

PAULINE CURIEN

**L'IDENTITÉ NATIONALE EXPOSÉE**  
**Représentations du Québec**  
**à l'Exposition universelle de Montréal 1967 (Expo 67)**

Thèse  
présentée  
à la Faculté des études supérieures  
de l'Université Laval  
pour l'obtention  
du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

Département de science politique  
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
UNIVERSITÉ LAVAL

OCTOBRE 2003

© Pauline Curien, 2003

## Résumé

Pourquoi étudier l'identité du Québec à Expo 67? La réponse tient en une courte proposition : parce que l'Expo a fourni l'occasion d'une catharsis, constitutive de l'identité québécoise moderne. Je veux montrer que, dans l'ordonnement rigoureux de l'exposition universelle de Montréal en 1967, se sont produits des failles et dérapages résultant en ce que j'appellerai une catharsis identitaire<sup>1</sup>. De deux façons :

- 1) le portrait du Québec présenté dans son pavillon a damé le pion à la stratégie identitaire du gouvernement québécois;
- 2) les visiteurs québécois ont donné corps à une nouvelle identité québécoise.

Au cours des années soixante, le Québec a vu s'accélérer l'évolution des représentations au point que l'image dominante du « Canada-français catholique » a cédé le pas au « grand récit collectif du Québec moderne ». L'Exposition universelle, en tant qu'espace-temps où se précipitent de multiples enjeux économiques, politiques et identitaires, fournit un laboratoire original et inédit pour illustrer ce passage d'un récit à l'autre, non pas en comparant deux récits en diachronie, mais en analysant leur coexistence en synchronie. Il s'agit donc d'une étude de cas, qui vise notamment à démythifier cette période et à mettre en évidence la possibilité d'une expression démocratique par adhésion plutôt que par conflits.

Cette recherche est bifocale dans la mesure où son objet comporte deux « foyers » : l'image du Québec telle que la véhicule le pavillon du Québec (l'identité officielle), et celle que construisent sur place les visiteurs québécois de l'Expo (l'identité populaire). Compte tenu de l'ampleur des sources disponibles et des biais qui affligent toute méthode retenue, le corpus est limité, et la méthode de travail triangulée de la façon suivante : le pavillon du Québec fait l'objet d'une analyse du discours qui porte sur le contenu du pavillon (les exhibits et leur mise en scène) et sur le fascicule officiel du gouvernement québécois qui

s'y trouve diffusé; des entrevues sont menées avec des témoins « experts » de l'époque; et deux *focus groups* recueillent les témoignages de visiteurs de l'Expo. La consultation des archives nationales (Canada et Québec) et du Centre d'histoire de Montréal unifie le tout.

Il ressort de cette analyse que de nouvelles représentations du Québec sont advenues à Expo 67 et qu'elles ont perduré jusqu'à nos jours. D'une part, dans le portrait officiel (sous ses deux aspects : pavillon et fascicule), le Québec a pris le rang de nation moderne dans le concert des pays occidentaux, bien que plusieurs indicateurs révèlent un pays encore en train de se faire; du côté des visiteurs de l'Expo d'autre part, s'est édifié un nouveau « Nous », aussi soudain que gratifiant. Il y a donc une certaine convergence entre ces portraits. Ils ne se sont pourtant pas construits de la même façon : l'audacieux portrait diffusé dans le pavillon, relevant de l'œuvre d'art, a pu voir le jour grâce à l'inadaptation du l'appareil étatique québécois à prendre en charge le contenu discursif du projet, tandis que le portrait du fascicule, plus conformiste, émanait d'un organisme public; quant au portrait populaire, il s'est édifié à partir d'une appropriation symbolique des prouesses de l'Expo, appropriation exaltante qui a modifié les frontières symboliques entre « Nous » et les « Autres ».

Au bilan, il faut reconnaître que le portrait du pavillon est fidèle à l'euphorie économique des années soixante, mais ne reflète rien de l'agitation politique qui règne à l'époque. Cependant, l'Expo dans son ensemble a sans doute produit un effet générationnel sur les Québécois, dans la mesure où elle a enfoncé le clou du nouveau récit collectif du Québec moderne.

---

<sup>1</sup> Sans ressortir à la psychologie ni à la philosophie et défini sur un mode édulcoré, ce concept est entendu ici comme l'expression d'imaginaires peu ou non exprimés jusque-là et qui portent sur l'identité québécoise.

## Remerciements

Je remercie l'Université Laval de m'avoir accueillie, et plus particulièrement le Département de science politique qui a fait preuve à mon égard d'autant de patience que de compréhension.

La première personne que je veux remercier est nulle autre que mon directeur de recherche, Pierre-Gerlier Forest ; depuis maintenant 10 ans qu'il a accepté de me piloter dans ce travail, et malgré deux années d'interruption complète, de l'été 1998 à l'été 2000, il n'a jamais cessé de m'encourager, avec rigueur, sans complaisance et toujours avec une infinie gentillesse et un indéfectible humour. Il est le premier qui m'a montré que les sciences sociales s'enrichissent à être incarnées. Je le remercie très chaleureusement.

Mes patrons à la revue *Anthropologie et Sociétés* ont à leur façon beaucoup contribué à mon travail et je leur en suis très reconnaissante : Marie-Andrée Couillard, Serge Genest et Francine Saillant. Non seulement ils m'ont accordé leur confiance, mais ils ont accepté que je jongle avec mes horaires au gré de mes obligations d'étudiante, d'enseignante parfois et de mère de famille, ce qui n'était pas une mince affaire. Dans les derniers mois, Francine Saillant a su particulièrement me transmettre sa flamme du goût du risque, ce qui m'a aidée à oser terminer cette thèse malgré les doutes qui m'habitaient.

Ma reconnaissance va aussi à Brigitte Schroeder-Gudehus, grande spécialiste des expositions universelles et de l'histoire des sciences, car elle a su me prodiguer encouragements et conseils, ainsi que des commentaires dont j'ai pu mesurer chaque fois la pertinence. Je n'oublie pas Anne Cœure, dont le travail m'a aidée à clarifier mon cheminement.

Une bonne partie de cette recherche repose sur des témoignages ; il va sans dire que la bonne volonté des uns et des autres fut un ingrédient indispensable pour mon travail. Je pense ici à toutes les personnes qui m'ont accordé une entrevue (Pierre de Bellefeuille, Jean Cournoyer, Guy Dozois, Yves Jasmin, Gilles Lefebvre, Guy Legault, Jean Lenoir, Jacques Lorion, Claude Morin, Jean Oceau, André Patry, Clément Saint-Germain) et surtout à

Micheline Bouzigon. Je remercie plus particulièrement Luc Durand, architecte du pavillon du Québec à Expo 67, et Gustave Maeder, responsable de l'aménagement intérieur du pavillon. Tous deux ont été particulièrement généreux de leur temps et de leur documentation.

Je pense aussi aux participants des deux *focus groups* de Montréal et de Québec, dont l'entrain et la volubilité ont fait de cette expérience un véritable cadeau. Sur ce point, je dois souligner la collaboration de Sandra Baron, étudiante en anthropologie, qui m'a assistée avec brio à cette occasion, et celle de François-Pierre Gauvin qui m'a initiée au logiciel d'analyse.

Et j'en arrive à ma famille ; mon père, Gilles Curien, a su me transmettre sa curiosité humaine et intellectuelle ainsi que son goût du raisonnement pondéré. S'il a mené une brillante carrière de diplomate qui aurait pu l'entraîner sur la voie de la vanité et du cynisme, il a toujours entretenu un savant mélange de modestie et de fermeté, sans compter une exceptionnelle droiture. Il a donc été un modèle des plus inspirants, et je lui en suis on ne peut plus reconnaissante ; je lui rends ici hommage. Ma mère adoptive, Françoise Curien, est un trésor que la vie a offert à toute notre famille et je ne saurais dire combien son affection et son pétillant esprit m'ont apporté au cours de ces dernières années. Je remercie aussi mes frères, Grégoire et Vincent, qui ont toujours eu une coupable indulgence pour leur petite sœur et qui m'ont montré, chacun à sa façon, à quel point les chemins de la vie sont tortueux, mais que la persévérance y est un sésame efficace. Dans le registre de la famille proche et très aimée, ma sœur Virginie occupe une place de choix ; elle a su mettre en valeur toutes les qualités reçues de nos deux parents, et à ce titre, elle est pour moi et pour son entourage une source intarissable de lumière. Je la remercie du fond du cœur.

Il y a au Québec et ailleurs beaucoup de personnes que j'aime et que je voudrais remercier une à une ; il me faut toutefois me limiter. Je voudrais souligner le soutien actif de plusieurs d'entre elles : Isabelle Clerc, professeure au Département de communication (Université Laval), qui m'a accompagnée de son amitié et de ses conseils tout au long de mon doctorat ; et, par ordre d'apparition dans ma vie : Virginie Robert, Anne de Rambuteau, Sylvie Strudel, Lucie Plourde, Marie Roy, Louise Leclerc, Florence Piron, Daniel

Arsenault, Suzanne Tremblay, Maurice Tardif, Ramatou Madougou et Michel Lambert qui n'ont jamais cessé de m'encourager.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement François Richard et sa famille, qui ont cru à ce doctorat avant moi, et qui ont toujours eu confiance dans son aboutissement en dépit des accidents de la vie.

Mais bien sûr, ma reconnaissance va spécialement à mes quatre merveilleuses filles, Alice, Estelle, Antoinette et Marguerite Richard, qui ont subi pendant des années mes horaires, mes humeurs, mes soucis. Leur tendresse est bien évidemment l'un des ferments essentiels de ma thèse.

Et pour finir, celle-ci n'aurait pas vu le jour si la vie n'avait placé sur mon chemin, il y a trois ans, Jacquelin Savard. Bien que les sciences sociales ne lui soient pas familières, il est singulièrement savant en sciences de la vie ; j'ai pu puiser à cette source et ainsi trouver en moi l'énergie nécessaire pour rédiger finalement mon travail. Merci Jacquelin.

Je conclurai en adressant ma gratitude aux membres du jury, Mmes Elsbeth Heaman et Sylvie Lacombe, MM. Jocelyn Létourneau et Louis Bélanger, qui ont eu la patience de lire et de commenter ma thèse en détail, ce qui me permettra de la peaufiner en vue d'une éventuelle publication. Je remercie enfin Mme Diane Lamoureux et M. François Blais pour leur diligente présence lors de la soutenance.

# Table des matières

<b>Introduction — Pourquoi étudier l'identité du Québec à Expo 67?</b> .....	<b>12</b>
1. Bref historique des expositions universelles .....	16
2. Objectifs et fonctions des expositions universelles .....	19
2.1 La promotion nationale.....	19
2.2 Le profit des investisseurs .....	21
2.3 L'éducation des masses .....	23
3. La rationalité comme moyen — les techniques d'exposition.....	25
3.1 Les classifications des exhibits.....	25
3.2 La répartition spatiale des exhibits .....	26
4. Distinction des expositions.....	27
5. Distinction d'Expo 67.....	29
6. Une catharsis à Expo 67? .....	30
7. Expo 67, expérience démocratique.....	32
8. Utilité de la recherche.....	35
<b>Chapitre 1 — L'identité nationale entre rationalité et imaginaires .....</b>	<b>39</b>
1.1 Grandes lignes de la recherche sur l'identité nationale .....	41
1.2 Principales thèses sur la formation de l'identité du Québec.....	46
1.2.1 Explications économiques et politiques .....	47
1.2.2 Interprétations — La force du discours .....	50
1.3 Les affects au cœur de l'identité.....	54
1.3.1 Sciences sociales et affects .....	55
1.3.2 L'affect en politique — De quoi s'agit-il au juste?.....	59
1.3.3 Comment construit-on un « nous » valorisant?.....	63
1.4 Vers une définition de l'identité nationale .....	66
1.4.1 Ce qu'est l'identité nationale.....	66
1.4.2 Ce que n'est pas l'identité nationale — Le nationalisme, la nation et la culture politique.....	71
<b>Chapitre 2 — Les expositions universelles.....</b>	<b>74</b>
2.1 Qu'est-ce qu'une exposition universelle? .....	75
2.2 Chronologie des expositions.....	76
2.3 Cadre juridique international.....	87
2.4 Cadre juridique et financier des expositions.....	89
2.5 Enjeux programmatiques des expositions .....	93
2.5.1 Les hiérarchies universelles.....	94
2.5.2 Les hiérarchies internationales .....	96
2.5.3 Les hiérarchies intra-nationales .....	98
2.6 Les expositions, cadre heuristique pour l'étude de l'identité nationale .....	100
<b>Chapitre 3 — Problématique et méthodologie .....</b>	<b>104</b>
3.1 Formulation de la problématique.....	105
3.2 Questions de recherche.....	109
3.3 Manifestations de l'identité du Québec .....	111
3.4 Plan pour l'analyse du portrait officiel.....	113
3.4.1 Localisation et sélection des signifiants identitaires.....	113
3.4.2 Outils d'analyse pour le portrait officiel.....	114

3.5 Plan pour l'analyse du portrait populaire .....	122
3.5.1 Description des entrevues.....	123
3.5.2 Description des focus groups.....	126
3.5.3 Codification des entrevues et focus groups .....	130
<b>Chapitre 4 — EXPO 67, ses pompes, ses œuvres.....</b>	<b>135</b>
4.1 Contexte extérieur et intérieur .....	136
4.2 Conception et gestation d'Expo 67.....	137
4.3 Mise sur pied d'Expo 67.....	141
4.4 Ambitions imbriquées d'Expo 67.....	146
4.4.1 Ambitions financières et économiques — mesure et prospérité .....	146
4.4.2 Ambitions identitaires — unité canadienne et internationale.....	152
4.4.3 Ambitions éducatives — unité humaine.....	160
4.5 Survol des six mois de l'Expo .....	164
4.5.1 Parcours spatial de l'Expo .....	164
4.5.2 L'Expo au fil du temps .....	171
4.6 Bilan critique de l'Expo.....	174
4.6.1 Les expositions universelles comme sources de profits pour les élites.....	174
4.6.2 Les anicroches d'Expo 67 pénalisent toute la collectivité.....	176
4.6.3 Des bénéfiques matériels pour tous .....	180
<b>Chapitre 5 — Le pavillon du Québec à Expo 67 .....</b>	<b>185</b>
5.1 L'administration du pavillon .....	189
5.1.1 Mise en place du projet.....	190
5.1.2 Organisation générale du pavillon.....	192
5.2 Le programme d'exposition .....	194
5.3 Du programme aux réalisations.....	201
5.4 Le pavillon pendant l'Expo .....	209
5.5 L'après-Expo .....	212
<b>Chapitre 6 — L'identité officielle du Québec à Expo 67 .....</b>	<b>216</b>
6.1 Description du pavillon .....	218
6.2.1 Traces d'énonciation — discours ou récit? .....	234
6.2.2 Les séquences — signalétiques ou emblématiques? .....	239
6.2.3 La pragmatique — distance ou proximité?.....	246
6.2.4 L'atmosphère — austère ou bon enfant?.....	252
6.3 Analyse du fascicule <i>Connaissance du Québec 67</i> .....	258
6.3.1 Les traces d'énonciation dans le fascicule — discours ou récit? .....	258
6.3.2 Les séquences du fascicule — signalétiques ou emblématiques? .....	264
6.4 Des portraits officiels en concurrence .....	271
<b>Chapitre 7 — L'identité populaire du Québec à Expo 67 .....</b>	<b>279</b>
7.1 La Révolution tranquille, des « appareils » jusqu'aux familles .....	281
7.2 Les pouvoirs publics et privés entretiennent le suspense .....	286
7.3 Un microcosme apolitique.....	290
7.4 Le choc d'une nouvelle réalité.....	294
7.5 Les frontières sociales et culturelles vacillent .....	299
7.6 Vers de nouvelles références pour la communauté .....	304
7.7 Vers une nouvelle communauté de référence, « Nous sommes quelqu'un » .....	311
7.8 La communauté, acteur de l'histoire .....	317
7.9 Le passage à une nouvelle ère .....	320

<b>Chapitre 8 — Épilogue. D’abord cadre de la catharsis, l’Expo devient élément</b>	
<b>identitaire .....</b>	<b>327</b>
8.1 La présentation du Québec, reflet de son époque? .....	328
8.2 L’Expo, élément identitaire? .....	335
<b>Conclusion .....</b>	<b>339</b>
<b>Annexe 1 — Récapitulation des expositions universelles 1851-2000 .....</b>	<b>345</b>
<b>Annexe 2 — Personnes rencontrées et canevas d’entrevues.....</b>	<b>348</b>
<b>Annexe 3 — Liste des membres du Comité consultatif sur le thème.....</b>	<b>350</b>
<b>Annexe 4 — Liste des pays ayant participé à Expo 67.....</b>	<b>351</b>
<b>Annexe 5 — Message de Pierre Dupuy en introduction du <i>Guide officiel</i> .....</b>	<b>354</b>
<b>Annexe 6 — Classification des exhibits à Expo 67 .....</b>	<b>355</b>
<b>Annexe 7 — Liste complète des pavillons.....</b>	<b>356</b>
<b>Annexe 8 — Prière de la brochure <i>Nous irons dans l’île</i> .....</b>	<b>360</b>
<b>Annexe 9 — Programme d’exposition du pavillon du Québec (résumé) .....</b>	<b>361</b>
<b>Annexe 10 — Le scénario du Pavillon du Québec.....</b>	<b>367</b>
<b>Annexe 11 — Liste des ouvrages à offrir aux invités de marque du Pavillon du Québec</b>	
<b>.....</b>	<b>369</b>
<b>Annexe 12 — L’équipe travaillant au pavillon du Québec.....</b>	<b>370</b>
<b>Annexe 13 — L’exposition du Québec détaillée .....</b>	<b>371</b>
<b>Annexe 14 — Les films au pavillon du Québec .....</b>	<b>384</b>
<b>Annexe 15 — Message de Daniel Johnson dans le fascicule <i>Connaissance du Québec</i> 67</b>	
<b>.....</b>	<b>386</b>
<b>Annexe 16 — Ouvrages sélectionnés pour le Salon du livre.....</b>	<b>387</b>
<b>Annexe 17 — Les menus du Restaurant au pavillon du Québec .....</b>	<b>391</b>
<b>Annexe 18 — Les spectacles au pavillon du Québec .....</b>	<b>394</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>395</b>
Fonds d’archives officielles.....	395
Document de bibliothèque publique.....	395
Documents officiels tirés d’archives privées.....	396
Articles et revues .....	396
Monographies .....	397
Documents audio-visuels.....	397
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>398</b>

## Table des illustrations

Figure 1 : Plan général d'Expo 67 .....	156
Figure 2 : Plan de la Cité du Havre .....	157
Figure 3 : Plan de l'île Sainte-Hélène.....	158
Figure 4 : Plan de l'île Notre-Dame .....	159
Figure 5 : Symbole d'Expo 67.....	163
Figure 6 : Le pavillon du Québec .....	216
Figure 7 : Aspects de la conquête (canot, raquettes, fusils et parcours sur une carte) .....	222
Figure 8 : Carte stylisée du Québec.....	223
Figure 9 : Forêt suspendue de drapeaux du Québec.....	224
Figure 10 : Le sous-sol (simulation du travail à l'explosif dans une mine de fer) .....	225
Figure 11 : L'arbre champêtre .....	226
Figure 12 : Composition sur le thème de l'érable .....	227
Figure 13 : Représentation stylisée de la forêt .....	227
Figure 14 : Cylindres représentant l'industrie .....	228
Figure 15 : Rouleaux de papier journal .....	228
Figure 16 : Le lait .....	229
Figure 17 : Le patrimoine - porte d'armoire ancienne en pointes de diamant .....	229
Figure 18 : Le patrimoine - les origines françaises .....	230
Figure 19 : La stalactite centrale qui surplombe la représentation stylisée du pavillon.....	231
Figure 20 : Plan du pavillon au niveau de la mezzanine (grisée).....	232
Figure 21 : Plan du pavillon au rez de chaussée.....	233

*Je dédie cette thèse à ma mère, Sophie  
Perier, qui fut le soleil de ma jeunesse, et à  
Yvon, l'étoile filante de ma vie d'adulte.  
Qu'ils reposent dans l'allégresse.*

## **Introduction — Pourquoi étudier l'identité du Québec à Expo 67?**

Pourquoi étudier l'identité du Québec à Expo 67? La réponse tient en une courte proposition : parce que l'Expo a fourni l'occasion d'une catharsis, constitutive de l'identité québécoise moderne.

Je veux montrer que, dans l'ordonnancement rigoureux de l'exposition universelle de Montréal en 1967, se sont produits des failles et dérapages résultant en ce que j'appellerai une catharsis identitaire : l'émergence d'une nouvelle identité du Québec. De deux façons :

- 1) le portrait du Québec présenté dans son pavillon a damé le pion à la stratégie identitaire du gouvernement québécois;
- 2) les visiteurs québécois ont donné corps à une nouvelle identité québécoise.

Inspirée par Aristote qui voyait dans la catharsis une «purification ou purgation des passions» (Mourral et Millet 1995 : 46), la philosophie définit la catharsis comme une «purgation des passions opérée par les moyens de l'art [...] qui leur fournit un objet fictif de décharge» (Morfaux 1980 : 43). La psychologie y voit une «abréaction d'un affect non déchargé, c'est-à-dire qui n'a pas été en son temps supprimé par une réaction adéquate, telle que "se décharger dans les larmes", "décharger sa colère"» (Doron et Parot 1991 : 101). Les ouvrages de référence en philosophie et en psychologie associent la catharsis à des affects négatifs (chagrin, douleur, colère); rien n'interdit cependant de l'associer à des affects «positifs» (joie, fierté). Ce sera le cas dans ce travail, qui ne ressortit toutefois à aucune de ces deux disciplines. La catharsis identitaire caractérisera ici une expérience à la fois collective et individuelle; elle se définira, sur un mode édulcoré, comme l'expression d'imaginaires peu ou non exprimés jusque là et qui portent sur l'identité québécoise.

Que s'est-il passé en effet à Expo 67? Au cours des six mois d'exposition, les millions de visiteurs<sup>2</sup>, dont sans doute plusieurs centaines de milliers de Québécois<sup>3</sup>, ont pu parcourir et admirer cette reconstitution du monde, réalisée au prix d'efforts gigantesques, sur le fleuve Saint-Laurent, en un temps record : le choix du site, effectué en mars 1963, comportait l'île Sainte-Hélène, à aménager (on y a joint l'île Ronde), et l'île Notre-Dame, à édifier. Cet événement advenait après plusieurs années de réformes importantes au Québec, réalisées pour l'essentiel entre 1960 et 1965 sous la houlette du premier ministre libéral Jean Lesage. Entre autres réformes, les systèmes d'éducation et de santé sont passés des mains des communautés religieuses à celles de l'État; la culture et les relations internationales se sont dotées d'entités administratives et de politiques innovatrices; on a attribué le quasi-monopole de l'électricité à Hydro-Québec, entreprise publique; on a institué la Caisse des dépôts et consignations du Québec. Cette période, la Révolution tranquille, s'est achevée avec l'élection d'un gouvernement de l'Union nationale, dirigé par Daniel Johnson, en juin 1966. Bref, Expo 67 arrivait après une vague de changements politiques et économiques dont l'ampleur était difficile à saisir concrètement. Si bien que l'édification spectaculaire des îles puis des bâtisses et la venue de visiteurs du monde entier confèrent une réalité matérielle à toutes ces nouvelles infrastructures qui permettaient ou accompagnaient de telles prouesses techniques. Ainsi, cette exposition émergée des eaux arrivait à point nommé pour condenser les enthousiasmes et les craintes suscités au cours des années précédentes.

Le succès national et international de l'Expo conforta l'audace du pari. C'est ainsi que rationnellement, mais aussi émotivement, les Québécois ont pu apprécier (au sens fort du terme) ce que l'on savait construire au Québec. Comme elle matérialisait et « parachevait » la Révolution tranquille, ils s'approprièrent symboliquement l'Expo bien qu'elle fût un événement tripartite, organisé et financé par le gouvernement fédéral, le gouvernement québécois et la ville de Montréal. Pour les témoins, l'Expo est devenue depuis un des parangons de la réussite du « Québec moderne ».

---

2. On a compté 50 306 648 entrées (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 216)

3. Les chiffres officiels ne font pas état de la provenance des visiteurs.

Ainsi, les Québécois (les visiteurs comme les concepteurs du pavillon du Québec) ont vécu une catharsis lors d'Expo 67. Ils ont déchargé des émotions relatives à leur identité nationale, émotions bousculées et accumulées pendant la Révolution tranquille. Par la même occasion, cela leur a permis un exercice aussi éphémère qu'exceptionnel de la démocratie, celui de choisir affectivement et pacifiquement ce que l'on est ou, plus exactement, à quelle nation on appartient.

L'exercice de la démocratie consiste habituellement à exprimer ses choix de société parmi plusieurs options rivales. La science politique tente d'expliquer ces choix par divers facteurs socio-économiques, historiques, familiaux, etc., mais la part des émotions est difficile à cerner; on peut sans doute la compter au nombre des « *slacks* » qui font mentir les prévisions et dont Hirschman relève plaisamment qu'ils déstabilisent les spécialistes (1970 : 14). À Expo 67, le portrait du Québec était flatteur et optimiste tout en étant multiple, et les Québécois ont pu se laisser aller à des coups de cœur pour décider ce à quoi « leur » Québec ressemblait, sans avoir à en rendre compte et dans la bonne humeur. Ce portrait était en partie explicite dans le pavillon du Québec et ceux des industries du Québec et d'Hydro-Québec. Mais par plusieurs aspects, ce portrait pouvait s'esquisser à partir d'une présence implicite du Québec voire imaginaire, en attribuant au Québec certains traits de l'Expo qui ressortissaient en fait aux décisions de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle. Or, dans une exposition universelle, exposants et organisateurs sélectionnent ce qu'ils considèrent comme les meilleures présentations, ce qui donne à l'ensemble son caractère « extra-ordinaire ».

Les Québécois avaient donc l'embaras du choix pour décider ce qui était notable et admirable : les infrastructures (construction des îles, du métro, du minirail sur le site, certains pavillons — celui du Québec, superbe, d'après tous les témoins); le contenu des expositions nationales et thématiques; la qualité des services aux visiteurs (gastronomiques, entre autres); le charme (disait-on alors) et la compétence des hôtes; la clarté des indications en pictogrammes; le design dernier cri omniprésent; la civilité des files d'attente; la profusion d'œuvres d'art du monde entier; la richesse du Festival mondial — opéras, ballets, concerts, spectacles classiques et de variétés, y compris amateurs; l'ambiance bon enfant; les visites de chefs d'État et de vedettes. Les témoins québécois

s'approprièrent symboliquement certains de ces événements et caractéristiques pour dresser un portrait triomphant du Québec.

Cette adhésion affective n'était pas prévue d'ailleurs (ou pas à ce point), car depuis qu'elles existent, les expositions universelles véhiculent et promeuvent une vision rationnelle du monde, celle des élites, en consacrant la version légitime de l'ordre social de l'époque. En fait, dès la première exposition universelle en 1851 à Londres, la rationalité fait partie du programme des organisateurs comme un moyen et comme une fin en soi. L'Occident a en effet conquis le monde, et exposer le monde chez soi est une façon de confirmer la chose aux yeux des citoyens, de la rendre plus réelle et, ce faisant, légitime. Les grandes puissances rivalisent donc de fastes pour accueillir leurs rivales et les représentants des colonies. Il s'agit pour les pays hôtes d'affirmer leur suprématie dans certains domaines (industriel, artistique, social) et, pour les exposants, de présenter leurs spécificités<sup>4</sup>, le tout dans une atmosphère de courtoise émulation.

Les classifications des exhibits explicitent les hiérarchies attribuées aux divers éléments nationaux : en 1867 à Paris, par exemple, les beaux-arts « coiffent » toute la production humaine, alors qu'auparavant les mines et la métallurgie et, plus tard, l'éducation occupent le faite des classifications. L'espace disponible est lui aussi ordonné, de sorte que soient respectés la bienséance et le bon goût, servis par le cantonnement du ludique et du subalterne à certaines aires. Les attractions sont reléguées à la périphérie, et les pavillons des « petits » pays se voient attribuer les emplacements de second choix.

Les expositions universelles constituent d'énormes outils de communication dont disposent les pays nantis, et le parti qu'en ont tiré les élites a été démontré. Mais au-delà des discours rationnels qu'elles ont véhiculé, elles ont aussi ému les visiteurs qui ont lu et retenu ce qu'ils voulaient bien lire et retenir. À l'occasion d'Expo 67 s'est produite une « festivalisation de la politique »<sup>5</sup> qui a résulté en une nouvelle vision du Québec pour les concepteurs du pavillon du Québec et pour de nombreux Québécois « ordinaires », vision

---

<sup>4</sup>. Hormis les colonies qui se voient imposer longtemps leur (re-)présentation; nous y reviendrons.

qui a dépassé les ambitions voire déjoué les stratégies des organisateurs. C'est pourquoi il est si intéressant de creuser l'avènement de cette catharsis; l'identité nationale s'y est (re)négociée intensément.

Un détour par un historique des expositions est nécessaire pour mieux saisir le contexte : une brève chronologie, les fins rationnelles des expositions puis les moyens qu'elles se donnent, le tout conférant un cadre distingué pour négocier les identités nationales. Cela permettra de s'interroger sur Expo 67, les tensions qui s'y firent jour entre rationnel et affectif et qui débouchèrent sur une nouvelle expérience démocratique. Quelques mots sur l'utilité de cette recherche concluront ce chapitre.

## 1. Bref historique des expositions universelles

Si l'existence des foires internationales remonte à l'antiquité, les « ancêtres » directs des expositions universelles se situent seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle (Findling 1990, Poirier 1958), lors de grandes expositions nationales, artistiques et industrielles, en Grande-Bretagne et en France. Ces événements se multiplient et se diversifient jusqu'à la date charnière de 1851 : le *Crystal Palace* londonien accueille alors la première exposition universelle (The Great Exhibition of the Industry of All Nations) qui drainera six millions de visiteurs. Les exposants sont des individus, des entreprises et des États, qui proviennent principalement des grandes puissances européennes; mais chaque continent est représenté, de façon autonome ou par le biais des liens coloniaux<sup>6</sup>.

Depuis 1851, vingt-neuf expositions universelles ont vu le jour<sup>7</sup>, là où les transports le permettent, sur fond de libre-échange. Ce nombre est celui qu'avancent Schroeder-Gudehus

---

5. J'emprunte cette expression à Brigitte Schroeder-Gudehus (communication personnelle, 2000), que je remercie et qui la tire elle-même de Häussermann et Siebel (1993).

6. Les listes de participants et les descriptions des lieux figurent dans Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992) et, de façon moins détaillée, dans Findling (1990).

7. Londres 1851, Paris 1855, Londres 1862, Paris 1867, Vienne 1873, Philadelphie 1876, Paris 1878, Melbourne 1880, Barcelone 1888, Paris 1889, Chicago 1893, Bruxelles 1897, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Bruxelles 1910, Gand 1913, San Francisco 1915, Barcelone 1929, Chicago 1933, Bruxelles 1935, Paris 1937, New York 1939, Bruxelles 1958, Seattle 1962, Montréal 1967, Osaka 1970, Séville 1992, Hanovre 2000 (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992).

et Rasmussen (1992) qui ne retiennent que les expositions ayant présenté non seulement un caractère international mais aussi une ambition universelle, celles qui prétendaient être, comme le disait G. Brown-Goode, responsable de la classification à Chicago (1893), « an illustrated encyclopedia of civilization » (Rydell 1984 : 45). Pour sa part, Findling (1990) recense quatre-vingt-quinze « world fairs and expositions » depuis 1851, toutes internationales mais plus spécialisées quant à leur contenu.

Les premières expositions rythment la concurrence franco-britannique en matière industrielle et artistique, puis les pays « neufs » s'insèrent (l'Australie et, surtout, les États-Unis) qui affirment leur présence comme nations civilisées en faisant valoir l'ingéniosité de leurs produits; à défaut de « bon goût », les États-Unis se présentent comme les spécialistes des « engineering skills » (armes, machines à coudre et plus tard voitures), conformément à leur représentation d'eux-mêmes (Calvert 1962). Avec le tournant du siècle se succèdent les expositions américaines et européennes au gré de motifs variés et parfois concomitants. On commémore des événements fondateurs : 1876 à Philadelphie, 1889 à Paris, 1893 à Chicago (la *Columbian Exposition*), 1904 à Saint-Louis (l'achat de la Louisiane). On exorcise les conflits passés : 1873 à Vienne, 1876 à Philadelphie, 1878 à Paris. On célèbre l'achèvement de grands travaux : 1915 à San Francisco (le canal de Panama). On conjure les crises et les conflits qui menacent : les expositions des années trente. Hormis l'exposition de Bruxelles (1958) qui tente de « blanchir l'atome » (Bensaude-Vincent 1983 : 285), l'après Seconde Guerre mondiale consacre les nouveaux pôles de développement économique et politique : Seattle 1962, Montréal 1967 (centenaire de la Confédération), Osaka 1970, Séville 1992, Hanovre 2000.

Toutefois, comme le rappellent Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992 : 15), les sources désignant les motifs et les initiateurs des expositions sont « des discours reconstruits *a posteriori*, par des acteurs engagés, qui justifient leur entreprise, parfois la surchargent de sens, et élaborent une chronologie téléologique de l'exposition, héroïsant ses fondateurs et les circonstances dans lesquelles elle a vu le jour ». Ce qui est établi, en tous cas, c'est que les gouvernements et les élites s'investissent au propre et au figuré dans ces entreprises, puisqu'il faut les financer, réglementer ce financement, organiser les responsabilités, solliciter la participation étrangère, bâtir puis, généralement, détruire les édifices, recevoir

les congrès qui s'y greffent, concevoir (jusqu'en 1958) le système de jurys et de récompenses (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992). Les expositions américaines relèvent surtout de l'initiative des municipalités, mais elles sont à l'occasion soutenues par les instances fédérales (Rydell 1984), tandis qu'ailleurs, ce sont les autorités centrales qui manœuvrent, épaulées par les chambres de commerce, comme pour les expositions belges (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992).

Cette succession d'expositions universelles peut se lire comme une scansion de tentatives de reconnaissance, reconnaissance d'un pays, de classes sociales, d'idéologies; pourtant, « la carte des expositions ne calqua jamais tout à fait celle du système international global, celle de la diplomatie », comme l'atteste l'absence d'expositions à Berlin et à Moscou (Forest 1986 : 150), car l'impératif de progrès, s'il s'accompagnait d'un nationalisme pacifique, devait aussi se nimber de libéralisme, ceci expliquant peut-être cela (*ibid.*).

Toutefois, si les expositions font plus que refléter leur temps, elles sont tout de même traversées par les courants du moment. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elles participent « d'un mouvement plus vaste, l'expression spectaculaire de l'euphorie internationaliste qui traversait toute l'époque » (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 207). Internationalisme économique, certes, mais aussi idéologique, comme le pacifisme, le début de la solidarité ouvrière, ou cognitif : curiosité pour l'exotisme avivée par le colonialisme (Forest et Schroeder-Gudehus 1991). Ensuite, pendant les années trente, l'élan qui avait porté la Société des Nations s'étant déjà essoufflé, les expositions présentent un internationalisme quasi factice, contredit par les rivalités qui couvent; l'accent porte alors sur les vertus sociales de la science, des arts et des techniques, de la démocratie, bref, sur ce que l'on imagine être la modernité du lendemain, tant le présent mérite d'être sublimé (*ibid.*). Après la Seconde Guerre mondiale, c'est à Bruxelles (1958) que l'on franchit un nouveau pas vers la modernité en présentant notamment les bienfaits de l'atome; puis, après la petite exposition de Seattle (1962), celle de Montréal déploie des prouesses techniques pour voir le jour et souligne ce qui unit l'humanité par delà sa diversité.

On comprend aisément que la rationalité fût au cœur des expositions universelles, comme un moyen et comme une fin : une fin, car les expositions se voient attribuer des objectifs précis — identitaires, économiques et éducatifs; un moyen, car pour organiser de tels

événements, présenter une telle masse d'objets et d'édifices, on ne peut pas se permettre d'improviser — toutes les connaissances organisationnelles de l'époque sont donc mobilisées.

## **2. Objectifs et fonctions des expositions universelles**

Les organisateurs d'une exposition universelle se fixent trois sortes d'objectifs qui ne recouvrent pas exactement les fonctions que les chercheurs attribuent aujourd'hui aux expositions. Une exposition visait — et vise encore — la promotion nationale, le profit des investisseurs et l'éducation des masses. Mais *a posteriori*, on constate que la promotion nationale des pays hôtes et des participants se voit parfois bridée par les calculs diplomatiques, les investissements ne s'avèrent pas aussi rentables que les concepteurs l'envisageaient et l'ambition éducative véhicule surtout une auto-célébration des élites. Un tel décalage entre l'ambition d'une époque et sa lecture critique n'a rien de très étonnant, puisque, après tout, les sociologues ont appris à débusquer les intérêts au cœur des faits sociaux. Aux élites reviendraient ainsi les profits réels et symboliques des expositions. Ne perdons pas de vue toutefois que l'élite intellectuelle d'aujourd'hui tire peut-être elle aussi son profit d'une telle lecture, laquelle permet d'éluder une analyse approfondie de l'aura d'une exposition, objet de recherche difficile à saisir s'il en est.

### **2.1 La promotion nationale**

« La participation à une exposition internationale, disait un homme d'affaires britannique au cours d'une enquête officielle au début du siècle, est la seule façon légitime pour une nation de faire de la publicité pour elle-même ». Publicité pour elle-même, certes, mais, en plus, démonstration de sa position sur l'échiquier international et de la qualité de ses relations avec le pays hôte.

Schroeder-Gudehus 1989 : 15

Évidemment, cette publicité profite surtout au pays hôte dont la ville élue héberge un microcosme pendant six mois. C'est pourquoi une exposition devient un outil diplomatique symétrique qui, par le biais des invitations, l'ampleur matérielle d'une démonstration nationale, la qualité de ses représentants officiels, peut reconnaître une nation ou l'isoler

(Schroeder-Gudehus 1989). Les « offensives diplomatiques » et les « voyages de propagande » (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 16-17) n'ont pas toujours raison des refus de participer officiellement. C'est ainsi que Bismarck tenta de confirmer l'isolement de la France par l'absence des grandes monarchies lors de l'exposition parisienne de 1889 vouée à la Révolution et aux valeurs républicaines. Les exposants privés des monarchies européennes, conscients de l'enjeu commercial, contournèrent cependant l'interdit qui pesait sur les représentations officielles et leurs ressortissants se chargèrent, de retour chez eux, de faire la publicité de la France (Schroeder-Gudehus 1989). On se trouve ici sur le terrain de la problématique identitaire : reconnaissance-ignorance-méconnaissance.

La puissance symbolique de cet outil a pour revers sa lourdeur, son manque de maniabilité :

La décision d'accepter ou de décliner une invitation devait être prise très en amont de l'événement de sorte que pendant plusieurs années le geste demeurait figé [à moins de jouer] sur les modalités : le degré d'implication officielle ou la marge de manœuvre laissée aux initiatives privées; le montant des crédits alloués; le prestige des personnalités chargées d'organiser la participation; ou l'empressement général à mettre sur pied une présentation de qualité.

Schroeder-Gudehus 1989 : 15

Sans compter que la politique intérieure s'en mêle et un refus de participer à une exposition fournit des arguments à l'opposition (*ibid.*). Et même si les sources dont j'ai disposé sont muettes sur ce point, on peut penser ici aux dilemmes qu'ont dû soulever pour Expo 67 la représentation des deux Allemagne, des deux Corée et celle de la Chine Populaire. De fait, participèrent « seulement » la République fédérale d'Allemagne, la Corée du Sud, la République de Chine (Taïwan).

Les relations des centres avec leurs périphéries illustrent aussi la puissance de la symbolique qui sous-tend la participation. Si le Maroc et la Régence de Tunis exposèrent de façon indépendante en 1867 à Paris, ce ne fut pas sans réticences de la France, qui, comme la Grande-Bretagne, regroupait ses colonies sous un même toit. Plus tard, le Canada adopta un pavillon séparé — et éloigné — de la Grande-Bretagne (dès 1910 à Bruxelles) et,

en 1967, le Québec et l'Ontario obtinrent des pavillons à part entière, de même que les Autochtones du Canada.

Mais les répercussions promotionnelles des expositions n'attisaient pas que les convoitises gouvernementales, les exposants privés espéraient aussi en recueillir les bienfaits : à Saint-Louis (1904), « l'envergure internationale était une garantie supplémentaire pour les groupes qui se sont mêlés à la manifestation, dans l'attente de publicité ou de reconnaissance, tandis qu'inversement, le statut des participants était la plus sûre promesse d'un retentissement mondial » (Forest 1986 : 15). Les minorités connaissent ces enjeux et tentent de s'insérer dans les équipes organisatrices. Ces espoirs déchirent à l'occasion la minorité elle-même, comme lors de l'exposition de Chicago (1893) : la communauté noire hésite entre une exposition séparée qui aurait stigmatisé la ségrégation, mais dont le contenu lui aurait été fidèle, et la participation à l'événement prévu, au risque de devoir se conformer à une représentation officielle, ce qui se produisit en effet (Rydell 1984).

L'objectif promotionnel des expositions peut ainsi se trouver dévoyé par la culture dominante et enfreindre les attentes identitaires de certains groupes. Cela dit, le dévoiement peut aussi venir d'en-bas, comme l'a bien montré Heaman (1999) qui souligne l'« agency » des visiteurs des grandes expositions canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle.

## **2.2 Le profit des investisseurs**

Dès les premières expositions, les ambitions économiques constituent le principal argument de « vente » des projets. Elles promettent au pays hôte un afflux de devises et la stimulation de l'économie tout entière (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 6), comme aujourd'hui, où elles servent de prétexte à la création d'infrastructures et à relancer l'emploi. Plusieurs années auparavant, les promoteurs se démènent pour attirer subventions et exposants en faisant miroiter les retours sur investissements (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992). Et beaucoup d'investisseurs croient que la participation à ces expositions annonce un profit immédiat sur leurs souscriptions, bien qu'on s'aperçoive assez vite que les expositions ne rapportent guère de dividendes; d'autres attendent des gains économiques à long terme, nationaux et internationaux (Rydell 1984 : 235). Findling (1990) indique que la moitié des expositions universelles ont été déficitaires, pour autant

que l'opacité des comptes permette d'en juger. Cette ingéniosité à opacifier les comptes est d'ailleurs, d'après Schroeder-Gudehus et Rasmussen, un aveu éloquent : « la définition des composantes des recettes et des dépenses n'est pas toujours clairement exprimée [...]. Il est difficile de savoir si les subventions [ont été réellement remboursées] et si elles entrent ainsi parmi les dépenses. Le flou qui entoure ces données est en outre savamment entretenu par les rapporteurs » (1992 : 14). Il s'agit bien sûr de ménager les projets futurs et leurs éventuels bailleurs de fonds. L'imaginaire devient ici un enjeu on ne peut plus concret.

Les promoteurs des expositions voyaient aussi les expositions comme le moyen de maintenir ou d'améliorer leur position régionale ou nationale. Aux États-Unis, pour y parvenir, ils requéraient l'aide fédérale, cimentant ainsi l'alliance entre le pouvoir fédéral et le capitalisme industriel (Rydell 1984). Les fonds fédéraux furent donc indispensables aux expositions américaines, mais ils devaient être utilisés d'une certaine façon, comme l'expérimentèrent le Indian Congress à Omaha (en 1898) et la Philippine Reservation à Saint-Louis (en 1904) dont les présentations durent épouser la version officielle de leur rôle social (Rydell 1984). En Europe, l'État reste le principal pourvoyeur, soutenu par les municipalités et les sociétés anonymes. Exceptionnellement, l'État prend tout en charge, comme après la Guerre de 1870 et la Commune (Paris, en 1878).

Du côté des exposants de l'ère industrielle, les expositions fournissent l'occasion de conquérir des marchés en montrant des objets, des machines déplacées pour la circonstance, voire des constructions reconstituées (les logements sociaux présentés en 1889, par exemple). L'industrie de la vapeur, du charbon et du chemin de fer symbolise le progrès, non sans servir d'exutoire aux rivalités nationales, si l'on songe notamment aux sidérurgistes lorrains et allemands d'avant 1870. Elles « étaient des marchés dont chaque exposant espérait tirer un profit direct : démonstration, vente, diffusion des procédés et commerce des brevets » (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 6). Tout le temps que durèrent les concours (ils disparurent peu à peu et connurent leur terme à Bruxelles en 1958), l'obtention de médailles et de prix garantissait la qualité des produits et donc leur vente.

La vocation mercantile et industrielle des premières expositions s'est peu à peu estompée au profit de fonctions plus abstraites. Namer (1981) va jusqu'à dire que l'exposition de

1937, qu'il considère comme la dernière exposition universelle, ne vend que des imaginaires : deux ans avant la guerre, « on y trafique les attentes de la veille, la mise en scène et la féerie pour le présent, l'idéologie pour les lendemains » (*ibid.* : 35). Aujourd'hui, les exposants individuels ont laissé la place à des collectivités qui vendent encore des biens matériels (à Séville, le Canada exposait la motoneige de Bombardier, la France son TGV), mais surtout des symboles, « des genres de vie, liés à des représentations nationales attrayantes, à des constructions politiques ou idéologiques dont on vante les mérites » (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 6). On vend, finalement, des produits de bon aloi, de l'instruction, de l'information, du dépaysement. Cela dit, le « détournement » des rivalités nationales perdue à l'époque contemporaine, le plus spectaculaire relevant sans doute de la technologie spatiale américaine et soviétique pendant la Guerre froide, lointain prélude aux combats feutrés que se sont livrés les grandes puissances informatiques à Hanovre (en 2000).

Cette « sublimation » des rivalités par le truchement du commerce dans les expositions est partie prenante de cette recherche puisque la présentation nationale, liée à la représentation nationale des exposants, doit rimer avec modernité et performance.

### **2.3 L'éducation des masses**

Mais les défis des expositions ne s'arrêtent pas là : leur projet éducatif est aussi très riche de sens pour la recherche, car il impose les normes et les imaginaires des élites, notamment sur le thème du progrès, et déploie pour ce faire toutes sortes de ressources, dont celles qui s'imposent sont cognitives et matérielles.

Les expositions universelles s'apparentent à des florilèges du progrès, notion qui a évolué en 150 ans. Le XIX<sup>e</sup> siècle célèbre les bienfaits du progrès industriel et « la foi dans le progrès exige [...] d'immenses galeries de machines qui, pareilles à des cathédrales, sont destinées à éveiller, autant que l'admiration, la crainte et le respect » (Bensaude-Vincent 1983 : 277). Au-delà de la « leçon de choses » qu'elles dispensent, ces démonstrations s'inscrivent dans le registre de l'instruction civique, et, partant, du patriotisme, car elles suscitent ou entretiennent un culte de l'effort et du travail qui rend synonymes le progrès industriel et le progrès humain (*ibid.* : 279-280). Avec le tournant du siècle, les contours du

progrès se modifient, car il repose sur une technologie plus spécialisée dont les masses sont moins des acteurs que des consommateurs : la « fée électricité » (la « Cité blanche » de Chicago en 1893), qui « illumine plus qu'elle n'éclaire » (*ibid.* : 282); l'optique, le cinéma, la diffusion du son par hauts-parleurs (à Paris, 1937). Les expositions permettent d'ailleurs de lancer de nouveaux produits de consommation, comme le hot-dog à Philadelphie (en 1876) et le hamburger à Saint-Louis (en 1904)<sup>8</sup>. Avec le XX<sup>e</sup> siècle, plus précisément après la Seconde Guerre mondiale, l'accent porte plutôt sur le progrès de la science au service de l'humanité fraternelle.

Les démonstrations ne se contentent pas de galvaniser les masses autour du progrès, elles confortent aussi les préjugés. Le racisme légitimé par la science trouve dans les expositions un canal de diffusion irremplaçable. Rydell (1984) montre bien comment la conception conservatrice du progrès place celui-ci sur l'axe de la hiérarchie des races dans les expositions américaines (de 1876 à 1916) :

International expositions, where science, religion, the arts, and architecture reinforced each other, offered Americans a powerful and highly visible, modern, evolutionary justification for long-standing racial and cultural prejudices.

Rydell 1984 : 6

L'Europe n'est pas en reste et, dès 1878 à Paris, on reconstitue des villages indigènes des colonies ou des confins du globe, commentés, mesurés, typologisés par les ethnologues et induisant une comparaison flatteuse (Pradel de Gandry 1983). La colonisation se pare ainsi des vertus d'une œuvre morale, puisqu'il faut élever à la civilisation les humains situés au bas de l'échelle de la sacro-sainte évolution.

Ces trois fonctions — promotionnelle, mercantile et éducative — sont servies par des techniques d'exposition qui confèrent une autorité aux messages véhiculés.

---

<sup>8</sup>. Voir Findling (1990 : 185) : l'auteur pense qu'il s'agit d'un mythe; mais Rydell (1984 : 155) affirme que l'exposition de Saint-Louis a vu la création de la crème glacée.

### **3. La rationalité comme moyen — les techniques d'exposition**

Les démonstrations s'appuient sur des techniques esthétiques et ludiques, qui n'ont guère été étudiées, mais d'autres se sont imposées comme essentielles : la classification et l'organisation spatiale.

#### **3.1 Les classifications des exhibits**

La vocation commerciale des expositions a tout de suite imposé le besoin d'une classification des produits qui rende lisible cette masse d'objets. Située au « carrefour de la vulgarisation et de la réflexion théorique la plus fondamentale » (Rasmussen 1992 : 21), la classification est liée à la théorie de la connaissance qui affirme que classer, c'est connaître. On s'interroge d'abord pour savoir s'il faut adopter les classifications pragmatiques anglaises ou le classement philosophique français; on se demande comment adapter les classifications pour qu'elles servent les intérêts nationaux du pays d'accueil sans nuire à la comparaison et à la participation (Rasmussen 1992).

Réservant dans les premiers temps presque toute la place aux produits et objets de la révolution industrielle, elles acquièrent rapidement « une ambition encyclopédique, à vocation d'y enfermer toute la production humaine et de la rendre accessible par une grille de lecture » (*ibid.* : 37). Les classifications ont ensuite intégré la science et l'éducation, puis les sciences sociales et les questions de civilisation, « à côté des marchandises, on cherche à exposer le théorique, le social, l'exotique » (*ibid.*). Les responsables des classifications sont d'abord des ingénieurs, puis des scientifiques et des juristes qui imposent aux objets matériels et symboliques la grille de lecture de ces groupes en pleine ascension sociale. Cette catégorisation constitue une forme de domination de l'univers, une « utopie agissante », comme l'explique Forest (1986 : 142) au sujet de l'exposition de Saint-Louis [1904]; celle-ci constitue sur ce point un parangon d'exposition universelle (Rasmussen 1992 : 31) dans la mesure où la catégorisation de l'exposition centrée autour de l'homme complète celle du congrès scientifique qui classifie la science : on subsume les césures entre l'homme et la nature, idéalisant ainsi la domination de l'un sur l'autre.

Finalement, à mesure que le concept d'universalité perd de sa vigueur, les classes cèdent la place aux thèmes et aux sous-thèmes, à partir de 1958, à Bruxelles : « les nouvelles

divisions thématiques traduisent les ambitions des promoteurs [...] de modifier le cours des choses [...] jusqu'à modifier le visiteur » (Rasmussen 1992 : 37).

### **3.2 La répartition spatiale des exhibits**

Les organisateurs des expositions ont su de diverses façons imprimer à l'espace le volontarisme qui traversait l'idée de progrès. Sur place d'abord : en Amérique comme en Europe, l'identification au progrès impliquait une stigmatisation des peuples non blancs par leur relégation spatiale du côté des attractions « populaires ». Rydell note ainsi que les démonstrations exotiques — curiosités humaines — sont placées le long des Midways, des parcs d'attractions (1984 : 236), en compagnie des curiosités animales. Les Midways sont ensuite déplacés de la périphérie des expositions vers leur centre afin de mieux influencer la culture populaire. Plus tard, lorsque les expositions se composent essentiellement de pavillons nationaux, l'espace reste parlant : Namer rappelle qu'à l'exposition de 1937 les pavillons russe et allemand dominant, depuis le Trocadéro, le reste de l'exposition installée sur le Champ de Mars et que le pavillon du féminisme, « étranger au consensus sur la femme », est « relégué dans le parc des attractions » (1981 : 51). Dans le chapitre 4 sur Expo 67, nous verrons que la spatialisation à Montréal est très parlante elle aussi.

Les classifications n'échappent pas à cette opérationnalisation du programme éducatif : l'exemple le plus frappant est la classification de l'ingénieur Frédéric Le Play en 1867. Celle-ci ne se borne pas à hiérarchiser les besoins universels de l'homme du matériel à l'intellectuel, elle ordonne l'espace en conséquence, le palais concentrique présentant à la périphérie les objets les plus communs et au centre les œuvres d'art, le tout ordonné par pays (Rasmussen 1992).

Tandis qu'on idéologise l'espace des expositions, on tente de réduire l'espace extérieur pour attirer les foules à une époque où l'espace rural demeure enclavé : dès 1855, on prévoit des trains spéciaux qui acheminent la population sur les lieux (Rébérioux 1983); on tente aussi de neutraliser les distances sociales en modulant les tarifs selon les périodes (certains jours gratuits à Paris) ou les classes sociales (en Europe, des groupes d'ouvriers envoyés en mission éducative et les étudiants de certaines écoles bénéficient de réductions)

ou en fonction des âges (les États-Unis favorisent les enfants) (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 14).

L'espace, enfin, est condensé dans les reconstitutions souvent idéalisées de bâtiments exotiques ou maîtrisé dans les « clous » des expositions, prouesses techniques dont la tour Eiffel (1889) et l'île artificielle de Notre-Dame, à Montréal (1967), sont des exemples notoires. L'espace ainsi apprivoisé impose une version rationalisée des imaginaires.

#### **4. Distinction des expositions**

Bien loin d'être exhaustif, ce survol d'un siècle et demi d'expositions universelles a cependant permis de souligner que l'émerveillement et l'euphorie qu'elles suscitèrent n'était pas innocent. Rydell synthétise ainsi : « if one function of the expositions was to make the social world comprehensible, the directors of the fairs attempted to organize the direction of society from a particular class perspective » (1984 : 2). Et des millions de visiteurs adoptèrent « spontanément » cette vision du monde grâce à l'autorité et au prestige des promoteurs (*ibid* : 3). Telles des cathédrales de la modernité, les expositions imposaient le sens (*ibid.*). Elle ont évolué, bien sûr, mais certains caractères demeurent au fil des décennies : le projet éducatif, la place des nations dont les pavillons ordonnent l'espace, le prestige national que le visiteur espère bien reconnaître dans « son » exposition, « son » pavillon (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 7). Elles sont véritablement un laboratoire de négociation des identités nationales.

Le rationnel et l'imaginaire sont intriqués jusque dans l'évaluation *a posteriori* : « Les organisateurs s'enorgueillissaient parfois de succès imaginaires, car le public n'accourait pas toujours pour les bonnes raisons ni ne retenait nécessairement les bonnes leçons » (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 211). Cette intrication explique l'acuité des nombreuses contradictions entre le pacifisme ambiant et l'exacerbation des nationalismes, entre le sentiment humanitaire et le colonialisme (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 211), entre le souci « altruiste » de partager les savoirs avec le peuple et la propagande de classe.

À cette étape, il est intéressant de comparer les expositions universelles avec un autre type de manifestation culturelle, le carnaval. Comme lui, les expositions sont le lieu d'une

confrontation entre culture populaire et culture officielle, elles requièrent une longue préparation qui mobilise les « forces vives », elles condensent les attentes d'émerveillement et de fuite hors du temps et de l'espace local, elles sont provisoires, avivant ainsi la frénétique propension à profiter du moindre instant et du moindre site.

Pourtant, les intentions des organisateurs d'expositions contredisent celles du carnaval. Au lieu du renversement des hiérarchies, au lieu du « brouillage et mélange des identités » (Martin 1992b : 764), au lieu de l'irrévérence et de la paillardise, l'exposition avalise la bienséance et le bon goût, elle bride et cantonne le ludique, elle fixe les identités. La vertu cathartique du carnaval s'oppose à la distinction des expositions, lesquelles canalisent les attentes cathartiques des masses : c'est ainsi qu'à Expo 67, par exemple, le défoulement se confinait dans l'espace (La Ronde se trouvait à l'écart) et dans le temps (les jeunes ne pouvaient danser que le soir, Place des Nations).

Ce parallèle débouche donc sur une intéressante question : alors que dans le carnaval, la vérité du rire emporte le tout (Martin 1992b), on peut se demander s'il y a une vérité qui emporte le tout dans les expositions universelles et quelle est-elle. S'il y en a une, c'est sans doute le progrès, dans son acception plurielle. Au fil de 150 ans d'expositions universelles, le progrès matériel, scientifique, éducatif et socio-sanitaire a maintenu sa place, tandis que la domination légitime de l'Occident a cédé la sienne à l'unité humaine, toujours sous le sceau de la raison.

La ségrégation de la raison et de l'affect dans les expositions s'assouplit peu à peu au gré de l'évolution des élites et du développement des techniques commerciales (publicité, commandites). Les principaux pavillons relèvent d'entreprises multinationales qui ont tout à gagner à attiser la curiosité et le goût du sensationnel. Les spectacles utilisent (et promeuvent) les produits d'IBM et General Motors (Benedict 1983 : 59), les multinationales commanditent certaines attractions. D'après Benedict (1983 : 59), Expo 67 marqua même clairement une transition vers un type d'exposition qui « begin[s] to resemble the sponsored commercials of television ».

## 5. Distinction d'Expo 67

Portée par l'opulence des années soixante, Expo 67 exalte la fraternité universelle advenue avec la décolonisation. Fraternité ne rime cependant pas avec trivialité. Le récit du commissaire général Pierre Dupuy (1972) ne laisse aucun doute — du moins par défaut — sur son souci de canaliser les attentes cathartiques, notamment en excentrant La Ronde et en circonscrivant l'espace et le temps pour danser. On ne voulait pas d'une foire. Car parmi les détracteurs du projet d'exposition, on arguait en effet que la foire de New York (1964-1965), qui s'était avérée un échec (Lawrence 1990 : 322), avait déjà drainé tous les fonds et l'énergie disponibles pour ce type d'événements. Le commissaire général s'est donc évertué à prouver que le projet d'Expo 67, puis l'Expo elle-même, était distingué, voire élevé.

Comme il l'explique, les visiteurs américains, un an avant l'ouverture, « reconnurent que notre exposition n'avait rien à voir avec une foire, qu'elle avait un caractère scientifique et culturel de qualité » (Dupuy 1972 : 76). Lors de l'inauguration, on voulait une cérémonie officielle où « le Canada, entouré des nations participantes, serait présent dans son autorité, dans sa dignité, devant le monde réuni » (*ibid.* : 110). L'universalité et l'esthétique abstraite de l'humanité priment sur les corps et leur expression émotive, comme l'indique la vocation du Musée d'art dans lequel les personnages représentés « ont en commun une aspiration, un besoin de s'élever qui est l'essence même de la vie humaine. C'est la clef de notre exposition » (*ibid.* : 94). Et lors du Festival mondial des spectacles, « nous avons essayé de rétablir l'harmonie par la priorité de l'âme » (*ibid.* : 124). De fait, le festival présente ballets, théâtre, opéras, musique, sur place dans le théâtre de l'Expo, mais aussi ailleurs dans Montréal. Unique en son genre jusque là, ce festival accueille 20 000 spectacles et plus d'un million de spectateurs (Warner 1990 : 333). Et pour le pouvoir de l'argent, il est lui-même inhibé, car il serait déplacé d'inciter les visiteurs à la dépense (Dupuy 1972 : 208).

L'organisation de l'espace et du temps à Expo 67 conforte cette intention de distinction. Le parc d'attraction de La Ronde se situe à l'extrémité Nord de l'Île Sainte-Hélène, séparée du

reste de l'exposition par le parc Hélène de Champlain; on y trouve aussi le Pavillon de la jeunesse<sup>9</sup>. À l'extrémité Sud, la Place des nations accueille pendant le jour les cérémonies nationales quotidiennes, avec tout le décorum requis. Mais le soir venu, elle devient une piste de danse où la jeunesse peut laisser libre cours à son énergie, quoique sous surveillance (Dupuy 1972). L'organisation de l'espace circonvient les tensions internationales — on est en pleine Guerre froide — comme le montre l'opposition entre les pavillons de l'URSS et des États-Unis, de part et d'autre du Saint-Laurent et réunis par la passerelle du Cosmos.

Si l'organisation de l'espace répond à des intentions de bienséance, le rôle de la classification n'est plus, au mieux, que fonctionnel, éclipsé par le rôle de l'organisation thématique (Rasmussen 1992 : 36). Celle-ci place l'Homme au cœur d'Expo 67. Trois thèmes (Le génie créateur de l'Homme, L'Homme à l'œuvre et L'Homme interroge l'univers) regroupent dix-sept sous-ensembles qui ponctuent l'exposition, matérialisés dans des pavillons en forme de polyèdres (par exemple : La galerie des beaux-arts, L'apprenti sorcier, L'Homme et la vie).

Cela dit, si Dupuy affirme qu'il a atteint son objectif de bienséance (Dupuy 1972), certains indices donnent à penser qu'il y a bien eu détournement identitaire : à l'occasion de « leur » exposition, les Québécois se sont *vus* passer de l'état de peuple, entité abstraite incluse dans le grand ensemble canadien, à celui de nation moderne.

## 6. Une catharsis à Expo 67?

Sur un mode jubilatoire, les visiteurs ont pu constater que le Québec était devenu, d'une part, une entité en soi (et non plus seulement un sous-ensemble du Canada) et, d'autre part, une entité moderne, pourvue de tous les attributs matériels et symboliques de la modernité. Mais précisons les termes peuple et nation. « Il n'y a pas de définition canonique du peuple, même si l'existence de certains attributs partagés (histoire, culture, localisation territoriale,

---

<sup>9</sup>. Ce pavillon était bien chaperonné d'ailleurs, puisqu'il jouxtait le Pavillon de la sécurité publique.

communauté de destin...) permet d'en repérer quelque peu les contours » (Dieckhoff 2000 : 103). Pour la nation, c'est plus clair : elle est « la synthèse (réelle/imaginaire) d'un sol et d'un peuple », pourvue d'un État et susceptible de « faire l'objet d'un consensus affectif riche de multiples nuances » (Ansart 1983 : 195). On concevra aisément que le peuple peut difficilement faire l'objet d'un consensus; en revanche il peut être le *sujet* d'un consensus, notamment en s'élevant au rang de nation.

Les Québécois présents à Expo 67 se voient dans les chefs d'œuvres d'ingénierie et d'architecture; ils cernent leurs nouveaux contours, ceux d'une province qui a su faire émerger des îles au milieu du fleuve, les bâtir, les animer et y inviter le monde entier. Ces réalisations audacieuses et à la pointe du progrès lui confèrent une image d'eux-mêmes d'autant plus flatteuse qu'on aime à la croire fidèle. Les Québécois (visiteurs et concepteurs) reconnaissent ce que les élites ont affirmé au cours des années précédentes : le Québec fait partie du concert des nations grâce à ses institutions modernes qui autorisent de telles prouesses, grâce à son économie qui peut les financer et grâce aux forces sociales qui les réalisent. On constate d'ailleurs que les souvenirs des visiteurs « récupèrent » l'Expo comme un événement exclusivement québécois, alors qu'elle était financée à 50% par les fonds fédéraux et qu'elle commémorait le centenaire de la Confédération canadienne.

En fait, on peut même dire que les Québécois se sont approprié le discours de l'élite de la Révolution tranquille en lui conférant un « corps », plus ou moins chargé d'émotions. Revenons en arrière : depuis les années 1950, « l'intelligentsia moderniste », comme l'appelle Létourneau (1992) commençait à construire un discours sur le Québec moderne, dont les « notions maîtresses [étaient] la démocratie, la modernité, le libéralisme, la participation, la planification, le développement, l'aménagement, l'affirmation du citoyen, le droit au bien-être et la promotion collective » (*ibid.* : 767). Ces thèmes s'articulent en ce qui devient un véritable discours social qui « s'arrogé le monopole de la représentation de la réalité et, ce faisant, contribue largement à faire la réalité... et l'histoire » (*ibid.* : 770). Dans un tel contexte, les visiteurs québécois de l'Expo sont éblouis (et les concepteurs grisés); non seulement ce microcosme, qui n'est pourtant qu'une version idyllique du monde, prouve par son existence les extraordinaires capacités concrètes des Québécois, mais il atteste aussi la vérité du nouveau discours en émergence : le passé est révolu, le

Canadien français n'est plus que folklorique, le Québécois moderne a pris sa place. Létourneau parle d'« amnésie libératrice » (*ibid.* : 778) dans ce processus qui a consisté à ne conserver du passé que ce qui pouvait « valoriser l'héritage commun » (*ibid.* : 779) et à écarter les stigmates incompatibles avec la nouvelle identité en cours d'affirmation. Ainsi, les concepteurs et visiteurs québécois ont éprouvé une liberté toute neuve à Expo 67.

Précisons tout cela en revenant sur la démocratie et Expo 67, ce qui permettra de cerner l'utilité de cette recherche puis d'en tracer les grandes lignes.

## **7. Expo 67, expérience démocratique**

Quels sont les moyens dont disposent les citoyens d'une démocratie pour exprimer leurs choix de société? Pour reprendre les termes de Hirschman (1970), ils ont l'alternative suivante : la « voix » ou la « sortie » (« voice » ou « exit »). Traditionnellement, l'option sortie caractérise l'économie (retrait d'un marché, retour du produit) et l'option voix, la politique (élections, référendums, manifestations, etc.). Mais le retrait peut aussi se produire en démocratie (changement de parti, abstention) et la voix se faire entendre en économie (associations de consommateurs, par exemple). Bref, en démocratie, le citoyen n'est pas à cours de moyens pour s'exprimer (même si, bien sûr, l'accès à ces moyens varie en fonction du niveau d'éducation, de revenu, etc.).

Cependant, la variété même de ces choix potentiels ne garantit pas la satisfaction qu'il en retire lorsqu'il exerce sa liberté démocratique. Une fois choisi le moyen d'expression en effet, les options qui se présentent n'offrent pas nécessairement toute la richesse souhaitée, car elles ont fait l'objet d'une sélection préalable par d'autres : les candidats en lice ont éliminé des concurrents parfois intéressants, les questions de référendums se sont dépouillées de nuances, les programmes des partis ont écarté certaines propositions, les contours des circonscriptions ont été modifiés. Finalement, les citoyens qui désirent témoigner leur loyauté au système se voient contraints de choisir entre des options expurgées (pour ou contre untel, oui ou non) qui ne peuvent pas rendre compte de toute la complexité de la vie publique. Bref, le citoyen loyal exerce une liberté qui devient, par la force des choses, simplifiée. De plus, lorsque l'on passe par l'action partisane pour faire

valoir sa version de la communauté globale, on s'oppose à d'autres versions de celle-ci : le climat est à la fission plutôt qu'à la fusion en une communauté.

Or, il se trouve que certains événements non partisans soudent la communauté : les victoires militaires et, dans les démocraties contemporaines, les victoires sportives. Toutefois, lors des jeux olympiques ou d'une coupe du monde, les citoyens ne sont que spectateurs de la prestation, même si l'on pourrait arguer que leurs encouragements ne sont pas neutres (voir Bromberger 1995). Les expositions universelles détiennent ce potentiel rassembleur, à cette différence près que les spectateurs sont des visiteurs — physiquement et symboliquement acteurs au gré de leurs parcours. Bien que dans l'espace-temps très codifié d'une exposition universelle, les visiteurs se voient proposer une version de la société dont ils ne ressortent sans doute pas indemnes, ils négocient à chaque instant cette présentation et s'approprient ce qui leur convient. Ils peuvent ainsi adhérer sans heurt à une communauté plus ou moins imaginée et qui les accueille sans réserve. Comme le résume Rydell, une exposition universelle est un « univers symbolique », à savoir :

[...] a structure of legitimation that provides meaning for social experience, placing « all collective events in a cohesive unity that includes past, present, future. With regard to the future, it establishes a common frame of reference for the projection of individual action ».

Rydell 1984 : 2, citant Berger et Luckmann (1967)

C'est précisément ce qui est advenu à Expo 67. De fait, à l'occasion d'Expo 67, Montréal hébergea un nouveau cadre de référence, microcosme où les nations, les provinces et les exposants privés présentèrent une version légitime de leur identité, figée pendant six mois dans une posture ayant reçu un agrément officiel et visant à séduire les attentes des visiteurs. Revenons sur ces termes :

- « Microcosme », car l'Expo rassembla dans un espace clos de 400 hectares, au milieu du Saint-Laurent, plus de 60 000 exposants individuels et 268 entreprises de tous les horizons, 62 nations des cinq continents (sans compter les provinces canadiennes et quelques États américains), et elle reçut 50 millions d'entrées; dans cette reconstitution du monde,

l'espace, le temps et les rapports sociaux et internationaux étaient extra-ordinaires, ils furent condensés.

- « Version légitime de leur identité », car les présentations émanaient des instances dirigeantes de ces entités publiques et privées, lesquelles présentaient une « face » qui ménageait leurs propres intentions et les attentes des visiteurs en occultant soigneusement tout ce qui pouvait déstabiliser l'interaction.

- « Agrément officiel », puisque chaque présentation devait se conformer à un cadre juridique précis (tenant au recrutement, à la construction, aux assurances, etc.) et à la bienséance : les présentations devaient être « de bon goût » (Dupuy 1972).

Chaque présentation se matérialisait dans un pavillon, des objets et des textes qui dressaient un portrait global de l'exposant et qui, du fait de leur mise en exposition, acquéraient une autorité. Ainsi l'identité d'une communauté nationale se trouvait « précipitée » dans des textes et des objets désignés au consensus.

Parallèlement, les visiteurs venaient avec des attentes, plus ou moins précises, qui ne coïncidaient pas nécessairement avec les intentions des organisateurs. À cette époque, qui n'est que le début de l'ère télévisuelle, on en est encore à rêver le monde extérieur. Les témoignages des visiteurs révèlent un véritable enchantement, qui donne à croire que s'est produit à l'Expo quelque chose de magique. Il y a d'ailleurs de quoi s'émerveiller devant (et dans) ce microcosme artificiel qui fournit un texte aux communautés imaginées : le Québec, le Canada, le monde. L'artifice (codifié, bienséant) s'offre dans une réalité jubilatoire, propice à la convivialité. L'Expo constitue un terrain d'entente, au sens propre, où s'atténuent les inégalités. Il y a bien eu, chez les Québécois, une mise en fête des contenus politiques. Elle a peut-être connu son acmé lors du discours historique du général de Gaulle au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal (24 juillet) (voir de Gaulle 1970 : 191), mais elle ne se réduit pas à la liesse qui s'en est suivie dans une partie de l'opinion québécoise.

Tout au long de l'Expo (mai à octobre), des Québécois ont parcouru une présentation du monde pour laquelle les exposants avaient déployé tous leurs atours, matériels et

symboliques, servis par la fine pointe de la technologie et du marketing. L'ensemble procurait aux visiteurs le sentiment de pouvoir saisir, synthétiser les présentations — malgré les files d'attente. On apprécie les contenus, mais c'est surtout le fait de pouvoir y accéder qui est grisant. Et la satisfaction que l'on en retire est accrue du fait qu'elle n'est pas menacée : contrairement au partage d'une entité matérielle dont le nombre de parts réduit la taille des portions, la joie partagée crée la communauté, vivante et dense. La Révolution tranquille, achevée techniquement en 1966 avec le changement de gouvernement, prenait corps : on avait sous les yeux la preuve de l'existence d'un État québécois affranchi et créatif. Et par une efficace circulation du sens, l'appropriation symbolique (ce terme sera défini dans le chapitre suivant), on s'imprégnait soi-même de cette richesse.

C'est pourquoi Expo 67 a bousculé l'analyse habituelle des expositions universelles selon laquelle les profits réels et symboliques reviennent aux élites (voir Benedict 1983, Rydell 1984, Findling 1990, Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992). Car cette lecture critique élude l'aura de l'exposition, ou bien elle en prend acte sans l'analyser. Comment faire autrement, d'ailleurs, lorsque l'on se penche sur des événements éloignés dans le temps, en utilisant des archives, des documents iconographiques et quand les témoignages ne sont pas envisageables? L'aura d'Expo 67 transcende les classes sociales et échoit à chacun, lui conférant la force d'apprécier les présentations sans en être captif. C'est du moins ce qu'indiquent les témoignages : forts de leur ravissement, les visiteurs passaient d'une présentation à l'autre en se sentant tout à fait libres de l'apprécier ou non et ils se sentaient grandis d'une telle liberté. Cette sensation nouvelle leur a conféré une nouvelle image d'eux-mêmes, l'évidence d'une nouvelle identité collective de Québécois.

## **8. Utilité de la recherche**

Cette recherche facilitera la compréhension historique du clivage entre les deux êtres collectifs qui, d'après Létourneau (1992) se sont succédé au cours de cette période, le Canadien français et le Québécois « moderne ». En effet, elle montre, d'une part, comment s'est élaboré le portrait officiel du Québec et en quoi il consistait; et, d'autre part, quel portrait du Québec ont façonné les visiteurs québécois. Mais elle contribuera aussi à

démythifier le rôle du général de Gaulle : l'Expo 67, qui servait de contexte (et de prétexte) à son éclat, a aussi exercé un rôle historique. En somme ce travail aide à décrypter cette période pour qu'elle relève un peu plus de l'histoire et un peu moins de la légende.

Du point de vue conceptuel, ce travail enrichit la notion d'identité nationale. En effet, l'identité nationale est généralement considérée dans sa caractéristique première, comme un processus toujours mouvant. Ici, une partie de l'analyse porte sur son portrait officiel, arrêté dans le temps et l'espace, ce qui contraste avec l'habituelle « relativité » de l'identité nationale et permet de scruter plus précisément ses ressorts. Par ricochet, cette recherche abonde dans le sens d'une définition « interactionniste » du concept de culture politique dans lequel s'inscrit celui d'identité nationale. Car nous verrons que les lecteurs de l'identité nationale exposée ne font pas que réagir au texte proposé, ils modulent et se réapproprient en retour, sur place ou plus tard, l'objet culturel en question.

L'apport théorique est lié à l'aspect conceptuel mentionné ci-dessus. Ce travail participera à une redéfinition de la césure entre *high* et *low politics* — pour peu qu'elle subsiste dans le nouvel ordre mondial des années 1990 et suivantes. Depuis la chute du mur de Berlin en effet, il semble moins justifié d'accorder le primat théorique aux recherches sur la défense. En revanche, de récentes recherches en sociologie et en science politique soulignent la part des affects dans la vie politique, chez le personnel politique comme chez les citoyens « ordinaires »; ce travail s'inscrit dans cette veine. Il espère montrer que les affects sont loin de rester neutres dans le processus d'édification identitaire, mais qu'ils impriment un sens crucial à cette édification. La tendance actuelle est à réhabiliter le poids du « non-rationnel » dans la hiérarchie des valeurs théoriques en science politique et ce travail espère ajouter sa pierre.

Bien sûr, cette recherche s'accompagne de limites d'ordre historique et méthodologique qui seront détaillées au fil du texte, mais que l'on peut déjà résumer. Elle n'aborde qu'un aspect d'Expo 67, sa contribution dans l'explication du passage d'un grand récit collectif à un autre, alors que l'Expo recèle sans aucun doute de nombreux autres événements identitaires, dont certains peuvent contredire ce que je montre ici, par exemple les permanences plutôt que les changements, ou l'affirmation identitaire canadienne. Plusieurs thèses pourraient s'écrire sur les enjeux de genre, les minorités (notamment autochtones), la

science à Expo 67; ce ne sera pas le propos de ces pages. Elles ne rendront pas compte des représentations des Québécois d'héritage non canadien-français, qui ont pourtant visité eux aussi l'Expo. Cette thèse ne pourra pas décortiquer non plus tout le changement qui s'est opéré dans la mémoire collective québécoise quant au statut de l'Expo qui, de canadienne, est devenue québécoise, puisqu'il faudrait pour cela entreprendre une analyse historique sur une longue période. Les sources disponibles sont si nombreuses qu'il a fallu opérer des choix pratiques : outre les dizaines de mètres de rayonnages d'archives non classées qui subsistent aux Archives nationales du Québec et du Canada, j'ai écarté l'énorme corpus que constituent les archives des médias de l'époque : films, émissions radiophoniques et télévisées, lettres aux lecteurs dans les journaux. Ces sources pourront être compulsées dans des travaux ultérieurs. Quant aux sources retenues dans ce travail (et que nous détaillerons dans le chapitre méthodologique), elles souffrent du temps écoulé : certains textes ont disparu ou ont subi le couperet des archivistes, la reconstitution du pavillon du Québec à l'aide de photos et de témoignages n'est que partielle, les témoins enjolivent peut-être le passé.

Quoi qu'il en soit, l'Expo a diffusé un discours et la présentation québécoise aussi, à l'instar de chaque présentation nationale ou privée; le discours québécois a contribué au discours social de la technocratie, par le biais de la présentation québécoise et à travers l'exposition entière. Par ailleurs, l'Expo ne s'est pas contentée de véhiculer la vision des élites, mais elle a offert l'occasion d'exprimer la liesse collective, qui a façonné le discours social encore dominant aujourd'hui. L'Expo peut ainsi fournir un laboratoire original et exceptionnel pour illustrer ce passage d'un récit à l'autre, non pas en comparant deux récits en diachronie, mais en analysant leur coexistence en synchronie.

\*

La démonstration s'organise comme ceci : un état de la question fixe le cadre théorique de l'identité nationale comme processus rationnel et affectif, plus ou moins instrumentalisé par l'État et les citoyens (Chapitre 1). Le chapitre 2 décrit les expositions universelles, leur évolution, leurs fonctions et les moyens qu'elles se donnent pour atteindre leurs objectifs, le tout dans la perspective des enjeux identitaires. Le chapitre 3 synthétise la problématique et présentera la méthode de travail utilisée, triangulation méthodologique qui recourt aux

archives, aux entrevues et aux *focus groups*. Les chapitres suivants présentent ce qu'il est convenu d'appeler les résultats de recherche : une description historique et critique d'Expo 67 (chapitre 4) et du pavillon du Québec (chapitre 5); l'analyse du portrait officiel du Québec au pavillon (chapitre 6); la mise en évidence d'un nouveau portrait « populaire » du Québec (chapitre 7). Un épilogue place l'identité du Québec à Expo 67 dans la perspective des années suivantes (chapitre 8). Comme il se doit, le dernier chapitre conclut le tout.

# Chapitre 1 — L'identité nationale entre rationalité et imaginaires

Une recherche sur l'identité nationale du Québec s'inscrit tout d'abord dans la littérature sur les nations, le nationalisme, l'ethnicité, l'identité, la culture, l'imaginaire national, toutes notions voisines et souvent utilisées comme de quasi-synonymes. Le foisonnement des analyses sur ces sujets depuis la Seconde Guerre mondiale fait de toute tentative de synthèse une gageure, à laquelle se sont pourtant risqués plusieurs auteurs; parmi les plus récents figurent Poutignat et Streiff-Fénart (1995), Elbaz et Helly (1995), Rajchman (1995), Elbaz, Fortin et Laforest (1996), Birnbaum (1997), Helly (1997), Thiesse (1999), Dieckhoff (2000). Ces auteurs construisent leur synthèse différemment, mais tous considèrent l'identité nationale comme un processus, porteur d'enjeux caractéristiques de l'époque moderne, et façonné par l'intrication des rôles entre acteurs « rationnels » (personnes physiques ou morales, notamment par le biais de l'État et de la modernisation économique) et les imaginaires collectifs. Le défi consiste à savoir de quelle manière et dans quelles proportions ces rôles s'exercent : qui construit l'identité nationale, quand, comment, pourquoi, pour quoi et pour combien de temps.

La démarche suivie ici s'inspire de Dion (1987), qui explique comment saisir le réel :

Le réel peut s'appréhender suivant trois angles différents : en considérant les interventions des acteurs sur le substrat matériel et social pour le transformer en normes, organisations et institutions, en examinant les études des analystes œuvrant dans les différentes disciplines ou, enfin, en scrutant les représentations symboliques des créateurs de l'imaginaire et des diverses catégories d'éveilleurs d'opinion.

Dion 1987 : 154

À cette étape-ci du travail, il s'agit d'examiner « les études des analystes » de l'identité nationale pour en recenser les soubassements théoriques. La recherche suivra les deux autres angles : « interventions des acteurs sur le substrat matériel et social » et « représentations des créateurs de l'imaginaire ». Dans ce travail visant à montrer qu'une

nouvelle identité québécoise a « pris corps » à Expo 67, la dichotomie entre interventions « rationnelles » (ou rationalité) et imaginaire servira souvent de fil directeur — bien qu’une telle opposition soit sujette à caution, comme nous le voyons ci-dessous et plus loin dans le chapitre.

Il est donc utile de préciser d’emblée ce que recouvrent ces termes avant de présenter le cadre théorique. Par rationalité, on entendra ici un ensemble de conduites visant des fins et élaborant des moyens pour les atteindre (comme le choix de nationaliser l’électricité au Québec pour accéder à l’indépendance énergétique). Je ne postule pas ici que l’acteur puisse agir de façon strictement rationnelle, en connaissant parfaitement les tenants et aboutissants de ses choix; mais ce concept est utile du point de vue rhétorique, dès lors qu’on veut, par contraste, mettre en évidence des comportements et des attitudes qui relèvent du « non-rationnel »; on parlera plutôt d’imaginaire, et ensuite, plus précisément, d’affect (qui sera défini plus loin). L’imaginaire sera compris comme un ensemble de représentations tenues pour vraies et qui permettent à l’individu d’intelliger la société et d’y agir.

Quant à l’imaginaire collectif, il est : « le produit de l’ensemble des démarches symboliques par lesquelles une société se donne des repères pour s’ancrer dans l’espace et dans le temps, pour rendre possible la communication entre ses membres et pour se situer par rapport aux autres sociétés » (Bouchard 2000 : 14). Il englobe la « culture nationale », à savoir « cette partie de l’imaginaire collectif (produit par des pratiques discursives) qui se donne comme cadre officiel d’intégration symbolique de l’ensemble de la collectivité », que les élites s’emploient à affirmer (*ibid.* : 29). Les pratiques discursives qui tissent, modulent, réorientent ou martèlent les imaginaires sont le fait d’individus détenant un certain pouvoir dans la société; outre le personnel strictement politique, s’affairent aussi intellectuels, scientifiques, artistes, religieux, syndicalistes qui diffusent leurs « vérités » devenues repères (d’adhésion ou de répulsion) pour tous, avant que d’autres ne les supplantent.

On voit déjà que la dichotomie rationnel-imaginaire, quoique utile en rhétorique, constitue un artifice : d’une part, les imaginaires (par exemple, la supériorité ou l’infériorité raciale ou nationale), peuvent faire l’objet de joutes qui se légitiment par le recours à la rationalité;

d'autre part, les actions dites rationnelles (candidatures, choix de priorités budgétaires, entrées en guerre) reposent sur des certitudes qui ressortissent plus à la « vérité » construite qu'à la « réalité » objective, comme l'attestent les sursauts des oppositions. C'est d'ailleurs sur cette marge étroite et instable que se fonde, dans ce travail, la dichotomie rhétorique entre l'identité comme acteur et l'identité comme produit de l'histoire.

Quoi qu'il en soit, réfléchir sur l'identité du Québec à Expo 67 suppose que l'on rappelle les grandes lignes des recherches sur l'identité nationale en général, puis sur le Québec. Ce cadre dressé, j'expliquerai en quoi, au cœur des imaginaires, il faut compter avec les affects lorsque l'on s'intéresse à l'identité. Et dans un troisième temps, je proposerai une définition opératoire de l'identité nationale.

## **1.1 Grandes lignes de la recherche sur l'identité nationale**

La littérature sur ce thème est si vaste que Poutignat et Streiff-Fénart n'hésitent pas à y voir un nouveau paradigme des sciences sociales (1995 : 30)<sup>10</sup>. La distinction entre un nationalisme « civique » ou territorial, à la Renan, et un nationalisme « ethnique » ou généalogique, prôné par Fichte, a longtemps servi de repère, relayée par Weber qui la nuance cependant en soulignant le caractère subjectif de l'ethnie. Malgré sa pérennisation chez Dumont (1991), cette opposition s'est presque dissoute dans la littérature à la suite de l'apport du marxisme qui voit le nationalisme comme une idéologie instrumentale aux mains des classes bourgeoises ou capitalistes. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les thèses sur les fondements de l'identité nationale dans la nation moderne se multiplient et peuvent se regrouper, schématiquement, en deux tendances qui recouvrent peu ou prou la dichotomie rationnel-imaginaire : celle qui considère l'identité nationale (ou le nationalisme, ou l'ethnicité, selon le lexique des auteurs) comme une variable dépendante de la modernisation dont le *summum* est assimilé à l'émergence de l'État-nation — tendance « étatiste », dominante dans les années 1960 et 1970, puis à nouveau très

---

<sup>10</sup>. Pour éviter les redondances, j'ai retenu dans cette présentation nécessairement partielle les ouvrages qui m'ont semblé apporter une contribution particulièrement originale et utile pour mon travail. Pour un traitement vraiment érudit de la question, on pourra consulter Elbaz, Fortin et Laforest (1996), Birnbaum (1997), Bouchard et Lamonde (1997), Helly (1997).

développée avec les années 1990; et celle qui voit la conscience d'une identité nationale comme un facteur de la modernisation — tendance « cognitiviste », dominante dans les années 1980, mais qui perdure aujourd'hui. Bien sûr, les auteurs sont plus nuancés et admettent une réciprocité des phénomènes, mais je les classe selon qu'ils insistent plus ou moins sur l'une ou l'autre tendance.

Parmi les recherches « étatistes » qui envisagent l'identité nationale comme un produit de l'émergence de l'État moderne, l'ouvrage marquant de l'après-guerre est celui de Deutsch (1953) : il relève l'importance des communications de masse, développées à la faveur de l'industrialisation, qui intensifient les interactions dans la communauté, grâce à l'alphabétisation notamment, et permettent à la population de s'homogénéiser culturellement. Cette version de la construction de la nation s'insère dans la mouvance du développementalisme qui établit un parallèle entre la modernisation économique et le « développement » politique, la démocratie étant l'aboutissement de cette évolution. Plusieurs auteurs soutiendront ensuite que « l'invention de la nation politique [survient] dans l'économie-monde capitaliste » (Elbaz et Helly 1996b : 16). Un ouvrage majeur sur ce point de vue est sans doute Hobsbawm (1992) pour qui l'un des deux facteurs transformant la communauté en nation est la rivalité entre États aiguisée par le développement capitaliste au XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis plusieurs années déjà, Bourdieu et ses émules avaient décrypté le rôle de l'État, synthétisé ainsi : « l'État concentre l'information, la traite et la redistribue. [...] À travers les systèmes de classement (selon l'âge et le sexe notamment) qui sont inscrits dans le droit, les procédures bureaucratiques, les structures scolaires et les rituels sociaux [...], l'État façonne les structures mentales et impose les principes de vision et de division commun, des formes de pensée [...], contribuant par là à construire ce que l'on désigne communément comme l'identité nationale » (Bourdieu 1993 : 54).

Dans le même esprit, Giddens (1985), Breuilly (1993), Schnapper (1994) et Tilly (1996) affirment que l'État crée la nation. Schnapper fait le pari qu'on peut caractériser « la nation démocratique, par l'ambition, [...] jamais pleinement réalisée, de créer une société politique en transcendant par la citoyenneté les enracinements concrets et fidélités particulières » (1994 : 178). Pour elle, donc, l'identité nationale transcende les allégeances préalables et c'est l'État qui effectue cette transition, car lui seul peut surmonter les différences et

conflits internes, lui seul peut créer une identité telle que l'on accepte de mourir pour la défendre. En somme, l'identité nationale est — et doit être — quasi synonyme de citoyenneté. Tilly (1996) montre lui aussi que l'État fabrique la nation et son identité en imposant un modèle de citoyen, grâce au marché qu'il régule, au droit qu'il génère et aux guerres qu'il entreprend. C'est surtout le service militaire qui a été longtemps le facteur discriminant de citoyenneté, créant un corps physique associé au corps mythique de la patrie. Cette association corps physique-corps mythique rappelle s'il en était besoin le caractère ambivalent de l'identité nationale : indéniable parce que inscrite dans les corps et imaginaire parce que sujette à adhésion.

Mais la tendance « cognitiviste » vient nuancer cette approche : sans nier que la prospérité permet à l'État de se développer et d'imposer sa version de l'identité nationale, notamment par le biais du monopole de l'éducation (Gellner 1989), de nombreux auteurs assignent à la conscience d'une appartenance commune un rôle essentiel. C'est, par exemple, l'autre facteur décisif « isolé » par Hobsbawm (1992) : l'émergence de la notion de patrie au XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la levée de masse de Valmy<sup>11</sup>. L'identité nationale repose aussi sur l'imaginaire, comme le démontre Anderson (1983). Les « vraies » communautés n'existent pas, elles ne sont qu'imaginées au départ, puis elles se « précipitent » sous l'effet du développement de l'imprimé. La perception du temps se modifiant avec l'accès à la modernité (il s'objective et devient linéaire), les individus réorientent leurs croyances et se tournent vers une « communauté de locuteurs » (*ibid.* : 55) qu'ils imaginent à travers la diffusion des écrits. La technologie et le capitalisme de l'imprimé accélèrent le phénomène relayé ensuite par l'État qui cartographie la communauté.

Fernand Dumont abonde dans le même sens, quoique dans des termes différents : « sans être liés les uns aux autres par des relations concrètes, les individus se reconnaissent dans une identité commune à certains signes et symboles » (1993 : 16). « Un cran de plus est franchi lorsque intervient le discours : des idéologies disent la nation, en décrivent les traits, la distinguent des autres nations, dénoncent les périls qui les guettent » (*ibid.* : 15); l'intervention de l'État appuiera et ensuite définira ce qui deviendra une « référence ».

---

<sup>11</sup>. Bataille qui se solda par la victoire des volontaires français contre les soldats de métier prussiens le 20 septembre 1792.

À la tendance « cognitiviste » se greffe aussi l'interprétation des fondements ethniques de l'identité nationale. Entamée par Geertz (1963) qui a postulé le caractère « primordial » des liens reposant sur le sang, les ressemblances physiques, la langue et les coutumes, cette interprétation primordialiste doit aujourd'hui beaucoup à Smith (1981, 1983, 1991) pour qui la nation se distingue de l'État, ensemble d'institutions publiques distinctes des institutions sociales (1991 : 15). La nation peut se définir comme une population partageant une identité, antérieure à l'État, qui s'appuie sur un territoire historique, des mythes et souvenirs communs, une culture de masse commune, des droits et devoirs communs, une économie commune. C'est cette identité nationale qui définit le territoire, les ressources et leur allocation, le personnel politique et qui permet aux individus de se socialiser comme citoyens.

Dans le même esprit que Smith, Thiesse affirme que : « la véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de le prouver. [...] La nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction » (1999 : 11 et 14). Cette fiction se compose des éléments suivants :

[U]ne histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts-lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles — hymne et drapeau — et des identifications pittoresques — costume, spécialités culinaires ou animal emblématique.

Thiesse 1999 : 14

Bien sûr, la modernité économique et sociale joue un rôle dans l'affirmation de la nation, mais « un espace économique n'engendre pas *ipso facto* un sentiment d'identité commune parmi les individus qui y participent. [La nation] est un idéal, une instance protectrice, donnée pour supérieure aux solidarités résultant d'autres identités » (*ibid.* : 16) et qui motive voire légitime l'action politique.

De même, Dieckhoff attribue la naissance des nations à une culture commune (coutumes, habitudes, mémoires, croyances) (2000 : 44) qui exerce une double fonction stratégique :

l'attestation de « l'existence du peuple en lui conférant un semblant d'unité "primordiale" » et la contestation de l'immersion dans l'autre, dominant (*ibid.* : 47). Cette culture n'est pas nécessairement une « haute culture, servie par des lettrés », mais peut être « une culture dans un sens restreint » (*ibid.* : 45); du moment qu'elle fait l'objet d'une affirmation-contestation, et bien qu'elle relève du mythe, elle devient le germe potentiel (et efficace) d'une nation (*ibid.* : 48).

Enfin, deux auteurs concilient explicitement les tendances étatiste et cognitiviste en soulignant l'interaction entre l'État et les pratiques discursives, Charles Taylor et Gérard Bouchard. Taylor analyse la définition de soi : il sonde les enjeux des tensions entre identités individuelles et identités collectives et nationales. Les individus recherchent une identité de groupe qui leur fournisse une reconnaissance et le groupe constitué s'appuie sur son identité pour agir dans l'histoire (1992, 1996 : 352). C'est ainsi que non seulement les nations cherchent à se doter d'un État, mais les États, pour demeurer viables, cherchent à créer un sentiment d'appartenance commune (1996 : 354). Cette double quête remet en cause, aujourd'hui, les assises de l'État-nation, car la reconnaissance de la dignité de chaque identité exacerbe les différences de tous.

Au sujet des cultures nationales du nouveau monde, Bouchard décompose le fonctionnement des pratiques discursives. Celles-ci furent façonnées par les élites dès qu'elles « commencèrent à se percevoir comme appartenant à une société autre, distincte de la mère patrie » (2000 : 29). Puis, lorsque s'installent les conditions matérielles permettant de diffuser un discours, elles s'emploient à définir une identité collective, « des traits, des valeurs, des symboles, des images de soi et des autres », puis se donnent un patrimoine intellectuel, esthétique, et coutumier. Elles formulent des utopies pour esquisser un avenir exaltant, et la culture savante s'emploie à « établir la légitimité de la nation » (*ibid.* : 30-33). Ce sont donc des démarches discursives qui créent la nation, au prix de « stratégies, [...] ruses, [...] parades [et] subterfuges » qui visent à maintenir « une apparence de cohésion dans l'imaginaire collectif » (*ibid.* : 35).

On le voit, l'approche étatiste et l'approche cognitiviste se complètent, puisqu'elle reproduisent la spirale d'interactions entre l'action « rationnelle » (par le biais des élites) et la force des imaginaires portés par des discours. Il est intéressant à ce stade de présenter la

vision transversale de Barth (1995 [1969]), qui permet de synthétiser la problématique de l'identité en dépassant l'opposition rationnel-imaginaire. L'idée essentielle de Barth est que ce sont moins les contenus culturels communs qui sont un facteur de l'action des « ethnies » que les frontières entretenues ou adoptées par celles-ci. Sur cette base, Poutignat et Streiff-Fénart définissent en quatre points la problématique de l'ethnicité, tout à fait transposable pour l'identité nationale :

— Le problème de l'attribution catégorielle par laquelle les acteurs *s'identifient et sont identifiés par les autres*.

— Le problème des frontières du groupe qui servent de base à la *dichotomisation Nous/Eux*.

— Le problème de la fixation des symboles identitaires qui fondent la croyance en *l'origine commune*.

— Le problème de la saillance qui recouvre l'ensemble des processus par lesquels les traits ethniques sont *mis en relief* dans l'interaction sociale.

Poutignat et Streiff-Fénart (1995 : 154, italiques des auteurs)

À l'instar des auteurs précédemment cités, Poutignat et Streiff-Fénart précisent que ces enjeux — catégories, frontières, symboles et saillances — ne sont pas immuables, mais fluctuent pour préserver à la société concernée son caractère de communauté. Ils sont donc tout à la fois facteurs et produits de l'histoire. Ces quatre enjeux feront partie de la problématique articulée dans ce travail. Mais dans l'immédiat, il est temps d'aborder les analyses sur l'histoire du Québec moderne.

## **1.2 Principales thèses sur la formation de l'identité du Québec**

Il y a consensus quant à la transition de l'identité du Québec dans les années soixante vers la modernité, à la faveur de la Révolution tranquille; c'est ce qu'indiquent, entre autres, Bourque et Frenette (1970), Latouche (1974), Bergeron et Pelletier (1980), Hudon (1980), Dion (1987), Létourneau (1992, 1995), McRoberts (1996), Rioux (1990), Linteau *et al.* (1986), Daigle et Rocher (1992), Dumont (1993), Bouchard et Lamonde (1997), Bariteau (1998), Bouchard (2000), etc. Mais le consensus ne va pas jusqu'à porter sur les modalités

de cette transition : l'accès du Québec à la modernité a-t-il été lent ou brutal? En soulevant cette question, les auteurs indiquent leur compréhension de la modernité (phénomène économique, institutionnel, discursif) et s'interrogent à leur tour sur l'interaction du rationnel et de l'imaginaire dans ce processus. En d'autres termes, ils se demandent comment ont interagi les imaginaires et les progrès matériels et institutionnels pour que le Québec devienne « de toute évidence » une nation moderne.

Compte tenu du relatif consensus sur la transition de l'identité nationale du Québec dans les années soixante, le propos s'organisera autour de l'axe épistémologique explication-interprétation (qui calque en fait le couple étatisme-cognitivism utilisé plus haut) : en effet, la réflexion sur l'identité du Québec se partage entre l'explication qui repose sur une vision « réaliste » de la société, mue par des facteurs unitaires, et l'interprétation, qui porte sur le sens, le poids social des réalités, plus que sur leurs contours exacts et leurs ressorts. Les tenants de l'explication (économique ou politique) considèrent l'évolution de l'identité nationale comme solidaire de l'évolution concrète du Québec, alors que les tenants de l'interprétation, sans nier cette assertion, voient surtout l'identité nationale comme un phénomène cognitif, acteur de l'histoire.

### **1.2.1 Explications économiques et politiques**

En amont de la Révolution tranquille et la même année que l'ouvrage de Deutsch, les *Essais sur le Québec contemporain* (Falardeau 1953) se situent sur l'axe développement-identité. Toutefois, il ne s'agit pas d'établir si la culture nationale est la résultante du développement, mais si elle a freiné ou non celui-ci. L'ouvrage est un jalon essentiel dans l'analyse de l'identité du Québec parce qu'il vise à démontrer que le retard constaté ne peut être attribué à des traits culturels, mais plutôt à des facteurs géographiques et économiques. L'article de Faucher et Lamontagne distingue un tournant dans le développement autour de 1911 (1953 : 30); avant cette période, la croissance était lente parce que l'industrialisation reposait essentiellement sur la production d'acier. Or, le Québec était dépourvu de matières premières indispensables à une telle production et sa démographie l'obligeait à maintenir une agriculture proportionnellement importante dans l'économie. Mais dès que l'industrialisation a évolué vers la production d'aluminium et de pulpe de bois (industries requérant beaucoup d'électricité à faible coût — avantageant ainsi les producteurs

d'hydroélectricité), le Québec a entamé un rapide développement marqué par un bond à partir de 1939. Non seulement l'industrialisation n'a pas été soudaine, récapitule Falardeau (*ibid.* : 239), mais elle ne s'est pas imposée aux Canadiens français, ni accomplie malgré eux. Ainsi, si cet ouvrage n'éclaire que par défaut la germination de la nouvelle identité du Québec, il montre que la modernité économique a commencé bien avant la Révolution tranquille.

À l'issue de la Révolution tranquille, le concept d'« idéologie de rattrapage », introduit par Rioux (1968), condense les certitudes que cette époque a marqué un tournant décisif. Dans cette optique, Bourque et Frenette (1970) affirment que la Révolution tranquille traduit un accès brutal à la modernité, comme l'atteste l'augmentation marquée des dépenses budgétaires dans les années 1960-1965. Mais quelques années plus tard, Latouche bouscule les certitudes en affirmant que :

Si la Révolution tranquille a été marquée [...] par une augmentation considérable des capacités financières de l'État québécois et par un rôle accru des dépenses gouvernementales dans l'activité économique, cette Révolution tranquille ne peut toutefois être considérée comme le facteur décisif de la réorientation des priorités gouvernementales survenue entre 1945 et 1960.

Latouche 1974 : 525

Bien que l'analyse des dépenses budgétaires entre 1945 et 1970 montre une « certaine rupture » en 1960 (*ibid.* : 534) dans la répartition du budget, elle montre néanmoins que « la période 1945-50 [a été] plus importante que la période 1960-5 pour expliquer les changements de priorités de l'État québécois » (*ibid.*). La Révolution tranquille n'aurait donc qu'accélééré les orientations politiques préalables qui jetèrent « les bases du Québec moderne » (*ibid.* : 535). En cela, il rejoint les conclusions de Linteau *et al.* (1986) pour qui en réalité, cette période n'a vu que s'amplifier des tendances déjà installées. Toutefois Latouche concède que « le budget ne dit pas tout sur le rôle de l'État » (*ibid.* : 528), ce qui tempère son affirmation implicite selon laquelle la Révolution tranquille n'a pas eu lieu. C'est autour de cette nuance que se situe Pelletier (1992), selon qui il y a eu continuité économique mais rupture politique.

Aujourd'hui, les chercheurs s'accordent sur le caractère progressif de la modernisation économique, malgré une tendance du « grand récit collectif » (expression de Létourneau 1992) à mythifier cette période comme celle d'une soudaine prospérité.

Du côté politique, c'est la rupture qui fait l'objet d'un consensus, même si Bouchard (2000) et avant lui Hamelin (1981) et Linteau *et al.* (1986) rappellent que les années précédentes ont tout de même préparé le terrain au changement (interventionnisme de l'État, ascension d'une bourgeoisie francophone). L'avènement de Jean Lesage, chef du parti libéral, en juin 1960, marque un changement institutionnel : transformation du système éducatif et socio-sanitaire, nationalisation de l'électricité, création d'organismes qui canalisent l'épargne et financent les réformes. Très tôt, Rocher (1973) souligne la radicalité du changement institutionnel, qui se prolonge dans la culture. D'après Hudon, on est passé « de l'ancien au nouveau régime » (1980 : 266), et d'après Pelletier, de l'anti-étatisme à l'étatisme : « la révolution tranquille provoque une [...] nouvelle division institutionnelle du travail. [La division antérieure entre] l'église, le pouvoir économique, l'État fédéral et le pouvoir politique québécois va se transformer radicalement au profit de l'État québécois » (1992 : 614). Balthazar, Bélanger et Mace (1993) apportent de l'eau au moulin :

L'arrivée au pouvoir du gouvernement Lesage en 1960 a marqué profondément l'évolution de l'histoire politique du Québec. L'ouverture au monde et les germes de modernisation qui existaient déjà dans la société québécoise ont favorisé une transformation des structures sociétales du Québec. À l'échelle de la planète, aucune autre société n'a subi de changements aussi profonds en un laps de temps aussi court.

Balthazar, Bélanger et Mace (1993 : 13-14)

L'approche explicative montre que le façonnement de l'identité du Québec relève de la politique de la croissance économique et du développement institutionnel. L'identité nationale serait donc le produit d'actions rationnelles. Mais d'après les recherches plus interprétatives, l'évolution de l'identité du Québec n'est pas qu'un produit de l'évolution concrète du Québec, elle en est largement l'instigatrice.

### 1.2.2 Interprétations — La force du discours

Les auteurs présentés ci-dessous considèrent tous l'identité comme un processus éminemment discursif. Mais ils adhèrent plus ou moins à l'interprétation d'une transition radicale de l'identité québécoise au cours des années soixante; selon les auteurs, affirmer cette transition est inepte, exagéré ou justifié.

En s'appuyant sur Louis Dumont, Richard Handler (1984) rappelle que la nation moderne définie par le discours occidental est simultanément une collectivité d'individus et un individu collectif et qu'il ne peut y avoir ni continuité palpable de l'identité nationale ni rupture identitaire, puisque l'identité est en perpétuelle évolution. Handler s'intéresse à la façon dont le Québec a objectivé sa culture en construisant une « tradition » et un « changement », opération qu'il considère comme vaine. Il montre, contre Smith (1983) qui défend la notion de processus de continuité culturelle, donc sa pérennité, que la culture n'existe pas dans la réalité, qu'elle n'est pas une *chose* et qu'il ne peut donc pas y avoir de réponse « vraie » à la question : « Qu'est-ce que la culture québécoise? » (Handler 1984 : 63). Une culture ne peut être définie que par les points de vue particuliers de ceux qui créent et « agissent » la culture, points de vue qui sont variés et en constante évolution, ce qui se répercute sur la construction d'une « tradition » et d'un « changement ». Elle est sémiotique en ce sens qu'elle réinvente perpétuellement le présent et personne ne peut dire quelle est la culture *authentique* (*ibid.* : 63-64) ni depuis quand elle existe. On ne peut donc qu'*être* sa culture, ce qui ôte tout fondement au débat rupture/continuité de l'identité nationale.

Robin quant à elle (1990, 1996), n'insiste pas sur la rupture, mais plutôt sur la continuité, que prend en charge le « roman mémoriel ». Celui-ci se définit comme un processus :

[...] par lequel un individu, un groupe ou une société pense son passé en le modifiant, le déplaçant, le déformant, s'inventant des souvenirs, un passé glorieux, des ancêtres, des filiations, des généalogies, ou, au contraire, luttant pour l'exactitude factuelle, pour la restitution de l'événement ou sa résurrection. [Le contenu qu'il véhicule est un] ensemble de textes, de rites, de codes symboliques, d'images et de représentations où se mêlent [...] l'analyse des réalités sociales du passé, des commentaires, des jugements stéréotypés ou non, des souvenirs réels ou racontés, des souvenirs écrans, du

mythe, de l'idéologique et de l'activation d'images culturelles ou de syntagmes lus, entendus, qui viennent s'agglutiner à l'analyse.

Robin 1990 : 48

Ce roman mémoriel circule entre les quatre types de mémoire repérés par Robin (*ibid.* : 57-58) : la mémoire nationale (la fondation nationale, les héros, etc.), la mémoire savante (caractérisée par sa temporalité chronologique, sa conscience critique), la mémoire collective (plus localisée, mais épique, comme la mémoire nationale) et la mémoire culturelle (floue et potentielle surtout). Ces concepts lui permettent de constater qu'en dépit des soi-disant ruptures sociopolitiques du dernier demi-siècle, le Québec reste fasciné par sa souche (1996), par son identité ethnique. Cette fascination n'est cependant jamais exprimée clairement; elle fait surface, comme une trace à l'occasion de lapsus, d'actes manqués, qui apparaissent dans les lettres aux lecteurs, tribunes téléphoniques et conversations. Cette lecture de la société québécoise laisse donc à penser que la modernité du Québec resterait empreinte de reliquats « traditionnels », ce qui accrédite l'hypothèse que l'identité nationale est en partie détachée de l'évolution matérielle.

C'est d'ailleurs ce que démontre Fortin (1996) : il n'y a pas eu de rupture globale de la société, mais « les critères et le lieu de la modernité se sont déplacés » (*ibid.* : 24). Alors que dans les années 1950 la typologie temporelle tradition/modernité recoupe la typologie spatiale rural/urbain, pendant les années 1960, ce sont les classes sociales qui sont devenues le lieu et le critère de la modernité; ensuite les lignes de partage se sont brouillées et en fin de compte, il devient impossible de marquer le seuil entre deux époques : « la modernité "n'annule" pas la tradition, elle semble plutôt l'intégrer, la réinterpréter » (*ibid.* : 24-25).

Cela dit, certains auteurs affirment que le Québec a connu une transition radicale de son identité, au premier chef Dion (1987), qui caractérise la période de la Révolution tranquille comme un « noyau dur » (*ibid.* : 147), comme une objective rupture, même si elle relève avant tout de l'imaginaire (*ibid.* : 154). Sur ses traces marchent notamment Létourneau (1992), McRoberts (1996), Taylor (1996) et Bouchard (2000).

Létourneau a identifié les acteurs politiques de la culture identitaire tout en cernant les contours de celle-ci. Il analyse le grand récit du Québec moderne, plus diffus encore que la

« culture québécoise ». La technocratie ayant accédé au pouvoir pendant la Révolution tranquille a constitué cette période de six années en événement « révolutionnaire ». Ce qu'il appelle « le grand récit du “Québec moderne” » tire en effet ses racines d'une histoire, celle « de la technocratie qui s'installe dans l'espace public et politique » dans les années 1950-1960 (1992 : 769), « ensemble de personnes qui participent, par l'activité communicationnelle, à une interaction, et qui coordonnent leurs projets en s'entendant les unes les autres sur quelque chose qui existe dans le monde » (*ibid.* : 767). Cette technocratie, s'implantant à partir des années 1950, a imposé ses représentations qui sont devenues dominantes dans la décennie suivante et jusqu'aux années 1980. Elle a assimilé sa propre ascension à l'histoire du Québec, démontrant « sa destinée historique comme médiatrice de l'accomplissement de la destinée de la collectivité québécoise » (*ibid.* : 769) et donc l'accès à une nouvelle époque.

La teneur de l'homoglossie était « la démocratie, la modernité, le libéralisme, la participation, la planification, le développement, l'aménagement, l'affirmation du citoyen, le droit au bien-être et la promotion collective » (Létourneau 1992 : 767). Ce discours, que Hudon synthétise en « une nouvelle libéralité » (1980 : 268), s'articule autour d'une problématique de rupture : « la mort d'un être collectif, le Canadien français à la personnalité traditionnelle, cléricale et colonisée et son remplacement par un autre être collectif, le Québécois laïque, politique et désireux de se dépasser » (Létourneau 1992 : 772). L'ancienne identité devient une « contre-identité », incompatible avec l'identité moderne.

Le discours vise toutefois moins à éliminer l'identité précédente qu'à en rejeter les stigmates de « perdant », c'est pourquoi l'élite valorise l'héritage commun jusqu'à fétichiser le Canadien français : « la folklorisation de ce passé est [...] une façon de le désamorcer, de l'innocenter, de le figer de telle sorte qu'il n'ait plus aucun prolongement actif dans le présent [...] » (*ibid.* : 780). L'histoire du « Québec moderne » s'est construite à même une « amnésie libératrice » (*ibid.* : 782) — processus que n'auraient renié ni Renan ni Barth —, condensée dans l'opposition de deux figures quasi mythiques, Duplessis et Lesage.

C'est dans cette mouvance que se développe l'idée d'un retard du Québec et l'idéologie de rattrapage qui s'ensuit. Le discours social qui se met en place « s'arroge le monopole de la représentation de la réalité et, ce faisant, contribue largement à faire la réalité... et l'histoire » (*ibid.* : 770). Désormais, la Révolution tranquille devenait l'occasion pour les Québécois de devenir les héros de leur libération, renversant ainsi leur passé de peuple conquis (Létourneau 1995b : 1053). À lire Létourneau, on saisit combien l'analyse de la transition entre les deux êtres collectifs pourrait s'avérer passionnante et enrichissante pour la compréhension de l'histoire québécoise.

Dans le même esprit, McRoberts (1996) souligne que les sciences sociales nouvellement autonomes ont façonné le mythe du Québec modernisé tardivement : La Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, créée en 1943, fut elle-même en butte au conservatisme du clergé universitaire et transposa sa situation sur l'histoire d'un Québec tiraillé entre tradition et modernité (1996 : 31). Lacombe précise toutefois que les universitaires ne sont pas unanimes en tous points, puisque ceux de Laval « voient dans les sociétés américaine et canadienne-anglaise un modèle à imiter » alors que l'Université de Montréal entend « moderniser » le Canada français en préservant ses particularités (1993 : 8).

McRoberts attribue la persistance du « mythe de la modernisation tardive » (1996 : 39) aux fonctions idéologiques de ce discours. En effet, depuis les *Essais sur le Québec contemporain* dirigés par Falardeau (1953), d'autres recherches avaient montré que « les forces traditionnelles étaient en déclin bien avant les années 60 » (McRoberts 1996 : 35); elles attestaient donc que la notion de « retard » du Québec méritait d'être tempérée. Mais la « présomption que, même au milieu de ce siècle, le Québec demeurait une société "arriérée", largement dominée par les valeurs et institutions traditionnelles, constituait un argument parfait pour maintenir le Québec dans le système fédéral » (*ibid.* : 39). Cette thèse légitimait l'autorité et le pouvoir des fonctionnaires de l'État fédéral qui s'arrogeaient ainsi le monopole du pouvoir de modernisation. Elle permettait aussi d'occulter le rôle de la domination et de la discrimination des employeurs anglophones dans la division culturelle du travail, ainsi que la dépendance du Québec par rapport aux États-Unis (McRoberts 1996).

Réconciliant les explications et les interprétations de l'évolution identitaire du Québec, Taylor (1996) pense qu'il y a bel et bien eu rupture identitaire autour de 1960, car avant cela, malgré les confrontations entre « républicains » et « francophones de souche », c'était « la définition ethnique et confessionnelle qui l'emportait. Le sens profond de la Révolution tranquille fut le renversement, apparemment irréversible, de cet état de choses » (1996 : 354).

De son côté, Bouchard (2000) décrit la transition identitaire du Québec précipitée par la Révolution tranquille comme une évolution des représentations à la faveur de pratiques discursives en pleine éclosion : « À partir des années 1960, nul ne pouvait plus douter qu'une littérature québécoise était bien née », de même que la peinture et les sciences sociales (2000 : 164 et 165-167). L'ancienne thématique de la différence dans le continent Nord-américain cède progressivement le pas à l'« américanité » du Québec; le « Canadien français » devient officiellement un « Québécois » aux États généraux du Canada français en 1967 (*ibid.* : 169). Comme pour Taylor (1996), le passage à l'identité dominante de « Québécois » révèle une identification avec l'entité politique et accompagne la montée de l'indépendantisme, pour lequel, malgré quelques résurgences ethnocistes, le Québécois est avant tout un citoyen.

Ce bref parcours du débat sur l'évolution de l'identité du Québec montre suffisamment que celle-ci doit autant aux transformations effectives de la province dans la modernité économique et politique qu'à sa mise en discours innovante et valorisante. Mais cette recherche veut aller plus loin que l'exploration des imaginaires constitués, elle veut saisir sinon l'émergence, du moins l'avènement d'un imaginaire collectif, « le Québec moderne », ce qui suppose de remonter aux sources de l'imaginaire, à savoir les affects.

### **1.3 Les affects au cœur de l'identité**

Je voudrais mettre en évidence un maillon méconnu de la transition identitaire du Québec, à savoir la confrontation *physique* et *émotive* des Québécois avec l'évidence du « Québec moderne », tel que l'a matérialisé Expo 67, et sa réappropriation par les concepteurs du pavillon du Québec et les visiteurs de l'Expo qui, de membres d'un peuple, se sont sentis devenir membres d'une nation. Ce double événement (confrontation-réappropriation) s'est

produit dans la conjonction de deux courants : 1) des investissements matériels et symboliques d'une ampleur inédite; 2) un besoin d'identification valorisante, exacerbé par la « promesse » qu'instaure l'intense médiatisation de l'Expo. Afin de justifier le recours aux affects comme outils de ce travail, un détour s'impose par le traitement des affects dans les sciences sociales. Cela permettra de souligner en quoi les affects imprègnent la vie politique et notamment le processus identitaire.

### **1.3.1 Sciences sociales et affects**

Si la science politique reconnaît volontiers la part des investissements publics et privés dans l'évolution socio-politique, elle est plus réticente à agréer le rôle des affects, émotions, sentiments et passions dans les rouages de la société. Or, c'est précisément ce terrain instable des affects et de ses dérivés qu'il faudra fouler pour appréhender l'expérience unique qu'ont vécue les Québécois visiteurs de l'Expo : l'exultation de se découvrir « modernes », dans le sens le plus valorisant que ce terme recouvrait à l'époque.

La désaffection des sciences sociales pour les affects (en sociologie, mais surtout en science politique) saute aux yeux dès lors que l'on parcourt les ouvrages de référence dans le domaine : ils ne sont pas la majorité à prévoir une entrée pour ce concept et ses cousins « émotion », « sentiment » ou « passion ». Par exemple, les auteurs suivants restent cois : Boudon et Bourricaud (1990), Gresle, Panoff, Perrin et Tripier (1994), Robertson (1985), Lachmann (1991), Johnston (2000). Le dictionnaire de Boudon, Besnard, Cherkaoui et Lécuyer mentionne brièvement les émotions (1999 : 83) et admet que la sociologie a été peu portée sur l'analyse des émotions même si des grands auteurs comme Simmel, Elias et Goffman s'y sont intéressés. Il ajoute qu'aujourd'hui, l'exploration prospère en présentant les émotions « sous l'angle des pratiques sociales, concrètes et collectives, façonnées par des configurations historiques et sociales » (*ibid.*). Marshall complète cette approche prudente (1998) en essayant de cerner l'affect : « An affect is an emotion. In sociology, the use of the term generally implies that an action is being carried out for emotional satisfaction » (*ibid* : 8); mais surtout, il explique que la sociologie des émotions est apparue dans les années 1970 en réponse à une sociologie considérée comme trop axée sur le rationnel et le cognitif. Elle se subdivise en trois modèles : « organismic » (les sentiments émanent de la personne, sont vécus physiquement et sont interprétés en conséquence);

constructiviste (les sentiments sont construits socialement); et interactionniste (les sentiments sont une propriété de l'interaction entre l'environnement et le corps).

Deux ouvrages se distinguent dans ce tableau : le dictionnaire d'Hermet, Badie, Birnbaum et Braud (2000) et, plus particulièrement, celui d'Akoun et Ansart (1999). Le premier rappelle, dans sa rubrique « passions politiques », que l'étude des passions remonte à Platon et Aristote et que Montesquieu a caractérisé les régimes politiques par une passion fondamentale : l'honneur dans la monarchie, la crainte dans le despotisme et l'amour de la vertu en république (Hermet *et al.* 2000 : 215). Plus généralement, les passions fondamentales mettent en œuvre l'agressivité ou la solidarité, la convoitise du pouvoir ou l'enthousiasme désintéressé, la fascination de la violence et les « mille visages » de la séduction (*ibid.*). L'ouvrage d'Akoun et Ansart est le plus complet sur ces sujets, car il s'accompagne d'une réflexion conceptuelle qui permet de les situer les uns par rapport aux autres. Quatre entrées rédigées par Ansart définissent et distinguent clairement affects, émotions, passions et sentiments :

- Affect : « Dimension subjective des états psychiques élémentaires depuis l'extrême de la douleur jusqu'au plaisir intense »; l'affectivité est « l'ensemble des émotions, des sentiments et des passions individuels et collectifs » (Akoun et Ansart 1999 : 12-13);

- Émotion : « Excitation vive et limitée dans le temps, accompagnée de manifestations physiques et culturelles différenciées selon leur contexte social » (*ibid.* : 179-180);

- Passion : « Affectivité intense se manifestant par des comportements collectifs créateurs ou destructeurs, des mobilisations d'énergie, des attitudes peu accessibles au raisonnement » (*ibid.* : 385);

- Sentiment : « Réactions affectives de longue durée, positives ou négatives intervenant dans la socialisation, les motivations et la construction des actions collectives » (*ibid.* : 476).

Il aura donc fallu attendre la fin des années 1990 pour que ces concepts soient définis par les sciences sociales et s'émancipent ainsi de la psychologie et de la psychanalyse. Pourtant, plusieurs auteurs classiques s'y sont intéressés, et l'on peut déceler chez certains

auteurs contemporains une « percée » de l'affect, qu'ils se gardent d'élargir d'ailleurs (voir Ansart 1983, Braud 1996).

Les classiques ont noté le poids des émotions et des passions dans la vie politique : Montesquieu et ses trois régimes pourvus d'une passion dominante; Tocqueville et sa lecture psychosociologique de la démocratie américaine ; Hume qui « aura souligné avec force le rôle de l'élément affectif dans les croyances, y compris celles qui sont fondatrices de l'ordre politique » (Braud 1996 : 50); Adam Smith, qui ne néglige pas non plus les sentiments moraux (*ibid.*); Weber dont les trois types idéaux du pouvoir (charismatique, traditionnel et despotique) reposent sur des affects, depuis l'adhésion enthousiaste à la soumission terrifiée en passant par toutes les nuances de la résistance et de la résignation; et surtout Marx affirmant que « les attachements collectifs, les sentiments politiques sont différents selon les classes sociales » (Ansart 1983 : 12-15). Pour Marx, les « passions politiques et, plus généralement, des sensibilités politiques, [sont] un phénomène décisif dans le déroulement de l'histoire », car même lorsque les conditions matérielles sont réunies pour que se produise un changement, l'absence de conditions affectives propices peut neutraliser le cours des événements (Ansart 1983 : 13).

Marx relève trois « configurations essentielles » du vécu politique : l'enthousiasme, le malaise et la colère révoltée. L'enthousiasme, qu'il qualifie d'"extatique", porte littéralement les acteurs révolutionnaires hors d'eux-mêmes, hors de leur situation historique particulière, les entraîne dans une provisoire déréalisation collective qui leur procure l'énergie nécessaire à leur entreprise historique.

Ansart 1983 : 14

Pour leur part, plusieurs sociologues contemporains maintiennent l'affectif à distance, en héritiers fidèles de la distinction cartésienne entre le rationnel et l'émotionnel. Braud (1996), en fin connaisseur des travaux de Boudon, Olson, Crozier et Bourdieu notamment, relève pourtant des failles, voire des flottements dans les modèles théoriques, lorsqu'en dernière analyse, ils se heurtent à la complexité de l'humain. Chez Boudon, « le flottement devient perceptible autour du point de savoir si le concept de frustration [essentiel dans l'explication de la mobilité sociale], fortement marqué du point de vue psychosociologique,

doit ou non garder une valeur paradigmatique » (Braud 1996 : 20). Olson convient que « la soif de prestige, de respect, des amitiés et autres objectifs psychologiques » contribuent à expliquer la participation d'un individu à une mobilisation (*ibid.* : 21), mais il évacue la possibilité d'y recourir pour expliquer l'action du groupe (*ibid.* : 22). Crozier « ouvre la voie à une prise en compte de logiques comportementales inconscientes, agissant à [l'] insu [de l'acteur] et pourtant très efficacement » mais il ne l'emprunte pas (*ibid.* : 24). Quant à Bourdieu, Braud discerne dans son œuvre « la persistance d'une préoccupation : échapper à une forme de sociologie "sèche" » (*ibid.* : 27); il multiplie les exemples où l'auteur recourt à des concepts relevant de l'affectif, lorsqu'il décortique la distinction, la misère, et lorsqu'il recourt à la notion d'habitus. L'habitus, interface entre le social et l'individuel, est défini par Bourdieu, mais « l'on ne saura rien, ou presque, du fonctionnement de ladite boîte noire, sinon qu'il y a intériorisation d'expériences passées, incorporation d'une histoire, et qu'il en résulte des grilles de perceptions et d'actions » (*ibid.* : 33). Après ce survol critique de la sociologie contemporaine, Braud explique comment est apparue puis s'est développée la méfiance des sciences sociales vis-à-vis des affects.

Il n'appartient pas à ce travail de remonter jusqu'aux début des sciences sociales pour expliquer cette méfiance, d'autant que Braud (1996) et Ansart (1983) s'y sont adonnés avec érudition. Ansart en fait une lecture politique et se demande si :

[...] cette occultation de l'affectivité politique ne serait pas un aspect des idéologies contemporaines dominantes : l'idéologie du capitalisme qui tend à dévaluer tout ce qui ne relève ni de la production ni de la consommation des biens matériels; l'idéologie scientiste qui tend à dévaluer ou à nier l'importance des relations non réductibles au savoir rationnel. La méconnaissance de l'affectivité politique pourrait être aussi l'une des occultations liées au mythe de la rationalité du politique.

Ansart 1983 : 176

La synthèse de Braud simplifie : si les sociologues n'ont pas creusé la part de l'affectif, c'est à cause des « préventions du rationalisme savant » et des « périls du psychologisme » (1996 : 37 et 55). Les préventions des chercheurs viennent de l'impératif d'objectivation dans la discipline, lequel incline à préférer les théories et méthodes qui éliminent les incertitudes. De plus, les affects semblent insaisissables et imprévisibles, ce qui complique

la tâche lorsqu'il faut élaborer des modèles prédictifs. C'est au fond le caractère « irrationnel » des affects qui les rend suspects; pourtant, la césure entre le rationnel et l'émotionnel est elle aussi sujette à caution, car l'émotionnel et le rationnel sont profondément intriqués. Il serait en effet illusoire de penser que le calcul « rationnel » d'un acteur soit dépourvu d'une quête de satisfaction personnelle ou que l'échec d'une démarche guidée par un calcul rigoureux (ou intérêt rationnel) ne procure pas de cuisante frustration; par ailleurs, les affects sont socialement modelés : « les émotions naissent en situation, à partir de jugements d'évaluation supposant l'inculcation préalable de normes éthiques » (Braud 1996 : 48). Tout cela pour dire qu'au fond, ce n'est pas parce que la rigueur de la science sociale est justifiée qu'il faut occulter l'existence de l'affectif dans l'explication, car c'est à la fois illusoire et réducteur (*ibid.* : 54). Mais accorder le primat du psychologique sur le social peut aussi mener à des dérives ou à des simplifications : l'acteur collectif doté d'un tempérament, les « grands hommes » qui détournent à eux seuls le cours de l'histoire.

La méfiance des sciences sociales dénote une vigilance des chercheurs qui veulent écarter les risques de dérives. Se pencher sur l'affectivité présente donc un double intérêt : le défi et la nouveauté. Comme le dit Braud : « [...] l'irrationalité prétendue contribue à éclairer des dimensions cachées de la rationalité construite » (1996 : 234).

### **1.3.2 L'affect en politique — De quoi s'agit-il au juste?**

Rappelons que selon Ansart (1999), l'affectivité englobe tous les affects — émotions, passions et sentiments — lesquels ont une durée, une intensité et une portée variables. Il faut aussi préciser que ces affects ne sont pas de l'ordre du superflu ou de l'évanescent : ils imprègnent (ou infestent selon les points de vue) la vie quotidienne, notamment politique. Braud (1991 : 12-13) rappelle ce fait :

Un régime politique ne survit que par la crainte qu'il suscite et l'adhésion qu'il sait mobiliser. Son action quotidienne se heurte à l'apathie, au mécontentement, voire à la colère. Pour se renforcer, il lui faut donner à croire et à rêver; et s'il échoue, c'est dans l'indifférence, le tumulte ou la violence qu'il disparaîtra. La vie politique réelle n'est donc pas

véritablement déchiffrable si l'impasse est faite sur ces mots clés qui semblent offusquer la pudeur d'une science politique académique.

Braud 1991 : 14

Et d'énumérer les « mots clés » en question : l'angoisse, la séduction, les frustrations, la convoitise et la jouissance (*ibid.* : 14-15) — l'angoisse de chaque individu dans la vie quotidienne et qu'il intellige à l'aide de ses croyances et préjugés; la séduction de l'appareil d'État et du personnel politique qui misent moins sur la coercition que sur la « mobilisation "authentique" autour des institutions et des lois » (*ibid.* : 14); les frustrations, nées de l'impossibilité de réaliser un désir, du fait des trois inégalités sociales de base : inégalités des genres, des générations et des classes (*ibid.* : 15); la convoitise et la jouissance : jouissance chez le personnel politique qui a réalisé sa convoitise du pouvoir et jouissance chez les citoyens lorsqu'advient un succès politique espéré.

Bref, l'affectif est partout et permanent : dans le public comme chez le personnel politique. Les partis rivalisent de moyens pour toucher le public, susciter l'indignation ou la fierté, créer une complicité, en un mot séduire. Bien sûr, comme l'explique Ansart, l'affectivité se module au gré du rythme de la vie publique :

La vie politique est aussi marquée de phases affectives contrastées, de périodes d'accalmie, que ces changements soient provoqués par des chocs imprévisibles de l'histoire (guerres, défaites, victoires) ou qu'ils soient ordonnés et réglés par des séquences prévues de renouvellement politiques, telles les élections dans les systèmes où la légitimité se fonde sur ces élections.

Ansart 1983 : 190-191

Ansart décrit ainsi les fêtes électorales et les meetings où tout est mis en œuvre pour emporter l'adhésion rationnelle et affective. Les émotions sont alors programmées et mises en scène pour conférer aux discours et aux images un caractère passionné et passionnant (1983 : 192). Chacun respecte cependant un code de « bonnes passions et de bons sentiments », sauf les groupes minoritaires, « qui peuvent mettre leurs actes en accord avec les cris de la scène publique » (*ibid.* : 193-194). En dehors de ces périodes paroxystiques, la vie politique reste traversée d'émotions : Ansart parle ainsi d'un grand amour contrarié,

l'État : « Autant la nation<sup>12</sup> peut faire l'objet d'un consensus affectif riche de multiples nuances, autant les appareils d'État, les bureaucraties d'État sont l'objet d'attitudes complexes, tolérance ou hostilité, confiance ou rages impuissantes » (Ansart 1983 : 195).

Pour être plus précis, l'affectivité collective et individuelle joue au cœur de trois relations politiques (Ansart 1983 : 15-18) :

- Relation au pouvoir et aux normes imposées : dans les trois types idéaux de pouvoir weberien (charismatique, traditionnel et démocratique) jouent les affects des assujettis, de la haine à l'adulation en passant par toutes les nuances de la résistance et de la résignation.
- Relation au groupe d'appartenance ou à l'extérieur : lors de conflits surtout s'attisent l'hostilité et la peur; des tensions plus ou moins explicites s'installent entre groupes ou en leur sein, qui nourrissent l'agressivité et le ressentiment;
- Relation à soi : l'image de soi est pétrie d'affectivité, que l'identité soit flatteuse ou avilissante, ou pleine de contradictions; elle relève de processus cognitifs, mais ne s'y limite pas, puisque interviennent aussi des processus psychiques, comme l'a démontré l'analyse freudienne; « les qualités de l'auto-représentation vont de pair avec les valorisations et les dévalorisations d'autrui » (*ibid.* : 18).

Ainsi, à Expo 67, les visiteurs québécois éblouis ont admiré les pouvoirs publics et leur ont été reconnaissants; ils ont accordé à leurs compatriotes et aux étrangers le meilleur d'eux-mêmes, et de cette confrontation fraternelle, ils ont conçu une image flatteuse d'eux-mêmes comme collectivité. D'ailleurs, l'estime de soi joue dans les phénomènes politiques « le même rôle crucial que celle d'intérêt dans les problématiques économistes » (Braud 1996 : 144), car elle est au cœur du processus d'identification. Braud entreprend de rassurer ceux qui voient se profiler derrière ces concepts le péril du psychologisme :

L'estime de soi n'est une catégorie psychologique qu'à raison des bénéfices affectifs qu'elle procure. En réalité, elle est d'abord une catégorie sociologique, en ce sens qu'elle n'a ni contenu ni significations pensables en

---

12. Sa définition de la nation : «synthèse (réelle/imaginaire) d'un sol et d'un peuple » (Ansart 1983 : 195).

dehors des relations qui s'établissent entre individus, eux-mêmes situés dans des groupes d'appartenance et ayant assimilé des valeurs au cours de leur socialisation. Les systèmes de références qui fondent les critères d'appréciation relative, sur soi et sur autrui, renvoient à des « modèles d'achèvement » inculqués, ou simplement disponibles, dans une société donnée. [...] Ainsi, l'estime de soi se construit-elle dans un double mouvement : d'une part, une tendance à l'individuation (impliquant de multiples stratégies de distinction et de compétition), d'autre part, une aspiration à s'identifier à un (ou des) groupe(s) fortement valorisant(s). Ce sont deux voies complémentaires, mais parfois antagonistes, de l'affirmation de soi.

Braud 1996 : 152-153

Quand on s'intéresse à l'identité, il est donc inévitable de se pencher sur l'estime de soi :

Un lien privilégié existe entre l'affirmation identitaire et la quête d'estime de soi. [...] Une dialectique complexe noue identité personnelle et identité collective, affirmation individuelle et appartenance culturelle. L'inclusion dans un groupe prestigieux valorise; en être exclu, maintenu à distance ou renvoyé à une appartenance dévalorisée, engendre du ressentiment qui trouvera divers modes de traduction politique.

Braud 1996 : 172

Si l'on n'a pas de peine à trouver des exemples de situations où le ressentiment s'est traduit en action politique — Hirschman (1982) propose même que la déception a eu un rôle moteur dans le changement social en Occident —, on connaît peu de situations satisfaisantes et pacifiques qui auraient débouché sur une mobilisation quelconque. On conçoit aisément en effet que le ressentiment espère un changement alors que la satisfaction préfère la pérennité. Pourtant, rien n'empêche de supposer que l'accès d'un groupe à un statut valorisé puisse aussi déboucher sur une action politique : un vote inattendu ou, en dehors des périodes électorales, une élection symbolique sous la forme d'une nouvelle construction identitaire, comme à Expo 67.

Dans un tel contexte, le concept d'appropriation symbolique (Bouchard 2000 : 23) est très utile. Il permet de faire le lien entre le processus d'identification, toujours à pied d'œuvre, et les événements extérieurs : ce « processus d'identification collective médiatisé par l'espace » concerne, pour Bouchard, une ou des périodes historiques plutôt qu'un

événement ponctuel comme Expo 67, mais comme « somme des actes et transactions par lesquels les membres d'une population ont aménagé, nommé et rêvé leur habitat » (*ibid.*), cette appropriation peut s'envisager sur une brève période. « L'objet ainsi qualifié est tout à la fois culturel, social et géographique. Sur le plan symbolique, [...] il se construit de deux manières, simultanément : dans l'ordre des coutumes et dans l'ordre du discours (ou de la culture savante) » (*ibid.*). Du côté coutumier, ce processus d'identification s'effectue au sein de tous les milieux dans les rites de la vie quotidienne et la culture matérielle, bref dans la culture non écrite; du côté savant, l'appropriation se construit sous la forme d'un discours formalisé sur soi et l'autre, par le biais d'institutions (religion, sciences, arts) qui fixent ainsi les traits et orientations de toute la société (*ibid.* : 23-24). Sur cette base théorique, le concept de catharsis utilisé dans ce travail peut se comprendre comme une appropriation symbolique intense qui s'est effectuée au niveau individuel, dans un premier temps du moins.

Dans une exposition universelle, les récits identitaires sont bousculés devant les nouvelles versions de récits disponibles. Dès lors, le caractère exceptionnel du site et des démonstrations font l'objet d'une appropriation symbolique, dans l'ordre coutumier comme dans l'ordre du discours : les nouveautés, les choses étonnantes, les prouesses techniques font désormais partie de l'univers des visiteurs et servent de faire valoir aux organisateurs. Dans cette espèce d'éprouvette où toute la société se rencontre, les récits existants s'intensifient ou de nouveaux récits s'élaborent. Ces récits identitaires sont valorisants, ils satisfont l'estime de soi des visiteurs et des organisateurs parce que tout est conçu à cette fin et, surtout, parce que c'est ce que l'on est venu y chercher. Mais il faut préciser maintenant les mécanismes d'élaboration de ce « nous » valorisant.

### **1.3.3 Comment construit-on un « nous » valorisant?**

Au cœur de l'appropriation symbolique s'articulent des mécanismes d'identification. Pour dire « nous » en politique, on façonne un récit identitaire qui tente de répondre, entre autres, à un besoin d'estime de soi. C'est ce qu'explique Martin (1994), dans le même esprit que le travail de Létourneau sur le Québec (1992), mais il insiste moins sur le rôle des auteurs de ce discours que sur ses rouages constitutifs. L'identité occupe la place du mythe, au sens de Balandier (1988), et à ce titre constitue un « instrument de remise en ordre d'un monde

dans lequel on croit n'avoir pas de prise » (Martin 1994 : 19). « [S]i elle est mythe, l'identité plus largement est discours, mieux encore récit [...]; elle est aussi adresse qui suppose des destinataires et relie de manière indémêlable les individus et les groupes » (Martin 1994 : 20)<sup>13</sup>. Du fait qu'elle est portée par un récit, qu'elle est récit, elle influe sur les attitudes et comportements et véhicule « des structures relationnelles et interactives, des modalités de gestion du changement » (Martin 1994 : 22); le récit identitaire se trouve donc en prise directe avec le questionnement politique sur les rapports sociaux, le changement, le pouvoir (*ibid.*).

L'identité se construit en trois temps concomitants : le choix, la distinction, le rassemblement. Comme l'individu « se trouve à l'intersection de plusieurs groupes d'appartenance, il a le choix de se rattacher aux uns ou aux autres, la possibilité de faire varier l'intensité avec laquelle il se reconnaît en être » (Martin 1994 : 23). On choisit son identité dans la masse des récits disponibles et la fonction du récit identitaire est précisément d'orienter ce choix : « il s'adresse à l'affectivité, il s'efforce de toucher, d'émouvoir afin que le sentiment d'appartenance pousse, le cas échéant, à agir » (Martin 1994 : 23). En même temps que l'on choisit, on effectue deux opérations complémentaires : l'une consiste à distinguer, soi de l'autre, aujourd'hui d'hier, en une hiérarchisation qui repose parfois sur l'occultation; celle-ci permet de renier la part de l'Autre en soi ainsi que les épisodes qui ne concordent plus avec l'unité voulue. Cela débouche ainsi sur la construction « d'une nouvelle, mais réduite, grammaire des représentations » (Martin 1994 : 24). L'autre opération au contraire rassemble, car elle reconstruit, un passé, un espace, une culture, des croyances (Martin 1994 : 24-28).

Ainsi, le récit identitaire a trois fonctions principales qui édifient « l'affirmation de soi » : obtenir une reconnaissance du groupe (et, partant, de l'individu dans le groupe), changer la position de la communauté dans l'histoire et échanger certains points de repère pour d'autres (frontières du groupe, image du pouvoir). Ce sont donc des fonctions idéologiques,

---

<sup>13</sup>. L'affirmation que l'identité est un récit amène Martin à employer parfois indifféremment les termes « identité » et « récit identitaire ». En fait, on peut comprendre qu'il distingue l'identité comme récit individuel et le récit identitaire comme récit collectif, bien que ces deux entités très mouvantes puissent emprunter l'une à l'autre voire se confondre quand l'individu adhère totalement au récit collectif.

et c'est ce qui permet de saisir le rôle politique du besoin d'estime de soi : ce besoin incite à choisir une identité valorisante, donc un récit identitaire qui permette cette valorisation; s'il se trouve qu'un nouveau récit identitaire est en émergence, comme à Expo 67, l'adhésion de nouveaux individus lui confère un nouveau poids, un poids politique. Et dès lors les chantres de ce récit acquièrent une légitimité qui leur permet de moduler le récit à leur avantage, comme l'a bien montré Létourneau au sujet du grand récit du Québec moderne (1992).

Le récit identitaire, construit pour répondre à des besoins de reconnaissance, acquiert plus qu'un statut de réalité; il peut même devenir la vérité, la doxa, des individus qui le diffusent, au sens où il guide non seulement leur compréhension du monde, mais aussi leurs actions. C'est ce que résume Watzlawick à propos de la construction de la réalité :

Si ce que nous savons *dépend* de comment nous sommes parvenus à le savoir, alors notre conception de la réalité n'est plus une image vraie de ce qui se trouve à l'extérieur de nous-mêmes, mais elle est nécessairement déterminée aussi par des processus qui nous ont menés à cette conception. [...] Ce qu'on suppose découvert est en fait une invention; mais l'inventeur n'étant pas conscient de son invention, il la considère comme existant indépendamment de lui. L'invention devient alors la base de sa conception du monde et de ses actions.

Watzlawick 1996 : 9-10 (italiques de l'auteur)

Fort de son récit identitaire renouvelé dans une situation nouvelle, l'individu, comme le groupe, s'investit d'un nouveau pouvoir, un pouvoir politique, celui de se nommer fièrement « Nous ».

Pour résumer ces considérations sur les affects et le politique : les affects sont omniprésents dans la vie publique. Ils jouent au cœur de trois relations politiques : la relation de l'individu au pouvoir, au groupe et à soi. Cette relation à soi, l'estime de soi, est indissociable du processus d'identification. Or, à l'occasion d'une expérience inédite, Expo 67, l'appropriation symbolique de l'événement entraîne une nouvelle étape dans le processus d'identification : s'effectuent de nouveaux choix, de nouvelles distinctions, de nouveaux rassemblements, vers une nouvelle identité du Québec. On pourra alors définir la

catharsis identitaire qui eut lieu à l'Expo de façon plus approfondie que dans l'introduction de ce travail : plus que l'expression d'imaginaires, elle est une appropriation symbolique intense de l'Exposition, opération qui redéfinit de façon valorisante les contours de l'identité nationale du Québec. Cela nous amène à proposer une définition de l'identité nationale.

## **1.4 Vers une définition de l'identité nationale**

Jusqu'ici nous savons intuitivement que l'identité nationale est, pour un individu, une représentation de soi comme membre d'une nation et, pour une collectivité ou un organisme d'État, une raison d'être et un cadre d'action. Mais il faut préciser cela. La première partie de ce chapitre a montré que l'identité nationale est un concept communément utilisé; les auteurs ne le définissent toutefois pas précisément, s'attardant plutôt aux facteurs qui conditionnent l'identité nationale ou à son pouvoir « constituant » de l'histoire, de sorte que le concept finit par se confondre avec le sentiment nationaliste ou la culture politique d'un pays, voire avec la définition de la nation elle-même.

Entreprendre une telle définition peut donc sembler une gageure, comme l'admet Hobsbawm qui va jusqu'à évoquer « la densité du brouillard qui entoure les questions concernant la conscience nationale des hommes et des femmes ordinaires » (1992 : 104). Cette évanescence résulte du caractère essentiellement imaginaire de l'appartenance à une communauté nationale (une « fiction », dit Thiesse [1999]), bien que cette « conscience » puisse supplanter toutes les autres (*ibid.* : 209) et que l'on puisse mourir et tuer pour elle. Voici en tout cas une définition de l'identité nationale, que l'on distinguera ensuite des concepts qui en sont proches.

### **1.4.1 Ce qu'est l'identité nationale**

Lorsque l'on aborde l'identité politique en général, le vocabulaire d'authenticité, d'ouverture et fermeture de « frontières », de biens symboliques (voir Camilleri *et al.* 1990, Chebel 1998), peut fort bien se transposer à l'identité nationale. En tant qu'identité, toutes deux sont en effet un processus itératif, individuel ou collectif, non quantifiable, révélateur de zones de sensibilité et moteur historique, puisqu'elles prédisposent à certains choix

politiques. Cependant ces deux formes d'identité ne se recouvrent pas, car l'identité nationale est un élément quasi autonome de la culture. En effet, si on peut modifier son identité politique au cours d'une vie selon les fluctuations du « marché » des valeurs politiques — même les États changent de constitution —, l'identité nationale fluctue peu : ce qui est moins prisé un jour, parce que désuet ou malséant, n'est pas *exclu* de la représentation, mais *remisé* dans la mémoire, dans les traditions ou le patrimoine (Nora 1984-1993, vol.1 : viii-xiii; Thiesse 1999 : 16), voire renversé en contre-identité (Létourneau 1992). De plus, les « Autres », extérieurs à la nation, peuvent adhérer aussi à une version de l'identité nationale et l'entretenir. Elle n'appartient donc pas en propre aux individus ou aux collectivités qui s'y réfèrent : elle circule, elle est ontologiquement sociale.

Sans être une « propriété privée », l'identité nationale participe à l'identification des individus et des collectivités. Le passage réciproque et incessant entre l'identité nationale individuelle et son pendant collectif s'opère par un double mouvement : un mouvement « ascendant », du peuple (ou des futures élites) vers les élites en place, qui repose sur l'appropriation symbolique et sa diffusion discursive; un mouvement « descendant », des élites vers le peuple, qui implique des stratégies discursives et parfois coercitives. Cette circulation s'effectue par le truchement de symboles (le drapeau, l'hymne national, certains édifices tutélaires) que les expositions universelles, précisément, confinent. L'identité nationale est partagée, bien que pas nécessairement à l'identique, elle fait l'objet de versions « légitimes », parfois antagonistes, qui intéressent les sciences sociales et les politiciens.

C'est par le biais de la phénoménologie que peut s'élaborer une définition compréhensive de l'identité nationale. Le concept se clarifie en effet lorsqu'on comprend l'identité nationale comme une représentation sociale, au sens que lui attribue Jodelet : « [c'est] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (1989 : 36). Les représentations sociales sont assez proches des « imaginaires » déjà mentionnés, mais elles sont plus concrètes, plus élaborées que ceux-ci; en ce sens je me permets de les considérer comme la forme aboutie de certains imaginaires.

Appliquons la définition de la représentation sociale à l'identité nationale : celle-ci est bien une *forme de connaissance* pour l'individu, quand il se définit par sa citoyenneté ou par ses origines ethniques; de même pour les représentants d'un pays lorsqu'ils définissent leur statut et leur rôle. Cette identité est *socialement élaborée* puisqu'elle naît et se négocie dans les relations aux autres, nationaux ou étrangers. Elle est *partagée*, aux deux sens du terme : elle est répartie dans la société où certains groupes ont en commun une même identité nationale; elle fait l'objet d'un partage, car elle circule, est dite, écrite et exposée (sous forme de lois ou d'édifices, par exemple). De plus, l'identité nationale possède une double *visée pratique* : du point de vue phénoménologique, elle constitue un savoir « qui est nécessaire à [une] personne pour qu'elle réussisse à interagir avec les autres dans le monde social et à y entreprendre des actions ayant un sens pour elle et pour les autres » (Piron 1991 : 21); elle n'est donc pas qu'intellectuelle, mais confine ici à un savoir-faire. Du point de vue critique, l'identité nationale permet de légitimer certains choix de la classe politique au pouvoir ou de l'opposition. Enfin, elle *concourt à la construction d'une réalité commune à un ensemble social*, la culture nationale.

Autrement dit, l'identité nationale est, en tant que représentation sociale, à la fois « le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et l'élaboration psychologique et sociale de cette réalité » (Jodelet 1989 : 37). Par ailleurs, elle « [n'exclut pas] les autres identifications possibles qui constituent l'être social d'une personne » (Hobsbawm 1992 : 22). Dès lors, on peut définir l'identité nationale comme *une représentation sociale qui subsume et hiérarchise les caractéristiques de la communauté politique de référence*.

Cette définition appelle trois précisions. 1) Elle n'inclut pas de mention territoriale, car l'identité nationale peut précéder l'existence de la nation assise sur un territoire (Thiesse 1999). 2) Un postulat la sous-tend : une communauté politique de référence ne peut être réduite à une municipalité (qui serait plutôt une communauté territoriale de référence) ni assimilée à un parti politique (une communauté partisane de référence). 3) Les « caractéristiques » sont les éléments qui constituent l'entité nationale, c'est-à-dire, selon Braudel, l'État, la société, l'économie et la culture (1985 : 139). Ces éléments peuvent s'agencer autrement : pour circonscrire *L'identité de la France* (1990), Braudel recourt par

exemple à quatre parties : « Espace et Histoire »; « Les hommes et les choses » (démographie et économie politique); « État, Culture et Société »; et « La France hors de la France ». Une telle répartition n'est pas neutre, comme l'admet d'ailleurs l'historien (*ibid.* : 19). Pour se rendre lisible, la présentation de l'identité nationale dans un ouvrage ou dans une exposition s'ordonne en une classification, et la hiérarchie qu'elle induit est pourvue d'un sens qui mérite que l'on s'y arrête.

À titre d'exemple, il est intéressant de se pencher sur la rubrique « France » du Petit Larousse (1996). Le dictionnaire Larousse, sous sa forme complète ou abrégée, est une « institution » française. Tant et si bien d'ailleurs qu'il fait l'objet d'un article (Ory 1984) dans *Les lieux de mémoire* (Nora 1984-1993), à titre de classique dont Foucault aurait pu dire qu'il fait partie de ces « textes » qui fournissent une trame et des règles à l'écriture des textes ultérieurs. Le Petit Larousse classe ainsi les réalités nationales dans sa rubrique « France » : 1- Institutions : constitution, administration, justice, médias, enseignement, organisation ecclésiastique; 2- Géographie : rang mondial (économique), géographie physique et climat, population, industrie, bilan économique; 3- Histoire : (les grandes périodes, de la préhistoire à la Cinquième République); 4- Culture et civilisation : beaux arts, littérature, musique, cinéma. Cette classification n'est pas neutre : n'est-il pas piquant en effet que, malgré un siècle de laïcisation de l'État, l'organisation ecclésiastique fasse partie des institutions au même titre que la constitution et à côté des médias? Que dire de la population, « incluse » dans la géographie, entre climat et industrie? La « face » de la France ne serait-elle pas différente si les institutions n'apparaissaient qu'en dernière position? On pourrait multiplier les questions et comparer l'article « France » dans les différentes versions du Larousse<sup>14</sup>.

La Grande-Bretagne et les États-Unis disposent d'une semblable institution et l'on constate que les deux présentations de soi sont assez voisines, mais très différentes de celle de la France. L'article « *United Kingdom* » de *The New Encyclopaedia Britannica* (1995 : 141-

---

14. Dans le Petit Larousse, tous les pays subissent le même traitement catégoriel; le Québec, qui n'est sans doute pas un pays dans l'optique des auteurs, n'est présenté qu'en deux rubriques, Géographie et Histoire (ni Institutions, ni Culture et civilisation).

144) propose les cinq « entrées » suivantes : *The land*; *The people* (composition et langues); *The economy* (dont les syndicats et les relations avec la CEE); *Government and social conditions* (description de la monarchie constitutionnelle, du système de santé, de l'éducation et des médias); et *History*.

Quant à l'article « *United States* » de l'*Encyclopaedia Americana* (1996 : 470-764), il compte sept parties en plus de l'introduction : *The land*; *The people* (composition, origines et modes de vie); *Culture and the arts* (éducation, religion, médias, sports et les arts); *Government* (les trois pouvoirs et le « *social welfare* »); *National defense*; *The Economy*; *History* (dont les relations internationales). Sans interpréter hâtivement les classifications de ces deux encyclopédies, il est intéressant de noter que la population y fait l'objet d'une rubrique à part entière, immédiatement après la géographie et avant les institutions et l'histoire, contrairement au *Petit Larousse* dans lequel la population est subordonnée à la géographie et succède aux institutions.

Le Québec ne dispose pas, semble-t-il, d'un ouvrage « de référence » du même type, qui fournisse la trame et les règles d'écriture de son identité, une hiérarchie de ses éléments identitaires, une frontière de l'authenticité. C'est pourquoi il est si intéressant d'analyser le « texte » présenté à Expo 67.

Synthétisons ces considérations sur le contenu de l'identité nationale avec le point de vue de Martin (1992a) qui rejoint celui de Barth (1995 [1969]) évoqué plus haut dans ce chapitre. Selon lui l'identité nationale s'articule autour de deux grands thèmes, le passé et l'espace/le social. Son ressort initial est la domination étrangère réelle ou imaginée, et elle combine deux systèmes de valeurs, la conscience de soi et la lutte contre l'étranger. Car « la définition par rapport à l'Autre est indissociable de la définition de soi par les Autres » (Martin 1992a : 587). La construction de l'identité nationale par les individus ou les groupes procède par trois opérations déjà mentionnées — choix, distinction, rassemblement (Martin 1994). Elles portent sur le passé : l'occultation/souvenir des objets de la mémoire ou de l'histoire; sur l'espace et le social : la différenciation/assimilation des objets « étrangers »; sur les deux dimensions (temporelle et spatio-sociale) : valorisation les objets dits « nationaux », ce qui résulte en une hiérarchie (Martin 1992a). Mais l'identité nationale

est fluide, toujours mouvante, et les hiérarchies évoluent, déplaçant les emblèmes et modulant la fétichisation de certains objets (*ibid.*).

Pour clore cette étape de définition, rappelons les avantages de définir l'identité nationale comme une représentation sociale : cela permet de rendre compte de l'autonomie de l'identité nationale tout en comprenant sa participation aux identités individuelles et collectives et réciproquement. De plus, cette définition inclut la possibilité que les acteurs exercent stratégies et tactiques pour valoriser « leur » identité nationale. Elle admet aussi le fait que l'identité nationale ne se confine pas à un espace délimité ni à une période finie. Bref, cette définition assume le caractère très « mou » de cette entité culturelle et en tire parti.

#### **1.4.2 Ce que n'est pas l'identité nationale — Le nationalisme, la nation et la culture politique**

L'identité nationale, représentation sociale, se distingue du nationalisme, lequel ressortit à l'action. On le voit dans la définition modérée de Balthazar (1992 : 647) : « mouvement qui vise à la promotion de l'appartenance à une nation donnée », et *a fortiori* dans la version exacerbée de Gellner : c'est « un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes. [...] Le sentiment nationaliste est le sentiment de colère que suscite la violation de ce principe ou le sentiment de satisfaction que procure sa réalisation. Un mouvement nationaliste est un mouvement animé par un tel sentiment » (1989 : 11). Le nationalisme relève de l'action et procède de l'identité nationale, bien que celle-ci, étant alternativement résultat et processus, se module aussi au gré des soubresauts nationalistes.

L'identité nationale ne saurait être confondue non plus avec la nation, même si certains auteurs emploient parfois ces termes indifféremment. Les définitions de la nation s'orientent le long d'un axe qui va du pur volontarisme individuel (le « plébiscite quotidien » de Renan) à la production quasi exclusive par l'État (Breuilly 1993, Schnapper 1994). Entre ces deux pôles, et nous simplifions ici puisque nous l'avons vu au début de ce chapitre, les auteurs considèrent la nation soit comme un produit de l'imaginaire, récupéré par un groupe dominant, soit comme la conséquence de la modernisation. Mais tous

s'accordent pour admettre que le territoire est une condition nécessaire de la nation. Or, sans territoire propre, un groupe peut avoir une identité nationale, mais on hésite à parler de nation<sup>15</sup>. Comme dans le cas du nationalisme, il est donc raisonnable de penser que l'identité nationale est préalable à la nation, quand bien même celle-ci, de par son histoire, oriente celle-là.

À ce stade-ci, il faut tenter une distinction entre identité nationale et culture politique, concept qui « [i]n indeed [...] has many members to its family, few of which share much more than a common name » (Gibbins 1988 : 2). Gibbins (*ibid.* : 3) regroupe les diverses définitions de la culture politique en six catégories que l'on peut simplifier en deux tendances : l'une considère la culture politique comme un agrégat d'orientations ou de comportements individuels envers les objets politiques; l'autre comme un ensemble de valeurs et de normes relativement autonomes qui permettent d'expliquer des phénomènes socio-politiques. De son côté, Taylor (1991) déplore que ces définitions de la culture politique soient trop souvent intellectualistes et monologiques. Pour lui, la culture, politique ou non, n'est pas seulement intellectuelle ni seulement incarnée dans les individus; « l'étude des mentalités nous montre plutôt que la culture se retrace en un domaine éminemment public, où états-d'âme et pratiques s'entremêlent » (*ibid.* : 194). Lorsqu'il s'agit d'actions communes, continue Taylor, c'est un savoir-faire qui est à l'œuvre, et il appartient à la communauté. Au sujet des révolutions par attroupement<sup>16</sup>, il précise : « [...] il y a une forte dose de représentation dans ce genre d'action commune. Mais la représentation ne consiste pas en croyances ou en théories. Ce que les gens ont à l'esprit est plutôt un scénario [...] » (*ibid.* : 203) qui suppose un « savoir-agir ensemble » (*ibid.* : 204).

---

15. Comme le montre le cas du *peuple* palestinien. Le cas des Autochtones d'Amérique du Nord montre à sa façon l'acuité des enjeux que soulèvent ou entretiennent ces choix lexicaux. Voir aussi Létourneau (2002), qui plaide pour qu'on n'instrumentalise pas indûment le terme « nation » lorsqu'on l'applique au Québec.

16. Taylor définit ainsi la révolution par attroupement, dont le parangon fut la prise de la Bastille : « C'est un acte-limite ou plutôt un acte qui définit et tente de résoudre une situation-limite, à la frontière de deux régimes, de deux légitimités. Le peuple se rassemble, ou plutôt un grand nombre de gens se rassemblent, et prennent figure de "peuple". Cet acte de rassemblement défait une légitimité existante et en instaure une nouvelle, ou du moins prépare la voie à une telle instauration » (1991 : 195).

À l'aide d'une telle définition de la culture politique, on peut se risquer à affirmer que l'identité nationale en fait partie. L'identité nationale, représentation sociale qui subsume et hiérarchise les caractéristiques de la communauté politique de référence, est une forme de savoir, non exclusivement intellectuel, partagé, plus ou moins consensuellement, mais suffisamment pour permettre un savoir-agir ensemble — et pour susciter des jeux de pouvoir.

\*

Que dire, dès lors, de l'identité nationale du Québec à Expo 67? Que l'Expo fournissait une occasion inouïe de constituer ou de conforter (tempérer, accentuer?) une version de l'identité nationale; dans ce microcosme tout artificiel, les représentations allaient se « partager ». Mais pour l'instant, et avant de formaliser la problématique qui structure cette thèse, il faut aborder l'histoire des expositions universelles, leurs ambitions et leurs fonctions.

## Chapitre 2 — Les expositions universelles

Dans le cadre d'une recherche sur l'identité du Québec, il peut sembler étonnant au premier abord de choisir l'angle d'une exposition universelle, en l'occurrence l'Exposition universelle et internationale de Montréal 1967 (Expo 67). En effet, cette démarche est originale en science politique, puisque jusqu'ici, les expositions universelles intéressent surtout des historiens. Cette vague de recherches porte principalement sur le rôle des expositions dans la diffusion de la science — et de ses préjugés — (Rydell 1984, Forest 1986), et sur la culture de masse, son instrumentalisation et ses imaginaires (Namer 1981, Benedict 1983, Collectif 1983, Schroeder-Gudehus 1989, Forest et Schroeder-Gudehus 1991, Corbey 1993, Rydell 1993, Heaman 1999).

Aujourd'hui, la science politique s'intéresse particulièrement aux identités, au point de lire nombre de phénomènes sociaux sous l'angle de l'identité nationale individuelle ou collective. Ce travail se situe dans cette optique, car, nous le verrons dans les pages qui suivent, les expositions universelles offrent un terrain privilégié pour analyser les relations entre différentes versions de l'identité nationale, imaginaire et « rationnelle ». À cette fin, il est indispensable d'effectuer un détour par un siècle et demi d'histoire des expositions, pour préciser ce qu'elles sont et, surtout, quelles étaient leurs intentions et les fonctions qu'on leur attribue de nos jours.

Les pages qui leur sont consacrées ci-dessous n'ont pas pour intention d'être exhaustives, mais plutôt de dresser un contexte éclairant pour aborder la problématique et Expo 67 par la suite. Après une définition des expositions, nous rappellerons donc leur chronologie, puis le cadre juridique qu'elles se sont donné; nous décrirons ensuite leurs enjeux programmatiques. Cette synthèse tentera conjointement d'indiquer au fur et à mesure les jeux identitaires (internationaux, nationaux, individuels) et les tensions entre le rationnel et l'imaginaire. La dernière section bouclera la boucle en montrant que les expositions fournissent un cadre heuristique pour étudier l'identité nationale.

## 2.1 Qu'est-ce qu'une exposition universelle?

Lorsque les textes qui régissent les expositions universelles ont été refondus en 1972, on y a redécouvert « dans un article premier » la citation suivante :

« Une exposition est une manifestation qui [...] a un but principal d'enseignement du public, faisant l'inventaire des moyens dont dispose l'homme pour satisfaire les besoins d'une civilisation et faisant ressortir dans une ou plusieurs branches de l'activité humaine les progrès réalisés ou les perspectives d'avenir. »

Galopin 1997 : 96-97

Et Galopin remarque : « C'est en somme et à quelques nuances près le credo des années 1850 ou 1900. [...] En corrolaire de ce noble but, figurent deux autres objectifs : promouvoir les échanges et contribuer au renforcement de la paix entre les peuples » (*ibid.* : 97). Les professions de foi qui engagent des collectivités entières sont sujettes au dévoiement et à des récupérations calculées. C'est pourquoi les expositions universelles se prêtent à de multiples axes analytiques parmi lesquels les plus fréquentés, nous le disions, sont l'impérialisme occidental et la scientification des savoirs. On pourrait aussi y voir un lieu de tensions entre les savoirs et les pouvoirs, d'expression des nationalismes, de la lutte des classes, de l'académisme, de la communication, etc. En effet, les expositions sont des faits sociaux totaux, comme les définissait Mauss : c'est-à-dire qu'elles

[...] mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions [...] et dans d'autres cas, seulement un très grand nombre de ces institutions [...]. Tous ces phénomènes sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc.

Mauss 1950 [1923-1924] : 274

Mais plus précisément qu'un fait social total, une exposition est un « univers symbolique » où se combinent l'imaginaire et le normatif et qui fournit ainsi un cadre commun de référence pour l'action individuelle ou collective (Rydell 1984 : 2). C'est dire s'il est tentant d'établir le parallèle, facile mais éclairant, entre exposition universelle et religion, dans lequel l'exposition est un lieu de pèlerinage, et le progrès, le dogme fondateur. Dans

ce lieu extra-ordinaire, on se trouve à l'étranger, on sort de sa condition sociale pour côtoyer des pèlerins de diverses extractions qui deviennent temporairement des pairs. L'émerveillement est de rigueur, rythmé de rituels (inaugurations, fêtes diverses) et canalisé vers des symboles matériels désignés à l'admiration (les « clous » d'exposition). Le discours ambiant, auréolé de science, dit la Vérité. La sédition est rare. Ainsi, plus que le reflet d'une culture, une exposition est un outil de culture dont se servent délibérément organisateurs et exposants — les élites des sociétés concernées — qui tentent de transmettre leur vision du monde.

Dans ces microcosmes éphémères que sont, en somme, les expositions, lieux où circulent le rationnel et l'imaginaire — imaginaires spatiaux, temporels et sociaux (Namer 1981) —, la confrontation aux « Autres » induit des mécanismes identitaires nationaux et individuels (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992, Findling 1990, Forest 1986, Rydell 1984) : tandis que les organisateurs et exposants s'ingénient à présenter d'eux-mêmes un portrait flatteur, les visiteurs escomptent un émerveillement et une présentation valorisante de leur pays.

## **2.2 Chronologie des expositions**

L'un des plus vieux témoignages écrits de festivités grandioses provient sans doute du Livre d'Esther (1 : 1-10), souligné par Rydell en exergue de son livre (1984 : 1). Le roi perse Xerxès 1<sup>er</sup> régnait<sup>17</sup> sur cent vingt-sept provinces de l'Inde à la Nubie et, la troisième année de son règne, il invita les représentants de toutes ses provinces à un immense banquet qui dura cent quatre-vingts jours. « Il montra la richesse de sa gloire royale et la splendeur de sa grande magnificence. [L]e roi avait ordonné à tous ses maîtres d'hôtel d'agir selon le bon plaisir de chacun » (Esther 1 : 4 et 8). Le Livre d'Esther ne précise pas que les invités recevaient ainsi deux messages clairs : Xerxès détenait le pouvoir matériel et symbolique et, de ce fait, ils devenaient redevables de sa prodigalité — une sorte de potlatch avant la lettre, en somme. Les expositions universelles, nous le verrons, ne sont pas exemptes de telles tensions, car elles s'apparentent aux fêtes royales (magnificence) et aux foires antiques (mercantilisme).

---

<sup>17</sup>. Il régna de 486 à 464 av. J.-C.

Les foires remontent à l'Antiquité, aussi loin que le XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère en Chine (Poirier 1958 : 10). Elles se tenaient périodiquement dans les grands centres et donnaient lieu à toutes sortes de réjouissances sacrées et profanes (Findling 1990 : xv; Poirier 1958 : 7-10); l'inverse se produisait aussi : un événement religieux, du fait qu'il attirait les foules, s'accompagnait de déploiements commerciaux d'autant plus imposants que les accès routiers s'y prêtaient bien (Poirier *ibid.*). Dans la Grèce ancienne, par exemple, les fêtes religieuses et les jeux gymniques de Delphes, Délos, Corinthe et Olympie fournissaient l'occasion de grandes rencontres commerciales au cours desquelles on suspendait opportunément les hostilités (Poirier 1958 : 7). Rome eut ses marchés agricoles et artisanaux, le monde romanisé ses foires et, après la vague des invasions, l'Europe médiévale se punctua de foires internationales : dans les Flandres, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse et en Italie. En France, les grandes foires de Champagne étaient courues de toute l'Europe et du Proche-Orient, jusqu'à ce que la Guerre de cent ans marque leur déclin (destruction de Provins par les Anglais en 1432); les foires de Lyon prirent le relais et se développèrent à la Renaissance. Mais dans l'Europe catholique, l'Église ne voyait pas d'un bon œil ces afflux de marchandises, de populations et de mœurs étrangères qui menaçaient la moralité et le bon ordre. La fiscalité toujours plus lourde et les Guerres de religion orientèrent les marchands vers les foires franches et l'Europe protestante (*ibid.* : 22-23). Ensuite, « l'accroissement de la circulation de l'or venu des Amériques [...] encouragea la spéculation aux dépens des transactions commerciales » (*ibid.* : 23), si bien que petit à petit les foires déclinèrent jusqu'à disparaître à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'ère des révolutions — sauf la foire de Nijni-Novgorod, fondée en 1554 par Ivan le Terrible, qui perdura jusqu'au XIX<sup>e</sup>, comme le relate Alexandre Dumas père dans ses souvenirs de 1858 (*ibid.* : 36).

Tandis qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle s'étiolait la munificence des foires commerciales internationales, l'État inventait — et contrôlait — les grandes expositions artistiques et industrielles nationales. La Royal Society of Arts organisa à Londres en 1761 une exposition « [of] arts, manufactures, and commerce » qui présentait des innovations technologiques, mais elle ne se renouvela pas (Findling 1990 : xv-xvi). En France, la Première République reliait en 1798 les salons artistiques instaurés par Colbert en 1667 et interrompus par la Révolution : l'Exposition publique des produits de l'industrie nationale se tient sur le Champ de Mars,

dans une bâtisse édiflée pour la circonstance, et on y trouve « les objets les plus précieux de nos fabriques et manufactures »; elle souhaite notamment stimuler l'industrie dans la lutte économique contre l'Angleterre (Poirier 1958 : 59-60). Jusqu'en 1849, l'Exposition est rééditée onze fois à Paris, au gré des aléas politiques. Forts de ces exemples, les autres États européens ouvrent à leur tour des expositions nationales<sup>18</sup> dans leurs grandes villes.

Lors de ces exhibitions techniques et artistiques, l'État rappelle (parfois même explicitement) aux visiteurs que les progrès exposés résultent de la paix que celui-ci a su établir (*ibid.* : 64). Il fait toutefois implicitement étalage de sa puissance militaire dès qu'apparaissent des exhibits coloniaux; c'est en 1844 à Paris que figurent pour la première fois les colonies, en l'occurrence l'Île Bourbon, Pondichéry, les Antilles et l'Algérie (*ibid.* : 67). Mais dans cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont surtout les exhibits industriels qui piquent la curiosité : machines à tisser, à fabriquer le papier, à typographier, premières machines agricoles (semoirs, batteuses à vapeur — 1849, Paris) (voir aussi Heaman [1999] au sujet des expositions canadiennes). Les expositions internationales franchissent un nouveau pas : en plus de la curiosité, elles attisent les convoitises des individus et des gouvernants.

À la tête d'un pays champion du libre-échange, la jeune reine Victoria ne craint pas les comparaisons. Le prince-consort et elle encouragent ce qu'il est convenu d'appeler la première exposition universelle<sup>19</sup> : The Great Exhibition of the Works of Industry of All Nations [Londres 1851]. L'initiative vient de la Royal Society of Arts agréée par la

---

18. Trieste, alors autrichienne [1808], Gand [1820], Tournai [1824], Haarlem [1825], Bruxelles [1830, 1841, 1835, 1847], Saint-Petersbourg [1829, 1848], Moscou [1830, 1835], Berlin [1834], Vienne [1835, 1840], Berne et Madrid [1845], Washington [1846], Gênes [1848], Londres et Lisbonne [1849] (Poirier 1858 : 64-68).

19. Rappelons que nous entendons ici au sens d'expositions universelles les événements que Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992) ont retenus comme tels : Londres 1851, Paris 1855, Londres 1862, Paris 1867, Vienne 1873, Philadelphie 1876, Paris 1878, Melbourne 1880, Barcelone 1888, Paris 1889, Chicago 1893, Bruxelles 1897, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Bruxelles 1910, Gand 1913, San Francisco 1915, Barcelone 1929, Chicago 1933, Bruxelles 1935, Paris 1937, New York 1939, Bruxelles 1958, Seattle 1962, Montréal 1967, Osaka 1970, Séville 1992, Hanovre 2000. Le caractère « universel » d'une exposition sera explicité un peu plus loin dans ce chapitre, dans la section sur le cadre juridique.

Chambre des Communes (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 58). Il s'agit de démontrer la supériorité britannique en matière industrielle, de glorifier le libre-échange, la paix, la démocratie et la Constitution britannique (Smith 1990). L'opposition au projet est rude, car on redoute la venue de continentaux fauteurs de troubles (les révolutions de 1848 ont déjà chassé nombre de réfugiés vers la Grande-Bretagne), mais de nombreux partisans souscrivent aux levées de fonds (5000 personnes et entreprises), et en six mois s'édifie le Crystal Palace, tout d'acier et de verre. L'exposition reçoit plus de six millions de visiteurs qui peuvent admirer, outre les exhibits britanniques (et colonies) qui occupent la moitié de l'espace, des démonstrations du monde entier, au premier chef celles de France (avec l'Algérie) et d'Allemagne. Pour parer aux désordres, les services de police sont multipliés, l'alcool et le tabac interdits. Ainsi, malgré les craintes, l'exposition est un succès, au point d'occulter momentanément les distinctions de classes et d'inciter les nantis à fréquenter les journées populaires, les « shilling days » (Smith 1990 : 8); elle dégagne même un profit (Findling 1990 : 376). Cette première exposition universelle sert par la suite de référence à égaler ou surpasser.

Il ne sera pas question ici de décrire par le menu chacune des 29 expositions universelles qui ont suivi puisque d'excellents ouvrages l'ont déjà fait (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992, Findling 1990). Voyons quels ont été leurs principales caractéristiques avant d'aborder le cadre juridique qu'elles se sont donné ainsi que leurs diverses fonctions.

Les quinze années suivantes donnent lieu à une espèce de valse Paris-Londres au cours de laquelle Victoria et Napoléon III rivalisent de puissance et de distinction par machinerie et beaux-arts interposés. En 1855, la supériorité technologique de la Grande-Bretagne n'est plus aussi écrasante qu'en 1851, mais les peintres et les sculpteurs français surpassent, paraît-il, tous les autres (Ratcliffe 1990 : 20). Cette exposition parisienne consacre la suprématie économique, politique et culturelle de la capitale ainsi que la légitimité du Second empire, par le biais notamment de l'attention portée aux classes laborieuses (abondantes présentations de maquettes de logements et de produits « ciblés ») (*ibid.* : 19). L'exposition londonienne de 1862, endeuillée par la mort du prince Albert, reflète surtout les conflits récents (Guerre de Crimée) et courants (Guerre de sécession) en ce que les présentations « remarquables » tiennent de l'industrie de l'armement (Prash 1990 : 24). Les

critiques sont sans complaisance, et Londres ne récidivera d'ailleurs pas. L'exposition de 1867, à Paris, s'avère remarquable du fait que son commissaire général conçoit une classification des exhibits qui inspirera les expositions suivantes (voir *infra*). Elle embrasse toute la production humaine à la manière d'une encyclopédie et ordonne l'espace du palais elliptique de telle sorte que la hiérarchie qu'elle induit puisse se « gravir » de l'extérieur du palais vers son centre. Les reconstitutions de toutes sortes frappent les visiteurs (modèle réduit du canal de Suez, cathédrale gothique grandeur nature, temples égyptiens, palais du Bey de Tunis, école rustique américaine); l'opulence montre à tous que l'empire instaure un nouvel âge d'or. Pourtant, la Prusse lui donne le pion avec sa production d'acier et ses énormes canons Krupp qui devaient menacer Paris trois ans plus tard et mener l'empereur à la reddition et à l'exil (Chandler 1990a).

En 1873, Vienne reçoit une exposition universelle démontrant que l'Empire Austro-Hongrois fait partie des grands, tant du point de vue architectural (le clou du site, la Rotonde, qui surplombe le Palais de l'industrie, est alors la plus grande coupole du monde) qu'en matière d'urbanisme, comme en témoigne la reconstruction de Vienne (Sirk 1990).

C'est à Philadelphie [1876] que la première exposition universelle américaine célèbre un siècle d'indépendance — Wagner composant pour l'occasion la marche d'ouverture. Cinq édifices principaux et 45 pavillons ponctuent l'espace, dont un Pavillon des femmes. La créativité américaine est à l'honneur avec les nouveautés que sont la machine à écrire, le téléphone de Bell, le télégraphe d'Edison (Heller 1990).

En 1878, la nouvelle III<sup>e</sup> République française clame son retour parmi les grands après le désastre de la Guerre de 1870 et la Commune. En voie d'affranchissement envers l'Église, la République n'accepte aucun exhibit religieux. Mais le Palais de l'Industrie propose, le long de l'Avenue des Nations, une succession de façades exotiques qui offrent d'un coup d'œil un aperçu du monde contemporain, du Japon à Saint-Petersbourg. Cette année-là, les pneus de caoutchouc, le phonographe d'Edison, les machines à coudre américaines et l'ingénierie hydraulique des Français remportent les suffrages. Symboliquement, c'est peut-être la tête de la Statue de la liberté de Bartholdi et Eiffel, trônant au cœur du Champ de Mars, qui aura frappé l'imaginaire; les visiteurs pouvaient monter au sommet par l'intérieur

et dominer l'ensemble de l'exposition. La même année, Paris commence à s'illuminer d'ampoules électriques conçues par Edison (Chandler 1990b).

Suivent plusieurs autres expositions dites « mineures » par rapport à l'ampleur qu'atteignaient à ce moment-là les expositions (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 3) : Melbourne 1880, Barcelone 1888 et 1929, Bruxelles 1897 et 1910, Liège 1905, Milan 1906, Gand 1913, qui modulent le flot des “grandes” expositions européennes et américaines. Ces petites expositions n'accueillent “que” moins de 15 millions de visiteurs et moitié moins d'exposants que les autres. À titre de comparaison, voici deux tableaux tirés des données de Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992)<sup>20</sup>. Ces tableaux ne visent pas à permettre des comparaisons — les contextes sont trop différents pour qu'elles soient valides —, mais à rassembler une information en un coup d'œil :

---

<sup>20</sup>. En Annexe 1, on trouvera un tableau récapitulant ces données en ordre chronologique de 1851 à 1992.

Premières « Grandes » Expositions	Exposants	Affluence	Superficie du site	Superficie des expositions
Londres 1851	14 000	6 039 195	10 ha	1,2 ha
Paris 1855	23 954	5 162 150	15,2 ha	11,9 ha
Londres 1862	25 à 29 000	6 096 617	12,5 ha	11 ha
Paris 1867	52 000	11 à 15 000 000	68,7 ha	15,3 ha
Vienne 1873	53 000	7 255 000	233 ha	16 ha
Philadelphie 1876	30 864	10 000 000	115 ha	28,9 ha
Paris 1878	52 835	16 156 626	75 ha	17,4 ha

D'après Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992)

Expositions « mineures »	Exposants	Affluence	Superficie du site	Superficie des expositions
Melbourne 1880	12 791	1 330 000	25 ha	8 ha
Barcelone 1888	12 900	2 à 2 300 000	46,5 ha	10 ha
Bruxelles 1897	10 668	7 800 000	132 ha	18,5 ha
Liège 1905	13 à 17 000	7 000 000	70 ha	13 ha
Milan 1906	27 000	7 à 10 000 000	100 ha	25 à 30 ha
Bruxelles 1910	29 000	13 000 000	90 ha	22 ha
Gand 1913	18 932	9 503 419	130 ha	21 ha
Barcelone 1929	1714 mais 12 900 objets exposés	-	118 ha	-

D'après Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992)

À onze ans d'intervalle, Paris organise deux expositions mémorables, l'une en 1889 pour célébrer le centenaire de la Révolution française, l'autre en 1900 pour marquer le tournant du siècle et devancer les projets de Guillaume II qui prévoyait un exposition à Berlin la même année; elles figurent parmi celles qui dégagent un profit. L'exposition de 1889 doit « confirmer » les institutions laïques de la république du fait du centenaire, mais aussi neutraliser les agitations boulangistes<sup>21</sup>. Et on ne lésine donc pas sur les moyens : on vise le colossal (la tour Eiffel, le Palais des machines) et l'exotique (la Rue du Caire); pour la première fois en France, on expose des humains des colonies dans leur cadre reconstitué, on crée un mini-rail qui sillonne le site, on peut ouvrir la nuit grâce aux progrès de l'électricité — même les fontaines sont illuminées (Hall 1990). L'exposition de 1900 bat cependant tous les records de l'époque avec plus de cinquante millions de visiteurs, en dépit de tensions récentes relatives à l'affaire Dreyfus, l'expédition de Fashoda, le soutien français aux Afrikaners dans la Guerre des Boers et la rébellion des Boxers en Chine. Plus vaste que la précédente, l'exposition fascine pourtant moins par son ampleur que par l'emploi multiplié de la « fée électricité » qui rend la nuit magique. Elle est plus opulente qu'originale et les observateurs y voient un optimisme dont la naïveté confine à l'arrogance (Brown 1990).

Tandis que l'Europe de la Belle-Époque se grise de ses succès, les Américains organisent plusieurs grandes expositions<sup>22</sup> dont celles de Chicago (1893), Saint-Louis (1904) et San Francisco (1915) revêtent une ampleur internationale.

Chicago célèbre les 400 ans de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, d'où le nom de World's Columbian Exposition, au bord du lac Michigan. Inconnue au-delà de l'Est des États-Unis, Chicago devient, de « Porkopolis », la distinguée White City, qui tend à égaler en attraits culturels les grandes expositions européennes. La profusion d'exhibits (grosse industrie et biens de consommation — réfrigérateurs) noie la présence pourtant notable des impressionnistes, mais les témoins remarquent le Women's Building et surtout

---

21. Le général Boulanger, à la tête d'un groupe de « revanchards » ourdissait un coup d'État en 1889; il y renonça et dut s'exiler en Belgique.

22. La Nouvelle-Orléans [1885], Atlanta [1895], Nashville [1897], Omaha [1898], Buffalo [1901], Portland [1905], Seattle [1909], San Diego [1916].

le World's Congress of Representative Women qui attire 150 000 curieux. Le Midway dispense attractions spectaculaires (grande roue) et reconstitutions exotiques — preuves vivantes de la supériorité du Blanc sur le non-Blanc (Indiens, Asiatiques, Africains) (Bagder 1990; Rydell 1984).

L'exposition de Saint-Louis (1904) commémore le centenaire de l'acquisition de la Louisiane et permet de présenter les récentes conquêtes sur l'Amérique espagnole, dans le Pacifique et dans les Caraïbes. Les exhibits sont agencés de façon à démontrer que l'humanité, conformément à l'évolutionisme darwinien, culmine avec le type caucasien, anglo-saxon. Les villages indien, philippin et de pygmées sont conçus pour souligner la supériorité occidentale et les bienfaits du progrès. Le Département d'anthropologie illustre d'ailleurs la hiérarchie des races par les liens « évidents » entre les traits physiques et le développement culturel, au point d'intituler le cliché d'un des villageois philippins « Missing Link ». La science est omniprésente à Saint-Louis, dans les classifications d'exhibits comme dans la teneur des présentations et dans les congrès; omnipotente, en somme (Rydell 1984; Condon 1990; Forest et Schroeder-Gudehus 1991).

En 1915, l'Europe est en guerre pendant que l'exposition de San Francisco bat son plein en l'honneur de l'ouverture du canal de Panama. Les performances techniques suscitent toujours l'admiration (reproduction du canal sur deux hectares, du Parc de Yellowstone et du Grand Canyon; ligne de production de Ford, téléphone transcontinental), tandis que les présentations scientifiques et les attractions légitiment encore une fois la hiérarchie des races. La Californie s'inscrit ainsi comme membre à part entière des États modernes (Benedict 1990, Rydell 1984).

Après une soixantaine d'années d'expositions qui tentent de rivaliser d'originalité — sans toujours y parvenir sur le fond —, les investisseurs et organisateurs sont essouffés de cette succession effrénée. Et la Grande Guerre achève, temporairement au moins, de désillusionner les tenants de l'équation Libre-échange-Prospérité-Paix. Pourtant, après la création de la Société des Nations, « l'internationalisme [s'enrichit] de nouvelles avenues — dans le domaine de la coopération intellectuelle, par exemple — et [retrouve] ses voies “traditionnelles”, souvent à plus grande échelle » (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 209). Quelques expositions d'envergure ponctuent ainsi les années vingt (New York 1918,

Wembley 1924-25, Paris 1925, Dunedin 1925-26, Philadelphie 1926, Long Beach 1928, Barcelone 1929), mais il faut attendre les années trente pour qu'une exposition universelle voie le jour. Entre temps, en 1928, s'est réunie la *Conférence diplomatique relative aux expositions internationales*, à Paris, créant une convention et prévoyant un bureau pour réguler et encadrer juridiquement la tenue de ces événements (voir *infra*).

Quatre grandes expositions ont marqué les années trente : Chicago 1933, Bruxelles 1935, Paris 1937 et New York 1939.

En 1933, on n'est plus à l'ère du libre-échange et seulement dix-sept pays décident de braver les barrières tarifaires (finalement allégées par dérogation) pour venir exposer à Chicago, qui fête à cette occasion son centenaire. Le titre de l'exposition, *A Century of Progress*, souligne les services de la science à l'humanité — à l'industrie certes, mais aussi à la société dans son ensemble. Les sciences sociales ont d'ailleurs leur propre pavillon, « Chicago oblige ! » (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 214).

L'exposition de Bruxelles de 1935 ne prétend pas à de telles ambitions; elle célèbre le centenaire de la première ligne de chemin de fer belge et le cinquantième du Congo. L'apologie du rail partage donc la vedette avec les vertus de la colonisation — dans le même esprit que l'exposition coloniale française en 1931 —, ce qui n'attire qu'une tiède participation internationale (vingt-quatre pays) (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 214-215).

Pour l'exposition parisienne de 1937, on s'efforce de choisir un thème universel, au gré de l'instabilité politique et les rivalités de chapelles au sein des comités organisateurs : les projets passent des « Arts décoratifs » à la « Coopération intellectuelle » puis à « La vie ouvrière et paysanne ». Finalement, Léon Blum tente de tout intégrer et déclare en 1936 : « L'Exposition sera l'exposition du Front Populaire » (Namer 1981 : 38); s'y combinent ainsi les thèmes de régionalisme, d'artisanat, de ruralité transformée par le modernisme, de science pure vulgarisée (construction du Palais de la Découverte). Malgré l'édification d'un pavillon de la Paix et l'animation populiste (bals, kermesses), la position dominante des présentations soviétique et allemande, sur le Trocadéro, et la tragédie espagnole — illustrée au pavillon de l'Espagne par le tableau de Picasso (*Guernica*; la ville vient d'être détruite le

26 avril) — rendent cette « fête d'autant plus folle qu'elle est peut-être désespérée » (*ibid.* : 62).

À New York (1939), l'humeur est plus légère, loin des escalades belliqueuses : l'exposition porte sur « Le Monde de demain », dont le profil optimiste repose avant tout sur la démocratie à l'américaine; les loisirs deviennent légitimes et s'insèrent dans toute l'exposition. L'importante participation étrangère (cinquante-huit pays) semble se préoccuper surtout de conforter les goûts américains, ce qui dilue en fait toute tentative d'originalité. Mais comme il faut rentabiliser l'événement en racolant les masses, le procédé, qui s'accompagne d'une publicité zélée, résulte en un succès populaire (Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 219-223).

En dépit du conflit mondial qui commence, l'année 1940 verra deux expositions, à Lisbonne et Wellington, et c'est Port-au-Prince qui se lance à son tour en 1949-1950 pour commémorer le bicentenaire de la ville. Mais la première exposition universelle de l'Après-guerre se tient à Bruxelles, en 1958.

En cette période de Guerre froide et compte tenu des horreurs de la Seconde Guerre, il n'est plus évident pour personne que la technologie et la science garantissent le progrès. C'est pourquoi, par delà le prétexte anachronique de l'exposition (cinquantenaire du rattachement du Congo à la nation belge — la veille de la décolonisation en catastrophe), on choisit de renverser le stigmate en emblème : l'atome et ses bienfaits. L'Atomium est le clou de l'exposition. Dans cette structure de 100 mètres de hauteur représentant une molécule de fer, chacune des neuf sphères accueille une salle d'exposition; on y vante l'inocuité et la variété des usages non militaires de l'atome, même s'il a fallu renoncer, par mesure de sécurité, à un générateur nucléaire qui aurait alimenté l'exposition. Les pavillons américain et soviétique, chacun à un antipode du site, rivalisent de séduction envers les visiteurs : l'un avec des maquettes du Spoutnik et de réacteurs nucléaires, des ballets et des récitals; l'autre — en partie éclipsé, d'après les témoins — présente aussi des modèles de réacteurs nucléaires, mais surtout des modes de vie et la liberté de consommer pour tous. Comme le dit si bien Rydell (1990 : 317) : « the fair probably stimulated cold war competition as much as it muted the conflict ». C'est pourtant à Bruxelles que les initiateurs d'Expo 67 ont puisé leur inspiration, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Le lancement de Spoutnik en 1957 a si bien ébranlé les certitudes américaines que quelques jours plus tard se fomenta déjà le projet d'une exposition pour rétablir le prestige scientifique américain. Comme Seattle prévoit depuis 1956 un événement d'envergure pour justifier la création d'infrastructures, l'exposition qui voit le jour en 1962 (Century 21 Exposition) s'oriente vers la promotion de la science. Le Pavillon de la Science et le Space Needle s'ingénient à exposer la suprématie américaine, dans le but explicite de sensibiliser la population aux priorités scientifiques, notamment spatiales. La conquête de la Lune aura lieu sept ans plus tard (Ashdown 1990).

Après Expo 67, d'autres expositions tenteront encore de captiver l'attention (Osaka 1970, Séville 1992, Hanovre 2000). Mais force est de reconnaître que l'intense curiosité que suscitait encore Expo 67 s'est considérablement émoussée avec le développement d'instances qui remplissent les fonctions des expositions « classiques » : l'information de masse, l'enseignement de masse, la consommation de masse se sont généralisés depuis les années 1970. L'insolite et le scandaleux, le merveilleux et le monstrueux figurent sur tous les écrans (occidentaux, du moins) et ne font plus courir les foules. Quant aux émulations internationales, elles ont allègrement pris le chemin des Jeux Olympiques, amplifiées par les médias (Benedict 1983 : 60). Selon les auteurs, le glas des expositions universelles a sonné en 1937 à Paris (Namer 1981), ou en 1915 à San Francisco pour se confirmer en 1939 à New York (Benedict 1983); Schroeder-Gudehus et Rasmussen sont plus optimistes, car elles constatent que de vecteurs de produits et de symboles, les expositions universelles sont *devenues* des produits (1992 : 7) (promus, vendus, justifiés), ce qui explique amplement leur pérennité. On peut parier que, pendant longtemps encore, il se trouvera des investisseurs parés des sirènes du progrès pour convaincre les décideurs et les foules qu'une exposition leur apportera plus qu'elle ne leur coûtera.

## **2.3 Cadre juridique international**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la prolifération des expositions universelles et spécialisées fait sentir à plusieurs pays la nécessité de canaliser cette multiplication qui s'avère fort coûteuse pour les pays d'accueil et les pays exposants (Schroeder-Gudehus et Bzdera 1992 : 39).

[L]'exaltation des premières expositions [...] ne pouvait sûrement pas résister à la lassitude des industriels et des milieux d'affaires, sollicités bien au-delà de leurs intérêts, ou à la contrariété des gouvernements, sommés tous les deux ou trois ans d'assurer une représentation digne et avantageuse.

Forest et Schroeder-Gudehus 1991 : 207

Les principaux pays industrialisés se réunissent à Berlin en 1912 pour décider de réglementer la tenue des expositions, mais ce n'est qu'après la Grande Guerre que la convention attendue est signée, en 1928, par 31 États parmi lesquels ne figurent d'ailleurs pas les États-Unis. Elle distingue les différentes sortes d'expositions et leur assigne des intervalles minima de production<sup>23</sup>, balises que les intérêts publics et privés rendirent bientôt inopérantes (Schroeder-Gudehus et Bzdera 1992 : 53). Les expositions qualifiées jusque-là d'universelles s'appellent désormais « Expositions générales de première catégorie » et se singularisent par l'obligation, pour les pays participants, de construire des pavillons nationaux. La Convention prévoit aussi la création du Bureau international des expositions (BIE) chargé d'enregistrer — donc de sélectionner — et de réglementer les expositions; il voit le jour en 1931 à Paris et se constitue de l'ensemble des États membres de la Convention; ils sont 47 en 1996 (Galopin 1997 : 68). Au conseil d'administration, composée d'un représentant de chaque pays membre, tout pays dispose d'une voix. Le Conseil (qui prendra ensuite le nom d'Assemblée générale) est secondé par trois commissions (règlements, administration et budget, information).

Les pays candidats présentent leur projet au BIE, qui statue alors en fonction du respect des règles (les délais notamment), de la cohérence des projets et de leur maturité (classification, préparation des autorités nationales (Galopin 1997 : 51). Il faut que les exposants ne soient « pas pénalisés par l'abandon ou la fermeture prématurée en raison d'une mauvaise gestion ou d'un défaut de financement » (*ibid.* : 82), et que les autorités aient envisagé toutes les

---

<sup>23</sup>. La Convention distingue les expositions générales de première et de seconde catégorie, d'une part, et les expositions spéciales, d'autre part. Les expositions de première catégorie, celles que nous continuons d'appeler "universelles", bien que ce qualificatif n'apparaisse pas dans la nomenclature officielle de 1928, ne doivent se produire qu'à intervalles de dix ans (quinze dans un même pays) et ne durer que six mois (Schroeder-Gudehus et Bzdera 1992 : 49; Galopin 1997 : 49-50).

infrastructures nécessaires à la venue de plusieurs millions de personnes (voierie, transport aérien et maritime, restauration, hébergement, traitement des ordures et égouts).

Depuis sa création, le BIE n'a pas toujours su imposer les termes de la Convention (délais entre deux expositions de même nature, durée de celles-ci, garanties des pays hôtes). Malgré une révision de la Convention en 1972 qui devait permettre de contrôler un plus grand nombre d'expositions (elle ne distingue plus que deux catégories très englobantes : expositions universelles et expositions spéciales), le BIE subit toujours les pressions des candidatures auxquelles se joignent, avec le temps, celles des secteurs économiques spécialisés « dont les États ont intérêt à protéger la prospérité » (Schroeder-Gudehus et Bzdera 1992 : 54). Aujourd'hui, le BIE est tiraillé entre son mandat d'endiguer la masse des expositions internationales et son rôle de promoteur de fait. Il a fini d'ailleurs par amender la Convention en 1982 et renoncer ainsi aux règles de périodicité, sous la pression de trois projets quasi simultanés : Paris 1989, Chicago et Séville 1992; seul ce dernier verra le jour, les deux autres candidats ayant abandonné finalement leur projet (Galopin 1997 : 80).

Mais la réussite du BIE consiste à avoir normalisé les règlements et à surveiller les garanties (Schroeder-Gudehus et Bzdera 1992 : 55). Comme toute organisation internationale, il abrite des volontés nationales parfois âprement concurrentes et son « fonctionnement dépend largement de la bonne volonté des États qui y coopèrent » (*ibid.*).

## **2.4 Cadre juridique et financier des expositions**

Toutes les expositions se placent sous la houlette de dignitaires, souverains ou hauts dirigeants. Selon le lieu et l'époque, elles se constituent en sociétés à but lucratif ou non lucratif. En Europe, l'administration des expositions échoit le plus souvent à des organismes publics (qui fournissent aussi l'essentiel des fonds), tandis qu'aux États-Unis, administration et financement relèvent plutôt du domaine privé. L'initiative d'une exposition européenne émane généralement d'un édile, d'un député ou d'un sénateur, puis un ministère (responsable du commerce et de l'industrie) prend la direction des opérations. Les instances législatives entérinent les choix stratégiques et financiers tandis qu'un organisme *ad hoc* (commissariat) se voit déléguer la mission concrète d'organiser

l'exposition et son financement — le contraste est d'ailleurs saisissant entre le caractère éphémère de cet organisme et l'ampleur de l'entreprise qu'il doit orchestrer, véritable « machine de guerre » (Galopin 1997 : 117). Aux États-Unis, l'initiative provient du milieu des affaires et la société ou le bureau qui crée l'exposition est à dominante privée, ainsi que le financement. Le succès d'une exposition repose sur une « volonté collective contagieuse où jouent l'énergie, le savoir-faire et un certain charisme des hommes et des femmes aux commandes » (Galopin 1997 : 118). À défaut de cet « état de grâce » et si se développent « des querelles de compétence ou de préséance sur fond de désaccords politiques, d'indifférence des citoyens et de sarcasmes de la presse, l'exposition signe d'avance son avis d'échec ou d'insuccès » (*ibid.*). Il faut dire que les défis sont considérables.

Dès la préparation du projet, outre le choix d'un site qui peut entraîner des expropriations et leur lot de tracasseries juridico-financières, les organisateurs doivent prévoir tout un arsenal juridique qui régira l'attribution et les termes des contrats de construction et d'assurances, les relations avec les employés du site et les syndicats, avec les concessionnaires, avec les commanditaires. Lorsque le projet est adopté, les organisateurs se trouvent aux prises avec plusieurs problèmes juridiques et fiscaux qui se posent aux participants et pour lesquels le BIE n'est pas compétent (Galopin 1997 : 84-86). Il faut résoudre par exemple le statut du personnel étranger sur le territoire et prévoir pour lui une adaptation de la législation de l'immigration et du travail. Les commissaires d'un pavillon et ses adjoints représentent leur gouvernement et sont responsables de l'ordre public dans leur pavillon, mais n'en sont pas diplomates pour autant. Il faut alors régler les cas d'immunité judiciaire et des questions fiscales : importations en franchise de taxes (notamment pour les aliments et boissons servis dans les restaurants nationaux), imposition des revenus. Quand les constructions commencent, les participants espèrent une détaxation pour les achats de biens et services effectués dans le pays hôte, et à la fin de l'exposition, la question se pose de la taxation des biens donnés ou revendus.

Les défis sont aussi d'ordre financier. De part et d'autre de l'Atlantique, le financement prend plusieurs formes. Les fonds de départ peuvent être exclusivement publics (les trois paliers de gouvernement dans le cas d'Expo 67) ou privés (sous forme de souscriptions d'actions ou d'obligations dirigées vers les entreprises et les citoyens). Dans un second

temps, les revenus proviennent des loteries existantes (en Belgique et en France), de la location des aires d'exposition, des concessions, des commandites et, enfin, des entrées payantes<sup>24</sup>. Ces droits d'entrée « s'élèvent au mieux au tiers des recettes budgétaires », y compris publiques et parapubliques (Galopin 1997 : 142). Les terrains du site, depuis la Convention de 1928, sont cédés gratuitement aux exposants nationaux, mais les exposants privés versent un loyer subséquent, ce qui induit souvent les organisateurs à augmenter leur nombre sur le site (Galopin 1997 : 143-144). D'autres recettes commerciales s'ajoutent à ces revenus de loyers : les redevances acquittées par les commerces installés sur le site (restaurants, boutiques diverses, souvenirs) qui concurrencent d'ailleurs les commerces inhérents à certains pavillons nationaux; Galopin estime cette source de revenus à 10% environ des recettes (1997 : 145). La vente des droits d'utilisation « des noms, emblèmes et dessins déposés par l'organisateur » procure une autre source de revenus (que Galopin n'évalue pas); de nombreux fournisseurs arborent le logo de l'exposition, s'affichant ainsi comme fournisseurs officiels; la publicité dans les guides et catalogues officiels est elle aussi lucrative, de même que les contrats d'exclusivité pour des émissions radio- ou télédiffusées. Le BIE souhaite éviter les excès de commercialisation, mais n'a émis de résolution dans ce sens qu'en 1994 (Galopin 1997 : 149).

Il est toutefois difficile d'établir clairement, de l'extérieur, comment se soldent les expositions (en Annexe 1, un tableau récapitule les données chiffrées). « Le souci constant des rapporteurs de présenter des bilans constamment en équilibre, à quelque date que ce soit, en obscurcit l'intelligibilité » (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 16). Un paragraphe de l'ouvrage de Galopin énumère différentes pratiques « obscurcissantes » :

Les mécanismes financiers mis en place entraînent une liquidation sur plusieurs années et, de bilans provisoires en bilan final, les montants en cause peuvent varier et les dettes ou les déficits disparaître. Il est, en particulier, difficile de découvrir si les avances remboursables, au terme d'accords conclus avec l'État ou telle collectivité locale, font bien l'objet de

---

<sup>24</sup>. Certains visiteurs ne paient pas : jeunes enfants; membres du congrès et ouvriers à Saint-Louis [1904]; délégués ouvriers à Paris (1855, 1878, 1900) et à Philadelphie (1876); militaires en tenue à Paris [1900, 1937]. Par ailleurs, les tarifs sont modulés en fonction des types de visiteurs, mais aussi selon l'heure et la saison (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992).

reversements et figurent au chapitre des dépenses de l'exposition (des libellés tels que « transactions diverses » peuvent recouvrir maintes turpitudes!). De même les apports en nature telle que la cession de terrains publics, qui représente un appauvrissement du capital de la collectivité si cette cession est définitive, n'apparaissent pas toujours en dépenses, mais ne manqueront pas de figurer à l'actif du bilan au titre des immobilisations. Certains crédits sont octroyés moyennant contreparties mais celles-ci sont-elles comptabilisées en final à la même valeur?

Galopin 1997 : 150-151

Galopin note que plusieurs expositions, après avoir affiché un bilan « fortement négatif à la clôture traduisent une plus-value quelques années plus tard au terme de la liquidation » (Paris 1937, Bruxelles 1958, Vancouver 1986) (*ibid.* : 150). En revanche sont l'exception les expositions qui présentent une perte définitive (New York 1939, Montréal 1967) « qui seraient l'illustration même d'une mauvaise gestion ou d'ambitions démesurées dans la phase dépensière » (*ibid.*). Galopin n'ajoute pas que, a contrario, une perte explicite puisse avérer au moins l'honnêteté des vérificateurs. En fait, ce connaisseur des expositions « par l'intérieur »<sup>25</sup> renonce presque à une éventuelle transparence comptable :

On pourra parfois dire qu'un équilibre au niveau des finances publiques est atteint en comptabilisant les rentrées fiscales directes et indirectes ainsi que les actifs immobiliers récupérés — comme tendent à le démontrer les chiffres de Montréal —, encore qu'il soit bien difficile d'évaluer les recettes réellement « additionnelles » si l'on considère les phénomènes de substitution que génère toute exposition. Mais s'agissant des comptes de la manifestation elle-même, la notion de profit est parfaitement artificielle et n'est que l'illusion d'une présentation comptable. Elle n'est même pas, dans beaucoup de cas, un indice de bonne gestion.

Galopin 1997 : 156

Si les comptes sont opaques et les profits illusoires, du moins les manifestations elles-mêmes ont-elles des objectifs concrets qui, sans prétendre être mesurables, ont des résultats patents.

---

<sup>25</sup>. Marcel Galopin a travaillé au BIE de 1983 à 1995.

## 2.5 Enjeux programmatiques des expositions

Les expositions universelles se voient fixer des objectifs (diplomatiques, économiques et éducatifs) qui ne correspondent pas tout à fait aux fonctions que leur prêtent les observateurs ultérieurs, puisque, d'une part, les organisateurs de l'époque sont peu enclins à révéler leurs échecs et, d'autre part, les analystes se plaisent à débusquer les rivalités d'intérêts. Comme l'introduction a déjà évoqué les tensions entre objectifs et fonctions des expositions, on suivra ici un chemin de traverse, qui consiste à lire dans cette tension le caractère programmatique des expositions. Après avoir rappelé brièvement les objectifs de ces manifestations, on s'intéressera à la façon dont elles imposent une forme de savoir englobante qui consiste à hiérarchiser la connaissance, le monde et le pays.

Rappelons donc brièvement les objectifs des expositions. Un pays hôte tente d'établir ou de rehausser son prestige international, mais parfois l'analyse montre que l'objectif n'est pas atteint ou qu'il se dévoie : les monarchies européennes boycottent l'exposition laïque et révolutionnaire de Paris en 1889 (Schroeder-Gudehus 1989); les grandes puissances « écrasent » leur hôte parisien en 1937 (Namer 1981); l'exhibition des colonies belges à Bruxelles en 1958 dessert le prestige de la Belgique (Rydell 1990). Les aspirations économiques, pour leur part, se voient rarement comblées. Les organisateurs font miroiter aux investisseurs publics et privés la stimulation immédiate de l'économie nationale et les retombées consécutives à l'exposition. Or, si l'économie du pays hôte s'avère effectivement stimulée par les constructions, la diffusion des nouveautés, l'afflux de devises et de touristes, il faut bien se douter que les richesses reviennent surtout aux grands centres qui accueillent l'exposition, creusant ainsi l'écart avec le reste de la région ou du pays; le renforcement du poids de Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est patent à cet égard (Ratcliffe 1990; Chandler 1990a et b; Hall 1990; Brown 1990). Parallèlement, beaucoup d'expositions sont déficitaires, privant ainsi les souscripteurs de leurs dividendes ou remboursements attendus. Les comptes présentés par les rapporteurs se parent souvent d'un flou éloquent (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 14) dont la répercussion première consiste à ne pas nuire aux projets ultérieurs.

Quant aux ambitions éducatives, elles mobilisent les experts scientifiques et artistiques pour transmettre à la population les derniers attraits du progrès — qui paradoxalement, pour ce

qui concerne les arts, s'est longtemps résumé à l'immobilisme académique. On exalte les dernières inventions ou performances : pour la sidérurgie du XIX<sup>e</sup> siècle, d'immenses salles où les machines dernier cri fonctionnent dans un vacarme fascinant; pour l'architecture, reconstitutions grandeur nature de palais et de quartiers exotiques (rue du Caire à Paris, 1889), ou miniature de sites grandioses (le Grand Canyon et le canal de Panama à San Francisco, 1915); pour l'ingénierie civile, des fontaines acrobatiques (au Trocadéro, Paris 1900 et 1937), des excavations et arasements (toutes les expositions), assèchements, remblaiements et constructions d'îles (Nouvelle-Orléans 1884, Chicago 1893, Montréal 1967). Cependant, le progrès charrie ses effets pervers par le biais des préjugés dont il s'accompagne, nimbé d'ailleurs de la « vérité » scientifique. C'est ainsi que des millions de personnes pourront se convaincre de leur supériorité raciale en parcourant les présentations ethnologiques et les exhibits vivants (autochtones de toutes les colonies mis en scène : fabrication d'outils rudimentaires, rituels, repas) qui souvent ne survivent pas aux maladies — et à l'avilissement (Rydell 1984).

Comme on le voit, les expositions ne concrétisent pas toujours leurs objectifs au mieux ni pour le mieux. Toutefois, ce à quoi elles parviennent, c'est à véhiculer des hiérarchies — que celles-ci nous semblent aujourd'hui légitimes ou non.

Dans une telle pléthore d'objets et d'idées, non seulement il faut de l'ordre au sens matériel, mais aussi *un* ordre dans lequel le pays hôte se situe avantageusement. Cette hiérarchisation de la réalité matérielle, sociale et politique constitue sans doute la fonction première des expositions, où s'articulent les autres. Il s'agit d'une forme de rationalisation qui propose un ordre universel, international et intra-national.

### **2.5.1 Les hiérarchies universelles**

Par hiérarchies universelles j'entends celles qui agencent les exhibits pour qu'ils soient lisibles et comparables. Tout le temps qu'elles ont duré (jusqu'à Osaka 1970), les classifications ont rempli cet office, en plus de fournir aux scientifiques qui les établissaient l'occasion de matérialiser à leur façon le savoir encyclopédique. Au cours des quatre premières expositions se définissent deux façons distinctes de classer, l'une pragmatique, l'autre philosophique (Rasmussen 1992). Le modèle pragmatique, mis au point par la

Grande-Bretagne (à Londres 1851 et 1862), épouse les secteurs économiques du pays; ainsi, les quatre sections principales (du « brut » à l'« élaboré » : produits bruts, machines, produits manufacturés, beaux-arts) se subdivisent en 30 puis 40 classes, dont par exemple : Mines et carrières-produits minéraux et métallurgiques; Machines et outils pour manufactures; Tissus et fils de coton.

La classification française de 1855 s'apparente à ce modèle bien que le principe en soit inversé : les huit sections concernent de grands secteurs au sein desquels les 30 classes s'ordonnent du moins au plus élaboré. Toutefois, la présentation des exhibits demeure jusque là nationale, à charge pour les membres des jurys de parcourir le palais afin de comparer les produits d'une même classe. C'est en 1867 que Frédéric Le Play élabore une classification qualifiée de philosophique, car elle englobe toute l'activité humaine dans une visée encyclopédique (Rasmussen 1992 : 24). Les dix sections s'y hiérarchisent de l'intellectuel et artistique à la condition physique (alimentaire, vestimentaire, hygiénique) en passant par la production plus ou moins élaborée, selon une pyramide que n'aurait pas reniée la tripartition dumézilienne. Cette fois, la classification dicte l'organisation spatiale des exhibits : au centre du palais concentrique, les présentations intellectuelles des diverses nations enjolivées de plantes exubérantes, puis, vers l'extérieur, l'amoncellement de produits de la dernière section. Les expositions nationales empruntent ainsi une forme rayonnante qui facilite la comparaison entre produits.

Les classifications suivantes s'inspirent de ces modèles, jusqu'à ce que la profusion des exhibits impose une répartition en plusieurs édifices. Les Américains optent d'ailleurs pour une priorité spatiale en prévoyant dès 1876 à Philadelphie, cinq édifices spécialisés en fonction des sept sections retenues. La classification décimale de 1876 sert de modèle pour le système de Dewey utilisé plus tard dans les bibliothèques (Heller 1990, Rasmussen 1992). Ensuite, les classifications se modulent au gré des priorités de leurs inspireurs et des innovations. Par exemple, à partir de 1889 à Paris et jusqu'à la Première Guerre, l'éducation se place presque systématiquement au faîte des préoccupations; la place des femmes est reconnue aux États-Unis dès 1876, mais il faut attendre 1910 pour qu'elle apparaisse en Europe à l'exposition de Bruxelles; dans les premiers temps, la science est disséminée dans chaque classe, donc omniprésente (rappelons la classification de Saint-

Louis dont presque chaque niveau et subdivision désigne une activité humaine, marquant bien ainsi la domination de l'homme sur la nature [Forest 1986, Rasmussen 1992]); à partir des années trente, la science se confine à un groupe ou section, ce qui semble indiquer qu'elle n'est plus omnipotente, mais bien objectivée, comme l'art ou l'industrie. D'ailleurs, pour avoir perduré jusqu'en 1967, les classifications n'en ont pas moins délaissé leur caractère « vertébral » des expositions, léguant cette tâche de structuration à des thématiques, qui s'y superposent puis les remplacent : « Bilan du monde pour un monde plus humain » en 1958; « Terre des hommes » en 1967; « Progrès humain dans l'harmonie » en 1970; « L'ère des découvertes » en 1992; « L'homme, la nature, la technique » à Hanovre en 2000.

D'ailleurs, Rasmussen le résume bien :

Le visiteur, guidé par l'ordonnancement du thème, n'est plus un acheteur de marchandises : il est devenu un consommateur de concepts, de genres de vie, de projets de société ou de systèmes politiques.

Rasmussen 1992 : 38

Ce glissement de classifications très fines à des thèmes et sous-thèmes plus englobants n'évite pas l'induction d'une hiérarchisation universelle. Celle-ci est toutefois plus subtile, puisqu'elle ne s'accompagne plus de sanctions de jurys; elle recourt plutôt à la séduction de la simplicité, de l'évidence, qui n'accable plus le visiteur de son ignorance, mais lui révèle sa propre science. La hiérarchie universelle devient ainsi d'autant plus convaincante qu'elle s'avère digeste.

### **2.5.2 Les hiérarchies internationales**

Les expositions permettent au pays hôte de faire valoir sa place dans le cercle restreint des nations privilégiées en procurant l'occasion d'inviter ou d'ignorer une puissance. C'est toutefois un outil à double tranchant puisque, réciproquement, un pays peut refuser une invitation. L'outil est d'autant plus pratique qu'un pays peut sauver les apparences diplomatiques en autorisant ses ressortissants à participer à titre privé, comme le firent les monarchies européennes lors de l'exposition parisienne de 1889 (Schroeder-Gudehus

1989). Ce jeu de bras de fer révèle ainsi les alliances, les conflits, l'ordre de domination. En 1862 à Londres, les nations du Zollverein exposent ensemble, malgré leurs différends; et, cinq ans plus tard à Paris, pour protester contre les incursions de Napoléon III dans la politique intérieure italienne, le roi Victor Emmanuel II ne vient pas soutenir la présentation de son pays (Chandler 1990a). Plus spectaculaires encore sont les absences parmi les vingt-deux statues des nations « importantes » érigées face à la Seine en 1878 : la Prusse — la défaite française de 1870 est encore cuisante —, le Canada et la plupart des pays africains et asiatiques; et l'Inde ne figure que comme Inde britannique (Chandler 1990b). En revanche, l'exposition de 1900 célèbre en grandes pompes l'alliance franco-russe de 1894, notamment avec l'inauguration du pont Alexandre III (Brown 1990).

Les hiérarchies internationales sont aussi mises à jour grâce aux ballets des jurys et récompenses. Tant que les expositions entretiennent le primat de leur fonction marchande — jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle —, le nombre d'exposants individuels justifie le dynamisme de ce système de concurrence pacifique. Les jurys se composent paritairement de ressortissants du pays hôte et de ressortissants étrangers, délégués par leur pays, proportionnellement au nombre de leurs exposants ou à l'espace occupé. Le système peut distinguer une nouveauté, la perfection d'une réalisation, l'amélioration notable d'un procédé existant ou la réduction d'un coût de production et il attribue des médailles en conséquence. Avec le temps, les exposants individuels se regroupent et laissent plus de place aux collectivités, publiques ou privées, ce qui complique la tâche des jurys, soucieux par ailleurs « d'éviter autant que possible les amertumes » (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 19). Ainsi, « la répartition relative des récompenses entre pays participants devient [...] globalement de plus en plus prévisible et de moins en moins significative pour l'évaluation réelle de la performance » (*ibid.*). Pour se distinguer, les pays disposent d'autres atouts, notamment la taille et l'apparence de leur pavillon, sur laquelle ils ne cessent de miser, et son emplacement — sans doute objet de négociations serrées.

Mais il est un autre terrain sur lequel s'instaurent et se renouvellent les hiérarchies internationales, c'est la mise en scène des relations avec les peuples conquis. Dans l'exiguïté relative des premiers palais d'exposition, les colonies avoisinent leurs métropoles

et, par voie de conséquence, leurs présentations s'en tiennent à un exotisme de bon aloi. L'élargissement des espaces d'exposition aidant, on excentre les colonies, autorisant ainsi des mises en scènes plus débridées : les objets accumulés cèdent la place aux humains confinés. Le sceau de la science confère légitimité et durée à cette domination. De ce point de vue, Expo 67 tente d'apporter un certain vent de fraîcheur, puisqu'elle advient après la décolonisation généralisée. Les nouveaux pays y disposent chacun d'un pavillon — indépendant.

### **2.5.3 Les hiérarchies intra-nationales**

Au sein de chaque pays, les entités économiques rivalisent elles aussi. Si les hiérarchies économiques préexistent aux expositions, elles s'y confirment durablement du fait que les exposants sont triés sur le volet, du moins jusqu'aux expositions des années trente. Ensuite, les hiérarchies revêtent une autre allure, car les exposants individuels disparaissent, exclus par le coût de réalisation des pavillons. Disparaissent avec eux les catalogues d'exposition qui énuméraient les exposants et leurs produits, classés par nation (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 12-13). Les grandes entreprises les supplantent, et chaque pavillon, national ou autre, édite sa propre brochure. La variété économique nationale s'estompe au profit de traits nationaux de plus en plus abstraits, comme si la diversité intra-nationale devait s'escamoter tandis que se multiplient les entités internationales.

Cela dit, d'autres formes de hiérarchies, sociales cette fois, ont « pris corps » dans les expositions. Le concept de classe ouvrière n'attend pas la I<sup>re</sup> Internationale (1864) pour être largement diffusé : déjà en 1855, Napoléon III insiste pour que l'exposition présente des articles et des modèles de logements — exigus mais salubres — destinés aux classes laborieuses. La même année, les « trains d'exposition » à prix réduits amènent les ouvriers de France jusqu'à l'exposition où ils entrent gratuitement. L'idée sera reprise en 1937, avec les « trains Hymans » (Namer 1981 : 59-60). Ces faveurs populistes ont sans doute induit une stigmatisation des ouvriers, mais dans la bonne humeur. Quant à la place des femmes dans les expositions, elle correspond aussi à leur place dans la société, plus émancipée aux États-Unis qu'en Europe. En 1937, les femmes ont bien leur pavillon, le Pavillon de la femme, de l'enfant et de la famille, mais sa vocation les assigne à des responsabilités bien

circonscrites, tandis que le pavillon du féminisme est exilé du côté des attractions (Namer 1981).

Enfin, à l'envers des stratégies d'exposition, il ne faut pas négliger les stratégies d'occultation qui renforcent par défaut les hiérarchies présentées. Car les expositions sont muettes sur les revers ou les lacunes du progrès, ou du moins, on ne peut les lire que sous forme implicite : on oblitère les conflits internationaux et sociaux, la pauvreté, la maladie, au point qu'il n'est pas exagéré en l'occurrence de parler de tabou — sauf dans les cas où on expose les progrès de la médecine. Ce qui vient contredire les vertus du progrès est mal venu à la célébration, et les visiteurs, désireux de s'émerveiller, y trouvent leur compte aussi. Ils se prêtent donc au jeu de l'étourdissement et recherchent les prouesses techniques (gigantisme, miniaturisation), le sensationnalisme (exhibition de « monstres » animaux et humains), la titillation des désirs (quasi-nudité des personnages exotiques dans leurs villages reconstitués, danses rituelles « affriolantes », « diving girls ») (Rydell 1984, Benedict 1983). Tout cela conforte la foi dans le progrès et sa bonne morale qui protègent les bien pensants contre les périls de la différence et de la dissidence.

De rares tangentes à l'unisson trouvent tout de même le moyen de s'exprimer et de bousculer les hiérarchies établies. Régulièrement au cours des expositions parisiennes du XIX<sup>e</sup> siècle, les artistes non académiques, donc exclus des sélections « présentables », exposent leurs œuvres dans des galeries privées ou des cafés, à proximité du site officiel. C'est le cas de Courbet et Manet en 1867, des impressionnistes en 1878, 1889 et 1900 (Findling 1990). Sur un mode moins spectaculaire, on peut noter aussi cette remarque de Smith (1990 : 8) à propos de la première exposition londonienne : « Class distinction seemed temporarily on the shelf ». Et en effet, il est probable que tout au long d'un siècle et demi d'expositions, la cordialité ambiante ait atténué voire suspendu parfois les hiérarchies évoquées plus haut, du moins dans les relations entre visiteurs. Cet aspect « fraternel » des expositions, souhaité par les organisateurs mais aussi vécu singulièrement par les visiteurs, est un de ceux qui nous intéresse le plus dans Expo 67.

Comme on le voit, les expositions universelles sont de lourdes machines traversées de contradictions. Tout y est conçu pour canaliser le savoir et les émotions dans un élan de rationalité, qui au fond relève d'une certaine candeur. En effet, les prétentions rationnelles

des expositions s'appuient sur la science<sup>26</sup> dont certains pans sont déboutés un jour ou l'autre, avérant par là même leur assise imaginaire, et rien ne prouve par ailleurs que l'émerveillement des visiteurs se calcifie en crédulité quand ils retournent au quotidien.

Les hiérarchies pérennisent l'ordre établi, mais avec le temps, elles s'assouplissent : les classifications laissent place aux thèmes consensuels, les hiérarchies universelles affectent de ne plus être écrasantes, on tente de déjouer les hiérarchies intra-nationales. Le terrain s'avère parfois propice à l'expression libre et originale des identités, même si la bienséance s'impose. C'est pourquoi il est si intéressant d'essayer de saisir les contours d'une identité nationale dans un tel cadre, où les citoyens du pays hôte voient une partie de leur estime de soi sur la ligne de front.

## **2.6 Les expositions, cadre heuristique pour l'étude de l'identité nationale**

L'identité nationale est difficile à saisir, même pourvue d'une définition compréhensive (chapitre 1). Les expositions offrent pourtant un cadre heuristique pour l'étudier, car elle y est en présentation, donc explicite — quitte à confiner parfois à la caricature. Mais revenons en arrière. Les analyses historiques tendent à montrer que l'avènement des États modernes occidentaux s'est produit à la faveur d'un mouvement combinant les entreprises rationnelles et les constructions imaginaires. Cependant, comme nous le voyions dans le chapitre 1, les auteurs ne s'accordent pas sur la part des différents facteurs que l'on peut résumer ainsi : la prospérité capitaliste, épaulée par l'accroissement des moyens de transport et de communications, a activé la constitution imaginée des communautés. Elle a aussi soudé concrètement les sociétés grâce à la redistribution des richesses. Les conflits armés ont « précipité » certaines unités nationales (surtout en Europe); les ethnies dominantes ou les élites au pouvoir ont écrit une histoire qui légitimait leur position au faîte de la nation; le développement de l'éducation a diffusé et ossifié l'image d'une nation unifiée. Tout l'Occident aurait donc subi peu ou prou ces mouvements, y compris le Québec.

---

<sup>26</sup>. Brigitte Schroeder Gudehus précise que «le XIXe siècle était une époque de grande

Si l'on admet avec Létourneau (1992, 1995) qu'il y a eu passage d'un être collectif à un autre au cours des années 1960-1970, cette transition qu'il analyse comme la résultante d'un discours social émanant de la technocratie n'a pas fait l'objet d'une étude de cas. Or, au cours de ces années-là, le Québec a été l'hôte d'une exposition universelle, Expo 67, aujourd'hui élément de la mémoire québécoise, mais à l'époque véhicule de la vision du monde des élites, laquelle se condensait dans les thèmes retenus, l'organisation du savoir et la symbolique de l'espace.

La recherche sur l'identité montre que le regard de l'« Autre », qui nous reconnaît ou nous ignore, détermine pour une large part l'image que l'on a de soi, la représentation de soi. Il s'ensuit que la présentation de soi révèle un état de l'évolution identitaire et un état de la reconnaissance des « Autres significatifs ». L'identité nationale en exposition devrait donc concrétiser ce lieu de rencontre entre le portrait d'un pays tel que le conçoivent ses auteurs et la reconnaissance qu'en ont les « lecteurs ».

En situation de présentation de soi, l'identité individuelle et collective utilise des stratégies d'interaction, lesquelles participent en retour à une étape de sa construction. Étant « partagée » (à la fois individuelle et collective), l'identité nationale devrait donc se conformer à ce modèle, comme le suggère Martin (1992a), mais cela reste à explorer. Car les recherches sur les États modernes ont recensé les principaux éléments identitaires qui prennent tour à tour un relief dans leur constitution historique, chronologique et mouvante, mais elles ne les ont pas circonscrits dans leur présentation fixe, arrêtée par les besoins d'une mise en exposition : on ne sait pas précisément quelles relations s'établissent entre identité, peuple et nation, territoire et État, patrimoine et culture.

Il est donc passionnant d'utiliser le cadre d'une exposition universelle, Expo 67, où des stratégies rationnelles et des imaginaires ont coïncidé ou rivalisé pour saisir les contours de l'identité nationale du Québec d'alors. Nous l'avons vu brièvement, et il est temps d'y revenir, le contexte joue un rôle primordial dans la communication, comme l'affirment les théories de la communication : l'Autre, le message, le code et le canal de transmission conservent leur importance, mais celle-ci est subordonnée au contexte. La communication

---

vulgarisation : conférences, cours du soir, universités ouvrières, planetaria...Les expositions

devient ainsi orchestrale, car tous les éléments de la communication interagissent (Watzlawick 1979).

Dans cette perspective, plusieurs chercheurs (Davallon 1986, Schiele *et al.* 1987, Pomian 1991, Pearce 1994a et b) se sont interrogés sur le contexte de présentation des objets symboliques et matériels dans les expositions, et ils en sont arrivés à ces conclusions : le contexte dans lequel se déroule la rencontre entre l'objet et le visiteur est chargé de sens et il accentue l'opérativité symbolique et sociale de l'exposition. Dans ce contexte est produit et se reproduit, pas nécessairement à l'identique, un portrait légitime d'une civilisation, d'un peuple, d'une nation. On entrevoit les enjeux politiques et symboliques impliqués et on comprend donc l'intérêt de choisir une exposition universelle comme siège de présentation de l'identité nationale.

Dans une exposition, et *a fortiori* dans une exposition universelle, l'espace est organisé, le temps est figé et les objets s'imposent comme remarquables, les événements comme mémorables (Davallon 1983). La façon dont le portrait national est présenté à d'autres pays et aux citoyens constitue un enjeu capital, car en lui converge la sélection des éléments identitaires et derrière lui se dissimulent des contradictions internes, des rivalités historiques et politiques. À Expo 67, l'interprétation que subit l'identité nationale du Québec (sa sélection, son découpage, sa mise en ordre) se manifeste au sein du pavillon du Québec, mais aussi dans les pavillons thématiques auxquels le Québec participe. Les visiteurs deviennent dépositaires de cette version expurgée de l'identité nationale et la réinterprètent à leur tour; peut-être même la lisent-ils ailleurs, partout sur le site.

\*

Les expositions universelles sont d'une richesse à la fois stimulante et décourageante. Décourageante, car on n'en a jamais fait le tour et on se trouve toujours en défaut : les archives occupent des centaines de mètres de rayonnages, si bien qu'il est exclu de tout compulsier; et ce qui s'y passe est si varié (fait social total oblige) que l'on peut à tout moment voir ses hypothèses en péril. Elles sont stimulantes cependant, pour les mêmes raisons (on est tenu de synthétiser et de s'en tenir à des objectifs précis) et parce que l'on ne sont qu'un terrain où cela se pratique, et pas le plus important » (com. pers. mars 2003).

partage petit à petit l'enthousiasme de la population concernée, même s'il est parfois factice parce qu'intéressé. Le degré zéro de l'émotion n'existe pas dans une exposition universelle, c'est ce qui en fait un objet de recherche si passionnant et peut-être même impertinent en science politique, comme le montre le chapitre suivant.

### Chapitre 3 — Problématique et méthodologie

Cette recherche vise à comprendre la complexité d'un « lieu-moment », l'avènement d'une nouvelle identité québécoise à Expo 67, dans le but d'éclairer un espace-temps trop vaste pour se soumettre à l'expérimentation (la période des années 1960 au cours de laquelle s'est édifié le grand récit du Québec moderne). Il s'agit donc d'une étude de cas.

Les détracteurs des études de cas leur font trois principaux reproches : le manque de rigueur, l'incapacité à généraliser et le fait qu'elles résultent en une documentation démesurée (Yin 1988 : 21). On peut leur objecter à l'instar de Yin (*ibid.*) que, d'une part, le manque de rigueur n'est pas l'apanage d'une approche; d'autre part, si l'étude de cas n'est pas généralisable à une population, (puisqu'elle ne repose pas sur un échantillon représentatif) elle l'est à une théorie — il s'agit dès lors de généralisation analytique et non statistique; enfin, une étude de cas peut résulter en une documentation digeste pour peu que l'on s'en donne la peine. Comme le soulignent Stake (2000) et Merriam (2002 : 179), il y a beaucoup à apprendre d'un cas singulier, car c'est à partir de là que peuvent s'élaborer des comparaisons et s'enrichir les théories existantes. Pour autant, l'ambition de ce travail ne va pas aussi loin que la conception d'une théorie ancrée, pour laquelle il faudrait rassembler sans doute encore plus de données (voir Glaser et Strauss 1967, Strauss et Corbin 1990).

D'ailleurs, cette recherche ne prétend pas qu'Expo 67 est représentative des autres expositions universelles ni de quelque autre événement collectif. Elle compte seulement creuser un phénomène exceptionnel, voire unique, d'expression pacifique et affective de l'identité nationale : en effet l'enjeu est crucial pour le Québec à Expo 67, car si toutes les identités nationales s'y présentent, c'est l'identité du Québec qui est sous les feux de la rampe, puisque l'Expo a lieu sur son territoire<sup>27</sup>, dans l'une des plus anciennes villes d'Amérique du Nord (Montréal fête ses 325 ans). Ce travail permettra ultérieurement des

---

<sup>27</sup>. Certes, on pourrait en dire autant de l'identité canadienne, mais ce serait un autre travail. Voir à ce sujet le tout nouveau site Internet des Archives du Canada ([www.archives.ca](http://www.archives.ca), inauguré le 18 novembre 2002) qui présente Expo 67 comme un élément du patrimoine canadien et comme un lieu de fierté identitaire pour les Canadiens.

comparaisons avec d'autres expositions universelles ou d'autres présentations de l'identité nationale, voire d'autres manifestations affectives de la démocratie.

Comment procédera l'analyse? C'est ce qu'entend expliquer ce chapitre, en formulant tout d'abord la problématique, suivie des questions de recherche. Puis on décrira les éléments sur lesquels portera précisément le travail, avant de présenter les outils d'analyse pour le portrait officiel et pour le portrait « populaire ».

### **3.1 Formulation de la problématique**

Il faut ici synthétiser les ressorts de l'identité nationale et des expositions universelles pour voir comment articuler ces deux domaines quant à l'identité du Québec à Expo 67.

Cathédrales du savoir où se déroulent des grand-messes et où se pressent pèlerins et clergé; théâtres prestigieux où de talentueux metteurs en scène font « jouer » ensemble acteurs et spectateurs; ou encore chantiers stratégiques qui requièrent la mise en branle de véritables « machines de guerre » pacifiques, les expositions universelles se prêtent à l'analogie grandiloquente, car elles sont chacune un fait social total. À ce titre, elles constituent un terrain d'une rare fécondité pour analyser les jeux de pouvoir entre appareils et citoyens. Nous avons vu en effet dans le chapitre précédent que tous les domaines de la connaissance sont sollicités pour créer ce microcosme et que les élites misent gros, car elles ont beaucoup à gagner (prestige, pérennité, retombées économiques) et risquent peu à titre individuel (les pertes financières sont souvent publiques, donc absorbées par la collectivité).

Pour entreprendre la recherche, il convient donc d'adopter une démarche qui puisse rendre compte du contexte extra-ordinaire de l'exposition universelle, hors de l'espace et du temps communs : l'anthropologie politique encadrera ce travail, car elle se prête bien à une telle ambition. Ses précurseurs (Easton 1959, Balandier 1967, Geertz 1980) affirmaient en effet que le politique n'est pas l'apanage des institutions étatiques (occidentales), mais qu'il est présent dès que l'ordre de la société est affirmé ou exorcisé par le biais d'activités diverses. Comme le dit Balandier :

[...] on définira le pouvoir comme résultant, pour toute la société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace de désordre. [Mais cette défense] ne recourt [pas] à un seul moyen (la coercition) [et n'est pas] assurée que par un gouvernement bien différencié. [...] Les rituels, les cérémonies ou procédures assurant une remise à neuf périodique ou occasionnelle de la société sont, autant que les souverains et leur « bureaucratie », les instruments d'une action politique ainsi entendue.

Balandier 1984 [1967] : 43-44

Certes, à Expo 67, ne se jouent pas d'alliances lignagères et ne se produisent pas de combats de coqs; mais en revanche s'exposent (au sens de monstration et de risque) des alliances « légitimes » entre les représentants des entités politiques et leurs citoyens ou administrés, et se livrent des joutes distinguées entre nations. Il est dès lors intéressant de lire Expo 67 comme un espace rituel et la visite de l'exposition comme un rituel, tel que le définit Arsenault, étant entendu qu'un rituel n'est pas nécessairement récurrent (Arsenault 1999 : 8) :

[Un rituel est] un système codifié de pratiques et de croyances qui met en jeu des acteurs sociaux, ainsi que des objets de leur culture matérielle (mobilier et architecture). Un tel système relève de valeurs spécifiques associées à une vision particulière du monde qui possède sa propre logique [...]. Le rituel met ainsi en rapport, concrètement et symboliquement selon différentes modalités, des individus avec eux-mêmes et avec le monde matériel et spirituel qu'ils expérimentent, en des lieux et des moments particuliers de l'histoire de leur société.

Arsenault 1997 : 262-263

Arsenault ajoute que « le temps et l'espace constituent deux composantes essentielles du symbolisme caractéristique du rituel en contexte religieux », car l'« acteur rituel [...] se situe alors, pour une certaine durée, dans un espace et un temps distincts de ceux où il a l'habitude de vivre ordinairement » (*ibid.* : 263). Conformément à une situation de rituel, dans une exposition universelle le lieu est circonscrit, le parcours à suivre est indiqué, le rôle des visiteurs est assigné, l'orientation des regards est dirigée, l'approche de chaque objet et sa fonction sont explicitées, bref, le sens de l'ensemble et de ses détails est fortement suggéré.

Autrement dit, le contexte particulier d'Expo 67 accentue l'opérativité des exhibits et des messages. C'est pour cela que l'on peut parler de l'« aura » de l'exposition, qui avive les ambitions des concepteurs et stimule les imaginaires.

Or précisément, les ambitions et les imaginaires portent notamment sur les identités nationales, définies plus haut comme des représentations sociales qui subsument et hiérarchisent les caractéristiques de la communauté politique de référence. L'identité nationale est la fois individuelle (chacun façonne la représentation de sa communauté politique) et collective (elle existe en tant que discours ambiant, plus ou moins consensuel, et fait l'objet de stratégies de pouvoir). À titre de représentation sociale, l'identité nationale est le produit d'imaginaires qui se partagent et se transmutent dès lors en savoirs, pour finalement se parer des oripeaux de la rationalité. (Rappelons qu'avant d'être partagés, les imaginaires individuels sont eux-mêmes issus d'interactions cognitives et affectives.)

À l'occasion d'Expo 67, plusieurs imaginaires concernant l'identité du Québec sont en présence : ceux des concepteurs du pavillon du Québec et des autres pavillons concernant le Québec (Industries du Québec, Caisses Desjardins, pavillons thématiques auxquels participe la province); ceux des visiteurs québécois qui arpentent « leur » exposition; ceux des autres visiteurs, canadiens ou étrangers qui peuvent voir dans l'exposition un produit partiellement ou largement québécois, selon les points de vue. Ce travail concerne « seulement » le pavillon du Québec et les visiteurs québécois, et il doit donc analyser les représentations des concepteurs du pavillon et celles des visiteurs, du moins ce dont ils se souviennent. Cela impliquera une analyse « bifocale », c'est-à-dire qui aura deux « foyers » : l'identité québécoise officielle (proposée au pavillon du Québec) et l'identité québécoise « populaire » (celle qu'ont repérée, construite en fait, les visiteurs québécois). Cette distinction « officielle-populaire » calque à peu près celle que propose Bouchard (2000 : 111) : « Il faut distinguer entre les définitions officielles de la nation — celles que l'on professait solennellement à l'occasion des grandes célébrations, par exemple— et les représentations courantes, les stéréotypes, les descriptions véhiculées par la littérature, l'idéologie, la quotidienneté [...] ». Mais il faut y introduire deux nuances : la présentation officielle est elle aussi parcourue de stéréotypes, même s'ils sont d'origine récente;

l'identité populaire dans ce travail est encore « fraîche », et encore peu façonnée par la littérature et l'idéologie.

Pour dire les choses autrement, le portrait officiel du Québec constitué par le pavillon est l'aboutissement rationalisé et matérialisé de représentations de l'identité québécoise; ces représentations « arrêtées » au pavillon sont elles-mêmes élaborées à partir des représentations du commissaire du pavillon, Jean Octeau, et de celles des artisans du pavillon (architectes, designer, artistes, etc.). Un processus de rationalisation et d'agrément auprès des autorités compétentes confère à ce portrait un statut de légitimité. J'avance que le portrait officiel du Québec au pavillon a dépassé, par son audace en termes d'affirmation identitaire, celui que proposait l'Office de l'information et de la publicité dans son fascicule *Connaissance du Québec 67*, en vente au pavillon.

Le portrait populaire<sup>28</sup> du Québec quant à lui ne se matérialise pas. Il est suscité par les réalisations matérielles extraordinaires de l'Expo qui confortent le discours émergent sur le Québec moderne. Les visiteurs québécois s'approprient symboliquement les aspects remarquables de l'Expo et façonnent ainsi de nouvelles représentations sur le Québec, ce qui leur permet de construire un nouveau portrait du Québec. En cela, on peut dire que les visiteurs québécois ont donné corps à une nouvelle identité québécoise.

La construction de ces deux portraits concomitants, bien qu'un peu différents, effectuée au vu et au su de tous, atteste de ce que j'appelle la catharsis identitaire d'Expo 67, qui consiste en l'appropriation de l'Expo et se manifeste par expression d'imaginaires non exprimés jusque là, portant au pinacle un Québec moderne (ou censé l'être).

Phénomène à la fois concret et imaginaire (voir Nora [1983-1994], Giddens [1991], Létourneau [1992] et Taylor [1996]), la modernité sera comprise comme un stade d'évolution qui accorde une place prépondérante à l'État — lequel encadre l'espace et le social — et qui se caractérise notamment par une objectivation du passé, l'histoire supplantant la mémoire. Cette objectivation peut aller jusqu'à une fétichisation positive du passé (laudative et mythifiante) ou négative (répulsive et stigmatisante), cette dernière

---

<sup>28</sup>. On me permettra dorénavant d'éviter les guillemets.

esquissant alors une contre-identité. En 1967, la modernité consistait en l'accès à un stade avancé de développement économique et institutionnel que l'Expo rendait patent; mais elle signifiait aussi — et c'est là qu'intervient l'imaginaire —, pour l'entité politique dite moderne, à faire partie intégrante du concert des nations (donc à être une nation). On conviendra que pour une province fédérée et ses citoyens, c'était un grand pas.

Pour asseoir ces affirmations, il faudra répondre à un certain nombre de questions, que voici.

### **3.2 Questions de recherche**

Dans cette période de transition entre les deux grands récits collectifs, la question générale — elle en induit d'autres — est la suivante : l'identité nationale du Québec à Expo 67 est-elle celle d'une entité politique moderne constituée ou bien était-elle en cours de constitution, c'est-à-dire encore « traditionnelle » sous des dehors modernes? Cette question « bipolaire » peut être formulée plus simplement : où en était le clivage entre les deux êtres collectifs successifs, le Canadien français et le Québécois « moderne »?

Répondre à une telle question suppose que soit d'abord établie la présence d'une identité nationale du Québec sous différentes formes : dans un portrait officiel et, sous une forme non matérielle, reconstruite par les visiteurs québécois. Dans l'ordre chronologique la première question est donc la suivante :

1a) Y a-t-il eu avènement de nouvelles représentations du Québec à Expo 67?

1b) Et par quels mécanismes sont-elles advenues?

Ensuite se justifie une question qu'il faut détailler :

2) De quels portraits s'agit-il, d'une modernité « achevée » ou en cours?

La réponse à cette question passera par l'élucidation des quatre questions déjà mentionnées que posent Poutignat et Streiff-Fénart (1995) dans la lignée de Barth : elles concernent les catégories retenues dans l'ensemble identité nationale, la dichotomisation Nous/Eux, les emblèmes et les traits nationaux valorisés. Les voici, précisées et dans un ordre adapté

(chacune concerne les deux « foyers » de l'analyse : le portrait officiel et le portrait populaire) :

2a - Comment les « frontières » québécoises se définissent-elles, c'est-à-dire où se trouve la ligne de dichotomisation Nous/Eux? Notamment, il faudra voir : si le Québec se présente explicitement comme une partie du Canada et de quelle manière, le cas échéant ou non; quelle est la part de l'assimilation des « corps » étrangers (on pense au cadre parlementaire britannique, par exemple); quelle est la place dévolue aux Autochtones; et, bien sûr, quelle importance on accorde à l'héritage français (langue, religion, organisation sociale).

2b - Par quelle est la légitime attribution catégorielle les Québécois s'identifient-ils et cherchent-ils à être identifiés? Par exemple la langue ou les institutions font-elles l'objet de catégories explicites ou sont-elles fondues dans l'ensemble?

2c - Quelle est la valorisation des traits nationaux dénotée par la hiérarchie instaurée entre les divers objets identitaires spatiaux et temporels? Sont-ils emboîtés les uns dans les autres, comme des « objets gigognes »? On peut imaginer, par exemple, que le fait français subsume tout le reste et détermine toutes les « entrées » des portraits sous étude. Sont-ils placés dans un ordre impliquant une subordination de certains thèmes à d'autres ou simplement juxtaposés sans englobement explicite?

2d - Y-a-t-il des emblèmes de l'origine commune et lesquels, c'est-à-dire à quelle aune l'« authenticité » québécoise se définit-elle? En quoi la dialectique du souvenir et de l'occultation résulte-t-elle, qu'est-ce qui est « mémorable »?

3) À la fin de ce questionnement, on se penchera sur la coprésence des deux portraits, officiel et populaire, pour voir en quoi ils coïncident le cas échéant. Dans quelle mesure y a-t-il convergence, recouvrements ou divergences entre l'identité nationale officielle et l'identité nationale populaire?

Pour répondre à ces questions, la méthode de travail sera « triangulée » afin de faire dialoguer le portrait officiel du Québec dans son pavillon et sa version populaire, construite par les visiteurs québécois à Expo 67. C'est ce que recommandent plusieurs spécialistes des méthodes qualitatives, notamment Strauss et Corbin (1998), Berg (1998), Jones (2000),

Merriam (2002) : saisir la réalité dans toute sa complexité est quasi inaccessible, et chaque méthode comporte ses biais et distorsions; par conséquent, l'utilisation de plusieurs méthodes appliquées à différents aspects de la réalité permet de réduire l'effet des biais et de cerner ainsi de plus près la réalité.

### **3.3 Manifestations de l'identité du Québec**

Si l'identité québécoise officielle s'est matérialisée dans le pavillon du Québec, l'identité québécoise populaire, construite par les visiteurs québécois, ne s'est pas matérialisée. Voyons en quoi ces deux portaits consistaient et comment les circonscrire.

Le pavillon du Québec offre un portrait global de la société québécoise, portrait qui a reçu l'aval du gouvernement provincial. D'autres pavillons contribuent à décrire explicitement le Québec, mais plutôt sous un angle particulier, à savoir leur contribution économique dans le tableau global. On pense à la Caisse populaire Desjardins, avec ses trois succursales sur place, et au pavillon des Industries du Québec qui présente une centaine d'industries avec la collaboration d'Hydro-Québec — la construction de barrages sur la rivière Manicouagan y tient la vedette. D'un autre côté, les visiteurs pouvaient aussi ébaucher un portrait du Québec à partir de sa présence implicite, voire imaginaire. Il suffisait pour cela d'attribuer au Québec certains traits de l'Expo, même s'ils étaient en fait du ressort de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle. Sur ce point, les témoins mentionnent par exemple le minirail ultramoderne, les hôteses, le design omniprésent, la richesse artistique, les visites de personnalités prestigieuses. Ainsi, à partir d'éléments explicitement désignés comme québécois et d'éléments empruntés à d'autres aspects de l'Expo, les visiteurs ont pu dresser individuellement un portrait nouveau du Québec, une représentation du Québec moderne.

Le portrait officiel du Québec regroupe trois types de signifiants identitaires indiqués dans le tableau ci-dessous : la présence matérielle, les textes et les éléments transversaux, le tout conçu et réalisé à la suite de réflexions collectives, de choix « rationnels », fondés sur des représentations du Québec.

	Signifiants matériels	Signifiants textuels	Signifiants transversaux
Éléments officiels (Pavillon du Québec)	architecture extérieure design intérieur objets sélectionnés parcours de visite	documents sur le Québec	personnel sonorisation coloris événements

Nous verrons plus loin la méthode en détail, mais indiquons déjà les grandes lignes : les signifiants identitaires du portrait officiel seront tout d'abord sélectionnés; seront ensuite analysés successivement les signifiants matériels, textuels et transversaux. L'objectif général sera de déceler les contours et la teneur de ces signifiants. On procédera à l'aide d'une analyse du discours adaptée aux différents signifiants. Si ce dialogue présume que les trois types de signifiants identitaires profileront ensemble le portrait officiel du Québec à Expo 67, il n'exclut pas la possibilité de contradictions internes. C'est-à-dire que le discours présentait sans doute une cohérence pour le visiteur, car, comme le dit Maingueneau (1996 : 18), la cohérence est essentiellement construite par le coénonciateur (ici, le visiteur) qui en a besoin pour « adopter un comportement adéquat » envers le discours. Mais cette présomption admet la possibilité que les trois types de signifiants identitaires proposent des messages différents, voire divergents à l'analyse. Le rituel peut en effet comporter des aspects qui apparaissent comme des contradictions aux yeux des profanes en diachronie, mais qui, sur le moment, faisaient « normalement » partie du tout.

Quant au portrait « non officiel », l'identité populaire du Québec, il résulte de la synthèse qu'ont effectuée les visiteurs québécois à partir 1) d'une version officielle de l'identité du Québec et 2) d'emprunts à d'autres aspects de l'Expo qui se voyaient ainsi attribuer la « qualité » de québécois. Cette synthèse apparaît dès que l'on dialogue avec des témoins de l'époque; elle est imprégnée d'affects et toujours enthousiaste. Pour la cerner et l'analyser,

des entretiens et deux *focus groups* constitueront un outil efficace, qui sera détaillé un peu plus loin.

Nous allons voir maintenant de façon détaillée comment progressera le travail.

## **3.4 Plan pour l'analyse du portrait officiel**

### **3.4.1 Localisation et sélection des signifiants identitaires**

Conçues pour durer six mois, la plupart des bâtisses de l'Expo ont été détruites, mais le pavillon du Québec<sup>29</sup> et quelques autres ont été épargnés. Les thèmes étaient illustrés de diverses façons : représentations symboliques stylisées, en trois dimensions, spectacle kaléidoscopique, cinéma sur écrans multiples, photographies, objets réels, représentations graphiques, animations lumineuses et mécaniques, en plus de la sonorisation. Si les supports électroniques ont disparu, de même que les textes immobiles (légendes), certains textes qui étaient distribués (les textes « mobiles ») ont été conservés. Les Archives nationales du Canada (Fonds RG 71) et les Archives nationales du Québec (Fonds du ministère des Affaires culturelles E 6 et E 16) contiennent non seulement de la documentation administrative, mais aussi des artefacts de l'Expo (brochures, dépliants, photos), notamment ceux qui proviennent du Pavillon du Québec. On trouve aussi dans ces fonds la liste des objets exposés et la disposition des présentations dans le pavillon. La consultation de reportages de l'époque (photos, films, articles) et de la presse<sup>30</sup> permet de compléter la « reconstitution » du pavillon et de l'Expo.

Mais à partir de là, il faut sélectionner les signifiants identitaires. Le temps a déjà effectué une sélection puisque nombre d'artefacts ont été détruits (meublier, textes « immobiles ») ou rendus à leur propriétaire (œuvres d'art). Deux critères guident la sélection :

---

<sup>29</sup>. Le pavillon du Québec est aujourd'hui annexé à celui de la France, transformé en casino.

<sup>30</sup>. Les archives nationales du Canada et du Québec ont retenu un certain nombre de coupures de presse qui ont servi tout au long de la recherche, mais qui ne seront pas exploitées systématiquement, comme le serait un corpus.

- L'accessibilité : il ne s'agit pas de s'acharner à chercher des éléments exceptionnels, mais plutôt de recueillir ce que l'histoire de l'archivage aura conservé et qui devient de ce fait élément du patrimoine. Cela induira des biais, mais la triangulation méthodologique vise notamment à les compenser.

- La variété : l'équipe du Québec misait essentiellement sur le pavillon du Québec pour faire valoir sa version de l'identité de la province. Il faut donc tirer parti de toutes les dimensions du pavillon : les aspects matériels, textuels et sociaux. Le projet de thèse comptait analyser tout ce qui était présenté au pavillon, à savoir l'exposition principale, les présentations connexes et tous les textes exposés : d'éventuels fascicules, les affiches, les légendes d'objets et de représentations (photos, symboles). Finalement, les archives ont livré : 1) une solide documentation sur l'exposition principale; 2) quelques textes seulement sur certaines présentations connexes. Pourtant, le Salon du livre, la salle des artisans, les peintures et fourrures sont des éléments incontournables de la présentation, ne serait-ce que parce qu'ils ont été quasiment obtenus à l'« arraché », comme on le verra dans le chapitre 5 sur le pavillon du Québec. Et le restaurant a été quant à lui l'objet de tous les soins et faisait ouvertement partie de la vitrine du Québec; 3) un seul exhibit textuel, un fascicule intitulé *Connaissance du Québec 67* (émanant de l'Office d'Information et de Publicité du Québec), ainsi que plusieurs « méta-artefacts », c'est-à-dire des textes décrivant l'exposition et ses exhibits : un dépliant, une plaquette et de nombreux communiqués sur le pavillon, le tout non signé, mais vraisemblablement rédigé par Jean Octeau, commissaire du pavillon. C'est pourquoi l'analyse du portrait officiel portera essentiellement sur l'exposition principale dans le pavillon et sur le fascicule.

### **3.4.2 Outils d'analyse pour le portrait officiel**

Il s'agit de vérifier à quel point se trouve le portrait du Québec : entité résolument moderne ou bien entité qui aspire à la modernité mais reste marquée par les stigmates de la tradition.

La présentation du Québec résulte de choix politiques (termes employés pour désigner le Québec et ton de la présentation), théoriques (catégories retenues, agencement des catégories) et socio-esthétiques (agencement intérieur, volumes, couleurs, matériaux et... sélection des hôtes) qui ont tous ensemble une fonction politique : proposer une version

légitime de l'identité nationale du Québec. Pour vérifier si la présentation officielle reposait sur une représentation de l'identité du Québec déjà constituée (on dira alors qu'elle est une identité « objet ») ou sur celle d'une identité en cours de constitution (« sujet »), l'analyse procède selon les deux étapes suivantes, dont le lexique est expliqué immédiatement après :

1) l'exposition principale

- l'énonciation : texte dont le ton relève du discours ou du récit
- le contenu et son découpage : séquences signalétiques ou emblématiques
- la pragmatique : exhibits à distance ou à proximité
- l'atmosphère : austère ou bon enfant

2) le fascicule

- l'énonciation : « ton » du texte — discours ou récit
- le contenu et son découpage : séquences signalétiques ou emblématiques

L'identité du Québec aura été traitée comme un *sujet* si l'énonciation relève du domaine du discours, le contenu s'avère à dominante emblématique, la pragmatique impose une proximité physique de lecture et l'atmosphère incite à la fraternité.

Inversement, elle aura été considérée comme un *objet* si l'énonciation ressortit au domaine du récit, le contenu révèle une dominante signalétique, la pragmatique se contente d'une bonne distance de lecture et l'atmosphère induit un certain quant-à-soi.

Le tableau suivant récapitule ces propositions concurrentes.

	Éléments de l'analyse			
Identité officielle du Québec	Énonciation (texte)	Contenu (séquences)	Pragmatique (matérialisation)	Atmosphère
<b>Sujet</b> (en constitution)	discours	emblématique	proximité	bon enfant
<b>Objet</b> (constituée)	récit	signalétique	distance	austère

Il serait logique de commencer l'analyse en abordant le contenu, puis de voir ensuite sur quel ton il est traité (traces d'énonciation) et enfin comment il se concrétise. Ici, l'analyse des traces d'énonciation précédera toutefois le contenu, car elle relève de choix politiques qu'il me semble important de traiter en premier lieu, avant les choix théoriques et esthétiques qui président respectivement à la catégorisation et à la matérialisation. De toute façon, ce traitement permettra de cerner les quatre enjeux soulignés par Poutignat et Streiff-Fénart (1995) au sujet de l'identité : les frontières Nous/eux, la légitime attribution catégorielle de l'identité, les symboles et les saillances (voir chapitre 1, section 1.1).

#### a) L'énonciation

L'analyse de l'énonciation consiste à savoir sur quel « ton » l'identité nationale est traitée : comme un objet, ce qui serait le cas si elle était déjà constituée (on parlera alors de « récit » ou « texte constitué ») ou comme un sujet, ce qui impliquerait qu'elle est en cours de constitution (on parlera alors de « discours » ou « texte constituant »). Cette alternative n'est pas sans conséquence, puisque comme le disent Maingueneau et Cossutta : « Le caractère constituant d'un discours confère un statut particulier à ses énoncés, qui sont chargés de toute l'autorité attachée à leur statut énonciatif » (1995 : 116). Mais si l'analyse révèle la prédominance du ton du récit (texte constitué), celui-ci ne sera pas dépourvu d'autorité pour autant; il attestera simplement qu'une page est tournée, que l'identité nationale est acquise.

L'analyse de l'énonciation décrypte l'action qui sous-tend les éléments présentés et plus précisément le rapport de communication ainsi instauré entre les destinataires et destinataires des présentations. On établit tout d'abord quelle forme de communication

prévaut dans les présentations : le discours ou le récit. Le plan du discours est défini comme une « énonciation supposant un locuteur et un auditeur [ici un concepteur et un visiteur] et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière (Schiele et Boucher 1987 : 181, citant Benveniste 1966). Les éléments qui se situent dans ce plan (ou *surtout* dans ce plan, car ils ne s'y confinent jamais complètement) se caractérisent par de nombreuses marques d'énonciation, comme le « je » et le « tu » (ici, ce sera plutôt « nous » ou « vous »), instaurant une tension entre les partenaires de la communication. Celle-ci est aussi marquée par des verbes aux temps d'action : présent, passé-composé et futur.

Les textes qui ressortissent au récit offrent peu de marques d'énonciation, car ils utilisent surtout la troisième personne (ici « le Québec », « les Québécois ») et des verbes « détachés » de l'action immédiate : les temps sont plutôt le passé-simple, l'imparfait, le plus-que-parfait, le présent atemporel et le présent de définition (Schiele et Boucher 1987 : 181).

L'analyse des types de verbes permet de voir si les textes tendent à circonscrire un portrait déjà constitué (utilisation de certains verbes d'état comme être, demeurer, etc., par exemple : « le Québec est un îlot de civilisation française ») ou s'ils définissent un portrait avec des verbes performatifs ou d'action (par exemple : « le Québec défie les conditions naturelles »). Il est entendu qu'un verbe d'état peut s'avérer performatif dans la mesure où dire que l'on est, c'est faire que l'on soit.

Enfin, et ce dernier élément n'est pas le moindre, il convient aussi de retracer les inférences, ces présupposés ou « propositions implicites » sur lesquels s'appuient les textes et qui reposent sur le savoir du lecteur, le savoir qui va de soi ou « encyclopédique » (Maingueneau 1996 : 34 et 49). Les inférences fournissent des indices de ce qui, dans l'identité du Québec, était vu comme déjà acquis, déjà constitué — donc de l'ordre du récit. Les termes par lesquels on désigne le Québec seront particulièrement instructifs sur ce point.

Voici un tableau qui résume l'analyse de l'énonciation.

Discours - identité du Québec <b> sujet</b> (en cours de constitution)	Récit - identité du Québec <b> objet</b> (constituée)
Nombreuses marques d'énonciation : - pas d'inférence - sujets à la 1re et 2e personne : nous, vous - verbes au temps d'action : présent, passé-composé, futur - verbes d'action	Peu de marques d'énonciation : - plusieurs inférences - sujets à la 3e personne : le Québec, la province - verbes détachés de l'action : passé simple, imparfait, plus que parfait, présent atemporel et de définition - verbes d'état

### b) Le contenu

Il s'agit de repérer quels éléments identitaires sont retenus dans le portrait officiel et comment ils sont organisés en séquences (comme le plan d'un texte avec ses parties, sous-parties, etc.). Cette mise au jour du « squelette » de la présentation révélera une sélection et une classification des éléments identitaires nimbées de la légitimité propre aux présentations des expositions universelles. On parle donc ici de choix théoriques des concepteurs.

Ce volet thématique est abordé par l'intermédiaire du paratexte (les titres et sous-titres dans la description de la présentation principale et dans le fascicule) qui guide la déambulation ou la lecture et impose explicitement un découpage des thèmes traités. Le recours au paratexte pour désigner les catégories de l'analyse de contenu permet d'éviter la principale difficulté épistémologique de cette méthode, à savoir les biais qui s'instaurent dès que l'analyste arrête des catégories.

Les catégories du paratexte ne se succèdent pas de façon aléatoire; elles s'articulent en séquences, elles-mêmes agencées en niveaux. Pour définir les niveaux de séquences, j'utilise l'analogie de la table des matières : les macroséquences sont les séquences de premier niveau (numérotées 1., 2., etc.) et sont constituées de « parties » — ici, ce sera le

Défi, le Combat et l'Élan; les mésoséquences, celles de deuxième niveau (numérotées 1.1, 1.2, etc.), rassemblent des « chapitres »; les microséquences, celles de troisième niveau (1.2.1, 1.1.2, etc.), sont des « sections ». Nous avons ainsi un premier aperçu de la façon dont était conçue la structure de l'identité nationale du Québec. Il faudra confronter ce montage séquentiel explicite au contenu des classes constituées pour vérifier la cohésion des séquences. Par exemple, si la langue est abordée dans une séquence sur le patrimoine, l'implication est différente du cas où elle s'insérerait sous « institutions » ou si elle constituait une entrée de premier niveau.

Ainsi, on peut voir si l'organisation de l'information s'avère à dominante signalétique ou emblématique (Lapointe 1993, s'inspirant de Pomian 1991). Elle est signalétique si elle « montre la nation à travers l'universel » (Lapointe 1993 : 78) en recourant à un découpage multidisciplinaire dans tous ses aspects « exposables » (par exemple un découpage qui aborderait le territoire et l'histoire séparément); la présentation est alors celle d'une identité moderne, car différenciée et objectivée; c'est l'identité nationale « objet ». L'organisation de l'information est dite emblématique si elle exprime la spécificité d'un groupe culturel (Lapointe *ibid.*) à l'aide d'un découpage « patrimonial » de ce groupe (par exemple un découpage chronologique lié à l'évolution de l'« ethnie » francophone); la présentation est alors celle d'une identité en cours de modernisation, car peu différenciée et peu objectivée; c'est l'identité « sujet ».

L'analyse porte aussi sur la façon dont les éléments identitaires sont hiérarchisés. La hiérarchisation des thèmes repose sur trois opérations : l'enchâssement, la subordination et la juxtaposition (Schiele, Boucher et Perraton 1987). Lorsqu'il y a enchâssement, « les syntagmes [ou les objets] forment une séquence par leur appartenance à un sous-thème »; ils sont juxtaposés quand ils sont réunis « en fonction de leurs rapports de contiguïté »; il y a subordination quand ils « sont en relation de dépendance ou de conséquence par rapport aux autres » (*ibid.* : 124-126). « Quelques syntagmes restent autonomes [...] ils peuvent servir d'allusion ou de transition d'une séquence à l'autre » (*ibid.* : 126).

L'enchâssement, la juxtaposition et la subordination des éléments identitaires devraient pouvoir se retrouver dans tous les types de séquences, avec les choix épistémologiques et les enjeux de sens y afférents : l'enchâssement implique une définition d'un tout et de ses

parties légitimes; la juxtaposition impose le choix du dénominateur commun qui la justifiera; la subordination crée une hiérarchie qui se présente comme réelle, donc vraie. Certains effets de hiérarchie peuvent se combiner; on dira ainsi que :

- 1) une catégorie (et son contenu symbolique) prime sur une autre de même niveau (et son contenu symbolique) qui est placée après elle dans la séquence;
- 2) une catégorie (et son contenu symbolique) prime sur celles qu'elle inclut (et leur contenu symbolique);
- 3) une catégorie (et son contenu symbolique) prime sur celles qui sont placées au niveau inférieur d'une autre catégorie (et leur contenu symbolique).

*A contrario*, pour mettre en valeur une catégorie (et son contenu symbolique), on la placera au début d'une séquence (ou à la toute fin s'il s'agit d'une synthèse) ou on la constituera en catégorie de niveau supérieur (deuxième ou premier); si on considère une catégorie (et son contenu symbolique) comme subalterne, on la placera au milieu d'une séquence ou on la constituera en catégorie de niveau inférieur (troisième ou quatrième).

Par exemple :

Dans l'extrait ci-dessous, le Patrimoine sera considéré comme un préalable à la Métamorphose du Québec, mais suffisamment éloigné dans le temps (à juste titre ou non) pour qu'on en fasse une catégorie distincte; la religion n'est qu'un élément parmi d'autres du patrimoine; l'essor économique passe pour une condition des autres aspects de la métamorphose; la vie politique n'est pas un aspect majeur des aspirations des Québécois, etc.

## **L'ÉLAN**

### **I- LE PATRIMOINE**

- 1- Les origines françaises
- 2- La langue française
- 3- La religion

4- Les arts traditionnels

## II- LA MÉTAMORPHOSE

1- L'essor économique

2- Les Néo-québécois

3- Le Canada français d'outre-frontière

4- Les aspirations économiques, sociales, politiques et culturelles

a) Intégration et orientation économique : recherche scientifique

b) Sécurité sociale et éducation

c) Urbanisme

d) Vie politique

e) Rayonnement culturel

f) QUÉBEC, AN 2000

### **c) La pragmatique**

L'analyse continue avec un examen de la distance à laquelle on doit regarder ou lire les présentations, laquelle instaure un rapport de communication particulier : un panneau en gros caractères transmet son message à distance alors qu'une photo ou un texte posé sur un comptoir requièrent une implication, un rapprochement du lecteur (Schiele et Boucher 1987 : 185), voire une sujétion. La proximité relève du discours, caractéristique d'une identité sujet, et la distance relève du récit, donc de l'identité objet. Je fixe à un mètre ou moins la limite de la « proximité », tout en convenant que ce choix comporte sa part d'arbitraire; d'un visiteur à l'autre en effet, la proximité requise pour apprécier un objet ou une représentation peut varier. Inversement, si le visiteur peut regarder confortablement un exhibit à une distance dite « moyenne » (plus d'un mètre), ou *a fortiori* « de loin » (plus de trois mètres), il ne subit pas de sujétion; on dira alors que cette distance relève du récit (identité objet).

#### **d) L'atmosphère**

Une analyse de l'atmosphère du pavillon complète le tout, dans laquelle il s'agit de cerner ce qui n'est aucunement mesurable : l'ambiance liée aux couleurs, aux films, à la musique, au rôle des hôtes. On ne pourra se fier pour cela qu'aux commentaires de la presse de l'époque et des témoins afin de savoir si l'ambiance était plutôt bon enfant ou plutôt austère. C'est ici le caractère social du pavillon qui nous intéresse, après avoir vu les aspects politiques, théoriques et esthétiques.

Au terme de ces quatre étapes de l'analyse du portrait officiel, on pourra comparer les choix politiques et théoriques effectués dans la présentation du pavillon et dans le fascicule émanant de l'Office de l'information et de la publicité. On pourra constater que celui-ci s'avère plus conservateur que celui-là.

### **3.5 Plan pour l'analyse du portrait populaire**

Le portrait populaire du Québec s'est édifié à partir d'éléments explicitement désignés comme québécois et d'emprunts à d'autres aspects de l'Expo. Il s'est constitué en représentation sociale, c'est-à-dire en « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet 1989 : 36). Cette représentation du Québec était simultanément individuelle et collective, puisqu'elle procédait à la fois d'un « produit et [d'un] processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et [d'une] élaboration psychologique et sociale de cette réalité » (*ibid.* : 37).

Cerner les contours et la structure de ce portrait construit lors d'Expo 67 consiste donc à circonscrire une représentation sociale, une entité « molle », tissée d'idées et d'affects plus ou moins ordonnés. De surcroît, il faudra saisir cette identité élaborée sur les entrefaites, alors que la recherche a lieu trente ans plus tard. Pour y parvenir, j'ai recouru à des entretiens avec des témoins-acteurs de l'Expo et à deux *focus groups* avec des visiteurs québécois « ordinaires » de l'Expo, l'un à Québec, l'autre à Montréal. Voici la description de ces deux « cohortes » (recrutement, composition et questionnaire). Nous verrons ensuite comment ont été codifiés les entrevues et les *focus groups*.

### **3.5.1 Description des entrevues**

Le recours aux entretiens individuels pour recueillir les témoignages des acteurs de l'époque semblait un choix raisonnable. Ces personnes en effet, du fait qu'elles avaient travaillé de près ou de loin pour l'Expo, étaient de quasi- « experts » et devaient donc se sentir à l'aise dans cette formule de rencontre individuelle.

Ce travail envisageait une vingtaine d'entrevues pour atteindre le point de redondance de l'information. Le temps ayant fait son œuvre, plusieurs témoins étaient décédés ou ne souhaitaient plus accorder d'entrevue lorsque j'en suis arrivée à cette étape. Treize entrevues formelles ont pu se faire, dont une avec deux personnes ensemble (à leur demande) auxquelles s'ajoutent un entretien téléphonique et deux rencontres non formelles (non enregistrées). Voyons cela en détail.

Personnel de la CCEU (Compagnie canadienne de l'Exposition universelle)

- Pierre de Bellefeuille, directeur du département des exposants et responsable du pavillon de la Jeunesse
- Jean Cournoyer, responsable des relations de travail (souhaitait que l'entrevue se déroule avec Jacques Lorion, ce qui fut fait)
- Guy Dozois, directeur des pavillons thématiques
- Yves Jasmin, responsable des relations publiques
- Gilles Lefebvre, responsable du Festival mondial
- Jacques Lorion, secrétaire du Conseil d'administration

Personnel du pavillon du Québec

- Luc Durand, architecte du pavillon du Québec
- Gustave Maeder, designer du pavillon du Québec (rencontres non formelles [trois], à sa demande)

- Jean Octeau, commissaire du pavillon du Québec

#### Personnel du gouvernement du Québec

- Micheline Bouzigon, agente d'information au ministère de l'Éducation
- Jean Lenoir, responsable de la sécurité pour le voyage du général de Gaulle, Office d'information et de la publicité
- Claude Morin, sous-ministre aux Affaires fédérales-provinciales sous le gouvernement de Jean Lesage puis de Daniel Johnson
- André Patry, chef du protocole du gouvernement de Daniel Johnson
- Clément Saint-Germain, directeur du service des lettres, ministère de la Culture

#### Personnel de la ville de Montréal

Guy Legault, membre du service d'urbanisme

Étaient non disponibles pour des entrevues en automne 1999 (ils sont décédés peu après) : Jean Drapeau, maire de Montréal et membre du Conseil d'administration de la CCEU, et Robert Shaw, vice-président de la CCEU. N'ont pas souhaité donner d'entrevue : Jean-Claude Delorme, secrétaire général et avocat conseil de la CCEU (mais nous avons eu un bref entretien téléphonique) et Philippe de Gaspé-Beaubien, directeur du département d'exploitation de la CCEU. Enfin, une personne est restée introuvable, Augustin Brassard, coordonnateur du gouvernement du Québec pour Expo 67.

C'est grâce à Yves Jasmin que j'ai pu retracer la plupart de ces membres de la CCEU ainsi que Guy Legault, car il avait gardé contact ou renoué avec eux à l'occasion de la publication de son ouvrage sur Expo 67 (Jasmin 1997). Le Centre d'histoire de Montréal m'a fourni les coordonnées de Luc Durand, et lui-même m'a donné celles de Gustave Maeder; j'ai retrouvé Jean Octeau sur le réseau Internet. Au Département de science politique de l'Université Laval, Vincent Lemieux, Pierre-Gerlier Forest et Louis Bélanger m'ont permis de rencontrer respectivement André Patry, Jacques Lorion et Clément Saint-

Germain. Je connaissais personnellement Micheline Bouzigon, et elle m'a mise en contact avec Jean Lenoir. Selon les cas, j'ai rencontré ces personnes à domicile, dans un lieu public ou sur leur lieu de travail, à leur convenance.

Comme je ne souhaitais pas « administrer » un questionnaire, ce qui aurait guidé outre mesure voire bridé l'évocation des souvenirs, deux approches furent combinées : 1) j'ai conçu un questionnaire ouvert. La dizaine de questions qu'il comporte est axée sur l'identité du Québec parce qu'il me fallait des réponses sur ce point. 2) Par ailleurs, chaque personne était invitée à raconter son expérience plus vaste de l'Expo 67, ce à quoi elles se sont livrées en général avant d'entamer le questionnaire; quelques-unes ont préféré « en finir » tout de suite avant d'évoquer leurs souvenirs, d'autres ont brodé au fur et à mesure. Certaines personnes m'ont demandé de pouvoir lire ma feuille de questions, et les ont traitées dans un ordre personnalisé. Les entrevues duraient un peu plus d'une heure (1 h 15 ou 1 h 20), sauf la rencontre avec MM. Lorion et Cournoyer qui a duré deux heures et demie.

Voici le canevas d'entrevue :

- 1- On a dit qu'Expo 67 a révélé le Québec au monde. Qu'en pensez-vous?
- 2- D'après vous, qu'est-ce que les Québécois ont découvert à Expo 67?
- 3- D'après vos souvenirs, comment était présenté le Québec au pavillon du Québec?
- 4- Les héritages français, anglais et autochtone avaient-ils une place dans la présentation du Québec?
- 5- Pouvait-on voir l'identité du Québec ailleurs que dans son pavillon?
- 6- Le cas échéant, quelle était cette image?
- 7- Cette image coïncidait-elle avec celle du pavillon?
- 8- Y avait-il un ou plusieurs éléments d'Expo 67 qui étaient considérés comme typiquement québécois?
- 9- Il semble que la présentation du Québec a été fortement influencée par la vision de Jean Outeau, commissaire du pavillon. Que savez-vous sur ce sujet?
- 10- L'emplacement du pavillon du Québec a-t-il fait l'objet de négociations particulières?

À l'usage, plusieurs questions se sont avérées inopérantes. La question 10, à laquelle personne n'a pu répondre car les négociations n'étaient connues que de quelques initiés. Les questions 3, 4 et 7 restaient sans réponse quand la personne ne se souvenait plus du pavillon du Québec. Comme il arrive couramment dans ces situations de rencontres

formelles, c'est dans la partie la plus informelle de la conversation que se firent les révélations. C'est pourquoi la codification des entretiens n'épouse pas le questionnaire point par point mais couvre beaucoup plus large que les aspects strictement identitaires du Québec. Comme le système de codage est le même pour les entrevues et les *focus groups*, il sera exposé plus bas.

### 3.5.2 Description des focus groups

Le recours aux entretiens focalisés (*focus group*) sur le même thème que les entretiens individuels permettait de rencontrer un nombre important de visiteurs d'Expo 67 de façon relativement informelle et de contrecarrer ainsi certains biais de l'entrevue individuelle : contrôle du chercheur (ne serait-ce que par la simple présence en tête à tête), difficulté à raviver les souvenirs. L'avantage de cette méthode, qui tente de reproduire une conversation entre personnes de connaissance, est le caractère stimulant de l'interaction entre les participants (Morgan 1988, Carey 1995, Berg 1998). L'interaction se substitue au contrôle du chercheur, ce qui facilite l'émergence des souvenirs et l'obtention de données intéressantes (Morgan 1988), malgré le fait que l'information obtenue manque parfois de précision (Berg 1988 : 106-107). Le canevas des réunions figure ci-après.

Le recrutement des participants s'est effectué en octobre 2001 par le biais des petites annonces dans quatre journaux locaux : pour Montréal, *La Presse* (rubrique 805 Avis divers) et *Voir Montréal* (rubrique 90 Recherché); pour Québec, *Le Soleil* (rubrique Nouveautés [divers]) et *Voir Québec* (rubrique 805 Avis divers). Comme je souhaitais un échantillon constitué de Québécois « ordinaires », j'ai évité *Le Devoir*, dont le lectorat fait partie des catégories de population les plus instruites; j'ai exclu *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* parce qu'aucune rubrique des petites annonces ne me semblait appropriée donc visible pour mon annonce. Quant aux journaux anglophones, je les ai écartés en postulant que pour cerner l'identité du Québec en 1967, mieux valait s'adresser à la majorité francophone. Ce mode de sélection instaure donc plusieurs biais : il retient des personnes qui lisent le journal avec une certaine minutie (chaque annonce est minuscule dans une page complète d'annonces); qui acceptent ou recherchent les nouvelles expériences (les *focus group* sur Expo 67 ne fourmillent pas) ; qui sont relativement

désintéressées (le dédommagement ne s'apparente vraiment pas à une rétribution : 20 \$ destinés à rembourser les frais de transport et de stationnement éventuel).

Le libellé de l'annonce était le suivant : « Visiteurs d'Expo 67 recherchés pour un focus group. Léger dédommagement. [mes coordonnées téléphoniques et électroniques] ». Une dizaine de personnes à Montréal et autant à Québec m'ont contactée. Celles qui s'intéressaient surtout au « léger dédommagement » se sont vite désistées. Une candidature a été déclinée, sur la base de l'âge : la visiteuse avait dix ans à l'Expo. Sur les sept personnes inscrites pour la rencontre de Montréal, six se sont présentées (quatre hommes et deux femmes); à Québec, sur les neuf prévues, sept sont venues (quatre hommes et trois femmes). Les rencontres ont eu lieu chacune un soir de semaine dans une salle de réunion à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Laval.

Lors de nos contacts téléphoniques préalables, les participants m'ont indiqué leur âge (je fixais à 15 ans l'âge minimum) et leur occupation en 1967 (je voulais exclure tout membre « expert » de la CCEU); sans que je le leur demande, la plupart ont précisé leur actuelle profession. De mon côté, je les ai informés que ma recherche portait sur l'identité du Québec à Expo 67. À ceux qui craignaient de ne pas avoir d'information sur ce sujet, j'ai expliqué que j'attendais une évocation de leurs souvenirs plutôt que de l'information inédite. Voici, sous couvert de pseudonymes, la liste des participants.

<b>Montréal</b>	âge à l'Expo	occupation en 1967	occupation actuelle
René	23 ans	étudiant	consultant en gestion
Serge	20 ans	étudiant	fonctionnaire fédéral
André	20 ans	étudiant	enseignant
Claire	15 ans	étudiante	-
Camille	25 ans	étudiante hôtesse à l'Expo pendant l'été	-
Raymond	35 ans	artisan pâtissier	pâtissier

<b>Québec</b>	âge à l'Expo	occupation en 1967	occupation actuelle
Marie	30 ans	journaliste	retraîtée
Bertrand	21 ans	étudiant	traducteur
Mathieu	18 ans	photographe	photographe
Jacques	19 ans	étudiant	consultant en informatique
Jean	25 ans	étudiant	fonctionnaire provincial
Lucie	20 ans	étudiante infirmière	infirmière
Louise	21 ans	infirmière	infirmière

On le voit, toutes ces personnes étaient jeunes à l'Expo, ce qui constitue un biais supplémentaire<sup>31</sup>. Mais ce biais peut être intéressant dans la mesure où ces personnes sont des « baby-boomers » (sauf Raymond et Marie) et font partie de la génération active professionnellement et politiquement jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>31</sup>. La génération précédente, les personnes qui avaient 35-40 ans à l'Expo, auraient eu environ 70-75 ans au moment de la recherche. On peut supposer que les personnes de cet

Le questionnaire comportait neuf questions qui prenaient acte des leçons des entrevues : furent éliminées les questions trop pointues ou redondantes et ajoutées des questions d'ordre général destinées à récolter des souvenirs plus personnels que techniques. Chaque réunion a duré deux heures et demie et s'est déroulée dans un climat cordial. Pendant que j'animais, tout en surveillant le magnétophone, une auxiliaire, Sandra Baron<sup>32</sup>, prenait des notes pour faciliter la retranscription ultérieure. Les questions posées étaient les suivantes :

- 1- Qu'est-ce qui vous attirait à l'Expo?
- 2- Vous souvenez-vous qui organisait l'Expo?
- 3- À l'époque, y avait-il certains éléments d'Expo 67 qui semblaient typiquement québécois?
- 4- Quels souvenirs vous a laissés le pavillon du Québec?
- 5- On entend parfois dire que les principales retombées de l'Expo ont profité surtout à Montréal. Qu'en pensez-vous?
- 6- Est-ce que ça valait la peine d'organiser Expo 67? Pourquoi?
- 7- A-t-elle eu d'autres retombées collectives que les infrastructures et l'économie?
- 8- Personnellement, est-ce que l'Expo vous a apporté quelque chose?
- 9- Est-ce que, à l'époque, vous ressentiez la même chose?

La dernière question visait à demander aux participants de porter un regard critique sur leurs souvenirs exaltants, mais les réponses furent positives, ce qui ne nous aura guère avancés sur ce point. Comme un *focus group* se déroule à la manière d'une conversation entre amis, beaucoup de digressions se sont produites, que je n'ai pas cherché à juguler. Pour cette raison, le système de codes retenu ne suit pas le questionnaire. Par ailleurs, et conformément à ce type de technique, certaines personnes se sont exprimées plus que d'autres, on opinait parfois verbalement, mais aussi non verbalement (ce que Sandra Baron s'efforçait de noter au passage), la conversation mesurée a quelquefois cédé le pas au brouhaha. À aucun moment nous n'avons noté de désaccord entre les participants, et il est difficile de savoir à quoi attribuer ce consensus : effet du mode de recrutement, excès de politesse entre « convives », sentiment d'appartenir à une sorte d'amicale, souci de satisfaire l'animatrice, aveuglement de l'animatrice et de l'auxiliaire? Peut-être tout cela en

---

âge ne consultent pas les petites annonces des journaux sélectionnés ou bien que l'expérience des *focus groups* ne les attire pas.

<sup>32</sup>. Sandra Baron est étudiante en anthropologie à l'Université Laval. Je la remercie vivement pour son aide efficace et sympathique.

même temps. Quoi qu'il en soit, ces réunions furent très riches. La codification tente de rendre compte de tout ce matériau.

### **3.5.3 Codification des entrevues et focus groups**

La codification a été établie par itération, au fur et à mesure que se clarifiait la problématique, comme le conseillent Miles et Huberman (1984). Testée puis remaniée à quelques reprises, la version finale présente des catégories qui répondent aux critères d'exhaustivité, d'exclusivité, d'indépendance et de cohérence (Jones 2000 : 128-129). Le critère d'exclusivité, respecté au mieux, a parfois présenté un défi lorsque les participants exprimaient leur joie vécue à l'Expo, tout en disant combien ils en étaient fiers. Les unités d'analyse devenaient alors des propositions (plutôt que des phrases entières) ou même parfois de simples groupes de mots. Les catégories retenues correspondent aux rouages de la problématique et s'articulent en trois pôles : le Québec à l'Expo, le contexte de l'Expo, la découverte du « Nous ». Pour plus de commodité technique, j'ai scindé les trois pôles en six grands thèmes : le pavillon du Québec, la présence du Québec dans l'Expo, Expo 67 (aspects descriptifs ou historiques), Expo 67 (aspects exceptionnels), la découverte des « Autres » ou du monde, le « Nous ». Le tableau ci-dessous énumère les thèmes et leurs sous-thèmes. Nous verrons ensuite en quoi cette catégorisation suit la problématique.

Thèmes et leur codification	Sous-thèmes et leur codification
Pavillon du Québec (Pvq)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- description (Pvq-desc) : description extérieure ou intérieure du pavillon sans trace de jugement</li> <li>- historique (Pvq-hist) : description de la construction conceptuelle et matérielle</li> <li>- appréciation positive (Pvq-appr+) : commentaire appréciant la qualité du pavillon et de la présentation intérieure</li> <li>- appréciation négative (Pvq-appr-) : commentaire n'appréciant pas le pavillon ou aucun souvenir du pavillon</li> </ul>
Présence du Québec (PceQb)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- localisée (PceQb-loc) : l'identité du Québec n'est présente qu'à certains endroits (pavillon, La Ronde, Industries du Québec, etc.)</li> <li>- diffuse (PceQb-dif) : l'identité du Québec est présente de façon transversale dans l'Expo (atmosphère, langue française)</li> </ul>
Expo 67 historique (HEXpo)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- déroulement (HEXpo-dér) : événements et fonctionnement de l'Expo</li> <li>- Problèmes (HEXpo-pbs) : difficultés d'organisation (conflits, Logexpo, ExpoExpress, etc.)</li> <li>- histoire personnelle (HEXpo-perso) : événements personnels vécus à l'occasion de l'Expo</li> <li>- de Gaulle (HEXpo-deG) : visite du général de Gaulle</li> </ul>
Expo 67, phénomène exceptionnel (Excep)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suspense (Excep-susp) : climat d'attente créé avant l'Expo</li> <li>- hors espace et temps (Excep-parenth) : climat de parenthèse, hors du temps et de l'espace normaux</li> <li>- festivalisation (Excep-fête) : aspects festifs et joyeux</li> <li>- prouesses techniques (Excep-prouesses) : réalisations remarquables</li> <li>- fraternité (Excep-frat) : relations humaines facilitées</li> </ul>
Découverte des Autres (Découv)	le regard sur l'Autre change (autres Canadiens, étrangers)
Nous (Nous)	- le « Nous » existe (Nous-Cté) : définitions et caractéristiques de la communauté .../...

	- regard des Autres (Nous-autres ns déc) : notoriété communauté
--	---

Voici comment cette catégorisation répond à la problématique :

Le pavillon du Québec : cette catégorie permet de savoir comment s'y est élaborée l'image officielle du Québec et jusqu'à quel point il a marqué les visiteurs québécois.

La présence du Québec dans l'Expo : celle-ci rassemble les moments où les participants attribuent explicitement des traits québécois à certains aspects de l'Expo.

Expo 67 (aspects descriptifs ou historiques) : cette rubrique vient compléter l'information sur le contexte concret de l'avènement identitaire (déroulement et problèmes rencontrés par les organisateurs et les visiteurs); elle recense aussi les propos biographiques des participants, qui donnent ainsi un aperçu subjectif du rôle de l'Expo dans leur vie. J'y ai placé aussi un sous-thème sur la visite du général de Gaulle, car les participants ont un avis sur son rôle dans l'affirmation identitaire du Québec.

Expo 67 (aspects exceptionnels) : il s'agit encore ici du contexte, mais dans ses aspects les plus émotifs : compte tenu du caractère extraordinaire que les visiteurs attribuent à l'Expo, tous les repères changent. Cette catégorie regroupe les extraits qui mentionnent en quoi l'Expo relève d'un « autre monde », suscitant un climat de fraternité universelle, ce qui prépare le terrain pour le déplacement des frontières identitaires.

La découverte des « Autres » ou du monde : dans cette rubrique on voit comment vacillent les frontières habituelles envers les Autres, ce qui contribuera à la redéfinition du Nous.

Le « Nous » : ici sont rassemblés les extraits où les participants parlent du Nous (« le Québec », « on », « nous autres ») et se définissent, notamment à l'aide des verbes être et faire<sup>33</sup>. Ils y expriment leur fierté d'être ceci et d'avoir fait cela. On est au cœur de l'avènement identitaire, renforcé par le regard des autres, par leur reconnaissance.

---

<sup>33</sup>. Je n'ai pas demandé aux personnes rencontrées de préciser de «qui » ils parlaient (Canada ou Québec) lorsqu'ils employaient le terme «nous », «nous-autres », «on ».

Le logiciel utilisé (QSR NUD\*IST Vivo, nom abrégé : NVivo) pour traiter les entrevues et les *focus groups* a permis d'utiliser facilement cette catégorisation. Il n'a pas été nécessaire de créer de grands tableaux par thème et sous-thèmes qu'il aurait fallu remplir avec des extraits d'entrevues et de *focus groups*. NVivo permet de procéder plus simplement : chaque portion codifiée de texte (entrevue ou autre) peut être « rappelée » par code, si bien que l'on obtient de nouveaux fichiers par sous-thème.

On procède comme ceci : une fois mise au point la grille conceptuelle de codification, on l'installe dans le dossier NVivo créé pour l'occasion. Les codes (*nodes*) peuvent être simples (*free nodes*) ou complexes (*tree nodes*), c'est-à-dire induire des sous-codes. La grille de codes peut subir des modifications à tout moment, ce qui permet de travailler par itération tant qu'elle n'est pas au point. Dès que les textes, saisis préalablement en Word, sont placés dans le dossier NVivo, ils sont prêts à subir une codification. Il suffit alors d'affecter les codes aux extraits choisis grâce à une fenêtre omniprésente sur l'écran. Les codes affectés restent affichés si on le souhaite (y compris lors de l'impression) et peuvent à tout moment être renommés, combinés, déplacés sous un autre code, voire effacés. On peut ensuite « appeler » un code, et un fichier se crée alors dans lequel figurent tous les extraits concernés, assortis du titre et des numéros de paragraphes dans le texte original. L'analyse peut alors commencer.

\*

Voilà donc comme est envisagée cette recherche sur l'identité du Québec à Expo 67 : du travail d'archives, des entrevues et des *focus groups*. J'ai présenté le travail d'archives comme l'outil exclusif pour établir quel était le portrait officiel du Québec. Pourtant, certaines entrevues contribueront à relater la genèse du pavillon du Québec et viendront donc enrichir et clarifier l'apport des archives sur ce point. D'un autre côté, on aura compris que si l'entrevue et le *focus group* sont deux techniques différentes qui s'adressent respectivement aux « experts » et aux gens « ordinaires », elles se complètent pour tenter de

---

Comme je les interrogeais explicitement sur le Québec, j'en ai conclu qu'ils parlaient « spontanément » du Québec. Une personne a toutefois parlé ouvertement du Canada (Camille, lors du *focus group* de Montréal). Ses propos ont été codifiés de la même façon que les autres.

cerner l'identité « populaire » du Québec. Enfin, les archives et les entrevues collaborent pour dresser le tableau contextuel campé par l'Expo<sup>34</sup>. Cela fait l'objet du chapitre suivant.

---

<sup>34</sup> . Dans un travail ultérieur, ce matériel pourra faire l'objet d'une nouvelle analyse, agrémentée d'autres sources éventuellement.

## Chapitre 4 — EXPO 67, ses pompes, ses œuvres

La recherche sur l'identité du Québec contemporain n'accorde pas d'attention à l'exposition universelle et internationale de Montréal (Expo 67) ou elle ne fait que la mentionner comme un phénomène d'un mouvement plus vaste et plus explicite. Pourtant, Bouchard (2000 : 160) signale Expo 67 comme une des « données circonstancielles » qui ont joué un rôle dans les changements identitaires du Québec. De plus, dans le « roman mémoriel » (expression de Robin 1990) qui circule sur l'histoire récente du Québec, Expo 67 occupe une place de choix : pas un Québécois de quarante ans ou plus qui ne soit prêt à partager ses souvenirs de l'Expo, à risquer une théorie sur son rôle dans la vision du monde des Québécois, leur rapport à la gastronomie, le développement des cafés-terrasse à Montréal, voire dans ses propres relations aux personnes de l'autre sexe. Dès lors, les questions s'accumulent : quels imaginaires l'auto-portrait légitime du Québec a-t-il présentés à l'Expo? Comment a-t-on défini l'authenticité du Québec et sa spécificité dans le Canada? Le Québec n'était-il « lisible » qu'au pavillon du Québec ou ailleurs aussi? La vision du Québec que les visiteurs ont retenue se conformait-elle à ce que voulaient les organisateurs? Qu'il y eût conformité ou non, comment peut-on l'expliquer?

Les lignes qui suivent ne visent pas à résoudre immédiatement ces interrogations, mais à indiquer les « lieux d'identité » (pour parodier les « lieux de mémoire » de Nora 1984-1993) dispersés dans l'exposition de Montréal, autant de points névralgiques que ce travail vise à articuler. Ces lieux symboliques ou matériels ne concernent pas exclusivement le Québec, mais ils esquissent un texte dont le Québec fournissait la trame et l'on peut raisonnablement penser que les influences furent réciproques. Un rappel du contexte historique précédera une description chronologique de l'Expo et un tableau des enjeux identitaires qui ont travaillé les divers objectifs de l'Expo.

## 4.1 Contexte extérieur et intérieur

La période significative pour comprendre Expo 67 commence techniquement en 1958, lors de l'exposition universelle et internationale de Bruxelles qui présente des traits du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles : les colonies y sont encore à l'honneur, de même que le système de prix et de récompenses, tandis que la formulation des sous-titres de l'exposition (« La technique au service de l'homme », « Le progrès humain à travers le progrès technique ») pérennise la célébration volontariste des bienfaits du progrès. Parallèlement, le titre de l'exposition, « Bilan du monde pour un monde plus humain », et l'accent porté sur une technologie nucléaire qui sait se faire inoffensive (Bensaude-Vincent 1983) marquent une étape importante d'un regard critique sur la science dans les expositions<sup>35</sup>.

Cette remise en question accompagne un double mouvement contradictoire sur la scène internationale : l'émancipation des colonies et le raidissement de la Guerre froide qui culmine en 1962, alors même que se prend, au Canada, la décision d'organiser une exposition universelle et internationale. Bien que les organisateurs de l'Expo (Dupuy, commissaire général, 1972; Jasmin, directeur du Département des relations publiques, 1997) ne mentionnent pas cette concomitance dans leurs souvenirs, comment ne pas lire dans cette décision la saisie d'une opportunité unique de détourner vers soi les regards internationaux en leur fournissant une raison d'espérer?

Avec les années, la tension internationale se relâche, bien que la France gaullienne cherche des occasions de marquer ses distances envers les États-Unis. Les avances du gouvernement Lesage arrivent d'ailleurs à point nommé dans cette stratégie (Bernier 1996). En effet, parallèlement à ce défi géopolitique, le Québec du début des années soixante lance un défi au temps historique comme en témoigne le terme de « rattrapage » (Rioux 1968) souvent utilisé pour caractériser cette période. Depuis que Lesage et son équipe libérale gouvernent le Québec (juin 1960), ils renforcent les assises de l'État à l'intérieur et se dotent d'une politique extérieure dont la politique culturelle de « premier ordre » est le « fer de lance » (Bélanger 1994 : 425) : la délégation générale du Québec voit le jour en 1961; le Québec et la France signent deux ententes sur l'éducation au début 1965 et le ministre de

---

<sup>35</sup>. Au sujet de cet aspect pour l'exposition de Bruxelles 1958, voir Schroeder-Gudehus et Cloutier (1994).

l'Éducation Paul Gérin-Lajoie affirme en avril la volonté — et la légitimité — de prolonger les compétences internes du Québec au niveau international. Le chef de l'opposition et futur premier ministre Daniel Johnson dénigre la politique étrangère « fastueuse » du gouvernement, appuyé en cela par une partie de l'opinion (Bernier 1997 : 41 et 43) qui ne perçoit pas ou n'approuve pas les négociations identitaires qui se jouent dans la reconnaissance extérieure.

En fait, au milieu des années 1960, il semble que l'on atteigne un seuil où se présente l'alternative suivante : continuer de s'affirmer institutionnellement et risquer l'éclatement ou ralentir et risquer l'étiollement des acquis dans le giron fédéral. La victoire de l'Union nationale qui porte Daniel Johnson au gouvernement en 1966 fournit la réponse en endossant les acquis des libéraux. Cette période est assez paisible à l'intérieur, du moins socialement, mais le délicat équilibre des pouvoirs fournit un contexte qui ne peut qu'aiguiser l'acuité symbolique et sociale de l'exposition.

## **4.2 Conception et gestation d'Expo 67**

L'initiative fédérale d'organiser une exposition universelle émane de Mark Drouin, président du Sénat canadien. C'est en visitant l'exposition de Bruxelles qu'il déclare qu'une exposition doit célébrer le Centenaire de la Confédération (Grenier 1965, Dupuy 1972, Jasmin 1997). Mais l'idée germait déjà en 1956, depuis que le publicitaire Barthe l'avait proposée à Pierre Sévigny, chargé par le premier ministre canadien John Diefenbaker de reconstruire le parti conservateur au Québec (Jasmin 1997 : 15). L'idée séduisit successivement Diefenbaker et le premier ministre du Québec Maurice Duplessis. Le maire de Montréal Jean Drapeau ne les suivit pas, mais son successeur en 1957, Sarto Fournier, emboîta le pas. Après la victoire du parti conservateur aux élections fédérales de mars 1958, tout s'enchaîne : Sévigny rejoint dans la délégation fédérale le ministre William Hamilton et le sénateur Mark Drouin (*ibid.* : 16). À Bruxelles, Drouin visite l'exposition et

---

<sup>36</sup>. À partir de ce chapitre, voici les abréviations utilisées pour mentionner les fonds d'archives utilisés :

ANQ-Qb : Archives nationales du Québec à Québec

ANQ-Mtl : Archives nationales du Québec à Montréal

CHM : Centre d'histoire de Montréal

prononce, enthousiaste, le discours conçu par Sévigny (reclus temporairement pour raison de santé), dans lequel il affirme qu'un tel événement conviendrait tout à fait pour célébrer le centenaire de la Confédération (*ibid.* : 17).

Au retour de Bruxelles, Mark Drouin trouve rapidement les premiers appuis nécessaires pour entreprendre un projet d'exposition universelle, et le 30 août, le maire de Montréal, Sarto Fournier, envisage déjà le mode de financement tripartite (fédéral-provincial-municipal) qui prévaudra, lançant ainsi officiellement la candidature de Montréal (Grenier 1965 : 19). Le choix de Montréal s'est imposé d'emblée, car elle était « le berceau des expositions au Canada » (Grenier 1965 : 9) et parce que 1967 marquait le 325<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Un « Comité de l'Expo<sup>37</sup> » s'y constitue en été 1959 (*ibid.* : 21), dont les arguments soulignent la reconnaissance que le Canada obtiendra lors d'un tel événement, la capacité d'accueil de Montréal et la rentabilité que l'on peut espérer si l'on se fie au succès déclaré de l'exposition de Bruxelles. Le 5 décembre 1959, le Comité de l'Expo soumet son projet au ministre fédéral du commerce, Gordon Churchill, et Ottawa s'engage à fournir 20 millions de dollars; Québec accepte de fournir 15 millions et Montréal, 5 millions (Grenier 1965 : 22).

Les gouvernements québécois, y compris celui de Daniel Johnson, soutiennent le projet sans réserve, semble-t-il (Dupuy 1972, Jasmin 1997), mais le reste du Canada et une partie des Québécois renâclent dès les débuts, certains arguant du privilège accordé au Québec, et tous appréhendant les dépenses subséquentes (Grenier 1965, Jasmin 1997). Les critiques d'ordre identitaire se sont sans doute prolongées, si l'on en juge par l'application du commissaire général de l'Expo, Pierre Dupuy, à déjouer toute critique sur un éventuel détournement de l'Expo par le Québec en portant au pinacle la fierté et l'unité du Canada tout au long de son ouvrage (1972).

---

ANC : Archives nationales du Canada (Ottawa)

<sup>37</sup>. Grenier ne mentionne que les noms du président et du vice-président de ce comité, respectivement Jean-Claude Asselin et Murray Hayes (1965 : 22).

Le Canada transmet son dossier au BIE, alors que l'URSS a déjà présenté sa candidature en vue de célébrer le cinquantenaire de la Révolution d'octobre. En mai 1960, l'assemblée du BIE retient le projet de Moscou, à une voix près, après quatre tours de scrutin (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 217, Jasmin 1997 : 18). Dans le camp canadien, la déception est rude, mais Jasmin rapporte l'avis prémonitoire du président du BIE, Léon Baretty, confié à Sévigny le soir même : « Les Russes ne veulent pas avoir à surveiller 20 millions d'étrangers, et ils ne veulent pas montrer au monde entier la misère du système socialiste. Ils vont se désister et, dès que je le saurai, je vous préviendrai » (Jasmin 1997 : 18). De fait, l'URSS se désiste le 1<sup>er</sup> avril 1962.

Un « Comité fédéral-provincial-municipal sur la possibilité de tenir l'exposition universelle de 1967 à Montréal » se constitue en juillet 1962 sur la suggestion du premier ministre Diefenbaker<sup>38</sup>. Selon celui-ci, « les premières rencontres [du comité] devraient donner lieu à un examen de la situation en général et à la préparation d'un mémoire sur les faits et circonstances qui existent aujourd'hui » (Rapport du Comité FPM été 1962 : 1). Le rapport, dont les projections s'appuient sur l'expérience bruxelloise, souligne les avantages économiques et politiques de l'entreprise. Voici la teneur de la conclusion :

Résumons cette étude par quelques conclusions :

1. Le bilan financier de l'Exposition de Bruxelles accuse un profit<sup>39</sup>, quelle que soit l'hypothèse de travail envisagée. On ne voit pas pourquoi l'expérience serait différente à Montréal.
2. Une exposition internationale amènerait des gains en devises étrangères fortement accrus et agirait comme stimulant de l'économie nationale.
3. Une exposition internationale à Montréal, tout en donnant au Canada l'occasion de faire connaître ses produits, contribuerait, alliée aux efforts du Ministère du Commerce fédéral, à promouvoir et à diversifier les

---

<sup>38</sup>. Le comité se compose des personnes suivantes : pour le fédéral, Jean Miquelon et Glen Bannerman; pour le provincial, Robert Plante et Patrick Hyndman; pour le municipal, Lucien Hêtu et Valmore Gratton (Rapport du comité FPM été 1964 : 1)(ANQ-Qb : E16 1960-01-035/178).

<sup>39</sup>. C'est ce qui paraît effectivement dans les sources officielles, telles que les rapportent Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992 : 206). Rydell (1990 : 317) dit au contraire que les dépenses ont substantiellement dépassé les revenus. Mais il ajoute que les retombées furent considérables (emplois, tourisme, infrastructures).

exportations canadiennes sur une plus haute échelle. L'exposition aurait le même effet que les « sample shows » tenus récemment à Montréal et à Toronto et serait le complément de nombreuses missions commerciales à l'étranger.

4. Les dépenses nécessaires à la préparation d'une exposition à Montréal seront encourues en grande partie durant les quelques années qui précèdent l'exposition. La politique actuelle de stabilisation aura atteint les résultats attendus bien avant l'heure des déboursés importants.

5. L'année 1967 est tout indiquée pour une exposition internationale au Canada. En effet, elle placera sur la scène mondiale la célébration du centenaire de la Confédération canadienne, qui sans cela passerait peut-être inaperçu.

6. L'exposition de New York en 1964-65 va aider plutôt que nuire à une exposition internationale à Montréal en 1967.

7. Il reste suffisamment de temps pour organiser une exposition internationale à Montréal en 1967. On a lancé les invitations pour l'Exposition de Bruxelles en mars 1954 seulement, soit un peu plus de quatre ans avant l'ouverture officielle. Les travaux de construction des exposants ont commencé en juillet 1956 seulement. Étant donné les méthodes de construction plus modernes de l'Amérique du Nord, il ne faudrait pas plus de temps pour faire le même travail au Canada.

8. Les travaux publics nécessaires dans la région de Montréal sont déjà commencés et seront bientôt terminés. Ils seront tous complétés avant 1967<sup>40</sup>.

9. Les facilités d'hôtellerie de la région de Montréal déjà réputées à travers le monde sont en voie de se développer encore davantage.

10. Plusieurs sites sont disponibles pour une exposition sans que l'on soit obligé d'y apporter d'importants changements.

11. La position géographique de Montréal est encore plus avantageuse que celle de Bruxelles. Elle saura contribuer au succès tangible d'une exposition internationale.

---

40. Il s'agit des travaux suivants : boulevard métropolitain, liens du boulevard avec les autoroutes, pont Champlain élargi, métro, aéroport de Dorval, Place des Arts, grand stadium avec piscines olympiques (Rapport du Comité FPM été 1964 : 18) (ANQ-Qb : E16 1960-01-035/178).

12. Une exposition internationale à Montréal pourrait renforcer la position internationale du Canada en montrant aux élites étrangères les réalisations politiques, économiques, scientifiques et culturelles du Canada.

13. Le succès que le Canada a obtenu en réalisant l'unité et la prospérité nationales tout en préservant la diversité et la liberté serait un exemple pratique pour plusieurs pays en voie de développement et qui sont actuellement aux prises avec des problèmes ethniques, culturels et constitutionnels.

14. Une grande fête nationale telle que notre centenaire, célébrée aux yeux du monde entier, servirait à renforcer l'unité et la maturité politique de la nation canadienne.

*Rapport du Comité FPM été 1962 : 21-23*

Suivent plusieurs appendices sur des données chiffrées émanant de la Banque nationale de Belgique et sur la prééminence de Montréal comme hôte potentiel de l'exposition. D'ailleurs, à nouveau maire de Montréal depuis 1960, Jean Drapeau s'est rallié entre temps au projet.

Fort du dossier mis à jour, la nouvelle délégation avec à sa tête Pierre Sévigny (ministre fédéral) présente sa candidature à l'assemblée du BIE le 13 novembre 1962; en l'absence de concurrence, l'exposition de Montréal est acceptée à l'unanimité.

### **4.3 Mise sur pied d'Expo 67**

La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle et internationale de Montréal 1967 (CCEU) est constituée le 20 décembre lors du vote de la loi C-103 à la Chambre des Communes. Elle est complétée par l'accord tripartite, le 18 janvier 1963, entre le gouvernement canadien, le Québec et la ville de Montréal qui assureront respectivement 50%, 37,5% et 12,5% du financement de l'exposition.

En janvier 1963, le premier ministre conservateur Diefenbaker nomme deux hommes d'affaires montréalais à la tête de la Compagnie : Paul Bienvenu devient commissaire général et Cecil Carsley, commissaire général adjoint. Les douze administrateurs sont nommés en février par le gouverneur général (dont six sur proposition du Québec), tous des hommes, dont neuf proviennent du Québec (six de Montréal), les trois autres de Halifax,

Toronto et Vancouver (Grenier 1965 : 47)<sup>41</sup>. Cette première équipe lance les invitations à 150 pays (janvier 1963), conçoit l'organigramme de la Compagnie, son mode de fonctionnement et l'attribution des ressources; elle crée le Comité consultatif sur le thème, composé d'intellectuels canadiens (liste fournie en Annexe 3), qui développe le thème, préalablement choisi lors d'un colloque à Montebello, organisé à cette fin en mai 1963<sup>42</sup>.

C'est aussi cette équipe qui fixe le site de l'Expo sur le fleuve, sur proposition du maire Drapeau : l'Île Sainte-Hélène qu'il faut prolonger, réunir à l'Île Ronde et à l'Île Verte, et l'Île Notre-Dame, à construire. L'option semble en effet la plus économique et la plus rapide, puisqu'elle n'induit aucune expropriation — ni les frais et délais légaux afférents (Grenier 1965 : 60-61) —, et permet incidemment d'utiliser la terre excavée du métro en construction. Toutefois, ce choix ne s'opère pas sans difficultés, car, d'une part, la loi créant la Compagnie stipulait un emplacement *sur* l'île de Montréal et, d'autre part, le BIE s'était prononcé sur un projet précis, le plan de l'architecte Van Ginkel et associés. Ce projet prévoyait un emplacement éclaté : à Pointe-Saint-Charles, le long des berges et sur l'espace où se trouve aujourd'hui Radio-Canada (Jasmin 1997 : 54). Grenier remarque (1965 : 61) que Diefenbaker et son successeur libéral, Lester B. Pearson (élu en avril 1963), hésitent à sauter le pas; mais les trois parties parviennent à un accord le 8 juillet 1963. Le 12 août, on inaugure les travaux sur l'Île Sainte-Hélène — le site doit être « livré » à la CCEU dix mois plus tard, en juin de l'année suivante (Jasmin 1997 : 55).

---

<sup>41</sup>. Le conseil d'administration se compose des personnes suivantes : Jean Drapeau, maire de Montréal, et Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville; ainsi que T.-Norbert Beaupré, président de British Columbia Forest Products Ltd (Vancouver); Jean Lanctôt, président de Rougier Inc. (Montréal); Herbert H. Lank, président de DuPont du Canada Ltd (Montréal); Victor de B. Oland, président de Oland & Sons Ltd (Halifax); Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal; Claude Pratte, Pratte et Côté Inc. (Québec); Harry I. Price (Toronto); Me Maurice Riel (Montréal); André Rousseau, ex-ministre québécois du Commerce et de l'industrie; Fridolin Simard, président de Simard et Frères Cie Ltée (Ville-Saint-Michel— P.Q.).

<sup>42</sup>. Le thème fut fixé en janvier 1963, lors d'une réunion entre «le maire Drapeau, le président du comité exécutif de Montréal Lucien Saulnier, le maître d'œuvre de l'Expo pour l'hôtel de ville de Montréal Claude Robillard, le sénateur Mark Drouin et le ministre Pierre Sévigny représentant Ottawa, le ministre André Rousseau représentant Québec » (Jasmin 1997 : 308). D'après Jean Drapeau, Claude Robillard a trouvé le thème anglais *Man and his World*, puis le groupe a choisi l'équivalent français sous la forme de Terre des Hommes, emprunté au titre de Saint-Exupéry (*ibid.*).

Au même moment, Bienvenu remet sa démission, bientôt suivi par Carsley, à la suite de nombreux tiraillements (internes et entre les paliers de gouvernement) relatifs au site de l'exposition (Jasmin 1997 : 25 ; Grenier 1965 : 49, 75). Jasmin laisse toutefois entendre que les deux hommes, recrues de critiques de toutes parts — non fondées, en tout cas sur le plan de la gestion — fléchissaient surtout devant l'énormité de la tâche (1997 : 24). On n'atermoie pas les travaux pour autant : dragage du fleuve, creusage d'une carrière dans l'Île Ronde (plus tard remplie d'eau et transformée en « lac des Dauphins »), transport de roc provenant du métro, construction d'une estacade en amont pour éviter les embâcles et inondations (Jasmin 1997 : 56; Grenier 1965 : 63).

Le 6 septembre 1963 est rendue publique la nomination de Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, à la tête de la Compagnie. Avec celui qui devient son adjoint, l'ingénieur Robert Shaw, il réorganise la CCEU et le 23 décembre, les gouvernements du Canada (le libéral Pearson est devenu premier ministre) et du Québec approuvent le Plan directeur de l'exposition (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 217). Une version du Plan directeur (6 février 1964<sup>43</sup>) montre que le projet est déjà très élaboré :

Le thème de l'Exposition « Terre des hommes » prendra une forme concrète dans l'élaboration pratique des sous-thèmes suivants :

- L'homme dans la cité
- L'homme cherche
- L'homme crée

Cette élaboration se concrétisera au cœur de complexes immobiliers situés au centre de chacun des trois secteurs principaux de l'exposition. Les estimés de la Compagnie prévoient une somme de \$ 37, 000, 000 pour défrayer le coût des édifices et une petite partie des objets de l'exposition. Il incombera ensuite aux gouvernements participants et à l'entreprise privée de solder le reste des dépenses que l'on estime de l'ordre de \$46, 000, 000.

*Plan directeur et coûts estimatifs, 6 février 1964 : 1*

Suit une description précise des emplacements et des édifices qu'ils recevront, ainsi que des coûts envisagés pour la Compagnie et les gouvernements.

Les principales parties de l'exposition ont été disposées de façon à tirer le plus grand avantage de la majesté du fleuve, de la vue du port et de la voie maritime du Saint-Laurent, ainsi que du profil que Montréal découpe sur le ciel.

*Plan directeur et coûts estimatifs, 6 février 1964 : 2*

Les « principales parties » sont :

- la jetée McKay-Pointe Saint-Charles, qui recevra trois immeubles construits par la CCEU (l'accueil, l'administration et la presse, le pavillon « L'homme dans la cité ») et cinq immeubles privés, mais qui seront loués par la Compagnie durant l'exposition (le Palais des congrès, Habitat 67, un restaurant, le stade, l'arène);
- l'Île Verte (extension en aval de l'Île Sainte-Hélène), qui accueillera des pavillons nationaux et privés, la présentation du thème « L'homme et la recherche » et un amphithéâtre en plein air;
- l'Île Notre-Dame où se trouveront des pavillons nationaux et privés ainsi que le thème « L'homme crée ». « Le groupe d'immeubles canadiens logeant les pavillons fédéral et provinciaux sera érigé sur la pointe sud de l'île. La Compagnie espère que la France et l'Angleterre construiront leur pavillon respectif à proximité [...] » (*Plan directeur et coûts estimatifs, 6 février 1964 : 3*);
- l'Île Ronde, où seront construits un parc d'attraction, un port de plaisance, des terrains de jeu et « des reproductions d'éléments historiques pittoresques » (*ibid.*).

Le plan directeur prévoit aussi les services offerts : « toilettes, postes de police, postes de premiers soins, kiosques de renseignement, etc. » (*ibid.*), les aires de stationnement et le transport en commun sur le site (dont le tracé est déjà défini).

Quant aux prévisions financières, elles sont optimistes puisque le coût net (coûts déduction faite de la valeur des actifs et des revenus de l'exposition) avancé pour la CCEU est de 47 millions de dollars au lieu des 210 millions dont fait état le rapport final (CCEU 1969 :

---

43. ANQ-Qb : E5 1960-01-027/102

1113). Les coûts nets prévus pour les gouvernements sont les suivants : fédéral 71 millions, provincial 21 millions, municipal 62 millions — à ma connaissance, aucune source n'indique quels ont été les coûts nets réels pour les gouvernements.

Au cours de l'année 1964, Dupuy sillonne le monde pour obtenir des participations. La Grande-Bretagne accepte dès janvier, la Belgique en mai et la France en août; les États-Unis n'acquiescent qu'en juillet 1964 et l'URSS en mars 1965. Fin décembre 1965, 53 pays auront accepté sur les 60 pays représentés à Expo 67 en plus du Canada (CCEU 1969 : 263-264) (voir Annexe 4).

Les travaux de dragage, de remblaiement et de construction se déroulent conformément à l'emploi du temps prévu sous la férule du colonel Edward Churchill qui utilise avec succès — et popularise ainsi — la méthode informatisée du cheminement critique, « système de gestion qui prévoit toutes les phases d'une opération et qui les coordonne de telle façon qu'elles se suivent ou se juxtaposent d'une façon logique et ordonnée » (Jasmin 1997 : 59). Il faut préciser qu'à partir d'octobre 1966, les préparatifs de l'exposition (comme plus tard son exploitation) sont protégés par un accord entre la CCEU et les fournisseurs, selon lequel aucune grève ne viendra entraver le cours des travaux<sup>44</sup>.

L'Expo ouvre ses portes le 28 avril 1967, au lendemain de l'inauguration officielle, et se clôturera le 27 octobre. Les organisateurs prouvent ainsi aux détracteurs de l'exposition et au monde entier que « le Canada est en mesure d'entreprendre une grande œuvre et de la réussir » (Dupuy 1972 : 75).

Cette chronologie doit souligner le rôle majeur du maire Drapeau, lequel a multiplié les interventions auprès d'Ottawa et Québec et auprès d'investisseurs privés afin d'activer le processus et de rassurer les décideurs quant au succès de l'exposition (Grenier 1965, Dupuy 1972, Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992, Jasmin 1997). Sur le papier, les autres paliers de gouvernement conservent leur prééminence : les comptes de la Compagnie sont sous contrôle permanent et ils sont vérifiés annuellement aux niveaux fédéral et provincial; les budgets annuels doivent être approuvés par les deux ministères des Finances avant leur

---

<sup>44</sup>. Arrêté en Conseil 1850, 19 octobre 1966. ANQ-Qb E5-1960-01-027-102.

soumission à la Chambre des Communes et à l'Assemblée nationale (Grenier 1965 : 39-40, Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 217-218). Une phrase de Grenier donne toutefois à penser que la réalité bouscule le partage officiel des pouvoirs quand il écrit : « la responsabilité première d'Ottawa est *sauvegardée* par la création d'une société [la CCEU] dont l'existence dépend du parlement fédéral » (1965 : 39, je souligne). Cela n'est qu'une allusion, mais il n'en demeure pas moins que dans les souvenirs des témoins, Jean Drapeau est à la fois la tête et le moteur de l'exposition.

#### **4.4 Ambitions imbriquées d'Expo 67**

Les enjeux identitaires affleurent à tout sujet et s'entremêlent, mais nous les verrons successivement : les aspects économiques et commerciaux, la valorisation des identités nationales et leur spatialisation, puis les ambitions éducatives.

##### **4.4.1 Ambitions financières et économiques — mesure et prospérité**

Lorsque l'on s'intéresse aux incidences financières et commerciales d'Expo 67, on rencontre deux discours qui, sans être contradictoires, créent une tension intéressante du point de vue des idéaux véhiculés par l'Expo : d'une part, celle-ci a été rentable et, d'autre part, on en a banni tout mercantilisme. Le rapport de la CCEU (1969 : 1113) estime le coût net de l'exposition à 210,6 millions de dollars, que l'on peut comparer avec les estimations du plan directeur du 6 février 1964<sup>45</sup> :

---

<sup>45</sup>. ANQ-Qb E5 1960-01-027/102.

	Plan directeur février 1964	Rapport CCEU 1969
<b>Dépenses</b>	<b>167 147 000 \$</b>	<b>431 904 683 \$</b>
Immobilisations	110 931 000 \$	230 292 760 \$
Frais d'exploitation	56 216 000 \$	201 611 923 \$
<b>Revenus</b>	<b>119 613 000 \$</b>	<b>221 239 872 \$</b>
Commandites	(non mentionné)	11 000 000 \$
Recettes	75 870 000 \$	136 134 342 \$
Récupérations <sup>46</sup>	7 269 000 \$	7 396 000 \$
Immobilisations <sup>47</sup>	36 474 000 \$	66 709 530 \$
<b>Coût net pour la CCEU</b>	<b>47 534 000 \$</b>	<b>210 664 811 \$</b>

Les revenus de la CCEU ont donc presque doublé par rapport aux prévisions et les dépenses, plus que doublé.

Un tableau intéressant du document *Plan directeur et coûts estimatifs* (6 février 1964) présente un plan de financement de l'exposition au complet. Je le reproduis ci-dessous en le traduisant — dans ce Plan directeur, le texte est en français, mais les tableaux en anglais. Il distingue clairement, d'une part, les dépenses qui incombent à la Compagnie, à la préparation du site lui-même et aux participants de l'exposition; d'autre part, il ventile la contribution des chaque gouvernement selon les dépenses.

---

<sup>46</sup>. On entend par récupérations le fruit de la vente de tous les équipements temporaires, comme le transport en commun sur le site, l'ameublement.

Financement prévu de l'Exposition en millions de dollars<sup>48</sup>

(Plan directeur et coûts estimatifs, 6 février 1964 : 8)

	Coûts	Sources de capital			
		Fédéral	Province	Ville	Autres
CCEU					
Constructions	110,9				
Exploitation	56,2				
Coût total	167,1	83,5	62,6	20,9	-
moins:					
revenus 75,8					
récupération 7,2					
immobilisations 36,4	- 119,6	- 59,8	- 44,8	- 14,9	-
Coût net	47,5	23,7	17,8	5,9	-
Préparation site					
Construction îles	35,0	-	-	35	-
Jetée McKay -modif.	9,6	9,6	-	-	-
Rue de l'Université	19,0	-	-	19	-
Métro - rive sud	22,0	-	-	22	-
Arène	20,0	17,5	-	2,5	-
Coût total	105,6	27,1	-	78,5	-
Participants	158,6	21	4	-	133,6
Pavillons + expos.	46,3	-	-	-	46,3
Expos. thématiques	98,0	-	-	-	98,0
Intérêts commerciaux					
Coût total	303,0	21	4	-	278,0
Coût total global	575,8	131,6	66,7	99,4	278,0
moins					
revenus, récup. et					
immob.	-119,6	-59,8	-44,8	-14,9	-
Valeur réelle Île N-					
Dame	-22,5	-	-	-22,5	-
<b>Coût net global</b>	<b>433,7</b>	<b>71,8</b>	<b>21,8</b>	<b>61,9</b>	<b>278,0</b>
		<b>Net gouvernements : 155,6</b>			

47. Les immobilisations sont les édifices pérennes sur le site, comme le parc d'attractions, la marina, certains pavillons.

48. J'ai arrondi les chiffres pour alléger le tableau (l'original est en milliers de dollars), ce qui explique que les additions ne tombent pas toujours juste.

On voit que les proportions de l'accord financier tripartite (50% pour le fédéral, 37,5% pour le provincial et 12,5% pour le municipal) sont respectées quant au financement de la Compagnie. Mais les proportions se bousculent ensuite, dès que l'on considère la préparation du site (qui incombe surtout à la ville) et les constructions de pavillons gouvernementaux. Au fond, d'après ces prévisions, la province a tout à gagner d'une telle entreprise, tandis que la ville se place la dragée très haute.

À l'aide de ces prévisions, d'une part, et de la comparaison entre les projections et la réalité financière de la CCEU, d'autre part, on pourrait supposer les dépenses réelles des trois gouvernements. Il est tentant de risquer l'opération suivante : appliquer aux prévisions de dépenses gouvernementales le même ratio qui permet de passer des prévisions de la CCEU à ses dépenses réelles (x 4,3).

	Prévisions en 1964 millions de dollars	ratio multiplicateur	Rapport de la CCEU millions de dollars
Coût net pour CCEU	47,5	4,43	210,6
	Prévisions en 1964 millions de dollars		<i>projection millions de dollars</i>
Coût net Fédéral	71,8	4,43	318,0
Coût net provincial	21,8	4,43	96,5
Coût net municipal	61,9	4,43	274,2

De telles projections sont sans doute osées, mais elles ne valent qu'à titre indicatif, à défaut de sources sur ce point<sup>49</sup>.

Une source toutefois permet presque d'accréditer la projection qui concerne les dépenses provinciales : une lettre alarmée du premier ministre Jean Lesage à son ministre de l'Industrie et du Commerce, le 31 décembre 1964, dont voici un extrait :

---

<sup>49</sup>. En fait, un expert en comptabilité publique pourrait certainement vérifier la chose en compulsant les budgets municipaux, provinciaux et fédéraux sur plusieurs années.

Cher collègue,

La présente fait suite à notre conversation de ce matin au sujet de l'Exposition universelle de 1967.

Je suis bouleversé des engagements financiers que nous aurions à prendre à ce sujet en surplus des promesses déjà faites. Je dois vous dire que je ne suis pas prêt à approuver l'augmentation projetée de personnel. Les employés n'ont qu'à travailler plus fort. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de temps perdu à l'administration.

Pour ce qui concerne les engagements additionnels que le gouvernement devrait prendre en ce qui concerne l'augmentation du budget de \$ 47,000,000 à \$ 93,740,518, quant à moi, la réponse est définitivement NON.  
[...]

Lettre de Jean Lesage à Gérard-D. Lévesque, 31 décembre 1964<sup>50</sup>

En tout cas, sur les emprunts contractés par la CCEU auprès du receveur général du Canada (205 Millions \$) et auprès des banques (35 millions \$), une partie du remboursement n'a pas été honorée. Un arrêté en Conseil (numéro 1539, du 21 mai 1969<sup>51</sup>) énonce que sur cette somme non remboursée (dont le montant total n'est pas précisé), 56,1 millions \$ restent à payer au Receveur général du Canada. Du fait des accords qui lient les paliers de gouvernement entre eux et à la CCEU, le Québec doit verser 10,7 millions \$ au Canada (près de 15 millions en comptant les intérêts), le tout étalé sur neuf ans, d'octobre 1969 à avril 1977. Ainsi, l'Expo n'était pas totalement payée quand eurent lieu les jeux olympiques de 1976.

Cela dit, répliquant aux reproches de dépenses excessives, Dupuy (1972) et Jasmin (1997) argumentent *a posteriori* qu'il faut tenir compte des revenus indirects que les visiteurs ont occasionnés par le biais de leurs divers achats, des taxes et des impôts payés par les fournisseurs et les concessionnaires, des impôts versés par les employés. Dupuy va jusqu'à avancer les chiffres que Robert Shaw, préposé à la liquidation de la Compagnie, a établis « en dernière analyse » (1972 : 232) :

---

<sup>50</sup>. ANQ-Qb, E5 1960-01-027/102.

<sup>51</sup>. ANQ Qb E5 1960-01-027/102.

Total des investissements effectués par l'intermédiaire de la CCEU :	285 Millions de dollars
Total du revenu dont a bénéficié l'économie canadienne :	514 Millions de dollars

Soit un apport net de 229 Millions de dollars. Sans reprendre ces chiffres, Jasmin renchérit en indiquant l'estimation officielle de l'Office canadien du tourisme pour 1967 : celle-ci « fait état d'une augmentation des revenus touristiques de 553 millions de dollars par rapport à 1966 » (1997 : 434). « Il est reconnu, d'autre part, que le dollar touristique se multiplie par sept. On parlerait alors de rentrées de plus de trois milliards de dollars pour cette seule année 1967 » (*ibid.*). Mentionnons, à titre de comparaison, les projections enthousiastes — mais plus modestes — qui figurent dans une brochure de la CCEU<sup>52</sup>, datée de 1963, et qui vise à recruter des entreprises pour participer à la prévente des passeports : « Expo 67, cela veut dire un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars dont chaque entreprise ou organisme du Canada aura sa part ».

Jasmin s'emploie aussi à énumérer les bienfaits que l'Expo a apportés à Montréal, comme l'estacade, en amont du pont Champlain, qui a rendu possible la navigation hivernale dans le port, l'accélération des travaux du métro et son prolongement jusqu'à Longueuil, la construction de la place Ville-Marie et de plusieurs autoroutes (*ibid.* : 58, 72-76). Ces justifications s'inscrivent bien dans la tradition des discours sur les expositions universelles. Jasmin déplore la dissolution de la CCEU dès décembre 1967 parce qu'elle a entraîné une fermeture prématurée des livres. Pourtant, il y a fort à parier que même sur la base de chiffres affinés et définitifs, les détracteurs de l'Expo auraient trouvé à sourciller et les partisans de quoi parader. Les résultats de l'Expo continueront donc à alimenter les imaginaires (voir la section 4.6, ce chapitre).

Cela dit, et malgré les impératifs de rigueur financière, l'exposition ne doit pas afficher d'intentions mercantiles sur les lieux et le commissaire général lui-même y tient; il précise qu'il ne s'agit pas d'organiser une foire commerciale (Dupuy 1972 : 76), mais de faire valoir un thème et que par conséquent, il ne faut pas solliciter sans arrêt la bourse des visiteurs ni valoriser excessivement les commanditaires et annonceurs. On est tenté

---

52. *C'est notre anniversaire* [...] (1963 : 11), CHM, 1997.32.3.37.

d'expliquer ainsi la portion congrue accordée aux commanditaires, concessionnaires, titulaires de permis et annonceurs dans le *Guide officiel d'Expo 67* : ils apparaissent à la fin du *Guide*, en tout petits caractères, avant le supplément sur le Centenaire. Voilà encore une tension entre la raison matérielle et l'idéal.

#### **4.4.2 Ambitions identitaires — unité canadienne et internationale**

S'il est une fonction explicite d'Expo 67, c'est bien la valorisation des identités nationales. Tout d'abord, Expo 67 doit être avant tout un facteur d'unité nationale, pense Dupuy; c'est dans cette perspective qu'il accepte son mandat de commissaire général et il ne compte pas privilégier la province ou la ville, mais bien le pays (1972 : 16-18). Lorsqu'il passe en revue les pavillons des entités canadiennes, dont celui des Indiens du Canada, il affirme : « Les Canadiens s'ignoraient. Ils se sont découverts. Ils ont compris que leurs réalisations multiples et variées témoignaient de la richesse de leurs propres facultés et que celles-ci étaient la meilleure garantie de leur avenir » (*ibid.* : 143). C'est bien le Canada qui prime. Dupuy ne verse cependant pas dans la promotion du Canada auprès des autres pays et il refuse même l'idée de « vendre » son pays à l'étranger; au contraire, il ne fait que proposer aux autres de servir leurs propres intérêts en participant à l'exposition (*ibid.* : 41-42). Ses intentions fraternelles sont aussi explicites dans sa préface du *Guide officiel d'Expo 67* (voir Annexe 5).

Pour recruter les participants, il fait ainsi jouer l'orgueil national, comme lorsqu'il veut convaincre l'URSS et les États-Unis de venir à Montréal. Il fait valoir aux premiers la proximité des seconds comme un atout pour démontrer les performances de leur civilisation, leur promet une stricte égalité de traitement et l'existence d'une passerelle de la Paix (qui deviendra du Cosmos) entre les deux pavillons (situés respectivement sur l'Île Notre-Dame et l'Île Sainte-Hélène); ensuite il emporte l'adhésion des Américains en leur présentant l'ambitieux projet soviétique (*ibid.* : 43-44).

D'ailleurs, le service de relations publiques, dirigé par Yves Jasmin, travaille dans le même sens pour attirer le public. Comme celui-ci l'explique dans son livre (1997), les budgets du service étaient très limités « même s'il s'agissait de millions de dollars » (*ibid.* : 214). Or, il fallait convaincre des millions de personnes : les Canadiens qui rechignaient devant la

« faveur » accordée au Québec (le « show » du maire Drapeau); les Américains échaudés par la foire de New York de 1964-65 considérée comme un fiasco ruineux (en fait de participations étrangères, les pavillons étaient privés et se contentaient de vendre de la « camelote »); les Européens et les Japonais, à bonne distance (*ibid.* : 203-227 et 231). Jasmin délègue la publicité outre-mer, et se concentre sur l'Amérique du Nord en s'efforçant de titiller les fiertés nationales. Il recourt à de grandes vedettes, susceptibles d'inspirer confiance, pour vanter à la télévision américaine et canadienne les attraits de leur pavillon national à l'Expo : Maurice Chevalier pour la France, James Mason pour la Grande-Bretagne, Ed Sullivan pour le Festival mondial et Youri Gagarine pour l'URSS. La présence de ce dernier sur les ondes renforce le message largement diffusé dans *Life*, accompagnant une photo du pavillon soviétique : « Look what the Russians are building, just 40 miles from the USA. As an American, you should look into it » (1967)<sup>53</sup>.

Le service de relations publiques doit aussi convaincre les exposants privés et commanditaires qu'Expo 67 n'aura rien à voir avec la foire de New York et qu'ils ont tout à gagner en figurant dans une exposition à caractère universel. Le service de relations publiques mise donc sur l'enthousiasme. Dans une brochure qui incite les entreprises canadiennes à participer à la prévente des passeports pour Expo 67<sup>54</sup>, l'Expo est présentée ainsi :

C'est notre anniversaire et nous invitons le monde entier à venir le célébrer, le monde entier y sera! [...] Le plus grand pouvoir d'achat au monde concentré en un seul lieu facilement accessible à tous. [...] L'expo 67 constituera la plus grande et la plus remarquable entreprise de toute l'histoire du Canada. Son ampleur et ses répercussions sur l'économie surpasseront de loin celles de ces autres gigantesques entreprises que sont la Voie maritime du Saint-Laurent ou le chemin de fer transcontinental. Expo 67, ça veut dire un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars dont chaque entreprise ou organisme du Canada aura sa part.

*C'est notre anniversaire 1967* : 1, 7, 11

---

53. CHM, non classé.

54. CHM, 1997.32.3.37.

Quant aux participations nationales, elles relèvent, selon Dupuy, d'un phénomène de contagion continentale; c'est à cela qu'il attribue l'absence de la plupart des pays d'Amérique du Sud à la suite de la défection du Brésil et de l'Argentine (1972 : 64). Inversement, il se félicite des nombreuses participations africaines, surtout celles des pays fraîchement indépendants dont la plupart se regroupent Place d'Afrique<sup>55</sup>. On peut d'ailleurs se demander si un tel regroupement, économiquement justifié, a servi ou desservi l'affirmation des distinctions nationales de pays si différents.

En revanche, certains points demeurent dans l'ombre. Nulle part Dupuy ne dit servir la politique extérieure du Canada en parcourant ainsi des continents jusque-là délaissés par celle-ci. Ni Dupuy ni Jasmin ne détaillent la destination des invitations. Certains refus sont amplement commentés (l'Espagne et le Luxembourg) et l'on peut ainsi mesurer les efforts déployés pour emporter leur adhésion. Les autres pays ont-ils fait l'objet du même empressement? Rien n'est dit sur l'absence de certains pays d'Europe centrale et de l'Est, par exemple (Pologne, Hongrie, République démocratique d'Allemagne, Roumanie, Bulgarie). On ignore pour l'instant l'essentiel de ces joutes diplomatiques dont l'Expo fut la toile de fond.

La répartition de l'espace à Expo 67 relève du commissaire général qui officie avec l'aide de l'architecte en chef de l'exposition, Édouard Fiset<sup>56</sup>. Dupuy n'évoque pas une fois ce délicat sujet dans son livre et Jasmin n'y accorde que quelques lignes. Ce que l'on peut en dire pour l'instant permet pourtant de discerner une symbolique intéressante. Dupuy voulait créer des pôles d'attraction (Jasmin 1997 : 62), d'où les répartitions suivantes : l'emplacement de l'URSS et des États-Unis de part et d'autre de la passerelle du Cosmos; la Place des Nations à l'extrémité sud de l'Île Sainte-Hélène, aux « antipodes » de La Ronde; le Canada au sud de l'Île Notre-Dame, à l'opposé de l'URSS. Tout au nord de l'Île

---

<sup>55</sup>. La Place d'Afrique regroupe le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie, le Tchad et le Togo (CCEU 1969 : 393-409).

<sup>56</sup>. Le *Guide officiel d'Expo 67* classe les pavillons en quatre catégories : les pavillons thématiques (auxquels les pays participent selon leur gré), les pavillons nationaux (ce qui inclut ceux des États américains ou de villes), les pavillons canadiens (provinces et pavillon fédéral) et les pavillons privés (industriels, internationaux, communautaires ou religieux).

Saint-Hélène, La Ronde propose ses divertissements, séparée des démonstrations « culturelles » par le parc Hélène-de-Champlain. Entre les pavillons de services et les manèges, le Pavillon de la Jeunesse fait face à l'édifice de la sécurité publique. (voir figure page suivante)

Figure 1 : Plan général d'Expo 67

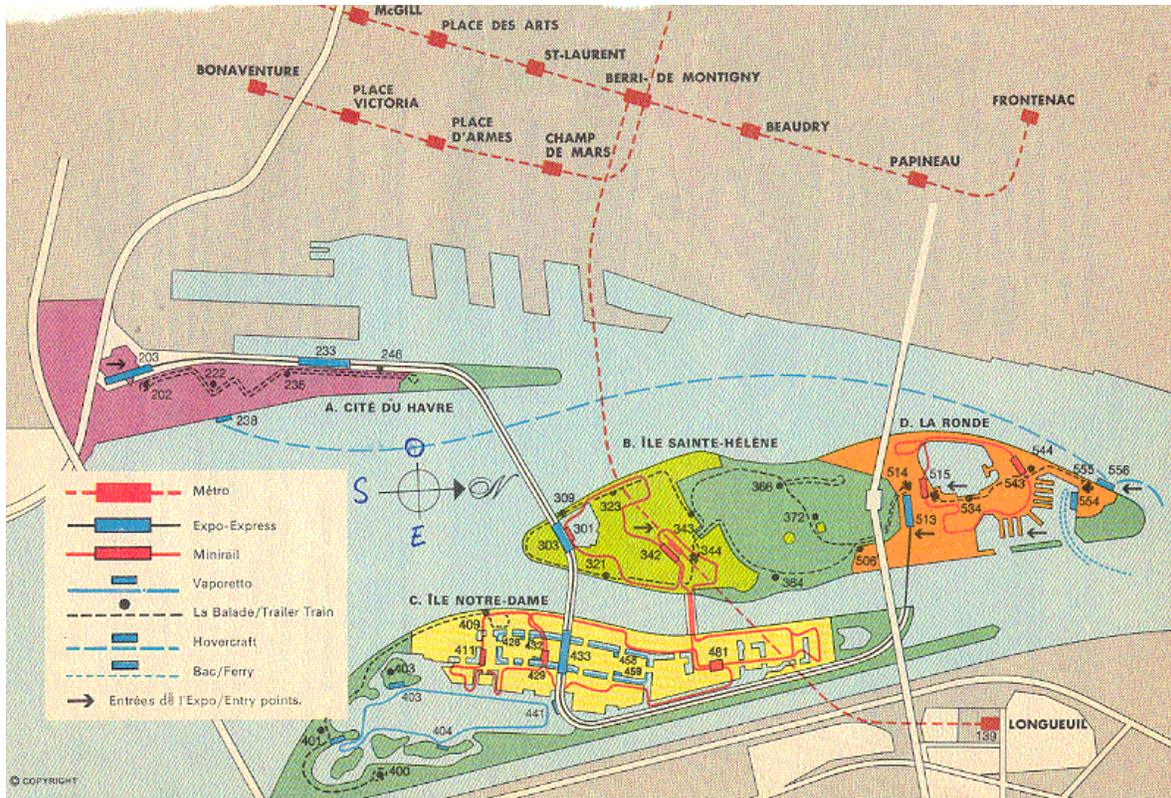
Source : *Guide officiel d'Expo 67*

Figure 2 : Plan de la Cité du Havre

Source : Guide officiel d'Expo 67

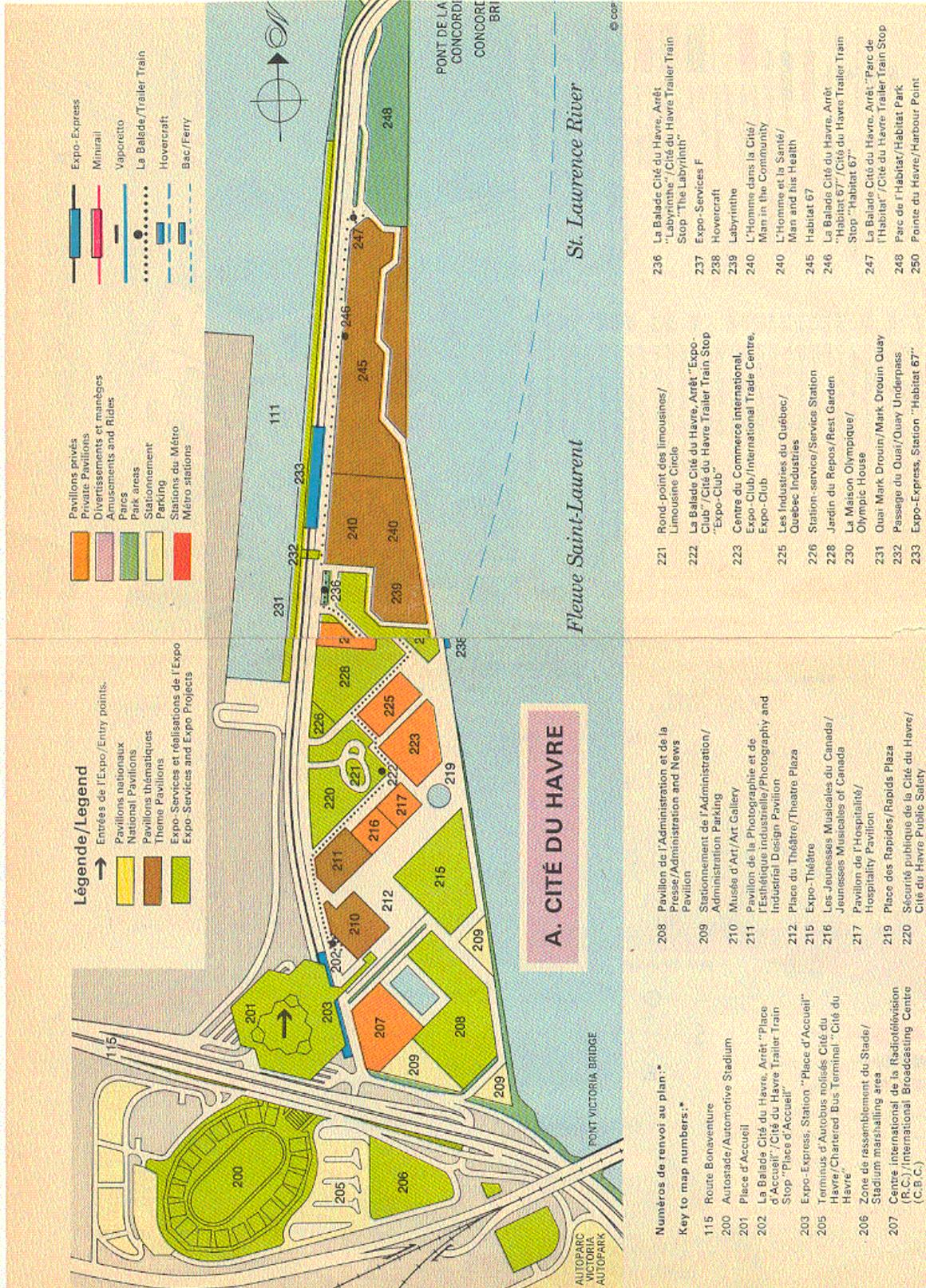


Figure 3 : Plan de l'île Sainte-Hélène

Source : Guide officiel d'Expo 67

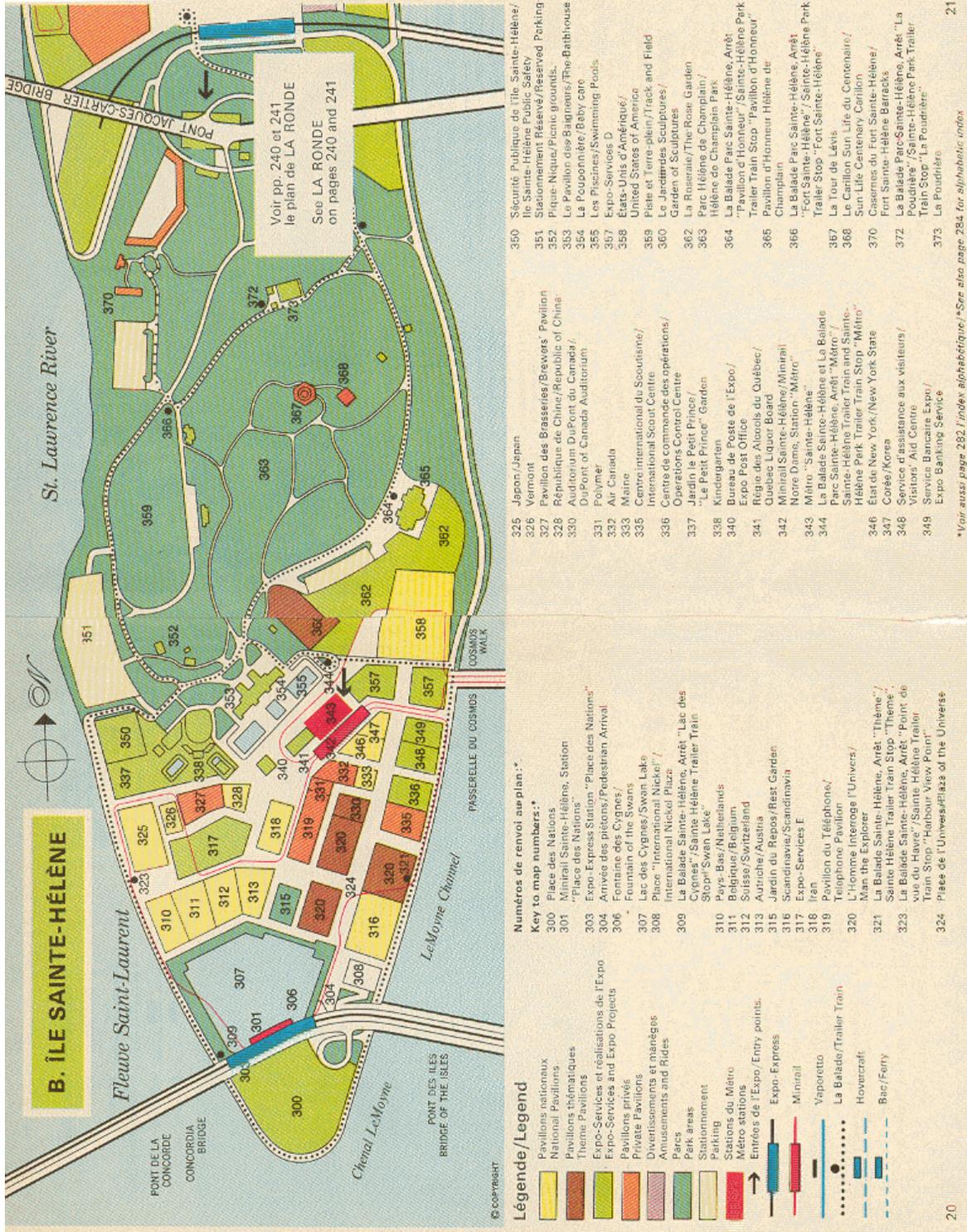
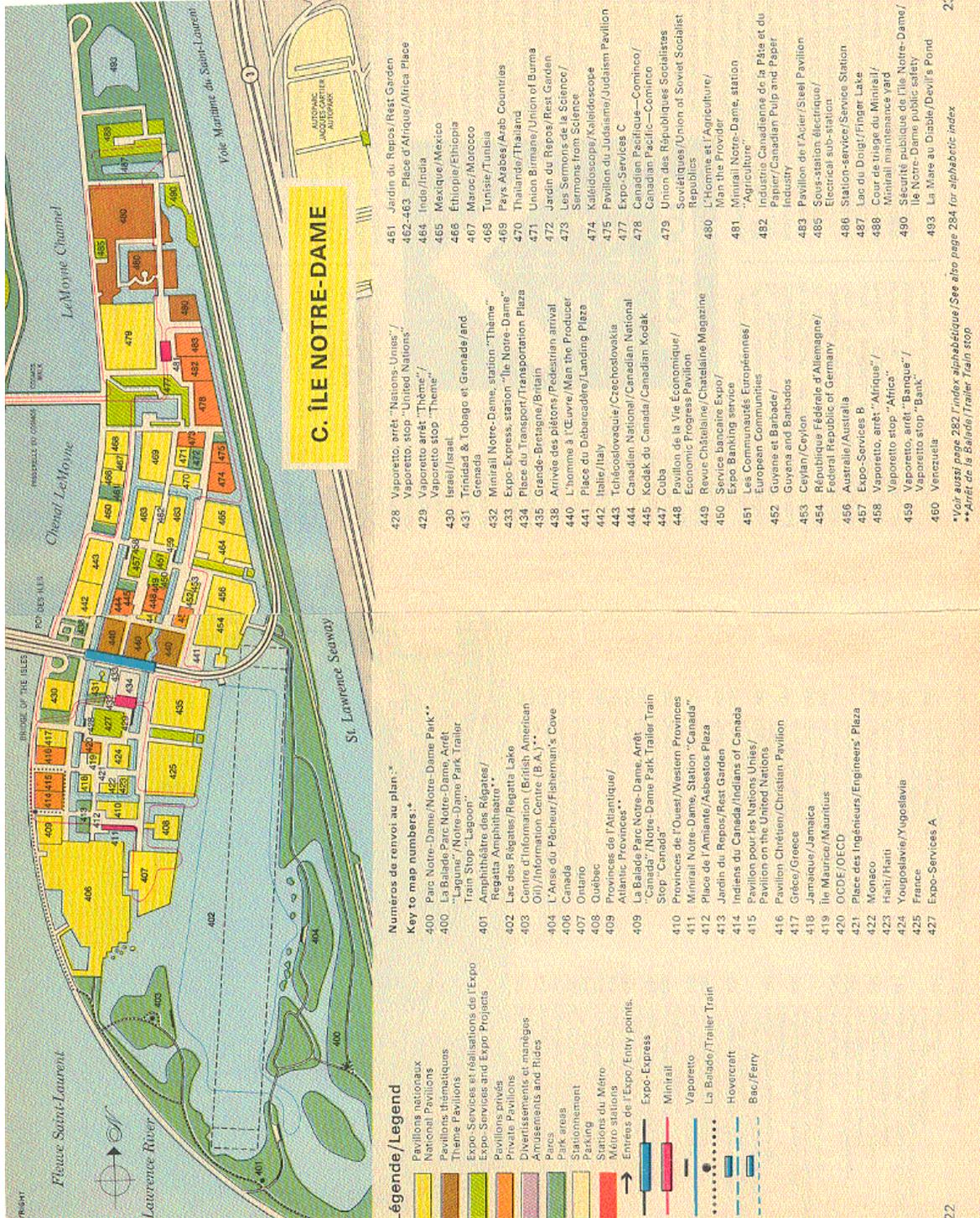


Figure 4 : Plan de l'île Notre-Dame

Source : Guide officiel d'Expo 67



\*\* Voir aussi page 282 l'index alphabétique / See also page 284 for alphabetic index  
 \*\* Arrêt de la Balade / Trailer Train stop

Il faut noter aussi que le Canada s'entoure des pavillons de ses entités et que le Québec est encadré de ses deux partenaires les plus significatifs : l'Ontario au sud et la France au nord. (voir sur le plan de l'île Notre-Dame, page précédente : le pavillon du Québec est le 408.) Le pavillon des Indiens du Canada n'est pas répertorié dans la catégorie des pavillons canadiens, car il est de statut privé, mais il s'inscrit dans l'« espace » canadien puisqu'il avoisine les provinces de l'Atlantique. On peut toutefois signaler la symbolique de son emplacement qui jouxte celui des Nations Unies.

Cette configuration des lieux est frappante aujourd'hui, imprégnés que nous sommes de proxémique et de sémiotique mais nous ne savons pas dans quelle mesure elle a marqué les esprits voilà trente ans et cela mériterait d'être creusé.

#### **4.4.3 Ambitions éducatives — unité humaine**

Le projet éducatif des expositions universelles s'imprime dans l'espace, nous l'avons vu, mais ce qui est nouveau à Expo 67, c'est l'accent porté sur le thème, « Terre des hommes », qui inspire tout l'événement. L'identité de l'exposition elle-même ressortit ainsi à l'unité. C'est d'ailleurs la direction que se donne le commissaire général dans sa préface au *Guide officiel d'Expo 67* : « [...] ce qui divise les hommes est beaucoup moins important que ce qui les unit », fidèle en cela aux intentions du Comité consultatif sur le thème.

« Terre des hommes » comporte dix-sept éléments regroupés en trois ensembles et présentés ici dans l'ordre retenu par la CCEU (1967) au fil de son ouvrage *Terre des hommes. Man in His World*.

- Le génie créateur de l'Homme
  - La galerie des beaux-arts
  - Sculpture contemporaine
  - Esthétique industrielle
  - Photographie
- L'Homme à l'œuvre
  - Ressources de l'Homme
  - L'apprenti sorcier
  - Le progrès
- L'Homme interroge l'Univers

L'Homme, la planète et l'espace  
L'Homme et la vie  
L'Homme et la mer  
L'Homme et les régions polaires  
L'Homme et l'agriculture  
L'Homme et la santé  
L'Homme dans la cité  
Labyrinthe  
Habitat 67  
Auditorium Du Pont du Canada

Le *Guide officiel* ainsi que les souvenirs de Dupuy (1972) et Jasmin (1997) parlent seulement du thème, pas des classifications, bien que les articles exposés en subissent une, la même qu'à Bruxelles (voir l'Annexe 6). Le *Guide officiel* décrit les pavillons thématiques avant tous les autres, reléguant le Centenaire de la Confédération canadienne — pourtant motif de l'exposition — dans un chapitre distinct, à la fin.

L'unité est donc prioritaire et rien n'est laissé au hasard pour le démontrer. Unité de temps, tout d'abord, car les horloges confiées à l'Industrie horlogère suisse indiquent scrupuleusement la même heure sur tout le site. Il convient aussi de noter au sujet du « temps de l'Expo » que les troubles extérieurs semblent délibérément occultés dans les souvenirs de Jasmin et Dupuy, ce dernier ne faisant qu'une menue allusion aux « événements du Proche-Orient » qui causèrent « on ne sait pourquoi » le retrait du Koweït au cours de l'été 1967 (Dupuy 1972 : 63) — il s'agissait de la Guerre des six jours. Cette oblitération donne inévitablement à penser que l'exposition devait, dans l'esprit des organisateurs, respecter une horloge interne, hors du temps commun, à la manière du carnaval avec lequel j'esquissais le parallèle en introduction.

Unité de lieu grâce au « passeport pour la Terre des hommes » qui permet l'accès à tout ce microcosme et dont les « visas » témoignent de l'ouverture des frontières<sup>57</sup>. Unité linguistique, car les pictogrammes prennent le relais des langues, lorsque le bilinguisme

---

<sup>57</sup>. Le prix des passeports était variable : le passeport quotidien coûtait 2,50 \$; l'hebdomadaire, 12 \$; le saisonnier, 35 \$. Ils étaient gratuits pour les bébés et moitié prix pour les jeunes jusqu'à 12 ans. *C'est notre anniversaire [...]* (1963 : 8), CHM, 1997.32.3.37.

français-anglais ne suffit plus. Unité de style, car la plupart des pavillons, les affiches, l'uniforme des hôtesse glorifient le design. Unité fraternelle qui anime le Pavillon chrétien, volontairement œcuménique, le Pavillon de la jeunesse, dont Dupuy souhaite qu'il réponde vraiment aux questions et aux attentes communes et distinctes des jeunes du monde entier, la Place des nations qui accueille chaque jour la fête d'un pays et le soir, « plusieurs milliers de jeunes laissant déborder leur vitalité dans des rythmes frénétiques » (Dupuy 1972 : 69).

Même l'art, faute d'échapper à l'académisme, propose une unité fraternelle. Le Musée d'art a fait l'objet d'une particulière attention : à la pointe de la muséographie (Dupuy 1972 : 89), son unité réside dans l'intention d'« étudier d'abord l'homme pour connaître ce qui le rapproche de ses semblables ou ce qui l'en éloigne ». Et les personnages représentés « ont en commun une aspiration, un besoin de s'élever qui est l'essence même de la vie humaine. C'est la clef de notre Exposition » (Dupuy 1972 : 90 et 94). Le Festival mondial des spectacles participe de la même ambition : « Il n'est pas une représentation qui [n'] ait fait participer [l'Homme] à une richesse collective et qui, en même temps, ne fût une émanation la plus intime de son être » (Dupuy 1972 : 209).

Et la science n'est pas en reste, sous la houlette d'un Comité scientifique qui veille à l'exactitude — à la rectitude? — des démonstrations et à leur conformité au thème. Dans l'auditorium DuPont du Canada, les éditions MacLean-Hunter et Noranda Mines parrainent des conférences de science pure et appliquée, de science sociale et d'humanités (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 219), dispensées par des « hommes de renommée internationale pour avoir contribué à l'étude des problèmes de notre temps » (Dupuy 1972 : 193). D'après Dupuy, ces conférences convergent toutes vers une nécessaire coopération universelle (*ibid.* : 193-201).

Le symbole de l'Expo synthétise à lui seul toutes ces intentions d'unité : comme le décrivent Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992 : 216 ), il s'agit d'un « cryptogramme de huit groupes identiques [...] de caractères jumelés (l'homme debout, les bras tendus<sup>58</sup>)

---

58. «Cet emblème [...] représente la première image d'un homme dans une caverne préhistorique. Il a les bras tendus en signe de prière. C'est pourquoi on l'appelle l'orant. M.

[inscrits dans un cercle et] représentant l'humanité autour du monde »; les couples et le cercle forment une unité, les bras tendus évoquent fraternité et spiritualité, le sujet préhistorique transcende le temps. Comme l'indique la brochure du Centre de catéchèse de Montréal dont nous parlons ci-après, « les huit symboles jumelés forment une ronde joyeuse autour du globe qui exprime bien la priorité que l'Expo 67 veut accorder à l'homme sur la matière » (voir page suivante).

Figure 5 : Symbole d'Expo 67

Source : Fac simulé du Passeport pour la Terre des hommes, édité en 1997 pour les 30 ans de l'Expo



L'Église catholique a bien saisi les intentions spirituelles de Pierre Dupuy et mise sur Expo 67 pour jeter un « regard neuf sur un monde nouveau »<sup>59</sup>. Dans sa brochure *Nous irons dans l'île*, l'introduction n'hésite pas à affirmer que l'exposition est « une occasion unique de devenir quelqu'un ». Par quels moyens? la suite le détaille : en cherchant dans chaque thème de l'Expo ce qu'il y a de plus beau dans l'humanité. Suivant l'ordre géographique des pavillons thématiques, la brochure incite à la réflexion sur Le génie créateur de l'homme, L'homme dans la cité, L'homme interroge l'univers, L'homme à l'œuvre,

---

Julien Hébert, l'auteur du symbole, multiplia les orants dans un cercle pour symboliser la solidarité humaine autour de la terre » (Dupuy 1972 : 33).

<sup>59</sup>. *Nous irons dans l'île*, Centre de catéchèse de Montréal 1967.

L'homme et l'agriculture. Une présentation du Pavillon chrétien conclut le tout, assortie d'une prière sur le thème de Terre des hommes (reproduite en Annexe 8). Celle-ci s'interroge sur la destinée humaine et elle formule le vœu que l'exposition contribue à unir les hommes, riches et pauvres, dans la paix et la fraternité.

Pour le commissaire général, toute l'exposition dans ses moindres détails doit démontrer la valeur des points communs de l'humanité et les bienfaits de l'unité. Certes, les considérations qui précèdent ne concernent pas toujours directement l'identité du Québec, mais elles esquissent le contexte dans lequel le Québec s'est présenté et qui a renforcé l'opérativité de la présentation québécoise.

## 4.5 Survol des six mois de l'Expo

Pendant ces cent quatre-vingt-six jours, il s'est produit tant d'événements qu'il ne saurait être question de les relater ici. L'ouvrage d'Yves Jasmin (1997) s'y emploie avec brio et on peut le compléter avec le *Guide officiel* d'Expo 67, et avec la brochure iconoclaste, « unauthorized », *Expo inside out!*<sup>60</sup>, qui attribue une note à chaque attraction (de cinq étoiles à la mention « to avoid ») assortie de commentaires sans complaisance (sauf dans le registre de l'ironie). Nous allons seulement parcourir les principaux attraits du site (sélectionnés à partir du volume que leur accorde Jasmin, des étoiles octroyées par *Expo inside out!* et du thème de ce travail) puis énumérer les principaux temps forts.

### 4.5.1 Parcours spatial de l'Expo

La véritable réussite de cet ensemble [...] est urbanistique. [L'Expo] préfigure vraiment la ville rêvée [...] parce qu'aucune rigidité de principe ne la rend froide et sèche alors que l'intransigeance y règne. Domination sans dictature.

Folch-Ribas 1967 : 17

C'est dire si ces lieux sont enchanteurs. Pour parcourir cette « ville rêvée », nous passerons de la Cité du Havre à l'Île Sainte-Hélène puis à l'Île Notre-Dame et enfin à La Ronde.

### a) Cité du Havre

L'entrée s'effectue à la Cité du Havre, en face de l'Autostade, sur la rive gauche du Saint-Laurent. À part les édifices qui accueillent l'administration de l'exposition et les services de presse, les principaux édifices sont les suivants :

- Le Génie créateur de l'homme; ce pavillon thématique abrite le musée d'art, « magnifique exposition à laquelle vingt-deux pays ont envoyé le meilleur de leur art » (Bucci 1967 : 25). Il réunit 200 œuvres de 125 musées et collections particulières du monde, assurées pour 35 millions de dollars (Jasmin 1997 : 328). « This may well be the best presentation of the world's art ever assembled » [cinq étoiles] (*Expo inside out!* 1967 : 5).
- Le pavillon de la Photographie — 500 photos de 269 photographes venant de 80 pays (Jasmin 1997 : 328).
- Le pavillon du Design industriel : il définit et justifie le design, omniprésent; « tout est design, de la machine-outil énorme assemblant des pièces au pavillon de l'Homme au travail, jusqu'au minuscule tétraèdre qui contient la crème servie avec la tasse de café » (Lamy 1967 : 53), sans oublier les lampadaires, les panneaux, les abris téléphoniques, les boîtes aux lettres, l'uniforme des hôtesses et... les pavillons.
- Les Industries du Québec : « 165 industries québécoises témoignant de la vitalité du Québec sous le thème du Saint-Laurent, bassin industriel » (Jasmin 1997 : 330). « [...] an incredibly banal display which presents Quebec as an enormous collection of dump trucks, factory chimneys, and small operators in snow shoes. [...] At the exit you can get a printed list of the companies responsible for this charade » [mention to avoid] (*Expo inside out!* 1967 : 37).
- Le Labyrinthe : « ancêtre de l'Imax actuel, commandé par l'Expo à l'Office national du film » (Jasmin 1997 : 331). « It is perhaps the only theme pavilion which does not take progress for granted, and insists on taking a personal view of Man. "You are the hero", says Labyrinth, not "you are the product" » [cinq étoiles] (*Expo inside out!* 1967 : 22).

---

60. CHM, non classé.

61. La liste complète des pavillons figure en Annexe 7.

- L'homme et la santé : moins bien coté, ce pavillon présente l'« état de santé de l'homme contemporain et les espoirs qui lui sont permis » (*Guide officiel* 1967 : 43), y compris des films d'opérations chirurgicales qui occasionnent des évanouissements à répétition (Jasmin 1997 : 334).
- L'homme dans la cité : ce pavillon présente une vision futuriste de la ville et obtient cinq étoiles d'*Expo inside out!* Ses principes sont mis en pratique dans Habitat 67.
- Habitat 67 : Conçu par un jeune architecte frais émoulu de l'Université McGill, Moshe Safdie, « Habitat 67 donne une juste et grande idée de l'ingéniosité avec laquelle l'homme a su se construire un abri pourvu de tous les attributs du modernisme, dans un cadre urbain où l'espace est précieux comme l'or » (*Guide officiel* 1967 : 30). Cet ensemble sur 12 étages est constitué de 354 modules disposés de telle sorte que le toit des uns serve de terrasse aux autres (Jasmin 1997 : 319). Noté cinq étoiles par *Expo inside out!* (1967 : 17).

Par le pont de la Concorde, à pied ou dans l'Expo-express, on passe à l'Île Sainte-Hélène, à laquelle on peut aussi accéder en métro.

#### **b) Île Sainte-Hélène (principaux édifices de la partie sud)<sup>62</sup>**

- Place des Nations : sorte d'agora où se célèbrent les fêtes de chaque nation au cours de l'Expo, et où le soir sont organisées des soirées dansantes. En face, se trouve le lac des Cygnes et le stable de Calder symbolisant l'homme ou l'humanité.
- Trois pavillons traitent du thème L'homme interroge l'univers : L'homme et la vie, L'homme, la planète et l'espace, L'homme et les régions polaires, L'homme et la mer (tous trois très bien cotés par *Expo inside out!*).
- Plusieurs édifices privés : Le pavillon de l'Industrie canadienne du téléphone; Polymer; la Régie des alcools du Québec; l'auditorium DuPont du Canada, qui reçoit des conférenciers du monde entier, des congrès et symposiums; le pavillon d'Air Canada; celui des Brasseurs du Canada, et celui du scoutisme.

---

<sup>62</sup>. Le Parc Hélène de Champlain occupe le centre de l'île, et La Ronde, la partie nord.

- Plusieurs pavillons nationaux : Scandinavie, Belgique, Corée du Sud, Suisse, Chine (Taïwan), Iran, Pays-Bas, Autriche, ainsi que les pavillons de New York, du Maine et du Vermont.
- Le pavillon du Japon : « il a déçu beaucoup de visiteurs par son contenu » (Jasmin 1997 : 343). Mais « only the Japanese could do a hard sell with such delicacy. Outside, a traditional Japanese garden [...]. Inside, [...] the exotic blossoms of Japanese industry » [quatre étoiles] (*Expo inside out!* 1967 : 20).
- Le pavillon des États-Unis : formé d'une sphère géodésique conçue par Buckminster Fuller et encore en place aujourd'hui, il a suscité l'admiration des visiteurs, même si son contenu fut controversé, jugé trop esthétisant et ludique (Jasmin 1997 : 354). Mais d'après *Expo inside out!* :

You have to see it. [...] It's spectacular outside by day and by night, and we think it's pretty spectacular inside too. [...] The US has not emptied its factories and museums (à la USSR), but its national attic [...] It adds a wry look at its own recent past, and its present world image [...]. But what we remember is the fun, the enormously funny display of especially-commissioned pop and op art, the feeling of joy and freedom and youth... which is, after all, what the US claims it's all about.

*Expo inside out!* 1967 : 42

Près du pavillon des États-Unis, on peut quitter l'île, emprunter la passerelle du Cosmos et rejoindre ainsi l'Île Notre-Dame.

### **c) L'Île Notre-Dame**

Cette île accueille le plus grand nombre de pavillons privés et nationaux, dont voici les principaux.

- Le pavillon de l'URSS : cette année-là, les Soviétiques fêtent le 50<sup>e</sup> anniversaire de la révolution russe; ils présentent leurs performances dans les domaines du spatial et du nucléaire, « tous deux exploités à des fins pacifiques » précisent-ils (Jasmin 1997 : 359).

Beneath a massive medallion of Lenin are laid out fifty years of progress in the arts and science. And education. And industry. And Health and welfare. It's all so complicated and impressive and noble ("for the good of man") that we felt guilty about feeling bored. [...] Unlike the US, the Russians are not out to surprise you. They're out to impress you. And they succeed.

*Expo inside out! 1967 : 43*

- À proximité, divers pavillons privés : L'homme et l'agriculture (on y présente les solutions technologiques, scientifiques et traditionnelles de résoudre la faim dans le monde); le pavillon de l'Acier; celui des Pâtes et papiers du Canada; le pavillon du Judaïsme; la Maison Châtelaine (maison modèle tout confort); le pavillon de la Vie économique (24 entreprises canadiennes expliquent comment elles contribuent à la richesse du pays);
- Israël : la métamorphose du territoire depuis 1948, le mode de vie, les souvenirs de Masada et d'Auschwitz.
- Cuba : le pavillon transcende tout embargo; la présentation rappelle explicitement l'esclavage et la violence, « que tous les autres pays ont évité de montrer » (Jasmin 1997 : 370), et les Américains peuvent venir y acheter en toute quiétude des cigares interdits aux États-Unis.
- La Grande-Bretagne : le pavillon décrit avec humour le mode de vie anglais, « rappelle les gloires passées, militaires, religieuses, politiques, culturelles. [Le tout sous] un immense moteur du supersonique Concorde » (Jasmin 1997 : 274). « An outstanding successful pavilion... full of lights and sounds and action and even — a rarity at Expo — laughter. [...] Britain is great fun, and deservedly one of the most popular pavilions at Expo » [cinq étoiles] (*Expo inside out! 1967 : 8*).
- La France : le pavillon compte huit étages si l'on compte le toit (restaurant) et le sous-sol; le thème unissant le tout est Tradition et invention. En descendant, on passe de la littérature à la peinture (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle), puis au cinéma, à la science (un satellite est exposé), à la télévision et à Paris et au voyage. « You could spend a whole week here » [cinq étoiles] (*Expo inside out! 1967 : 15*).

- Le Canada : dans le plus haut pavillon de l'Expo, en forme de pyramide renversée, le « Katimavik » (« lieu de réunion » en inuit) reçoit « Photos, cinéma, exposition d'œuvres d'art, tout y est pour dire au monde entier ce qu'est le Canada » (Jasmin 1997 : 377). « Like France and the USSR, the pavilion is big and full of displays; [...] Like the US, [it] is fun. [...] Canada is the best [pavilion]; because it has something of the best of most of the others » [cinq étoiles] (*Expo inside out!* 1967 : 8-9).
- Les Provinces atlantiques : les présentations sont axées sur les richesses maritimes, y compris au restaurant.
- Le pavillon de l'Ouest canadien : on y propose des expériences, « Each of nine “experience capsules” has it's own feel, sound, and smell », comme un passage dans la forêt de Colombie britannique ou une descente dans une mine (*Expo inside out!* 1967 : 44). Beaucoup de Québécois découvrent cette partie du Canada.
- L'Ontario : axé sur la jeunesse, le pavillon connaît un grand succès, notamment grâce à son film « “A Place to Stand”, dont la chanson fut bientôt sur toutes les lèvres » (Jasmin 1997 : 376); le pavillon reçoit quatre étoiles dans l'*Expo inside out!*.
- Le Québec : Jasmin intitule son paragraphe sur le pavillon québécois « Le monde du travail » (1997 : 375), ce qui ne correspond pas à l'esprit de ses concepteurs (voir chapitre suivant). Ce cube en verre légèrement pyramidal reflète les alentours de jour et, de nuit, révèle l'intérieur du pavillon. Il présente « l'eau, la forêt et l'industrie » (*ibid.*). D'après *Expo inside out!*, le pavillon est « a major disappointment. Impressive from the outside, especially at night. Inside, no nonsense and precious little of anything else » [mention to avoid] (1967 : 37). Plus diplomate, Folch-Ribas affirme que le pavillon « est une vision de l'esprit, pure jusqu'à la quintessence, un joyau poli planté dans un cadre magnifique, et qui risque fort de rester un exemple d'un certain lyrisme abstrait, symbolique de notre époque » (1967 : 17).
- Les Indiens du Canada : dans ce pavillon privé, « les messages sont sans complaisance. Les journalistes de l'Expo en parlent et le message est porté dans le monde entier. [...] Un pavillon qui fait beaucoup réfléchir » (Jasmin 1997 : 378).

« White men go home » seems to be the theme of this controversial pavilion, which indicts the pioneers and progress praised elsewhere at Expo. Alas for the intellectual Indians who planned it all, canoes and tomahawks still account for visitor interest, and the neon-campfire sort of queers the pitch for a return to primitive values.

*Expo inside out!* 1967 : 18

D'après Brigitte Schroeder-Gudehus, citée par Jasmin (1997 : 378), « c'est à l'Expo que les Indiens du Canada se sont retrouvés et qu'ils ont esquissé leur actuel mouvement d'unité », conformément aux souhaits de Pierre Dupuy.

- Nations Unies : ce pavillon rappelle l'œuvre de l'organisme et distille une « Typical UN pastoral » (*Expo inside out!* 1967 : 42).
- Le pavillon Chrétien : il réunit huit Églises et s'articule autour du huitième jour, « jour où le destin de l'homme est maté par sa volonté » (Jasmin 1997 : 379). Dans ce pavillon, « the world's problems are shockingly explicit. The Christian answer remains (intentionally?) vague » (*Expo inside out!* 1967 : 12).
- La Place d'Afrique : quinze pays d'Afrique noire indépendants depuis peu présentent leurs richesses culturelles et économiques : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Cameroun, le Gabon, la République démocratique du Congo (ex-Congo-Brazzaville), l'Ouganda, le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie, Madagascar; dans l'unité de ce lieu, ils tentent d'exprimer leurs différences; comme le dit *Expo inside out!* , « Your first impression will be that each nation is like all the others; so look for something distinctive » (1967 : 4) et les descriptions de pavillons rendent justice à ces distinctions.

Et pour finir ce tour d'horizon, il faut passer à La Ronde, soit en empruntant l'Expo-Express à l'est de l'Île Notre-Dame, soit par le pont Jacques-Cartier.

#### **d) La Ronde — partie nord de l'Île Sainte-Hélène**

Personne ne saura résister au charme de La Ronde. Les portes s'ouvrent tôt dans la matinée à 9 heures 30 précises. Et l'on s'amuse ferme jusqu'à 2

heures 30 du matin. Chaque zone du parc est le développement d'un scénario illustré par des manifestations particulières et caractérisé par le costume du personnel.

*Guide officiel 1967 : 243*

Situé dans la partie est de l'Île Sainte-Hélène, ce parc d'amusement s'inspire des Jardins de Tivoli, à Copenhague, et repose sur des principes architecturaux que le jeune architecte Andrew Hoffman acquiert à cette fin chez Walt Disney (Jasmin 1997 : 387). La Ronde fait « un pendant essentiel à l'Expo, une détente après la visite de l'exposition » (*ibid.* : 390). Le Guide l'Expo précise d'ailleurs que « La Ronde n'a rien du genre fête foraine propre à tant de parcs d'amusement » (1967 : 243); pas de vacarme, simplement « une gaieté sereine » (*ibid.*).

Outre les manèges et les attractions diverses, on trouve à La Ronde un aquarium et un cirque marin, commandités par Alcan, et le pavillon de la Jeunesse, conçu par Pierre Dupuy « au cours d'une de ses envolées oratoires » (*ibid.*) — le pavillon n'était pas prévu dans le plan directeur. C'est donc le service des exposants qui se charge du projet et qui engage le personnel requis pour ce faire (*ibid.* : 391). Le contenu repose sur les résultats d'une enquête effectuée auprès de 33 mouvements de jeunesse canadiens et se compose d'une succession d'événements culturels et de variété (théâtre, cinéma, conférences, spectacles et une discothèque) (*Guide de l'Expo 1967 : 246*). D'après *Expo inside out!*, dans ce pavillon, prévu pour les 16-30 ans, « since it opened, there's hardly been a teenager to catch the Important Debates, Controversial Speakers, and Experimental Theatre. But when a group such as the Modern Jazz Quartet comes, it's hard to get near the place » (1967 : 45).

#### **4.5.2 L'Expo au fil du temps**

Il serait superflu d'énumérer ici tout ce qui s'est produit au cours des six mois de l'Expo, puisque, encore une fois, le livre d'Yves Jasmin (1997) en relate l'essentiel. Voyons toutefois quelques aspects que le survol géographique ne pouvait évoquer.

Chaque jour connaît plusieurs événements notables, comme une fête « nationale », un nombre remarquable de visiteurs, une anecdote, la visite d'un chef d'État (Jasmin 1997 : 131-171). Les journées nationales donnent lieu à une cérémonie Place des Nations, suivie

généralement d'un spectacle offert par la nation concernée. Voici quelques-uns de ces moments forts.

- Journée de Montréal (17 mai) : l'International Nickel offre à la ville de Montréal le stable de Calder.
- Journée du Québec (24 juin) : visite du premier ministre du Québec, Daniel Johnson, et son épouse.
- Journée du Canada (1<sup>er</sup> juillet) : le Canada est représenté par le commissaire général aux visites d'État de 1967, Lionel Chevrier. Le Canada offre à la foule réunie Place des nations un gâteau de 100 kilos.
- Journée de la France (25 juillet) : visite du Général de Gaulle et son épouse, le lendemain de la déclaration du balcon de l'Hôtel de ville; « on a demandé aux autorités de l'Expo de ne pas recevoir le général en visite officielle. MM. Dupuy et Shaw opposent un refus catégorique, l'Expo étant au-dessus de toute considération politique » (Jasmin 1967 : 153-154).
- Journée des Indiens du Canada (4 août) : les Indiens du Canada sont représentés par le Gouverneur général, Roland Michener et Madame. Les dirigeants de l'Expo reçoivent des parures de plumes.

D'autres personnes de marque ont aussi visité l'exposition : Lyndon Johnson, Elizabeth II, Rainier et Grace de Monaco, John Diefenbaker, « ancien premier ministre et féroce détracteur de l'Expo depuis son séjour dans l'opposition, qui se dit maintenant et fièrement père de l'Expo » (Jasmin 1967 : 151), et de nombreuses célébrités du monde du spectacle.

Tout au long de l'exposition, le Festival Mondial s'est tenu dans les trois salles de la Place des Arts, à l'Expo Théâtre, à l'Autostade, à la Place d'Afrique, à La Ronde et dans quelques pavillons nationaux (Bolchoï, Opéra de Vienne, Opéra de Milan, Ballet de l'Opéra de Paris, ballet du XX<sup>e</sup> siècle de Maurice Béjart). En six mois se produiront 200 spectacles classiques et de variété (*ibid.* : 407), tandis que dans les kiosques de fanfare, 775 groupes amateurs donnent 3 650 performances (*ibid.* : 408).

Dans le rythme des journées, le moment des repas donne l'occasion aux visiteurs de fréquenter les nombreux restaurants et casse-croûte du site, concessionnaires auprès desquels l'Expo percevait une redevance sur les recettes (Jasmin 1967 : 414). C'est sans doute ce qui explique que, d'après *Expo inside out!*, « prices are for the most part between 25% and 50% higher than for comparable fare in downtown Montreal » (1967 : 20). Mais il y en avait pour toutes les bourses et pour tous les goûts (Jasmin 1997 : 413-420).

Deux événements ont légèrement assombri le succès de l'Expo : la grève des transports en commun de Montréal, du 21 septembre au 20 octobre, qui n'a pas nui gravement à l'Expo, si ce n'est que les pavillons doivent fermer plus tôt pendant cette période (Jasmin 1997 : 168); et le « scandale » de Logexpo : émanation de la CCEU, Logexpo doit guider les visiteurs vers un gîte (dans un hôtel, un motel, une maison de touristes ou chez un particulier). Au préalable, un groupe de travail créé par le gouvernement du Québec avait pour mandat de vérifier la qualité des logis offerts. Or, Logexpo a failli à sa tâche, pour une raison « qui reste un mystère » (Jasmin 1967 : 93). Pas tant que cela cependant, puisqu'il s'avère que certains motels construits à la va-vite reçurent leur agrément, ainsi que des motels inexistantes (*ibid.*); le groupe de travail n'avait donc pas rempli son mandat. Comme les visiteurs devaient payer leurs nuitées d'avance, beaucoup d'entre eux ont été floués et n'ont pas pu être dédommagés (*ibid.*); nous y revenons dans la section suivante.

Au moment de la clôture, on constate « qu'il n'y pas eu un seul cas de violence, pas de bagarres, pas de conflits raciaux. L'Expo s'est distinguée par son atmosphère de cordialité, d'amitié universelle » (Jasmin 1997 : 169). Ce jour-là, « on remet des médailles d'or aux commissaires généraux de chaque pays participant », ainsi que leur drapeau qui flottait Place des nations, une médaille d'argent aux commissaires des autres pavillons ou participants privés (*ibid.* : 170).

Pour finir, un arrêté en Conseil (n° 45, 10 janvier 1968<sup>63</sup>) dispose du site : la CCEU vend « par voie de soumissions publiques le matériel roulant, la voie ferrée, les installations électriques et mécaniques du réseau de transport en commun connu sous le nom de Expo Express ». Elle cède pour un dollar la Cité du Havre au Canada, sauf le Musée d'art et

---

<sup>63</sup>. ANQ-Qb, E 5 1960-01-027-102.

l'Expo-théâtre, cédés au Québec pour la même somme symbolique. La ville de Montréal reçoit de la même façon tous les actifs situés sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, y compris La Ronde, les structures, les installations des monorails, les ponts. Mais l'Expo ne s'arrête pas avec la liquidation sur le papier, le bilan se prolonge quelque peu dans la vie matérielle et imaginaire.

## **4.6 Bilan critique de l'Expo**

Si l'on revient au parallèle Exposition-carnaval, il faut bien reconnaître qu'aux antipodes des phénomènes d'inversions carnavalesques, la liesse et la fraternité débouchent sur l'acceptation de la réalité sociale et même sur la gratitude des gens « ordinaires » envers leurs dirigeants. La thèse dominante sur les expositions serait ainsi vérifiée, à savoir que les profits reviennent essentiellement aux élites. Mais un regard plus attentif vient nuancer cette assertion pour conclure qu'en fait les élites sont loin d'avoir confisqué les profits de l'Expo, même si elles en ont amplement perçu. Il est donc intéressant à cette étape-ci de rappeler la thèse du « drainage des profits ». Nous verrons aussi comment Expo 67 confirme en partie cette thèse, mais ensuite comment elle la tempère : les élites se sont discréditées à diverses occasions lors d'Expo 67 et elles ont dû partager avec la population les conséquences des anicroches et du déficit de l'Expo; quant aux bienfaits matériels de l'Expo, ils échoient aussi aux Québécois « ordinaires »<sup>64</sup>.

### **4.6.1 Les expositions universelles comme sources de profits pour les élites**

Les organisateurs d'expositions affichaient des intentions reflétant leur confiance dans le progrès capitaliste : le prestige international, les retombées économiques pour le pays, et l'accès de la population à un savoir nouveau. Bref, des profits partagés. Les organisateurs ont-ils fait preuve d'angélisme ou de cynisme, toujours est-il qu'une partie des objectifs n'ont pas été atteints, d'autres ont été dévoyés, et certaines conséquences inattendues ont vu le jour. Le prestige escompté se heurte parfois aux soubresauts de la politique internationale, comme lors des expositions parisiennes de 1889, boudée par la Prusse et ses alliés (Schroeder-Gudehus 1989), et de 1937, où la course au prestige a plutôt profité à

l'URSS et à l'Allemagne qu'au pays hôte (Namer 1981). Le succès économique se fait parfois modeste ou inexistant, car les investissements sont énormes et leur matérialisation en partie éphémère (la plupart des bâtisses sont détruites après l'exposition) (Findling 1990). Les masses n'ont pas toujours pris au sérieux le programme éducatif, éconduit alors au profit des attractions « populaires » (Heaman 1999).

Cet écart entre objectifs et résultats des expositions a conduit les analystes des expositions (Benedict 1983, Rydell 1984 et 1993, Forest et Schroeder-Gudehus 1988, Findling 1990, Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992, Schroeder-Gudehus et Cloutier 1994, Heaman 1999) à mettre en évidence les *fonctions* politiques, économiques et sociales de celles-ci, c'est-à-dire la façon dont les élites ont « profité » des expositions. Lorsqu'on parle de profit, il faut comprendre ce terme au sens matériel (économique) mais surtout symbolique — nous y revenons ci-dessous. Et qui sont les élites dont on parle? Ce sont les personnes qui contrôlent les grandes institutions correspondantes ou y participent : pour l'aspect matériel, les dirigeants des organismes financiers et des entreprises manufacturières ou de services; pour l'aspect politique, les chefs d'État et leur entourage, les élus, les membres de l'administration gouvernementale; pour l'aspect social, les scientifiques, l'Église (au XIX<sup>e</sup> siècle surtout), les syndicats.

Du point de vue économique, il peut sembler que les profits reviennent principalement aux élites, c'est-à-dire à ceux qui ont les moyens d'investir et qui obtiennent un retour sur investissement (éventuels dividendes en cas de levée de fonds capitalisée) ou sont rétribués pour leur production (construction de bâtiments et de matériel : transport sur les sites ou vers les sites, mobilier dans les bâtiments), ou perçoivent les retombées publicitaires de l'exposition sur la production nationale. Les profits politiques sont plus flous mais néanmoins réels : au niveau international, les dirigeants bénéficient du prestige de l'exposition; au niveau national, ils reçoivent la reconnaissance de la population pour le travail accompli, et peuvent bénéficier de la relative anesthésie sociale qui en découle. Quant aux autres profits symboliques (sociaux) qui reviennent aux élites, ils concernent les valeurs qu'elles suscitent et entretiennent, comme la hiérarchie des races, la supériorité de

---

<sup>64</sup>. Les bienfaits symboliques que perçoivent les Québécois « ordinaires » sont traités dans le chapitre 7 sur l'identité populaire.

l'homme sur la femme et le tabou du corps (XIX<sup>e</sup> et première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) ou la science et l'éducation au service de la paix (deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle) (voir pour ces aspects Benedict 1983, Rydell 1984 et 1993, Forest et Schroeder-Gudehus 1988, Findling 1990, Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992, Schroeder-Gudehus et Cloutier 1994, Heaman 1999).

Les recherches sur les expositions universelles portent principalement sur le travail des élites, car celles-ci ont laissé des traces écrites qui permettent de reconstituer peu ou prou les événements et de les analyser. Lorsqu'elles se penchent sur les expériences des visiteurs dans ces événements, c'est surtout pour souligner que celles-ci consistent à absorber les connaissances que les élites tiennent à transmettre, à savoir une description hiérarchisée de la réalité (hiérarchies universelles, internationales et intra-nationales).

Si les profits des expositions reviennent essentiellement aux élites, c'est donc qu'en toute logique, seule une portion congrue des profits revient à la population : profits matériels pour les employés qui ont été recrutés en vue de la construction et du déroulement de l'exposition; profits symboliques pour les visiteurs qui trouvent ainsi l'occasion de sortir de chez eux, de « monter » à la ville, de s'amuser voire s'étourdir dans la section des attractions, d'assouvir leur curiosité dans les divers pavillons. Ceux qui ont à perdre dans les expositions proviennent quant à eux de deux univers fort différents : les indigènes arrachés à leurs tropiques pour s'exhiber dans des cadres « authentiques » reconstitués (à Expo 67, ces exhibitions étaient révolues); les investisseurs publics et privés lorsque l'exposition ne dégage pas de profits. Les visiteurs, eux, n'ont rien à perdre, à moins d'être déçus par telle ou telle présentation, mais cela ne comporte pas grand risque, ni matériel ni symbolique.

Finalement, les pertes, les profits, les élites, la population, ces catégories ne sont pas vraiment étanches.

#### **4.6.2 Les anicroches d'Expo 67 pénalisent toute la collectivité**

Si les expositions constituent des événements extraordinaires (parce que les concepteurs et réalisateurs se sont efforcés de les créer comme telles), elles n'en charrient pas moins leur

dose de problèmes au cours de la construction, pendant l'exposition et après sa fermeture. Ces problèmes affectent toute la population plus ou moins directement et en tous cas n'épargnent pas les élites. À Expo 67, deux problèmes ont terni l'organisation de l'événement : l'Expo-express, jugé superflu par certains, et Logexpo, considéré comme un fiasco du gouvernement provincial. Quant au déficit de la Compagnie, enfin, il figure lui aussi au passif des organisateurs.

L'Expo Express, commandé par la CCEU, était une voie ferrée qui transportait sur les îles les visiteurs stationnés à la Cité du Havre. Partant de la Place d'accueil, il passait sur le pont de la Concorde jusqu'à la pointe sud de l'île Sainte-Hélène, empruntait ensuite le pont des Îles jusqu'au centre de l'île Notre-Dame, traversait celle-ci vers le nord puis rejoignait La Ronde par le pont de l'Expo Express.

C'était un chemin de fer long de 5,75 kilomètres. Il était composé de huit trains de six wagons chacun, à commande entièrement automatique, qui pouvaient transporter un maximum de 25 000 passagers à l'heure dans les deux directions. [II] transporta 44 millions de voyageurs pendant l'Exposition, parcourant en tout 612 870 kilomètres. Il n'y eut qu'un seul déraillement, sans causer de blessures, et aucune collision.

Jasmin 1997 : 69-70

En décrivant ainsi les prouesses de l'Expo Express, Jasmin en justifie l'existence. Car ce chemin de fer a soulevé une certaine opposition dès le moment de sa conception. Pour trois raisons. Une raison liée au chauvinisme d'abord, parce que la construction en a été confiée à une entreprise ontarienne — et non pas québécoise. Une raison pratique ensuite : le métro reliait Montréal à l'île Sainte-Hélène et à Longueuil (l'île Sainte-Hélène était aussi accessible par Hovercraft et par traversier), et le déplacement sur le site était déjà assuré de diverses façons : des minirails, des balades (petit train sur pneumatiques), des vaporetos. La variété des modes d'accès et de déplacement pouvait donc indiquer que l'Expo Express n'était pas indispensable. Une raison « écologique » enfin : après l'exposition, il a fallu démonter l'Expo Express, car il n'était pas techniquement récupérable par le transport en commun de Montréal. Dans cette histoire, la CCEU et la Ville de Montréal n'ont pas su

s'accorder, comme l'indiquent les témoignages de Pierre de Bellefeuille (qui travaillait à la Compagnie) et de Guy Legault (service d'urbanisme de Montréal) :

Il y a par exemple le problème qui s'est présenté et je n'ai jamais eu la réponse complète. Il y avait un chemin de fer qui s'appelait l'Expo Express. [...] Et le contrat de l'Expo Express a été donné hors Québec. Et après l'Expo, l'Expo Express a été démantelé, pas immédiatement, mais il a finalement été démantelé parce qu'il n'était pas compatible avec le transport en commun montréalais. Question : pourquoi l'Expo Express n'était-il pas compatible avec les transports en commun montréalais? Quand j'ai fait cette enquête sur la Révolution tranquille, dont je vous parlais, là, j'ai interrogé beaucoup de monde sur toutes sortes de choses, je suis revenu un peu sur l'Expo et j'ai cherché à savoir et j'ai demandé à Robert Shaw [vice-président de la CCEU] pourquoi l'Expo Express n'était pas compatible. Et là sa réponse était confuse, sa réponse était : « c'est la faute de la ville de Montréal ». Bon, j'interviewe ensuite Lucien Saulnier, qui était le bras droit de Jean Drapeau [maire de Montréal]. Il me répond : « Ah, c'est la faute de la Compagnie de l'Exposition ». J'ai jamais réussi à savoir qui disait vrai. Est-ce que c'est Robert Shaw qui voulait donner ça à une compagnie ontarienne, puis qui voulait pas que ça puisse constituer un cadeau après l'exposition à la ville de Montréal... Ou bien est-ce que c'était la ville de Montréal qui avait des exigences qui ne correspondaient pas au mouvement de l'Expo. Il y a une explication quelque part, mais je ne la connais pas. (Pierre de Bellefeuille, par. 105)

On a eu des critiques à faire au sujet de l'Expo, de la Compagnie canadienne de l'Expo, pour vous donner un exemple, [...] nous avons dit à l'Urbanisme, de concert avec les Travaux publics, que le métro devait aller à l'Expo. Et la Compagnie de l'Expo a dit : « Nous n'en avons pas besoin ». Ah! bon. Évidemment, ce dont ils avaient peur, c'est qu'on leur demande une contribution, alors Saulnier a dit, d'autorité : « nous allons faire la communication avec l'Expo quand même ». Par condescendance, la Compagnie a accepté. [Elle] a dit : « Nous avons notre métro express ». Alors l'expérience a démontré que soixante-six pour cent, disons en gros les deux tiers des visiteurs sont arrivés à l'Expo par le métro de Montréal. [...] Les gens de l'Expo avaient une idée, vraiment ferme, que l'accès de l'Expo se ferait en voiture. Que l'Expo Express, évidemment, prendrait les gens du stationnement et les amènerait au site de l'Expo. Si ça s'était produit comme ça, il n'y aurait pas eu cinquante millions de visiteurs. C'était impossible, il fallait vraiment le métro de Montréal [...] qui fonctionnait les vingt heures, dix-huit heures par jour qu'il fallait pour transporter les gens qui venaient de tous les coins de la région, et qui se trouvaient un coin pour stationner quelque part, chez des parents, des amis, puis là, ils entraient à l'Expo par le métro parce qu'il n'y avait pas de place de stationnement. (Guy Legault, par. 255-259)

Les visiteurs ont abondamment utilisé l'Expo Express, confortant ainsi la CCEU dans son choix, mais la dépense — six millions de dollars d'après Jasmin<sup>65</sup> (1997 : 70) — a contribué au déficit de l'Expo, absorbé à terme par tous les contribuables canadiens, et dont le poids symbolique incombe à la CCEU. Les élites comme la population ont gagné et perdu quelque chose.

Pour ce qui concerne Logexpo, il s'agit moins d'un choix discutable que d'un échec stratégique. Sur le modèle de Logexpo à l'exposition de Bruxelles en 1958, le gouvernement du Québec entreprend, en accord avec la CCEU, de combler le besoin de gîtes pour les millions de visiteurs attendus. Il s'agissait donc pour le groupe de travail responsable de recenser et accréditer les logements disponibles, chez l'habitant ou ailleurs.

Le 23 mars 1967, Yves Gabias, secrétaire de la province, déclara que le service de logement avait inspecté et établi des prix pour 79 365 chambres, dont 40 000 dans les hôtels, motels ou maisons de touristes, donc 39 365 dans des maisons privées. L'Expo en avait demandé 20 000. À cela s'ajoutaient 1200 unités de motels et de roulottes en plus de 20 000 places de camping. En tout, Logexpo a reçu et manipulé 556 356 transactions.

Jasmin 1997 : 93

En fait, le nombre de logements enregistré par Logexpo était excessif et certaines accréditations injustifiées. C'est ainsi que de nombreux touristes se sont inscrits dans des motels inexistantes ou insalubres, si bien que la CCEU reçut 1900 plaintes au sujet de l'hébergement dont les trois quarts concernaient des bévues des services provinciaux, d'après Jasmin (1997 : 94). Tout en précisant qu'on n'a jamais rien prouvé, ce dernier pense d'ailleurs qu'on ne peut pas écarter l'hypothèse de la corruption dans cet imbroglio (*ibid.* : 93). Ici encore, c'est aux élites qu'échoit le poids de l'échec, même si les premières

---

65. «Le coût total de l'Expo Express, capital et exploitation, comprenant même l'utilisation de l'autobus à l'occasion pour satisfaire la demande, s'est chiffré à 18 300 000 \$. Le 0,50 \$ ajouté au prix des entrées pour amortir le coût de ce transport gratuit a représenté 12 400 000 \$, en tenant compte des ristournes et des abaissements pour les passeports. L'Expo Express a donc coûté moins de six millions de dollars et a contribué immensément au plaisir de l'Expo » (Jasmin 1997 : 70).

victimes sont des particuliers. Ce sont les élites qui se font vilipender par la presse et que l'on accuse encore, trente ans plus tard, d'incurie.

Le déficit de la Compagnie de l'Exposition n'échappe pas à ce traitement. Nous l'avons vu plus haut, le déficit de la Compagnie s'est élevé à 211 millions de dollars, et même à 233 millions selon le rapport annuel de 1989 de la Société de l'Exposition (Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 216; Galopin 1997 : 154), montant qui doit être grossi de celui des intérêts. Si Jasmin (1997) souligne les retombées considérables de l'Expo sur l'économie qui compensent amplement le déficit (revenus touristiques, immobilisations), Galopin (1997) est plus sévère : il constate qu'après plusieurs années, les bilans des expositions du XX<sup>e</sup> siècle traduisent une plus-value au terme de la liquidation, même s'ils étaient négatifs à la clôture. Comme le mentionnait déjà le chapitre 2 section 4 : « Les opérations affichant une perte définitive, telles New York 1939, Montréal 1967 ou New Orleans 1984 seraient l'exception et l'illustration même d'une mauvaise gestion ou d'ambitions démesurées dans la phase dépensière » (1997 : 150). Gestion déficiente ou ambition excessive, toujours est-il que les contribuables montréalais, québécois et canadiens ont dû assumer leur part au fil des années et que les élites, encore une fois, portent la responsabilité de ces errements.

Cela dit, le succès de l'Expo a sans doute occulté bien vite ce déficit dans les mémoires (contrairement à celui des Jeux olympiques de 1976 dont on parle encore), et il est fort possible que le déficit de la CCEU ait été compensé par les gains de l'économie. Nous y revenons un peu plus loin.

Au terme de ce survol des principales difficultés qu'Expo 67 a rencontrées, il semble que les élites n'ont pas eu à porter que les lauriers de l'événement, mais bien aussi le fardeau symbolique de ses échecs. Inversement, il convient maintenant de montrer que les élites n'ont pas confisqué les profits de l'Expo, car toute la population a pu en tirer bénéfice, matériellement et symboliquement.

#### **4.6.3 Des bénéfices matériels pour tous**

Pierre Dupuy (1972) et Yves Jasmin (1997) se sont employés à démontrer l'ampleur des profits d'Expo 67, à la fois matériels et symboliques. Matériels, grâce aux investissements

préalables qui ont stimulé l'économie et à la venue de milliers de touristes canadiens, américains et européens; profits symboliques à cause de la fierté qui en est résultée chez les citoyens canadiens (les deux auteurs prennent essentiellement les Canadiens en considération, très peu les Montréalais et quasiment pas les Québécois). On peut être tenté de ranger leur rhétorique au chapitre des justifications *a posteriori*, comme s'y sont efforcés les organisateurs de toutes les expositions (voir Galopin 1997 : 132).

Il demeure que chaque exposition stimule directement l'économie locale de diverses façons : par les emplois qu'elle génère (même temporaires) et qui entraînent consommation, paiement d'impôts sur le revenu et de taxes à la consommation; par la consommation de biens et services des visiteurs; par les investissements en infrastructures : Expo 67 a bénéficié des travaux déjà en cours à Montréal, comme l'aurotoute Bonaventure, la Place Ville-Marie, le réseau de métro, mais elle en suscite d'autres. « Moi je dis, la plus grande chose qui est arrivée au Québec, à ce moment-là, c'est que ça [Expo 67] nous a permis de construire des infrastructures qui n'existaient pas, on était une petite république » (Jacques Lorion, par. 261). On restaure le Marché Bon-Secours et la Place Jacques-Cartier, on agrandit l'aéroport de Mirabel (Galopin 1997 : 120), on démolit un quartier « insalubre » près du pont Victoria pour y construire un centre de radio- et télé-diffusion, un stade et l'entrée principale de l'Expo (Germain et Rose 2000 : 84). On construit les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, devenues par la suite des lieux de loisirs : le complexe de La Ronde est encore exploité aujourd'hui, et la partie sud de l'île Sainte-Hélène héberge maintenant le Casino de Montréal dans l'ancien pavillon de la France (qui a récemment annexé le pavillon du Québec); l'île Notre-Dame s'est vue agrémentée d'une piscine olympique et d'un circuit pour courses automobiles (Galopin 1997 : 131). Aucune étude chiffrée n'a établi rigoureusement les retombées matérielles d'Expo 67, mais d'autres études sur d'autres expositions permettent d'oser quelques analogies intéressantes.

Galopin (1997 : 134) relate par exemple que pour l'exposition de Seattle en 1962, la Washington State Tax Commission a évalué à 150 millions de dollars (américains) les ventes au détail générées par l'événement. Cette exposition fut pourtant modeste : moins de 10 millions de visites (le multiplicateur serait donc de 15). Est-ce à dire qu'Expo 67, avec ses 52 millions de visites aurait généré l'équivalent de 780 millions de dollars américains

(15 x 52 M de visites = 780 M \$ US) en ventes de détail? Cela semble énorme, invraisemblable. Une estimation très conservatrice, en diminuant des deux tiers le multiplicateur, donnerait quand même 260 millions de dollars américains (5 x 52 M de visites), ce qui est déjà considérable comme gain collectif.

L'exposition de Spokane (état de Washington, États-Unis) en 1974, qui a compté 5,6 millions de visites (Findling 1990 : 390), a fait l'objet d'une étude systématique *a posteriori* par les étudiants de l'Eastern Washington State College. Elle ne porte pas seulement cette fois-ci sur les ventes de détail, mais sur le revenu global occasionné par l'exposition.

[Cette étude] évalue à 139 millions de dollars le revenu global supplémentaire de la ville dont plus de la moitié va à l'hôtellerie, la restauration et les distractions diverses; le bâtiment — abstraction faite de l'activité de construction hors site — n'enregistre que 23 millions, soit moins que les transports locaux (27 millions). La hausse des courbes par rapport à la normale est spectaculaire dans certains secteurs : plus 165 % pour les cinémas et autres lieux de divertissement, plus 67 % pour l'hôtellerie, plus 35 % pour les stations-service. L'augmentation du chiffre d'affaires dans les autres compartiments de la vente au détail est comprise entre 13 et 20 %, celle de la construction de 7,4 % seulement. Voilà qui permet de mieux cerner les vrais bénéficiaires — dans un cas de figure certes, qui est propre aux expositions américaines.

Galopin 1997 : 134

Dans le cas de Spokane, le multiplicateur entre le nombre de visites et l'augmentation globale de revenus estimée est de 24,83 (multiplicateur obtenu par l'équation : 5,6 M de visites x 24,83 = 139 M \$). Appliqué à Expo 67, le multiplicateur donne un revenu de 1 291 millions de dollars américains en revenus supplémentaires (52 M de visites x 24,83 = 1291,16 M \$ US). Cette fois encore, ce chiffre semble astronomique. Réduit au tiers, cet apport virtuel serait de 430 millions de dollars américains, chiffre qu'agréeraient volontiers les tenants inconditionnels d'Expo 67.

Cet exercice d'inférences pourrait demeurer stérile s'il s'agissait de connaître réellement l'apport économique d'Expo 67; mais il n'en est rien, ce serait illusoire dans le cadre de ce travail. Il ne s'agit pas non plus d'accorder un crédit aveugle à ceux qui veulent obnubiler les déficits des grands événements derrière la richesse collective que génèrent les investissements somptuaires. Car après tout, dans la collectivité, la population de bénéficiaires directs des retombées ne recouvre pas tout à fait celle des « contributeurs »; en d'autres termes, ce ne sont pas les mêmes individus qui assument par leurs impôts la charge réelle des déficits (les contributeurs) et qui perçoivent les revenus des ventes supplémentaires de biens et services (les bénéficiaires directs). Il s'agit simplement de montrer que les profits matériels de l'Expo ont certainement été considérables, d'une part, et que, d'autre part, ils ont enrichi directement une bonne partie de la collectivité. Il faut toutefois restreindre ici le sens de collectivité, car c'est certainement la région de Montréal qui a le mieux prospéré grâce à l'Expo, même si Guy Legault est prudent : « Les retombées économiques de l'Expo pour Montréal n'ont pas été si grandes qu'on le dit, je vous mets en garde » (par. 115).

Les milieux qui gagnent le plus sont la construction et les travaux publics, mais s'y greffent d'autres professions :

Aux architectes, bureaux d'études techniques, et sociétés d'ingénierie s'ajoute un vaste éventail de métiers plus spécifiques, producteurs d'images et de spectacles, scénographes, décorateurs, graphistes et photographes, publicitaires et autres spécialistes de la communication, agissant en concurrence désordonnée ou — plus souvent — formant des groupes pluridisciplinaires et usant de stratégies commerciales savamment élaborées... C'est sans doute ici la caractéristique principale d'une exposition internationale que d'éveiller — ou de réveiller — de nombreux secteurs aux frontières de l'art et de la création. Le gain s'exprime alors en termes qualitatifs autant qu'en chiffre d'affaires et — à en juger par l'expérience — peut rehausser durablement le niveau culturel de toute une ville. [...] À l'autre pôle de l'activité marchande, l'hôtellerie, la restauration, les transports locaux, sont toujours les premiers bénéficiaires, mais l'on est frappé de voir les profits spectaculaires que peuvent tirer les lieux de divertissement populaire [...] dont la ville peut être prodigue. À un niveau plus bas, les transactions bancaires, les opérations d'assurances connaissent une certaine effervescence. L'incidence est généralement beaucoup moindre sur les ventes au détail de produits manufacturés. En réalité, le visiteur de

l'extérieur a un comportement qui n'est guère différent de celui du touriste; il consomme en conséquence.

Galopin 1997 : 136-137

Pour ce qui est des gains matériels indirects pour l'ensemble de la collectivité, on peut raisonnablement supposer que le circuit économique s'est chargé de diffuser le surplus, tandis que le « circuit » administratif et politique aura redistribué sa part, perçue sous forme d'impôts et de taxes. Sans doute la région montréalaise aura-t-elle davantage profité des retombées diverses que les autres régions, mais si l'on parle en termes de « classes sociales », ces retombées matérielles concernent, au-delà des élites, les classes moyennes et laborieuses qui ont participé à la création d'Expo 67 ou qui en ont été contemporaines : le journaliste Michel Vastel affirme que le plus faible taux de chômage enregistré au Québec, « record historique », fut de 4,1 % en 1966, « grâce à Expo 67 » (*Le Soleil*, 24 août 2002 : D 5). Cela n'est sûrement pas passé inaperçu à l'époque.

\*

Pour résumer, certains pavillons d'Expo 67 jouent le jeu de la fête distinguée, acceptent de donner une image d'eux-mêmes qui confortera ou dépassera les attentes (le Canada, les États-Unis, l'URSS, la France); d'autres, les Indiens du Canada et Cuba, offrent une prestation quasi séditeuse. Le pavillon du Québec semble déjouer l'alternative bienséance-mutinerie en optant pour l'abstraction. Parallèlement, le fil de l'Expo se déroule dans une jovialité de bon aloi, et les impairs semblent peser moins lourd que les bénéfiques.

D'ailleurs aujourd'hui, ceux qui ont visité l'Expo évoquent cet événement avec émerveillement et avancent volontiers qu'elle a été déterminante pour le Québec. Est-ce à dire qu'ils ont associé l'exposition à la province en obnubilant la reconnaissance du Canada et de Montréal? Ont-ils retenu l'idée d'unité que Dupuy souhaitait imposer? Le portrait du Québec se limitait-il à son pavillon ou s'instillait-il dans toute l'exposition? Ce portrait à la plastique design rompait-il vraiment avec le « Canadien français »? Le chapitre suivant commencera à répondre à ces questions en retraçant l'historique de la présentation québécoise.

## Chapitre 5 — Le pavillon du Québec à Expo 67

Dans le même esprit que le chapitre précédent sur Expo 67, les pages qui suivent décrivent les tenants et aboutissants de la présentation du Québec à l'Expo, principalement le pavillon du Québec. Le portrait officiel du Québec sera analysé au chapitre suivant, mais nous voyons ici sa genèse politique et administrative : qui a décidé quoi, comment furent choisis les signifiants identitaires du Québec, de quelles négociations financières, administratives et intellectuelles ils firent l'objet.

Mais dans l'immédiat, pour avoir un aperçu des différents messages politiques qu'une simple description peut véhiculer, un regard sur le *Guide officiel* d'Expo 67 (1967 : 159), conçu sous la houlette de la CCEU, fournit une intéressante entrée en matière. Comme dans tout le guide, les versions française et anglaise de la présentation du pavillon du Québec se font face sur la même page (restituées page suivante), avec une illustration représentant l'extérieur du pavillon. On pourrait s'attendre à ce que les deux versions reposent sur une même trame, l'une traduisant l'autre au plus près. Or, les rédacteurs n'ont pas suivi la même stratégie pour les deux textes, ce qui résulte en deux discours différents.

La version française localise le pavillon sur le site par rapport à ceux de la France et de l'Ontario et décrit son architecture extérieure. Puis elle résume le circuit de la visite dans l'ordre déambulatoire ponctué de descriptions techniques (ascenseur, rampe, spectacle, illustrations). La visite est assimilée à une présentation du milieu naturel québécois s'achevant sur les « métamorphoses » du Québec d'alors et une anticipation de l'an 2000. La version anglaise situe aussi le pavillon, mais par rapport à celui du Canada. Elle valorise ensuite la présentation comme un événement unique pour des millions de visiteurs qui pourront découvrir la spécificité québécoise en Amérique. La visite est présentée selon ses trois thèmes (*Challenge, Struggle, Drive*) et l'anticipation de l'an 2000 est dite « intriguing ».

Ces deux versions contrastent en ce que la version française essaie d'être aussi neutre que la version anglaise s'efforce d'être enthousiaste. La première dépeint un Québec détaché des servitudes institutionnelles et géographiques : en effet, le pavillon est situé par rapport à deux partenaires privilégiés (la France et l'Ontario) et les thèmes — pourtant prométhéens — de l'exposition québécoise sont énumérés sur un ton placide, dépourvu d'allusions héroïques. La modernité va ainsi de soi. À l'inverse, la version anglaise inscrit le Québec dans ses contraintes institutionnelles et géographiques : le pavillon est situé par rapport à celui du Canada et sa présentation est décrite en plusieurs paragraphes qui héroïsent le Québec dans sa lutte contre la nature. La modernité est donc une gageure pour ce peuple si différent en Amérique, comme le montre le caractère « curieux » des projections sur l'an 2000.

(voir page suivante)

Présentation du pavillon du Québec dans le *Guide officiel* d'Expo 67

<p>QUÉBEC</p> <p>Construction de verre et d'acier, le pavillon du Québec s'élève entre le Pavillon de la France et celui de l'Ontario dans l'île Notre-Dame (C-408). Le jour, les parois du Pavillon réfléchissent le jeu de l'ombre et de la lumière selon la saison et l'heure. La nuit, la transparence du verre transforme l'édifice en vitrine étincelante.</p> <p>La visite du Pavillon commence par le spectacle kaléidoscopique au milieu duquel montent les ascenseurs. On y voit les éléments les plus caractéristiques du milieu naturel québécois associés au cycle des saisons. À la sortie de l'ascenseur, une rampe surplombe l'ensemble des thèmes.</p> <p>Ces thèmes, le visiteur les retrouve au pied de la rampe d'où il peut refaire le même circuit de visite, en s'attardant cette fois aux éléments d'exposition de son choix. De la conquête du Nouveau-Québec au surgissement du Montréal de 1967, ce sont les spectacles de l'eau, de la forêt, du sol, de la mine, de l'industrie, dans lesquels tous les modes d'illustration sont utilisés.</p> <p>La visite se termine sur une présentation des métamorphoses du Québec actuel et sur une anticipation du Québec de l'an 2000.</p>	<p>QUEBEC</p> <p>The relationship of Man to nature is the aspect of Man and his World projected by the Province of Quebec Pavilion.</p> <p>The Quebec Pavilion (c-408) is close to the south-west tip of Ile Notre-Dame facing the pavilion of Canada.</p> <p>In form the pavilion is 50-foot high truncated pyramid with slightly inclined sides. Glass facing relieves its otherwise massive appearance. The glass reflects the sky, the colors varying according to season and time of day.</p> <p>For millions of visitors to Expo, the pavilion represents their first significant contact with the province. Visitors will be introduced to the special qualities which make Quebec unique on the American continent.</p> <p>The pavilion's theme is developed under three headings : Man's challenge; Man's struggle with the environment; the forward drive of a People. The key words of the display are : Challenge, Struggle, Drive.</p> <p><i>Challenge</i> shows Québec as the explorers and pioneers found it.</p> <p><i>Struggle</i> illustrates Man's advance, and progress from frontiersman to citizen whose domain is a vast workshop.</p> <p><i>Drive</i> shows the vigor of Quebec's advance as both industrial and cultural center.</p> <p>Finally there is an intriguing conception of Quebec in the year 2,000.</p>
--	---

Ce rapide coup d'œil est aussi instructif que piquant, puisqu'il donne à penser que deux versions officielles d'une même réalité<sup>66</sup> instaurent une interaction différente selon les destinataires des textes : les francophones lisent un constat, les anglophones, une révélation. Il n'est pas sûr que l'identité ait *délibérément* fait l'objet d'une négociation dans le *Guide*, mais les apparences stimulent la curiosité sur ce point et donnent à penser que si négociation il y a eu, elle ne s'est pas limitée aux pages officielles.

Cela dit, toute la présentation du Québec ne réside pas dans ces lignes, sur lesquelles d'ailleurs les autorités québécoises n'ont pas eu droit de regard, à l'instar des autres entités décrites dans le *Guide*.

La présence du Québec à Expo 67 est multiple :

- Humaine et intellectuelle : une partie de la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle (CCEU) et du personnel sur le site sont des Québécois et Québécoises (on disait encore Canadiens français et Canadiennes françaises), dont de nombreuses « charmantes et ravissantes hôtesse » qui ont marqué tous les témoins.
- Matérielle et économique : une partie des fournisseurs de matières premières, produits manufacturés (mobiliers extérieurs) et de services proviennent du Québec.
- Commerciale : il est représenté dans les articles « québécois » à vendre (au Village de La Ronde et dans diverses boutiques);
- Politique : sa présence est explicite dans les pavillons thématiques, dans le pavillon des Industries du Québec, les caisses populaires Desjardins et, principalement, au pavillon du Québec.

---

<sup>66</sup>. Comme l'indique la page de garde du *Guide officiel*, les textes français et anglais sont écrits par deux rédacteurs différents, Jean Tétreault et John Stockdale; l'équipe rédactionnelle comporte notamment des rédacteurs conseils (Fernande Saint-Martin, Paul-Marie Lapointe et Massue Belleau); et l'ensemble fonctionne sous la houlette de Charles C. Milne, rédacteur en chef, et Cyrille J. Laurin, directeur.

- Symbolique : le Québec est présent dans le sol lui-même, l'air et le fleuve; il se fait entendre dans la langue française qui est présente partout sur le site au même titre que l'anglais.

Ce chapitre traitera essentiellement du pavillon du Québec, puisqu'il est le seul lieu dont le gouvernement du Québec fut totalement maître pour diffuser une version officielle de l'identité du Québec. Comme il s'agit dans cette thèse de saisir les diverses facettes de l'identité du Québec à l'Expo, notamment les points de tension entre l'identité officielle du Québec et son pendant « populaire », le pavillon du Québec s'avère le meilleur terrain pour comprendre la première des deux versions. Dans ce chapitre, nous verrons successivement l'administration du pavillon, le lancement du projet, sa réalisation puis sa « vie » au cours des six mois de l'Expo, le tout montrant comment l'équipe du pavillon (notamment son commissaire, Jean Octeau, mais aussi l'équipe des architectes) a imprimé sa marque aux dépens des vues gouvernementales.

## **5.1 L'administration du pavillon**

Il semble que la mise en place des équipes se soit déroulée très vite, mais les archives ont livré peu de documents sur ce point. En revanche, l'histoire personnelle de Jean Octeau donne une idée du climat d'improvisation qui régnait; l'épisode se déroule sans doute en février 1964 :

D'abord je vous raconterai comment je me suis retrouvé commissaire à l'Expo. Ça s'est passé en quelques heures. Et c'est moi qui ai décidé qu'un bon jour je m'occuperais de cela. Alors j'en savais rien. J'avais suivi dans les journaux un peu de ce qui se passait et je me suis dit : « J'aimerais bien faire ça ». Et j'ai préparé un dossier très rapidement le soir chez moi et le lendemain matin je suis allé le porter au bureau du premier ministre. Alors le lendemain matin, je porte cela au bureau du premier ministre et une heure après on m'appelle au bureau et on me dit : « Voulez-vous prendre la chose en charge? ». J'ai répondu : « Certainement, avec plaisir ». Mais je vous raconte cela parce que déjà c'était une surprise pour moi, puisque vous m'en auriez parlé deux jours avant et je ne me serais pas imaginé à la tête de ça.  
(Jean Octeau, par. 60)

Un tableau de la mise en place des responsabilités précède une description de l'organisation générale du pavillon.

### 5.1.1 Mise en place du projet

En février 1964, le gouvernement du Québec annonce qu'il fera édifier un pavillon à Expo 67 au coût de quatre millions de dollars; ce chiffre est par la suite porté à sept millions « à cause des exigences nouvelles qui sont venues compléter et modifier le projet initial » (PQRC 67 : 2<sup>67</sup>). L'arrêté en Conseil correspondant (n° 2214 du 10 novembre 1965) impute les sept millions au ministère des Travaux publics, dont relève la construction (3 388 700 \$), et au ministère de l'Industrie et du Commerce, responsable des exhibits (3 611 300 \$).

En fait, dès juin 1964, Jean Oceau, s'alarme de la modestie du budget pour couvrir les frais de construction et les exhibits : compte tenu que l'Ontario dépensera dix millions de dollars pour ses propres exhibits, le Québec devrait obtenir six ou sept millions pour l'ensemble (compte rendu de réunion, 19 juin 1964 : 12<sup>68</sup>). Il s'inquiète encore en décembre 1965 en constatant que, « avec la spirale des prix à laquelle aucun pavillon [...] n'échappe », les dépenses de construction ne cesseront d'augmenter aux dépens du budget des exhibits (lettre à Guy Frégault, 22 décembre 1965<sup>69</sup>).

Un premier comité d'orientation gouvernemental se réunit trois fois en mars et avril 1964 pour ébaucher le projet : Jean Deschamps (sous-ministre de l'Industrie et du Commerce), Paul-Émile Auger (sous-ministre aux Ressources naturelles), Guy Frégault (sous-ministre des Affaires culturelles) et Jean Oceau (directeur général des Arts et des Lettres du même ministère<sup>70</sup>). Dès le mois de mars 1964, le gouvernement du Québec, représenté par les

---

67. L'abréviation PQRC 67 désigne le rapport qu'a rédigé Jean Oceau en 1967 : *Pavillon du Québec. Rapport du commissaire 1964-1967* — ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/178.

68. Comité pour le Pavillon du Québec - Exposition universelle, 19 juin 1964 — ANQ-Qb, E6 1976-00-066/8.

69. ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/178.

70. Celui qui deviendra le commissaire du pavillon du Québec a été auparavant directeur du Service de l'Amérique française à Radio-Canada et secrétaire exécutif du ministère des Affaires culturelles. En 1964, outre son poste de directeur général des Arts et des Lettres, il

sous-ministres aux Richesses naturelles et à l'Industrie et Commerce, accepte l'emplacement du pavillon proposé par la CCEU, entre la France et l'Ontario, sur l'Île Notre-Dame (Rapport du commissaire, mai 1964 : 3)<sup>71</sup>. On prévoit alors que le pavillon sera permanent afin d'héberger après l'exposition le Conservatoire de musique et le Musée d'art contemporain. Mais en juin 1964, lors d'une réunion du Comité pour le Pavillon du Québec<sup>72</sup> tenue à Montréal, plusieurs personnes s'inquiètent de l'emplacement du pavillon, peu propice pour de tels établissements (on relate aussi l'inquiétude du maire de Montréal, Jean Drapeau, à ce sujet). L'idée de l'hébergement est ensuite abandonnée (février 1965), mais on maintient la décision de permanence du pavillon.

Un mémoire non daté du ministère des Affaires culturelles (MAC) indique que le comité de ce ministère a tenté d'infléchir le choix d'emplacement du pavillon afin que celui-ci puisse recevoir le musée et le conservatoire — on convoite le lot 3180, proche de la station de métro à la pointe ouest de l'Île Sainte-Hélène; le mémoire est resté sans suite, mais il faut relever la phrase suivante : « Le ministère se réserve le privilège d'exposer sa conception de ce que devrait être le visage du Québec à l'exposition » (Mémoire du ministère des Affaires culturelles, s.d. : 16<sup>73</sup>). Comme nous le constaterons plus bas, le MAC est par la suite évincé du processus.

Jean Oceau est nommé officiellement commissaire du pavillon le 1<sup>er</sup> mai et s'attelle à l'organisation du concours d'architectes en vue de faire construire le pavillon.

---

est aussi secrétaire du Conseil des Arts du Québec, président de la commission des musées du Québec et membre du Conseil d'administration de la Place des Arts (*En Ville, The Business Family Paper*, 28 novembre 1964 — ANC, RG 71 vol. 494).

<sup>71</sup>. ANQ-Qb, E5 1960-01-027-102.

<sup>72</sup>. Ce comité se compose alors des personnes suivantes : MM. Guy Frégault, Jean Oceau, [pas de prénom] Pelletier, [pas de prénom] Vallerand, Guy Beaulne (directeur de l'enseignement artistique au ministère des Affaires culturelles), Guy Robert (directeur du Musée d'Art contemporain) (Comité pour le Pavillon du Québec - Exposition universelle, 19 juin 1964 — ANQ-Qb, E6 1976-00-066/8.

<sup>73</sup>. ANQ-Qb, E6 1976-00-066/8.

### 5.1.2 Organisation générale du pavillon

Le personnel administratif s'étoffe entre 1965 et 1966, mais dès 1964, Jean Oceau s'entoure de plusieurs conseillers destinés à mettre au point le programme d'exposition, lui-même indispensable pour guider le travail des architectes retenus<sup>74</sup>. Des comités se constituent aussi (dans l'ordre fourni par Jean Oceau) : Comité du film, Comité consultatif, Comité du restaurant, Comité des arts et des lettres<sup>75</sup>. Toutes les nominations, les créations de comités (et la durée de leurs mandats), la fixation des honoraires, le montant des prix aux lauréats de concours, les budgets, les attributions de contrats (construction notamment), l'augmentation du personnel font l'objet d'arrêtés en Conseil pris en Chambre du Conseil exécutif du gouvernement québécois (équivalent du conseil des ministres d'aujourd'hui). Les recommandations s'adressent au gouverneur en Conseil, sur proposition du ministre intéressé (selon les cas, le premier ministre, le ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et Commerce, du Revenu, des Travaux publics).

Pour les trois années de préparation, les dépenses d'administration atteignent 414 005 \$, dont le deux tiers en salaires et honoraires; le reste pour les frais de voyage (Jean Oceau est allé visiter l'exposition nationale suisse à Lausanne pour s'informer des méthodes d'exposition « les plus récentes et les plus efficaces » [PQRC 67 : 11]), le matériel et les frais de bureau.

---

<sup>74</sup>. Parmi ces conseillers dont le nombre montera jusqu'à vingt-et-une personnes, mentionnons ceux qui sont affectés à la recherche : André Patry, Gerald Budner, Jean Hamelin, Russell Harper, Murray Ballantyne, Jacques Brault; et le conseiller scientifique : Claude Allard. Les autres rubriques pourvues d'un ou deux conseillers sont les suivantes : manifestations et information, éléments d'exposition, film, agriculture, mines, industrie textile, tourisme et gastronomie, artisanat, industrie mécanique, golfe du Saint-Laurent, fourrure et mode, ressources hydro-électriques.

<sup>75</sup>. Ces comités se composent ainsi, dans l'ordre fourni par Jean Oceau : Film : André Guérin, Arthur Lamothe, Gilles Sainte-Marie; Consultatif : André Patry, Fernand Grenier, Gabriel Gagnon, Alfred Dubuc; Restaurant : Gérard Delage, Eddy Prévost, Paul Dandurand, André Bardet, Louis Tavan, Serge Deyglun; Arts et lettres : Jacques Godbout, Gilles Carle, Claude Jasmin, Albert Millaire, H.H. Burden, Guy Viau, Guy Côté.

Il fallait d'urgence trouver une équipe d'architectes. La mise au point du concours public s'effectue pendant l'été, le jury<sup>76</sup> reçoit les propositions en septembre 1964 et choisit le 5 octobre le projet du cabinet Papineau, Gérin-Lajoie, LeBlanc et Durand; cette équipe s'adjoit en février 1965 le designer-graphiste suisse Gustave Maeder. Le programme du concours repose sur les fonctions prévues alors pour le pavillon : il doit inclure le Musée d'art moderne; un bar, un restaurant et un vestiaire; deux théâtres (le théâtre du conservatoire et un théâtre expérimental); le Conservatoire de musique et d'art dramatique. Lorsque la vocation du pavillon a été modifiée (en février 1965 — PQRC 67 : 13), les architectes ont donc dû modifier complètement leurs plans : on passe alors d'un édifice de quatre millions de pieds cube (112 000 m<sup>3</sup>) à un million et demi (42 000 m<sup>3</sup>) (*Le Magazine McLean*, novembre 1965 : 19). Luc Durand est l'auteur du projet de départ et il travaillera avec Papineau pour sa réalisation; Leblanc s'occupera des relations avec le client, sera responsable aussi de l'architecture intérieure et il collaborera étroitement avec Gustave Maeder; Lajoie assumera les relations publiques.

Les lignes directrices de Jean Oiseau dans la préface du programme de concours d'architecture sont encore assez floues :

Le cadre plutôt restreint d'un pavillon impose un choix rigoureux entre les mille et une réalités qui sont les composantes d'une nation. Sans doute la solution est-elle d'allier à l'originalité le souci de rendre concrets et vivants tous les éléments d'exposition.

Le Québec n'est évidemment pas en mesure de rivaliser avec les grandes nations dans le domaine de la science et de la technique. Il reste que le progrès qu'il connaît actuellement donne lieu à une présentation dynamique de ses principales réalisations économiques et culturelles.

---

<sup>76</sup>. L'organisation du concours a été menée en automne 1964 par l'architecte et urbaniste André Blouin, en même temps président du jury. Celui-ci se composait aussi de Jean Oiseau, Édouard Fiset (architecte en chef de l'Expo), Léopold Fontaine (architecte en chef du ministère des Travaux publics du Québec), John C. Parkin (architecte à Toronto), Guy Robert (directeur du Musée d'art contemporain de Montréal) et Jean Vallerand (secrétaire général du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal).

L'architecture et le contenu du pavillon du Québec devront en somme avoir la vigueur et l'élan qui seuls peuvent capter l'intérêt des millions de visiteurs.

Concours d'architecture 1964 : 777

Mais la trame politique est claire, le Québec est une nation. Et pour son pavillon, le coût total (construction et éléments d'exposition) atteindra 6,4 millions de dollars (PQRC 67 : 14). Jean Oceau ne précise pas quand on a décidé que le pavillon serait tout de même permanent.

## 5.2 Le programme d'exposition

Outre la supervision des travaux, Oceau est chargé de « définir l'image que le pavillon devait donner du Québec aux visiteurs de l'Expo 67 » (PQRC 67 : 14). Dès juin 1964, il demande à tous les ministères du Québec de lui remettre un projet d'exposition concernant leur domaine, projet justifiant les choix d'exhibits proposés et les moyens de les mettre en valeur (Lettre de Jean Oceau à Guy Frégault 25 juin 1964<sup>78</sup>). Tous les ministères, sauf celui des Affaires culturelles répondent à cette demande, et c'est surtout le mémoire étoffé du ministère de l'Industrie et Commerce qui retient l'attention de Jean Oceau (PQRC, exercice 1964-1965 : 11<sup>79</sup>). On note ici le premier indice de la détérioration des rapports entre le commissaire et le ministère des Affaires culturelles, dont il est issu.

Lors de la réunion du Comité pour le pavillon du Québec<sup>80</sup>, le 19 juin 1964, chacun aspire à l'originalité, mais sans savoir encore comment y parvenir, hormis le recours aux films, que Jean Oceau juge prioritaire. Tout au long de la réunion, il tente de faire valoir le fait que le pavillon ne doit pas présenter une exposition des ministères, mais bien du Québec (Comité pour le pavillon du Québec - Exposition universelle, 19 juin 1964<sup>81</sup>).

---

77. ANQ-Qb, E 16 1990-03-011/240.

78. ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/8.

79. ANQ-Qb, E16 1960-01-035/178.

80. Rappel : MM. Frégault, Oceau, Pelletier, Vallerand, Guy Beaulne, Guy Robert.

81. ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/8.

Depuis l'été<sup>82</sup>, Jean Octeau avait déjà à l'esprit l'idée de former un comité spécial de plusieurs dizaines de personnes, quelques fonctionnaires des ministères déjà contactés mais surtout des spécialistes dans divers domaines, pour mieux cerner ce qu'il faudrait présenter au pavillon (Lettre de Jean Octeau à Guy Frégault, 18 août 1964<sup>83</sup>).

Mais il faut dire aussi que, dès le début, pour me protéger, parce que vous savez, moi j'étais à contrat là-dedans, mais je travaillais avec des fonctionnaires. Et alors quand on travaille en milieu de fonctionnaires, il faut se protéger, c'est-à-dire que vous faites un travail et vous voulez qu'un jour donné, les gens disent que « oui, ç'a été bien, il a consulté », bon. J'ai amené une cinquantaine de personnes, un bon jour, dans une salle, des gens de tous les milieux et puis je leur ai expliqué quelle était ma vision du pavillon du Québec, et puis je leur ai dit : « Qu'est-ce que vous en pensez? Réagissez à propos de ça, donnez-moi des idées ». [...] C'est de ça, de cette réunion-là qu'est sorti le scénario. (Jean Octeau, par. 76, 80)

La période de consultation s'achève en octobre. Les personnes provenaient de divers horizons : le monde du travail, l'industrie, la finance, l'agriculture, l'information, le livre (édition), la recherche, le gouvernement et les associations à buts sociaux (*Le Petit Journal* 25 octobre 1964<sup>84</sup>) — le milieu des arts et de la culture littéraire n'est pas représenté. Il ressort des discussions que le pavillon devrait exprimer « les progrès du Québec et montrer tant aux visiteurs étrangers que québécois leur portée actuelle et future »; il devrait mettre l'accent sur « les ressources naturelles ou le milieu physique, tandis que d'autre part, les caractéristiques humaines et sociales des divers secteurs de population seraient mis en évidence » (*Le Devoir* 15 octobre 1964<sup>85</sup>). Trois lignes se dégagent dès la deuxième réunion : « la prise de possession du milieu naturel par les arrivants et leurs descendants, l'utilisation des moyens pour maîtriser cette nature aussi riche que rebelle, et dans cette humanisation graduelle du paysage, l'illustration d'un devenir fécond et constructif » (*Le Petit Journal*, 25 octobre 1964). Le commissaire raconte :

---

82. Je remercie vivement Gustave Maeder qui m'a aidée à reconstituer la chronologie qui suit (com. pers. mars 2003).

83. ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/8.

84. ANC, RG 71 vol. 494 Coupures de presse.

85. ANC, RG 71 vol. 494 Coupures de presse.

C'était un test de ma part, parce que je ne voulais quand même pas faire une représentation du Québec qui aurait déplu à cinquante personnes que je considérais comme des personnes éclairées. Je me serais dit à ce moment-là : « j'ai eu une belle lubie, mais ça ne cadre pas ». Mais il faut dire que j'avais choisi des gens, peut-être d'une génération plus jeune, mais des plus âgés aussi. Des gens qui étaient dans les syndicats, des enseignants à l'université, enfin partout, de tous les milieux. Et j'ai remarqué aussi qu'il y avait, comme dans le cas où j'ai été à cette réunion des dirigeants de l'Expo<sup>86</sup>, une certaine communion d'esprit. Si vous voulez, la représentation du Québec existait déjà dans la tête de ces gens-là. Et peut-être même avant ce changement de gouvernement en 1960. Donc, il y avait des gens qui voulaient allumer le flambeau. (Jean Octeau, par. 80)

Il faut, pour faire monter une chose comme le pavillon du Québec, comme n'importe quel pavillon, il faut un scénario; et un bon jour, il y a eu une réunion avec les architectes. Il y a eu une engueulade terrible parce qu'ils me proposaient quelqu'un qui écrirait le scénario et qui, malheureusement pour moi, était un ex-copain à moi à Paris lorsque j'étais étudiant, et la première des choses qu'il m'a dit : il voit une représentation historique du Québec et en plus il me parle du chanoine Groulx. Alors là moi, j'étais tellement réfractaire à cette idée du Québec! Bon, il y a eu une sorte d'engueulade, mais cela s'est réglé, parce que j'ai exigé une autre présentation du Québec. Et alors à ce moment-là, je me suis mis un fardeau sur le dos, car j'ai été obligé d'écrire le scénario. Donc, quand je vous parle de scénario, c'est ce que j'avais dans la tête, mais pas seulement dans ma tête, dans la tête aussi de l'équipe de jeunes, nous étions tous une équipe de jeunes, les architectes aussi. [...] Et alors justement, cette vision passiste du Québec nous répugnait. [...] Et alors ce que moi je voyais et je pense que les architectes ont compris parce que là je me suis exprimé avec force, c'est qu'il ne s'agissait pas de représenter l'histoire du Québec. L'héritage français était extraordinairement visible partout, mais la représentation ne visait pas ça. C'était le Québec tel qu'il était à ce moment-là. [...]. (Jean Octeau, par. 72, 76)

Jean Octeau synthétise les discussions dans un avant-programme qu'il soumet à son Comité consultatif en novembre<sup>87</sup>. Quatre réunions avec ce comité permettent au commissaire d'élaborer son programme d'exposition, « inventaire raisonné des réalités du Québec que le

---

<sup>86</sup>. Allusion à une réunion (non datée; circa printemps 1964) avec les «grands personnages de l'Expo », dont Pierre Dupuy et Philippe de Gaspé-Beaubien. Jean Octeau constate qu'une vision moderne du Québec existe : «cette vision-là existait et elle était commune à un certain nombre de Québécois qui regardaient devant, vers l'avenir » (Jean Octeau, par. 64)

<sup>87</sup>. Rappel : il s'agit d'André Patry, Fernand Grenier, Gabriel Gagnon et Alfred Dubuc.

pavillon [doit] illustrer » (PQRC 67 : 15). Le programme est approuvé en Conseil des ministres<sup>88</sup> et soumis aux architectes fin janvier 1965.

Voici l'introduction de ce Programme (qui compte 18 pages et dont un résumé figure en Annexe 9) :

Ce programme est fondé sur cinq principes :

1) L'exposition du Québec en 1967 ne sera pas un simple étalage de produits ou de maquettes sans animation à la manière des expositions traditionnelles. Une exposition universelle impose à chaque pavillon une très forte concurrence qui exige de tous les participants la mise en œuvre des moyens les plus modernes et les plus variés.

2) Au moins la moitié des visiteurs du Pavillon seront des Québécois. Il faudra donc que le Pavillon révèle le Québec aux Québécois aussi bien qu'aux étrangers (Américains, Européens, ou autres).

3) Le Québec ne peut concurrencer les grandes nations sur le plan des réalisations scientifiques ou techniques, sauf dans de rares secteurs. Le programme d'exposition devra donc insister sur l'aspect humain de la réalité québécoise plutôt que d'afficher des prétentions plus ou moins justifiables.

4) Le Québec est engagé pour plusieurs années encore dans une époque de transition caractérisée par le contraste entre les éléments traditionalistes et les éléments progressistes. Il ne faudra pas craindre d'illustrer ce contraste dans la réalité sociale du Québec.

5) Aucune section ne retracera l'histoire du Québec, comme telle, mais le passé sera malgré tout constamment présent sous la forme de rappels historiques, de même que dans la reconstitution d'un intérieur d'époque [...].

Le programme est établi en fonction d'un circuit ininterrompu constitué de trois étapes qui illustreront successivement : 1. le milieu naturel québécois et le défi qu'il lance à l'homme; 2. le combat de l'homme avec ce milieu naturel; 3. la société et ses aspirations : l'élan d'un peuple vers l'avenir. Trois étapes caractérisées par trois mots-clefs : le DÉFI, le COMBAT, l'ÉLAN.

*Annexe au compte rendu de réunion, signé par P.E. Auger, sous-ministre aux Richesses naturelles, 29 avril 1965<sup>89</sup>*

---

88. ANQ-Qb, E6 1976-00-066/8.

89. ANQ-Mtl, P193 S1 1983-05-049/45.

Mais les architectes sont en désaccord avec la vision du Québec que reflète le Programme d'exposition. En février 1965, ils forment un comité destiné à concevoir et soumettre un projet d'exposition qui rende compte d'un autre visage du Québec. Il se compose de Gilles Derome, réalisateur à Radio-Canada; Luc Durand, architecte; Michel LeBlanc, architecte; Gustave Maeder, designer; Pierre Mercure, compositeur; Jean-Paul Mousseau, peintre. Le comité se réunit régulièrement, tient un séminaire à Val David (dans les Laurentides), et invite à plusieurs reprises des « personnalités influentes du Québec », parmi lesquelles René Lévesque, Gérard Pelletier et Charles Taylor (Gustave Maeder, com. pers., janvier 2002 et mars 2003; Luc Durand, par. 133-134). Au début d'avril 1965, le comité remet un premier projet d'exposition, *Du rêve à l'action*, qui n'est pas agréé, « à cause [de son] caractère exagérément historique » (PQRC 67 : 15). Le Programme d'exposition spécifie en effet qu'il n'y aura pas de section historique, mais que l'histoire sera diffuse dans l'exposition.

À l'occasion du dépôt de ce premier projet des architectes, les Affaires culturelles se démarquent un peu plus du projet global. Guy Frégault, sous-ministre aux Affaires culturelles (le ministre est alors Pierre Laporte) exprime deux motifs d'indignation dans une note<sup>90</sup> à ses confrères sous-ministres (Éducation, Finances, Industrie et Commerce, Richesses naturelles). Il déplore la teneur du Programme d'exposition, dont les trois étapes « pourraient convenir à l'Ontario, au Manitoba, à l'Alaska, au Minnesota, etc., aussi bien qu'au Québec. D'un tel programme on pouvait sortir à peu près tout ce qu'on voulait ». Mais surtout, il s'offusque de la façon dont s'est déroulée la réunion sur le document des architectes. Alors que ceux-ci avaient reçu le programme fin janvier, les sous-ministres ne l'ont reçu que le 12 avril. Et le 14 avril, lors de la réunion sur le pavillon, Guy Frégault et ses collaborateurs des Affaires culturelles reçoivent en même temps le projet des architectes et le commentaire négatif de Jean Octeau. D'après Frégault, « les jeux sont déjà faits », et il refuse d'endosser la décision d'Octeau « puisque, de toute manière, nous ne sommes invités qu'à la trouver bonne ».

Les archives n'en livrent pas plus sur ce point, mais force est de constater que par la suite, c'est le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), d'ailleurs tuteur du pavillon, qui

---

<sup>90</sup>. Note aux sous-ministres, ANQ-Qb, E6 1976-00-066/8.

prend toute la place dans les échanges. La présentation du Québec sera donc essentiellement redevable à la vision de Jean Oceau, assisté par le MIC.

Le 31 août 1965, les architectes présentent à Jean Oceau leur nouveau concept d'exposition élaboré à partir du programme de janvier. À l'aide d'une maquette au 1/50<sup>e</sup>, du *Descriptif général des exhibits* et d'une série de plans montrant, en élévation, la représentation de chaque thème et sous-thème, Gustave Maeder, responsable de l'aménagement intérieur, explique le projet au commissaire qui lui paraît « subjugué ». Une heure plus tard pourtant, Oceau fait savoir à LeBlanc qu'il refuse la proposition. (G. Maeder, com. pers. janvier 2002 et mars 2003).

Et les rebondissements continuent. Si la ligne directrice du programme est claire et structurée, sa réalisation présente des difficultés aux architectes dont le second projet « Descriptif général des exhibits » est à son tour rejeté le 3 septembre (Lettre de Jean Oceau à Michel Le Blanc, 31 août 1965 et *Appréciation du « Descriptif général des exhibits »*, 3 septembre 1965<sup>91</sup>). Le Descriptif propose un circuit de synthèse, pour visiteurs pressés, et un circuit de détail, pour visiteurs curieux. Oceau reproche au circuit de synthèse son caractère statique et peu contrasté (recours excessif aux photos); au parcours de détail, il reproche l'absence — cette fois-ci — de rappels historiques, le trop grand nombre d'objets, statiques eux aussi, la quasi-absence de films et d'animation en général. En conclusion, Oceau tance l'équipe d'architectes :

Qu'un pavillon d'exposition ne soit pas un bazar, qu'il fasse montre d'une certaine unité, voilà qui est tout à fait normal. Ce qui l'est moins, c'est que l'on saute dès le départ au point extrême et que l'on prétende unifier autour de trois grands modes d'illustration (photos, objets, décors abstraits) l'extraordinaire foisonnement de la vie réelle.

C'est ici que se fait sentir le manque de diversité dans l'équipe qui travaille au « Descriptif général ». Il est sûr qu'une petite équipe habituée à travailler ensemble, particulièrement dans le domaine de l'architecture, aboutit fatalement à des projets où l'unité prime tout. En architecture, c'est sans doute la plus grande qualité. Dans le monde des expositions universelles, c'est un défaut excepté dans de rares cas.

---

<sup>91</sup>. ANQ-Mtl, P193 S1 1983-05-049/45.

Il est nécessaire, pour faire un pavillon comme celui du Québec, qu'un certain nombre de créateurs laissent d'abord libre cours à leur imagination, chacun de son côté. Ce n'est qu'à l'étape suivante que devrait se présenter la tâche d'unifier les diverses solutions proposées par les créateurs.

*Appréciation du « Descriptif général des exhibits », 3 septembre 1965 : 5*

Maeder et les architectes décident alors de travailler chaque section (thèmes et sous-thèmes) en détail; ils représentent tous les éléments (cube, objet, photographie, composition graphique, etc.) à plus grande échelle (1/12<sup>e</sup>) et les soumettent au fur et à mesure à Jean Ochteau. Les neuf sections sont successivement acceptées sans modification. Les choix de Maeder voient le jour : les cubes blancs qui sont l'élément de base de toute la présentation, la grande carte blanche du Québec, les légendes inscrites directement sur les cubes, la taille des écrans diffusant les films, la sélection (avec Jean Ochteau) des exhibits et des photos. Maeder précise qu'en plus de l'équipe des architectes (Papineau, Gérin-Lajoie et LeBlanc) et de Luc Durand (architecte associé), trois personnes ont précieusement collaboré à l'aménagement intérieur : un jeune architecte, Camille Chevalier; un photographe, Jean-Pierre Beaudin, auteur de toutes les photos noir et blanc; et le compositeur Gilles Tremblay, qui a écrit la trame sonore du pavillon. Il se souvient :

Si je n'avais pas été quelqu'un de l'extérieur, je n'aurais pas eu la même audace. Je voulais traduire la façon dont je percevais ce que proposait le scénario et ce que je pouvais sentir comme personne de l'extérieur, les contrastes; mais probablement que la dimension culturelle aurait pu avoir sa place; ce n'était pas le choix du scénario. Mais la transposition du thème a été conçue comme une œuvre artistique, j'ai eu cette chance incroyable d'avoir les mains libres. (G. Maeder, com. pers., janvier 2002)

La créativité doit donc emporter le tout. Si la lettre d'Ochteau refuse clairement le Descriptif, son rapport de 1967 mentionne que le Descriptif est « accepté d'emblée, sous la réserve des observations que le commissaire adressait aux architectes le 3 septembre 1965 » (PQRC 67 : 17). Il faut donc en déduire que ce projet « abstrait » et « statique » a été malgré tout retenu puis amendé quelque peu.

### 5.3 Du programme aux réalisations

À partir de mars 1965, Jean Octeau est secondé de Jean-Pierre Saulnier, nommé directeur de la recherche. Celui-ci recueille la documentation nécessaire pour concrétiser les thèmes choisis, en alimente les architectes pour qu'ils puissent les « mettre en scène » en fonction du scénario mis au point au fur et à mesure par Jean Octeau au cours de 1965. Il fallait en effet discuter de l'illustration de chaque thème dans ses aspects « fonctionnel, esthétique, psychologique ou financier » (PQRC 67 : 19). (Le scénario est en Annexe 10.)

Ce scénario n'était pas seulement un inventaire des réalités à illustrer. Il exposait en fait l'orientation particulière qu'il convenait de donner à la présentation de ces réalités et faisait état des modes d'illustration qui étaient de nature à joindre l'originalité à l'authenticité, deux qualités essentielles dans une exposition de ce genre. [...]

Le scénario était fondé sur une conception résolument moderne du Québec, mais le passé y avait sa place dans un grand nombre de thèmes sous forme de rappels historiques. Il faut ajouter ici que le but du Pavillon était de révéler le Québec aux Québécois aussi bien qu'aux étrangers et que le scénario a été écrit en fonction de ce but.

PQRC 67 : 19

Par ailleurs, le directeur de l'aménagement, Pierre Perrault, trouve des fournisseurs pour fabriquer le mobilier du pavillon. Le directeur du Service du film, Raymond-Marie Léger, supervise le programme cinématographique. Fort d'un budget de 265 000 \$, ce programme comprend des films d'essai, des reportages et de brefs films sur certains thèmes, soit au total onze films-boucles à déroulement continu et deux spectacles à images multiples. Plusieurs cinéastes ont collaboré : Gilles Proulx, Denys Arcand, Louis Portugais, Gilles Carle, Clément Perron, Michel Brault, Georges Dufour, Bernard Gosselin, Jean-Claude Labrecque, Jean Dansereau, Hubert Aquin, Henri Michaud, Roger Moride.

Un concours de photographie « Images du Québec », lancé en janvier 1965, vise à recueillir des documents sur les diverses facettes du Québec. Le concours ne connaît pas le succès escompté, et il faut donc le prolonger jusqu'en mars 1966 pour obtenir une participation suffisante (223 concurrents en tout). Apparemment, les photographes n'ont pas saisi la priorité du concours qui visait à illustrer « les contrastes entre un Québec moderne en plein essor et un Québec plus traditionnel ». La journaliste Michelle Juneau rapporte même qu'ils

se sont surtout attardés au Québec traditionnel et à la nature — « on n'a [reçu] que deux ou trois photos illustrant l'aspect industriel, social ou humain » (*La Presse* 9 mars 1966<sup>92</sup>) — divergence de vues s'il en est entre les Québécois et la direction du pavillon.

Quant au restaurant, comme sa concession est proposée en vain à plusieurs restaurateurs, il est confié à la gérance d'André Lelarge, sur recommandation du Comité du restaurant<sup>93</sup>. Il supervise l'aménagement et prépare des menus agréés ensuite par le comité.

De son côté, Jean Oceau s'active à susciter l'intérêt pour le pavillon en multipliant conférences, entrevues, articles et causeries, bientôt secondé (mars 1965) par Yves Bourassa (Bourassa, Gagnon et associés inc.) qui devient le conseiller du pavillon en matière d'information, de publicité et de manifestations. Bourassa soumet plusieurs projets de manifestations, dont aucun n'aboutira. La correspondance trouvée dans les archives<sup>94</sup> indique qu'en haut lieu, au ministère des Affaires culturelles, on n'a pas reconnu l'accréditation gouvernementale d'Yves Bourassa. Oceau mentionne pudiquement ces projets « auxquels les autorités n'ont pas donné suite, principalement pour des raisons d'organisation et de finances » (PQRC 67 : 28). En fait de manifestations, le pavillon se contentera de visites de personnages prestigieux, hormis un spectacle télé- et radio-diffusé la veille de l'ouverture (voir ci-dessous). Au restaurant se produiront cependant des chansonniers tous les soirs (voir la liste à l'Annexe 18).

Le 3 juin 1965, l'audace des architectes et du designer déconcerte lorsqu'une maquette du pavillon est exposée, dans les locaux du ministère de l'Industrie et Commerce. Le sous-ministre des Affaires culturelles, Guy Frégault, y envoie deux collaborateurs, MM. Mercier et Boulanger. Le rapport de Mercier est mesuré mais peu enthousiaste et conclut : « Ce ne sera pas le plus grand pavillon de l'Expo, mais ce qu'on nous présentera me semble très honnête, ingénieux même à certains moments et donnera un aperçu, je pense, assez convaincant d'une entité culturelle bien québécoise » (Rapport à Guy Frégault, 4 juin

---

92. ANC, RG 71 vol. 494 Coupures de presse.

93. Rappel : MM. Delage, Prévost, Dandurand, Bardet, Tavan, Deyglun.

94. Voir Note de Guy Beaulne à Guy Frégault, 22 mars 1966; Note de Guy Frégault à Augustin Brassard, 30 mars 1966; Mémoire (d'Yves Bourassa) au commissaire du pavillon du Québec, (s.d.) — ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/9.

1965<sup>95</sup>). Le rapport de Boulanger<sup>96</sup>, directeur du service des Arts plastiques, est fulminant, du moins la première version, sans doute officieuse — une autre version sur papier à en-tête du ministère est nettement édulcorée. Boulanger vitupère contre le fait que le contenu évacue tout aspect culturel, au point [qu’il est] donc contraint de penser que le ministère des Affaires culturelles n’a eu aucune part dans l’élaboration de ce projet ». Il raconte comment il a exprimé son désappointement à Jean Octeau lors de la réunion :

J’ai posé publiquement la question : « où a-t-on l’intention de suggérer l’effort culturel qui s’accomplit présentement au Québec dans ce pavillon? » On m’a répondu, (Monsieur Octeau), que c’était une dimension laissée pour compte et que le visiteur trouverait cela lui-même en dehors du pavillon, ou qu’il s’en ferait indirectement une idée en jugeant l’arbre à son fruit, soit par induction en constatant la qualité de la présentation matérielle des éléments du thème retenu du pavillon. C’est une façon louvoyante de dire que le ministère de l’Industrie et du Commerce a d’autres préoccupations que celles du ministère des Affaires culturelles et de celui de l’Éducation.

*Rapport du directeur des Arts plastiques, 4 juin 1965 (version sans en-tête)*

Cela dit, dans la version édulcorée de son rapport, Boulanger indique les principes qui régissent la présentation : « représentation symbolique, certes, mais accessible au plus grand nombre », « politique de modestie sensée et réaliste », « représenter le Québec d’aujourd’hui orienté vers demain », et il résume très clairement le déroulement de la visite :

La visite du pavillon doit se faire selon une courbe émotionnellement ascendante, depuis le premier plancher jusqu’au sommet, en empruntant le vaste escalier central en vis [qui sera doublé de quatre ascenseurs cylindriques]. Ces étapes correspondent au défi posé par les éléments physiques du milieu à l’homme du Québec (y compris l’ancêtre); au combat qu’il a fallu et qu’il faut encore livrer pour s’adapter et triompher face à ce défi pluridimensionnel; à l’élan, enfin, de l’homme étant parvenu à domestiquer toutes ces forces naturelles.

Dès le pas de l’escalier, le visiteur est confronté avec une immense carte géographique [qui montre] les grands îlots de population du Québec contemporain, mais aussi les points d’occupation française sur le continent

---

95. ANQ-Qb, E6 1976-00-066/9.

96. ANQ-Qb, E6 1976-00-066/9 (document incomplet).

nord-américain avant 1760. Puis, se présentent un à un les éléments du défi et du combat : l'eau, pour aboutir à une vaste schématisation symbolique d'un barrage hydro-électrique; la forêt, à son tour schématisée par une « tuyauterie d'orgue » originale faite de blocs quadrangulaires oblongs vert clair disposés en abaque statistique. Sur la face latérale, et ton sur ton, la représentation stylisée de nos essences indigènes.[...] Pour évoquer notre industrie minière, on a utilisé les gradins de la partie la plus élevée entourant l'édifice [...].

On a même songé à reconstituer symboliquement un village type du Québec servant de prétexte à l'étalage de nos produits d'artisanat. Enfin, la représentation du phénomène urbain débouche sur un immense point d'interrogation : la ville à la recherche d'elle-même, poussant en verticalité.

*Rapport du directeur des Arts plastiques, 4 juin 1965 (version avec en-tête)*

Bref, la confrontation de ces deux versions du rapport indique ce qui irrite les Affaires culturelles, à savoir une certaine mise en abyme des représentations : le pavillon va offrir une représentation stylisée, voire design, d'une représentation a-culturelle du Québec.

Quoi qu'il en soit, c'est le 23 juin 1965 qu'est rendue publique la maquette du pavillon, lors d'une cérémonie officielle présidée par Jean Lesage, premier ministre du Québec. Voici à quoi ressemblera le pavillon :

En forme de pyramide tronquée dont les côtés seront de verre miroitant, le pavillon sera érigé sur quatre tours. Il sera borné, côté sud, par la lagune face à la voie maritime et sur les trois autres par une nappe d'eau de la même profondeur que le réseau de canaux qui sillonnent les îles, soit six ou sept pieds d'eau [environ deux mètres].

*Le Magazine McLean, novembre 1965 : 16*

Dans son discours, Jean Lesage annonce le passage à une ère nouvelle de l'identité du Québec :

La province de Québec a l'honneur de devenir l'hôte de cette exposition, et pour ma part j'y vois, tout petits que nous sommes, que nous du Québec voulons cesser d'être lilliputiens. Nous arrivons à la taille des hommes, et nous jouerons un grand rôle au cours de cette exposition, en faisant connaître un Québec jeune, fier de son passé, convaincu de son avenir, assuré de lui-

même. Le Québec a cessé de se replier sur lui-même, il aborde avec confiance le chemin de l'avenir.

*La Presse* 25 juin 1965

Jean Lesage renchérit lors d'une visite à New York, devant le Club Kiwanis : « Le Québec est une province en voie de devenir un géant industriel.[...] Le cas du barrage de Manicouagan [est] une des plus belles réussites de la révolution industrielle québécoise » (*Le Devoir* 7 juillet 1965<sup>97</sup>).

Sur ce, les appels d'offre sont lancés pour la construction du pavillon, et Jean Lesage inaugure les travaux le 9 septembre 1965. En mars 1966 ont lieu les appels d'offre pour les éléments d'exposition : éclairage, fabrication des modules cubiques, trame sonore, matériel de son, typographie, sérigraphie, tapis, planchers, maquettes et objets stylisés (arbre, rouleau de papier et cheminée d'usine, cylindres mobiles).

Les tournages de films commencent en juillet 1966 et leur mise au point technique dans l'exposition est l'objet de tous les soins (leur rodage dure trois mois). Outre les photographies du concours, le pavillon recourt à deux photographes, MM. Beaudin et Nye, pour accompagner certains sujets et reproduire des documents anciens.

La trame sonore est confiée au compositeur Gilles Tremblay; avec de multiples enregistrements de bruits de la nature et de la vie moderne, il élabore une musique concrète destinée à être diffusée dans le pavillon. Cinq séquences accompagnent différents thèmes du pavillon : l'une s'inspire de l'eau (fluide et qui déferle), la seconde est sous le signe de l'industrie (violente et colorée), la troisième accompagne le sous-sol (sons d'explosions à profil musical), la quatrième unit les sons de l'eau et l'industrie et fait une transition vers la ville, la cinquième illustre l'élan (rythmes et pulsations des aurores boréales) (document descriptif *L'illustration sonore*, 1967<sup>98</sup>).

Certains objets sont fabriqués spécialement pour l'exposition (un chapeau de castor, des blocs de minerai, un moteur à turbine, etc.), d'autres sont empruntés à l'issue de longues

---

97. ANC, RG 71 vol. 494 Coupures de presse.

98. ANC, RG 71 vol. 493 Québec S 109.

recherches (traîneau esquimau, canot d'écorce, fusils anciens, hélice d'avion). Jean Oceau rédige les légendes et les textes, et en emprunte certains à la littérature québécoise ou à des textes sur le Canada pendant le régime français. Un traducteur, R.H. Humphreys, transpose l'ensemble en anglais.

Quant aux arts plastiques, censés occuper trois salles et un corridor à l'étage, ils sont réduits à la portion congrue par l'ampleur des cuisines du restaurant qui les privent des trois quarts de l'espace prévu. Malgré tout, une sculpture de Pierre Heyvaert orne le bassin extérieur du pavillon et, près de la rampe de sortie, la murale de Maurice Savoie synthétise tous les thèmes du pavillon avec ses 200 pièces mobiles fixées sur des fils d'acier. Une tapisserie (par Mme Rousseau-Vermette) contribue au décor intérieur. Ce qui reste de la portion impartie à l'étage accueille des objets d'artisanat ancien et moderne (« la plupart des pièces exposées durent être retirées à cause du vol » PQRC 67 : 40), une quinzaine de tableaux anciens et modernes et quelques meubles anciens. La plupart de ces objets proviennent du Musée du Québec (Rapport d'Augustin Brassard 1967 : 29<sup>99</sup>).

Pendant que l'on s'affaire au pavillon et ailleurs sur le site de l'Expo, un nouveau gouvernement québécois est élu le 5 juin 1966 : l'Union nationale a obtenu moins de voix que le Parti libéral, respectivement 40,9% et 47,2%, mais l'emporte en nombre de sièges : 56 contre 50 aux libéraux (Morin 1987 : 67). Le nouveau premier ministre est Daniel Johnson, chef de l'Union nationale; parmi les nouveaux ministres : Paul Dozois aux Finances, Maurice Bellemare à l'Industrie et Commerce, Jean-Noël Tremblay aux Affaires culturelles, remplacent respectivement Jean Lesage lui-même, Gérard D. Lévesque et Pierre Laporte. André Patry est nommé chef du protocole le 6 juillet et conseiller spécial auprès de l'exécutif. Il doit veiller au partage des tâches entre Ottawa et Québec à l'Expo et à toute l'intendance entourant l'accueil des visiteurs de marque à cette occasion (comme les rencontres avec le premier ministre québécois, avec ou sans la présence d'un représentant d'Ottawa) (Morin 1987 : 74-75). Les archives n'ont pas livré d'indice quant à d'éventuelles incidences du changement de gouvernement sur l'équipe ou le programme du pavillon.

---

<sup>99</sup>. ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/57.

On prévoit la tenue d'un Salon du livre du Québec qui, incidemment, octroie finalement au ministère des Affaires culturelles un rôle dans le choix de certains exhibits du pavillon. D'après les comptes rendus de réunions et les échanges de correspondance<sup>100</sup>, il semble que l'été et l'automne 1966 ait donné lieu à des tergiversations sur l'existence de cette exposition de livres. D'une part, Jean Octeau, arguant que le pavillon du Canada prévoit déjà une exposition du livre canadien, propose une présentation des aspirations culturelles des Québécois sous forme symbolique au rez-de-chaussée, dans le sous-thème « L'âge de la parole » (illustrations sur les colonnes, mosaïques de titres d'ouvrages, programmes de pièces de théâtre, etc.); tandis qu'à l'étage, à côté du restaurant, des livres seraient en vente et on pourrait écouter des extraits d'œuvres québécoises dans des écouteurs. D'autre part, un comité des Affaires culturelles tente d'établir une liste des ouvrages susceptibles de représenter toute la production culturelle québécoise — conformément aux règlements de la CCEU, le pavillon pouvait présenter 150 titres destinés à la vente. Enfin, le Conseil supérieur du livre est en relation avec le ministère de l'Industrie et Commerce en vue de monter un salon.

En janvier 1967, il se confirme que les Affaires culturelles obtiennent une certaine marge de manœuvre relative aux arts et aux lettres (mais non liée explicitement au salon du livre) : dans une lettre à Jean Octeau, le directeur général du ministère (lettre de Pierre de Grandpré à Jean Octeau, 18 janvier 1967<sup>101</sup>) mentionne une entente avec le nouveau ministre de l'Industrie et Commerce selon laquelle un comité<sup>102</sup> a été formé au MAC « pour examiner et approuver [en novembre 1966] le choix et l'agencement des pièces qui seront exposées dans les diverses salles du pavillon du Québec, pour illustrer l'activité culturelle du Canada français ». Moyennant quoi Grandpré soumet une liste d'ouvrages à offrir aux invités de

---

<sup>100</sup>. Mémo de Clément Saint-Germain (à Guy Frégault) sur ses rencontres avec Jean Octeau, 11 juillet 1966; Compte rendu de réunion du 12 août 1966 entre Jean Octeau et des représentants des Affaires culturelles; lettre de Jacques Hébert, président du Conseil supérieur du livre, à Robert Letendre, Conseiller spécial près le Conseil exécutif du Québec, 28 décembre 1966 — ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/111-Exposition de livres.

<sup>101</sup>. ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/111.

<sup>102</sup>. Composé de : Pierre de Grandpré, Rolland Boulanger, Guy Viau, Gilles Hénault, Clément Saint-Germain.

marque (reproduite à l'Annexe 11). Cela ressemble à un retournement de situation, mais on ne dit pas quels sont les éventuels exhibits le MAC a proposés dans l'exposition même.

Le Salon du livre verra le jour, « sous les auspices de l'Association des Éditeurs canadiens et du Conseil supérieur du livre, avec le concours du ministère des Affaires culturelles et du commissariat du pavillon du Québec » (Communiqué de presse [émanant du pavillon], 20 février 1967<sup>103</sup>). Le dossier d'archives n'indique pas comment s'est finalement négociée l'existence et le contenu du Salon, mais la presse a laissé des traces de ses inquiétudes.

Le Salon du livre devrait donner au monde une idée de ce qu'est la production littéraire de chez nous. Il ne faudrait pas qu'à la seule fin de plaire à certains éditeurs pesants ou à la seule fin d'être dans le vent, on n'y expose que des œuvres toutes récentes, souvent fort discutables et ne donnant qu'une pâle sinon une fausse idée de nos lettres.

Julien Morissette, *La Presse*, 3 mars 1967<sup>104</sup>

En fait, la liste est établie par l'Académie canadienne-française, l'Association des éditeurs canadiens et la société des écrivains canadiens<sup>105</sup>. Elle comporte des livres de référence (sur la langue française au Canada français, les lettres), des essais, des livres didactiques (sur l'histoire, le système politique), des romans, des recueils de poésie, des biographies et des livres édités par le gouvernement du Québec. Pour la plupart, les ouvrages datent du début des années soixante et nombre d'entre eux sont aujourd'hui des classiques. Nous y reviendrons dans le chapitre 6 pour analyser l'image du Québec qui émane de cette sélection d'ouvrages.

Pour sa part, le restaurant est conçu pour accueillir deux cents personnes. André Lelarge reçoit l'aide d'un Comité de dégustation pour s'assurer de la qualité des mets proposés, et la Régie des alcools du Québec fournit les vins et spiritueux au prix coûtant. Ce restaurant s'avère ainsi plutôt démocratique avec un buffet froid à 4 \$, des menus entre 5,50 \$ et 15 \$

---

103. ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/111.

104. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

105. *Vient de paraître* - Bulletin du livre au Canada français, mars 1967 — ANC, RG 71 vol. 493 Québec S109.

par personne (vins inclus à partir de 12 \$). Les soirs, on prévoit chanteurs et chansonniers avec orchestre. (Les détails sur les menus et les chansonniers sont aux annexes 17 et 18.)

## **5.4 Le pavillon pendant l'Expo**

La veille de l'ouverture, le 27 avril 1967, le pavillon est présenté à la radio et à la télévision, lors d'un spectacle animé par Andrée Lachapelle et Jean Coutu. En une heure, le public fait le tour du pavillon, en compagnie successive de treize artistes dont Gilles Vigneault, Richard Verreault, Jean-Pierre Ferland, Pauline Julien, Ginette Reno.

Le soir même de l'inauguration de l'Expo, Daniel Johnson, premier ministre du Québec depuis juin 1966, donne une grande réception au pavillon du Québec : parmi ses invités de marque figurent le gouverneur général (le général Vanier) et le premier ministre du Canada (Lester B. Pearson), le cardinal Paul-Émile Léger, le maire de Montréal Jean Drapeau et « les premiers ministres de toutes les provinces sauf une » (PQRC 67 : 42 — Outeau ne précise pas de quelle province il s'agit).

Lors de la journée du Québec, le 24 juin, le pavillon reçoit en après-midi la visite du premier ministre du Québec, Daniel Johnson et de son épouse, mais l'essentiel des festivités se déroule en dehors du pavillon : cérémonie Place des Nations avec allocutions du Commissaire de l'exposition Pierre Dupuy et de Daniel Johnson; 111<sup>e</sup> Jeux Gymniques du Québec à l'Autostade; le soir, dîner-buffet offert par le premier ministre à l'hôtel Ritz-Carlton; défilé de la Saint-Jean au centre-ville de Montréal (expo67-communiqué, 22 juin 1967<sup>106</sup>).

Pendant l'Expo, le Québec reçoit vingt-deux chefs d'État et vingt-et-un représentants de chefs d'État. Les visites les plus remarquées sont la reine Elizabeth II et le duc d'Édimbourg, le prince Albert de Belgique et la princesse Paola, le prince et la princesse Takamatsu du Japon, le prince Rainier de Monaco et la princesse Grace, sans oublier celle « qui eut le plus d'éclat » (PQRC 67 : 43), celle du général de Gaulle le 25 juillet, accueilli par Daniel Johnson et son épouse ainsi que plusieurs ministres. La visite du président

---

<sup>106</sup>. ANC, RG 71 vol. 493 Québec S109.

français, d'une durée de trente minutes, est suivie d'un repas au restaurant du pavillon<sup>107</sup>. De nombreux dignitaires de tous les pays visitent le pavillon, des associations, des conseils d'administration d'entreprises canadiennes, américaines et françaises. Mais la fierté du commissaire, ce sont les visites du grand public, qu'il évalue à 5,5 millions de personnes :

Les visiteurs accédaient au circuit de visite en empruntant l'un des quatre ascenseurs cylindriques par groupes de dix-huit en moyenne. À raison de quarante-cinq montées par heure, les quatre ascenseurs transportaient donc 2880 personnes à l'heure, soit un total de 33 120 pour la journée de onze heures et demie.

En arrondissant ce dernier chiffre à 30 000, on aboutit à un total de près de cinq millions et demi de visiteurs pour la durée de l'Expo, ce qui place le pavillon du Québec immédiatement après les plus grands pavillons (États-Unis, URSS, Canada, France, Grande-Bretagne, Allemagne et Tchécoslovaquie).

PQRC 67 : 47

La fierté du commissaire repose aussi sur l'opinion « hautement favorable » (*ibid.*) de la plupart des visiteurs interrogés par les médias et sur les nombreuses lettres de félicitations qui « soulignaient la réussite de notre présentation et la chaleur de l'accueil » (*ibid.*). Les commentaires étrangers sont particulièrement élogieux (*Le Monde, Le Figaro, France-Soir, Women's Wear Daily, New York Times*), soulignant surtout la beauté de l'architecture, mais aussi la présentation ultra moderne.

« Le pavillon du Québec constitue une véritable révélation. Il a su concilier une œuvre architecturale très moderne, d'une extrême finesse, avec un ensemble d'éléments d'exposition très évocateur. Ces éléments animés par les jeux de lumières et les sons électroniques traduisent d'une façon simple et renversante ce que doit être une exposition en 1967 » (citation du *New York Times*, 28 avril 1967, traduite par Jean Octeau)

PQRC 67 : 48

---

<sup>107</sup>. Dossier « Visite du président de Gaulle », ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/178.

Jean Octeau ne mentionne pas les commentaires de certains médias, plus mitigés. Par exemple, celui de Jean-Pierre Paré, dans le magazine *Jeune Québec* et celui de Langevin Côté, dans *The Globe and Mail*, qui n'approuvent pas le choix résolument moderniste du pavillon :

Tout cela est bien réconfortant [il parle du tryptique Défi, Combat, Élan]. Mais malheureusement, les dirigeants du pavillon du Québec n'ont pas pensé à tout [...]. Ce qu'ils ont oublié devrait constituer [...] leur premier but : l'IDENTIFICATION du QUÉBÉCOIS. En effet, on a bien pris soin de relier le Québec au reste du monde, mais on a omis de présenter la véritable image humaine du Québécois, « l'homme de la Révolution tranquille ». [...] Je m'étonne toutefois (je m'offusque même) que l'on ait omis d'accorder une place, si minime soit-elle, à la littérature québécoise. [...] Il semble que l'on tende un peu trop à utiliser le film documentaire, genre ONF, ce qui pourrait devenir monotone.

*Jeune Québec*, février 1967<sup>108</sup>

The church and other elements of tradition including handicraft are remarkably absent with the emphasis on people, resources and industry. Tradition is retained in the roof top restaurant and a gastronomic menu.

*The Globe and Mail*, samedi 22 avril 1967<sup>109</sup>

Le 17 juin, *Le Devoir* (samedi 17 juin 1967) publie une lettre de la société des artistes professionnels du Québec dans laquelle celle-ci « proteste énergiquement contre le sort fait à l'œuvre d'art au pavillon du Québec et l'absence de toute préoccupation culturelle véritablement témoin de notre milieu »<sup>110</sup>; pourtant *La Presse* (jeudi 22 juin 1967) note que « le service du film du pavillon du Québec a réuni quelques-uns des meilleurs cinéastes québécois »<sup>111</sup>. *Le Soleil* du 26 juin 1967 note que la critique étrangère encense le pavillon

---

108. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

109. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

110. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

111. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

(« véritable joyau »), bien que « d'après les hôtessees » de nombreux Québécois le critiquent sévèrement<sup>112</sup>.

Au cours de l'Expo, le salon du livre du pavillon occasionne quelques déconvenues. Le salon est mal situé, (près du restaurant, il a sans doute subi les affres de l'expansion des cuisines) : l'écrivain Solange Chaput-Rolland va jusqu'à proposer qu'on accorde une médaille aux visiteurs du pavillon qui en ressortent avec un livre sous le bras, car ils auront trouvé « l'endroit où nos livres sont en vente » (*Le Devoir*, 18 mai 1967<sup>113</sup>). Devant la faible fréquentation du salon, le responsable, Léon Patenaude, obtient qu'il soit mieux placé, au rez-de-chaussée. Les ventes restent toutefois en deçà des espoirs du responsable.

Mais l'un des clous du pavillon du Québec était son équipe d'hôtessees « qui, de l'avis général, étaient les meilleures de l'Expo » (PQRC 67 : 51). Sur les 392 candidates provenant de tout le Québec, 63 ont été retenues pour « leur entregent, leur apparence, leur culture générale, leur façon de se présenter et de s'exprimer en français et en anglais » (*ibid.* : 52). Formées ensuite pendant cinq semaines, vêtues de « brun nègre » et « bleu aqua » par les couturiers montréalais Serge et Réal (qui ont respectivement 25 et 24 ans, gagnants du concours contre huit concurrents), elles font semble-t-il l'unanimité, comme le dit un article de la revue *Châtelaine* cité par le commissaire : « [dans certains pavillons, les hôtessees regardent ailleurs]. Au Québec, elles regardent les gens et les voient. Elles sont volubiles et prennent une grande part au succès du pavillon » (*ibid.* : 53).

## 5.5 L'après-Expo

À l'issue de l'Expo, un communiqué du Service de presse de l'Expo (sous l'autorité de la CCEU) clôt l'aventure en beauté, dans un style qui n'est pas sans rappeler celui de Jean Octeau — il est fort possible d'ailleurs que celui-ci ait rédigé des projets de communiqués que le Service de presse ait utilisés tels quels :

---

112. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

113. ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips.

Du Pavillon et du Québec, chacun a eu sa propre révélation

Sur les 3 600 000 visiteurs qui ont vu le pavillon de la province de Québec, entre le 28 avril et le 28 octobre, des centaines de milliers connaissaient évidemment cette province canadienne, ses richesses, le caractère de son peuple, son passé et ses possibilités pour l'avenir.

Mais un nombre égal, sinon plus grand, composé d'Américains — du Nord ou du Sud — et d'Européens n'attendaient que leur entrée dans l'édifice pour prendre enfin contact avec une province si immense qu'elle peut contenir deux à trois petits pays. Sur ce point, leur envie de connaître aura été la même qu'à leur entrée dans le pavillon du Canada.

Même si la présentation générale revêtait un caractère schématique, le visiteur le moins observateur ou sincèrement intéressé ne pouvait se méprendre sur le sens profond de la plupart des éléments d'exposition.

Par exemple, un canot d'écorce et une roue de charrette, une paire de raquettes ou un pneu aux dimensions énormes, tout cela suspendu au plafond, ne pouvaient faire autrement que suggérer un rappel des origines de la province, de son expansion ou de son potentiel industriel. De même, ces gigantesques cylindres tournant lentement, la reconstitution d'une mine à ciel ouvert et celle d'une papeterie, et encore le jeu des lumières courant sans cesse à l'intérieur d'un échafaudage de cubes, pour montrer l'animation d'une grande ville; tout cela, réparti de façon rationnelle, aura suffi à situer, pour le visiteur, la province de Québec et son envergure dans le contexte canadien.

Les films et diapositives auront également servi à renseigner le visiteur sur la province « qui est grande comme trois pays ».

Comme on pouvait s'y attendre, le « nouveau venu » n'en revient pas encore de l'immensité des terres de Québec, de sa diversité, de son progrès qui, avant la visite du pavillon, était infiniment moins connu que son passé construit sur des étendues enneigées où seuls les coureurs des bois pouvaient espérer survivre.

Le Québec, par son pavillon, s'est révélé à sa vraie mesure et même si l'Américain ou l'Européen continuent d'y voir un pays à même une province avec des immensités de forêts et d'hommes des bois, il connaît maintenant une histoire plus exacte, faite de terres défrichées, de richesses naturelles abondantes, de villes extrêmement développées et d'un progrès dont les étapes ne semblent pas devoir connaître la fin.

(expo67-Communiqué, octobre 1967<sup>114</sup>)

L'aventure est donc finie sur l'Île, mais pas dans les esprits, du moins l'espère-t-on. Le communiqué exprime et justifie le désir qui parcourait tout le programme du pavillon : éradiquer ou au moins bousculer les préjugés sur les fameux « quelques arpents de neige ». Cependant, si les préjugés perdurent, c'est sans doute qu'ils remplissent une fonction quelconque, et les tentatives de « bousculade » ont la vie dure, comme l'indiquent les commentaires dans la presse.

Quoi qu'il en soit, le pavillon du Québec, comme les autres, fait l'objet d'une liquidation des exhibits au cours de l'automne. Par l'arrêté en Conseil du 15 novembre 1967 (n° 3047), l'équipement audio-visuel et matériel du pavillon est transféré du ministère de l'Industrie et du Commerce au ministère du Conseil exécutif pour « servir au bureau de Développement audio-visuel dans l'exercice de ses activités »<sup>115</sup>. L'arrêté n° 3437<sup>116</sup> du 14 décembre 1967 cède le pavillon du Québec à la ville de Montréal pour un dollar. Il fera ensuite partie de l'exposition Terre des hommes en 1968 et 1969, héritière d'Expo 67 et souhaitée par le maire Jean Drapeau. Le contenu en est complètement modifié puisqu'il présente les régions touristiques du Québec : Montréal; Québec; la Mauricie; les Laurentides, les vallées de la Gatineau et de l'Outaouais; la Gaspésie; le Sud du Québec; le Nord-Ouest du Québec; la Côte de Beaupré, Charlevoix et la Côte-Nord; le Saguenay et le Lac Saint-Jean. Un retour aux sources en somme, aux repères communément acceptés.

\*

---

114. CHM, non classé.

115. ANQ-Qb, E 5 1960-01-027-102.

116. ANQ-Qb, E 5 1960-01-027-102.

Bien que la présentation du Québec ait reposé sur toute une équipe, elle doit beaucoup à la détermination et aux choix artistiques de deux personnes : Jean Octeau et Gustave Maeder. Jean Octeau s'est proposé pour diriger l'entreprise, s'est écarté de la vision des fonctionnaires, a composé le comité spécial de consultation pour tracer les grandes lignes du programme d'exposition, a synthétisé puis développé ce programme, guidé les architectes et le designer, et tenu tête aux demandes des Affaires culturelles, du moins jusqu'à l'automne 1966, quand s'est imposé le projet de Salon du livre. Pour sa part, Gustave Maeder, fortement soutenu par les architectes (notamment par Luc Durand, concepteur du pavillon), a su faire accepter sa vision « d'un design épuré au maximum » (Luc Durand, par. 45), qui a donné son caractère d'avant-garde à l'exposition du Québec. Ce caractère concordait avec les vues modernistes de Jean Octeau, qui l'a donc endossé et assumé.

Le commissaire, jeune homme déterminé, a pu faire valoir ses propres représentations, car l'appareil administratif et politique du gouvernement québécois n'était pas équipé pour entreprendre une démarche promotionnelle de cette ampleur. En effet, l'Office de l'information et de la publicité, créé en 1961, à qui une telle tâche aurait dû ou pu échoir, ne disposait pas de mandat ni de budgets pour ce faire, comme l'indique un texte de Jean Loiselle, directeur de l'Office à partir de 1966 (Loiselle 1968, vol. 1<sup>117</sup>). C'est donc grâce à une lacune du jeune système étatique québécois que de nouvelles représentations du Québec ont pu voir le jour et s'imposer à des représentations plus classiques, celles des fonctionnaires. Le chapitre suivant, qui analyse la présentation ainsi qu'un fascicule sur le Québec, confirme cette assertion.

---

<sup>117</sup>. *Rapport sur les communications du gouvernement du Québec*, 1968, archives privées.

## Chapitre 6 — L'identité officielle du Québec à Expo 67

Lorsqu'on représente le Québec architecturalement d'abord avec un pavillon ou à l'intérieur par des éléments d'exposition, on crée quelque chose. C'est comme un tableau. Ce n'est pas la réalité, c'est une représentation de la réalité ou une vision de la réalité. Et justement les journalistes trouvaient le pavillon hors de la portée du commun des mortels. C'est-à-dire que ça dépassait les Québécois. Donc, c'est une vision qu'on pourrait trouver chez des gens qui pensent que tout le monde sont des imbéciles et qu'il ne faut pas trop leur en demander. On pourrait penser l'inverse aussi : les gens sont assez intelligents pour tout comprendre. [...] C'était une création des architectes. C'était la création de tous ceux qui ont contribué, et cette création-là était québécoise. Voilà le Québec! C'est comme ça que l'on voyait l'identité du Québec. Ce qui était nouveau à l'époque. (Jean Ouceau, par. 26 et 156)

On n'a pas représenté le Québec, c'est pas une image du Québec, c'est un devenir. (Luc Durand, par. 248)

Ils ont voulu être différents et je crois qu'ils ont réussi. (Gilles Lefebvre, par. 168)

Figure 6 : Le pavillon du Québec

Source : *Graphis*, n° 132, 1967



Cette thèse vise à cerner la catharsis constitutive de l'identité québécoise à Expo 67, le concept de catharsis identitaire étant défini comme l'expression d'imaginaires non exprimés jusque là et qui portent sur l'identité québécoise. Les chapitres précédents ont dressé le tableau contextuel de l'événement en une sorte de cadrage progressif : les expositions universelles, puis Expo 67, puis le pavillon du Québec à l'Expo. Il s'agit maintenant d'analyser la présentation québécoise elle-même, à l'intérieur du pavillon. Elle consistait en deux grands ensembles : 1) un parcours d'exposition conçu pour se visiter en dix minutes ou en une heure, pourvu d'un scénario et ponctué d'objets réels ou de représentations (symboliques, photographiques, artistiques); 2) des présentations connexes : le Salon du livre du Québec, le salon des artisans, quelques peintures, quelques fourrures et le restaurant.

Comme l'explique le chapitre 3 sur la méthodologie, l'analyse de l'identité officielle ne porte « que » sur l'exposition principale au pavillon du Québec et sur le fascicule *Connaissance du Québec 67* (publié par l'Office de l'information et de la publicité, et vendu au Salon du livre du pavillon); la documentation est en effet insuffisante pour analyser en profondeur l'ensemble des présentations connexes. Toutefois, la conclusion du chapitre mettra en perspective les résultats obtenus pour la présentation principale et le fascicule, d'une part, avec les quelques éléments sur les présentations connexes, d'autre part. Les divers textes descriptifs (méta-artéfacts) qu'ont livrés les archives contribuent à l'analyse.

Conformément aux lignes méthodologiques fixées dans le chapitre 3, l'objectif de l'analyse consiste à vérifier si une nouvelle vision du Québec émerge dans l'identité officielle présentée, si cette identité officielle ressortit au « sujet » ou à l'« objet ». Cette dichotomie permet de voir en quoi l'identité officielle est liée au patrimoine, aux souvenirs et à la mémoire — dans ce cas lui sont insufflées les tensions d'un *sujet* « vivant », qui se démarque par ses spécificités; à l'opposé, elle permet aussi de saisir ce qui, dans le portrait officiel, relève de l'« objectivité » historique, avec ses catégories universelles, instaurant une distance entre l'*objet* ainsi constitué, « accompli » pourrait-on dire, et le visiteur; dans ce cas, l'identité se démarque par son appartenance à l'universel. Mais avant de procéder, une description du pavillon s'impose. Nous verrons ensuite l'analyse proprement dite.

## 6.1 Description du pavillon

Mise au point par Jean Octeau et son équipe<sup>118</sup>, l'exposition du pavillon peut se parcourir en dix minutes ou en une heure. La visite brève consiste à emprunter un ascenseur correspondant au thème du Défi, puis à « survoler » le thème du Combat en suivant une rampe inclinée qui mène au rez-de-chaussée vers le dernier thème, l'Élan. La visite longue s'attarde à chaque élément du Combat et de l'Élan, et peut se prolonger avec le restaurant, la salle des artisans, les fourrures, les peintures et le Salon du livre. En voici une description officielle :

Le pavillon du Québec à l'Exposition universelle

Le Québec de 1534 à l'an 2000

Représentation globale du Québec en devenir : telle est l'idée-force qui a présidé à la conception du pavillon du Québec. L'objectif était de taille : révéler aux visiteurs, y compris les Québécois, la nation canadienne-française dans sa totalité passée, présente et à venir.

Le pavillon du Québec n'est donc pas un musée où se succèdent quantité d'objets divers et disparates.

Ce n'est pas non plus un plancher d'exposition encombré de stands multiples où sont étalés les produits de notre folklore.

Notre pavillon offre plutôt un spectacle où sons, lumières et formes évoquent beaucoup plus qu'ils n'illustrent un Québec moderne créé à la suite d'un dur combat contre un territoire immense et sauvage.

Le pavillon se présente d'abord comme une immense maison de verre complètement entourée d'eau. C'est un îlot dans une île. Tout comme la civilisation canadienne-française est un îlot qui baigne dans le vaste continent nord-américain.

Ses parois inclinées de verre teinté sont, le jour, comme de grands miroirs qui réfléchissent l'univers qui les entoure.

Mais dès que le crépuscule tombe, ces miroirs deviennent fenêtres; ce qui permet à tous les visiteurs de l'Expo de percer la muraille de verre et de contempler le spectacle qui s'y déroule.

---

<sup>118</sup>. La composition de l'équipe est détaillée à l'Annexe 12.

Ce spectacle repose sur trois thèmes autour desquels a été conçu l'agencement des éléments : soit le DÉFI de l'homme face à un territoire immense et sauvage, le COMBAT de l'homme pour transformer et maîtriser son milieu naturel, et l'ÉLAN qui le pousse à se donner de nouvelles structures qui répondent à ses aspirations.

Comment le visiteur prend-il contact avec cette représentation du Québec?

Le visiteur commence sa découverte du Québec par une montée lente dans un ascenseur circulaire, à double paroi, où des formes, des taches et des objets sont multipliés à l'infini par un jeu de miroirs; ce qui donne l'impression des grands espaces, de la profondeur des forêts, du cycle des saisons et de l'âpreté du climat. C'est le DÉFI posé à l'homme devant son territoire.

À sa sortie de l'ascenseur, au sommet de la salle d'exposition, le visiteur emprunte une rampe qui le conduit aux étapes successives du COMBAT. Il voit alors comment l'homme québécois a relevé le défi qui se posait à lui. Le combat, c'est celui de l'homme qui transforme son milieu et qui met en valeur les ressources qu'il possède. Sept cellules communicantes illustrent la conquête du milieu naturel, la mise en valeur de l'eau, de la forêt, du sol, du sous-sol, et le développement industriel et l'urbanisation qui en ont découlé.

Les moyens les plus variés ont été utilisés pour illustrer chacun de ces sous-thèmes. Cinéma à écrans multiples, illustration sonore, maquettes animées, panneaux lumineux, murales, objets réels ou stylisés, photos, et assemblages de cubes forment un spectacle global.

Devenu maître de son milieu, le Québécois se donne les structures qui répondent à ses aspirations nouvelles. L'ÉLAN, c'est celui d'un peuple qui, en dépit des obstacles, désire conserver son patrimoine et s'affirmer en tant que nation.

Au pied de la rampe, le visiteur aura acquis une vue d'ensemble du Québec passé, présent et futur. Il pourra alors reprendre la visite au niveau inférieur et voir en détail ce qu'il n'aura qu'aperçu quelques instants plus tôt, regarder l'un ou l'autre des 15 films et s'attarder devant les textes et légendes qui accompagnent objets et photos. Le Québec lui sera ainsi révélé dans sa totalité comme un grandiose spectacle.

Enfin, l'étage supérieur loge un restaurant où l'on sert des mets québécois apprêtés avec le raffinement de la gastronomie française. Des artistes du Québec s'y produisent tous les soirs.

Une terrasse extérieure commande une vue panoramique de l'Expo et, en arrière-plan, de la ville de Montréal.

*Le pavillon du Québec à l'Exposition universelle. Le Québec de 1534 à l'an 2000, 1967*<sup>119</sup>

Le texte ci-dessus ne détaille pas les moyens utilisés pour concrétiser le portrait du Québec. Conçue par le designer graphiste Gustave Maeder et agréée par Jean Octeau, la présentation allie les objets réels (une quarantaine), et les représentations, en nombre et en volume dominants. Le tout s'ordonne en compositions plus ou moins imposantes dont l'unité de base est un cube blanc (de 24 pouces d'arête, soit 60 cm environ; 4200 cubes en tout). Sa couleur neutre et sa forme simple permettent de multiples utilisations : individuellement, le cube peut servir de présentoir ou bien on y inscrit les légendes; assemblé, il devient écran de projection ou support pour d'immenses photos; évidé, il sert de niche pour recevoir un projecteur de cinéma, des exhibits — casques protecteurs de chantier, sirop d'érable. On peut aussi superposer plusieurs cubes qui s'agencent ainsi en formes stylisées, parfois peintes de couleurs vives : forêt, barrage, ville, mine.

Les représentations sont de divers ordres :

- Représentations symboliques en trois dimensions (ville, forêt, mine).
- Films : 13 films à déroulement continu et silencieux (sur la forêt, l'industrie la ville et l'Élan); un film sonore projeté sur cinq écrans simultanément et illustrant la conquête; un film en cinémascope sur le thème de l'eau. (L'Annexe 14 énumère les films et leurs auteurs.)
- Photos : 95 documents photographiques, réalisés par Jean-Pierre Beaudin et Dick Nye, ponctuent le parcours de l'exposition — les archives ne mentionnent pas de documents qui auraient pu provenir du concours de photographies (voir chapitre 5 sur le pavillon du Québec).
- Spectacle kaléidoscopique dans les ascenseurs.

---

<sup>119</sup>. ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

- Animations lumineuses : intermittentes sur les cubes suspendus au-dessus de la mine à ciel ouvert; continues dans le « cube de lumière » suspendu pour la section sur La ville.
- Animation mécanique : engrenages et cylindres en mouvement pour L'industrie.
- Murales : Des murs de cubes reçoivent des photos immenses; des colonnes et autres formations de cubes reçoivent diverses représentations graphiques et typographiques, des maquettes et cartes stylisées.
- objets stylisés : plusieurs réalités québécoises sont représentées sous forme stylisée, notamment l'immensité du territoire et les rigueurs du climat sont exprimés par une grande carte blanche du Québec, inscrite en relief dans un mur de cubes de 28 pieds (8,5 m environ) de hauteur; la forêt (colonnes de cubes partiellement peintes de couleur verte en biais pour figurer les conifères); le sous-sol (mine à ciel ouvert symbolisée par un étage de cubes assemblés en gradins); l'industrie (huit engrenages rotatifs verticaux de 28 pieds de hauteur).

Quant aux objets réels, ils sont anciens ou contemporains — d'usage courant ou industriels. Parmi les objets anciens, on note : une ancre de bateau (XVII<sup>e</sup> siècle), un canon de 5000 livres (soit environ 2,5 tonnes), un canot d'écorce, des fusils, des moules à sucre, un chapeau de castor (XVII<sup>e</sup> siècle), un pan de mur en madriers assemblés en queue d'aronde (appelé « charpente à queue d'aronde »). D'autres objets sont contemporains d'usage courant : roue de camion, fourrures, bidons de lait. Mais les plus nombreux relèvent de l'industrie : blocs de minerai (amiante, or, cuivre, fer), garniture de frein, turbine de réacteur, rouleau d'acier en feuille, poêle des Forges du Saint-Maurice, tuyaux d'orgue, chenille d'auto-neige, souffleuse à neige.

Tous ces éléments subissent une mise en scène qui fait l'objet de l'analyse abordée plus bas, mais ils s'accompagnent aussi d'une trame sonore mise au point par le jeune compositeur Gilles Tremblay, élève d'Olivier Messiaen. Elle crée un lien musical sophistiqué, comme l'indique un document sur l'illustration sonore :

L'architecture du pavillon, la conception des éléments, leur réalisation, les formes et les couleurs ne peuvent former à elles seules l'essence de la

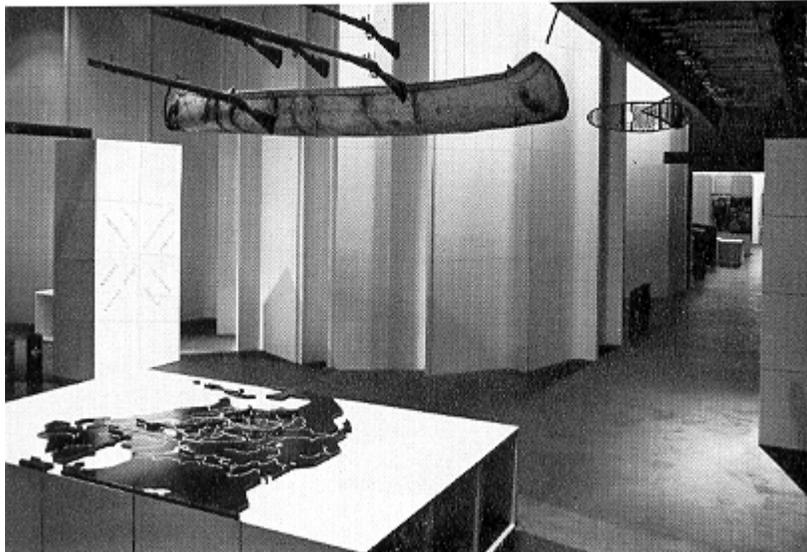
participation du Québec à l'Expo. Car il y manquerait alors le lien qui rend cohérents et qui harmonise tous les éléments utilisés, en somme l'élément intégrateur. Et c'est la sonorisation. [...] Chants d'oiseaux, grincements de machines, murmures de ruisseaux, explosions de mines, rugissements de tempêtes, sons électroniques constituent une « symphonie fantastique ».

L'illustration sonore, 1967<sup>120</sup>

Cette symphonie illustre « le combat [du Québec], ses drames et ses victoires » (*ibid.*), suivis d'un envol. Ses cinq mouvements durent huit minutes en tout, en plus de la sonorisation des ascenseurs qui en constitue le prélude.

Figure 7 : Aspects de la conquête (canot, raquettes, fusils et parcours sur une carte)

Source : *Graphis*, n° 132, 1967



---

120. ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

Figure 8 : Carte stylisée du Québec

Source : *Graphis*, n° 132, 1967



Figure 9 : Forêt suspendue de drapeaux du Québec

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

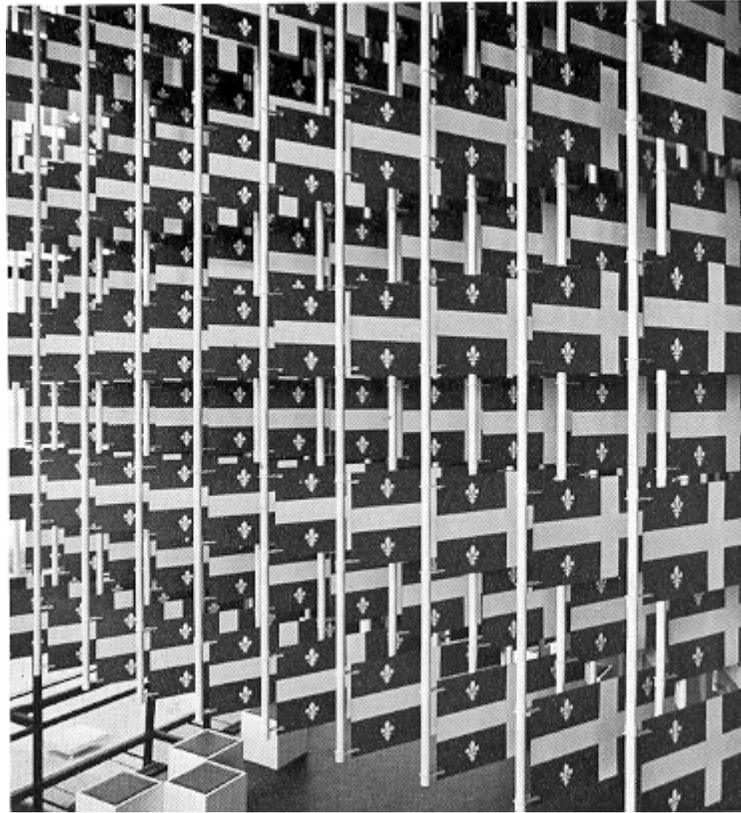


Figure 10 : Le sous-sol (simulation du travail à l'explosif dans une mine de fer)

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

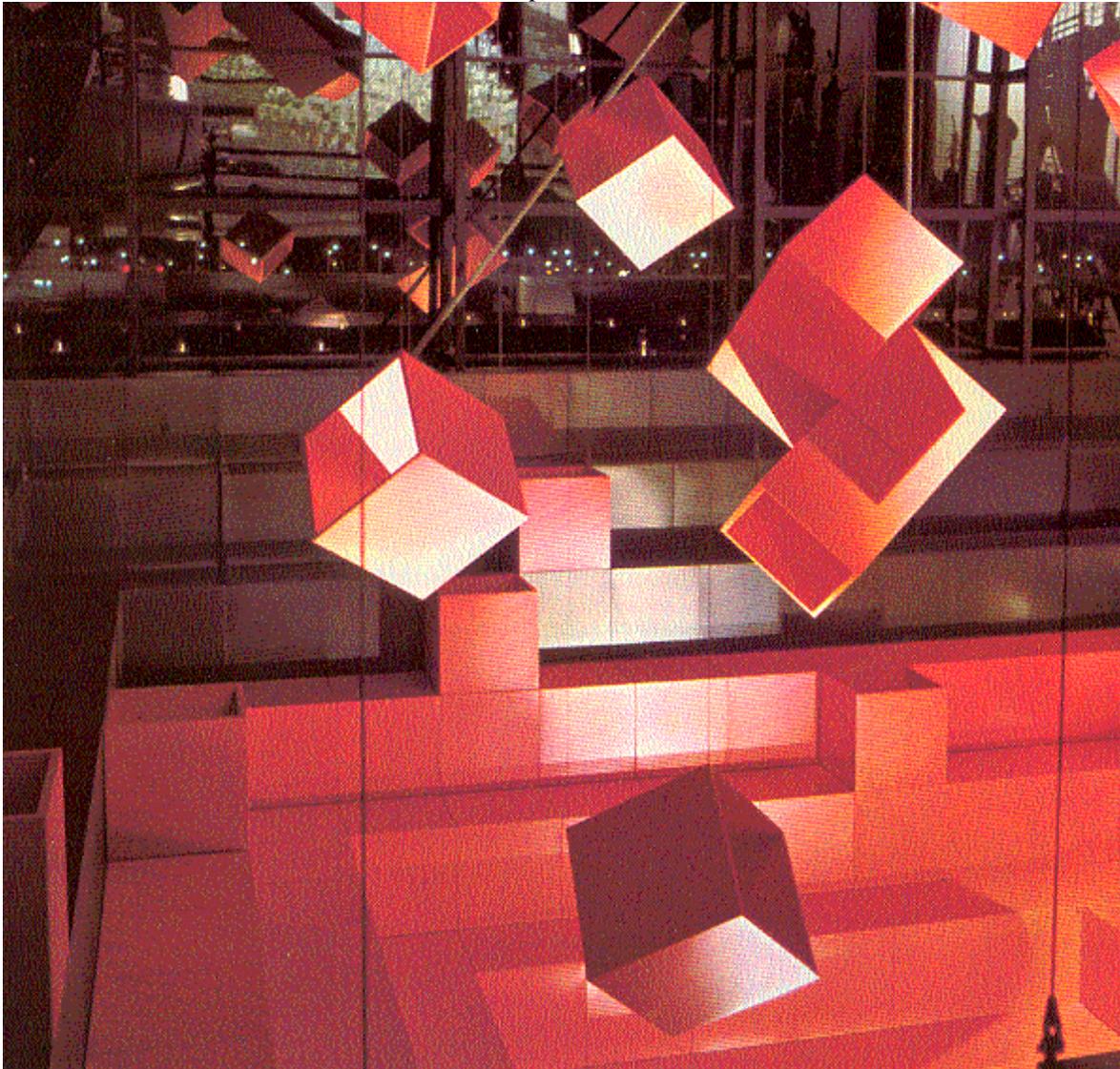


Figure 11 : L'arbre champêtre

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

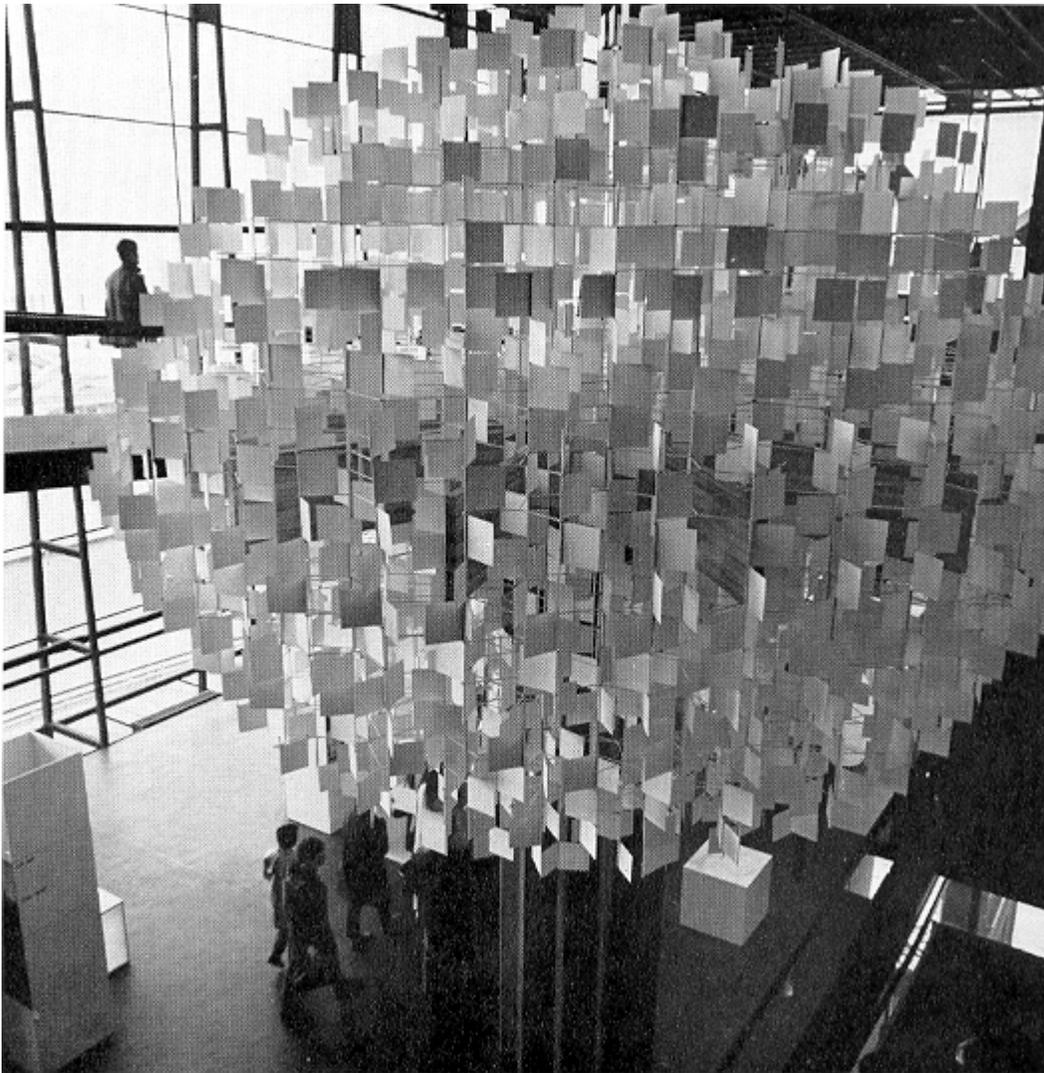


Figure 12 : Composition sur le thème de l'érable

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

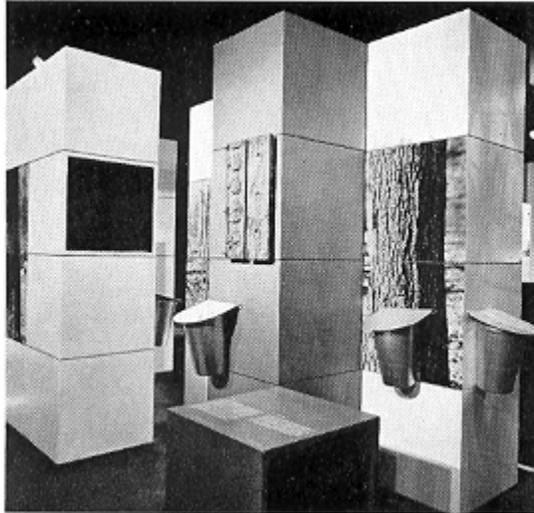


Figure 13 : Représentation stylisée de la forêt

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

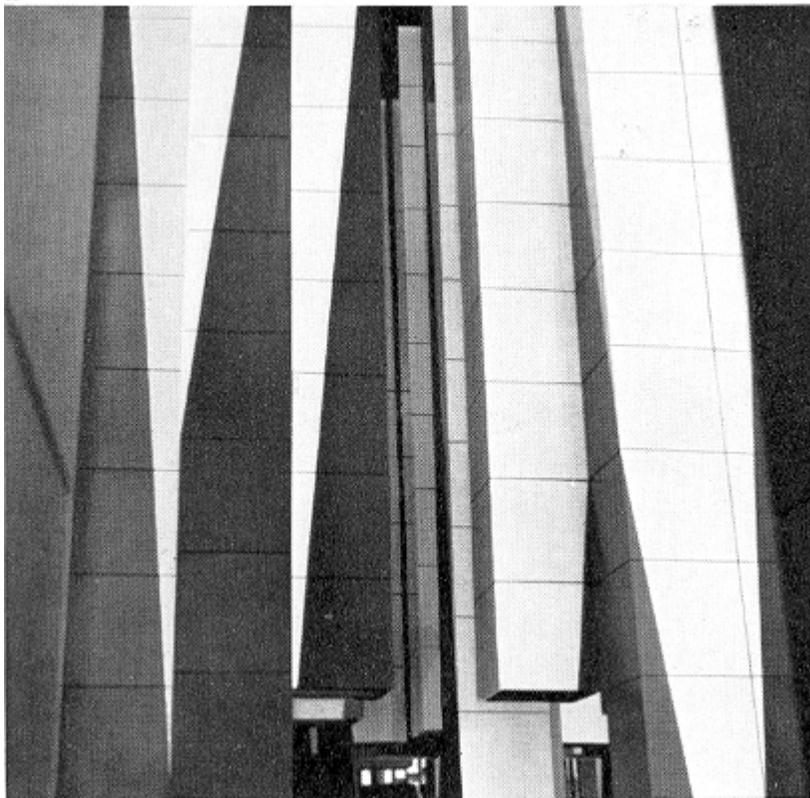


Figure 14 : Cylindres représentant l'industrie

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

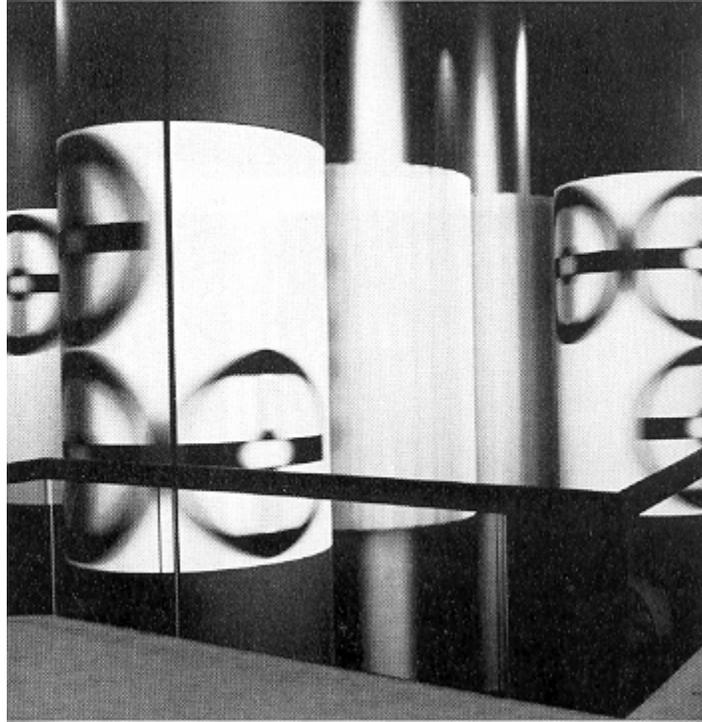


Figure 15 : Rouleaux de papier journal

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

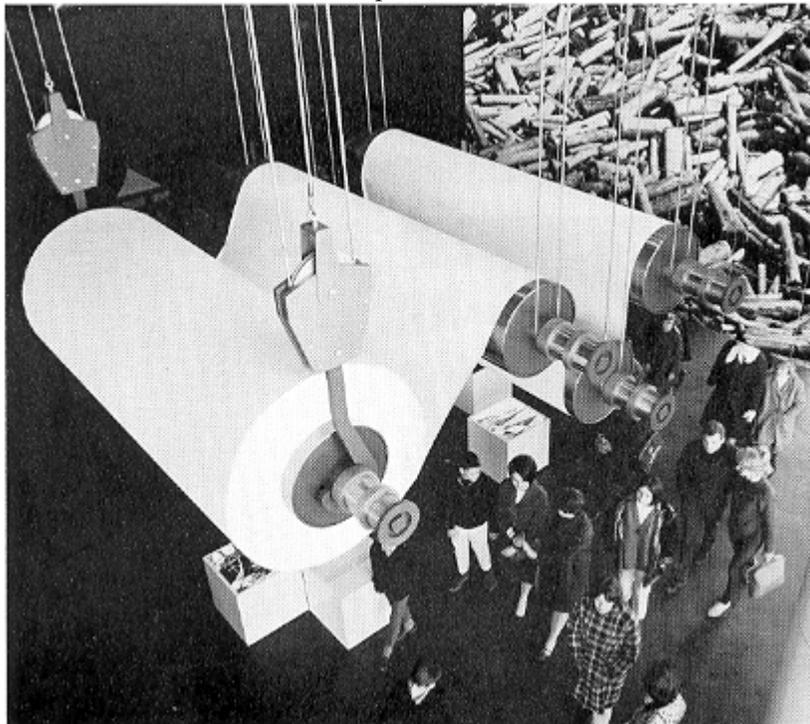


Figure 16 : Le lait

Source : *Graphis*, n° 132, 1967



Figure 17 : Le patrimoine - porte d'armoire ancienne en pointes de diamant

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

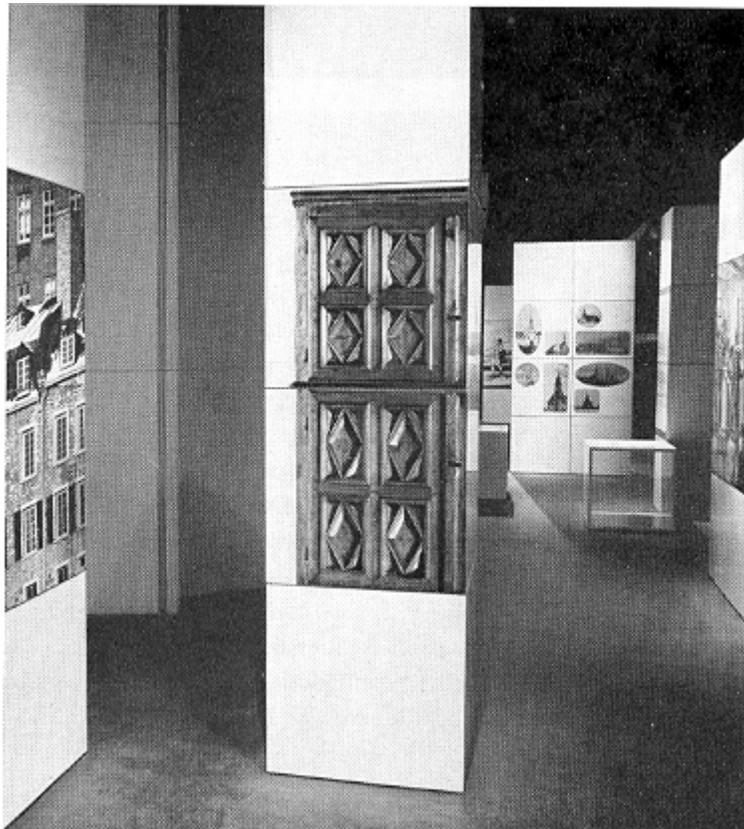


Figure 18 : Le patrimoine - les origines françaises

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

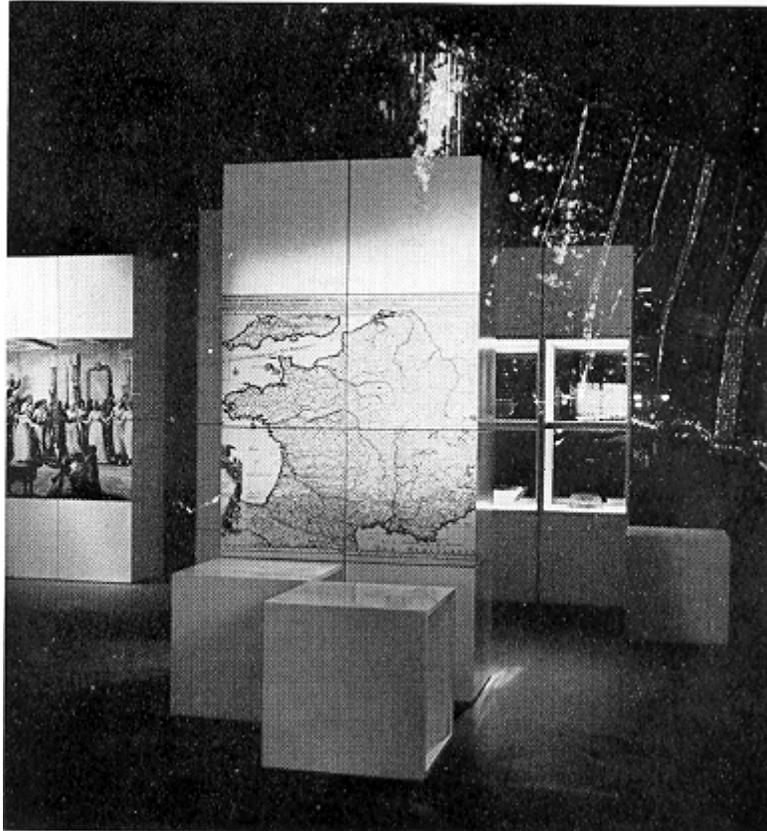
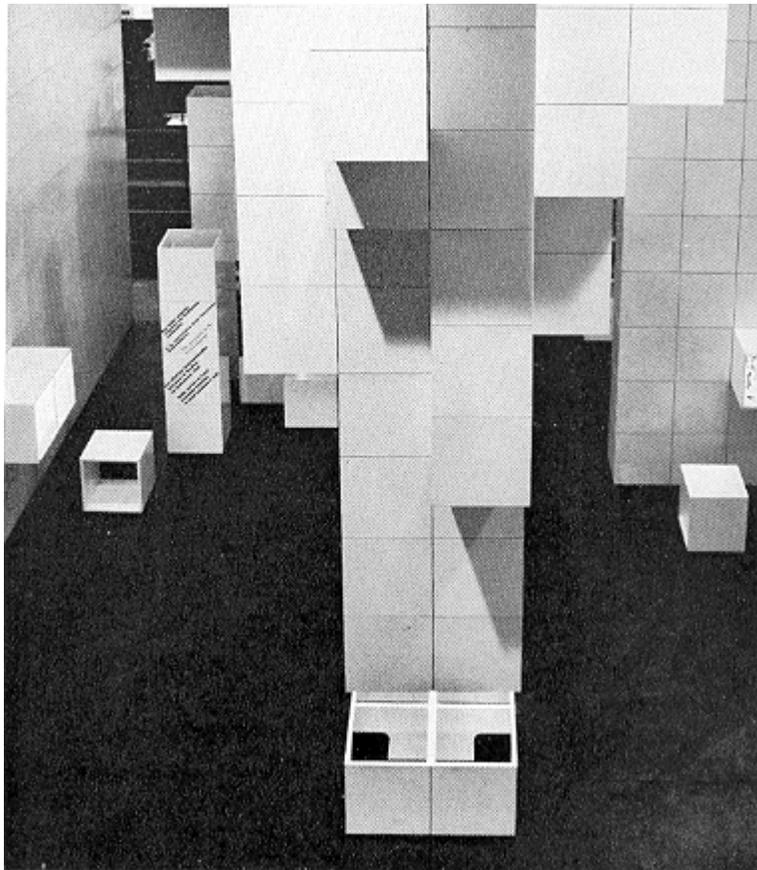


Figure 19 : La stalactite centrale qui surplombe la représentation stylisée du pavillon

Source : *Graphis*, n° 132, 1967



La visite rapide et la visite détaillée s'effectuent dans le sens des aiguilles d'une montre, selon le parcours indiqué sur les deux figures ci-dessous. Voici ce que désignent les lettres sur ces deux figures<sup>121</sup> :

- A : Le défi (les quatre ascenseurs)
- B : La conquête (objets, montages, films et « bloc » de drapeaux, etc.)
- C : L'eau (« réservoir » circulaire avec diffusion de film)
- D : La forêt (essences, fourrures, films, murales, montages, etc.)
- E : Le sol (l'arbre, montages, charpente, photos, aquarelles, etc.)
- F : Le sous-sol (mine à ciel ouvert, minéral, photos, maquette, etc.)
- G : L'industrie (cylindres, photos, objets, etc.)

---

<sup>121</sup>. Les éléments plus foncés sont ceux que l'on aperçoit au niveau considéré.

H : La ville (assemblages, films, photos, etc.)

I : L'élán (photos, objets, montages, etc.)

Figure 20 : Plan du pavillon au niveau de la mezzanine (grisée)

Source : *Graphis*, n° 132, 1967

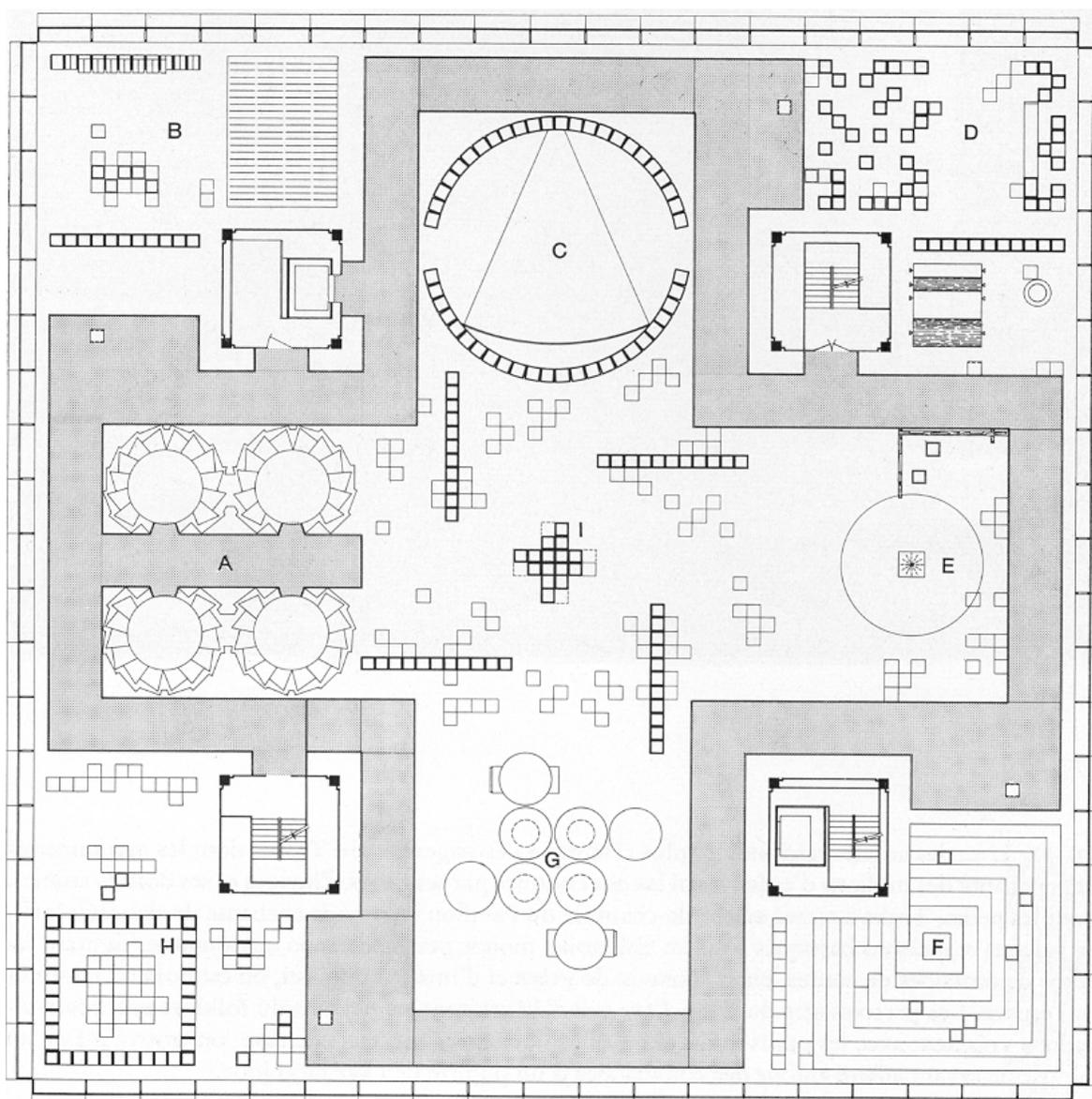
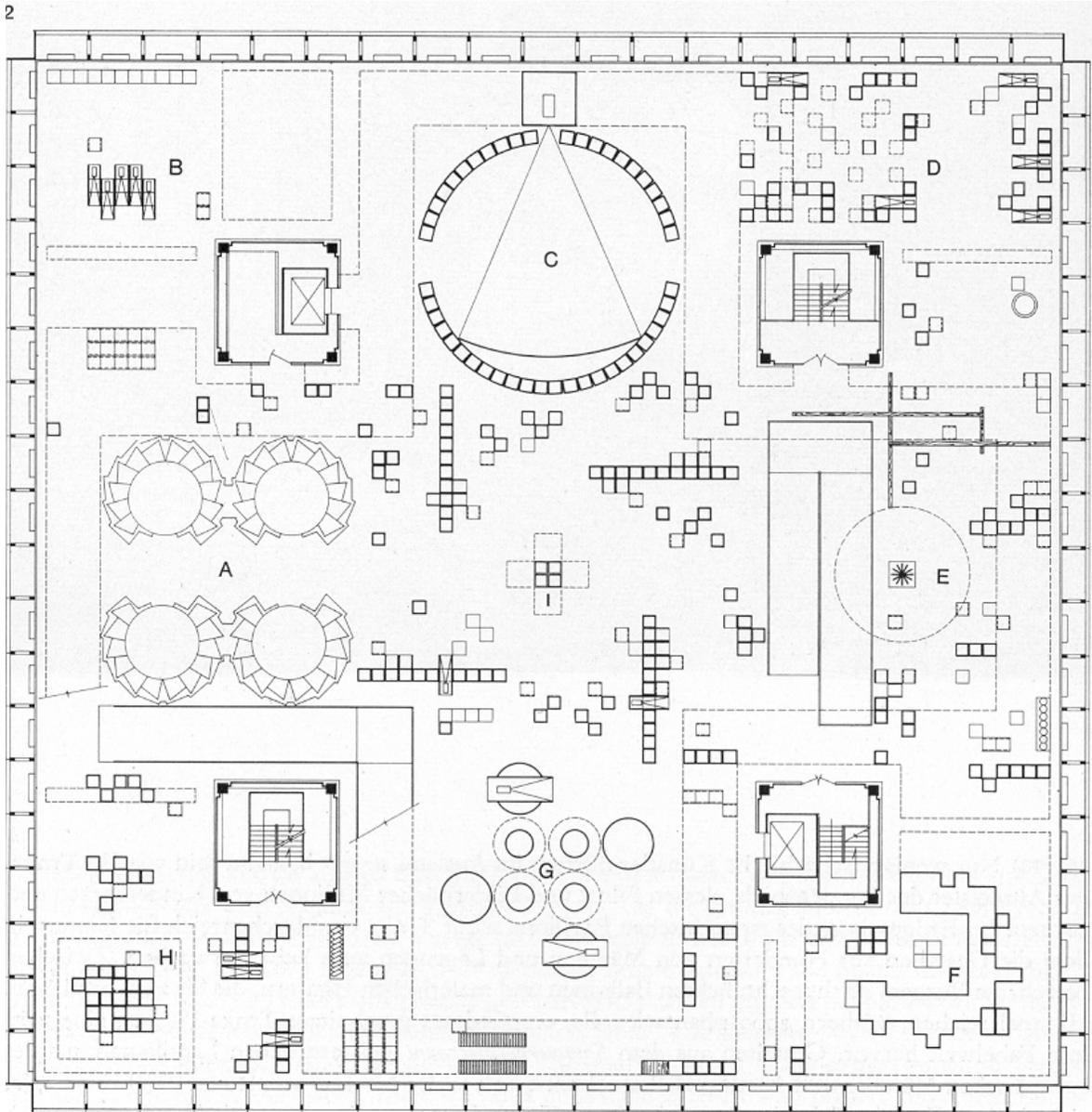


Figure 21 : Plan du pavillon au rez de chaussée

Source : *Graphis*, n° 132, 1967



## 6.2 Analyse de la présentation principale au pavillon du Québec

Cette analyse de l'exposition principale comporte quatre volets : l'énonciation qui traverse les textes; le contenu, à travers les catégories explicitement retenues; la pragmatique, dans la matérialisation des éléments identitaires; et l'atmosphère qui règne dans le pavillon. Elle repose sur le document *Les éléments d'exposition*<sup>122</sup>, qui décrit toutes les étapes de l'exposition en suivant l'ordre de déambulation (ce document est reproduit *in extenso* à l'Annexe 13). Certes, il eût été préférable d'étudier les textes effectivement présents dans l'exposition, à savoir les légendes, imprimées à même les cubes présentant des exhibits ou sur des cubes destinés à seule fin de présenter les légendes<sup>123</sup>. Ces cubes n'existant plus, le texte *Les éléments d'exposition* peut sembler un « pis-aller »; mais, rédigé une fois l'exposition en place pour en recenser les moindres détails (Gustave Maeder, communication personnelle 2003), il constitue en fait un excellent support pour analyser la structure de l'identité officielle du Québec telle que l'a traduite Jean Oceau. L'analyse de la pragmatique et de l'atmosphère dans le pavillon procédera à l'aide de ce document et grâce à d'autres documents descriptifs et témoignages.

### 6.2.1 Traces d'énonciation — discours ou récit?

À défaut d'avoir pu parcourir le pavillon, l'analyse de l'énonciation porte sur le corps du texte<sup>124</sup> *Les éléments d'exposition*. Conçu et rédigé par Jean Oceau, il reflète les marques d'énonciation que l'exposition devait ou non véhiculer. Quand on cherche les marques d'énonciation dans un texte, on essaie de saisir le rapport de communication instauré entre le destinataire et le destinataire : il s'agira de voir si l'exposition — à travers le texte qui en fournit la trame — s'apparente au discours (nombreuses marques d'énonciation) ou au récit (peu de marques d'énonciation). On cherchera : les traces d'inférences, c'est-à-dire le savoir des visiteurs-lecteurs « qui va de soi », notamment au sujet des termes par lesquels

---

122. *Les éléments d'exposition*, ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

123. Comme je l'ai raconté dans le chapitre 5 sur l'historique du pavillon, Jean Oceau a rédigé les légendes avec des extraits de la littérature et de la poésie québécoises, et à l'aide d'ouvrages savants sur le Québec.

124. J'entends par là que je ne prends pas en considération l'introduction du texte (ce qui précède la partie Défi), car elle est en fait un résumé du texte lui-même.

on désigne le Québec; les personnes des sujets, — emploie-t-on des pronoms personnels (nous, vous) ou des noms (Québec, province); le temps de verbes — marquant l'action ou détaché de celle-ci; les types de verbes — d'état ou d'action. Ces quatre étapes permettront de cerner si le portrait du Québec relève du discours (dans ce cas il présentera une identité sujet, en cours de constitution) ou s'il relève du récit (il décrira alors une identité objet, déjà constituée).

Voici à nouveau le tableau présenté au chapitre 3 lors de l'explication des outils d'analyse :

Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en cours de constitution)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
<p>Nombreuses marques d'énonciations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'inférence</li> <li>- sujets à la 1re et 2e personne : nous, vous</li> <li>- verbes au temps d'action : présent, passé-composé, futur</li> <li>- verbes d'action</li> </ul>	<p>Peu de marques d'énonciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plusieurs inférences</li> <li>- sujets à la 3e personne : le Québec, la province</li> <li>- temps de verbes détachés de l'action : passé simple, plus que parfait, présent atemporel et de définition</li> <li>- verbes d'état</li> </ul>

### a) Inférences

Au chapitre des inférences, il est frappant de constater que ce texte — et avec lui, suppose-t-on, l'exposition— est presque exempt de références au Canada et muet sur l'héritage du parlementarisme britannique. Le Canada apparaît à trois occasions : 1) comme référence économique pour souligner une performance québécoise, au sujet de la coopérative agricole de Granby, « la plus grande entreprise du genre au Canada »; 2) comme référence historique (chapitre La ville), pour décrire la ville de Québec « capitale et centre administratif [qui] revêt un caractère traditionnaliste et typiquement canadien-français »; 3) comme référence démographique, pour mentionner les « Canadiens-français d'outre-frontière » qui ont essaimé « dans tout le Canada et aux États-Unis » (section Le Canada français d'outre-frontière).

Il va de soi que le Québec fait partie du Canada, et l'exposition n'a pas besoin de le rappeler à tout instant; il s'agit donc bien d'une inférence. Dans le texte, c'est du Québec

que l'on parle, pas de la « province », ni du « Canada français ». Le Québec apparaît comme une entité en soi, qui n'est pas enclavée ni tributaire de quelque autre entité que ce soit. L'inférence de l'inclusion du Québec dans le Canada rebondit ainsi curieusement : du non-dit sur ce qui est considéré peut-être comme superflu puisque allant de soi (l'inclusion), on passe au « dit » : dans le texte, le « détachement » du Québec est évident et ne requiert pas d'explication; c'est chose faite. Voilà pourquoi le texte relève du récit et non pas du discours pour cet aspect de l'analyse.

D'ailleurs, le Québec se présente comme un pays à part entière à quelques reprises :

- « Ces drapeaux et cette carte nous rappellent que la conquête nous a donné un pays, une nation » (section Carte du Québec).

- « [la volonté d'enracinement des Québécois] explique la rapidité avec laquelle ont pris forme, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, un nouveau pays, une nouvelle nation » (premières lignes du chapitre Le sol)

- « [...] l'homme du Québec [...] a transformé un milieu hostile en un État industriel » (section Enracinement)

- « L'Élan, c'est celui d'un peuple qui, en dépit de tous les obstacles, désire conserver son patrimoine, son identité et s'affirmer comme une nation véritable en terre d'Amérique, soit une nation en pleine métamorphose » (introduction de la partie L'Élan).

On note aussi que non seulement il n'y a pas de synonymie entre les vocables « pays », « peuple » et « nation », mais qu'il y a une gradation de « pays » à « nation » et de « peuple » à « nation ».

Il n'est pas anodin de remarquer que les Autochtones du Québec sont peu représentés, et au second degré seulement, par le biais du canot d'écorce, du traîneau eskimo et des raquettes en babiche. S'agit-il d'une inférence, c'est-à-dire d'un savoir qu'il n'est pas nécessaire de mentionner puisqu'il va de soi? Je prends le risque de répondre non à cette question. Je

pense qu'il s'agit plutôt de l'attestation d'une quasi-inexistence des Autochtones (Amérindiens et Inuit) dans la représentation du Québec.

### **b) Personne des sujets**

L'ensemble du texte ne comporte aucun sujet à la deuxième personne, et il ne compte que deux « nous », dans un paragraphe où l'on traite de symboles (carte du Québec et drapeau) — chapitre sur la Conquête : « Ces drapeaux et cette carte nous rappellent que la conquête nous a donné un pays, une nation ». On note aussi trois adjectifs possessifs « nos » : « principales essences de *nos* forêts » (chapitre La forêt), « Exportation et utilisation à l'étranger de *nos* produits » (section Industrie forestière et exportation) et « On peut suivre, sur un écran, le cheminement de *nos* exportations [...] » (*idem*).

Le texte utilise partout la 3<sup>e</sup> personne, par exemple : « [...] l'homme affronte ce défi [...] », « [...] le Québécois a d'abord dû conquérir [...] », « [...] chasse-neige et brise-glace qui ouvrent les voies [...] », « [...] les paroisses [...] se sont partagé les rives [...] », « [...] le fer a remplacé l'amiante [...] », « [ce secteur] fournit du travail [...] », « Deux villes caractérisent [...] », etc.

La presque totalité des sujets à la troisième personne montre que pour cet aspect des traces d'énonciation, le texte ressortit au récit.

### **c) Temps des verbes**

Je retiens les verbes qui figurent dans les phrases descriptives du Québec (N=55), mais ne prends pas en considération ceux qui décrivent a) le parcours du visiteur (tous au présent d'ailleurs) ni b) le mode d'illustration des thèmes (au présent et souvent à la voix passive).

Lors des descriptions du Québec, le temps présent prédomine (N=31, en incluant deux participes présent et deux infinitifs présent) et pour les temps du passé, c'est le passé-composé qui est privilégié (N=19, en incluant un plus que parfait), à quelques exceptions près.

L'imparfait apparaît trois fois pour justifier des illustrations de certains aspects révolus du Québec : « Le rappel historique des voyageurs et des postes de traite de la Nouvelle-France

permet de recréer le cadre légendaire d'une époque où la peau de castor *était* la monnaie d'échange la plus courante » (section La fourrure); « On utilise le passage de la ferme ancienne à la ferme mécanisée par le contraste entre le paysan du XIX<sup>e</sup> siècle qui *était* laboureur, charron, ébéniste tout à la fois et qui se *vêtait* des pieds à la tête par ses propres soins [...] » (section Réaménagement des régions rurales).

Il n'y a qu'un verbe au passé-simple : « Ses principales ressources naturelles *furent* : l'eau, la forêt, le sol, le sous-sol » (phrase de transition entre La conquête et L'eau) et un seul verbe au futur, dans l'avant-dernier paragraphe du texte « [...] tout au Québec *connaîtra* désormais un essor sans précédent [...] ».

Pour ce qui concerne le temps des verbes, le texte s'apparente donc au discours plutôt qu'au récit.

#### **d) Types de verbes**

Sur les 55 verbes qui ponctuent les phrases descriptives du Québec, 9 sont des verbes d'état (être N=7, devenir N=2) et 46 des verbes d'action : défier, affronter, transformer, mettre (en valeur), posséder, donner (naissance), permettre (l'éclosion), conquérir, échapper, apporter (des réponses), se retrouver, atteindre, ouvrir, donner, conquérir, exploiter, tenir (une place), utiliser, démontrer, jouer (un rôle), expliquer, prendre (forme), se partager, se vêtir, diriger, se distinguer, unir, ouvrir (une ère), remplacer, prendre (une valeur), tirer (profit), maîtriser, transformer, provoquer, fournir, favoriser, caractériser, revêtir, désirer, conserver, s'affirmer, contribuer, former, suivre, jalonner, connaître.

Cette forte majorité de verbes d'action indique cette fois-ci que cet aspect du texte relève du discours.

Comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous, le texte décrivant le pavillon du Québec présente un paradoxe du point de vue de l'énonciation : les verbes (type de verbe et temps utilisés) relèvent du discours puisqu'ils dénotent une action en cours, alors que a) l'inférence sur la géographie politique du Québec ressortit du récit et b) les sujets grammaticaux relèvent aussi du récit.

Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
- verbes surtout au temps d'action : présent, passé-composé, futur - majorité de verbes d'action	- sujets (et compléments) à la 3e personne : le Québec, le Québécois, l'homme québécois - une inférence majeure : le texte n'indique presque pas que le Québec fait partie du Canada

En termes politiques, l'identité du Québec est donc un acquis du point de vue symbolique (identité du Québec **objet** — constituée), mais elle reste à confirmer, voire à affirmer dans l'action (identité du Québec **sujet** — en constitution).

### 6.2.2 Les séquences — signalétiques ou emblématiques?

Comme l'indique la liste présentée page suivante, l'exposition sur le Québec couvre trois grandes parties — le Défi, le Combat et l'Élan — qui constituent la macroséquence de la présentation. Ces parties comportent plusieurs chapitres (organisés en mésoséquences) qui eux-mêmes incluent des microséquences. Toutes ces catégories sont fournies par les archives, en fait par le document intitulé *Les éléments d'exposition* (voir Annexe 13). L'agencement de ces catégories constitue un portrait théorique du Québec, tel que le conçoit Jean Octeau, commissaire du pavillon, qui a reçu la confiance du gouvernement du Québec pour ce faire.

#### a) La macroséquence

De la macroséquence Défi-Combat-Élan, on pourrait penser qu'il s'agit d'une suite signalétique dans la mesure où elle s'apparente à une chronologie qui déroule le tryptique passé-présent-avenir. Elle est pourtant emblématique en ce qu'elle scande un développement du Québec à caractère prométhéen et singulier, non pas universel. (Nous verrons d'ailleurs que les relations au temps sont beaucoup plus complexes que la « simple » chronologie dans les détails de l'exposition, car plusieurs thèmes comportent des éléments des trois « phases ».) Il importe de noter cependant que ces trois phases ne sont pas annoncées physiquement dans l'exposition, les visiteurs ne peuvent lire nulle part qu'ils

passent du Défi au Combat et du Combat à l'Élan. En fait, ces trois catégories restent rhétoriques, pour l'usage des concepteurs, ce qui ne réduit pas d'ailleurs leur portée symbolique, puisque nous ne cherchons pas à évaluer l'impact sur les visiteurs mais à comprendre la structure du portrait officiel du Québec. Ce mouvement en trois temps se retrouve à plus petite échelle dans certaines microséquences.

### **Catégories retenues pour décrire le Québec**

(d'après le document *Les éléments d'exposition* présenté à l'Annexe 13)

#### **LE DÉFI**

#### **LE COMBAT**

##### I- LA CONQUÊTE

##### II- L'EAU

##### III- LA FORÊT

- 1- Densité de la forêt
- 2- La faune
- 3- La fourrure
- 4- Le travail en forêt
- 5- L'industrie forestière et l'exportation

##### IV- LE SOL

- 1- Enracinement
- 2- Réaménagement des régions rurales
- 3- Production agricole

##### V – LE SOUS-SOL

- 1- Mine à ciel ouvert - dynamitage
- 2- Murale : silhouette de hauts fourneaux
- 3- Amiante
- 4- Exportation des produits du sous-sol
- 5- Or
- 6- Cuivre
- 7- Columbium
- 8- Le titane
- 9- Le fer
- 10- L'acier

##### VI- L'INDUSTRIE

- 1- Cylindres (engrenages) en mouvement - activité industrielle
- 2- Activité industrielle en général
- 3- Réalisations originales

##### VII- LA VILLE

- 1- Montréal, ville chantier
- 2- Montréal, ville internationale
- 3- Québec, la capitale
- 4- Le sport et le tourisme

## **L'ÉLAN**

### **I- LE PATRIMOINE**

- 1- Les origines françaises
- 2- La langue française
- 3- La religion
- 4- Les arts traditionnels

### **II- LA MÉTAMORPHOSE**

- 1- L'essor économique
- 2- Les Néo-québécois
- 3- Le Canada français d'outre-frontière
- 4- Les aspirations économiques, sociales, politiques et culturelles
  - a) Intégration et orientation économique : recherche scientifique
  - b) Sécurité sociale et éducation
  - c) Urbanisme
  - d) Vie politique
  - e) Rayonnement culturel
  - f) QUÉBEC, AN 2000

#### **b) Les mésoséquences**

Au sein de la macroséquence Défi-Combat-Élan, les mésoséquences sont signalétiques.

Le Défi n'est pas subdivisé en une mésoséquence, en dépit de sa teneur plurielle (espaces immenses, forêts denses, climat rigoureux); il est vrai que le passage des visiteurs par l'étape Défi ne dure qu'une minute, dans les ascenseurs. Cette absence de subdivision et cette courte durée relèguent le Défi au rang de simple épisode, aisément surmonté, sur lequel il n'est pas utile d'insister.

Pour le Combat en revanche, il en va tout autrement. La mésoséquence de cette partie est à dominante signalétique, car ses chapitres arborent des titres à teneur universelle — hormis le premier, la Conquête, d'ordre patrimonial. Les voici :

- I- La conquête
- II- L'eau
- III- La forêt
- IV- Le sol
- V- Le sous-sol
- VI- L'industrie
- VII- La ville

Les chapitres II à VII ordonnent les éléments sur un axe qui va du « simple » (L'eau) vers le « complexe » (La ville), subordonnant ainsi le développement aux ressources naturelles. Le terme « agriculture » n'apparaît pas à ce niveau-ci, ce qui laisse la place à l'industrie et à la ville comme illustration du développement. Le caractère « industriel » du Québec se démarque donc du « labeur » des paysans défricheurs d'autrefois — cet aspect de l'histoire n'apparaît qu'au niveau des microséquences, dans le chapitre Le sol. L'enchâssement de ces chapitres dans la partie Combat indique que le combat a porté sur les éléments naturels en vue de l'édification d'un Québec développé; un combat très « matériel » en somme. On n'y mentionne en effet ni les questions de langue ni le statut politique, qui sont abordés dans la partie Élan.

Dans la partie Élan, les deux chapitres forment une mésoséquence signalétique — I- Le patrimoine et II- La métamorphose —, puisqu'ils distinguent le passé du présent, isolant l'histoire dans une catégorie à part.

### **c) Les microséquences**

Lorsque l'on aborde les microséquences, c'est-à-dire l'agencement des sections à l'intérieur des chapitres, on constate qu'il est le plus souvent signalétique.

Dans la partie Combat, les deux premiers chapitres n'ont pas de subdivisions. La conquête (chapitre I) se présente ainsi d'un bloc, très circonscrit dans le temps comme dans l'espace. La matérialisation de ce thème ne rappelle d'ailleurs pas la chronologie mouvementée de la colonisation, mais mise plutôt sur une vision géographique, commerciale et industrielle de la conquête. Nous y reviendrons dans l'analyse de la pragmatique de l'exposition.

L'eau (chapitre II) est aussi traitée comme un tout, comme nous le verrons plus loin.

La microséquence sur La forêt (chapitre III) subordonne les richesses tirées de la forêt au premier élément : la densité forestière. Si les autres titres pris individuellement sont signalétiques, la séquence devient emblématique puisque par son premier titre, elle indique un mouvement qui part des difficultés liées à la nature pour aboutir à l'édification du Québec moderne (industrie et exportation). Ce mouvement rappelle d'ailleurs la trilogie Défi-Combat-Élan de la macro-séquence.

- 1- Densité de la forêt
- 2- La faune
- 3- La fourrure
- 4- Le travail en forêt
- 5- L'industrie forestière et l'exportation

Le chapitre IV, Le sol, présente aussi une microséquence emblématique, puisqu'il répète le mouvement structures-conjoncture, des origines laborieuses à nos jours prospères :

- 1- Enracinement
- 2- Réaménagement des régions rurales
- 3- Production agricole

Les chapitres suivants — Le sous-sol, L'industrie, La ville — présentent des microséquences signalétiques : l'agencement des catégories ne suit pas de mouvement historique mais énumère respectivement les aspects des ressources minières, du secteur industriel et de l'urbanisme.

<p>V – LE SOUS-SOL</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Mine à ciel ouvert - dynamitage</li> <li>2- Murale : silhouette de hauts fourneaux</li> <li>3- Amiante</li> <li>4- Exportation des produits du sous-sol</li> <li>5- Or</li> <li>6- Cuivre</li> <li>7- Columbium</li> <li>8- Le titane</li> <li>9- Le fer</li> <li>10- L'acier</li> </ol>	<p>VI- L'INDUSTRIE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Cylindres (engrenages) en mouvement - activité industrielle</li> <li>2- Activité industrielle en général</li> <li>3- Réalisations originales</li> </ol>	<p>VII- LA VILLE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Montréal, ville chantier</li> <li>2- Montréal, ville internationale</li> <li>3- Québec, la capitale</li> <li>4- Le sport et le tourisme</li> </ol>
---	--	---

Chaque microséquence présente toutefois une sorte d'anomalie. Les deux premières sections du chapitre Le sous-sol et la première du chapitre L'industrie désignent des illustrations matérielles dans l'exposition, non pas des éléments de ces réalités, comme si l'illustration était si essentielle à la démonstration qu'elle devenait la réalité même du sous-sol ou de l'industrie. Il est vrai que la représentation de la mine à ciel ouvert constitue l'exhibit le plus massif et spectaculaire de cette partie de l'exposition. Quant à l'industrie, elle constitue les deux tiers de la production globale du Québec, ce qui explique peut-être que sa symbolisation sous forme de cylindres rotatifs ait pris place dans la description théorique du Québec.

Dans le chapitre sur la ville, l'enchâssement de la rubrique sur le sport et le tourisme semble étonnant. Cela ne signifie pas que ces deux activités ne se pratiquent qu'en ville, car le contenu de ces sections aborde le sport et le tourisme partout au Québec. Il reste que l'enchâssement subordonne ces activités au monde des citoyens.

Quand on aborde la troisième partie, L'Élan, les microséquences des chapitres Le patrimoine et La métamorphose s'avèrent signalétiques.

<p>I- LE PATRIMOINE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Les origines françaises</li> <li>2- La langue française</li> <li>3- La religion</li> <li>4- Les arts traditionnels</li> </ul>	<p>II- LA MÉTAMORPHOSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- L'essor économique</li> <li>2- Les Néo-québécois</li> <li>3- Le Canada français d'outre-frontière</li> <li>4- Les aspirations économiques, sociales, politiques et culturelles <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Intégration et orientation économique : recherche scientifique</li> <li>b) Sécurité sociale et éducation</li> <li>c) Urbanisme</li> <li>d) Vie politique</li> <li>e) Rayonnement culturel</li> <li>f) QUÉBEC, AN 2000</li> </ul> </li> </ul>
---	--

Le chapitre sur le patrimoine énumère les trois « piliers » fondateurs du Québec — origines, langue et religion — et y ajoute la catégorie synthétisant le tout, les arts, qui confèrent au patrimoine sa forme matérielle. Le caractère signalétique de cette énumération ainsi que son enchâssement dans la partie sur l'Élan indique que le patrimoine est devenu objet, bien enclos dans le passé, supplanté par la métamorphose.

Enchâssée sous La métamorphose, se trouve une microséquence qui comporte en fait deux étapes : le présent (essor économique, Néo-québécois, Canada français d'outre-frontière) et le futur (aspirations). On note que dans ces deux étapes l'économique subordonne les autres rubriques et que le rayonnement culturel, en fin de course, semble couronner le tout. Cette subordination et ce « couronnement » se retrouvent aussi à plus grande échelle entre la partie Combat et la partie Élan. Alors que le Combat présente des méso- et microséquences qui répertorient principalement les aspects économiques de la réalité québécoise, l'Élan traite de la société dans sa variété. Le Combat précédant l'Élan, celui-ci se trouve subordonné à celui-là dans le parcours de l'exposition. Cependant, le caractère signalétique de la microséquence de la Métamorphose et sa position à la fin de l'exposition — et au centre du pavillon — lui confèrent un statut privilégié, celui du « dernier mot ».

Récapitulons : la macroséquence est emblématique; les deux mésoséquences sont signalétiques; les microséquences sont signalétiques, sauf dans les sections sur la Forêt et le Sol. Il n'est donc pas possible de trancher à cette étape-ci, encore très théorique puisqu'elle ne porte que sur le squelette de l'exposition, dans le sens d'une présentation de l'identité du

Québec qui serait à dominante « objet » ou « sujet ». Ce qui est clair cependant, c'est que 1) la tendance lourde (la macroséquence) est emblématique; 2) il y a un contraste dans le traitement de l'économie traditionnelle (La forêt, Le sol) et l'économie « moderne » (Le sous-sol, L'industrie); 3) les aspects socio-culturels font partie des acquis, puisqu'ils sont traités sur le mode signalétique.

### 6.2.3 La pragmatique — distance ou proximité?

On a occupé l'espace complet, comme une scène, comme une scène à l'Italienne. Toutes les choses suspendues, les passerelles, l'éclairage, la musique et tout ça. On a traduit vraiment la quintessence du programme, sans pouvoir aller au-delà. (Luc Durand, par. 289)

Cette étape de l'analyse consiste à « mesurer » la distance physique qui sépare les visiteurs et les exhibits (ou les légendes), car cette distance établit un rapport de communication particulier : lorsque le visiteur doit s'approcher pour regarder un objet, l'exposition le « captive », lui impose une sorte de sujétion : cette proximité imposée ressortit au discours (identité sujet). Dans le chapitre 3 sur la méthodologie, j'ai fixé, non sans arbitraire, à un mètre ou moins la limite de la « proximité », mesure qui permet d'apprécier de près un objet ou une représentation. Inversement, si le visiteur peut regarder confortablement un exhibit à une distance dite « moyenne » (plus d'un mètre), ou *a fortiori* « de loin » (plus de trois mètres), il ne subit pas de sujétion; on dira alors que cette distance relève du récit (identité objet).

Proximité Relève du discours : identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Distance Relève du récit : identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
Distance d'un mètre ou moins pour pouvoir regarder l'objet ou la représentation ou lire une légende	Distance d'un à trois mètres (« moyenne ») ou de plus de trois mètres (« de loin ») pour regarder un objet ou une représentation

---

125. Pour reconstituer ce parcours physique, le texte *Les éléments d'exposition* n'aurait pas suffi. Je remercie vivement Gustave Maeder pour ses précisions et sa documentation photographique.

Rappelons tout d'abord les principaux moyens techniques utilisés pour illustrer le Québec : cinéma (13 films à déroulement continu, un film projeté sur cinq écrans et un spectacle utilisant la technique des images multiples); animations lumineuses ou mécaniques, murales, montages divers (photographiques, typographiques), objets réels (10% du total, d'après Luc Durand, par. 215), objets stylisés, 95 photographies (de la dimension de deux ou plusieurs cubes), assemblages de cubes, le tout baigné par une illustration sonore qui reprend les thèmes Défi-Combat-Élan. Les légendes sont inscrites sur la face horizontale des cubes, reposant sur le sol.

Pour résumer, les exhibits sont des objets réels (34 groupes d'objets) ou des représentations, animées ou non, en deux ou trois dimensions. Le document *Les éléments d'exposition* indique assez précisément que la plupart des représentations sont de taille imposante (murales et assemblages de cubes) et que les objets réels exposés ne sont pas des miniatures. La plupart des exhibits peuvent donc être appréciés de loin (trois mètres ou plus) ou à distance moyenne (de un à trois mètres). Mais on peut raisonnablement supposer que les reproductions de gravures et photographies anciennes présentées sous forme de diapositives noir et blanc, aux dimensions de 22 x 22 pouces (55 x 55 cm), insérées dans l'ouverture des cubes, les maquettes et cartes stylisées, les objets d'usage courant doivent être regardés à une distance d'un mètre ou moins, ainsi que les légendes.

Cependant, si l'on détaille le parcours du visiteur, on constate que sa relation de proximité-distance fluctue selon les étapes. Pendant le Défi, le visiteur s'élève lentement, durant une minute, dans un ascenseur — clos par définition — sur les parois intérieures duquel il voit défiler des symbolisations de l'espace, des saisons et de la forêt. Dans cette promiscuité, il est captif de la représentation, mais celle-ci se multiplie à l'infini, par un jeu de miroirs (un kaléidoscope), si bien que la proximité entre le visiteur et la représentation (quelques centimètres) devient en fait une distance fuyante, voire virtuelle; en fait de distance physique, c'est plutôt la dimension temporelle qui marque le visiteur : le Défi s'avère éphémère.

Parvenu à l'étage, le visiteur surplombe l'exposition et voit tout à distance en quelques minutes au fur et à mesure qu'il descend la rampe vers le rez-de-chaussée.

C'est alors qu'il entre dans le thème du Combat où alternent objets réels, anciens ou contemporains, et représentations.

Le chapitre de la Conquête présente d'abord les moyens de la conquête sous forme d'artefacts (objets réels) qui sont tous suspendus (sauf le canon, dont le poids a finalement vaincu les tentatives des ingénieurs), donc inaccessibles aux visiteurs : l'ancre d'un bateau, un traîneau eskimau, un canot d'écorce, des raquettes, des fusils anciens, une roue de wagon et une roue de camion. Les illustrations qui suivent sont de grande taille et ne requièrent pas le rapprochement du visiteur :

- une murale de photos d'hommes au travail dans la neige;
- sur un assemblage horizontal de cubes, une grande carte montrant les découvertes françaises en Amérique du Nord où sont tracés les parcours des découvreurs (Albanel, Jolliet, La Vérendrye, Des Groseillers, Nicolet, Champlain, LaSalle, Iberville, Cartier);
- une batterie de cinq écrans (chacun inséré dans un cube) présentant un film<sup>126</sup> sur les diverses phases de la conquête;
- une grande carte murale du Québec, blanche en léger relief sur un mur de cubes blancs, « sans aucune inscription, pour éviter le morcellement » (G. Maeder, communication personnelle);
- une grande murale suspendue avec une photo de rivières et de lacs vus du ciel;
- un « monolithe » suspendu formé d'une multitude de drapeaux du Québec sous lequel passent les visiteurs.

Seule une gravure ancienne sur les coureurs des bois demande à être vue de près.

Le chapitre de l'Eau est lui aussi traité en grand, quoique dans un espace confiné : à l'intérieur d'une structure noire circulaire rappelant les dimensions d'un réservoir, est

---

<sup>126</sup>. Les sujets des films ainsi que leurs auteurs sont présentés à l'Annexe 14.

projeté un film sur écran panoramique où une trentaine de personnes peuvent voir défiler des images de navigation, de pêche, d'activités portuaires et de barrages hydroélectriques.

La Forêt allie objets réels (tronçons de bois de diverses essences, pièces de fourrure, animaux naturalisés) et représentations de toutes tailles : colonnes de cubes peintes en biais pour figurer une forêt de conifères, grande murale suspendue avec photos de flottage du bois, cylindres suspendus qui représentent l'industrie papetière, films à déroulement continu et plusieurs photos et gravures sur la vie en forêt autrefois et aujourd'hui. Dans ce chapitre sylvestre, le visiteur est donc sollicité de près et de loin par les exhibits.

Dans le chapitre sur le Sol, ce sont les objets réels et les représentations de taille moyenne (photos et gravures) qui dominent, hormis un arbre stylisé (aspect paisible de la campagne québécoise — G. Maeder, com. pers. mars 2003) sous lequel on passe avant d'aborder ce thème et la « charpente à queue d'aronde ». Le visiteur est amené à regarder de près des moules à sucre, des aquarelles et gravures qui rappellent la vie rurale d'antan, et des clichés sur la modernisation des campagnes. Quelques objets pittoresques ne requièrent cependant pas la proximité du visiteur : ancienne roue de tombereau, bidons de lait, cube rempli de sirop d'érable.

Le chapitre sur le Sous-sol contraste avec le précédent : le visiteur est saisi par le caractère spectaculaire du secteur minier, car les représentations sont pour la plupart imposantes et les objets réels de forte dimension. Alors qu'il avait vu, depuis la rampe en surplomb, le puits d'une mine à ciel ouvert stylisée (assemblage de cubes de couleur vive formant une sorte de pyramide inversée), il arrive cette fois-ci sous la mine. Des diapositives présentent l'extraction, le travail dans les mines et une vue aérienne de Schefferville, et de grandes photos montrent une fonderie, des hauts fourneaux, les forges de Saint-Maurice. De gros blocs de minerai ponctuent cette section (amiante, or, cuivre, fer), ainsi que des produits semi-finis (rouleaux de cuivre et d'acier) et finis (turbine de réacteur, garniture de frein, poêle des Forges de Saint-Maurice). Quelques diapositives demandent toutefois au visiteur de s'approcher, ainsi qu'une maquette de la ville de Matagami en petits blocs de cuivre.

Dans le même esprit, le chapitre sur l'Industrie voit grand. L'élément central se compose de huit engrenages et cylindres verticaux de 28 pieds de haut (8,5 m) qui tournent sur eux-

mêmes. Des murales et deux films à déroulement continu présentent les divers secteurs de l'industrie, et des artefacts imposants illustrent l'originalité de certaines productions : tuyaux d'orgues Casavant, chenille d'auto-neige Bombardier, élément de souffleuse à neige Sicard. Le visiteur peut aussi regarder des photos de produits industriels, ainsi qu'une carte montrant les exportations de ces produits.

Pour sa part, le chapitre sur la ville comporte deux éléments majeurs : deux grands assemblages de cubes qui symbolisent la ville en chantier et l'animation lumineuse diffusée en continu par le « cube de lumière » suspendu au-dessus d'un îlot central. Outre deux murales photographiques montrant des vues sur Montréal et Québec, les exhibits sont de moindre dimension : ils se constituent de trois films à déroulement continu, d'une carte stylisée, de photos, gravures et diapositives (y compris dans la section sur le sport et le tourisme).

Et puis le visiteur passe entre les quatre ascenseurs et il « boucle la boucle » en arrivant dans la dernière partie, l'Élan. Dans cette partie, hormis la « stalactite » de cubes blancs et les quatre murs-écrans définissant l'aire d'exposition de L'élan, tout est de dimension modérée, si l'on compare à ce qui a précédé : les illustrations des deux chapitres Patrimoine et Métamorphose se répartissent autour de la « stalactite » marquant le centre du pavillon. Les murs-écrans reçoivent également des exhibits : des cubes à hauteur d'œil présentent des diapositives, des cartes stylisées et les deux films relatifs à L'élan.

Le chapitre sur le Patrimoine se compose d'un agencement de photographies et gravures pour les trois sections Origines françaises, Langue française et Religion ainsi que d'un montage typographique (page d'un journal de 1667); seule la section Arts traditionnels présente des artefacts — quatre objets de porcelaine (« saucier, crémaillère, cloche pour garantir les mets et un plat »<sup>127</sup>). Cet ensemble se parcourt donc dans une relative proximité avec les exhibits.

Le chapitre sur la Métamorphose, plus développé, présente des exhibits de nature variée, qui peuvent être contemplés à différentes distances. À distance moyenne : les deux films

(sur les Néo-Québécois et sur le Québec en l'an 2000), certains montages (sur les Canadiens français hors Québec, l'industrie, la monnaie, les artistes Québécois) et les cinq diapositives (sur le réaménagement du quartier montréalais de la Petite Bourgogne, sur un tableau de Paul-Émile Borduas et un autre de Jean-Paul Riopelle). À proximité : deux gravures (industrie au XIX<sup>e</sup> siècle), une maquette (exploration minière), d'autres montages (la science, la presse, graphiques sur la collectivité projetée en 2000<sup>128</sup>), des cartes (projections économiques sur l'an 2000) et des photographies (recherche scientifique, éducation, vie politique, artistes, enfants— les adultes de l'an 2000). Notons au passage que la vie politique fait l'objet d'une présentation composée de titres de journaux (non nommés) inscrits en diagonale sur une colonne (G. Maeder, com. pers. mars 2003). Ces cinq titres sont les suivants, de haut en bas : « Une tâche urgente, réformer nos institutions nationales », « À la recherche d'un nouveau fédéralisme », « Why not a priority for the French language? », « Les relations internationales sont pour le Québec un instrument vital », « Québec veut faire du Conseil d'orientation économique un Conseil économique et social ». Incluse dans un montage de dimension équivalente aux présentations voisines, l'allusion à l'inclusion dans le Canada (deuxième titre) requiert aussi une distance moyenne des visiteurs. Il est donc difficile de trancher pour la catégorisation comme élément du récit ou du discours.

Au fil de ce parcours, on se rend compte finalement que le caractère « imposant » de l'exposition au premier regard demande à être nuancé. C'est surtout dans la partie sur le Combat que les exhibits atteignent de grandes dimensions (notamment le Sous-sol, l'Industrie, la Ville, et dans une moindre mesure, la Conquête), alors que l'Élan est illustré de façon plus « conviviale ». Quant au Défi, son traitement le fait échapper aux dimensions physiques. Pour ce qui concerne les légendes, leur dimension est uniforme tout au long de la présentation, et pour en prendre connaissance, on doit s'approcher à environ un mètre si elles sont verticales (quoique cela dépende bien sûr des capacités visuelles des lecteurs) ou moins si elles sont horizontales (on doit alors les regarder par au-dessus).

---

127. *Visite du pavillon du Québec, le 28 juin 1967* (: 4), ANC, Rg 71, vol. 493 Québec S109.

128. On prévoyait 11 millions d'habitants au Québec dont 3 millions d'étudiants. (*L'Expo du siècle. Le pavillon du Québec par Fernand Denis 1967* : 4), CHM, non classé.

En d'autres termes :

- 1) Le Défi relève du récit, car la présentation échappe à l'approche physique, bien qu'elle ait lieu dans un espace confiné.
- 2) Le Combat ressortit surtout du récit, car la plupart des présentations peuvent être regardées de loin ou à distance moyenne, voire l'imposent.
- 3) L'Élan suit une voie mitoyenne : le Patrimoine penche pour le discours (relative proximité requise) tandis que la Métamorphose pratique discours et récit (elle allie proximité et distance moyenne).
- 4) Les légendes font partie du discours, puisque la lecture exige un rapprochement. Mais il reste que les visiteurs ont le choix d'approfondir leur compréhension des exhibits en les lisant ou de ne pas les lire.

Autrement dit, sous forme de tableau :

Proximité Relève du discours : identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Distance Relève du récit : identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
- L'Élan : le Patrimoine aspects de la Métamorphose - les légendes	- Le Défi - Le Combat - L'Élan : aspects de la Métamorphose

En définitive, l'analyse de la pragmatique de l'exposition montre que celle-ci instaure un mode de communication qui s'apparente surtout au récit, indiquant par là que, pour cet aspect, l'identité du Québec est sinon constituée du moins presque constituée.

#### **6.2.4 L'atmosphère — austère ou bon enfant?**

Il s'agit ici d'essayer de cerner l'insaisissable, à savoir l'ambiance qui règne dans le pavillon et qui « colore » le contenu de l'exposition sur le Québec. Car la représentation du Québec n'est pas que rationnelle. Comme elle s'incarne dans la matérialité, elle ressortit aussi à la sensorialité. Ce sont essentiellement la vue et l'ouïe qui sont sollicitées. Les

témoignages portent sur l'atmosphère en général, mais aussi plus particulièrement sur les couleurs et la sonorisation. Comme les participants aux *focus groups* et aux entrevues ne se souviennent pas du pavillon, c'est la presse qui livre les impressions des visiteurs<sup>129</sup>.

L'équipe du pavillon a élaboré une présentation moderne d'un Québec moderne, qui évite les habituels clichés : « J'espère en tout cas qu'on ne nous reproche pas de ne pas avoir marché dans le mythe de la "belle province". Nous ne vivons pas dans une belle province. [...] Le Québec est un vaste chantier, avec tout ce que cela comporte de stress [...] » (Jean Oceau, cité par Réal Pelletier, *Le Devoir*, 27 juin 1967). Moyennant quoi les nostalgiques de la tradition sont déçus (*ibid.*), et la plupart des visiteurs étonnés — « l'ambiance générale les a volontiers impressionnés » (*ibid.*). Mais les témoignages soulignent le côté austère du pavillon.

Dès avant l'inauguration, le nouveau gouvernement (élu en juin 1966), trouve le pavillon un peu froid et tente d'y remédier, comme le relate Luc Durand : « Ç'avait été accepté par le gouvernement [précédent]. Alors Johnson avait peu à dire, sinon que Loubier, le ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, lui, avait trouvé ça tellement austère... Il nous était même arrivé avec un camion plein de vieilleries... de choses de mauvaise qualité et il voulait qu'on les mette là-dedans. Il en est résulté deux blocs, deux moules à sucre » (Luc Durand, par. 235).

Aux points de vue de l'architecture, décors et contenu, le pavillon québécois est une réalisation de haute qualité. Ce qu'on peut lui reprocher, d'après certains, serait un excès de sobriété.

*La Presse*, samedi 22 avril 1967

C'est une image neuve de notre province que nous avons pu voir. Tout est sobre, les pas sont étouffés par un tapis qui en même temps repose les pieds, ce qui fait que la visite n'y est pas exténuante. Il faut dire aussi que le visiteur n'a rien à lire : tout est dit par l'image et le son, des images qui, sans être criardes, accrochent l'œil. Les gens regardaient les films jusqu'au bout. En particulier les films sur l'eau et la forêt [...]. Des hôtesse[s] [...] se chargent de canaliser la foule vers le seul itinéraire qu'il faut absolument emprunter si

---

<sup>129</sup>. Les coupures de presse de cette section proviennent de : ANC, RG 71, Vol. 493.

on veut avoir du pavillon la vue d'ensemble voulue par ses créateurs. Suis-je sorti plus fier d'être Québécois? je me le demande; mais certainement content de notre pavillon, un des plus beaux de l'Expo, tout en noir et en blanc.

Claude-Guy Jasmin, *Montréal Matin*, lundi 1er mai 1967

This [le fait que rien n'est laissé au hasard] makes the Quebec pavilion one of the most intellectually and rationally contrived at the Expo. It is for this reason, perhaps, that the pavilion suffers from a certain clinical coldness and takes time to establish rapport to the visitor. This may indicate why it is not as well known as it deserves to be.

Satish Dhar, *The Gazette*, Saturday-May 6th, 1967

Pour ce qui concerne les couleurs dans le pavillon, « Le fond noir a pour effet de mieux faire ressortir les éléments. Le blanc a été exploité dans la réalisation des éléments, car cette couleur permet de recevoir la lumière et rend bien le volume » (*Le pavillon du Québec et ses artisans* 1967 : 3)<sup>130</sup>. Il faut rappeler que le choix du noir et du blanc pour dominer l'aménagement décoratif trouve un écho dans les photos et les films qui à l'époque étaient tous en noir et blanc. Si bien que les coloris, très vifs d'ailleurs, n'apparaissent que ponctuellement : dans l'ascenseur qui traite du Défi, sur les quelques diapositives, sur les représentations stylisées (forêt, mine, ville) et sur la murale décorative du céramiste Maurice Savoie dans l'entrée du pavillon<sup>131</sup>.

Par ailleurs, le choix de la sonorisation conçue par Gilles Tremblay est audacieux. À l'instar de l'exposition qui refuse d'épouser les clichés traditionnels, la musique ambiante est résolument contemporaine. « Ah oui, une très belle musique, composée sur sept bandes sonores, par Tremblay. [...] Il était jeune à l'époque... On l'a sorti de l'école, quasiment » (Luc Durand, par. 348). « Tremblay était un musicien, enfin musique moderne, c'est lui qui a fait la musique du pavillon du Québec. C'était une équipe de jeunes et notre idée c'était

<sup>130</sup>. *Le pavillon du Québec et ses artisans*, 1967, ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

<sup>131</sup>. «Son œuvre qui couvre une surface de 40 pieds sur 10,5 [soit environ 10 x 3 mètres] se présente comme un rideau ou un écran composé de différents modules suspendus à une grille d'acier. S'inspirant des différents thèmes et sous-thèmes qui ont présidé au choix des

ça. Si on fait une représentation du Québec, si on est québécois, ça se verra » (Octeau : par. 88).

Gilles Tremblay a créé plus de 12 heures d'enregistrements basés sur des sons captés dans la nature (oiseaux, grenouilles, eau qui clapote, ruisseaux, bords de route, industries) et des sons électroniques.

[Il y a 28 pistes sonores] jouant concurremment parfois, successivement à d'autres moments. Le son entourera littéralement le visiteur. [Les sources sonores] seront disposées en majorité au plafond mais pour quelques-unes dans des cubes [...]. À certains moments, le spectateur-auditeur sera au centre d'un véritable tourbillon. [...] Rien dans tout cela n'est inharmonieux. Ce n'est pas de la musique concrète qui fait mal aux dents.

Yves Margrafe, *Le Devoir*, jeudi 16 février 1967

Au fond, le caractère très nouveau de la présentation visuelle et sonore rend difficile une atmosphère de familiarité; ce sont plutôt l'étonnement et le dépaysement qui règnent. Rien n'indique donc que le pavillon ait véhiculé une ambiance bon enfant. Certes, les témoignages informels ont signalé le charme et la gentillesse des hôtesse québécoises du pavillon, d'ailleurs recrutées « non seulement en raison de leur apparence, mais aussi de leur maintien, leur esprit d'initiative, leur amabilité, leur culture générale et leur facilité à s'exprimer en français et en anglais » (*Les hôtesse*, 1967 : 2)<sup>132</sup>. Mais les entrevues et *focus groups* n'ont rien livré à ce sujet.

Pour conclure sur l'atmosphère du pavillon, on peut se risquer à dire que la présentation est dénuée de toute désinvolture (celle que confère une absolue confiance en soi?) : il faut y démontrer quelque chose avec rigueur, et les moyens employés pour ce faire relèvent de la fine pointe du design, de la modernité plastique, et dès lors, le quidam n'est pas en terrain familier.

\*

---

éléments d'exposition, sa "murale" comprend près de 200 pièces différentes », *Les arts au pavillon du Québec*, ANC RG71, Vol. 493 Québec S109.

<sup>132</sup>. *Les hôtesse*, 1967, ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

Au bilan, voici comment on peut synthétiser cette analyse de l'identité officielle du Québec dans la présentation principale. L'examen des séquences de l'exposition a montré que 1) la charpente générale était emblématique (la macroséquence et les mésoséquences); 2) du point de vue de l'énonciation, l'identité du Québec était symboliquement acquise (sujets à la 3<sup>e</sup> personne; inférence quant à l'inclusion du Québec dans le Canada), mais s'efforçait de se confirmer dans l'action; 3) la présentation matérielle des exhibits tendait vers l'objectivité puisqu'elle relevait surtout du récit; 4) l'atmosphère met l'accent sur la rigueur et la nouveauté, donc souligne l'accès prudent vers une étape nouvelle. Sous forme de tableau :

Exposition principale du pavillon	
Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
<p>Séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la macroséquence est emblématique</li> <li>- deux microséquences sont emblématiques : La forêt et Le sol</li> </ul> <p>Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- verbes surtout aux temps d'action : présent, passé-composé, futur</li> <li>- majorité de verbes d'action</li> </ul> <p>Proximité-distance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Patrimoine et certains aspects de La Métamorphose sont à proximité</li> </ul>	<p>Séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les mésoséquences sont signalétiques</li> <li>- la plupart des microséquences sont signalétiques</li> </ul> <p>Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sujets à la 3<sup>e</sup> personne : le Québec, le Québécois, l'homme québécois</li> <li>- une inférence majeure : le texte n'indique presque pas que le Québec fait partie du Canada</li> </ul> <p>Proximité-distance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la majeure partie de l'exposition est à distance : Le Défi, Le Combat et certains aspects de La Métamorphose</li> </ul> <p>Atmosphère austère</p>

Jean Oiseau exprime à sa manière cette combinaison de structures anciennes et de bond vers la modernité :

Les journalistes québécois ont remarqué, pas seulement les journalistes québécois, la différence entre les deux pavillons [Québec et Ontario]. Le pavillon du Québec montrait un Québec en train de se faire avec quelque chose d'assez fort sur le plan économique, industriel et tout, et globalement, cette vision symbolique leur paraissait abstraite. Ils ont remarqué que le pavillon de l'Ontario montrait la vie en Ontario, comment les Ontariens vivaient, etc. [...] Effectivement, je trouve qu'ils ont bien fait, et, dans un certain sens, nous on aurait pu choisir ça, mais en fait, je remarque que le Québec était en train de se faire, alors que l'Ontario, même si c'est une province qui est historiquement moins ancienne que le Québec, est une province qui pouvait déjà se considérer comme arrivée. Le Québec n'était pas arrivé, il était en train de se faire. Et je trouve que c'est pas un mal que le pavillon ait représenté ça. (Jean Ochteau, par. 220)

Cela est très nouveau, et en tout cas inattendu. Mais le premier ministre en prend son parti lors de l'inauguration :

Il serait triste, banal que le pavillon rallie l'unanimité. [...] C'est le Québec de la jeunesse, le Québec aussi des parents qui ont su les comprendre. [...] Laissons tomber nos complexes de masochisme et d'infériorité : le Québec a maintenant une porte ouverte sur le Canada et sur le monde.

Daniel Johnson, cité par Jean-V. Dufresne, *Le Devoir*, 22 avril 1967

De l'analyse du pavillon, on peut conclure que l'identité québécoise présentée décrit un Québec dont la « personne » est clairement constituée; l'entité existe en soi, elle a un contour (des frontières) et un contenu précis qui la distinguent du grand ensemble (fantôme) dans lequel elle est en principe incluse. Ce qui autrefois pouvait être considéré comme emblème devient presque stigmaté (le pieux Canadien français laboureur ou bûcheron), et ce qui est valorisé au moyen de la hiérarchie des séquences et de la « mise en scène » concerne le caractère industriel et ingénieux des Québécois. Toutefois, l'identité du Québec s'inscrit malgré tout dans le schéma de la lutte pour l'affranchissement, comme l'indique l'englobement dans le « programme » Défi-Combat-Élan et les choix de verbes d'action (et de leurs temps d'action).

Cela dit, les ressorts politiques et théoriques de la présentation ont peut-être échappé aux visiteurs puisque les termes Défi, Combat et Élan n'apparaissaient pas dans l'exposition et

que les textes exposés (les légendes) étaient d'un autre ordre (extraits de la littérature et de textes scientifiques québécois). Il est possible qu'ils aient retenu ce qu'il y avait de plus frappant, à savoir les exhibits gigantesques et ultra-modernes, si différents de ce à quoi on pouvait s'attendre en entrant dans le pavillon de la « Belle province ». Cette interrogation dépasse le cadre de ce travail, mais il reste que s'il voulait montrer un Québec « en train de se faire », Jean Oceau et son équipe ont devancé l'histoire en choisissant des stratégies discursives qui montrent un Québec largement « arrivé ».

### 6.3 Analyse du fascicule *Connaissance du Québec 67*

Le fascicule ne fait pas partie des ouvrages sélectionnés pour le Salon du livre du Québec installé dans le pavillon, mais il est à la disposition du public pour la somme de 1,25\$. Publié par l'Office de l'Information et de la Publicité, cet ouvrage de 80 pages s'apparente à un manuel en ce qu'il brosse un portrait encyclopédique et illustré du Québec contemporain. Le but de l'analyse consiste à voir dans quelle mesure le fascicule dépeint un Québec dont l'identité ressortit davantage à l'« objet » ou au « sujet » pour ce qui concerne l'énonciation (le ton du portrait) et les séquences (la structure du portrait)<sup>133</sup>. Ensuite, il sera intéressant de le confronter à l'exposition principale du pavillon — sans toutefois comparer terme à terme ces deux portraits.

	Éléments de l'analyse	
Identité officielle du Québec dans le fascicule	Énonciation (ton du texte)	Contenu (séquences du texte)
<b>Sujet</b> (identité en constitution)	discours	emblématique
<b>Objet</b> (identité constituée)	récit	signalétique

#### 6.3.1 Les traces d'énonciation dans le fascicule — discours ou récit?

Les traces ou le peu de traces d'énonciation permettent de classer un texte comme un discours ou comme un récit; dans ce travail, si le texte ressortit au discours, cela indique que l'identité du Québec ainsi véhiculée relève de l'identité en cours de constitution

---

<sup>133</sup>. L'examen du fascicule n'a pas révélé d'inférence, sans doute parce que l'ouvrage est conçu dans un esprit « encyclopédique » et ne saurait donc occulter le moindre aspect de la « réalité ». C'est la raison pour laquelle cet aspect n'est pas mentionné.

(identité sujet), alors que dans le cas du récit, l'identité du Québec est considérée comme constituée (identité objet). Les indicateurs qui servent à dénombrer les traces d'énonciation sont les sujets grammaticaux, le temps des verbes et les types de verbes, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, déjà présenté plus haut.

Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en cours de constitution)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
<p>Nombreuses marques d'énonciations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'inférence</li> <li>- sujets à la 1re et 2e personne : nous, vous</li> <li>- verbes au temps d'action : présent, passé-composé, futur</li> <li>- verbes d'action</li> </ul>	<p>Peu de marques d'énonciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plusieurs inférences</li> <li>- sujets à la 3e personne : le Québec, la province</li> <li>- verbes détachés de l'action : passé simple, imparfait, plus que parfait, présent atemporel et de définition</li> <li>- verbes d'état</li> </ul>

L'étude des traces d'énonciation dans le fascicule portera sur trois chapitres représentatifs de l'ouvrage : Les structures politiques (8 pages), L'aménagement du territoire (10 pages), L'enseignement (5 pages). Ils sont représentatifs en termes de volume (23 pages sur 80, soit plus du quart), mais aussi quant aux thèmes traités dans la perspective du portrait identitaire : les structures politiques sont un élément ontologique de l'identité nationale, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 sur la problématique; et l'aménagement du territoire et l'enseignement sont deux domaines stratégiques du Québec des années soixante.

#### **a) Inférences**

Cet ouvrage a des ambitions encyclopédiques et il émane d'un gouvernement d'Union nationale dont le premier ministre, Daniel Johnson, reconnaît le fédéralisme bien qu'il en critique les modalités (voir Johnson 1968 [1965]). Il n'est donc pas question dans ses pages d'occulter en quelque manière l'insertion du Québec dans le Canada : les structures politiques font l'objet d'une partie explicite. Il n'y pas d'inférence sur ce point, et on a donc affaire au régime du discours.

Pour faire pendant à la remarque sur la quasi-absence des Autochtones dans le pavillon (voir *supra*, 6.2.1.a), notons que le fascicule n’y fait aucune allusion, même dans le chapitre sur la population<sup>134</sup>. Encore cette fois-ci, je considère qu’il ne s’agit pas d’une inférence, mais plutôt de l’attestation de l’« inexistence » des Autochtones et Inuit dans la représentation du Québec de l’époque.

### b) Personne des sujets

Les trois chapitres sont « unanimes », pourrait-on dire : tous les sujets sont à la troisième personne, sauf un, dans le chapitre sur l’aménagement du territoire, au sujet du transport et de communications : « Nous sommes donc loin des sentiers tracés au début de la colonie par les coureurs des bois et les courriers » (p. 35).

Chapitre	Nombre de sujets	Sujets 3 <sup>e</sup> personne	Sujets 1 <sup>re</sup> personne
Les structures politiques	120	120 (100%)	-
L’aménagement du territoire	146	145 (99,5%)	1 (0,5%)
L’enseignement	78	78 (100%)	-

Voici quelques exemples de sujets à la troisième personne : « Les institutions du Québec ont emprunté à toutes les époques et à tous les régimes. » (p. 9); au sujet des sources principales d’influence qui ont façonné le régime politique, la troisième source est celle-ci : « La conscience qu’a le Québec de n’être pas une province comme les autres, à l’intérieur de la fédération canadienne, et le besoin qu’il ressent d’assumer un peu mieux chaque jour sa vocation d’état national des Canadiens français. » (p. 9-10); « Le Québec n’est pas un pays pour timorés. » (p. 31); « Avec 1.7kW de puissance aménagée par habitant, le Québec arrive au premier rang de la production mondiale. » (p. 32); « Non content d’avoir dompté le colosse « hydro-électricité », le Québec s’attaque aujourd’hui à d’autres géants. Après Goliath, il veut vaincre Hercule. » (p. 34); « [...] trop fier pour accepter de n’être pas maître

---

<sup>134</sup>. Un tableau sur les origines ethniques de la population pour le Canada, le Québec et Montréal (page 19) utilise les cinq catégories « ethniques » suivantes : française, britannique, italienne, allemande, autres.

de son destin, le Québécois français veille de toute éternité à sa survivance et à son épanouissement. » (p. 66).

Comme on le voit, même lorsque le propos devient emphatique, le sujet reste à la troisième personne. Pour cet aspect de l'énonciation, on peut donc dire que l'on a affaire à un récit.

### c) Temps des verbes

Les verbes qui font l'objet du décompte sont les verbes conjugués (sont donc exclus les participes et infinitifs), à la voie active comme à la voie passive. On constate que la majorité des verbes utilisent des temps d'action, mais pas dans une proportion écrasante.

Chapitre	Nombre de verbes	Verbes aux temps d'action	Verbes aux temps détachés de l'action
Les structures politiques	116	62 (53,4%)	54 (46,6%)
L'aménagement du territoire	153	118 (77,1%)	35 (22,9%)
L'enseignement	78	39 (50%)	39 (50%)
Total 3 chapitres	347	219 (63,1%)	128 (36,9%)

Dans le chapitre sur les structures politiques, de nombreux verbes sont au présent atemporel, donc détachés de l'action, par exemple : « Le statut de Westminster (1931) [...] soustrait le Canada à l'autorité du parlement de Londres [...] » (p. 10); « [...] le Québec est théoriquement gouverné, sous fiction de la couronne, par un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans » (p. 11); « Au Canada, quatre ordres de gouvernement se partagent l'assiette fiscale [...] » (p. 14). Cette forte minorité de verbes aux temps détachés de l'action s'explique par le fait que ce chapitre décrit des règles de fonctionnement, établies et reconnues.

Le chapitre sur l'aménagement du territoire comporte proportionnellement plus de verbes aux temps d'action, sans doute parce que l'activité bat son plein dans ce domaine, par exemple : « Pourtant, les premiers occupants ne se sont pas laissé impressionner. [...] ils

ont dominé petit à petit le territoire. Ils l'ont asservi, l'ont dompté, l'ont domestiqué. » (p. 31); « L'essor économique du Québec s'appuie d'abord sur l'initiative privée » (p. 32); « Le nouveau réseau ainsi constitué par Hydro-Québec produit et distribue l'électricité dans tout le territoire » (p. 33).

Le chapitre sur l'enseignement utilise autant de verbes aux temps d'action que de verbes aux temps détachés de l'action, indiquant ainsi que les bases sont jetées, et que l'entreprise n'est pas achevée. Voici des exemples pour les temps d'action : « [...] partout on accorde priorité à tout ce qui touche à l'enseignement » (p. 66); « Pour répondre à la demande, le Québec n'a pas hésité à s'équiper en institutions, en matériel didactique, en personnel enseignant. » (p. 67). Et pour les temps détachés de l'action (présent atemporel et passé simple) : « [...] un élève peut changer d'orientation en cours de route [...] » (p. 68); « Le Québec possède six universités » (p. 70); « L'une des réalisations les plus aptes à démontrer cette nouvelle orientation [il s'agit de l'éducation des adultes] fut réussie en 1964 [...] » (p. 70).

Ainsi, dans l'ensemble, le texte recourt plus aux temps d'action (63,1%) qu'aux temps détachés de l'action (36,9%), même si cette différence se module en fonction des thèmes abordés. Cela semble montrer que pour cet aspect de l'énonciation, l'identité du Québec ressortit davantage au discours qu'au récit.

#### **d) Types de verbes**

Dans ces trois chapitres, les verbes sont presque tous des verbes d'action. Rares sont les occasions de rencontrer le verbe être (N= 21), sembler (N=1) et demeurer (N=1).

Chapitre	Nombre de verbes	Verbes d'action	Verbes d'état
Les structures politiques	116	107 (92,2%)	9 (7,8%)
L'aménagement du territoire	153	146 (95,4%)	7 (4,6%)
L'enseignement	78	71 (91%)	7 (9%)
Total 3 chapitres	347	324 (93,4%)	23 (6,6%)

Voici quelques exemples d'utilisation de verbes d'état : « Le Québec est la seule province canadienne à le conserver [le Conseil législatif] » (p. 12); « Le suffrage est vraiment universel [...] » (p. 12); « Le potentiel hydro-électrique du Québec est à 40% de celui du Canada tout entier [...] » (p. 32); « Le pont-tunnel Lafontaine est un exemple frappant de l'essor prodigieux des travaux de voirie au Québec » (p. 36); « Le Québec [...] a construit des centaines d'écoles dont certaines sont de véritables cités scolaires » (p. 67); « L'Université Laval est la doyenne des universités québécoises [...] » (p. 69).

Quant aux verbes d'action (trop nombreux pour être énumérés), ils relèvent à l'occasion du juridique (dans le chapitre sur les structures politiques : ratifier, gouverner, exercer, proposer, défrayer, gérer), ou de l'épopée (dans L'aménagement du territoire : asservir, dompter, s'attaquer à, vaincre, domestiquer), mais ces verbes « frappants » sont minoritaires. La plupart sont des verbes de la langue courante — et soutenue : tendre à, ressentir, ériger, représenter, souhaiter, concerner, conserver, permettre, songer à, s'ensuivre, entreprendre, graviter, s'affirmer, accaparer, compter, découvrir, confirmer, s'imposer, arriver, utiliser, constater, investir, créer, agrandir, débiter, disposer, compter, vendre, assurer, évaluer, posséder, accorder, offrir, reposer sur, remplacer, dispenser, etc.

La très forte majorité de verbes d'action montre que pour cet élément de l'énonciation, le fascicule relève du discours beaucoup plus que du récit.

Pour conclure sur le ton du fascicule, c'est-à-dire sur les traces d'énonciation qu'il comporte, on aboutit à un résultat contradictoire : relevant du récit pour ce qui concerne l'emploi des sujets, il relève du discours à cause de la suprématie des verbes d'action et, bien que dans une moindre mesure, des temps d'action :

Fascicule sur le Québec	
Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
- verbes souvent aux temps d'action : présent, passé-composé, futur - forte majorité de verbes d'action	- sujets à la 3e personne

Cependant, cette « contradiction » n'en est pas une si on la place en perspective des résultats obtenus pour l'énonciation dans l'exposition au pavillon du Québec, dont voici le tableau récapitulatif :

Exposition principale du pavillon	
Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
- verbes surtout aux temps d'action : présent, passé-composé, futur - majorité de verbes d'action	- sujets à la 3e personne : le Québec, le Québécois, l'homme québécois - une inférence majeure : le texte n'indique presque pas que le Québec fait partie du Canada

Dans l'exposition principale comme dans le fascicule, les sujets relèvent du récit, dénotant ainsi que l'identité du Québec est clairement constituée, alors que les verbes relèvent du discours, indiquant que l'identité du Québec est encore en cours de constitution. Au fond, ces deux portraits coïncident en matière d'énonciation, à cette importante différence près que l'exposition occulte l'inclusion du Québec dans le Canada, alors que le fascicule l'atteste et en décrit le fonctionnement — il est dépourvu d'inférences.

### **6.3.2 Les séquences du fascicule — signalétiques ou emblématiques?**

On trouvera page suivante la table des matières détaillée du fascicule, dont l'agencement des catégories retenues ébauche un portrait théorique du Québec tel que le conçoit le gouvernement du Québec. Rappelons que dans ce travail, une séquence est emblématique quand elle exprime la spécificité du groupe à l'aide d'un découpage patrimonial de ce groupe; la séquence est signalétique lorsqu'elle utilise un découpage multidisciplinaire, qui pourrait convenir à d'autres groupes.

Table des matières du fascicule *Connaissance du Québec 67*

<p>Préface de Daniel Johnson, premier ministre du Québec</p> <p><b>L'histoire</b></p> <p><b>Le territoire</b></p> <p><b>Les structures politiques</b></p> <p>Le statut du Québec</p> <p>Les institutions politiques</p> <p>Le système électoral</p> <p>La régionalisation administrative</p> <p>L'assiette fiscale</p> <p>a) le gouvernement fédéral</p> <p>b) le gouvernement du Québec</p> <p>c) les municipalités et les commissions scolaires</p> <p>Les finances publiques</p> <p><b>La population</b></p> <p>Caractéristiques générales</p> <p>Le Québécois au travail</p> <p>Le syndicalisme</p> <p>Au service des travailleurs</p> <p>Les revenus des travailleurs</p> <p><b>Le niveau de vie</b></p> <p>Le logement</p> <p>La sécurité sociale</p> <p><b>L'aménagement du territoire</b></p> <p>Énergie hydroélectrique</p> <p>L'Hydro-Québec</p> <p>Manicouagan</p> <p>les chutes Churchill</p> <p>recherches hydrauliques</p> <p>gaz naturel et pétrole</p> <p>Transport et communication</p> <p>les routes</p> <p>les lignes aériennes</p> <p>les voies maritimes</p> <p>les chemins de fer</p> <p>autobus et métro</p> <p>téléphone</p>	<p><b>Les richesses naturelles</b></p> <p>Les mines</p> <p>La forêt</p> <p>L'agriculture</p> <p>La pêche commerciale</p> <p><b>L'économie</b></p> <p>En pleine expansion</p> <p>Le revenu national</p> <p>Les dépenses</p> <p>Les dépenses des ménages</p> <p>Les dépenses des gouvernements</p> <p>Les investissements</p> <p><b>La finance</b></p> <p>Les banques</p> <p>Les banques d'épargne</p> <p>Les caisses populaires</p> <p>La bourse</p> <p>Les assurances</p> <p><b>L'enseignement</b></p> <p>Priorité éducation!</p> <p>La maternelle</p> <p>L'élémentaire</p> <p>Le secondaire</p> <p>Le collégial</p> <p>L'universitaire</p> <p>Université Laval</p> <p>Université de Montréal</p> <p>Université McGill</p> <p>Université de Sherbrooke</p> <p>Université Bishop</p> <p>Université Sir George Williams</p> <p>Le personnel enseignant</p> <p>L'éducation des adultes</p> <p><b>Les arts et la culture</b></p> <p>les lettres</p> <p>Le théâtre</p> <p>Les chansonniers</p> <p>La musique</p> <p>Les beaux-arts .../...</p> <p><b>L'information et la publicité</b></p> <p>La presse</p> <p>La radio et la télévision</p> <p>La publicité</p>
--	---

### a) La macroséquence

Les parties de premier niveau constituent une macroséquence signalétique en 12 catégories, précédées d'un message du premier ministre Daniel Johnson (reproduit à l'Annexe 15) :

- L'histoire
- Le territoire
- La structures politiques
- la population
- Le niveau de vie
- L'aménagement du territoire
- Les richesses naturelles
- L'économie
- La finance
- L'enseignement
- Les arts et la culture
- L'information et la publicité

Cette séquence est signalétique, car sa logique n'est pas patrimoniale : le découpage est multidisciplinaire et pourrait convenir à une autre province ou un pays. Une fois décrit le cadre structurel (l'histoire et la géographie [le territoire]), la logique retenue place le politique au sommet de la construction contemporaine du Québec : le politique subordonne toutes les autres réalités québécoises. On note aussi que la population passe avant toutes les considérations économiques et que l'enseignement, les arts, la culture et les médias sont abordés en fin de parcours, indiquant ainsi qu'ils sont moins prioritaires que l'économie, du moins du point de vue rhétorique.

La macroséquence du fascicule est en outre dispersée (13 catégories). On peut la comparer sur ce point aux macroséquences d'ouvrages encyclopédiques déjà mentionnées dans le chapitre 3. Si on présente les séquences de ces ouvrages de la plus linéaire à la plus emboîtée : l'*Encyclopedia Americana* recourt à un découpage en sept parties pour les États-Unis : Land, People, Culture and Arts, Government, National Defense, Economy, History. L'*Encyclopedia Britannica* utilise une séquence en cinq rubriques pour décrire le Royaume-Uni : Land, People, Economy, Government and Social Condition, History. Et le *Petit Larousse*, quatre seulement pour l'article sur la France : Institutions, Géographie, Histoire, Culture et civilisation.

Cette dispersion des catégories dans le fascicule atteste la variété des facettes du portrait du Québec qui méritent d'être soulignées, alors qu'un assujettissement à des catégories plus vastes donc plus abstraites aurait « noyé » plusieurs secteurs.

#### **b) Les mésoséquences**

Les mésoséquences sont pour la plupart signalétiques, à trois exceptions près (La population, L'aménagement du territoire et L'enseignement), car elles retiennent des catégories qui ne reposent pas sur le patrimoine ou la spécificité québécoise, et ces catégories pourraient convenir à une autre province.

Les parties sur L'histoire et Le territoire ne se découpent pas en chapitres et ne proposent donc pas de mésoséquence; elles n'occupent d'ailleurs que trois pages chacune.

La partie sur Les structures politiques (8 pages) contient six chapitres qui composent une mésoséquence signalétique. La mention du Québec dans le premier chapitre ne fait pas obstacle à la classification signalétique de cette mésoséquence, dans la mesure où le statut de cette province pourrait s'appliquer aussi à une autre province.

- Le statut du Québec
- Les institutions politiques
- Le système électoral
- La régionalisation administrative
- L'assiette fiscale
- Les finances publiques

On remarque que le politique précède l'administratif, la fiscalité et les finances, soulignant ainsi la primauté du politique.

Les deux parties juxtaposées sur La population et Le niveau de vie couvrent ensemble le quart de la publication (20 pages). La mésoséquence qui concerne la population est emblématique. En effet, les catégories qui insistent sur le monde du travail soulignent un élément spécifique de la société québécoise. Le chapitre sur le niveau de vie est signalétique, car il n'indique rien de particulièrement québécois.

La population Caractéristiques générales Le Québécois au travail Le syndicalisme Au service des travailleurs Les revenus des travailleurs	Le niveau de vie Le logement La sécurité sociale
--	--

La partie sur L'aménagement du territoire (10 pages) met en valeur le tout jeune fleuron des ressources québécoises, Hydro-Québec; la mésoséquence est donc emblématique.

Énergie hydroélectrique  
 L'Hydro-Québec  
 Transport et communication

Les richesses naturelles présentent quant à elles une mésoséquence signalétique puisqu'elle énumère les ressources sans souligner la singularité québécoise :

Les mines  
 La forêt  
 L'agriculture  
 La pêche commerciale

On pourrait penser que la partie sur l'économie est emblématique, car la séquence commence par un chapitre intitulé : En pleine expansion. Mais elle est plutôt signalétique parce que ce chapitre est simplement une synthèse de la suite :

En pleine expansion  
 Le revenu national  
 Les dépenses  
 Les dépenses des ménages  
 Les dépenses des gouvernements  
 Les investissements

La partie sur La finance est elle aussi signalétique, car elle expose des chapitres qui n'ont rien de spécifique; certes, les caisses populaires sont particulières au Québec, mais elles

sont présentées comme les autres institutions financières, dans une énumération qui ne les met pas en valeur :

- Les banques
- Les banques d'épargne
- Les caisses populaires
- La bourse
- Les assurances

La partie sur l'enseignement pose une difficulté de classification à cause de son premier chapitre, *Priorité éducation!*, qui rappelle l'importance des réformes québécoises effectuées depuis plusieurs années; cette séquence est donc emblématique, malgré le fait que les autres catégories relèvent du signalétique :

- Priorité éducation!
- La maternelle
- L'élémentaire
- Le secondaire
- Le collégial
- L'universitaire
- Le personnel enseignant
- L'éducation des adultes

Pour ce qui concerne Les arts et la culture, ainsi que L'information et la publicité, les mésoséquences sont signalétiques parce qu'elles ne signalent aucune spécificité :

Les arts et la culture <ul style="list-style-type: none"><li>Les lettres</li><li>Le théâtre</li><li>Les chansonniers</li><li>La musique</li><li>Les beaux-arts</li></ul>	L'information et la publicité <ul style="list-style-type: none"><li>La presse</li><li>La radio et la télévision</li><li>La publicité</li></ul>
--	--

### c) Les microséquences

Seulement quatre chapitres se subdivisent en sections et ces quatre microséquences sont toutes signalétiques, car les énumérations n'insistent pas sur une spécificité quelconque du Québec :

L'assiette fiscale a) le gouvernement fédéral b) le gouvernement du Québec c) les municipalités et les commissions scolaires	L'Hydro-Québec Manicouagan les chutes Churchill recherches hydrauliques gaz naturel et pétrole Transport et communication les routes les lignes aériennes les voies maritimes les chemins de fer autobus et métro téléphone	L'universitaire Université Laval Université de Montréal Université McGill Université de Sherbrooke Université Bishop Université Sir George Williams
---	--	---

Résumons ces considérations sur les séquences du fascicule : la macroséquence est signalétique, les mésoséquences sont signalétiques sauf celles qui touchent à la population, l'aménagement du territoire et l'éducation, les microséquences sont signalétiques. Ainsi, contrairement à l'agencement emblématique des catégories de premier niveau dans l'exposition (Défi, Combat, Élan), la tendance « lourde » (la macroséquence) montre que le Québec est dégagé de son héritage historique et géographique. Cependant, parmi les grands bonds accentués ou réalisés par la Révolution tranquille, la structuration du monde du travail, l'aménagement du territoire et la réforme de l'enseignement sont mis en valeur dans cet ouvrage comme des caractéristiques remarquables du Québec, comme des emblèmes, peut-on risquer. Dans l'exposition, l'économie non traditionnelle était traitée sur le mode signalétique, mais le chapitre sur Le sol (l'agriculture) s'avérait emblématique; ici, l'agriculture est enchâssée dans l'économie, qui est traitée de façon signalétique (Richesses naturelles, Économie, Finance), ainsi d'ailleurs que les aspects culturels.

Ainsi, en ce qui concerne la structuration de l'information dans le fascicule (les séquences et leur agencement), l'identité du Québec relève de l'« objet » pour les grandes lignes, elle est donc constituée. Beaucoup a été fait et reste à faire dans les trois domaines stratégiques que sont le monde du travail, l'aménagement du territoire et l'enseignement. Mais les bases

politiques, le reste de l'économie et la vie culturelle et médiatique sont bien en place, et pour longtemps.

\*

Ce fascicule sur le Québec de 1967 présente un portrait complexe du Québec : si la lecture complète révèle certaines envolées lyriques dans la préface de Daniel Johnson (Annexe 15) et dans quelques introductions de chapitres ou de sections, l'analyse montre que le fascicule tend vers une certaine « objectivation » du Québec : le texte évacue, à une exception près, la personnalisation du propos puisque les sujets sont à la 3<sup>e</sup> personne, et la charpente est signalétique. Cela dit, l'emploi majoritaire de verbes d'action relève du discours. On peut donc dire que le fascicule dresse le portrait d'un Québec sagement inscrit dans le Canada, mais affirmé (les sujets grammaticaux sont « objectifs »), qui veut se caractériser par son dynamisme (aménagement du territoire, organisation du travail, éducation).

**6.4 Des portraits officiels en concurrence** Au terme de ce parcours à travers le pavillon et le fascicule sur le Québec, on peut tenter une synthèse et mettre les résultats en perspective : certains points communs et divergences se dégagent de ces deux portraits officiels, et quelques remarques plus générales s'imposent.

Le tableau récapitulatif ci-dessous permet de visualiser les points communs entre les portraits du pavillon et du fascicule.

Exposition principale du pavillon	Fascicule sur le Québec
Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)	Discours - identité du Québec <b>sujet</b> (en constitution)
<p>Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- verbes surtout aux temps d'action : présent, passé-composé, futur</li> <li>- majorité de verbes d'action</li> </ul> <p>Séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la macroséquence est emblématique</li> <li>- deux microséquences sont emblématiques : La forêt et Le sol</li> </ul> <p>Proximité-distance</p> <p>Le Patrimoine et certains aspects de La Métamorphose sont à proximité</p>	<p>Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'inférence (document encyclopédique)</li> <li>- verbes souvent aux temps d'action : présent, passé-composé, futur</li> <li>- forte majorité de verbes d'action</li> </ul> <p>Séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- trois mésoséquences emblématiques : Population, Aménagement du territoire, Enseignement</li> </ul>
Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)	Récit - identité du Québec <b>objet</b> (constituée)
<p>Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une inférence majeure : le texte n'indique presque pas que le Québec fait partie du Canada</li> <li>- sujets à la 3e personne : le Québec, le Québécois, l'homme québécois</li> </ul> <p>Séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les mésoséquences sont signalétiques</li> <li>- la plupart des microséquences sont signalétiques</li> </ul> <p>Proximité-distance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la majeure partie de l'exposition est à distance : Le Défi, Le Combat et certains aspects de La Métamorphose</li> </ul> <p>Atmosphère austère</p>	<p>Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sujets à la 3e personne</li> </ul> <p>Séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la macroséquence est signalétique</li> <li>- la plupart des mésoséquences sont signalétiques</li> </ul>

Dans les deux portraits, le Québec est explicitement une entité « achevée » pour ce qui concerne sa place sur le théâtre politique : l'analyse des traces d'énonciation montre que la « personne » du Québec relève du récit et non du discours constituant; le système de catégorisation retenu (les séquences) s'avère à dominante signalétique, ce qui est aussi un indice de l'accès du Québec à l'universalité. Mais ces deux portraits ressortissent au discours dans le choix majoritaire de verbes d'action, déclinés le plus souvent aux temps d'action, ce qui montre que le Québec continue sur sa lancée : on en est encore à l'étape de la consolidation des acquis symboliques dans l'action concrète.

Deux points de divergence méritent d'être rappelés : le fait que la macroséquence du pavillon soit emblématique (Défi-Combat-Élan), enchâssant implicitement le Québec dans le cours historique de l'émancipation — le concept de rattrapage n'est pas loin et il semble difficile de s'en défaire; et le fait que le pavillon ne mentionne quasiment pas les liens entre le Canada et le Québec. Par un étonnant retournement de sens, cette inférence qui est censée attester quelque chose de trop connu pour être mentionné (et qui relève à ce titre du récit), déploie un effet de discours assez frappant, du moins *a posteriori* : ce quasi-silence a pour effet de présenter la province à la manière d'un pays indépendant. Québec s'affirme comme une société globale, dont les membres sont invités à se situer par rapport à elle-même plutôt que par rapport à la structure politique supérieure (j'emploie ici les termes de Dieckhoff 2000 : 124). C'est une attestation de soi et une contestation par défaut de l'immersion dans l'autre.

Par ailleurs, le contenu du pavillon suscite trois remarques. Tout d'abord, la présentation souligne la valeur ajoutée des Québécois, qui ont transformé et exploité la nature jusqu'à devenir de gros producteurs industriels et des citoyens. On ne procéderait pas autrement si l'on voulait dénoter des traits nationaux, ceux d'une population en l'occurrence travailleuse et matériellement moderne. Ensuite — et ceci complète cela —, d'après le document *Les éléments d'exposition* la part des activités et des arts traditionnels est limitée dans la présentation, car il faut circonscrire la tradition, en faire quelque chose de « fini » et de « passé », voire de « dépassé » : on ne peut pas nier la tradition, alors on la circonscrit pour qu'elle n'empiète plus sur le portrait actuel. C'est une façon de reléguer une spécificité au profit d'une autre, la modernité, qui veut se fondre dans l'universalité.

Enfin, la culture artistique contemporaine, bien que mentionnée dans la partie L'Élan, n'y est pas tant *présentée* en sa réalité concrète que *représentée* (photos de tableaux de Riopelle et d'Émile Borduas, photos de comédiens et de chanteurs, reproductions de programmes de théâtre)<sup>135</sup>. Mais en fait, Jean Oiseau voulait que les arts subsument l'ensemble : le pavillon *est* une œuvre d'art moderne d'architecture, de design, de photographie, de cinéma :

— Jean Oiseau : Nous on s'était dit que si on faisait une création qui était québécoise, notre héritage quel qu'il soit serait apparent. Plutôt que d'essayer de... [hésitation]

— moi : plutôt que de faire une catégorie à part?

— Oiseau : oui (Jean Oiseau, par. 84-88)

C'est ce que confirme une brochure officielle :

En plus de toutes ces manifestations artistiques [arts plastiques, Salon du livre, chanson, cinéma et musique], chaque élément d'exposition a été conçu comme une sculpture moderne cherchant beaucoup plus à évoquer qu'à décrire l'aventure extraordinaire d'une nation en plein épanouissement.

*Les arts au pavillon du Québec* : 2<sup>136</sup>

Les arts modernes québécois ne sont pas inclus dans la présentation sur le Québec, mais y participent; ils échappent ainsi à toute catégorisation, donc à toute réduction. Les concepteurs-artistes ont les mains libres et sont dédouanés, par le biais de la création artistique, de toute obligation de rectitude politique. Le portrait officiel du Québec conçu par Jean Oiseau et son équipe est bien différent de ce qu'aurait préparé une équipe de fonctionnaires. Ceux-ci auraient sans doute imaginé une exposition plus « conformiste »,

---

135. On aurait pu en effet concevoir que figurent de vrais tableaux, que certains films présentent des extraits de pièces de théâtre ou de spectacles.

136. *Les arts au pavillon du Québec*, ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

dans l'esprit du fascicule *Connaissance du Québec 67*, émanant de l'Office de l'information et de la publicité. Il est intéressant à cet égard de relater les propos rétrospectifs de Jean Loiselle en 1968, directeur de l'Office, à l'occasion d'un rapport au premier ministre sur l'amélioration des communications du gouvernement :

Le Québec ne possède pas encore de longue tradition pour régir sa participation aux expositions internationales puisque, jusqu'ici, son expérience se limite à l'Exposition universelle de Montréal.

Nous pouvons cependant dégager de cet essai un certain nombre de considérations utiles pour l'avenir :

a) bien que très beau du point de vue esthétique, le pavillon du Québec n'avait pas ce caractère « publicitaire » que sous-entend toute participation à une foire internationale;

b) du même coup il était très difficile pour le visiteur de dégager les lignes de force du message qu'on avait voulu transmettre;

c) or, nous constatons qu'aucun spécialiste de l'information ou de la publicité n'a participé à la préparation du scénario ni à sa transportation en éléments visuels (avec ce résultat que le « coup d'œil » a vite pris le pas sur le message);

d) d'autre part, les informations que nous avons pu recueillir indiquent que la plupart des pavillons les mieux réussis avaient été réalisés par des organismes spécialisés en information [...].

Jean Loiselle (1968 vol. 2 : 62-63)<sup>137</sup>

La suite du syllogisme de Jean Loiselle vise à faire de l'Office l'acteur principal et efficace de la communication gouvernementale; car l'infrastructure administrative pour concevoir un pavillon n'existait pas encore (l'Office, bien que créé en 1961, n'avait pas de mandat clair ni de moyens conséquents [Loiselle 1968, vol. 1]). Jean Ochteau, par son initiative de prendre en main la réalisation de la présentation québécoise, a donc comblé un besoin. Cette initiative individuelle a résulté en un portrait officiel non conformiste, qui anticipait par certains aspects (capacités d'ingénierie du Québec, modernité accomplie, quasi-absence de mentions du Canada) sur l'évolution politique du Québec, dont les années ultérieures allaient voir s'affirmer le souverainisme.

De leur côté, les présentations connexes, pour lesquelles le ministère de la Culture a eu son mot à dire (voir chapitre 5 sur le pavillon) sont plus conformistes; elles mettent en valeur les spécificités du Québec mais aussi son universalité. De ce point de vue, le Salon du livre tente de jouer sur les deux tableaux; l'universalité dans la mesure où le choix des ouvrages souligne le développement des sciences humaines et sociales : presque les deux tiers (57%) des titres sont des ouvrages *sur* le Québec (historiques, géographiques, sociologiques) — le reste des ouvrages (42%), relève de la « création » : poésie, chanson, conte, nouvelle, roman ; la spécificité, puisque tous les ouvrages concernent le Québec de par le thème ou les auteurs. Les responsables ont préféré « couvrir » le Québec au lieu de présenter les ouvrages québécois portant sur d'autres parties du monde. Il faut rappeler que d'après le règlement de l'exposition, chaque pavillon ne pouvait pas mettre en vente plus de 150 titres; cette sélection provient des négociations entre l'Association des Éditeurs, le Conseil supérieur du livre et le ministère des Affaires culturelles. On a donc là un choix qui ménage les intérêts commerciaux, politiques et identitaires.

Le restaurant tente aussi de ménager l'universalité et la spécificité. Il arbore des menus d'apparence internationale qui soulignent à l'occasion les produits ou recettes du terroir (voir Annexe 17). Mais rien n'indique que la modernité ait fait partie des critères d'établissement des menus. Le caractère international y suppléait sans doute, ce qui en matière de gastronomie semble être synonyme de « français » :

Enfin, l'étage supérieur loge un restaurant où l'on sert des mets québécois apprêtés avec le raffinement de la gastronomie française. Des artistes du Québec s'y produisent tous les soirs.

*Le pavillon du Québec à l'Exposition universelle. Le Québec de 1534 à l'an 2000, 1967*<sup>138</sup>

Les chansonniers qui se produisent au restaurant sont choisis pour « mettre en valeur le dynamisme qui caractérise notre nation »<sup>139</sup>, il s'agit donc moins d'universalisme et de modernité ici que de spécificité. Et il en va de même au salon des artisans, au même étage,

---

137. *Rapport sur les communications du gouvernement du Québec*, 1968, archives privées.

138. ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

139. *Les spectacles au pavillon du Québec*. ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

qui présente une quarantaine d'objets décoratifs et de bijoux et dans une salle attenante ou figurent des « sculptures modernes et anciennes, [une] robe indienne en cuir, [un] vieux rouet, etc. »<sup>140</sup>, ainsi que des « cubes de verre dans lesquels sont exposés des manteaux de fourrure » (*ibid.*). Le choix des sept peintures exposées allie l'ancien et le moderne, le figuratif et l'abstrait :

Maurice Cullen, RCA : Récolte de glace

Cornelius Krieghoff : Une terre d'habitant (environ 18e siècle)

Réal Arsenault : L'essai

Billmeier : Abstraction

Paul Vanier Beaulieu : Abstraction

Marcelle Ferron : Petite composition

*Visite du pavillon du Québec le 28 juin 1967*<sup>141</sup>

On le voit, les présentations connexes (livres, restaurant, chanson, artisanat, peinture) viennent nuancer le portrait ultra moderne du pavillon en recourant aux productions traditionnelles ou simplement contemporaines mais de facture « classique ».

\*

En définitive, au pavillon québécois, plusieurs représentations du Québec cohabitent : a) celle d'un Québec devenu une nation émancipée politiquement, et parvenue à la modernité en dépit des difficultés historiques et géographiques; b) celle d'un Québec moderne inscrit dans le Canada et ayant absorbé voire neutralisé les difficultés; c) celle d'un Québec « essentiel » qui demeure malgré l'histoire. Ces trois représentations ne sont pas tout à fait exclusives, mais on peut dire qu'elles caractérisent, respectivement, davantage le pavillon (a), le fascicule (b), les présentations connexes (c). La dichotomie identité sujet-identité objet devient ainsi brouillée au pavillon du Québec, et cela n'a rien de surprenant, puisque

---

140. *Visite du pavillon du Québec le 28 juin 1967*. ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

141. ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

chacune de ces descriptions relevait d'une autorité distincte, pourvue de représentations singulières.

Si les représentations diffusées dans le fascicule et les présentations connexes étaient alors connues, celle que déploie avec vigueur l'exposition du pavillon sort de l'« ordinaire ». C'est en cela qu'elle ressortit à la catharsis identitaire, expression d'imaginaires non ou peu exprimés jusque là et qui portent sur l'identité québécoise. Cette opération touche à l'histoire, à la mémoire, à l'identité; elle comprime le temps dans un espace vibrant d'idées audacieuses (qui déconcertent) d'où sont reléguées les images perçues comme éculées par les concepteurs. Le chapitre suivant montre que les visiteurs québécois de l'Expo expérimentent eux aussi une catharsis identitaire, non pas en visitant le pavillon du Québec, mais en parcourant l'Expo.

## Chapitre 7 — L'identité populaire du Québec à Expo 67

*En soixante-sept tout était beau  
C'était l'année d'l'amour, c'était l'année d'l'Expo  
Chacun son beau passeport avec une belle photo  
J'avais des fleurs d'ins cheveux, fallait-tu êt' niaiseux  
[...]  
Beau Dommage, *Le Blues d'la métropole*, 1975*

Le principal objectif de ce travail est de démontrer la proposition selon laquelle Expo 67 a fourni l'occasion d'une catharsis, constitutive de l'identité québécoise. Le terme catharsis ne fait pas partie du lexique conventionnel des sciences sociales, car il s'accompagne d'un fumet psychologisant dont se méfient à juste titre les chercheurs scrupuleux. Il serait tentant d'attribuer à Expo 67 les vertus d'une « thérapie expérientielle » collective, selon les termes d'Oatley et Jenkins pour définir la catharsis (1996 : 357), mais ces termes rappelleraient trop les périls du psychologisme, il faudrait démontrer l'état valétudinaire de l'estime de soi des Québécois avant l'Expo et décomposer tous les rouages de la « guérison » pendant et après celle-ci, ce qui est irréaliste à trente-cinq ans de distance. Nous avons donc adapté ce concept, si bien que par catharsis nous entendons ici l'expression d'imaginaires peu ou non exprimés jusque là et qui portent sur l'identité québécoise — cette expression étant la manifestation d'une appropriation symbolique préalable de l'Expo (voir chapitre 1 section 3). Pour ce qui concerne la catharsis des visiteurs québécois (par opposition à celle que matérialisait le pavillon du Québec), elle recouvre deux phénomènes distincts mais simultanés : le choc éprouvé par les visiteurs québécois à Expo 67 et l'appropriation symbolique de l'événement dont le sens devient alors partie intégrante du nouveau récit identitaire. Il ne s'agit donc pas de raisonner en termes de maladie-guérison, de vrai et de faux, mais en termes de révélation-adhésion subjective : sous cet angle, les témoignages expriment la catharsis identitaire qui s'est effectuée sur les îles.

Les entrevues et les *focus groups*<sup>142</sup> sur lesquels repose ce chapitre attestent que les visiteurs québécois ainsi que les acteurs de l'Expo ont « embrassé » la nouvelle vision du Québec proposée par l'Expo. Ils l'ont embrassée non seulement parce qu'ils y ont adhéré (comme on embrasse une religion pourrait-on dire), mais aussi parce que cette adhésion s'est accompagnée d'un élan d'estime de soi à titre de membre de ce nouveau « Nous » valorisant. Ce faisant, ils ont donné un corps à cette entité discursive qu'était le nouveau récit identitaire et ils se sont approprié le discours élaboré par la technocratie. Pourtant, ils ont aussi dévoyé ce discours, puisqu'ils ont attribué les traits remarquables de l'Expo au Québec, alors que les organisateurs célébraient l'unité humaine à travers celle du Canada.

Certes, tous les Québécois n'ont pas arpenté l'Expo — d'après les témoignages, la majorité des visiteurs étaient Montréalais —, la catharsis n'a donc pas gagné directement les moindres recoins du Québec<sup>143</sup>. Mais quelle que fût leur provenance, les visiteurs québécois ont éprouvé une décharge d'émotions, et celle-ci a porté notamment sur l'identité du Québec. Si les témoignages attestent cette catharsis, ils rappellent aussi qu'elle est advenue sur un terrain fertile, qui fermentait depuis plusieurs années, en fait depuis le début du projet : quatre années au cours desquelles le suspense était entretenu par le service des communications de la CCEU et le gouvernement du Québec, relayés par la presse. Hormis l'effet de ces préparatifs sur les individus qui en sont témoins, l'Exposition est conçue comme un cadre idéal pour se laisser aller à l'adhésion identitaire : suspendu dans l'espace comme dans le temps, tout n'y est « qu'ordre et beauté », comme par magie. On peut alors s'approprier symboliquement la situation et c'est ainsi que fuse la joie d'être ensemble, qui efface les frontières, obnubile les rivalités et rend les différences inoffensives. Le groupe se redéfinit ainsi, fort de sa nouvelle estime de soi, il est devenu « quelqu'un ».

Il y a ainsi plusieurs étapes dans l'expérience de la catharsis identitaire, et elles recourent les trois directions des affects distinguées par Ansart (1983 : 18) : la relation au pouvoir et aux normes imposées, la relation au groupe d'appartenance et à l'extérieur, la relation à soi. Ces étapes sont les suivantes : l'élaboration du récit par la technocratie, qui commence avec

---

142. Voir le chapitre 3, sur la problématique et la méthodologie.

143. On peut supposer qu'ils l'ont ensuite répercutée sur leur entourage une fois de retour chez eux, mais cet effet d'entraînement n'est pas vérifiable dans le cadre de cette thèse.

la Révolution tranquille et s'amplifie avec les préparatifs de l'Expo; la révélation aux visiteurs qui reçoivent un « choc déclencheur »; l'appropriation symbolique de l'événement, qui passe par le vacillement des frontières; l'adhésion au nouveau récit identitaire; et le passage à une nouvelle ère.

## **7.1 La Révolution tranquille, des « appareils » jusqu'aux familles**

La Révolution tranquille (1960-1965) n'étant pas surgie miraculeusement de l'histoire, il convient de reculer dans le temps pour expliquer son avènement. Jean Hamelin décrit le mitan du siècle (1939-1960) comme une période de remise en question (1981 : 452-486), et Bouchard (2000 : 158) comme une période de bouleversements. Mais ce dernier rappelle que le siècle qui a précédé (1840-1940) a connu aussi des « bouleversements spectaculaires (vigoureuse expansion de l'économène, industrialisation, importation massive de capitaux étrangers, essor du syndicalisme, urbanisation, déclin de la fécondité...). Les changements se sont toutefois précipités au cours des décennies suivantes, dans le sillage de la Crise économique et de la Seconde Guerre mondiale ». En effet, Hamelin (1981) précise dans une lecture chiffrée que la population du Québec a crû de 56% en vingt ans (3,2 millions en 1939; 5 millions en 1959, dont 40% à Montréal) et que la province connaît une prospérité élevée, comme toute l'Amérique du Nord : le revenu personnel des Québécois triple en vingt ans; la part de la population agricole dans la population active passe de 20% à 7,5%; l'industrie lourde est en plein développement . Mais le tableau a sa part d'ombres : les Québécois vivent nettement moins bien que leurs voisins ontariens; les francophones n'ont qu'un faible rôle dans leur propre économie, et de fortes disparités opposent la région de Montréal au reste de la province. Sur le plan politique, des voix nationalistes se font entendre, mais :

À l'exception d'une crise de la conscription au cours de la Deuxième Guerre mondiale [...], il n'y a pas, entre 1939 et 1960, d'importants événements politiques ou militaires susceptibles d'attiser les flammes nationalistes. Sans doute, une conjoncture économique de prospérité générale [...] contribue-t-elle à diminuer l'impact de la propagande nationaliste.

Le régime de l'Union nationale de 1936 à 1960, dont Maurice Duplessis fut le chef (1936-1939 et 1944-1959) et donc premier ministre du Québec, vise un certain autonomisme vis-à-vis du pouvoir fédéral, et son nationalisme semble un bon rempart contre le « danger communiste ». Mais l'opposition s'organise bientôt pour critiquer le conservatisme du régime, qui se limite à marquer ses distances avec Ottawa sans développer le Québec. L'administration duplessiste s'éternise en effet, car elle partage avec la majorité des francophones du Québec une perspective basée sur les traditions ancestrales, la langue française et l'église catholique (Thomson 1984). Toutefois les scandales de l'administration, la censure, le musellement voire la répression des syndicats, l'asservissement de l'économie québécoise aux investissements étrangers, les disparités économiques entre la métropole et le reste de la province, l'appareil étatique désuet par rapport aux voisins canadiens et américains auront finalement raison de l'Union nationale très vite après la mort de Maurice Duplessis en septembre 1959 (Hamelin 1981).

Cette lecture politique et économique de la pré-Révolution tranquille ne saurait faire l'impasse sur une lecture des rapports sociaux et culturels, à laquelle s'emploie Bouchard (2000). L'essor des mouvements syndicaux a nourri un vent de grèves durant toute la période (dont certaines très dures, comme la grève de l'amiante en 1949), ce qui a amené les élites « à compter avec un nouvel acteur » (*ibid.* : 159) : le « peuple » change de contours, car de paysan paisible, il devient aussi ouvrier citadin et revendicateur (*ibid.*). Et alors que les professions libérales et le clergé sont remis en question, les classes moyennes s'émancipent et génèrent une nouvelle élite « porteuse d'une nouvelle vision de la société » (*ibid.*). Deuxième changement d'importance, « la modernité se diffusait de plus en plus largement par la voie de l'américanisation auprès des classes populaires et des classes moyennes; elle pénétrait aussi plus intensément par la filière européenne et transformait profondément la culture des élites » (*ibid.*). La convergence de ces remises en question économiques, sociales et dans l'ordre des représentations amène à « un redressement général dans les institutions » (*ibid.*), effectué par la Révolution tranquille. En fait, non seulement la Révolution tranquille a été préparée de longue date par la période précédente, mais elle n'a pas été l'apanage d'une jeune élite fougueuse; les changements étaient attendus depuis longtemps par la base de la société, notamment en matière de soins de santé et de multiplication des écoles : « [elle] serait un rendez-vous historique où le *peuple* (les

classes populaires, une partie des classes moyennes) a précédé une grande partie des élites socioculturelles. Mais d'une autre façon, [...] on peut aussi dire qu'elle est la fille d'un rapprochement social » (*ibid.* : 160, italiques de l'auteur) — ce rapprochement est d'ailleurs flagrant à Expo 67.

La victoire du parti libéral le 22 juin 1960 porte son chef Jean Lesage au pouvoir. Avec son « équipe du tonnerre », il entreprend une vague de réformes administratives, financières et économiques qui ont incité les observateurs à baptiser cette période la Révolution tranquille; certains vont jusqu'à y voir une « mutation d'espèce », car les structures sociales et surtout la culture se transforment (Rocher 1973 : 11 et 15-16), mais le caractère radical de ce changement ne fait pas l'unanimité, comme nous le voyions à l'instant (Bouchard 2000; voir aussi Létourneau (1992, 1995a, 1995b). Entre autres réformes, Paul Gérin-Lajoie crée le ministère de l'Éducation et transforme le système éducatif québécois, démettant ainsi le clergé de son quasi-monopole; René Lévesque, ministre des ressources naturelles, entreprend la nationalisation des onze compagnies privées d'électricité pour accorder ainsi le monopole à Hydro-Québec; le gouvernement réorganise la santé, les services sociaux et la fonction publique, il crée la Société générale de Financement (qui doit canaliser la petite épargne en vue d'acquérir certaines entreprises), ainsi que la Caisse de dépôt et de placement, et la Régie des rentes du Québec (qui assurent l'avenir tout en drainant l'épargne pour financer les réformes); il améliore les relations avec les syndicats et adopte un nouveau Code du travail (Hamelin 1981 : 487-511).

Tous ces changements ne vont pas sans heurts; d'après Hamelin (1981 : 507-508), les classes ouvrière et agricole y trouvent moins de bénéfices que de coûts, contrairement à la classe moyenne, et les défenseurs des valeurs traditionnelles s'insurgent. D'autres considèrent au contraire que ce vent de réformes doit déboucher sur l'indépendance. Ainsi, sous la pression d'une opposition croissante, le gouvernement Lesage perd les élections de 1966 au profit de l'Union nationale et de son chef Daniel Johnson.

Cependant, même pendant ces brèves années et sans résoudre tous les problèmes hérités du passé (notamment les disparités économiques d'un bout à l'autre de la province), les réformes de la Révolution tranquille se répercutent sur la vie quotidienne des Québécois. Car l'Église catholique est reléguée hors du pouvoir temporel alors qu'elle constituait l'un

des « trois piliers » de la société québécoise avec la population rurale et un monde des affaires anglophone à Montréal (Thomson 1984 : 5). Les valeurs, les modèles de comportement, le système généralisé de patronage se voient ainsi bousculés. Mais c'est surtout la réforme de l'enseignement (laïcisé, démocratisé et remanié en profondeur) qui atteint personnellement la majorité des Québécois, et en inquiète beaucoup, puisqu'il est intimement lié à la vie quotidienne (Hamelin 1981 : 507); Rocher parle même de changement « dramatique », car « par sa nature même, la structure de l'enseignement d'une société compte parmi celles qui touchent le plus à l'univers culturel, en même temps qu'elle est très sensible aux transformations s'opérant dans la culture<sup>144</sup> » (1973 : 30).

Avant les réformes des années soixante, le système scolaire était dominé par le secteur privé, terme qui désignait l'Église (*ibid.*). Le niveau primaire relevait du secteur public, mais ses enseignants étaient formés dans des écoles normales presque toutes privées (*ibid.* : 29); l'enseignement secondaire relevait exclusivement de collèges privés ainsi que l'enseignement supérieur. Guy Rocher synthétise :

Un renversement radical s'est opéré au profit de l'enseignement public. L'autorité des commissions scolaires, restreinte au seul enseignement primaire jusqu'en 1961, s'est étendu au niveau secondaire, qu'on a redéfini de telle manière qu'il recouvre tout l'enseignement des cinq années au-delà du cours primaire sans distinction d'option ou de section. Un niveau d'étude intermédiaire a été créé, entre l'enseignement secondaire et supérieur, que l'on a confié principalement à des institutions de caractère public, le Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep). Les anciens collèges classiques ont été absorbés soit par les commissions scolaires, soit par les Cégep. Enfin, un réseau d'enseignement supérieur public a été créé avec l'Université du Québec, s'étendant sur une large partie du territoire québécois.

Rocher 1973 : 29

L'enseignement devient gratuit et obligatoire jusqu'à seize ans au lieu de quatorze; les petites écoles ferment au profit de plus grandes, jusqu'où les enfants sont bientôt

---

144. L'auteur donne à la culture une définition anthropologique : « l'ensemble des manières de penser, de sentir et de faire qui constituent l'environnement symbolique dans lequel baignent et se meuvent les membres d'une communauté humaine » (Rocher 1973 : 15).

transportés en autobus jaunes; le droit de vote dans les commissions scolaires se démocratique. Bref, tandis que le budget de l'Éducation devient le plus important de la province (Thomson 1984 : 307<sup>145</sup>), la religion catholique s'étiole et doit poser de nouveaux jalons (parallèlement, le concile Vatican II a lieu d'octobre 1962 à décembre 1965 sous les pontificats de Jean XXIII et Paul VI). L'Église ayant perdu officiellement — et rapidement — ses prérogatives temporelles, c'est toute la transmission autoritaire des valeurs qui se voit ébranlée. En même temps que l'école et l'Église, les familles sont touchées substantiellement par les changements culturels — Hamelin parle d'« essor culturel », principalement dans la chanson, mais aussi dans la littérature, le théâtre, le cinéma (1981 : 513-519) —, au point que la transmission des valeurs ne se fait plus à sens unique, des parents aux enfants, mais aussi de bas en haut, des enfants aux parents (Rocher 1973 : 253-255). Pour les parents qui envoient leurs enfants à Expo 67 par le biais de l'école, à défaut de pouvoir s'y rendre eux-mêmes, ce nouveau canal de transmission de l'information servira d'ailleurs à diffuser sinon le message du moins l'aura d'Expo 67.

Par ailleurs, « le grand réveil de cette époque, caractérisé largement par le développement de l'éducation, a pu favoriser chez les Québécois une prise de conscience générale de leur situation de minorité » (Hamelin 1981 : 502). Car, et sans endosser pour autant la terminologie du « retard », on peut penser que les Québécois se sont interrogés sur les raisons profondes de cette cascade de réformes, sur ce qui, du point de vue historique, expliquait qu'elles aient eu lieu chez eux et si promptement — le reste de l'Occident avait déjà donné. Confrontés aux changements et à la comparaison avec l'avant et l'ailleurs, ils se sont demandé qui ils étaient, ils se sont interrogés sur les assises de leur communauté et, partant, sur ses contours. Au fond, si la Révolution tranquille a apporté des réponses à certains besoins manifestes en matière de santé et d'éducation, elle a aussi posé des questions aux Québécois « ordinaires », bousculés dans leurs représentations. En 1967, la Révolution tranquille n'était pas encore « digérée » par la population, en dépit de quelques indices d'« absorption », comme l'apparition depuis la fin des années cinquante, du vocable

---

145. Non sans humour, Thomson intitule son chapitre sur la réforme de l'éducation «The Reconquest of Brains ».

« québécois », qui se généralise aux dépens de l'ethnonyme « Canadien français » (Bouchard 2000 : 169).

En 1967, les Québécois n'ont pas encore « subi » l'interprétation de la Révolution tranquille qu'en a faite par la suite l'élite intellectuelle : ce n'est qu'au cours des années soixante-dix que les sciences sociales québécoises ont explicitement revisité l'histoire récente, jusqu'à élever cette période au rang de tournant décisif, l'extrayant du cours de l'histoire longue (Létourneau 1995a et b); le nouveau « discours social de la technocratie » (Létourneau 1992) n'est encore qu'en émergence à la fin des années soixante. En revanche, les Québécois connaissent sans doute l'interprétation de la génération précédente d'intellectuels, aux « commandes » de 1940 environ jusqu'à la fin des années soixante, qui présente le Canada français comme une société « déphasée, voire retardée » (Létourneau 1992 : 766, note 2). Les Québécois sont donc aux prises avec deux courants d'interprétation contradictoires : l'un, en déclin mais encore prégnant, selon lequel le Canada français est à la remorque de la modernité; l'autre, diffusé quotidiennement par les médias, selon lequel Montréal accueillera le monde entier sur un site à la pointe du progrès et de l'esthétique. Or, l'éblouissement est complet à Expo 67, et ce choc émotif impose une nouvelle vision du Québec.

## **7.2 Les pouvoirs publics et privés entretiennent le suspense**

Je me rappelle même les années avant, être montée, dans ce temps-là, la place Ville-Marie, on pouvait encore aller à l'observatoire, puis on voyait, ils étaient en train de construire les îles, puis on voyait le gros, gros sigle d'Expo 67, puis je me disais, dans deux ans, je vais avoir quinze ans. (Claire, fg Mtl par. 41)<sup>146</sup>

Dès sa conception, l'organigramme de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (CCEU) prévoit un service des relations publiques, de l'information et de la

publicité; sa direction échoit à Yves Jasmin qui pendant cinq ans s'attelle à six objectifs : 1- amener les Canadiens à accepter l'Exposition; 2-faire connaître l'Exposition dans le monde entier; 3- aider au recrutement des exposants et des autres participants; 4- recruter un auditoire de 30 millions de visiteurs; 5- assurer la couverture médiatique de l'Exposition; 6-tirer les leçons de l'Exposition (Jasmin 1997 : 175). Une plaquette de la CCEU résume l'ampleur du programme technique :

La gamme des moyens de communication qui transmettront le message de l'Expo est très étendue. Elle inclut les quotidiens et les hebdomadaires; les revues professionnelles et celles qui s'adressent aux consommateurs; les publications agricoles; les dépliants et les plaquettes, la radio et la télévision, les tableaux d'affichage, les transports publics, les films et les diapositives, des conférenciers s'adressant à tous les milieux, un journal spécial de l'Expo, des interviews, des réceptions, des étalages d'agences de tourisme, des articles pour service de presse, du matériel d'étalage : bref, un ensemble de méthodes de *diffusion d'ampleur incomparablement plus élevée que tout ce qu'on a jamais vu en temps de paix.*

CCEU, s.d. (circa 1964) : 6<sup>147</sup>, mes italiques

Émanation du gouvernement fédéral, la CCEU entreprend donc une campagne de communication sans précédent au Canada, hormis en temps de guerre, car c'est une véritable croisade qu'on envisage, même si le terme n'est pas prononcé : « dans le monde civilisé, il ne doit y avoir ni homme, ni femme, ni enfant qui ne soit informé de l'Expo et de ce qu'elle révélera de l'homme à lui-même » (*ibid.* : 2). Les droits d'entrée sous forme de passeports (quotidiens, hebdomadaires ou saisonniers) constituent une pièce maîtresse de cette orchestration. Dès leur sortie le 14 octobre 1965, ceux-ci permettent de « vendre du rêve avant d'apporter la réalité » (Jasmin 1997 : 248). Ils deviennent des cadeaux à gagner au gré des festivités diverses dans les familles, les écoles et les entreprises. Comme le rappelle Louise, « je me souviens, le Noël avant, on recevait ça en cadeau de Noël, on était déjà prêts » (fg Qb par. 97). La CCEU incite le milieu des affaires à acheter des lots de

---

146. Les prénoms des participants aux *focus groups* sont des pseudonymes. Les abréviations fg Mtl et fg Qb désignent respectivement les focus groups de Montréal et de Québec.

147. Plaquette *Relations publiques, information, publicité et promotion* (archives privées).

passesports, soit pour les revendre et attirer ainsi la clientèle tout en dégageant un profit, soit pour les offrir aux clients (en les jumelant avec des produits) ou aux employés<sup>148</sup>. Et en 1967, on trouve les passesports en vente partout.

Le gouvernement québécois entend assister la CCEU pour que l'Expo soit un succès, et tout est mis en œuvre pour recevoir le monde de façon grandiose. D'après Augustin Brassard, coordonnateur du gouvernement du Québec pour l'Exposition, « [...] on peut parler de l'engagement presque total de l'appareil gouvernemental québécois dans l'Expo 67 » (Brassard 1967 : 1<sup>149</sup>). Certains ministères exercent une action plus visible que d'autres pour le grand public, comme celui de l'Agriculture et de la Colonisation, dont le ministre, Alcide Courcy, « veut astiquer le Québec » (*La Presse* 10 août 1965<sup>150</sup>) : il lance une campagne d'embellissement du Québec en vue d'Expo 67, dans le cadre du Plan vert gouvernemental; près de 10 000 agriculteurs y participent (Brassard 1967 : 57). Mais c'est surtout le ministère de l'Éducation qui stimule la curiosité pour l'Exposition, car partout dans la province, il collabore avec les commissions scolaires et les subventionne pour qu'elles puissent envoyer des élèves à l'Expo; c'est ainsi que 500 000 écoliers ont pu s'y rendre par ce biais (Brassard 1967 : 81); pour sa part, Jasmin parle de 200 000 écoliers qui se rendent à l'Expo en visites organisées (1997 : 144). Quant aux adolescents, la CCEU les attire quelques semaines avant l'ouverture, en vendant à prix réduit des « passesports étudiants » destinés aux jeunes des niveaux secondaire et classique. Beaucoup de Québécois en tout cas auront visité Expo 67 par les yeux éblouis de leurs enfants.

Bref, pendant trois ans, l'Expo est omniprésente dans la société québécoise avant même d'être sortie de terre (ou des eaux) : « Quand vous arrivez en 67, on en a beaucoup parlé dans les journaux, les Québécois ont beaucoup lu sur ce qui se passerait, [...] ils savaient ce qu'ils verraient, ils savaient qu'ils découvrirait le monde » (Guy Dozois, par. 62). Mais si le battage publicitaire se rend aux confins de la province et du Canada, les Montréalais sont aux premières loges pour voir s'édifier l'Expo. Ils entendent jour et nuit passer les camions qui transportent le roc à travers la ville, depuis les excavations du métro et de l'autoroute

---

148. *C'est notre anniversaire* [...], CHM, 1997.32.3.37.

149. Rapport d'Augustin Brassard (ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/57).

Décarie jusqu'aux îles. « Les camions lourds circulaient 24 heures sur 24, six jours par semaine. À la période de pointe des travaux, un camion de 50 tonnes entrait sur le site toutes les trente secondes » (*Plan 1997* : 14)<sup>151</sup>. Et la presse renchérit :

À Montréal, ça faisait déjà trois-quatre ans qu'on s'y préparait avec l'ouverture du métro, puis tout ça. Il y avait toujours quelque chose dans les nouvelles qui disaient : « bon, là, on est rendu à telle chose, là. L'Île Notre-dame a été renflouée, on est rendu là ». (Claire, fg Mtl par. 213)

On voit naître les îles en direct ou presque :

J'habitais à Saint-Lambert, je travaillais de l'autre côté. Alors j'ai vu évoluer ça, par camion, j'ai vu tout ça se transformer. [...] On suivait l'évolution, l'état d'avancement des travaux. C'est ce que les médias avaient à se mettre sous la dent, c'est le seul visuel qu'ils nous répercutaient sur les chaînes. (Jacques, fg Qb par. 23 et 85)

Le projet de l'Expo mobilise non seulement les forces vives de la province, mais aussi les imaginaires, comme le dit Jacques : « on arrivait là avec des attentes, au niveau visuel » (fg Qb par. 31). Le maire de Montréal, Jean Drapeau, n'est pas en reste et son enthousiasme est contagieux :

Les gens étaient tellement frappés par l'enthousiasme de tout ça et surtout par l'effervescence du maire Drapeau [...] il attirait les gens. Alors, veux, veux pas, il fallait que tu achètes le passeport, que tu y ailles une journée ou que tu y ailles deux jours, mais tu y allais par curiosité. (Jean, fg Qb par. 87 et 91)

Ainsi, dans la droite ligne de la théorie behavioriste, les Québécois ont très « bien » réagi aux stimuli du gouvernement et de la CCEU qui ont créé et nourri un terrain fertile pour un déploiement d'émotions. Comme à la veille d'un grand événement politique (élection décisive, référendum), les principaux acteurs ont stimulé leur public en créant une attente, voire un attachement envers leurs promesses, préparant ainsi le terrain à une éventuelle

---

150. ANC, RG 71 vol. 494.

gratitude lorsque celles-ci seraient tenues. Il s'est tissé alors un lien affectif entre la population et le pouvoir, devenu pour l'occasion un très visible « producteur de biens symboliques émouvants », comme dirait Ansart (1983 : 19), avec la complicité des médias qui font leurs choux gras des préparatifs de l'Expo. Cela dit, l'efficiencia de ce programme de séduction est difficile à cerner à distance, d'autant plus que les pouvoirs publics se disputaient la vedette : vers qui donc les citoyens pouvaient-ils orienter leur gratitude? Vers le niveau de gouvernement correspondant à leurs allégeances politiques ou géographiques (fédéral, provincial ou municipal)? Ou vers l'acteur le plus médiatisé? Autant dans un meeting électoral les codes sont établis, les rivalités connues, les chefs et les dauphins identifiés, autant dans les préparatifs de l'Expo, aucune règle explicite ne régissait la course au prestige. C'est ainsi que le maire de Montréal, Jean Drapeau, a damé le pion au fédéral et au provincial à force de professer son enthousiasme pour l'Expo. Il s'est d'ailleurs vu reprocher d'avoir voulu tirer la couverture à lui<sup>152</sup>. Dans le paysage politique de l'avant-Expo, les proportions tripartites du pouvoir objectif (c'est-à-dire financier<sup>153</sup>) voient par conséquent leurs frontières bousculées du fait que s'établissent de nouveaux liens de reconnaissance (au double sens du terme) entre les citoyens et leurs représentants.

### 7.3 Un microcosme apolitique

Lorsque la croisade atteint son terme, fin avril 1967, c'est un nouveau parterre et de nouvelles tribunes qui se dévoilent : bien que l'on puisse encore esquisser un parallèle avec les meetings électoraux (caractère festif, vedettes désignées à l'admiration, rivalités canalisées), on accède en fait à une autre dimension, créée de toutes pièces, artificielle en somme, dans laquelle les aspérités sont évacuées pour faire converger pensées et émotions vers l'unité humaine. Ainsi, bien que le décor soit planté et les règles du jeu dictées par les élites, la domination et la condescendance sont officiellement bannies entre milieux ou

---

151. *Plan. La revue du génie québécois* — Témoignage de Jean-Marie Côté, ingénieur de la firme Cartier, Côté, Piette, Boulva, Wermenlinger.

152. A sujet du rôle controversé de Jean Drapeau dans l'élaboration de l'Expo, voir Purcell et McKenna (1980 : 157-190).

153. Rappelons que le financement de la CCEU et de ses travaux est réparti entre les trois niveaux de gouvernement : 50 % pour le fédéral, 37,5 % pour la province de Québec et 12,5 % pour la ville de Montréal.

entre nations; dans ce microcosme devenu apolitique, on doit pouvoir croire à la fraternité universelle. Nous revenons sur la fraternité plus loin. Pour l'instant, il faut souligner combien l'Expo est vécue par les témoins comme un espace-temps entre parenthèses, hors de l'espace quotidien et du temps réel. On assiste ainsi à un paradoxe : alors que les ressources matérielles et humaines ont connu une levée de masse pour construire l'Expo — ce qui n'est pas sans rappeler un effort de guerre —, alors que Montréal redevient symboliquement la métropole canadienne qu'elle a été jusqu'à la première guerre mondiale<sup>154</sup>, alors que des millions de touristes viennent grossir pendant six mois la population montréalaise, ses transports et ses commerces, bref, alors que les préoccupations matérielles auraient pu absorber l'équipe de la CCEU et les visiteurs, le discours ambiant s'évertue à neutraliser le concret pour privilégier l'« apesanteur ». Les maîtres d'œuvre de l'Expo proposent de transcender la réalité, et les acteurs et témoins jouent le jeu.

La fête est souvent associée aux libations et ripailles avec les excès qu'elles entraînent (Bakhtine 1970, Le Roy Ladurie 1979, Ribard 1999, Agier 2000, Dietler et Hayden 2001). Au sujet des expositions agricoles et industrielles du Canada au XIX<sup>e</sup> siècle, Heaman va d'ailleurs jusqu'à dire que les « exhibitions came to symbolize the triumph of a vulgar popular culture that serious men of high purpose condemned » (1999 : 6). Contrairement au carnaval où l'humour oiseux déboulonne le sérieux des élites, la bienséance est ici de rigueur; mais comme au carnaval, on est dans un autre monde. Cette autre dimension était souhaitée par Pierre Dupuy, quelque chose de spirituel, au-dessus de la vulgarité des foires (Dupuy 1972) ainsi que par les plus hautes instances du Canada. Le gouverneur général lui-même, Georges Vanier, invite les autres peuples du monde à « manifester leur solidarité et à exprimer leur foi dans cette “Terre des Hommes”, dans un élan commun vers un but commun : l'Unité »<sup>155</sup>. L'Expo doit être un espace-temps d'exception, hors de la Guerre froide.

---

<sup>154</sup>. Supplanteée ensuite par Toronto, Montréal a dû «se contenter» de rester la métropole provinciale, abritant tout de même la moitié de la population du Québec, en forte croissance au cours des années 1950-1960, pour atteindre environ 2,5 millions d'habitants en 1967 (Germain et Rose 2000 : 165).

<sup>155</sup>. CCEU, s.d., Plaquette *Le Canada reçoit du 28 avril au 27 octobre 1967*; archives privées.

« l'Expo représentait une trêve » (Pierre Bourgault cité par Pierre de Bellefeuille, par. 18), « ç'a été un moment de grâce, un moment tout à fait privilégié » (Pierre de Bellefeuille, par. 19). Si Serge parle d'« un endroit neutre » (fg Mtl par. 825), Marie se sentait « sur une autre planète » (fg Qb par. 343), Jacques dans « une bulle » (fg Qb par. 443) et Aimé, « comme à Walt Disney, c'était magique, l'effervescence, ça pétillait » (fg Mtl par. 831). Quant à André Patry, il voyait l'Expo comme « un émerveillement », « un conte de fées », qui ravissait tout le monde, au point qu'il qualifie cette époque d'« âge d'or » (par. 345 et 341). Plus concrètement, Guy Legault considère qu'on « a créé un milieu urbain bien sûr idéal, idyllique, mais qui servait de bon exemple à ce que devait être la vie urbaine » (par. 207) et que dans ce monde à part, la création a sublimé la stricte organisation :

Bon, c'est sûr qu'il s'agissait là d'un phénomène ponctuel, qui était sans lendemain. [...] Ce qui me frappe, malgré cette grande discipline qu'il fallait, on a laissé la capacité aux gens de faire de la création, aux artistes.[...] Je pense que dans cette course folle contre la montre, on a sollicité plusieurs talents, puis on les a..., on leur a donné des responsabilités.[...] J'ai trouvé fort étonnant [...] de voir qu'on avait accepté la création des artistes, des urbanistes, des architectes, des gens qui habituellement, n'ont pas voix au chapitre dans le système décisionnel étatique ou administratif rigide. Je pense que l'Expo a été..., le pourquoi de ça..., peut-être l'urgence, peut-être la culture des gens qui ont eu des décisions à prendre, peut-être aussi le phénomène international, c'est un mélange de toutes ces choses-là. (Guy Legault, par. 219)

Non seulement la création a voix au chapitre, mais les allégeances partisans s'effacent derrière l'œuvre commune, chacun donne le meilleur de lui-même dans l'équipe de la CCEU : « il y avait un esprit tout à fait exceptionnel de collaboration, de mise en commun des ressources » (Pierre de Bellefeuille, par. 29). « On était habité entièrement par ça » (Jacques Lorion, par. 161). « Tout le monde a bien agi, on n'a de reproches à faire à personne, chacun a bien rempli son rôle, [...] c'était un succès complet » (André Patry, par. 387).

Sur le site, le vandalisme semble inexistant — Guy Dozois se rappelle que les 50 sculptures d'art contemporain exposées en plein air sans protection n'ont subi aucun outrage (par. 34) —, et la courtoisie s'impose, y compris dans les longues files d'attente. « Les gens

étaient très civils », « je n'ai pas vu de bataille, [...] de l'impatience, mais pas à outrance » (Camille et Aimé, fg Mtl par. 433 et 439), « ça faisait partie du jeu, les gens étaient patients » (Lucie, fg Qb par. 445), car en plus de l'intérêt des visites, on voulait faire estampiller son passeport à de nombreux pavillons : « comme on voulait avoir notre étampe, c'était tellement fascinant, donc, on attendait, puis bon » (Aimé, fg Mtl par. 153). « les gens avaient fait des compromis [...] pour cette période-là » (Jacques, fg Qb par. 447). Si les visiteurs développent des trésors de patience, certains se surpassent aussi physiquement, comme le raconte Serge au sujet de sa mère : « ma mère n'avait pas une grosse instruction, elle n'avait qu'une troisième année, quatrième année, puis elle a visité tous les pavillons, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Elle a épuisé tout le monde » (Serge, fg Mtl par. 591).

Expo 67 a misé sur l'optimisme (voir Dupuy 1972, Jasmin 1997), contrairement aux expositions précédentes qui s'efforçaient de déjouer les inquiétudes liées au développement technique et aux tensions internationales (Rydell 1994, Schroeder-Gudehus et Forest 1991). La guerre froide elle-même, loin d'être un obstacle au bon déroulement de la fête, en constitue un atout : la position des pavillons américain et soviétique, en vis-à-vis chacun sur son île, crée un axe de circulation qui bénéficie aux autres pavillons. Et l'on s'est presque ri de ce conflit lors de la campagne publicitaire à la télévision américaine qui mit en vedette Youri Gagarine, tout sourire (Jasmin 1997 : 225). Pendant l'Expo elle-même, la parenthèse apolitique s'étend aux conflits internationaux et sociaux, qui perdent aux yeux des visiteurs leur poids réel : « C'était comme si la politique n'avait plus rien à voir, parce que même si tu avais le pavillon de l'Égypte, puis le pavillon d'Israël, tu sais, il y avait plein de trucs comme ça, mais c'est comme si ça, ce n'était pas important. Et là, la politique n'a plus rien à voir » (Claire, fg Mtl par. 823). Même la grève du métro qui a duré quatre semaines en septembre-octobre n'a pas trop affecté l'atmosphère de l'Expo : « il y a eu une grève de métro, ça s'est bien déroulé les gens s'y rendaient pareil » (Aimé, fg Mtl par.75), comme le confirme Jasmin (1997 : 165).

De même que l'on obnubile les conflits, la mémoire oblitère par la suite les tracasseries du quotidien : « on n'a pas de mémoire, s'il y avait des engorgements, s'il manquait des taxis,

s'il manquait des chambres d'hôtel » (Jacques, fg Qb par. 443) ou elle les transfigure, comme lorsque les files d'attente deviennent un bon souvenir.

Pour couronner le tout, cet épisode en « apesanteur » a bénéficié d'un ciel clément pendant toute l'Expo : « tout était beau cet été-là, il n'y a pas eu beaucoup de pluie » (Aimé, fg Mtl par. 459), « on disait qu'ils retenaient la température, c'est vrai, on n'a pratiquement pas eu de pluie » (Lucie, fg QB par. 163). Ce n'est pas un détail superflu, mais bien un facteur contextuel qui, au même titre que la décoration ou la musique de fond lors d'un rassemblement électoral, prédisposent le public à une bonne réception des messages.

La réussite de l'Expo et le prestige qu'en ont retiré ses organisateurs reposent en partie sur le choix explicite d'écarter toute rivalité; une lecture *a posteriori* peut en conclure que la neutralisation des courses à l'intérêt a servi leurs propres intérêts. Il ne faudrait cependant pas se contenter de cette lecture, car l'Expo a aussi fourni une fenêtre d'opportunité qui a « profité » à d'autres, et pas seulement en termes d'intérêts, mais d'affects.

## 7.4 Le choc d'une nouvelle réalité

Rappelons tout d'abord que dans ce travail, l'identité nationale est considérée comme une représentation sociale, à savoir « le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et l'élaboration psychologique et sociale de cette réalité » (Jodelet 1989 : 7). En passant le portillon de l'Expo, les visiteurs franchissent justement une étape symbolique dans l'élaboration de la nouvelle représentation : après les préparatifs dont ils n'ont pu que subir le récit façonné par d'autres, ils se trouvent en prise directe avec ce « nouveau monde », dont ils vont interpréter et s'approprier les nombreuses facettes afin d'esquisser leur version d'un nouveau récit identitaire.

Les visiteurs découvrent une mise en scène d'identités nationales et corporatives qui ont pour intention de séduire et de convaincre. Les pays, comme les entreprises, recourent aux divers registres de la communication : l'architecture, la décoration, la sélection d'objets remarquables (esthétiques ou industriels, patrimoniaux ou tout récents), les textes, les films, l'iconographie, la trame sonore, les dégustations. Les sens et l'imaginaire des visiteurs sont sollicités de toute part, ainsi que leurs connaissances, confortées ou étonnées. Ces mises en

scène sont placées en abyme, c'est-à-dire à l'intérieur d'une autre mise en scène, plus vaste, celle du site lui-même. Cette double épaisseur d'artifices confère une sorte de profondeur de champ au spectacle exposé, un relief qui est d'autant plus convaincant que tout l'espace est investi; la vacuité ou l'approximation n'existent pas sur le site. La nouvelle « réalité » est « pleine » et d'autant plus prégnante qu'en dépit de sa nouveauté, elle observe des codes de présentation et de contenu qui la rendent inoffensive. Les visiteurs peuvent ainsi affronter en toute quiétude le choc de la découverte, découverte qu'un accès à l'« extraordinaire » est possible. Dès lors, la construction d'un nouveau récit identitaire sera lui aussi du domaine du possible.

Aujourd'hui, les témoins qualifient l'Expo d'« extraordinaire », et lorsqu'on leur demande s'ils pensaient la même chose à l'époque ou bien si la mémoire a enjolivé leurs souvenirs, ils persistent à dire qu'elle était *vraiment* extraordinaire. « Tous les gens qui ont travaillé là vous le diront. Il y a encore beaucoup de gens à Montréal qui en ont gardé un souvenir très vif » (Pierre de Bellefeuille, par. 216); « on ne peut pas parler à Montréal contre Expo, c'est un souvenir fabuleux » (Guy Legault, par. 69). En fait, ils ont été happés par l'aura de l'exposition, dont l'aspect fantastique (qui dépassait ce que l'on pouvait imaginer) le dispute aux aspects esthétiques et festifs. Les visiteurs parlent à l'unisson, par exemple :

Pour ceux qui, pour nous ça faisait six, sept mois qu'on était arrivés au Canada, ça a été aussi une expérience fantastique. parce qu'on n'avait jamais connu ça non plus, même si on avait déjà voyagé. (Raymond, fg Mtl par. 873)

— Camille : C'était l'émerveillement face à, parce que c'était vraiment fantastique, d'avoir réuni tout ça, c'était un projet absolument..., ça prenait un visionnaire pour penser un projet comme ça. On avait construit des îles, imagine. Moi je dirais le mot « émerveillement », les gens étaient émerveillés de ce qu'on avait pu réaliser.

— Aimé : Éblouis

— Camille : Éblouis de ce qu'on avait pu réaliser. [...] C'était je crois que, pour les gens qui venaient de l'extérieur, c'était l'ensemble qui les ravissait finalement. (Camille et Aimé, fg Mtl par. 511-515)

La concentration esthétique participe de l'aura de l'Expo qui éblouit littéralement les visiteurs :

On entre là, puis, la bouche te tombe à terre, puis même, les larmes coulent. Parce que c'était tellement émouvant, tellement avant-gardiste, tellement beau, c'était d'une beauté incroyable, puis, on se serait crus sur une autre planète. Parce que c'étaient des lignes jamais vues, puis, des lignes de bâtiments extraordinaires, avant-gardistes, puis c'était tout à la même place. (Marie, fg Qb par. 99)

On n'avait pas assez d'yeux pour voir. (Mathieu, fg Qb, par. 83)

Moi, j'ai visité à fond, moi, c'était l'émerveillement des pavillons, de voir la France, les États-Unis, la Thaïlande, la Russie, chacun avait quelque chose de particulier à nous offrir. [...] Ils n'avaient même pas cinquante ans, mes parents, à ce moment-là, [...], là tu voyais qu'ils étaient émerveillés. [...] On pouvait aussi entrer par bateau, juste ça, ça valait la peine de s'arrêter un dix minutes pour regarder ça, tellement c'était beau de voir les bateaux. (Lucie, fg Qb par. 187, 205 et 219)

En plus de la beauté, la joie bat son plein, soit ponctuellement à l'occasion d'événements festifs, soit parce qu'elle est ressentie de façon diffuse, tout au long de l'Expo. Retransmise ici par écrit, la teneur des témoignages est affadie, et on ne peut pas rendre compte fidèlement de l'expression ravie des personnes interrogées. Mais André Patry résume comment on se sentait à l'Expo : « c'était l'enthousiasme, c'était... tout le monde était très heureux à ce moment-là, très joyeux » (par. 69).

Tous les jours il y avait des spectacles, tous les pavillons en avaient, moi c'était le côté artistique qui m'intéressait, alors je suis allée dans tous les pavillons, j'ai vu, ç'a été extraordinaire. (Claire, fg Mtl, par.41)

Je me souviens, je retournais le soir chez moi, mais je n'étais pas empressé de retourner, parce qu'il y avait de l'animation; je m'assoiais, il y avait les pays, c'était pacifique, puis tout cet émerveillement, j'étais fasciné, puis ç'a été vraiment très grandiose. (Raymond, fg Mtl par. 67)

Puis, à l'heure où on va être prêt à s'en aller, est-ce qu'il va y avoir un métro pour nous ramener? Puis ça arrivait qu'on s'amusait trop longtemps à La Ronde, qu'on ratait le dernier métro. (Camille, fg Mtl par. 607)

— Louise : il y avait une brasserie à La Ronde

— Jean : oui, une brasserie allemande

— Louise : tout le monde fêtait ensemble

— Lucie : il y avait beaucoup de nouveautés, les bières de tous les pays

— Marie : il y avait une scène avec des spectacles (fg Mtl par. 563-567)

Le réseau de transport lui-même participe à l'aura captivante de l'Expo, de deux façons : pour l'aspect fantastique, en faisant découvrir le métro aux non-habituéés; et pour l'aspect festif, en rendant l'accès au site très démocratique. On risquerait l'anachronisme à vouloir comparer le dépaysement des témoins d'Expo 67 à celui des visiteurs d'expositions du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours des années soixante en effet, le Québec (l'Occident tout entier) connaît une forte croissance économique et la société de consommation n'est plus une projection futuriste; l'abondance matérielle n'étonne plus vraiment. Parce que, comme le résume Heaman : « while the fair began to look more like a microcosm of the world, the world began to look more like the fair » (1999 : 108). Cependant, une innovation technique exerce sur certains la même crainte que le chemin de fer ou les laminoirs d'autrefois : pour les nouveaux venus à Montréal, il faut gravir une marche symbolique parfois haute, notamment... dans le métro :

Ce que je me rappelle, c'est quand ma mère surtout, parce qu'elle était un peu nerveuse, c'est quand on a embarqué dans le métro, j'étais avec deux de mes sœurs, et il fallait comme l'entourer, parce qu'elle avait peur de tomber dans quelque chose, parce que ça allait tellement vite. (Lucie, fg Qb par. 215)

Alors le métro, c'était tout nouveau, donc, il ne fallait pas juste guider les gens à l'Expo, il fallait les guider pour qu'ils viennent à Montréal [...]. Il fallait presque les prendre par la main, les gens qui venaient visiter, [...] donc je suis certaine qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas osé, pas par manque d'intérêt ou par manque de débrouillardise, c'était trop compliqué, la marche était trop haute.[...] Les gens qui venaient de l'extérieur, c'était beaucoup d'apprentissage, c'était l'apprentissage de la ville, de plein de cultures différentes, tu sais, ça faisait beaucoup de nouveautés. (Camille, fg Mtl par. 589 et 603)

À l'époque, le métro, pour les Montréalais aussi c'était nouveau, alors il y a des ménagères qui sortaient peu, alors il a fallu une adaptation, juste le fait d'aller dans le métro, aller sous terre. [...] Il y a eu une adaptation que les gens ont dû faire en un espace très très restreint de temps. Alors ça nous fait passer du 18<sup>e</sup> siècle au 19<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup> en quelques mois. Et il fallait avancer vite, puis, pas à peu près, là. (Serge, fg Mtl par. 605)

Moi je dirais que ça a été, qu'Expo 67, ça a été un saut dans le futur. Vraiment un saut dans le futur, plein d'affaires qu'on n'imaginait même pas, puis, il y avait beaucoup de craintes par rapport au métro, parce qu'on encourageait les gens d'y aller en métro, c'était assez dispendieux et tout, mais les gens avaient peur que les portes ferment sur eux, que le fleuve défonce le tunnel. (Camille, fg Mtl par. 607)

Mais une fois dépassées les craintes, c'est la facilité d'accès que l'on retient, qui teinte l'aura de l'Expo d'un coloris démocratique :

C'était une foire très joyeuse. [...] il y avait aussi le fait que c'était tout piétonnier, il n'y avait pas de voiture. Tout ça, ça a créé une ambiance. Les services de transport étaient là, le métro débarquait directement. (Luc Durand, par. 318)

Je partais le matin avec mon lunch, à peu près une piastre [un dollar], mon billet d'autobus, ma petite caméra, puis de quoi écrire, puis j'ai passé l'été à l'Expo, ç'a été extraordinaire. (Claire, fg Mtl par. 41)

Avec notre passeport, on en avait pour la journée, on allait visiter dans la journée, et le soir on allait s'amuser à La Ronde, parce que c'était à proximité, parce que c'était le même train. (Aimé, fg Mtl par. 245)

On le voit, l'arrivée à l'Expo propose toute une aventure dont le programme séduit les visiteurs. L'élaboration de la nouvelle représentation, qui deviendra un nouveau récit identitaire, se présente donc sous les meilleurs auspices, puisque la mise en scène prédispose le public à recevoir favorablement la teneur des messages d'unité et de fraternité qui traversent l'exposition. Implicitement commence à se tisser un lien entre les élites responsables de l'Exposition et les citoyens visiteurs qui sont « ravis », au sens propre comme au figuré, par le texte qu'on leur soumet. La relation au pouvoir transite vers une redéfinition, qui se verra nourrie de deux autres évolutions : les relations des individus au groupe de référence et aux autres groupes, ainsi que les relations à soi.

---

156. Serge veut sans doute dire : « du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle »

## 7.5 Les frontières sociales et culturelles vacillent

Si les visiteurs relatent une évolution des relations à l'intérieur de leur groupe de référence et avec les autres groupes, c'est que cette évolution a été facilitée par le vacillement des frontières entre groupes. On se rappelle que pour Barth (1995) s'intéressant à l'identité ethnique, ce sont moins les contenus culturels que les frontières qui alimentent les tensions identitaires. Or à Expo 67, l'objectif de Georges Vanier, gouverneur général du Canada, est celui-ci : « un seul monde, celui de l'Humanité; une seule race, celle de l'Homme; une seule langue, celle de la Fraternité »<sup>157</sup>. Autrement dit, les frontières sont officiellement abolies sur le site, comme l'illustre le symbole de l'Expo, ce cercle formé de paires de silhouettes humaines stylisées se tenant par la main. « On vivait vraiment le sigle, tu sais, les mains, on vivait ce sigle-là, vraiment » (Camille, fg Mtl par. 829).

En fait, les visiteurs vivent l'idéal de ce que certaines personnes interrogées croient être, rétrospectivement, la chanson-thème de l'Expo; interprétée par Renée Claude, cette chanson de Stéphane Venne enregistrée en 1970 célèbre le « début d'un temps nouveau ». En voici le refrain :

C'est le début d'un temps nouveau / La terre est à l'année zéro / La moitié  
des gens n'ont pas trente ans / Les femmes font l'amour librement / Les  
hommes ne travaillent presque plus / Le bonheur est la seule vertu.<sup>158</sup>

Le fait que beaucoup de témoins associent cette chanson à l'Expo donne à penser qu'ils ont expérimenté l'Expo dans ces termes-là, les termes d'un changement dans lequel les conventions et les normes sont remises en question radicalement. Les points de repère changent, comme l'explique Martin (1994 : 32-34) au sujet des fonctions du processus identitaire. La chanson officielle « Un jour, un jour » (de Stéphane Venne aussi) était en effet beaucoup plus « convenable » :

---

157. CCEU, s.d., Plaquette *Le Canada reçoit du 28 avril au 27 octobre 1967*; archives privées.

158. *C'était le début d'un temps nouveau*, disque de Renée Claude. Disque Transit productions sonores, 1998.

Un jour, un jour, quand tu viendras	Dans ce pays de fables
Nous t'en ferons voir des grands espaces	Entre deux océans
Un jour, un jour, quand tu viendras	On fait à chaque table
Pour toi nous retiendrons le temps qui passe	Une place qui t'attend (Refrain)

Nous te ferons voir la fête	Déjà la terre est verte
Sur une île inventée	Et la brise sent bon
Sortie de notre tête	Nos portes sont ouvertes
Toute aux couleurs de l'été	Pour ceux qui arriveront

(Refrain)

Un jour, un jour, ne tarde pas  
 Un jour, un jour, nous serons là  
 Un jour, un jour, quand tu viendras (x 3)<sup>159</sup>

L'idéal désigné de fraternité sans frontières est servi — ou imposé — par l'affluence et la promiscuité sur le site : plus de 50 millions de visites en six mois et une moyenne quotidienne évaluée par Jasmin à 297 253 entrées (avec certains jours de pointe à plus de 400 000 visiteurs) (1997 : 82 et 131-171). Cette moyenne inclut les visiteurs payants, les journalistes, les artistes et leurs accompagnateurs, les scouts, les résidents d'Habitat 67, le personnel navigant des navires en visite officielle, les invités d'honneur et leur suite, ainsi que les employés eux-mêmes.

On a dépassé [...] tous les objectifs en chiffres<sup>160</sup>, même dans le pavillon de L'homme et la musique, on a dépassé un million de personnes en six mois, c'est quelque chose. Puis, à ce moment-là, je suis porté à dire que, oui, les Québécois ont été obligés de fraterniser entre eux, quel que soit leur coin. (Gilles Lefebvre, par. 164)

---

159. *Le temps est bon. Les grands succès de Stéphane Venne*. Disques Citation, 1998.

160. Jasmin précise en effet que la CCEU misait sur 26 millions de visites et se fixait comme objectif 30 millions d'entrées, «calculant que 10 millions de visiteurs viendraient trois fois chacun à l'Expo ». Fin 1966, leur objectif a été rehaussé à 35 millions de visites (1997 : 82).

Il faut dire que c'était l'époque du « Peace and love », comme le rappelle Mathieu (fg Qb, par. 121), et que l'ère du mépris colonialiste était officiellement révolue.

C'est parce que les gens s'aimaient, dans ce temps-là, ils étaient fiers, puis, [...] on n'était pas la grosse société de consommation donc, il y avait encore des valeurs humaines qui étaient plus importantes que le paraître. (Marie, fg Qb par. 483)

C'est ce que l'on perçoit, derrière le déploiement matériel :

Puis, derrière ça, il y avait des valeurs qui étaient, des valeurs de fraternité. [...] On avait fait toutes les humanités, grec et latin, puis là, on tombait dans, wow! c'était extraordinaire, ça pouvait être vrai, on pourrait être dans un monde de partage, de solidarité et tout ça. [...] Ce n'était pas une exposition commerciale comme on en voit. (Mathieu, fg Qb par. 109, 125 et 133)

On sentait la paix, l'harmonie, l'amour, c'était gai, hein! (Lucie fg Qb par. 167)

— Mathieu : L'aspect économique n'était pas important pour moi, à l'époque, [...] les dimensions humaines étaient beaucoup plus importantes, la fraternité, c'était extraordinaire.

— Lucie : oui, parce qu'à vingt ans, on ne pense pas commerce. (fg Qb, par. 558-561)

Ils [les gens, les Montréalais] se donnaient rendez-vous à l'Expo; il y avait une sorte de communion de l'Expo à ce moment-là. [...] Entre le public étranger et le public local, québécois en l'occurrence, il y a sûrement une interaction. Et je pense que oui, les étrangers ont trouvé qu'il était facile de se fondre dans cette boîte humaine qu'il y avait autour de l'Expo en général. [...] Donc, remarquez que je pense que c'est une réaction assez fréquente chez les Européens, [...] ici, c'est plutôt américain, ce n'est pas uniquement québécois. Les gens sont d'un abord plus facile en Amérique du Nord. On n'arrive pas avec une étiquette, on n'est pas obligé de prendre un rendez-vous. On rencontre quelqu'un et puis voilà. (Jean Octeau, par. 46)

Transportés par cet élan de fraternité, les visiteurs n'éprouvent pas de gêne à franchir les barrières des conventions sociales. Il devient facile de se faire de nouveaux amis, voire des amoureux : « elles se sont fait plein de *chums* à l'Expo, des gens qui venaient de partout »

(Claire, fg Mtl apr. 217); l'une des participantes à un *focus group* a même rencontré son futur mari sur le site. La curiosité bouscule les distances, y compris en dehors du site :

Tout à coup, c'était tout le monde entier qui arrivait dans un même espace, [...], alors tous les soirs, j'essayais de baragouiner en anglais avec les gens asiatiques ou autres [...]. Tout le monde parlait à tout le monde, il n'y avait pas d'insécurité, on revenait à deux heures du matin, à pied ou n'importe comment, il n'y avait plus de métro, puis, aucun problème, c'était vraiment..., puis je me suis fait des amis de tous les pays. [...] Alors, de voir des gens de tous les pays, de toutes les couleurs, dans un endroit comme ça, tu sais, viens coucher chez nous, tu sais, on ouvrait nos portes, on était tellement contents. (Mathieu, fg Qb par. 59, 63, 507)

Mais c'était le fun de voir tous ces pavillons-là, de voir les gens. (Jean, fg Qb par. 73)

— Jacques : Ce qui est surprenant, quand on faisait les charmantes files d'attente, il y avait des Australiens en avant, il y avait des Asiatiques...

— Marie : on entendait parler toutes les langues.

— Jacques : Oui, c'est ça, on entendait parler des langues qui nous étaient tout à fait étrangères, tu n'avais pas le choix. Une chance que tu avais du papier puis des crayons.

— Marie : Un sourire, c'est pareil dans n'importe quelle langue. (fg Qb, par. 377-383)

Il y avait tellement de bonnes énergies, de plaisirs, les gens de différents pays, de différents continents, qui communiquaient ensemble, qui communiquaient, qui recevaient. [...] On était comme ça, à l'époque, les jeunes [...], on jasait avec eux [les étrangers], puis on l'invitait à souper. [...] Ma mère a rencontré une jeune femme française, en faisant son épicerie, puis elle jase, puis ça ne fait pas longtemps qu'elle est là, elle vient d'Algérie, son mari est professeur, puis tout ça, on l'invite à souper, [...] puis tu sais, ça noue des amitiés. On était comme ça dans le temps de la guerre, [...] les bateaux des autres pays venaient ici, [...] il y avait toutes les nationalités, puis la famille faisait de la musique, tout le monde chantait ensemble. (Marie, fg Qb par. 165, 497, 509)

Non seulement les contacts deviennent faciles, mais on se découvre des trésors de civilité, car, comme le disent Oatley et Jenkins à propos des affects positifs : « When happy, we are also more helpful and cooperative » (1996 : 259) :

Ça a amené les gens à être plus tolérants, remarque, quand on prenait le métro pour s'y rendre, il y avait une tolérance épouvantable. Les gens qui sortaient étaient extrêmement polis. (Jacques, fg Qb, par. 161)

Les gens étaient très accueillants parce que des fois, les gens m'arrêtaient, sur la rue, et puis posaient des questions pour essayer d'avoir des informations sur telle rue ou tel édifice, les gens faisaient un effort, quand même, pour indiquer les renseignements. Et ça, les gens étaient reconnaissants qu'on prenne le temps, même si on était pressé, de quand même leur donner les indications. (Serge, fg Mtl par. 701)

On était déjà accueillants en tant que personnes, sauf que, de voir tout ce qui était grandiose, ça nous a comme propulsés, aussi, à accueillir plus et à découvrir plus. (Lucie, fg Qb par. 519)

Parallèlement, les témoignages indiquent que cette joviale fraternité n'a pas dérapé en familiarité. Certes, à l'occasion des *focus groups*, les témoins sont très discrets sur leurs éventuelles frasques, et les témoins « officiels », dans leurs souvenirs écrits, (Jasmin 1997, Dupuy 1972) observent peut-être un devoir de réserve. Mais les témoignages informels recueillis tout au long de cette recherche ne révèlent que des agissements anodins, comme des tentatives (vaines) de dormir en cachette sur le site, une audace inédite pour aborder les jeunes filles ou quelques excès de boisson. Rien en tout cas qui rappelle les débordements typiques des foires (voir par exemple Martin 1992b)<sup>161</sup>; à côté du carnaval qui offre une « liminarité permissive » pendant quelques heures (Agier 2000 : 229), l'Expo ouvre une dimension de liminarité distinguée, distinction liée à son caractère exceptionnel et qui lui permet de durer dans le quotidien et dans les souvenirs. Une diversion sans subversion des mœurs, en somme.

Si la fête n'a pas débordé, c'est peut-être aussi parce qu'il n'y avait pas grand-chose d'oppressant à secouer ou à détruire — la Révolution tranquille avait déjà commencé à

---

<sup>161</sup>. Voir aussi Heaman (1999), au sujet des expositions canadiennes du XIXe siècle.

alléger l'ordre moral. À la manière d'une « fenêtre d'opportunité » (concept emprunté à Kingdon 1984), l'Expo, son « apesanteur » et son élimination des frontières procuraient l'occasion d'esquisser les contours d'une nouvelle communauté de référence.

## **7.6 Vers de nouvelles références pour la communauté**

« L'individu se trouve [...] toujours à l'intersection de plusieurs groupes d'appartenance, il a le choix de se rattacher aux uns ou aux autres, la possibilité de faire varier l'intensité avec laquelle il se reconnaît en être » (Martin 1994 : 23). Placé en face d'un nouveau choix possible, l'individu effectue celui qui correspond à son intérêt subjectivement compris et, ce faisant, il distingue ce qu'il veut retenir de ce qu'il écarte, et il rassemble les pans de sa réalité pour édifier un nouveau « Nous », notamment sous forme de symboles matériels (*ibid.* : 24-28). Selon le même auteur, les trois actions concomitantes qui n'en font qu'une — choix, distinction, rassemblement — exercent les fonctions suivantes : obtenir une reconnaissance, changer la position de la communauté dans l'histoire et échanger certains points de repère pour d'autres (frontières de groupes, image du pouvoir) (*ibid.* : 28-35). Martin détaille de la sorte au sujet de l'identité ce que Jodelet synthétisait à propos de la boucle sans fin (déjà mentionnée) de la représentation sociale : « le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et l'élaboration psychologique et sociale de cette réalité » (Jodelet 1989 : 7) et qu'elle définissait comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (*ibid.* : 36).

À la faveur de l'abolissement temporaire des frontières sur le site d'Expo 67, de nouvelles représentations sociales se mettent en place, notamment au sujet de l'identité du Québec. Les visiteurs choisissent un nouveau « Nous » en distinguant et rassemblant divers éléments de la réalité subjective, ce qui a pour effet de modifier d'autres points de repère : à la fraternité s'ajoute le renversement, au moins temporaire, des préjugés.

La première distinction qui s'opère consiste à ne pas s'intéresser aux présentations officielles de « soi » mais bien plutôt à celles des autres pays. « Quand on est Québécois, on ne va pas dans une exposition universelle pour voir nécessairement ce qu'on dit de nous, mais plutôt ce que les autres disent d'eux-mêmes » (Yves Jasmin, par. 6). Voilà qui résume

bien l'attitude des témoins : ils sont avides de découvrir et ne tiennent pas à s'encombrer de « banalités », c'est-à-dire de ce qu'ils pensent connaître déjà.

Il faut dire que le Québec, on voyait un peu ce qu'on connaît déjà, quand tu te promènes dans la ville de Québec ou de Montréal, c'était beau mais c'était comme les États-Unis, si tu y allais une fois ou deux, [...], c'était quand même assez ordinaire comme lecture, dans ça. Tandis que tu entrais dans les autres, [...] j'ai bien plus aimé l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, la Thaïlande. (Lucie, fg Qb par. 407 et 411)

J'aimais ça y aller toute seule pour pouvoir aller voir ce que je voulais. Parce qu'on y est allés souvent avec l'école, mais tu sais, ils t'envoient à des places comme le pavillon canadien, quelle horreur. Tu sais, puis là, faire une dissertation sur le pavillon canadien, c'est *dull* au bout [...]. Il n'y avait pas l'exotisme d'aller à ces pavillons pour nous autres, d'aller au pavillon du Canada, bof, mais tandis que d'aller, justement au pavillon du Japon ou de l'Australie, parce qu'il y avait des kangourous... (Claire, fg Mtl par. 151 et 209)

Le pavillon du Canada, je pense que je n'ai pas mis les pieds là-dedans, ça ne m'intéressait pas; c'était beaucoup plus comme [Claire], le pavillon du Japon qui a vraiment retenu mon attention (René, fg Mtl par. 45)

[Le pavillon du Québec] il était bien vu par les gens de l'extérieur, mais nous autres, on n'apprenait rien, dans le pavillon du Québec. (Serge, fg Mtl par. 477)

Nous, on était là au Canada depuis six ou sept mois, on les a tous faits les pavillons des provinces, c'était ça, on voulait connaître dans quel pays on s'était aventurés, à l'époque c'était tout neuf, autant pour nous que pour les enfants, d'ailleurs. [...] Le gros pavillon là, c'était le français et nous on en arrivait, j'avais travaillé deux ans en France, sur la Côte d'Azur, alors des pays comme la France ou la Suisse, ça me tentait pas tellement, hein! (Raymond, fg Mtl par. 155 et 165 — Raymond est d'origine suisse)

Les visiteurs recherchent un étonnement, un exotisme (« C'est l'exotisme qui nous intéressait » [fg Qb par. 399]), un dépaysement, au sens propre (« Ça coûte moins cher qu'un billet d'avion » [fg Qb par. 401]). Ils sont d'accord pour dire que « le Québec a découvert le monde », que l'Expo a révélé le monde au Québec, et quelques personnes précisent : « parce qu'on n'avait tout simplement pas l'occasion, que la géographie c'était quelque chose de très abstrait, dans un livre » (Micheline Bouzigon, par. 36), « Ç'a été une

leçon appliquée de géographie » (Guy Legault, par. 65). Ils s'imprègnent de cette leçon qui leur permet d'identifier ce qui les attire chez les « autres », et qui renverse ensuite toutes sortes de préjugés. Cette imprégnation est une facette de ce que Martin (1994 : 25-28) appelle « rassembler » des aspects de la réalité, et elle correspond au concept d'appropriation de la réalité de Jodelet (1989, à propos des représentations), et de Bouchard (2000, à propos de l'identité). Les visiteurs font leur la qualité des présentations, ou en d'autres termes, la satisfaction qu'ils éprouvent à les découvrir fait qu'ils adhèrent à ces présentations, qui deviennent pour eux des critères de qualité, de nouvelles références. En cela, ils « rassemblent » ces nouvelles données qui viennent alimenter leurs connaissances rationnelles et leur imaginaire. Sur ces bases ils élaboreront un nouveau récit identitaire.

La découverte porte sur de multiples aspects des autres pays, certains objets d'art, les modes de vie (par le biais de la gastronomie notamment); mais la mémoire n'a parfois retenu que l'agrément du moment aux dépens des détails de contenu.

[Les Montréalais] ont découvert les autres pays du monde, ils ont découvert des visages, ils ont découvert des mœurs, ils ont découvert des produits, ils ont découvert, bon, ils ont réappris leur géographie » (Guy Legault, par. 61).

Tout ce qu'on apprenait aussi, de découvrir les autres pays, c'était fascinant, toute la culture. (Aimé, fg Mtl par. 87)

De nature, j'aime beaucoup, beaucoup ce qui est oriental. Alors dans le sens d'entrer dans chaque pavillon et de voir comment eux, ils exprimaient leur culture, leurs monuments ou des fois des textes. En tout cas pour moi, c'était l'ouverture. (Lucie, fg Qb par. 137)

— Lucie : C'était toute la planète, on pourrait dire, qui était là, c'étaient tous les pays, il y en avait de partout. Donc on avait l'impression de voir une grande partie de l'Europe, une partie de l'Afrique, une partie de...

— Marie : du futur

— Lucie : oui, alors tu voyais tout, en l'espace, un peu de passé, dans chaque pavillon, tu avais beaucoup du présent et tu avais un aspect du futur. (fg Qb par. 357-361)

C'est-à-dire, on était tournés sur nous-mêmes, on a fait des choses de révolution à l'intérieur du Québec avec le gouvernement, et là, il a fallu [...] qu'ils arrêtent de se regarder le nombril, ils regarderont le nombril des autres. Et ça, c'est ce qu'ils ont fait, par le biais d'Expo 67, c'était une étape qui était essentielle. (Serge, fg Mtl par. 739)

Si les diverses entrevues effectuées pour cette thèse ne constituent pas un sondage sur les préférences de tous les visiteurs de l'Expo, il faut tout de même noter que les personnes interrogées ont plusieurs fois mentionné le pavillon de la Tchécoslovaquie comme l'un des plus fascinants par sa beauté architecturale et ses exhibits :

Il y avait des pavillons absolument extraordinaires, le pavillon tchécoslovaque, qui est à mon avis le plus beau des pavillons. (Guy Dozois, par. 74)

C'est un des pavillons qui ressortait vraiment; quand on entrait, ils avaient fait un parallèle entre ce qu'on retrouve dans la nature et comment l'homme a traduit ça [...]. Je me souviens, il y avait une grande toile d'araignée, puis à côté il y avait une dentelle qui reproduisait la toile d'araignée, tout le long comme ça, l'homme qui prenait son inspiration dans la nature. (Camille, fg Mtl par. 461)

Les autres pavillons mentionnés pour leurs attraits sont le Japon, l'Iran, la Chine, l'Inde, la Thaïlande, la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Australie, l'Allemagne et la Place d'Afrique. Les visiteurs ne font parfois qu'énumérer les pavillons qui les ont marqués, mais ils sont plus explicites à l'occasion :

Celui du Japon, tu sais, c'était extraordinaire, toutes les plus nouvelles technologies, c'était comme le futur qui était là-bas. [...] Dans chaque pavillon on entendait de la musique qu'on n'avait jamais entendue. Comme le pavillon de l'Inde il y avait de la musique indienne extraordinaire, tu avais les odeurs, tu sais, l'encens, tu avais des gens que tu n'avais jamais vus, de nouvelles coutumes. (Claire, fg Mtl par. 41 et 147)

Je pense que c'était la Chine qui avait des miniatures qu'il fallait regarder à la loupe. Ah! oui, il y avait des objets sculptés sur l'ivoire, des peintures faites avec un cheveu, un poil; c'était incroyable, ils faisaient un paysage sur une tête d'épingle. (Marie, fg Qb par. 107)

Les Africains étaient tous groupés les uns autour des autres, c'étaient des pavillons modestes, mais sympathiques. Il y a eu une découverte de l'Afrique par les Québécois à ce moment-là. (André Patry, par. 511)

On était assez renfermés à ce moment-là, ils ont découvert des sculptures, des cultures, un art de vivre, des cuisines. Vous savez, l'explosion de la cuisine, disons étrangère, entre guillemets, ce n'était pas comme ça avant l'Expo, ça a commencé avec l'Expo. [...] Donc, ce qu'ils ont découvert, c'était plus que le pavillon, plus que le pays, c'était souvent la vie de ces pays-là. (Guy Dozois, par. 74)

C'était une ouverture au monde non seulement du côté humain [...], c'était important parce que nos petits restaurants de quartier, ce n'était pas vraiment mauvais mais c'était limité dans la nourriture. Alors que là, dans chaque pavillon, ils avaient la chance de goûter la nourriture du pays en question, puis là on apprenait ce que c'était que les mets des autres pays. Alors c'était une immense ouverture au monde. (Serge, fg Mtl par. 47)

Cette découverte des autres fait plus qu'extraire les visiteurs de leur cadre habituel; elle bouscule les mentalités, jusqu'à renverser certains préjugés. Nous parlions plus haut des frontières qui vacillaient entre les groupes; ici, on franchit un pas supplémentaire, car l'appropriation de nouvelles réalités subjectives est à l'œuvre : non seulement il est intéressant de découvrir les attraits des autres, mais il devient valorisant de les reconnaître, qu'ils soient étrangers ou canadiens — anglophones ou personnes de couleur.

Je pense qu'ils [les Québécois et les Montréalais] ont découvert beaucoup de choses et je pense que leur mentalité a changé. Découvrir des cultures autres que la sienne, alors qu'on en avait peu l'occasion en 1967, ceux qui partaient en vacances en Europe, ils n'étaient pas très nombreux. (Guy Dozois, par. 102)

Comme enseignement au niveau d'une grande collectivité, l'Expo a été un excellent moyen d'ouvrir l'esprit des gens sur le monde, de mettre un peu en question leur nombrilisme, dans le fond; de faire disparaître un grand nombre de préjugés, rapidement. (Guy Legault, par. 69)

Je pense que c'est davantage les Québécois qui ont découvert le monde [que l'inverse]. Ça c'est clair. Parce qu'il y a quand même eu une influence, des touristes et tout ça mais énormément de vagues de population qui ont déferlé de tout le Québec et de tout le Canada vers l'Expo 67. Ils ont découvert de nouvelles technologies, des nouvelles méthodes d'expression audio-visuelles, des artisanats

inconnus ici, comme les verreries tchécoslovaques; ils ont vu beaucoup de choses qui leur ont ouvert les yeux, selon mon opinion. (Jean Lenoir, par. 9)

Je pense le fait aussi que toutes les écoles primaires et secondaires avaient quand même, on est quand même allés avec l'école, ceux qui n'avaient pas de passeport, des choses comme ça, ils ont eu quand même la chance d'aller à l'Expo [...] d'avril à juin, peut-être même au début de septembre, parce que ça a fini en octobre; donc même ceux qui n'avaient pas la chance d'avoir chez eux cette espèce de stimulation intellectuelle, bien, ils avaient quand même la chance de voir de nouvelles choses qu'ils n'auraient jamais vues, tu sais, alors je pense aussi, que ça a vraiment fait débloquent plein de choses. (Claire, fg Mtl par. 237)

Parce qu'au départ, il y avait une certaine classe de gens que ça n'intéressait même pas [de découvrir l'extérieur], qui n'avaient pas d'attrance vers ça. Je crois que ça a changé le côté raciste des gens, les gens sont devenus un peu plus ouverts, là. Pas juste racistes de langue ou d'origine de pays, mais de religion aussi. (René, fg Mtl par. 557)

À l'époque, on était encore à en vouloir aux anglophones à cause du « speak white ». Les Anglais étaient perçus comme prétentieux, hautains, arrogants, l'Expo a ouvert sur le monde, sur la dimension anglophone aussi. (Mathieu, fg Qb par. 622)

Dans mon quartier [...], c'était une immense ouverture; parce qu'il y avait un anglais par ci, par là, puis quand il entrait, il était bien mal reçu. Ça n'allait pas bien leur affaire; là [à l'Expo], ils parlaient français, donc pour moi c'était une immense ouverture et pour les gens de l'est de Montréal, des quartiers complètement francophones, ç'a été une immense ouverture. Et c'est ça qui a permis, après, de continuer cette ouverture-là. (Serge, fg Mtl par. 235)

Je me souviens qu'à l'âge que j'avais en 67, [...] des Noirs, il n'y en avait pas beaucoup, ce n'était pas une légion, et ceux que je connaissais, c'étaient des gens instruits, c'étaient des ingénieurs qui travaillaient à l'Alcan. Il y en avait pas à qui on pouvait parler, et ça, briser cette barrière-là; quand tu as vingt ans, c'est facile. Puis là, il y en avait beaucoup, donc tu pouvais t'essayer en masse. (Jacques, fg Qb par. 527)

Comme moi, à vingt ans, je n'avais pas sorti de la ville de Québec, et d'arriver, de voir des Jaunes puis des Noirs, je n'avais jamais vu ça, je n'avais vu que ma couleur. (Lucie, fg Qb par. 535)

Cela dit, certains témoignages indiquent que les visiteurs n'absorbent pas passivement les messages séducteurs des pavillons. Leur sens critique est en éveil et ils ne sont pas dupes des présentations. C'est une autre forme de distinction qui intervient dans le processus d'élaboration du nouveau « Nous ».

Je regardais tantôt le pavillon de l'Éthiopie, on nous disait que c'était tellement pauvre ce pays-là, puis on se disait : de faire un pavillon de même, ils auraient pu mettre leur argent ailleurs (Jean, fg Qb par. 487)

— Serge : Ils ne parlaient pas de la pauvreté qu'il y avait dans leur pays.

— Raymond : Exactement, parce qu'on essaie de démontrer et de montrer le plus beau; le Canada c'est la même chose, s'il fait une exposition, il ne va pas aller chercher les petits [mot incompréhensible] qui mangent aux soupes populaires. (fg Mtl par. 659-661)

Mais le moins que tu avais vingt, vingt et un an, vingt-cinq ans, et que ça t'intéressait un peu, la politique, bien, tu avais la possibilité de lire dans les journaux une autre facette du pays en question, qui était peut-être beaucoup moins drôle. Donc on pouvait faire une certaine comparaison. (Serge, fg Mtl par. 673)

Un échange piquant au sujet du pavillon de l'URSS montre que malgré l'apparat, la face sombre d'un pays peut transparaître :

— Jean : Ce pavillon était froid par rapport aux autres. Tu voyais réellement les Russes, glacials, tu sais. [...] c'est un peu comme ils nous enseignaient à l'école; c'était plate de voir ça; pour eux autres, ils n'avaient pas le sourire.

— Lucie : mais vois-tu, as-tu senti le besoin d'acheter de quoi là?

— Jean : non, mais tu sais, c'était glacial; dans les autres pavillons, il y avait au moins un sourire, même s'ils ne te comprenaient pas, tu sais, la Chine, la Thaïlande...

— Marie : les Russes étaient surveillés pour pas qu'ils fassent trop de communications et qu'ensuite ils se sauvent.

— Jean : Oui, je sais.

— Mathieu : il y en a qui l'ont demandé d'ailleurs [l'asile politique].

— Jean : Oui, il y en a qui l'ont demandé après. [...] Il reste que pour moi, [...] c'était Terre des hommes, c'était tout le monde, il y avait beaucoup de fraternité, puis là tu arrivais puis, oups! [grimace imitant la rigidité d'un employé soviétique] (fg Qb par. 143-155)

Au contact des pavillons, les témoins font des choix identitaires plus ou moins raisonnés : c'est explicitement qu'ils préfèrent les pavillons étrangers aux pavillons des communautés de référence, mais leur attirance pour telle ou telle présentation, tel ou tel exhibit, relève moins du rationnel que de la complexe idiosyncrasie des goûts personnels. Chacun à sa manière expérimente une série de satisfactions ou d'étonnements<sup>162</sup> qui viennent conforter ou modifier sa vision du monde et de soi dans ce monde. Or toutes les présentations sont flatteuses pour les exposants — du moins s'y emploient-ils —, si bien que les témoins, au contact de la qualité (l'esthétique, l'ingéniosité, le modernisme, l'originalité, etc.), se l'approprient comme une nouvelle réalité qui devient référentielle. Dès lors, ils sont amenés à redéfinir le « Nous » dans des termes qui recourent à ces références nouvelles.

## **7.7 Vers une nouvelle communauté de référence, « Nous sommes quelqu'un »**

Lorsqu'il se penche sur l'affirmation identitaire, Braud souligne le « lien privilégié » qui existe entre celle-ci et l'estime de soi (1996 : 171), car « une dialectique complexe noue identité personnelle et identité collective, affirmation individuelle et appartenance culturelle » (*ibid.* : 172). En effet, l'identité individuelle emprunte à l'identité collective, c'est-à-dire aux représentations existantes, et réciproquement : l'identité collective (culturelle ou plus précisément nationale), entité très mouvante, se forme à l'intersection

---

<sup>162</sup>. Et sans doute quelques déceptions, mais la mémoire a filtré celles des personnes interrogées. Le seul « bémol » relevé au cours des entrevues et *focus groups* est celui de Camille : Moi, je n'aimais pas la vision qu'on donnait du Canada, parce qu'on sentait déjà un morcellement, il y avait le pavillon [des quatre provinces] de l'Ouest [...], le pavillon des Maritimes, [...] le Québec, [...] l'Ontario [...]. Parce que moi, je connaissais l'ensemble du Canada, et je trouvais qu'on était morcelés. (Camille, fg Mtl par. 489)

des identités individuelles. À la fois processus et produits, ces représentations ne cessent de changer de contours et de contenus, même si certains éléments communs demeurent dans le « paysage » — comme la langue française pour les identités individuelles et collectives au Québec<sup>163</sup>. On peut entrer dans un groupe de référence en décidant que l'on en fait partie ou parce que l'on y est associé malgré soi (par l'apparence physique ou vestimentaire, par exemple), et de la même façon on peut en sortir ou s'en faire exclure. Si « l'inclusion dans un groupe prestigieux valorise » (Braud 1996 : 172), la réflexion de Martin (1994) incite à penser que l'inverse est possible : un individu qui atteint une situation d'estime de soi aura tendance à « rassembler » les éléments culturels permettant d'élaborer un récit identitaire valorisant. Et alors que l'exclusion d'un groupe valorisant peut déboucher sur l'action politique (Braud 1996 : 172) — conflictuelle —, s'y sentir inclus peut en faire autant, sous une autre forme que le conflit. L'action politique issue de l'inclusion dans un groupe valorisant peut revêtir la forme d'une adhésion identitaire de masse qui, bien que « seulement » discursive (elle ne se situe pas dans l'action concrète), constitue une expérience démocratique. Dès lors, la position de la communauté dans l'histoire est appelée à changer.

À Expo 67, les visiteurs québécois voient se rencontrer leurs diverses représentations du Québec et une réalité inédite du Québec : ils ont sous les yeux la preuve que le Québec est capable de grandes choses et qu'ils font partie d'une remarquable communauté, au même titre que les autres qui s'y trouvent exposées. Il va sans dire qu'ils adhèrent à cette nouvelle réalité, choisissant allègrement ce « nouveau Québec », tellement moderne et avenant que les pays du monde entier viennent y parader. C'est cette adhésion que j'appelle une expérience démocratique affective : le choix émotif de faire sienne une « réalité » dont le contenu est en partie politique. Les contours en restent flous cependant : les témoins ne se sont pas risqués à définir ce « nouveau Québec » de façon compréhensive, mais ils soulignent ce qu'il faut bien appeler des traits québécois, et qui les étonnent eux-mêmes, au point d'en tirer une certaine fierté.

---

<sup>163</sup>. On pourrait objecter que les Québécois anglophones n'incluent pas la langue française dans leur identité. Pourtant, elle en fait partie par défaut, ne serait-ce qu'à titre de contre-identité le cas échéant.

On assiste à une sorte de paradoxe dans les témoignages : lorsque je demande ce que les Québécois ont découvert à l'Expo, les réponses sont nourries et tournent autour des nombreuses capacités du Québec — nous y revenons dans un instant. Mais lorsque je précise ma question pour savoir si les Québécois ont découvert le Québec à l'Expo, les réponses sont négatives. La plus claire est celle de Jean Cournoyer : « Moi, je vous dis qu'ils n'ont pas découvert *qui* ils étaient, ils ont découvert qu'ils étaient *capables* » (par. 385<sup>164</sup>). Micheline Bouzigon va dans le même sens : « Si les Québécois ont découvert le Québec lors d'Expo 67, oui, je pense que..., je... non. Je pense que les Québécois ont été fiers du Québec, que le Québec ait pu réaliser ça » (par. 36). Ils confirment ainsi la démonstration de Handler (1988 : 63) selon laquelle on ne peut pas *avoir* une culture (ou une identité), car ce n'est pas un objet; on ne peut pas fournir de réponse « vraie » à une question comme celle-ci. On ne peut la définir que par des points de vue particuliers, portant sur certaines caractéristiques de l'entité concernée.

Certains propos lors des *focus groups* témoignent de l'étonnement de l'époque devant les capacités quasi insoupçonnées du Québec :

Je pense que ça nous a permis de voir qu'on n'était pas si bêtes que ça. [...] Ça nous a permis de s'apercevoir qu'on était pas pires du tout, sans fausse modestie, qu'on avait des qualités comme nation. (Claire, fg Mtl par. 741 et 745)

Il fallait aller chercher des expertises, il fallait qu'on se débrouille. [...] On a été obligés de développer des expertises qu'on n'avait pas développées jusqu'à ce point-là parce qu'on n'en avait pas eu besoin. [...] Il fallait s'organiser, on allait accueillir trois fois notre population. (Camille, fg Mtl par. 761)

C'était la première fois qu'ils se comparaient [les Québécois], et ça, ils ont appris à avoir une certaine assurance, et après, il y a eu un paquet d'entreprises qui ont commencé, puis après ça, il y en a qui sont devenues internationales, [...], parce qu'ils ont pu se comparer avec les autres, puis ils se sont dit : bien, coup donc, on est aussi bon que tout le monde. (Serge, fg Mtl par. 877)

---

164. L'italique indique ici une intonation appuyée.

Les témoins ont retenu deux qualités qu'ils attribuent aux Québécois : les compétences technologiques et la chaleur humaine, qui deviennent ainsi des « traits » du Québec moderne.

L'imagination des Québécois n'avait été connue par personne avant 67. [...] Au moment où les libéraux ont pris le pouvoir en 1960, l'affirmation, le fait qu'on soit capables, et en même temps la possibilité de prouver qu'on est capables, ça, Expo 67, ç'a été la possibilité de prouver qu'on était capables. Avec l'imagination des Québécois, on a prouvé qu'on était capables de faire des choses, on ne le savait pas avant, par exemple. (Jean Cournoyer, par. 271 et 283).

Puis aussi, l'autre dimension absolument incroyable, et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui, c'est que, nos ingénieurs, nos architectes, nos constructeurs, tout ce monde-là c'était un talent d'ici, puis jamais les Québécois auraient cru qu'on avait ce talent-là. Puis, c'était le génie du Québec, parce que tout ce qu'on a dû construire, on n'a pas idée, parce qu'il n'y avait rien. [...] Tu sais, les routes, les îles, il a fallu les construire ces îles-là, puis, donc, tout le génie des Québécois, les Québécois ont dit : coup donc, mais on a ce talent-là chez nous. (Jacques Lorion, par. 273)

Je ne sais pas si ç'a été comme ça pour tout le monde, mais la fierté de savoir que c'était nous, tout l'entretien, tout ce qu'il y avait autour, toute l'organisation très au point... [...] Ç'a été très bien mené et je pense que le savoir-faire du Québec est sorti très fort dans toute l'Expo. On l'a développé pour ça, mais je pense qu'on avait des qualités, des talents dans ce genre d'organisation, qui se sont révélés là-dedans. Ça fait partie de ce que l'on est. Ce genre de confluence de l'Amérique et de l'Europe, on avait les deux qualités qui ressortaient, moi je trouve. Peut-être pour une première fois parce que c'était dans un contexte international. (Micheline Bouzigon, par. 54)

On est arrivés en temps, surtout, il n'y a eu aucun retard, ils ont donc découvert l'espèce de capacité du Québec, des Québécois, à faire ce site, à le faire aussi beau qu'il l'était, à mon sens il était très beau. [...] Ça leur a fait prendre conscience et confiance, ça leur a fait prendre conscience de ce qu'ils pouvaient faire ensemble. (Guy Dozois, par. 78 et 118)

— Jean Cournoyer : Ça nous a prouvé que nous étions capables de faire autre chose que du textile

— Jacques Lorion : de la chaussure, puis de la bonnetterie

— Jean Cournoyer : Puis de la bonnetterie. Qu'on pouvait avoir une porte ouverte sur le monde entier. [...] On peut dire que Expo 67, qui est née en 63, c'est en plein centre de la Révolution tranquille, c'est-à-dire l'affirmation de notre capacité de faire des choses. Notre capacité de faire des choses a commencé là. (par. 577-585)

Si les capacités technologiques rallient les points de vue, la richesse culturelle à l'Expo n'est guère abordée; Pierre de Bellefeuille est le seul des témoins rencontrés qui souligne combien le foisonnement culturel de la Révolution tranquille s'est manifesté à l'Expo :

Les Québécois ont pris connaissance de leurs capacités. Il y avait au Québec à ce moment-là une nouvelle effervescence de création dans tous les domaines de la culture et ça, ça s'est beaucoup manifesté à l'Expo et les Québécois en ont pris connaissance de ce phénomène-là, cette sorte d'explosion culturelle qui s'est produite dans le cadre de la Révolution tranquille. Quand on parle de Révolution tranquille, on parle beaucoup du côté des structures, du côté des institutions politiques, mais je pense que la Révolution tranquille ç'a été, au moins de façon aussi importante, sur le plan culturel, une explosion de créativité. Et ça, ça s'est beaucoup manifesté à l'Expo, et donc les Québécois en ont pris conscience de cette façon-là. (Pierre de Bellefeuille, par. 58)

Il est difficile de savoir pourquoi les témoins ne relèvent pas l'aspect culturel des performances québécoises à l'Expo. Pierre de Bellefeuille pense à l'art sous toutes ses formes — architecture, design, théâtre, chanson, danse, littérature, poésie, etc., — présentes sur le site. On peut risquer l'hypothèse que les témoins ont relaté surtout ce qui les avait frappés par la nouveauté, comme l'architecture et le design dont ils avaient sous les yeux un concentré inédit; tandis qu'ils connaissaient déjà quelque peu les aspects plus discursifs de la culture « en ébullition », diffusés régulièrement par les médias et donc moins nouveaux.

Ils se remémorent en tout cas qu'ils ont découvert la chaleur humaine de leurs concitoyens :

Je pense qu'ils [les Québécois] ont commencé à découvrir la jovialité des Québécois, leur facilité à aborder les gens, d'être abordés. (Guy Dozois, par. 78)

Puis, finalement, on se débrouille pas mal bien dans plein, plein de choses dans le fond, puis on a notre caractéristique, je pense que vraiment on est une nation qui veut jouir de la vie. (Claire, fg Mtl par. 745)

Les Québécois ont découvert le Québec dans ce sens-là : je veux dire, on s'est rendu compte tout à coup d'une certaine solidarité humaine ici qu'on ne trouve pas dans beaucoup d'endroits. (Yves Jasmin, par. 17)

Ils sont très accueillants, les Québécois, ils se sentaient, le monde se sentait heureux chez nous. (Gilles Lefebvre, par. 144)

Je pense que dans une bonne part, l'hospitalité montréalaise a peut-être, ou en tous cas, l'hospitalité, tolérance, ouverture d'esprit montréalaise a sûrement plu aux gens. (Guy Legault, par. 77)

C'est comme quand tu reçois de la grande visite, puis tu découvres ton talent de cuisinier, d'accueil, puis ta personnalité. Tu dis : coup donc, je suis capable d'accueillir tout ce monde-là. (Jacques Lorion, par. 277)

En affectant ces qualités d'ingéniosité et de chaleur humaine à l'entité Québec (hormis l'identification montréalaise par Guy Legault), les visiteurs instaurent deux nouveautés : d'une part, ils ajoutent leur touche au nouveau récit du Québec que mettent en place les médias et les élites et, d'autre part, en tant que Québécois, ils s'attribuent sinon ces qualités du moins leur potentialité. Ce faisant, ils ne subissent plus complètement les discours sur le Québec, mais s'avèrent compétents pour participer à l'« identification » du Québec. Pour recourir aux propos de Braud (1991 : 57-73), ils deviennent « citoyens » (individus informés, rationnels et actifs) plutôt que simples membres du « peuple », entité abstraite et peu mobilisante.

Ce processus de façonnement collectif est gratifiant si l'on en juge par les propos que tiennent les témoins :

Ça a donné une fierté au Québec. (Gilles Lefebvre, par. 144)

C'était la première fois que le Québec, Montréal puis le Québec s'ouvraient sur le monde, alors les gens étaient extrêmement fiers de ce qu'on avait fait. (Serge, fg Mtl par. 527)

La fierté [...] oui, la fierté. Ils voyaient très bien que ç'avait été un succès et que c'est eux qui en étaient les promoteurs, les auteurs. (André Patry, par. 357)

Et Jean Cournoyer de synthétiser : « Ça a permis aux Québécois de savoir qu'ils étaient quelqu'un » (par. 263). Cette expression est un euphémisme que l'on pourrait traduire par : « on a vraiment de la personnalité », « on est capables de grandes choses » et même « on est nettement mieux qu'on ne croyait ». C'est effectivement ce qui ressort des entrevues et des *focus groups*.

En définitive, et dans le même esprit que le contraste mentionné plus haut entre le peuple et le citoyen (Braud 1991 : 53-73), les visiteurs québécois ont pu apprécier le « génie » de leur « Nous » de référence, et cette étape les fait passer symboliquement d'individus d'une entité politique abstraite (peuple) à l'état de membre d'une entité politique devenue notoire (nation). C'est là que l'on rejoint Martin lorsqu'il affirme que l'individu suscite la communauté en proclamant son identité (1992a : 586). Ce processus n'est toutefois pas strictement réflexif; il se nourrit aussi du regard des Autres, ces étrangers qui visitent l'Expo.

## **7.8 La communauté, acteur de l'histoire**

« La définition de soi [...] est indissociable de la définition de soi par les Autres, étant bien entendu que les endo-définitions et exo-définitions sont mouvantes et qu'il peut exister différentes définitions d'un même groupe » (Martin 1992a : 587). Sur cet aspect du regard extérieur, les participants aux *focus groups* se distinguent des personnes rencontrées en entrevue. Lors des *focus groups*, on aborde peu l'aspect de la découverte du Québec par les Autres — une seule personne souligne la chose : « Montréal a été connu partout dans le monde » (Marie, fg Qb par. 576). En entrevue, les personnes sont plus disertes; si elles ne creusent pas ce que les Autres ont ou auraient découvert du Québec, de Montréal ou du Canada, elles s'accordent sur le fait que la province a gagné en notoriété. Bien sûr, pour reprendre la dichotomie notoriété-image chère au marketing, qui dit notoriété ne dit pas nécessairement image positive; la notoriété est néanmoins la première étape, à partir de laquelle peut se bâtir une image. Pour en savoir plus sur l'image (du Québec, de Montréal ou du Canada), donc sur la teneur de certaines exo-définitions, il aurait fallu interroger des ressortissants étrangers en visite à l'Expo. Mais l'important pour ce travail est de saisir que le regard de l'extérieur peut être intériorisé par les visiteurs québécois comme une

confirmation de leur nouvelle endo-définition, dans la mesure où le fait de devenir l'objet du regard des Autres fait de la communauté de référence un acteur de l'histoire, au lieu d'un pion anonyme. Cette reconnaissance des Autres renforce le passage de peuple à nation mentionné ci-dessus. Selon les personnes interrogées, l'accent porte tantôt sur le pays, tantôt sur la ville, tantôt sur la province, selon les allégeances ou les intérêts de l'époque.

Yves Jasmin pense que les étrangers (surtout Américains) ont eu le sentiment de découvrir le Canada, conformément à l'objectif de la campagne de publicité qu'il menait à l'époque (par. 14). Et Jean Octeau confirme : « Pour ce qui est de révéler le Québec au monde, je ne sais pas. Ça se passait au Canada. Il y a des gens qui étaient attirés par l'Amérique du Nord, qui venaient au Québec en passant » (par. 22). D'ailleurs, selon Guy Dozois :

Le fait que le monde a découvert Québec, je suis un peu dubitatif, si vous permettez, sans être méchant. Bien sûr, on a fait les journaux, Yves Jasmin a fait un travail magnifique, mais beaucoup axé sur les États-Unis, pour des raisons évidentes, on était voisins, on allait chercher la clientèle, il y a eu des campagnes en Europe, aussi, il y a eu des Européens qui sont venus, bien sûr, mais le gros, ç'a été des Montréalais, des Québécois, des Canadiens, des Américains, et encore, là, des Américains du Nord-Est. (Guy Dozois, par. 62).

Cependant, le rôle de Montréal reste central d'après Pierre de Bellefeuille :

L'Expo a révélé le Québec au monde dans la mesure où évidemment le monde a eu connaissance de l'Expo. L'Expo a eu un retentissement assez considérable. Il y a eu beaucoup d'information à travers le monde. Évidemment, particulièrement au Canada et aux États-Unis, mais aussi en Europe. [...] Il ne faut pas oublier le rôle de Montréal. C'est pas nécessairement le pavillons, c'est pas nécessairement ce qu'on trouvait sur le terrain de l'exposition, c'est Montréal qui était aussi la vedette de l'exposition. (Pierre de Bellefeuille, par. 53)

Guy Legault est du même avis :

Je pense que l'Expo a révélé Montréal au monde. L'Expo a été un phénomène plus, à mon avis, montréalais dans sa conception, dans sa réalisation. Et avec un intérêt, si vous voulez, mondial pour les gens qui, évidemment voulaient inviter ici le plus d'exposants possible. La participation du Québec ne fut certainement pas

négligeable, mais n'a pas été, à mon avis, un phénomène marquant. Je pense que la participation du gouvernement du Canada et celle de Montréal ont été beaucoup plus structurantes pour l'Expo que l'influence proprement québécoise. (Guy Legault, par. 17)

Toutefois, pour ceux qui travaillaient activement au gouvernement provincial, c'est le Québec qui devait tenir le premier rôle et le tint effectivement. André Patry rappelle la stratégie protocolaire conçue pour recevoir les dignitaires de passage à Québec à l'occasion d'Expo 67 :

C'est le gouvernement du Québec qui les recevait suivant les règles protocolaires que nous avons établies, les préséances que nous avons créées par décret, alors donc, ces visiteurs officiels à Québec n'étaient plus à proprement parler, au sens strict du mot, n'étaient plus au Canada, mais dans une région autonome qui avait ses règles et qui avait son régime particulier, et qui agissait de sa propre autonomie. À aucun moment, un membre du gouvernement fédéral n'accompagnait un chef d'État ou de gouvernement étranger à Québec. C'est contre la pratique internationale. Donc, voilà, on constatait qu'il existait quelque chose à Québec qui n'existait pas dans le reste du Canada sur le plan politique, sur le plan constitutionnel. (André Patry, par.5)

Le public d'Expo 67 n'a sans doute pas noté cette récupération identitaire, mais elle n'aura pas échappé aux dignitaires en visite. De son côté, Jean Lenoir apporte un autre son de cloche :

Il s'est passé deux choses en 67. Il y a eu l'Expo, mais il y a eu le voyage du général de Gaulle. En tant que responsable du voyage du général de Gaulle, je dis que c'est davantage la sortie du général qui a fait connaître le Québec au monde. Il est évident que s'il n'y avait pas eu l'Expo... le Québec avait une vitrine [...] extraordinaire pour se faire connaître du monde. (Jean Lenoir, par. 8)

Il est possible qu'au bilan Jean Lenoir ait raison quant à la notoriété internationale du Québec due à l'éclat du président français, mais creuser la question supposerait une digression dont l'ampleur dépasserait le cadre de cette thèse.

Les perceptions divergent donc lorsqu'il s'agit de savoir quel « Nous » les divers Autres ont découvert. Mais selon chaque personne interrogée, le fait que la communauté de référence ait été au centre des regards extérieurs est en soi un événement. Cette reconnaissance des Autres est valorisante, sinon pour soi même directement, du moins

indirectement comme membre de la communauté de référence, car elle élabore ou rafraîchit les « exo-définitions » (de Montréal, du Québec ou du Canada) qui octroient à l'entité visée (ville, province ou pays) la légitimité d'un accès à la notoriété.

## 7.9 Le passage à une nouvelle ère

J'aimerais vraiment que ça revive. (Aimé, fg Mtl par. 83)

Ç'a été le plus beau moment de l'histoire du Québec. [...] Ça ne peut pas se répéter dans l'histoire, ça n'arrive qu'une fois par siècle, des choses comme ça, dans l'histoire d'un peuple. (André Patry, par. 345 et 389)

C'était comme une immersion universelle. (Jacques, fg Qb par. 577).

[À Terre des Hommes en 1968 : ]

— Aimé : Ce n'était plus la même magie

— Raymond : non, on y est retourné, puis... [il fait la moue] (fg Mtl par. 523 et 525)

Alors que les profits matériels de l'Expo sont relativement patents (voir chapitre 5), même non chiffrés, on ne peut cerner les profits symboliques que dans l'échange avec les témoins. Il s'agit en effet de profits qui relèvent de l'imaginaire. On pourrait définir ces profits symboliques comme une impression ressentie à l'époque par les témoins de vivre un moment charnière vers un meilleur espace-temps. Cette vision accompagne la nouvelle image du « Nous » évoquée plus haut, elle en constitue la suite logique, en quelque sorte. Et peu importe que l'on puisse ou non démontrer qu'Expo 67 marqua *réellement* une transition vers une vie meilleure. Ce qui compte pour ce travail, c'est que les témoins interprètent ainsi cette époque merveilleuse de leur vie : il y a eu un avant et un après, celui-ci plus intéressant que celui-là. Nous verrons aussi que cette page qui tourne est devenue en elle-même, avec le temps, une sorte de référence quasi sacrée, envers laquelle on est reconnaissant, et qui possède encore le pouvoir, *a posteriori*, d'« enchanter » son monde.

Hormis André Patry, pour qui « toutes les choses sont rentrées dans l'ordre en novembre [...]. On est revenus à ce qui était avant l'Expo » (par. 69 et 73), les témoins disent explicitement qu'Expo 67 a marqué une charnière, soit comme élément de la Révolution tranquille, soit indépendamment, comme on le voit dans l'échange ci-dessous :

— Jacques : Ça [Expo 67] a eu un effet sur le Québec rural

— Jean : Le monde a beaucoup changé après [...]

— Marie : C'était une période charnière

— Jacques : Il y a eu des changements dans l'éducation

— Mathieu : La charnière, ç'a été les six mois de l'Expo jusqu'à la crise d'octobre [1970]. (fg Qb par, 580-585)

Les témoins ne singularisent pas cette charnière comme canadienne, québécoise ou montréalaise (sauf Guy Legault qui insiste sur Montréal), mais elle concerne de vastes pans de la culture, dans son sens le plus large, qui va de la langue au design, en passant par la musique, la gastronomie, le mode de vie :

Donc, la découverte du monde s'est faite beaucoup par l'Expo, et, moi je pense que ça les a beaucoup marqués, ça nous a beaucoup marqués, ça nous a marqués culturellement, ça nous a marqués. Je dirais même, et ça nous engagerait sur un autre débat, je dirais même, linguistiquement, ça nous a marqués, d'entendre parler les gens, qui parlaient toutes les langues. [...] Les [autres] villes sont restées à peu près ce qu'elles étaient, alors que Montréal a beaucoup changé, et là l'Expo a été un élément, un grand changement dans la vie des Montréalais, la culture montréalaise, et même dans la ville physique. (Guy Dozois, par. 106)

Un participant considère toutefois que la véritable charnière dans le changement de vision du monde s'est produite en fait en 1970; l'Expo n'aurait que semé la graine :

C'est sûr que moi, j'ai vu beaucoup d'évolution, les gens ont réévalué leur façon de voir, leur façon de vivre, leur façon de communiquer. Ç'a été vraiment le départ. [...] C'est que pour moi, ça été comme, la Révolution tranquille de Jean Lesage, ç'a

été comme boiteux un peu, ça n'a jamais vraiment pris son essor, c'est surtout après Expo 67, en 70 surtout où ça a vraiment tourné à 180 degrés. (René, fg Mtl par. 737)

Les dimensions des arts se sont multipliées. Par exemple Expo 67 s'est affichée comme un parangon du design : tout, depuis l'architecture aux uniformes des hôtes, en passant par les panneaux indicateurs, lampadaires, corbeilles à déchets, tout était design.

Il y a eu beaucoup d'artisans, beaucoup d'artistes, beaucoup de designers qui se sont fait connaître à l'Expo et qui ont créé des compagnies et qui sont aujourd'hui des entreprises assez importantes. (Yves Jasmin, par. 101)

Le design en tant que concept, commençait. [...] alors on en a eu plein, et ça c'était peu connu, le design industriel, très très peu. Et puis il y avait, vous savez les boutiques d'articles créés en France, en Italie, en Espagne, en Scandinavie, bon. Ça pullule, ça il n'y en avait pas, il se faisait de très belles choses, on les a découvertes. (Guy Dozois, par. 158)

Ce que je peux vous dire, c'est que les Montréalais ont découvert, et ça, ça a été extraordinaire, l'architecture et le design. [...] Montréal a agi comme un chef de file. Montréal est passé dans ces années-là, et surtout l'Expo a été un moment décisif, est passé comme métropole régionale à une sorte de ville à caractère universel, mondial. Une métropole qui a des relations avec le reste du monde. (Guy Legault, par. 37)

La culture musicale s'est beaucoup développée à la faveur de l'Expo, grâce au Festival Mondial qui a présenté de nombreux spectacles de tous les pays (ballet, opéra, théâtre, chanson). Guy Dozois attribue la variété culturelle d'aujourd'hui au coup de pouce donné par l'Expo, « le domaine des arts a été profondément marqué » (par. 174); les concerts, les ballets, les lettres, la chanson, tout cela a éclos rapidement avec et après l'Expo (Guy Dozois, par. 178). « Après ça, les spectacles qui sont arrivés à Montréal étaient de plus en plus intéressants, de plus en plus variés, de plus en plus internationaux » (Claire, fg Mtl par. 299). « Ça a donné un input aux artistes et aux écrivains » (Jacques, fg Qb par. 608).

L'Expo a marqué le premier pas vers un nouveau mode de vie. Les Québécois ont découvert *leur* fleuve et se le réapproprient, en quelque sorte, ainsi que les autres cours d'eau. Ils ne seront plus seulement un instrument industriel, mais aussi un agrément.

Il y a un phénomène qui existait dans toute la province, à savoir que les villes et villages étaient construits le long des cours d'eau, pour le transport. Mais les maisons tournaient le dos à l'eau, et la rivière c'était un dépotoir, on jetait tout là. Et ç'a été le commencement du revirement, lors de l'Expo, parce qu'on a... tous les Québécois sont allés sur les îles, ils ont constaté la présence du fleuve, comme c'était beau. Et petit à petit, ça a permis de faire évoluer les choses. (Luc Durand, par. 238)

Les Montréalais (et sans doute après eux les autres citadins) s'aperçoivent qu'ils peuvent investir un nouvel espace de la ville : les trottoirs, qui peuvent offrir une convivialité et une esthétique inconnues ou négligées jusque là :

C'est avec l'Expo que les terrasses ont pris forme à Montréal, les terrasses extérieures. Avant 1967, on ne voyait jamais de tables à l'extérieur. Les gens, sans doute à cause du climat disaient : » à cause du climat que nous avons, ça ne vaut pas la peine de sortir des chaises et des tables ». Mais avec l'Expo, cette chose-là, le gens ont dit « c'est formidable ». Alors, c'est des choses qui se produisaient dans les autres villes et qui, l'Expo a eu comme conséquence de changer les habitudes de ce côté-là. Des fleurs, on en a eu beaucoup plus, on aurait dit, après l'Expo. Montréal était beaucoup plus soigné du côté de l'horticulture qu'il l'était auparavant. Le climat, dans ce pays, est un climat difficile et qui avait eu tendance à refermer, à fermer les gens à l'intérieur. Alors ça a été, si vous voulez, des expressions, des exemples, mais derrière ça, il y avait toute une façon de penser, et je pense qu'au point de vue social, ça a été important. (Guy Legault, par. 139)

La gastronomie aussi connaît un essor à partir d'Expo 67, parce que les pavillons étrangers proposaient des dégustations et certains abritaient un restaurant, offrant ainsi aux visiteurs l'occasion d'apprécier de nouveaux mets, créant par la suite une nouvelle demande :

Le monde est arrivé ici et c'est à partir de ce moment-là qu'il y a eu un changement flagrant au niveau de l'alimentation, par exemple, parce que beaucoup de gens que je connais qui ont ouvert des restaurants immédiatement après l'Expo étaient venus travailler pendant l'Expo pour différents pays et donc, il y a eu un changement, ne serait-ce que dans les vins aussi, parce qu'il ne se buvait pas de vin, avant. (Raymond, fg Mtl par. 21)

Ç'a été un changement l'Expo, parce que si on regarde juste du point de vue de la gastronomie, combien de grands chefs cuisiniers qu'on a ici à Québec ou à Montréal, ils sont venus pour l'Expo, ils sont venus pour travailler à l'Expo. Comme ça, ils sont partis de l'Europe, puis à un moment donné, ils sont restés ici, c'est comme ça que ça s'est développé. [...] À un moment donné, d'autres personnes

sont arrivées, l'immigration est arrivée, ça s'est développé. (Jean, fg Qb par. 513 et 517)

Vous savez, l'explosion de la cuisine, disons, étrangère, entre guillemets, ce n'était pas comme ça avant l'Expo, ça a commencé avec l'Expo. Parce qu'il y avait une clientèle qui voulait avoir des restaurants de cuisine étrangère. (Guy Dozois, par. 74)

L'institution religieuse elle-même connaît une stimulation à Expo 67 :

Autre chose que je me suis aperçu, c'est qu'il y avait un pavillon œcuménique où tu avais différentes religions. Ah! les catholiques, on ne pouvait pas parler aux protestants [avant l'Expo], puis là, ils se sont fait poser un paquet de questions : « C'est quoi votre b[...], on n'a pas le droit de parler aux religieux, on n'a pas le droit de parler aux vieux? », puis là, ils ont été obligés de s'ouvrir, puis après, il a fallu qu'ils s'ouvrent vite parce que le peuple l'exigeait. Alors il y a eu une ouverture de ce côté-là, qui n'était pas attendue du tout, alors ils ont fait ce pavillon très très timide, hein!, le pavillon œcuménique, c'était très très timide. Alors là, ils se sont aperçus que les jeunes leur posaient des questions et leur disaient : « Hé, commencez à ouvrir, parce que nous autres, on veut que ça ouvre, en est tannés du ghetto catholique ». [...] Alors ils ont été obligés d'ouvrir, puis vite à part de ça, puis ç'a été une autre transformation. On ne parle pas souvent de la religion, mais ç'a été une transformation énorme (Serge, fg Mtl par. 673)

D'après les témoins, l'Expo 67 a donc amorcé de nombreux changements dans la société québécoise. Il y a basculement, mais ce n'est pas tout. Quelques indices permettent en outre de penser que l'Expo est devenue avec le temps une sorte d'emblème ou de borne quasi sacrée, une référence finalement : non seulement on pense qu'elle a marqué un passage vers une époque meilleure, mais lorsque l'on s'y réfère, elle ouvre des portes si grandes aux souvenirs heureux que l'émotion emporte jusqu'aux décisions « rationnelles », comme dans cet exemple :

Et je dois dire ce que ça m'a apporté dans mon métier d'urbaniste et d'architecte après l'Expo 67, c'est beaucoup plus facile de faire accepter des nouveautés en architecture et en urbanisme. Ça c'est ce que ça m'a apporté à moi. Parce que là, on présentait un projet, puis là on disait : « Vous souvenez-vous à l'Expo, telle chose? » « Ah!, c'est ça que vous voulez dire, Ah! bien, c'est merveilleux ». Puis la discussion finissait là, puis on pouvait faire avancer. (Guy Legault, par. 171)

Dans la vie de tous les jours, la référence demeure :

— Lucie : Mais Marie, on ne reste même pas insensible quand on a à passer sur le pont Jacques-Cartier<sup>165</sup>

— Marie : Même plus, je m'étire le cou (fg Qb par. 431-433)

Cette référence est si forte d'ailleurs qu'elle s'est « incorporée » : trente ans plus tard, les personnes interrogées sont transportées par leurs propres émotions lors des rencontres. Les entretiens, par écrit, ne rendent pas compte de l'enthousiasme « physique » des personnes rencontrées, surtout en *focus group* : l'atmosphère qui y régnait évoquait des rencontres familiales au cours desquelles, la mémoire ayant fait son œuvre sélective, on ne se remémore que les beaux souvenirs, à grand renfort de surenchères; c'est à celle ou celui qui racontera l'anecdote la plus étonnante ou la plus drôle, rapidement interrompu par un voisin, le tout accompagné de l'acquiescement plus ou moins silencieux des autres. Les joyeux brouhahas qui en sont résultés à l'occasion ont, bien sûr, interrompu la retranscription littérale des propos, mais démontré combien vibrante était encore cette époque.

C'est ce qui permet d'affirmer que les profits symboliques, eux non plus, n'ont pas échu qu'aux élites, tant s'en faut. Aux élites, la reconnaissance officielle, les promotions professionnelles, les titres de journaux, les mentions dans les livres — et des beaux souvenirs; aux quidams, la certitude d'être devenus les membres d'une communauté reconnue et remarquable, le privilège d'avoir partagé activement avec les « grands » un épisode marquant de l'histoire collective, l'expérience inaliénable de moments de fierté et de joie intenses. Sans compter que les Québécois qui n'ont pas visité l'Expo ont reçu à leur tour leur part de profit symbolique : pour peu qu'ils aient appris le succès de l'Expo, ils en ont certainement ressenti joie et fierté.

\*

Récapitulons : dans le cadre très convenu et éphémère d'Expo 67 s'est produit un rebondissement inattendu du processus identitaire québécois. Ce rebondissement, appelé ici catharsis, se compose de deux éléments simultanés : un choc, que l'on peut dire

---

<sup>165</sup>. Le pont enjambe le fleuve en prenant appui sur l'île sainte-Hélène; il surplombe La

« esthétique », et une appropriation symbolique du caractère extraordinaire de l'événement. Ce phénomène ressortit aux affects individuels plutôt qu'à des choix rationnels.

Comment cela s'est-il produit? Cet épisode s'insère au cours de la transition entre deux grands récits collectifs, le « Canada français » et le « Québec moderne » (voir Létourneau 1992). En 1967, les Québécois sont familiers avec le discours dévalorisant sur le Canadien français, asservi et ignorant, mais le nouveau récit que les élites mettent en place, celui du Québec moderne, maître de son destin, en est encore à ses débuts. Or, l'édification de l'Expo, dont la responsabilité incombe d'abord au gouvernement fédéral, donne lieu à une course au prestige (et à la gratitude escomptée) de la part des trois paliers de gouvernements (municipal, provincial et fédéral). Si bien que les citoyens voient se brouiller les cartes de la hiérarchie des pouvoirs dans le dossier de l'Expo. Par ailleurs, le site est conçu comme un microcosme apolitique dont sont bannies rivalité et domination. Les visiteurs découvrent donc l'Expo dans un contexte où les repères politiques habituels sont bousculés, voire masqués. Les voilà prédisposés à apprécier sans réserve le déploiement extraordinaire que l'on a conçu pour eux. Les organisateurs espéraient susciter la liesse, mais ils ne se doutaient pas que son contenu toucherait aussi à l'identité du Québec (ou pas à ce point).

Les visiteurs s'approprient en effet la nouvelle réalité remarquable à laquelle ils assistent. Chacun a des références et allégeances singulières, mais tous en viennent à modifier leurs points de repère : les frontières entre groupes de références s'effacent devant une incoercible fraternité ambiante, et le récit officiel sur la communauté de référence est boudé au profit de la découverte des nations invitées. La qualité, l'esthétique, les performances techniques deviennent des critères accessibles que l'on peut appliquer à la communauté de référence. Les visiteurs adhèrent alors à cette nouvelle « réalité », celle d'un Québec moderne, qui est « quelqu'un » et qui à ce titre peut devenir l'acteur de sa propre histoire. De membres d'un peuple immergé dans un ensemble dominant, les visiteurs choisissent de devenir membres d'une nation; dans cette transition, ils bénéficient de la reconnaissance des pays étrangers et de leurs ressortissants en visite à l'Expo.

Ce processus n'est pas sans rappeler la formation des communautés imaginées relatée par Anderson (1983) qui prirent corps au gré de l'expansion de l'imprimé et des communications. Mais ce que j'appelle catharsis identitaire constitue une expérience démocratique inédite, celle d'une adhésion affective et pacifique à une nouvelle version de la communauté de référence. Certes, le texte de cette nouvelle version est proposé par les élites, comme dans une élection ordinaire dont les règles sont édictées par les gouvernants et les champions désignés au gré d'une sélection elle aussi très codifiée. Mais les visiteurs-lecteurs ne lisent pas passivement, ils ne se contentent pas de réagir positivement à la séduction. Au lieu d'acquiescer aux portraits officiels de leurs communautés de référence, ils sélectionnent ce qui leur convient pour façonner leur propre récit identitaire sur le Québec. La technocratie aura beau jeu ensuite de développer et d'imposer le grand récit collectif du Québec moderne : ceux qui avaient visité l'Expo — et même ceux qui en avaient seulement entendu parler — étaient déjà convaincus de sa pertinence.

Pour paraphraser les termes de Renan, une sorte de plébiscite a eu lieu tous les jours pendant six mois, clarifiant les contours de la nouvelle identité nationale. De proche en proche, les façonnements individuels du nouveau récit identitaire ont été dits, écrits, diffusés, partagés, pour devenir une sorte de nouvelle vérité collective. C'est ce qui nous amène à l'épilogue.

## **Chapitre 8 — Épilogue. D'abord cadre de la catharsis, l'Expo devient élément identitaire**

Ce travail a montré que l'Expo avait donné lieu à une catharsis portant sur l'identité québécoise. Or, depuis 1967, s'est opéré un curieux renversement : il est courant d'entendre dire aujourd'hui que l'Expo fait dorénavant partie de l'identité québécoise. De cadre d'expression de l'identité, elle serait devenue élément de celle-ci. Il est délicat de

démontrer une telle assertion (à moins d'envisager une autre thèse), mais on peut tout de même tenter d'y voir plus clair, et c'est l'intention des pages qui suivent.

Comme toutes les expositions universelles, Expo 67 reflète son époque et elle se fixe des objectifs idéalistes dans l'intention d'influencer son temps. À plus petite échelle, chaque présentation nationale est un témoin de son époque et elle est conçue en vue d'exercer une opérativité. Cette bipolarisation incite à réfléchir en deux temps : il s'agira d'abord de saisir comment la présentation québécoise se situait par rapport à la réalité du Québec des années soixante, puis d'appréhender en quoi l'Expo s'est inscrite par la suite dans les références identitaires québécoises.

## 8.1 La présentation du Québec, reflet de son époque?

Il ne sera pas question ici de dresser à nouveau le tableau complet de l'Expo ni du pavillon. On se contentera des classifications comme indicateur du contenu des présentations, et des analyses des témoins de l'époque pour se faire une idée de celle-ci.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la classification d'Expo 67 exprime à sa manière l'objectif de fraternité universelle proclamé par le commissaire général de l'exposition, Pierre Dupuy, et par le gouverneur général du Canada<sup>166</sup>, Georges Vanier<sup>167</sup> : le thème qui coiffe l'ensemble est « Terre des hommes ». Elle laisse entendre que les arts constituent le sommet des réalisations humaines, suivis par la transformation de la nature, puis par les domaines de l'activité « ouvrière » de l'homme<sup>168</sup>.

---

<sup>166</sup>. *Le Canada reçoit du 28 avril au 27 octobre 1967*. s.d., CCEU — archives privées.

<sup>167</sup>. En 1967, Roland Michener a succédé à Jean Vanier au poste de gouverneur général.

<sup>168</sup>. La classification thématique de l'Exposition comporte dix-sept éléments regroupés en trois ensembles et présentés ici selon l'ordre retenu par la CCEU (1967) dans son ouvrage *Terre des hommes. Man in His World*. Ces thèmes se matérialisaient dans les pavillons thématiques en forme de polyèdres, sauf la Galerie des beaux arts, L'Homme et l'agriculture, le Labyrinthe, Habitat 67 et l'Auditorium Du Pont du Canada, qui occupaient des édifices différents.

Thèmes de l'Expo TERRE DES HOMMES	Thèmes du pavillon du Québec	Table des matières du fascicule <i>Connaissance du Québec 67</i>
Le génie créateur de l'Homme La galerie des beaux-arts Sculpture contemporaine Esthétique industrielle Photographie L'Homme à l'œuvre Ressources de l'Homme <sup>(a)</sup> L'apprenti sorcier <sup>(b)</sup> Le progrès <sup>(c)</sup> L'Homme interroge l'Univers L'Homme, la planète et l'espace L'Homme et la vie L'Homme et la mer L'Homme et les régions polaires L'Homme et l'agriculture L'Homme et la santé L'Homme dans la cité Labyrinthe Habitat 67 Auditorium Du Pont du Canada	Le défi Le combat La conquête L'eau La forêt La sol Le sous-sol L'industrie La ville L'élan Le patrimoine La métamorphose	L'histoire Le territoire Les structures politiques La population Le niveau de vie L'aménagement du territoire Les richesses naturelles L'économie La finance L'enseignement Les arts et la culture L'information et la publicité

<sup>(a)</sup> Il s'agit des matières premières et de leur utilisation

<sup>(b)</sup> Information, communication, ordinateurs

<sup>(c)</sup> L'automatisation et les questions qu'elle soulève

D'un autre côté, pour ce qui concerne le Québec, il est reconnu que les années soixante ont vu l'accélération d'une transition vers la modernité. Bouchard (2000 : 162) parle d'un passage de la dépendance à l'autonomie ou « d'une culture d'emprunt à une culture d'empreinte », par le biais de la littérature, de la peinture, des sciences de la société et de la culture, ensemble qui a amorcé puis confirmé des réalignements des connaissances (*ibid.* : 167). La présentation du pavillon du Québec offre un exemple de réalignement des connaissances : lorsque l'on compare sa classification à celle, « universalisante », de l'Expo et à celle, « conformiste », du fascicule, il est frappant de constater qu'elle ne feint pas la

neutralité — feinte qui consisterait à classer la réalité conformément aux modèles dominants, comme dans le fascicule. Au contraire, elle est axée sur la transformation de la réalité : la macroséquence se projette dans l'action, et les éléments du Combat sont économiques.

La vigueur de ce portrait du Québec met l'accent sur le développement économique alors que la section politique du pavillon, très ténue (voir le chapitre 6), est respectueuse des institutions en place. Pourtant, cette époque (deuxième moitié des années soixante) se caractérise par deux traits importants, l'euphorie du développement économique, certes, mais aussi la turbulence politique.

Pour ce qui concerne l'économie, le pavillon reflète l'euphorie des années soixante et l'un de ses principaux leviers : la maîtrise des ressources naturelles (dont la nationalisation des compagnies d'électricité en 1962). Le chapitre 7 a déjà énuméré les nombreux changements opérés pendant la Révolution tranquille, dans la foulée des poussées sociales et économiques qui devenaient pressantes au cours des décennies précédentes. Rappelons simplement que les réformes des institutions accélèrent un mouvement déjà en marche : déclin de l'agriculture, extension du réseau routier, industrialisation, urbanisation, développement du secteur tertiaire et... inégalités régionales (Montréal draine le gros des ressources) (Linteau *et al.* 1986), tous éléments soulignés dans le pavillon.

Par ailleurs, s'il ne met pas en valeur l'ébullition culturelle du Québec (chanson, poésie, théâtre), ni la libération des mœurs, le pavillon illustre le développement spectaculaire du cinéma québécois, en ponctuant sa présentation de 13 films réalisés par de jeunes cinéastes prometteurs (voir chapitre 6 et Annexe 14).

Le pavillon matérialise aussi l'explosion du design industriel, architectural et d'intérieur (voir chapitres 5 et 6) : omniprésence de télévisions, recours aux cubes blancs ou de couleurs vives, graphisme élaboré, représentations stylisées. La création en 1930 de l'école du meuble de Montréal marque les débuts « officiels » du design au Québec. La période qui suit, jusqu'en 1966, voit se développer ce style dans tous les domaines; et c'est véritablement en 1967, lors de l'Expo, que le design se confirme comme courant esthétique (Baril et Comeau 2002 : 628) en passe de devenir dominant. Le design envahit tout : le

métro de Montréal, l'identité visuelle d'Hydro-Québec, la mode vestimentaire (les costumes des hôtes de l'Expo sont dessinés par Michel Robichaud, chef de file de la mode montréalaise), les arts plastiques, le graphisme — et même la musique! Sur ce point donc, le pavillon du Québec est tout à fait fidèle à son époque.

Pour ce qui est de la vie politique, on conçoit aisément que les concepteurs du pavillon n'aient pas insisté ni même signalé les tensions, redevables qu'ils furent successivement envers deux gouvernements d'allégeance adverse; de toutes façons, une exposition universelle se prête mal à l'étalage des conflits, comme ce travail l'a indiqué à plusieurs reprises. En tout cas, le climat politique de ces années-là est houleux, sur fond de terrorisme larvé (le Front de libération du Québec sévit depuis 1963)<sup>169</sup>; on peut le résumer en trois épisodes marquants : la crise constitutionnelle et la parution d'*Égalité ou indépendance* (1965); l'éclat du général de Gaulle le 24 juillet 1967; la parution d'*Option Québec* (1968).

Les années 1964-1965 sont le théâtre d'une crise constitutionnelle : le gouvernement fédéral entend rapatrier au Canada l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (la constitution canadienne), ce qui aurait pour effet de lier les mains du Québec quant à sa destinée dans la fédération. Car « l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a surtout été conçu pour et par des Canadiens [c'est-à-dire les anglophones] » (Laurin 1970 : 93). Au printemps 1965, au cœur de la crise, paraît le manifeste de Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*, qui propose de réformer en profondeur le texte constitutionnel (voir Johnson 1968). Le chef du parti d'opposition au niveau provincial, l'Union nationale, y scande qu'il faut enfin s'affirmer « maîtres chez nous » (*ibid.* : 118-119) en matière médiatique, de fixation des prix (pour certains produits du « Canada français »), d'immigration, de fiscalité, de pouvoir judiciaire. Bref il réclame l'indépendance, qu'il distingue de la séparation parce que celle-ci supposerait l'autarcie et l'isolement (*ibid.* : 105). Ce livre argumenté fut acclamé par le parti et sa teneur largement diffusée.

L'année suivante, l'Union nationale gagne les élections et Daniel Johnson est porté au pouvoir. Mais auparavant, le premier ministre Jean Lesage avait endossé « sans trop y

réfléchir » (Lévesque 1986 : 262) la formule d'amendement Fulton-Favreau (qui proposait le rapatriement), alors que de leur côté, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), avec son tribun Pierre Bourgault, et le Ralliement national défendaient le séparatisme.

Lors de l'été 1967, le voyage du président français est ponctué de discours qui, tous, soulignent le déchirement politique du Québec. En témoigne cet extrait du discours prononcé le 23 juillet, la veille de « l'éclat » du général, lors d'une réception donnée à Québec par le premier ministre Daniel Johnson :

Ce que l'on voit apparaître au Québec, ce n'est pas seulement une entité populaire et politique de plus en plus affirmée, mais c'est aussi une réalité économique particulière et qui va grandissant. N'acceptant plus de subir, dans l'ordre de la pensée, de la culture et de la science, la prépondérance d'influences qui vous sont étrangères, il vous faut des élites, des universités, des laboratoires, à vous. Bien loin de n'assumer, comme autrefois, que des rôles auxiliaires dans votre propre progrès, vous voulez en être les créateurs et les dirigeants et vous doter, en conséquence, des enseignants, administrateurs, ingénieurs, techniciens, nécessaires. [S]ans empêcher aucunement votre coopération avec des éléments voisins et différents, on assiste ici, comme en maintes régions du monde, à l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut disposer de lui même et prendre en main ses destinées. Qui donc pourrait s'alarmer d'un mouvement aussi conforme aux conditions modernes de l'équilibre de notre univers et à l'esprit de notre temps?

de Gaulle, 1970 : 188-189

L'éclat du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal (24 juillet 1967) fait rebondir la crise constitutionnelle et donne lieu à de multiples commentaires. Voici celui de Daniel Johnson, à l'occasion d'une conférence de presse le 25 septembre 1968, la veille de sa mort. À la question d'un journaliste « Est-ce qu'il faut admettre que le général, quand il parle du Canada, s'immisce dans les affaires internes du Canada? », il répond :

---

169. Rappelons cependant la naissance la même année du parti Rhinocéros, fondé par l'écrivain et médecin Jacques Ferron, et dont les armes sont essentiellement « l'ironie, la parodie et le sens de l'humour » (Louis-Guy Lemieux, *Le Soleil*, 9 février 2003).

Cela, c'est l'opinion d'Ottawa. Disons qu'il nous aurait fallu des années pour faire connaître à l'univers la présence du Québec. Il a, en une seule phrase, compensé les omissions d'Ottawa qui dirige le service des Affaires extérieures depuis 100 ans et n'a jamais représenté le Canada comme un pays à deux cultures. Enfin, nous avons été reconnus et on sait maintenant à l'échelle de l'univers qu'il y a deux cultures au Canada et l'on sait qu'il y a une crise.

Johnson 1970 : 126

René Lévesque confirme dans ses souvenirs :

En ce mois de juillet 1967, le succès de l'Expo prenait des proportions triomphales, toutes les célébrités se pressaient à Montréal et la petite phrase explosive du dernier des géants occidentaux était appelée par conséquent à connaître un retentissement universel. [...] Ce dont nous devons lui demeurer reconnaissants, c'est qu'il avait porté en même temps, d'un seul coup, le nom du Québec jusque dans les coins les plus insolites de la planète. Un étudiant montréalais raconta que, le lendemain, dans le *barrio* péruvien où le Canada l'avait envoyé passer l'été à des travaux communautaires, les Indiens étaient venus lui rapporter l'affaire en disant que désormais ils savaient que le Québec aussi, ça existait vraiment. [...] Mais pour certains, dont j'étais, l'alerte avait été chaude. Et plus encore prématurée. [...] Un Québec libre, certes, mais que cette liberté n'apparût pas comme un produit d'importation.

Lévesque 1986 : 279-281

Mais le lendemain du discours du balcon, le général renchérit, en insistant cette fois sur les visées économiques légitimes du Québec, non sans un brin d'ethnocentrisme. Voici un extrait de l'allocution du 26 juillet prononcée à l'Université de Montréal :

Dans ce pays qui est si vaste et si neuf, rempli de moyens en pleine action et de ressources encore inconnues, voisin d'un État colossal et dont les dimensions mêmes peuvent mettre en cause votre propre entité, se lève et grossit la vague d'un développement moderne dont vous voulez qu'il soit le vôtre. C'est par vous, c'est pour vous, que chez vous doit être fait ce qu'il faut : capter et distribuer les sources de l'énergie, créer des industries nouvelles, rationaliser les cultures, bâtir d'innombrables maisons, barrer ou combler les fleuves, multiplier les autoroutes, faire circuler le métro, construire des palais pour les arts et les sciences. Cette ambition et cette action sont pour les Français d'ici, comme pour ceux de la France, essentielles à leur destinée parce que celle-ci ne peut être en effet que le progrès ou bien le déclin.

de Gaulle 1970 : 193-194

Peu de temps après, se tiennent les États généraux du Canada français (en novembre 1967 et avril 1968) : il n'est pas indifférent que ce soit lors de ces états généraux, immédiatement après l'Expo, que se soit officialisée l'appellation « Québécois », détachée de la référence au Canada (Bouchard 2000 : 169). L'appellation fraîchement légitimée faisait plus qu'insinuer le passage de peuple à nation, elle le proclamait.

Parallèlement, chez René Lévesque, l'idée de l'indépendance fait son chemin. Alors qu'en 1965 il agréait les propositions de l'ouvrage de Johnson (Lévesque : 1986 : 269-270), il se sent amené à une surenchère. Il formule une proposition de souveraineté-association qui est refusée par le parti libéral. Tenu de quitter le parti, il crée son propre mouvement, le Mouvement souveraineté-association (MSA) et publie un manifeste : *Option Québec* (1968), dans lequel il développe le projet d'une souveraineté politique, assortie d'une association économique et monétaire pendant une période de transition.

D'une part, il faut que nous osions saisir pour nous l'entière liberté du Québec, son droit à tout le contenu essentiel de l'indépendance, c'est-à-dire la pleine maîtrise de toutes et chacune de ses décisions collectives. Cela signifie que le Québec doit devenir au plus tôt un pays souverain. [...] Et, [...] il n'y a aucune raison pour que les voisins [du reste du Canada] que nous serons ne demeurent pas, librement, des associés et des partenaires dans une grande entreprise commune, celle qui répondrait à l'autre grand courant de l'époque : les grands groupements économiques, unions douanières, marchés communs, etc.

Lévesque 1968 : 39-40

En octobre 1968, le MSA et le Ralliement national fusionnent pour former le Parti Québécois (Tétu de Labsade 1987 : 124).

Ce survol ne rend pas justice à l'effervescence politique de ces années 1965-1968, mais il permet de relever l'acuité des tensions au sujet du statut du Québec dans le Canada et la difficulté des Québécois à exprimer leur différence. Pour en revenir au pavillon du Québec, on voit bien que sa présentation réservée sur le visage politique de la province ne reflète pas du tout l'agitation ambiante. Il s'agit donc bien d'un portrait expurgé, policé, pas du tout réaliste. Le chapitre 6 a d'ailleurs établi que, conformément aux vœux des concepteurs, il

s'agissait d'une œuvre d'art. L'identité québécoise condensée en œuvre d'art, telle fut la contribution du pavillon du Québec à Expo 67.

Les entrevues et les *focus groups* ont montré que les Québécois n'avaient pas gardé souvenir de la présentation québécoise dans le pavillon, notamment parce qu'ils s'intéressaient plus aux présentations étrangères. C'est ce qui nous ramène à l'Expo et aux traces qu'elle a laissées.

## 8.2 L'Expo, élément identitaire?

Compte tenu du climat politique extrêmement tendu, on comprend à quel point L'Expo fut bénéfique pour les Québécois : elle fournit à la fois une trêve et l'évidence que les Québécois ne sont ni incompetents ni veules<sup>170</sup>. Ceux qui souhaitent la souveraineté peuvent voir dans l'Expo la preuve que le Québec est capable de l'assumer. Est-ce à dire que l'Expo a joué un rôle dans la socialisation politique des Québécois? Voyons s'il est possible d'affirmer que les visiteurs de l'Expo ont constitué une génération Expo, et si l'Expo est devenue un symbole politique ou historique pour les Québécois.

Pour utiliser le lexique de Lemieux (1998), les visiteurs qui arrivent sur place ne forment ni un « agrégat », ni une « tendance ». Inclus dans la famille des alliances, avec les associations et les coalitions, les agrégats sont des alliances non concertées et non durables, tandis que les tendances sont non concertées et relativement durables (*ibid.* : 31). Cette typologie a l'utilité de prendre en considération la durée et le caractère délibéré ou non de l'alliance, ainsi que le degré d'affinité entre les membres, trois critères utiles pour appréhender l'ensemble « visiteurs québécois de l'Expo »; mais elle a l'inconvénient pour notre cas de s'attacher aux « transactions » qui justifient l'alliance, c'est-à-dire aux « avantages que recherchent les acteurs et aux contributions qu'ils apportent à cette fin » (*ibid.* : 13). Inconvénient, car les visiteurs ne cherchent pas à s'allier, ils ne visent pas

---

<sup>170</sup>. Ceci est une référence à un propos de René Lévesque dans *Option Québec* : « Il me semble clair que la plupart des arguments qu'ont formulés jusqu'à présent les adversaires et les hésitants de bonne foi reposaient principalement sur cet apriorisme inavoué, inconscient même, qui est un de nos plus néfastes héritages du passé : celui d'une société et d'un peuple trop incompetents et trop veules pour s'en tirer aussi bien que les autres » (Lévesque 1968 : 46).

d'avantages précis, à part la satisfaction de leur curiosité, et leur contribution est minime et fixe (le prix du passeport ou du billet d'entrée). Ce qui lie les visiteurs québécois de l'Expo est plus flou.

S'ils ne s'agrègent pas, donc, ils voient se tisser entre eux une complicité qui est encore palpable trente ans plus tard lorsque l'on parle aux témoins. Un ensemble « visiteurs québécois » s'est malgré tout constitué, mais comment le formaliser? Le concept de communauté est utile, « lieu essentiel où s'ancrent les liens entre des citoyens » (Helly 2001 : 29), mais trop fort sans doute. Certes des liens se sont créés entre ces visiteurs, il ont des souvenirs communs, certes ils ont pu construire une nouvelle vision de la communauté québécoise, mais ils ne constituent pas entre eux une communauté, car ce qui les unit n'est pas « essentiel ».

Dans ce cas, est-ce qu'Expo 67 est l'un de ces événements qui, intriguant sociologues et historiens, se sont constitués en symbole d'une génération à la faveur d'un travail de mémoire, pour employer les mots d'Olivier Ihl (2002 : 125)? En d'autres termes, l'Expo a-t-elle marqué les Québécois de sorte que s'ébauche une « génération-Expo »? Rydell (1993 : 3) suggère que certaines expositions universelles ont eu un tel impact sur la société. Cela suppose qu'un événement peut ordonner ou modifier le système de références des personnes qui l'ont vécu. Or, la socialisation politique est généralement attribuée aux structures affectives et cognitives acquises très tôt dans la vie d'un individu et peu susceptibles de changer; la sociologie est peu encline à accorder aux événements un statut privilégié parce qu'elle le confond parfois avec l'accident (Bensa et Fassin 2002 : 8). Pourtant, contrairement à l'accident, où « il se passe quelque chose », dans l'événement « quelque chose se passe » (*ibid.*), conséquence non fortuite, organisée, d'un passé et modelant une partie du futur. En fait, d'après Ihl qui le démontre brillamment :

Les événements politiques occupent une place éminente dans l'analyse des mécanismes de socialisation. [...] La « condition » politique d'un individu, loin de se réduire à un simple calcul rationnel ou au reflet mécanique de dispositions acquises, est toujours en suspens : elle s'élabore dans la succession des relations d'interdépendances qu'il a nouées mais aussi dans l'ombre portée d'un passé représenté, voire célébré, qui en oriente la signification.

Dès lors, l'« effet générationnel » se définit ainsi :

[...] produit d'un double mouvement inscrit dans le temps enchevêtré des pratiques et des représentations. D'un côté, celui, inscrit dans l'expérience elle-même, par lequel les premières rationalisations de ce qui s'est passé se diffusent en se diversifiant selon la position occupée par les individus et les groupes mobilisés; de l'autre, celui, opéré de façon rétrospective, par lequel la marque des comportements passés devient, au cœur des batailles de mémoire, l'objet d'un travail de redéfinition commémorative et historiographique.

Sur la base d'une telle définition, Expo 67 est certainement à l'origine d'un effet générationnel. Elle a lié des individus entre eux et ils ont effectué un travail de mémoire qui a construit un objet, l'Expo « mémorielle », qui les unit encore et continue de moduler leur système de référence. Elle est venue nourrir la série nouvelle d'archétypes qui s'installe : raison, modernité, État et compétence, et qui remplace une série désuète : la foi, la tradition, l'Église et l'expérience (Létourneau 1992 : 776).

On peut aller plus loin : c'est surtout l'Expo qui a diffusé le message du Nouveau Grand récit collectif : l'intelligentsia par la suite n'a pas eu grand-chose d'autre à faire que de prêcher des quasi-convertis. Le peuple était prêt pour ce nouveau discours, il l'attendait d'ailleurs depuis un moment, si l'on en croit Bouchard (déjà mentionné) : « la Révolution tranquille serait un rendez-vous historique ou le *peuple* (les classes populaires, une partie de la classe moyenne) a précédé une grande partie des élites socioculturelles » (2000 : 160, italiques de l'auteur).

Avec le temps, l'Expo confine-t-elle au symbole politique? Ce serait une sorte de consécration. « Le symbole politique authentique, signe ou système de signes surchargé de sens, se caractérise par le franchissement d'un seuil d'intensité dans la condensation cognitive et émotionnelle » (Braud 1996 : 86). L'efficacité d'un symbole s'apprécie à trois éléments : 1) sa « capacité de structurer des enjeux de société. [Ils] peuvent offrir des points d'ancrage ou de ralliement à des groupes qu'ils contribuent ainsi à définir »; 2) sa

« capacité de légitimer ou délégitimer les pouvoirs qui s'exercent sur la société. Les formes symboliques, quelle qu'elles soient ont pour effet de dire qui est au centre, y compris, avec les cérémonies, sur le mode spatial »; 3) sa « capacité à servir de levier efficace pour mobiliser les soutiens ou des ressources. [...] Il y a symbole politique là où s'est opéré un travail culturel et politique de sédimentation autour d'un signifiant » (Braud 1996 : 86-87 et 89). L'Expo ne remplit pas toutes ces conditions. Tout au plus peut-elle structurer l'histoire nationale et les parcours personnels (avant-après l'Expo), et sert-elle de référence, de parangon de la réussite. En cela, je dirais qu'elle est plutôt un symbole historique et social pour les Québécois, car il y a bien eu un « travail de sédimentation autour d'un signifiant ». Mais bien sûr, elle était aussi un projet politique, on l'a vu, et on doit reconnaître qu'elle a démontré la capacité des trois niveaux de gouvernement à collaborer à une œuvre commune.

Et nous en arrivons à un aspect de l'histoire du Québec qui est plutôt intrigant lorsqu'on la compare au reste de l'Occident. Le Québec n'a pas connu de « mai 68 ». Cette « lacune » est sans doute due à de nombreux facteurs, mais, au terme de ce travail, on ne peut pas éviter de faire le rapprochement suivant : l'exultation (la décharge d'émotions) autorisée par l'Expo et ce qu'elle signifiait pour les Québécois, bref en un mot, la catharsis identitaire qu'ils ont vécue a très certainement permis de parachever le travail entamé par la Révolution tranquille. Camille Laurin (1970 : 63-67) attribue les explosions du printemps 68 en Occident à l'excessive sujétion des jeunes jusque vers la vingtaine, à laquelle succède une soudaine obligation de se comporter de façon autonome et responsable. L'institution concentrant le conservatisme au Québec, l'Église, était déjà déposée en 1967, contrairement aux situations française et tchécoslovaque où respectivement (et dans des proportions différentes) la république gaullienne et le contrôle soviétique pérennisaient un ordre moral et matériel. L'Expo a enfoncé le clou de l'affirmation démocratique de l'identité et on peut risquer que cet exercice pacifique et affectif de la démocratie a contribué à canaliser pour un temps les bouillonnements socioculturels.

Pour conclure, la dernière phrase de Camille Laurin dans son « Voyage autour de ma chambre », écrit en 1967, tombe à propos :

C'est peut-être Vigneault, comme il arrive souvent avec les chansonniers, qui a le mieux saisi ce moment de notre conscience collective lorsqu'il nous invite, sans animosité à l'endroit de personne et *dans la seule joie de notre identité retrouvée*, à bâtir un pays.

Laurin 1970 : 86, mes italiques

La joie et la catharsis d'Expo 67 n'auront cependant pas suffi à apaiser les extrémistes, notamment le FLQ, dont les agissements serviront de prétexte, trois ans plus tard, à l'application des mesures de guerre par le gouvernement fédéral.

\*

La boucle est ainsi bouclée : octobre 1970 marque la fin d'une période d'euphorie dont l'Expo fut le sommet. Il reste à récapituler ce que cette thèse a établi, ce qui fait l'objet des dernières pages.

## **Conclusion**

Ce travail a montré qu'Expo 67 avait fourni l'occasion d'une catharsis, constitutive de l'identité québécoise. Cette identité n'est pas une mais plurielle, car elle repose sur des représentations plus ou moins convergentes, et de surcroît plus ou moins durables. Les pages qui suivent récapitulent ce qu'a établi cette thèse en reprenant les questions de recherche, puis en synthétisant ces résultats, et elles rappellent les limites de ses ambitions.

Voici la question générale que soulevait cette recherche : dans cette période de transition entre les deux grands récits collectifs, où en était le clivage entre les deux êtres collectifs

successifs, le Canadien français et le Québécois « moderne »? Cette question se décompose en trois questions et plusieurs sous-questions.

1a) Y a-t-il eu avènement de nouvelles représentations du Québec à Expo 67?

Oui, les représentations que ce travail a cernées (identité officielle de la présentation du pavillon, portrait du fascicule, identité populaire) sont nouvelles en ce qu'elles font accéder, chacune à sa manière, le Québec au statut d'entité moderne. Elles sont plus ou moins débarrassées du carcan du Canada français traditionnel : le pavillon est inséré dans une séquence d'« affranchissement » prométhéen des contraintes (Défi-Combat-Élan), son contenu exalte les compétences industrielles du Québec et relègue les stigmates (peuple laborieux et pauvre, soumis à la rudesse du climat et à la puissance de l'Église) en une contre-identité; de son côté, le fascicule mentionne les stigmates, mais les écarte pour mettre en valeur la modernité; quant aux visiteurs, ils ne mentionnent pas ces stigmates, ou seulement par défaut, en soulignant avec emphase l'émerveillement de leur « nouveau Nous ».

1b) Et par quels mécanismes sont-elles advenues?

Le portrait du pavillon a bénéficié d'une « fenêtre d'opportunité » : en effet, il a été façonné par le commissaire du pavillon et son équipe (architectes, designer, artisans divers) qui ont bénéficié d'une vaste marge de manœuvre devant l'inadaptation de l'appareil étatique québécois à prendre en main le contenu discursif dans ses aspects politique, théorique et esthétique. Au contraire, le portrait du fascicule émanait de l'Office de l'information et de la publicité, organisme d'État, selon un processus conventionnel de production d'information par l'État, et sa teneur conformiste l'atteste. Finalement, dans un processus plus flou mais néanmoins patent, le portrait populaire est né d'une appropriation symbolique par les visiteurs québécois du cadre et des prouesses extra-ordinaires qu'ils avaient sous les yeux.

2) De quels portraits s'agit-il, d'une modernité « achevée » ou en cours?

Certains aspects des deux portraits officiels (pavillon et fascicule) correspondent à une identité achevée : le nom du Québec, sa « personne » devenue nation, mais lorsque l'on

aborde les contenus, c'est-à-dire les domaines de l'action, les indicateurs révèlent un pays en train de se faire (majorité de verbes d'action, surtout conjugués aux temps d'action). Le portrait populaire concorde avec la définition de l'« événement » (dans lequel il ne se passe pas quelque chose, mais quelque chose se passe) : il y a affirmation que quelque chose s'est passé, quelque chose de remarquable; c'est dorénavant une page acquise, et elle fait partie de la réalité.

2a - Comment les « frontières » québécoises se définissent-elles, c'est-à-dire où se trouve la ligne de dichotomisation Nous/Eux?

Le portrait du pavillon mentionne si peu l'inclusion du Québec dans le Canada qu'il fait presque figure de pays indépendant. Les « Autres », ce sont alors le reste du Canada et les autres pays. Le Nous se compose essentiellement des francophones de souche, mais plutôt par défaut que par insistance, puisque i) la place des Autochtones est plus que tenue : les références aux Autochtones ne passent que par quelques exhibits « traditionnels » (traîneau esquimau, canot d'écorce, raquettes en babiche); et ii) la place des anglophones et allophones n'est mentionnée que dans un film (chapitre La métamorphose). Enfin, l'héritage du parlementarisme britannique dans les institutions québécoises n'apparaît pas. En revanche, l'héritage français occupe tout le chapitre sur le patrimoine, mais celui-ci est « réduit » à un neuvième de la présentation (qui compte neuf sections).

Le portrait du fascicule situe clairement le Québec dans le Canada, ainsi que l'héritage institutionnel britannique; les « Autres », ce sont donc « seulement » les étrangers. Dans cet ouvrage non plus les Autochtones québécois ne sont pas mentionnés, si bien que le patrimoine n'est que de souche française.

Quant au portrait populaire, il n'est pas détaillé au point que l'on puisse répondre aux sous-questions sur le parlementarisme ou la place des Autochtones. Il est en effet axé sur le Nous, dont le contour n'est pas explicité. Au contraire, l'espèce de fusion qui s'opère avec le concert des nations modernes abolit les frontières de repli existantes et donne accès à un grand ensemble, hors du carcan canadien. Par une espèce de paradoxe de la logique, les nouvelles frontières, gratifiantes, ne créent pas de vase clos mais s'arriment au club sélect des nations modernes.

*2b - Quelle est la légitime attribution catégorielle par laquelle les Québécois s'identifient et cherchent à être identifiés?*

L'organisation catégorielle du portrait du pavillon montre que le Québec prend sa destinée en main et que cette destinée passe par les ressources naturelles et l'industrie; la langue, comme les institutions, est mentionnée comme un élément du tout et non pas comme un élément définitoire. Cela concorde avec l'ambition de participer au concert des nations, dans lequel la langue peut s'avérer un obstacle, mais les ressources et les compétences constituer un sésame des plus efficaces. Dans le portrait du fascicule, les catégories retenues sont universalisantes et montrent ainsi que le Québec cherche surtout à être identifié comme une nation occidentale « ordinaire » dans laquelle l'État crée la prospérité. Le portrait populaire ne va pas jusqu'à spécifier des catégories.

*2c - Quelle est la valorisation des traits nationaux dénotée par la hiérarchie instaurée entre les divers objets identitaires spatiaux et temporels?*

Le portrait du pavillon montre un Québec qui cherche à se distinguer par sa vigueur industrielle et économique; on voit donc bien que les traits retenus sont mis en valeur par les catégories retenues dans le portrait. Cette remarque n'a rien de bien original, si ce n'est qu'elle souligne combien les concepteurs ont soigné leur travail : quand les catégories rhétoriques « objectives » répondent à une vision (subjective), le message devient d'autant plus prégnant. Le portrait du fascicule montre le Québec comme un pays ordinaire, dont les caractéristiques sont celles d'une entité prospère qui joue sur tous les tableaux, à l'instar des autres nations occidentales. Le portrait populaire désigne les capacités remarquables du Québec dénotées par l'Expo comme étant les traits du Nous : hardiesse, compétence et hospitalité ressortent de ce portrait.

*2d - Y a-t-il des emblèmes de l'origine commune et lesquels, c'est-à-dire à quelle aune l'« authenticité » québécoise se définit-elle?*

Les trois portraits inaugurent une nouvelle ère pour le Québec et se démarquent des définitions d'authenticité reliées à la tradition et à l'ethnie. Comme il propose une sorte de nouveau départ, le portrait du pavillon récuse les emblèmes classiques : la nouvelle origine

commune réside dans la modernité technique et économique. Pour sa part, le fascicule souligne l'action de l'État; à travers cet ouvrage qui décrit le Québec moderne, c'est le dynamisme d'une nation qui est érigé en emblème. Quant au portrait populaire, il ne va pas jusqu'à proposer des emblèmes. En revanche, l'Expo est devenue avec le temps un emblème de l'identité du Québec moderne.

3) Dans quelle mesure y a-t-il convergence, recouvrements ou divergences entre l'identité nationale officielle et l'identité nationale populaire?

Ces trois portraits ont en commun l'insistance sur les capacités du Québec, ou plus précisément son dynamisme et ses compétences techniques. Cependant ils divergent en ce qu'ils ne sont pas du même ordre : celui du pavillon est une œuvre d'art éphémère qui s'apparente à un coup de force; celui du fascicule, un travail administratif et politique appelé à devenir obsolète, comme tout texte qui s'efforce d'être d'actualité; et celui des visiteurs québécois, une construction affective qui a persisté jusqu'à aujourd'hui. Comme quoi parfois, si les écrits restent, ils peuvent perdre de leur acuité, tandis que certaines représentations, du fait qu'elles deviennent des acteurs de l'histoire, vont jusqu'à un certain point transcender le temps.

Pour ce qui concerne l'utilité de cette recherche, elle est historique, conceptuelle et théorique. Elle apporte un peu de lumière sur le clivage entre les deux êtres collectifs qui, d'après Létourneau (1992), se sont succédé au cours des années soixante : le Canadien français est définitivement supplanté par le Québécois « moderne » lors de l'Expo. Elle contribue aussi à démythifier le rôle du général de Gaulle, dont l'éclat le 24 juillet 1967 a été amplifié par le contexte exalté de l'Expo. Ce travail définit par ailleurs la notion d'identité nationale comme une représentation sociale, ce qui permet de la saisir dans un espace-temps précis, tout en sachant qu'elle reste floue. Car les lecteurs de l'identité nationale exposée ne font pas que réagir au texte proposé, ils se le réapproprient dans une interaction jamais achevée. L'identité nationale ainsi comprise rappelle le caractère interactionniste de la culture politique dans laquelle elle s'inscrit. Enfin, comme ce travail montre que les affects jouent un rôle crucial dans l'édification identitaire, il contribue à

réhabiliter le poids du « non-rationnel » dans la hiérarchie des valeurs théoriques en science politique.

D'ailleurs, on n'a pas finalement de claire dichotomie entre un portrait officiel qui serait strictement rationnel au pavillon et un portrait populaire seulement affectif chez les visiteurs. On a en fait deux courants sous-jacents qui concernent les portraits officiels comme le portrait populaire :

- La part du rationnel : le façonnement de l'identité nationale est un effet de la modernité économique et politique puisque le pavillon est en partie un produit de l'État (moyens, tutelle des institutions), de même le fascicule. De leur côté, ce que les visiteurs ont sous les yeux pour nourrir leurs représentations repose sur des investissements colossaux de l'État (« jamais vus en temps de paix ») devant lesquels ils ne peuvent pas rester neutres.

- La part de l'affectif : l'identité nationale est construite à partir d'imaginaires qui dévoient le rationnel. De même que le portrait du fascicule matérialise une certaine conception du Québec, orientée, le portrait du pavillon dépend des représentations du commissaire, de la créativité des architectes et du designer, de leur capacité à convaincre les décideurs de la valeur de leurs choix. Pour leur part, les visiteurs de l'Expo se sont approprié ce qui leur plaisait, ont retenu ce qu'ils voulaient et ont diffusé tout cela autour d'eux.

À L'Expo, les témoins ont récrit une partie du récit du Québec — ils ont écrit une partie du récit du Québec moderne — et ils ont ainsi opéré une synthèse entre sol et peuple, ce qui leur a fait accéder symboliquement au statut de nation. On peut ainsi parler de l'« agency » des visiteurs québécois (voir Heaman 1999 : 106). De plus, cette expérience de démocratie affective renverse le paradoxe de la démocratie, défini par Dupuy (2002) de façon saisissante, et qu'il synthétise dans cette citation :

Rien ne rend mieux sensible le paradoxe de la démocratie [...] que l'institution du suffrage universel. C'est précisément au moment où la souveraineté populaire est censée se manifester, le peuple s'actualiser en exprimant sa volonté, que les solidarités sociales sont défaites, que le citoyen se voit extrait de tous les réseaux dans lesquels se développe la vie sociale pour être converti en unité de compte. Le nombre se substitue à la substance.

L'expérience de démocratie affective que certains ont vécue à l'Expo renverse ce paradoxe, car chaque voix valait par sa substance et pouvait se démultiplier dans le reste de la société. Ainsi, si la démocratie fonctionne généralement lors de joutes, il lui arrive aussi d'avancer par effusion.

Il reste à rappeler les limites de cette thèse, qui sont autant de nouvelles pistes à explorer. Nous n'avons pas abordé le rôle de la science à l'Expo, la place des minorités, son aspect identitaire pour les Canadiens et pour les Québécois anglophones. Beaucoup reste à dire sur les conséquences économiques pour le Québec, notamment si l'on pense aux systèmes de communication, ou au traitement de la nourriture pour ces millions de personnes et aux industries que cela suppose en amont (abattage, conservation) et en aval (ordures). Les sources existantes sont loin d'avoir été toutes consultées : les fonds sur l'Expo aux archives nationales du Canada et du Québec ne sont qu'en partie classées, il reste sans doute de nombreuses archives audio-visuelles à dépouiller, sans compter les médias écrits de l'époque, notamment le courrier des lecteurs. En bref, Expo 67 est un terrain encore en friche, et beaucoup reste à faire pour saisir toute la complexité de ses enjeux.

## **Annexe 1 — Récapitulation des expositions universelles 1851-2000**

Sélection et chiffres tirés de Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992)

Expositions	Exposants	Visiteurs	Superficie du site	Superficie des expositions	Solde Profits [pertes]
Londres 1851	14 000	6 039 195	10 ha	1,2 ha	186 437 L
Paris 1855	23 954	5 162 150	15,2 ha	11,9 ha	(8 140 000 F)
Londres 1862	25 à 29 000	6 096 617	12,5 ha	11 ha	784 L
Paris 1867	52 000	11 à 15 000 000	68,7 ha	15,3 ha	3 130 000 F
Vienne 1873	53 000	7 255 000	233 ha	16 ha	(14 866 921 florins)

Philadelphie 1876	30 864	10 000 000	115 ha	28,9 ha	(4 000 000 \$)
Paris 1878	52 835	16 156 626	75 ha	17,4 ha	(28 704 765 F)
Melbourne 1880	12 791	1 330 000	25 ha	8 ha	Equilibre grâce à subv.
Paris 1889	61 722	32 250 297	96 ha	60,5 ha	8 000 000 F
Chicago 1893	70 000	27 500 000	290 ha	20,5 ha	1 408 208 \$
Bruxelles 1897	10 668	7 800 000	132 ha	18,5 ha	1 300 000 FB
Paris 1900	83 047	50 860 801	230 ha	98 ha	7 000 000 F
Saint-Louis 1904	15 009 (US)	19 694 855	500 ha	-	(1 000 000) \$
Liège 1905	13 à 17 000	7 000 000	70 ha	13 ha	75 000 FB
Milan 1906	27 000	7 à 10 000 000	100 ha	25 à 30 ha	(2 000 000) L
Bruxelles 1910	29 000	13 000 000	90 ha	22 ha	(250 000 FB)
Gand 1913	18 932	9 503 419	130 ha	21 ha	(2 500 000 FB)
San Francisco 1915	30 000	19 000 000	254 ha	-	1 312 150 \$
Barcelone 1929	1714 mais 12 900 objets exposés	-	118 ha	-	-
Chicago 1933	-	38 872 000	170 ha	-	6 888 165 \$
Bruxelles 1935	8930	20 000 000	125 ha	-	45 000 000 FB
Paris 1937	11 000	31 040 955	105 ha	9,5 ha	(750 000 000 F)
New York 1939	1500	44 955 997	500 ha	-	(18 000 000 \$)
Bruxelles 1958	48 nations, 7 org. internat.	41 454 412	200 ha	46 ha	41 390 000 FB
Seattle	50 nations, 4 org. int., 152 entrepr. US	9 609 969	30 ha	-	profit
Montréal 1967	60 845 62 nations 3 États US 268 entreprises	50 306 648	400 ha	48,5 ha	(233 588 537 \$)
Osaka 1970	77 nations 4 org. intern. 6 États US ou prov. canad. 3 villes	64 218 770 (97% Japonais)	330 ha	228 ha	19 439 402 017 Y

	2 entr. étrangères 42 coll. japonaises 1040 exp. japonais				
Séville 1992	111 pays 25 org. int. 16 com.auto- nomes esp. 31 entrepr.	40 000 000	215 ha	40 ha	-
Hanovre 2000 <sup>171</sup>	173 pays 14 org. int.	(40 000 000 attendus)	160 ha	-	-

---

171. Pour Hanovre, l'information est tirée du site Internet [www.bretagne-online.com](http://www.bretagne-online.com), consulté le 6-11-2002 : ([www.bretagne-online.com/telegram/htdocs/archive/2000/20000601/1G/article/art\\_010B070300\\_1141615.htm](http://www.bretagne-online.com/telegram/htdocs/archive/2000/20000601/1G/article/art_010B070300_1141615.htm))

## **Annexe 2 — Personnes rencontrées et canevas d’entrevues**

### **Personnes rencontrées en entrevue**

Personnel de la CCEU (Compagnie canadienne de l’Exposition universelle)

- Pierre de Bellefeuille, directeur du département des exposants et responsable du pavillon de la Jeunesse
- Jean Cournoyer, responsable des relations de travail (souhaitait que l’entrevue se déroule avec Jacques Lorion, ce qui fut fait)
- Guy Dozois, directeur des pavillons thématiques
- Yves Jasmin, responsable des relations publiques
- Gilles Lefebvre, responsable du Festival mondial
- Jacques Lorion, secrétaire du Conseil d’administration

Personnel du pavillon du Québec

- Luc Durand, architecte du pavillon du Québec
- Gustave Maeder, designer du pavillon du Québec (rencontres non formelles [trois], à sa demande)
- Jean Oceau, commissaire du pavillon du Québec

Personnel du gouvernement du Québec

- Micheline Bouzigon, agente d’information au ministère de l’Éducation
- Jean Lenoir, responsable de la sécurité pour le voyage du général de Gaulle, Office d’information et de la publicité
- Claude Morin, sous-ministre aux Affaires fédérales-provinciales sous le gouvernement de Jean Lesage puis de Daniel Johnson
- André Patry, chef du protocole du gouvernement de Daniel Johnson
- Clément Saint-Germain, directeur du service des lettres, ministère de la Culture

Personnel de la ville de Montréal

Guy Legault, membre du service d’urbanisme

### **Canevas d’entrevues pour les rencontres individuelles**

- 1- On a dit qu’Expo 67 a révélé le Québec au monde. Qu’en pensez-vous?
- 2- D’après vous, qu’est-ce que les Québécois ont découvert à Expo 67?
- 3- D’après vos souvenirs, comment était présenté le Québec au pavillon du Québec?
- 4- Les héritages français, anglais et autochtone avaient-ils une place dans la présentation du Québec?

- 5- Pouvait-on voir l'identité du Québec ailleurs que dans son pavillon?
- 6- Le cas échéant, quelle était cette image?
- 7- Cette image coïncidait-elle avec celle du pavillon?
- 8- Y avait-il un ou plusieurs éléments d'Expo 67 qui étaient considérés comme typiquement québécois?
- 9- Il semble que la présentation du Québec a été fortement influencée par la vision de Jean Outeau, commissaire du pavillon. Que savez-vous sur ce sujet?
- 10- L'emplacement du pavillon du Québec a-t-il fait l'objet de négociations particulières?

### Personnes rencontrées en focus groups

Montréal	âge à l'Expo	occupation en 1967	occupation actuelle
René	23 ans	étudiant	consultant en gestion
Serge	20 ans	étudiant	fonctionnaire fédéral
André	20 ans	étudiant	enseignant
Claire	15 ans	étudiante	-
Camille	25 ans	étudiante hôtesse à l'Expo pendant l'été	-
Raymond	35 ans	artisan pâtissier	pâtissier

Québec	âge à l'Expo	occupation en 1967	occupation actuelle
Marie	30 ans	journaliste	retraîtée
Bertrand	21 ans	étudiant	traducteur
Mathieu	18 ans	photographe	photographe
Jacques	19 ans	étudiant	consultant en informatique
Jean	25 ans	étudiant	fonctionnaire provincial
Lucie	20 ans	étudiante infirmière	infirmière
Louise	21 ans	infirmière	infirmière

### **Canevas pour les focus groups**

- 1- Qu'est-ce qui vous attirait à l'Expo?
- 2- Vous souvenez-vous qui organisait l'Expo?
- 3- À l'époque, y avait-il certains éléments d'Expo 67 qui semblaient typiquement québécois?
- 4- Quels souvenirs vous a laissés le pavillon du Québec?
- 5- On entend parfois dire que les principales retombées de l'Expo ont profité surtout à Montréal. Qu'en pensez-vous?
- 6- Est-ce que ça valait la peine d'organiser Expo 67? Pourquoi?
- 7- A-t-elle eu d'autres retombées collectives que les infrastructures et l'économie?
- 8- Personnellement, est-ce que l'Expo vous a apporté quelque chose?
- 9- Est-ce que, à l'époque, vous ressentiez la même chose?

### **Annexe 3 — Liste des membres du Comité consultatif sur le thème**

Liste des douze personnes réunies à Montebello en mai 1963 pour fixer les grandes lignes du thème « Terre des hommes ». Elles sont réunies sous la présidence de Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal et membre du Conseil d'administration de l'Expo (Jasmin 1997 : 453).

R.T. Affleck, architecte à Montréal

A. Davidson Dunton, recteur de l'Université Carleton

Allan Jarvis, directeur national de la Conférence canadienne des Arts (Toronto)

Norman Mackenzie, professeur et ex-recteur de l'Université de Colombie-Britannique

Cyrille Ouellet, professeur à l'Université Laval

Dr Wilder Penfield, de l'Institut neurologique de Montréal

Victor Prus, architecte à Montréal

Gabrielle Roy, écrivain de Québec

Claude Robillard, directeur général d'Expo 67

Jean-Louis Roux, président de la société des auteurs compositeurs et éditeurs du Canada

J.T. Wilson, professeur à l'Université de Toronto

## Annexe 4 — Liste des pays ayant participé à Expo 67

Le Rapport de la CCEU (1969 : 263-264) présente les pays par « ordre de préséance », c'est-à-dire par ordre chronologique d'adhésion au projet. Nous fournissons plus bas une liste par continent, tirée de Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992 : 218).

### Liste par ordre chronologique d'adhésion (CCEU 1969 : 263-264)

Canada	novembre 1962	Cameroun	février 1965
Grande-Bretagne	janvier 1963	Barbade	mars 1965
Belgique	mai 1963	Thaïlande	mars 1965
France	août 1963	URSS	mars 1965
Maroc	décembre 1963	Tchad	mars 1965
Pays-bas	février 1964	Inde	mars 1965
Autriche	février 1964	Ethiopie	mars 1965
R.F. d'Allemagne	février 1964	Corée	avril 1965
Venezuela	mai 1964	Haïti	mai 1965
Israël	mai 1964	Yougoslavie	mai 1965
Iran	juin 1964	Rép. Dém. Congo	juin 1965
Suède	juin 1964	Cuba	juillet 1965
Finlande	juin 1964	Guyane	juillet 1965
Danemark	juin 1964	Australie	juillet 1965
États-Unis	juillet 1964	Tanzanie	août 1965
Ceylan	août 1964	Île Maurice	septembre 1985
Rép. de Chine	août 1964	Gabon	septembre 1965
Jamaïque	août 1964	Algérie	septembre 1965
Monaco	septembre 1964	Sénégal	octobre 1965
		Togo	octobre 1965

Italie	septembre 1964	Mexique	octobre 1965
Norvège	septembre 1964	Rép. Arabe Unie	octobre 1965
Islande	septembre 1964	Koweït	octobre 1965
Tchécoslovaquie	novembre 1964	Kenya	décembre 1965
Japon	novembre 1964	Grèce	février 1966
Tunisie	novembre 1964		
Suisse	décembre 1964	Birmanie	mars 1966
Ghana	décembre 1964	Madagascar	mars 1966
Trinidad et Tobago	janvier 1965	Uganda	avril 1966
Niger	janvier 1965	Grenade	mai 1966
Côte d'Ivoire	janvier 1965	Rwanda	octobre 1966
		Nigeria	décembre 1966

## Annexe 4 (suite)

### Liste des pays participants par continent (autre le Canada)

Tirée de Schroeder-Gudehus et Rasmussen (1992 : 218)

#### **Amérique du Nord**

États-Unis

#### **Afrique**

Algérie, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Haute-Volta [absente de la liste de la CCEU], Kenya, Madagascar, Maroc, Île Maurice, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie

#### **Amérique latine**

Barbade, Cuba, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Mexique, Trinidad et Tobago, Venezuela

#### **Asie**

Birmanie, Ceylan, Chine (Taïwan), Corée, Inde, Iran, Israël, Japon, Koweït, République Arabe Unie, Thaïlande

#### **Europe**

Allemagne (R.F.), Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Islande, Italie, Monaco, Norvège, Pays-bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, URSS, Yougoslavie

#### **Océanie**

Australie

À l'aide de cette présentation, on note aisément l'absence de la Chine populaire, de l'Afrique du Sud et de nombreux pays d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud.

## **Annexe 5 — Message de Pierre Dupuy en introduction du *Guide officiel***

C'est une histoire qui a commencé en Grèce, environ sept cents ans avant notre ère. À intervalles réguliers, les cités grecques, si jalouses, si ambitieuses, si agressives, déclaraient une trêve d'un an pour aller à Olympie rendre hommage aux dieux, en leur présentant des offrandes qui, exposées aux yeux de tous — vases, armes, parures, statues — permettaient de se rendre compte du degré de civilisation de chacune d'elles.

Les amphictyonies furent les premières expositions universelles et internationales.

On y jouait de grandes tragédies de Sophocle, d'Eschyle, d'Euripide. On y entendait les plus beaux poèmes. On allait admirer les athlètes du stade. Ainsi sont nées les premières Olympiades.

Depuis, le monde s'est prodigieusement élargi, diversifié, enrichi de la recherche et de la découverte des hommes. La civilisation a franchi les limites de la Méditerranée pour s'étendre à l'immensité de la planète.

Il est devenu de plus en plus difficile et de plus en plus nécessaire de comparer, de savoir. C'est pourquoi les expositions ont acquis une valeur nouvelle. Celles de Londres et de Paris au siècle dernier ont révélé la révolution industrielle. Mais, qu'était celle-ci comparée aux transformations que la science et la technique apportent à la vie collective de notre temps?

L'Exposition universelle et internationale de Montréal a pour but de donner à chacun de ses visiteurs une explication du monde dans lequel nous vivons afin qu'il puisse se rendre compte que nous sommes tous solidaires les uns des autres, que ce qui divise les hommes est beaucoup moins important que ce qui les unit.

Pour visiter notre Exposition, l'idéal serait d'être accompagné par une de nos hôtesse, mais c'est malheureusement impossible. Ce qui ne les empêche pas d'être à la disposition de tous pour fournir les renseignements demandés. Mais le guide que nous avons préparé sera, moins le sourire, un compagnon précieux, d'abord au cours de la visite, et ensuite pour rappeler ce qui aura été compris et admiré. Il sera un témoignage auprès de générations futures qu'en cette année du Centenaire de la Confédération nous avons essayé de tout notre cœur de leur préparer un avenir de bonheur, de prospérité et de liberté.

Pierre Dupuy  
Ambassadeur et Commissaire Général

## Annexe 6 — Classification des exhibits à Expo 67

(tiré de Schroeder-Gudehus et Rasmussen 1992 : 208-209 et 219 )

La classification s'ordonne en 9 sections, 52 groupes et 291 classes.

<b>I. SCIENCES, CULTURE, ÉDUCATION</b>	28. L'industrie du textile
1. Sciences	29. Les industries du vêtement et de la confection
2. Les arts et leur moyen d'expression	30. L'industrie alimentaire
3. Les arts graphiques	31. L'industrie du tabac
4. La photographie et la cinématographie	32. Les industries des articles de luxe
5. La presse	33. Les industries des articles de parure et de fantaisie
6. L'éducation et l'environnement	34. Les industries de la récupération
7. La formation professionnelle	
<b>II. ÉNERGIE</b>	<b>V. CONSTRUCTIONS</b>
8. Le charbon	35. L'urbanisme
9. Le pétrole	36. Le génie civil
10. Le gaz	37. Les édifices et les habitations
11. L'énergie électrique	
12. L'énergie hydraulique	<b>VI. COMMUNICATIONS ET TRANSPORTS</b>
13. L'énergie nucléaire	38. Les postes et les télécommunications
14. Les énergies non communément utilisées	39. Les transports terrestres
	40. Les transports maritimes et fluviaux
<b>III. MISE EN VALEUR DU SOL ET DE L'ATMOSPHÈRE</b>	41. L'aéronautique
15. Les mines, les minières et les carrières	
16. L'agriculture, l'horticulture, l'élevage	<b>VII. ÉCONOMIE GÉNÉRALE</b>
17. La forêt, la chasse et la pêche	42. Les organismes d'étude et de contrôle
18. L'eau et l'air	43. Le commerce
	44. La monnaie, le crédit et l'épargne
<b>IV. INDUSTRIES</b>	45. Les assurances
19. Les industries chimiques	46. La protection et la lutte contre les sinistres et les calamités
20. La métallurgie et les fabrications métalliques	47. L'économie sociale
21. Les industries du verre, de la céramique et de la terre cuite	
22. L'industrie diamantaire	<b>VIII. HYGIÈNE ET DÉLASSEMENT</b>
23. Les industries calcaires	48. La santé
24. Les industries du bois	49. Le tourisme et les voyages
25. L'industrie du papier	50. Les sports et les jeux
26. Les industries du cuir et des peaux	
27. L'industrie du froid	<b>IX. CIVILISATION DES PEUPLES</b>
	51. Les religions
	52. Le colonat

## Annexe 7 — Liste complète des pavillons

Tirée du *Guide officiel* d'Expo 67

Les pavillons sont présentés dans le même ordre que dans le *Guide*<sup>172</sup>

(Message du commissaire général)

(Table des matières)

(Montréal, capitale du monde en 1967 : historique, transports, cartes, Logexpo, Expo-services)

(Présentation du thème Terre des hommes)

### Pavillons thématiques

Habitat 67

Génie créateur de l'homme : Musée d'art

Pavillon de la photographie et de l'esthétique industrielle

Auditorium DuPont du Canada

L'homme dans la cité

L'homme et la santé

L'homme interroge l'univers : dans trois bâtisses (L'homme et la vie; L'homme, la planète et l'espace; L'homme et la mer et L'homme et les régions polaires)

Le Labyrinthe

L'homme à l'œuvre (traité en trois parties : Les ressources de l'homme, le progrès, l'apprenti sorcier)

L'homme et l'agriculture

(Commanditaires des pavillons thématiques)

### Les services de l'Expo

### Les parcs de l'Expo

### Pavillons nationaux

Canada, carrefour du monde

Place des Nations

Pays-Bas

---

<sup>172</sup>. L'ordre retenu dans le Guide est déconcertant : à l'intérieur des catégories «pavillons thématiques», «pavillons nationaux», etc., il suit la numérotation des pavillons sur les cartes officielles de l'Expo, c'est-à-dire plus ou moins un ordre géographique, de déambulation. Ainsi, soit on suit l'ordre imposé et on s'y retrouve, soit on ne le suit pas et il devient difficile de trouver une rubrique selon les besoins (un index compense avantagement les lacunes de la table des matières). C'est sans doute ce qui fait dire à *Expo Inside Out!* que le *Guide* est le : «Worst book published at Expo» (1967 : 46).

Belgique  
Suisse  
Autriche  
Scandinavie (restaurants, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède)  
Iran  
Japon  
État du Vermont  
République de Chine  
État du Maine  
État de New York  
République de Corée  
États-Unis  
Grèce  
Jamaïque  
Île Maurice  
Principauté de Monaco  
Haïti  
Yougoslavie  
France  
Israël  
Trinidad et Tobago et Grenade  
Grande-Bretagne  
Italie  
Tchécoslovaquie  
Cuba  
Guyane et Barbade  
Ceylan  
République fédérale d'Allemagne  
Australie  
Venezuela  
Inde  
Mexique  
Ethiopie  
Pavillon des pays arabes (Algérie, Koweït, Maroc, République Arabe Unie)  
Tunisie  
Thaïlande  
Birmanie  
URSS  
Place d'Afrique (Cameroun, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Niger, [Nigeria est omis], Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo)

### **Pavillons provinciaux**

Ontario  
Québec  
Provinces de l'Atlantique

Provinces de l'Ouest

### **Les places de l'Expo**

(liste des commissaires des pavillons particuliers)

### **Pavillons privés**

Le Centre international de la radiotélévision  
 Les Jeunes musicales  
 Le pavillon de l'Hospitalité  
 Centre du commerce international — Expo-club  
 Les industries du Québec  
 La Maison olympique  
 Pavillon du téléphone  
 Le pavillon des Brasseries  
 Polymer  
 Air Canada  
 Centre du scoutisme international  
 Le Kindergarten de Vienne  
 Les Indiens du Canada  
 Nations Unies  
 Pavillon chrétien Canadien national  
 Kodak du Canada  
 La vie économique  
 La maison Châtelaine  
 Le Kaléidoscope  
 OCDE  
 Sermons de la science [à l'Auditorium DuPont du Canada]  
 Les Communautés européennes  
 Le pavillon du Judaïsme  
 Canadien pacifique-Cominco  
 L'Industrie des pâtes et papiers du Canada  
 Pavillon de l'Acier  
 Aquarium de Montréal et pavillon Alcan — Cirque marin Alcan

### **Les Boutiques de l'Expo 67** (liste des boutiques)

**Alimentation** (liste des restaurants)

**Les Artistes à l'Expo** (photos d'artistes)

### **Divertissements**

Le Festival mondial du spectacle (liste et horaires)

La Ronde (Fort Edmonton-pioneer land, Le monde des petits, le pavillon de la Jeunesse, Féerie des eaux, le Carrefour international, Centre des manèges, le safari, le Village, le jardin des étoiles, le Port Sainte-Hélène)

**La Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967** (liste des départements et des responsables)

**Commanditaires** (liste des organismes qui subventionnent les réalisations autres que les pavillons thématiques)

**Concessionnaires** (liste des concessionnaires canadiens et étrangers, ainsi que des titulaires de permis)

**Chapitre sur le Centenaire**

## Annexe 8 — Prière de la brochure *Nous irons dans l'île*

Centre de catéchèse de Montréal (1967 : 48)

Dans l'immense univers,  
il n'y a qu'une planète qui s'appelle TERRE

Et sur cette terre,  
seuls l'homme et la femme ont la puissance  
de penser, de choisir et d'aimer.

HOMMES, il nous appartient  
d'explorer, d'exploiter, de dominer cet univers  
pour nous grandir et nous achever.

Mais quelle est donc notre destinée?  
À qui devons-nous répondre de notre liberté?  
de notre fidélité au bien?  
de notre loyauté envers nos frères?

Qui nous inspire d'aimer nos semblables,  
de nourrir ceux qui ont faim,  
de servir la justice et la paix?

Qui est à l'origine de la TERRE et des HOMMES?

Qui nous dirige et nous oriente?

Qui nous attire vers un même bonheur?

DIEU, c'est ton Nom,  
Accorde que cette Exposition « Terre des hommes »  
nous rassemble et nous unisse;

Qu'elle nous rapproche, riches et pauvres,  
dans un juste équilibre des biens;

Et qu'elle suscite, par ses heureuses initiatives,  
le progrès de la fraternité et de la paix.

Vérité très aimable,  
Espérance des cœurs,  
Amour qui nous appelle à l'amour,

Accorde-nous de bâtir ensemble  
une « terre des hommes »  
qui soit une terre digne de Toi.

Texte composé par le père Irénée Beaubien, s.j.  
directeur du Secrétariat National d'Œcuménisme

## **Annexe 9 — Programme d'exposition du pavillon du Québec (résumé<sup>174</sup>)**

Rédigé par le commissaire du pavillon, Jean Octeau, janvier 1965

### Programme d'exposition

Ce programme est fondé sur cinq principes :

- 1) L'exposition du Québec en 1967 ne sera pas un simple étalage de produits ou de maquettes sans animation à la manière des expositions traditionnelles. Une exposition universelle impose à chaque pavillon une très forte concurrence qui exige de tous les participants la mise en œuvre des moyens les plus modernes et les plus variés.
- 2) Au moins la moitié des visiteurs du Pavillon seront des Québécois. Il faudra donc que le Pavillon révèle le Québec aux Québécois aussi bien qu'aux étrangers (Américains, Européens, ou autres).
- 3) Le Québec ne peut concurrencer les grandes nations sur le plan des réalisations scientifiques ou techniques, sauf dans de rares secteurs. Le programme d'exposition devra donc insister sur l'aspect humain de la réalité québécoise plutôt que d'afficher des prétentions plus ou moins justifiables.
- 4) Le Québec est engagé pour plusieurs années encore dans une époque de transition caractérisée par le contraste entre les éléments traditionalistes et les éléments progressistes. Il ne faudra pas craindre d'illustrer ce contraste dans la réalité sociale du Québec.
- 5) Aucune section ne retracera l'histoire du Québec, comme telle, mais le passé sera malgré tout constamment présent sous la forme de rappels historiques, de même que dans la reconstitution d'un intérieur d'époque [...].

Le programme est établi en fonction d'un circuit ininterrompu constitué de trois étapes qui illustreront successivement : 1. le milieu naturel québécois et le défi qu'il lance à l'homme; 2. le combat de l'homme avec ce milieu naturel; 3. la société et ses aspirations : l'élan d'un peuple vers l'avenir. Trois étapes caractérisées par trois mots-clefs : le DÉFI, le COMBAT, l'ÉLAN.

### **1re PARTIE : LE DÉFI - Le milieu naturel québécois**

---

<sup>173</sup>. ANQ-Mtl, P 193 S1 1983-05-049/45.

<sup>174</sup>. J'ai retranscrit intégralement l'introduction et les rubriques, mais les commentaires introductifs aux parties sont résumés.

Ce premier élément doit marquer l'âpreté de la nature, mais aussi sa force, sa paix et sa beauté. Le visiteur doit « circuler dans ce paysage » (non pas passer devant).

1) L'immensité

le Saint-Laurent, véritable mer intérieure

la forêt, les lacs, les rivières

la roche, la neige, la glace

2) Le climat

rigueur

contraste des saisons

**2e PARTIE : LE COMBAT - L'homme aux prises avec son milieu naturel**

*première partie : la conquête*

3) Le combat contre l'immensité

Le transport dans les régions reculées

les modes de transport : route, chemin de fer, bateau, avion

les obstacles géographiques : rivières, montagnes, forêts, marécages

les points de pénétration : exploitations forestières, centres miniers, ports de la Côte-Nord, poste de l'Arctique

En marge, un rappel de l'expansion française en Amérique du Nord

coureurs des bois et explorateurs

leurs traces : la toponymie française

4) Le combat contre les rigueurs du climat

L'activité contre la neige et le froid

le déneigement

le travail dans les grands froids

les autos-neige

Les coutumes originales

les ponts de glace et la traversée en auto sur les lacs et les rivières gelés

la traversée du fleuve en canot l'hiver

les cabanes pour la pêche sous la glace

En marge, les hivers anciens

la maison

le vêtement

la carriole

les routes balisées

*Deuxième partie : l'exploitation*

Cette partie doit « mettre en relief le dynamisme de la nation au travail [...] le Québec comme un vaste chantier ».

5) L'eau

Le Saint-Laurent

le golfe et la mer : les côtes, les îles, la pêche maritime

la navigation maritime : le fleuve, le Saguenay, le port de Montréal

la Voie maritime

Les rivières

l'énergie hydro-électrique : Manicouagan, Bersimis, Beauharnois  
le transport de l'énergie : les lignes du Saint-Maurice, les lignes Manicouagan-Montréal  
En marge, les rappels historiques suivants  
la navigation ancienne  
les premiers chantiers maritimes

#### 5)A l'aluminium

La bauxite

Les aménagements hydro-électriques Saguenay-Pérignonka  
Arvida, Île Maligne

#### 6) La forêt

La vie et le travail en forêt

les principales essences

les chantiers et les exploitations forestières

Le transport du bois

les routes forestières et le charroi

le flottage, le dynamitage des embâcles

le transport par dalle humide

La transformation

les usines de pâtes et de papiers

les scieries

Les usages et l'exportation

le papier journal

les emballages

le livre, les papiers fins

le bois d'œuvre

le meuble

En marge, divers rappels historiques

les anciens chantiers

les trains de bois

la « drave »

le pin jaune : la maison, le mobilier

#### 6)A La fourrure

La faune québécoise et la chasse

La pelleterie

Les usages et l'exportation

#### 7) Le sol

Les spécialités, par ordre d'importance

l'élevage

les produits de l'érable

la pommiculture

le tabac

La physionomie rurale

la toponymie

un village-type  
 Rappels historiques  
 la lutte des premiers colons  
 la seigneurie  
 le rang  
 les coutumes, la vie courante

#### 8) Le sous-sol

##### L'amiante

les centres miniers : Asbestos, Thetford  
 les usages et l'exportation

##### Le cuivre et le zinc

les centres miniers : Abitibi et Chibougamau, Murdochville  
 une ville minière modèle : Matagami  
 les usages et l'exportation

##### L'or

##### Divers métaux et leurs usages

le titane  
 le molybdène  
 le columbium

##### Le fer

les centres miniers : Schefferville, Gagnon  
 le transport : Sept-Îles, Port-Cartier

#### 8)A L'aciérie

Thème qui symbolisera l'avenir du « combat » au Québec

#### 9) L'industrie manufacturière

##### L'activité industrielle

les textiles  
 les produits alimentaires  
 les produits chimiques  
 les raffineries de pétrole  
 les distilleries

##### Les réalisations originales

l'industrie aéronautique : Canadair, Canadian Aviation Electronics, Pratt & Whitney  
 la construction mécanique : les chasse-neige (Sicard), les autos-neige (Bombardier), les  
 autopompes (Thibault), les machines-outils automatiques (Sperry Gyroscope), les  
 orgues (Casavant)  
 les vêtements d'hiver (Irving)

##### En marge, un rappel des industries d'autrefois :

les forges du Saint-Maurice  
 Terrebonne

#### 10) La ville

La ville dans son caractère de surgissement spectaculaire : Montréal  
 la construction, les gratte-ciel

- le métro
- l'aéroport international
- les autoroutes
- le terrassement des îles pour l'Expo 67

La ville dans son aspect le plus familier : Québec  
Un rappel historique du Vieux-Québec et du Vieux-Montréal

*Troisième partie : le tourisme et les loisirs*

« Il s'agit ici, bien entendu, d'un thème qui n'appartient ni au COMBAT ni à l'ÉLAN »,  
c'est une incitation à visiter Québec et Montréal.

#### 11) Le tourisme et les loisirs

Le tourisme

- les Laurentides
- les Cantons de l'Est
- la Gaspésie
- de Montréal à Tadoussac

Les loisirs et le sport

- les sports d'hiver : le ski, le hockey
- la chasse et la pêche sportives

### **3e ÉTAPE : L'ÉLAN** - Les aspirations de la nation canadienne française

« Les aspirations d'une nation sont étroitement liées à son caractère profond. C'est pourquoi les deux premiers thèmes de cette dernière étape illustreront ce qui distingue le Québec, d'abord dans sa pérennité (L'héritage), puis dans sa transformation sociale (La métamorphose). »

*Première partie : la société québécoise*

#### 12) L'héritage

Les origines françaises

La langue

La religion

La culture traditionnelle

- l'architecture
- le mobilier
- les arts traditionnels

Une reconstitution historique

#### 13) La métamorphose

L'apport anglo-saxon

Vers une société cosmopolite

les Juifs

les Italiens

les autres néo-canadiens

Vers un nouveau climat religieux

Vers une culture universelle

*Deuxième partie : les aspirations, la solidarité*

« Cette partie est la clef de voûte du Pavillon »

## 14) les aspirations économiques

La finance

la Société générale de financement

les Caisses populaires

L'orientation économique

L'expansion industrielle et le plein emploi

La recherche technique

## 15) Les aspirations sociales

L'éducation

les jeunes

les adultes

l'université

La santé, la recherche médicale

Laboratoire Selye

Institut Penfield

Institut de cardiologie

## 16) Les aspirations politiques

Le rôle particulier du Québec

L'épanouissement de la nation canadienne-française

les leviers de commande

les relations extérieures

## 17) les aspirations culturelles

La vie des écrivains et des artistes

L'activité culturelle en général

**CONCLUSION : Québec, An 2000**

Cette projection montrerait par exemple où en seraient rendus :

la conquête du territoire

l'exploitation des richesses naturelles

l'industrie de transformation

les principales conurbations, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke

la finance

l'éducation

Elle donnerait enfin une image démographique du Québec à cette époque :

chiffre de la population

composition de cette population sous divers rapports

## Annexe 10 — Le scénario du Pavillon du Québec

Ce scénario est daté, à la main, du 31 août 1965 et n'est pas signé<sup>176</sup>.

Le Pavillon du Québec. Le scénario

Afin de laisser au visiteur une vue générale du Québec, la visite du Pavillon se fera grâce à un circuit ininterrompu dans lequel chaque spectacle devra concourir à cette image d'ensemble.

### LE DÉFI

Le visiteur commencera sa découverte du Québec par une montée relativement lente dans un ascenseur transparent autour duquel se déroulera le spectacle du milieu naturel québécois. Cette présentation ne sera pas fragmentaire, de sorte qu'au lieu de passer devant une série de paysages, le visiteur sera enveloppé de toutes parts : en somme il sera dans le paysage et non devant. On désignera précisément cette présentation sous le nom spectacle enveloppant.

Pour exprimer la démesure dans le climat aussi bien que dans l'étendue, ce premier spectacle sera donc marqué par l'âpreté et la solitude des paysages de forêt, de glace et de roc, la rudesse du climat. Toutefois cet aspect hostile sera tempéré par une impression de force, de paix et, bien entendu, de beauté.

### LE COMBAT

Principale étape du circuit de visite, LE COMBAT sera une suite de sept cellules communicantes où les moyens les plus variés seront mis en œuvre pour rendre chaque élément d'exposition. À certains points du parcours, tous les moyens seront utilisés simultanément dans une sorte de spectacle global.

Le visiteur aura ici le choix entre une visite rapide, dont le parcours se fera tantôt au niveau du spectacle, tantôt en surplomb, et une visite en détail de chaque élément. Le visiteur pressé qui aura choisi la visite rapide pourra, s'il le veut, revenir sur ses pas pour voir de plus près et plus longuement un spectacle qui aura particulièrement retenu son attention.

En quittant l'ascenseur, le visiteur se trouvera après quelques pas devant un immense panneau-écran où s'illuminera une carte du Québec accompagnée de projections cinématographiques : ce sera le thème de la CONQUÊTE.

De là, le visiteur se dirigera vers une salle circulaire dont les parois auront la forme de barrages. Une fois dans la salle, il sera au centre d'un spectacle cinématographique sur trois écrans qui sera complété par divers autres moyens d'animation.

---

<sup>175</sup>. ANC, RG 71 vol. 493 Québec S109

<sup>176</sup>. Il ne s'agit pas de la version définitive, comme l'atteste la référence à une rampe hélicoïdale dans la partie sur L'Élan. Le scénario définitif était un document beaucoup plus volumineux. Je remercie Gustave Maeder (communication personnelle, 2001) d'avoir attiré mon attention sur ce point.

En entrant ensuite dans le secteur de la FORÊT, le visiteur verra d'abord la faune et les fourrures dans un décor forestier qui se prolongera pour illustrer les richesses de la forêt québécoise, de l'arbre jusqu'au produit manufacturé.

C'est un élément de détente qui attend alors le visiteur : le thème du SOL sera illustré par un cadre agréable où l'animation cédera la place à l'harmonie des décors.

Suivra le thème de sous-sol qui sera illustré dans une sorte de vaste puits que le visiteur dominera du haut d'une passerelle, après quoi il pourra voir le spectacle extrêmement animé de l'activité industrielle où seront mises en relief les réalisations les plus originales du Québec dans ce domaine.

Cette partie de la visite se terminera par un autre spectacle cinématographique présenté dans un décor vertical : ce sera le surgissement de la ville.

## L'ÉLAN

La sortie du spectacle de la ville mènera le visiteur au sommet d'une rampe hélicoïdale accrochée aux parois d'un cône renversé occupant tout le centre du Pavillon et ouvert à la lumière par le haut. Il pourra donc redescendre au niveau du rez-de-chaussée tout en contemplant la suite des six thèmes de l'ÉLAN qui seront illustrés à la fois par des mobiles suspendus et par des éléments d'exposition fixés aux parois du cône.

## QUÉBEC, AN 2000

Les divers éléments qui animeront le spectacle de Québec, An 2000 se trouveront au pied de la rampe dans un espace circulaire dégagé de toutes parts. Ce sera la fin du circuit de visite.

## Annexe 11 — Liste<sup>177</sup> des ouvrages à offrir aux invités de marque du Pavillon du Québec

Collection Arts, vie et science au Canada français :

Guy Sylvestre	<i>Panorama des lettres canadiennes françaises</i>
Jean Hamelin	<i>Le théâtre au Canada français</i>
Guy Viau	<i>La peinture moderne au Canada français</i>
Annette Lasalle-Leduc	<i>La vie musicale au Canada français</i>
Cyrias Ouellet	<i>La vie des sciences au Canada français</i>
Jean-Charles Falardeau	<i>L'essor des sciences sociales</i>

Colloques de la revue *Recherches sociographiques*

Séparément, l'ouvrage sur La littérature et la société ou, en boîtes cartonnées :

- le volume sur la littérature
- celui sur la « situation de la recherche au Canada français »

Une troisième catégories de colis pourrait comporter trois volumes :

- le recueil sur la littérature et la société
- celui consacré à l'état de la recherche
- l'ouvrage récent sur la vie politique

Chanoine Lionel Groulx	<i>Histoire du Canada français depuis la découverte</i>
Alain Grandbois	<i>Poèmes</i>
Émile Nelligan	<i>Poésie complète</i>
Saint-Denys-Garneau	<i>Poésie complète</i>
Félix-Antoine Savard	<i>L'abatis</i>
Gérard Tougas	<i>Histoire de la littérature canadienne-française</i>
Le roman	évolution, témoignages, bibliographie (Archives des Lettres canadiennes)
Chanoine Lionel Groulx	<i>Le Canada français missionnaire</i>
J.C. Harvey et M. Cognac	<i>Visages du Québec</i> (photographies commentées)
Jean Palardy	<i>Le meuble ancien au Canada français</i>

---

177. Lettre de Pierre de Grandpré à Jean Octeau, 18 janvier 1967 — ANQ-Qb, 1976-00-066/111.

## Annexe 12 — L'équipe travaillant au pavillon du Québec

Le Québec à l'Exposition universelle de 1967

L'honorable Maurice Bellemare  
Ministre tuteur de l'Exposition universelle

Monsieur Robert Letendre  
Conseiller spécial près le Conseil exécutif du Québec

Monsieur Jean Oceau  
Commissaire

Monsieur Pierre Perrault  
Directeur de l'aménagement

Monsieur Raymond-Marie Léger  
Directeur du service du film

Monsieur Jean-Pierre Saulnier  
Directeur de la recherche

Monsieur Robert Singher  
Directeur de l'information

Mademoiselle Marisol Hone  
Hôtesse en chef

Architectes : Papineau, Gérin-Lajoie et LeBlanc, et Luc Durand, architecte associé

Cheminement critique : SORES inc.

---

<sup>178</sup>. *Le Québec à l'Exposition universelle de 1967*, ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109.

## Annexe 13 — L'exposition du Québec détaillée

### LES ÉLÉMENTS D'EXPOSITION<sup>179</sup>

Le programme de l'exposition, fondé sur une conception résolument moderne du Québec, fait néanmoins la part du passé sous forme de rappels historiques et se déroule comme un véritable spectacle. Il rappelle la transformation du Québec traditionnel et agricole en une nation industrielle en pleine expansion.

Trois idées-thèmes résument ce programme : le défi, le combat et l'élan.

DEFI à l'homme que ce territoire immense et sauvage, qu'ont connu les premiers explorateurs français et où luttent, chaque jour, les bâtisseurs du Nouveau-Québec.

COMBAT de l'homme qui transforme ce territoire, qui s'adapte aux conditions d'un climat rigoureux et qui exploite les richesses du sol et du sous-sol.

L'ELAN de l'homme qui, devenu maître de son milieu naturel, cherche à se donner des structures économiques, sociales, politiques et culturelles qui répondent à ses aspirations.

À travers les éléments d'exposition qui ont été conçus à l'aide des techniques les plus modernes de l'art graphique, le visiteur perçoit la réalité québécoise.

Films, photographies, gravures, légendes, textes et objets stylisés ou réels apportent un supplément d'enseignements.

L'énumération détaillée de tous les éléments ne saurait donner une idée exacte de l'impression créée par la visite du pavillon. Car tous les éléments retrouvent leur véritable signification lorsqu'ils sont valorisés par leur contexte géométrique, la trame sonore et les jeux de lumière.

Cependant cette énumération permet de comprendre comment est illustré chacun des thèmes.

#### LE DEFI

L'interprétation symbolique a été utilisée au maximum pour illustrer ce thème du défi. Il s'agit de la première étape de la visite qui commence par une montée lente dans un des quatre ascenseurs circulaires, à double paroi, à l'intérieur desquels des formes, des taches et des objets stylisés sont multipliés à l'infini par un jeu de miroirs.

C'est ainsi qu'est représenté le milieu naturel et que sont évoqués l'immensité du territoire, le climat et la forêt, trois éléments qui défient encore, en certaines régions, la témérité de l'explorateur.

---

<sup>179</sup>. *Les éléments d'exposition*, ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109. La mise en page respecte au mieux la présentation du document original.

## LE COMBAT

Le combat, c'est celui de l'homme qui affronte ce défi, qui transforme ce territoire, qui met en valeur les ressources qu'il possède, soit l'eau, la forêt, le sol, le sous-sol - ce qui donne naissance à l'industrie manufacturière et permet l'éclosion des villes. A chacun de ses aspects de l'activité humaine correspond une série d'éléments d'exposition.

Ces réalités sont matérialisées de diverses façons. Mais avant d'utiliser et de maîtriser ses ressources naturelles, le Québécois a d'abord dû conquérir les vastes étendues de forêt qui jusqu'alors avaient échappé aux explorateurs. C'est la conquête, le premier sous-thème du combat.

### I- LA CONQUETE :

#### 1- Objets suspendus :

- 1- ancre de bateau
- 2- traîneau eskimau
- 3- canot d'écorce
- 4- raquettes
- 5- fusils anciens
- 6- canon
- 7- roue de wagon (chemin de fer)
- 8- roue de camion ses éléments visuels

#### 2- Montage typographique : explorateurs et conquérants :

Albanel - Jolliet - La Vérendrye –Des Groseillers – Nicolet – Champlain –  
La Salle – Iberville – Cartier

- 3- Carte : Expansion Française en Amérique Nord  
Parcours des explorateurs  
Villes au nom français et date de fondation.

#### 4- Gravure ancienne :

Le coureur des bois

#### 5- Murale (Photos) :

Immensité des lacs et rivières

#### 6- Murale :

Photos d'hommes au travail dans la neige

#### 7- Les films :

Le visiteur assiste à la projection, sur cinq écrans, d'un film montrant les diverses phases de la conquête. Les réponses apportées par l'homme au défi du territoire et du climat se retrouvent dans la vie de tous les jours : ponts, barrages et routes; bateau, chemin de fer, véhicule automobile et avion pour atteindre les régions éloignées; chasse-neige et brise glace qui ouvrent les voies de communication l'hiver.

#### 8- Les drapeaux :

Conquête collective et vivante

#### 9- Carte du Québec (silhouette) :

Ces drapeaux et cette carte nous rappellent que la conquête nous a donné un pays, une nation.

Après avoir conquis son milieu naturel , le Québécois l'a exploité. Ses principales ressources naturelles furent : l'eau, la forêt , le sol et le sous-sol.

## II- L'EAU

Pour présenter cette richesse du milieu naturel, un film sur grand écran est projeté dans une enceinte circulaire. Il a pour sujet : le fleuve et la navigation; et les rivières et l'énergie. En dix minutes, le visiteur voit défiler des images de la navigation fluviale, de la pêche maritime, du port de Montréal et de la Voie maritime du Saint-Laurent. Après quelques rappels historiques, le film conduit à Beauharnois, introduction à la deuxième partie du spectacle : l'énergie. Celle-ci est évoquée par les barrages modernes, les lignes de transmission, l'électrification des villes et des campagnes.

## III- LA FORET

Le visiteur passe ensuite à la forêt, représentée par un décor d'arbres stylisés où on retrouve les principales essences de nos forêts, et, illustrés de diverses façons, les thèmes de la faune, de la fourrure, de la vie en forêt, et de la transformation, de l'utilisation et de l'exportation du bois.

Voici une liste des éléments :

1- Assemblage de cubes peints : densité de la forêt.

C'est dans cet assemblage que sont déposés les objets suivants.

- a) essences forestières : quatre bois durs : bouleau blanc et bouleau jaune, tremble, érable
- b) essences forestières : quatre bois tendres : épinette noire et épinette blanche, pin gris et sapin baumier

2- La faune : trois sculptures sur bois : oie sauvage, gélinotte et loutre; panache d'original

3- La fourrure :

- a) poste de traite ancien : divers objets composition à partir d'une gravure ancienne
- b) chapeau de castor – XVIIe siècle
- c) fourrures naturelles (castor) et travaillées
- d) composition (gravure) : la première foire des fourrures à Montréal
- e) deux films à déroulement continu :

Traite et chasse

Industrie de la fourrure de Montréal

La chasse et la traite de la fourrure fournissent l'occasion de mettre en relief les vastes étendues du Nouveau-Québec. Le rappel historique des voyageurs et des postes de traite de la Nouvelle-France permet de recréer le cadre légendaire d'une époque où la peau de castor était la monnaie d'échange la plus courante.

4- Le travail en forêt :

- a) photo ancienne ( vers 1890 ) - bûcherons en forêt
- b) gravure : "un train" de bois avec voile
- c) murale ( photo ) : transport du bois sur la rivière Saint-Maurice
- d) murale : une montagne de billes de bois à l'usine
- e) trois photos anciennes sur le transport du bois
- f) trois films à déroulement continu

Vie de bûcherons en 1967

Flottage et dynamitage

Mécanisation de la coupe du bois

Dans le domaine de l'exploitation forestière, on fait donc ressortir les contrastes entre les conditions de travail en forêt, il y a cent ans, et la mécanisation poussée qui caractérise les « chantiers » d'aujourd'hui.

## 5- L'industrie forestière et l'exportation

Cylindres suspendus symbolisant la production de papier journal

Montage typographique : types de journaux étranger (sur papier du Québec)

Film à déroulement continu

Exportation et utilisation à l'étranger de nos produits. L'exportation tient une place dans l'industrie forestière. Le fait que le bois du Québec soit utilisé un peu partout dans le monde sous forme de matériau de construction, de papier journal, de livre, de meuble, de contre-plaqué, et d'autres produits, démontre le rôle important que joue le Québec dans le commerce international. On peut suivre, sur un écran, le cheminement de nos exportations, depuis l'embarquement dans un port du Québec jusqu'à l'utilisation des produits sur place.

## IV- LE SOL

Ce thème se divise en trois étapes : les rappels historiques ou l'enracinement; le reaménagement des régions rurales; la production agricole et la commercialisation.

### 1-Enracinement

Par des images et des documents d'époque, on s'attache à montrer que le défrichement, l'occupation du sol et l'agriculture sont l'expression d'une volonté d'enracinement qui explique la rapidité avec laquelle ont pris forme, dès le XVIIe siècle, un nouveau pays, une nouvelle nation.

Une carte des parties habitées de la Nouvelle-France montre le jalonnement des paroisses qui se sont partagé les rives du St-Laurent avant 1760. Cette carte permet également de mettre la valeur la toponymie la plus ancienne du Québec.

- a) Un arbre (aspect paisible de la nature québécoise) surplombe les éléments de ce thème.
- b) Carte ancienne (dessin refait) : les rives du fleuve et localités
- c) Montage typographique : toponymes anciens des localités
- d) Deux aquarelles : Rives du St-Laurent -18e siècle  
Scènes de la campagne - XVIIIe siècle
- e) Charpente à queue d'aronde – méthode ancienne de construction
- f) Coutumes : deux gravures à l'intérieur de la charpente; conversation derrière clôture , charrette à foin et paysans.

### 2-Réaménagement des régions rurales

On utilise le passage de la ferme ancienne à la ferme mécanisée par le contraste entre le paysan du XIXe siècle qui était laboureur, charron, ébéniste tout à la fois et qui se vêtait des pieds à la tête par ses propres soins d'une part; et d'autre part le cultivateur

de 1967, devenu consommateur au même titre que le citoyen et qui dirige sa ferme comme une entreprise. À cet élément s'ajoutent des images sur le reboisement des sols impropres à la culture, la récupération des terres incultes, l'industrialisation de certaines régions et le reclassement de la main-d'œuvre.

- a) Gravures et photos : contraste entre le paysan ancien et moderne
- b) Ancienne roue de tombereau
- c) Quatre photos : déboisement et reboisement (2)  
récupération de terres incultes (Chateauguay)  
industrialisation des campagnes
- d) Photo : éducation des ruraux

### 3- Production agricole

Dans le domaine de l'élevage, on insiste sur la production laitière mais sans oublier le cheptel québécois. On met en valeur les réalisations de la Coopérative agricole de Granby, la plus grande entreprise du genre au Canada, qui se distingue depuis plusieurs années dans l'exportation de produits laitiers.

Une mappemonde met en relief les liens unissant le Québec aux pays importateurs notamment ceux d'Asie et d'Amérique du Sud.

- a) Photo de la coopérative de Granby
- b) Bidons de lait
- c) Carte : exportation de produits laitiers
- d) Produits québécois

#### 1) L'érable

La production du sucre et de sirop d'érable, à cause du caractère original qu'elle a acquis au Québec, constitue, à elle seule, un élément d'exposition.

- a) chaudières fixées aux arbres (photos)
- b) quelques anciens moules à sucre
- c) cube rempli de sirop
- 2) La culture de la pomme au Québec - Photo : verger

## V – LE SOUS-SOL

### 1- Mine à ciel ouvert – aspect spectaculaire – dynamitage

Un vaste puits de mine, illustrant de façon stylisée une explosion à la dynamite, forme l'élément central de ce thème.

### 2- Murale : silhouette de hauts fourneaux

### 3- Amiante

Les immenses mines d'amiante à ciel ouvert, en particulier celle d'Asbestos qui est la plus vaste au monde, le paysage lunaire, dramatique et désolé des villes de l'amiante et les gigantesques travaux d'exploitation offrent un sujet de choix.

- a) cube d'amiante
- b) trois diapositives - couleur
  - La mine d'Asbestos
  - Chargement du minerai au fond de la mine
  - Gisement de Baie Déception
- c) les produits : garniture de frein
  - une section d'un conduit (tuyau) en amiante-ciment

### 4- Carte : exportation des produits du sous-sol

### 5- Or : bloc

### 6- Cuivre

- a) maquette (relief) d'une galerie d'une mine en coupe
- b) cube de minerai brut
- c) rouleaux de cuivre laminé
- d) deux diapositives – couleur :
  - gros plan du minerai dans la galerie
  - la coulée du cuivre à l'usine
- e) maquette : Matagami, ville minière pilote

### 7- Columbium

- a) turbine du réacteur PT6
- b) ailette du turbine

### 8- Le titane : illustration de l'utilisation des pigments

### 9- Le fer

La mise en exploitation des gisements de fer de Shefferville qui a coïncidé avec l'appauvrissement des gisements américains du Lac Supérieur, a ouvert une ère nouvelle pour le Québec. Ainsi, le fer a remplacé l'amiante au premier rang des minéraux en ce qui concerne la valeur de la production annuelle. Métal de première importance pour l'industrie secondaire, il a pris au Québec une valeur mythique en tant que symbole de la puissance économique.

- a) bloc de minerai brut
- b) photo : transport du fer, Shefferville, Sept-Iles
- c) deux diapositives : vues aériennes, mine de Shefferville, les spirales d'un concentrateur.
- d) deux cubes contenant du minerai concassé
- e) cube contenant du minerai concentré (paillettes) de fer pur.

## 10- L'acier

- a) deux photos : homme à la coulée (vêtu d'amiante)  
lingot sur wagonnet en route vers le laminoir  
le laminoir
- b) maquette : schéma illustrant les phases du laminage
- c) rouleau d'acier en feuille
- d) rappel historique : (gravure) les forges du Saint-Maurice
- e) poêle des Forges

Parce que l'homme du Québec a su tirer profit de son milieu naturel, parce qu'il a maîtrisé ses ressources naturelles, il a transformé, un milieu hostile en un État industriel. Et c'est ce qui a provoqué la naissance des grandes agglomérations, les villes.

## VI- L'INDUSTRIE

De longs cylindres rotatifs dont certains sont munis de roues d'engrenage symbolisent l'industrie. On souligne le fait que ce secteur d'activité économique représente environ les deux tiers de la production globale du Québec et qu'il fournit du travail à près d'un demi-million de personnes. L'élément d'exposition qui se rapporte à l'industrie se divise en deux parties : l'activité industrielle en général et les réalisations originales.

## 1- Cylindres (engrenage) en mouvement – activité industrielle

## 2- Activité industrielle en général

- a) murale : lingots de cuivre (industrie de transformation)
- b) photo : chaîne de montage à Sainte- Thérèse
- c) photo : hélicoptères
- d) films à déroulement continu
  - 1) Textile
  - 2) Industries diverses

Au lieu de dresser un inventaire complet à l'activité industrielle, deux films mettent en relief les principales industries du Québec : Les produits alimentaires, le vêtement, les produits chimiques, le pétrole, etc. On montre les éléments les plus spectaculaires de certaines industries, comme l'importance de la main-d'œuvre dans les textiles et la confection, les raffineries de pétrole vues la nuit, certaines carrières et cimenteries...

## 3- Réalisations originales

Le climat du Québec a certainement été l'un des facteurs déterminants – le génie inventif faisant le reste – dans la création de produits mécaniques originaux comme les chasse – neige, et les autos – neige. De même, l'importance des ressources forestières, minières et hydrauliques a favorisé la production d'équipement lourd et de machines-outils spécialisés.

- a) Casavant : tuyaux d'orgues (étain et bois)
- b) Bombardier : chenille d'auto – neige
- c) Sicard : souffleuse à neige

- d) Carte d'exportation
  - Industrie aéronautique
  - Machinerie lourde
  - Construction mécanique spécialisée
  - auto-neige
  - souffleuse
  - chaudière à chauffage
  - Electronique
  - Machines-outils
  - Orgues

## VII- LA VILLE

Deux villes caractérisent bien l'aspect urbain du Québec : Montréal et Québec. Montréal carrefour international, est une vaste agglomération de deux millions et demi d'habitants qui reflète l'image du Québec, celle d'un vaste chantier. D'autre part, Québec, capitale et centre administratif, revêt un caractère traditionaliste et typiquement canadien-français.

- 1- Montréal, ville chantier
  - a) Assemblage de cubes symbolisant la ville chantier
  - b) Film à déroulement continu sur Montréal, ville-chantier
  - c) Assemblage de cube symbolisant l'activité et les lumières de la ville.
  - d) Murale : Montréal (circulation et lumière)
  - e) Rappel : gravure ancienne : Montréal au 18e siècle  
Photo ancienne : déneigement de Montréal – fin du siècle dernier –
  - f) Film à déroulement continu : le déneigement
  - g) Film à déroulement continu : les Montréalaises au travail
- 2- Montréal, ville internationale
  - a) carrefour international – photos  
Assemblée de l'OACI  
Rue Dorchester  
Navire du port  
Déchargement au port  
Aérogare de Dorval  
Bourse de Montréal  
Passagers montant dans un avion  
Horloge universelle
  - b) Maquette : liaisons aériennes de Montréal avec le monde (30 villes)
- 3- Québec, la capitale
  - a) Québec – photos  
Le parlement  
Enfants qui patinent (aspect familial)  
Gravure ancienne
  - b) vue générale de Québec

- 4- Le sport et le tourisme
  - a) Les sports : photos
    - Match de hockey
    - Maurice Richard en Tchécoslovaquie
    - Mont-Tremblant
  - b) Le tourisme : diapositives – couleur
    - Cantons de l'Est
    - Gaspésie
    - Saguenay
    - Charlevoix (comté)
    - Laurentides (hiver)

À ce stade du parcours, le visiteur aura fait le tour du pavillon. Il aura vu le Québec sous tous ses aspects, ce qui l'aura préparé à la dernière étape, l'ELAN, illustrée par un élément posé au centre du pavillon.

#### L'ELAN

L'ELAN, c'est celui d'un peuple qui, en dépit de tous les obstacles, désire conserver son patrimoine, son identité et s'affirmer comme une nation véritable en terre d'Amérique, soit une nation en pleine métamorphose.

I - Le PATRIMOINE : l'héritage canadien-français est fait de quatre éléments principaux :

- 1- Les origines françaises
  - Illustrer les origines françaises, c'est d'abord mettre en relief, à l'aide d'une carte, les anciennes provinces en France qui ont fourni les plus forts contingents de colons à la Nouvelle-France. Cet élément permet de souligner des éléments historiques et de décrire la vie de tous les jours en Nouvelle-France
    - a) Photo : carte de France du XVIIe siècle
      - les provinces d'origine
    - b) Trois gravures anciennes :
      - Port de la Rochelle au XVIIe siècle
      - Costumes anciens
      - Intérieur d'une maison XVIIe siècle
    - b) Montage typographique : journal de 1667
- 2- La langue française : photo d'un vieux manuscrit
  - Préservée malgré toutes les vicissitudes de l'histoire, la langue française est devenue le symbole de la survivance. On s'attache à l'illustrer, selon une typographie originale, la langue d'avant 1760, héritée des vieilles provinces françaises, avec son cortège d'expressions originales encore en usage au Québec.
- 3- Religion : vieilles églises (8)
- 4- Les arts traditionnels

Une présentation originale de gravures, de photographies et d'objets met en valeur l'architecture et les arts traditionnels anciens.

- a) quatre objets
- b) Photo : armoire ancienne en pin (pointes en diamant)
- c) Photo : la maison Chevalier

## II- LA METAMORPHOSE

### 1- L'essor économique

La naissance de l'industrie au début du XIXe siècle transforme une société qui était, jusque là, essentiellement agricole.

- a) gravure : billets de banque anciens
- b) gravure : manufacture de chaussures au 19e siècle

### 2- Les Néo-québécois : film à déroulement continu

La venue au Québec d'immigrants d'origines diverses constitue une deuxième métamorphose. Les Néo-québécois qui ont contribué à donner à Montréal son caractère cosmopolite forment aujourd'hui une partie aussi importante de la société québécoise que le groupe anglo-saxon.

Les Juifs et les Italiens sont de loin les deux groupes ethniques les plus importants, suivis des Slaves et des Allemands. Un film retrace l'exode des immigrants au tournant du siècle, leur établissement au Québec, leur esprit d'entreprise et leurs réalisations jusqu'à nos jours.

### 3- Le Canada français d'outre frontière : Montage typographique

L'essaimage des Canadiens français dans tout le Canada et aux Etats-Unis, jalonnant leur passage de noms français, constitue une autre métamorphose.

### 4- Les aspirations économiques, sociales, politiques et culturelles

L'Elan vers l'avenir, synthèse des aspirations des Québécois se définit d'abord par le domaine économique, par une croissance accélérée, recherchée moins comme une fin en soi que comme gage d'un essor social et culturel.

#### a) Intégration et orientation économique : recherche scientifique

1- deux maquettes : exploration systématique du sous-sol (SOQUEM)

Pôles d'attraction économique

2- montage graphique : regroupement industriel (SGF)

3- Montage (pièces de monnaie) : communauté (caisse de dépôt) économique

4- Deux photos sur la recherche scientifique

Equations au tableau noir

Micro-photo au microscope électronique

5- Montage typographique : titres d'ouvrage scientifiques

#### b) Sécurité sociale et éducation

1- Graphique : école polyvalente

2- Photo : instruments et élèves

3- Trois photos : maternelle

couple âgé

servives récréatifs (parcs)

## c) Urbanisme

Trois diapositives : réaménagement de la Petite Bourgogne.

## d) Vie politique

- 1- deux caricatures
- 2- Montage : titres de journaux sur l'actualité politique
- 3- Trois photos : U.G.E.Q  
Groupements féminins  
Emission : Tirez au clair

## e) Rayonnement culturel

- 1-deux diapositives couleur : Tableau de Riopelle, Tableau de Borduas
- 2- Montages typographiques : certains artistes à l'étranger  
Leclerc, Vigneault, Ferland,  
Monique Leyrac à Sopot,  
Rideau Vert à Moscou et Leningrad  
Littérature : Blais, Ducharme  
Cinéma : Groulx, Bujold  
Musique : O.S.M, Beaudry, Forrester
- 3- Photos : Jacques Beaudry  
Monique Leyrac
- 4-Photo : Professeur québécois en Afrique
- 5-Montage typographique :  
Association des Universités Partiellement ou Entièrement de  
Langue Française (A.U.P.E.L.F.) (55 universités)  
Montréal : siège social

## f) QUEBEC, AN 2000

- 1- La collectivité : montages graphiques  
Casques d'ouvrier – travail en équipe  
Cylindres en couleur – explosion  
Niveau d'éducation et fréquentation scolaire
- 2- Trois cartes  
Réseau routier projeté  
Conurbation : 5 villes – nombre d'habitants  
Principaux gisements miniers
- 3- Photo : enfants (génération an 2000)
- 4- Film

La visite au pavillon se termine par la projection d'un film d'anticipation sur le Québec de l'an 2000, préparé selon les méthodes les plus rigoureuses de la prospective.

La conquête et l'aménagement du territoire, l'exploitation des richesses naturelles, l'implantation des industries de transformation. L'expansion des centres urbains, le progrès social, tout au Québec connaîtra désormais un essor sans précédent grâce à l'effort concerté de la collectivité et de L'Etat.

Québec en l'an 2000 illustre de façon spectaculaire et fascinante l'épanouissement d'une nation.

## Annexe 14 — Les films au pavillon du Québec

### La conquête

cinq écrans - projection simultanée - sonore

durée : cinq minutes

cameraman : Roger Moride

réalisateur : Gilles Carle

production : Onyx film

sujet : le travailleur québécois, les richesses naturelles, mines, forêts, installations d'industries, etc.

### L'eau

cinémascope 8 pieds sur 24 - sonore

impressions multiples : une à six images à la fois

durée : huit minutes

montage : Werner Nold

sonorisation : Maurice Blackburn

réalisateur : Henri Michaud

production : Omega

sujet : ruisseau, rivière, fleuve, etc.

### La forêt

six boucles - silencieux

durée : deux minutes

production : les cinéastes associés

a) la fourrure :

— traite et chasse - réalisateur Bernard Gosselin

— industrie de la fourrure à Montréal - réalisateur Denys Arcand

b) la forêt

— une vie de bûcheron - réalisateur Denys Arcand

— flottage et dynamitage - réalisateur Denys Arcand

— mécanisation de la coupe du bois - réalisateur Denys Arcand

— exportation et utilisation à l'étranger - réalisateur Jean Dansereau

### L'industrie

deux boucles - silencieux

durée : trois minutes

production : Kinetech inc.

— textile - réalisateur Clément Perron

— industries diverses - réalisateur Louis Portugais

**La ville**

trois boucles - silencieux

durée : deux minutes

production : Les cinéastes associés

— Montréal Ville chantier - réalisateur Jean Dansereau

— les Montréalaises au travail - réalisateur Gilles Proulx

— le déneigement - réalisateur Jean Dansereau

**L'élan**

deux boucles - silencieux

— les Néo-Québécois - réalisation et production Richard Lavoie

durée : trois minutes

— Québec en l'an 2000 - réalisation et production Claude Fournier; montage : Jacques

Gagné

durée : quatre minutes

## **Annexe 15 — Message de Daniel Johnson dans le fascicule *Connaissance du Québec 67***

Il est des pays qui donnent le vertige; le Québec est de ceux-là. Toujours plus tenace, toujours plus résolu, il s'entête et s'acharne de toutes ses fibres, de toutes ses aspirations. Il demeure l'un des grands défis que l'homme du XX<sup>e</sup> siècle ait relevés.

Depuis qu'il existe, ce pays a pris sur lui de faire mentir économistes et démographes; mais il a donné raison à ses poètes qui le chantent avec des mots si durs, si agressifs, qu'on ne sait plus très bien si c'est l'envergure de l'homme québécois qui a façonné cette terre ou si c'est le sol qui a déteint sur l'âme de mes compatriotes.

Depuis cinquante ans, il n'est pas un secteur de l'activité humaine qui n'ait farouchement fabriqué sa destinée au pays du Québec. De l'économique aux arts, de l'artisanat à la technologie, tout a été repensé, tout est repensé, bouleversé, pour aboutir à la fascinante vision d'un être humain en pleine ascension et d'un pays à l'avenir exaltant.

Le premier ministre  
Daniel Johnson

## Annexe 16 — Ouvrages sélectionnés pour le Salon du livre

Les pavillons ne devaient pas mettre en vente plus de 150 titres. Le pavillon du Québec présentait 140 ouvrages et dix titres de périodiques. Cette liste reprend les titres énumérés selon les maisons d'édition dans la revue *Vient de paraître. Bulletin du livre au Canada français* volume 3, numéro 2, mars 1967<sup>181</sup>. Sans doute à la suite d'un problème lors de l'édition ou de l'impression, ce document présente une liste « tronquée », réduite à 136 titres (pages 27 à 37; la page 38 aborde un autre sujet).

### **Académie canadienne-française**

*La face et l'envers* - Victor Barbeau, 1966

*Regard sur Montréal* - numéro 10 des Cahiers de l'Académie, 1966

### **Belisle Éditeur**

*Dictionnaire général de la langue française au Canada* - Louis-A. Delisle, 1957

### **Centre de psychologie et de pédagogie**

*Pellan, sa vie, son œuvre* - Guy Robert, 1963

*Jordi Bonnet, le signe et la terre* - Jacques Folch-Ribas, 1964

*Koumic, Le petit Esquimau* - Lucile Durand, 1964

### **Cercle du livre de France**

*350 ans de théâtre au Canada français* - Jean Béraud, Tome I de l'*Encyclopédie du Canada français*, 1958

*La peinture traditionnelle au Canada français* - Gérard Morisset, Tome II de l'*Encyclopédie du Canada français*, 1960

*Les Canadiens français, vol. 1 et 2* - Mason Wade, Tome III et IV de l'*Encyclopédie du Canada français*, 1963

*Le crimes et les châtiments au Canada français* - Dr Raymond Boyer, 1966

*Visages du Québec* - Jean-Charles Harvey, 1965

*Dans un gant de fer* - Claire Martin, 1965

*La joue droite* - Claire Martin, 1966

*Poussière sur la ville* - André Langevin, 1953

*Répertoire* - Jean Simard, 1961

*Prochain épisode* - Hubert Aquin 1965

*Théâtre* - Paul Toupin, 1961

*Le temps des jeux* - Diane Giguère, 1961

*Quelqu'un pour m'écouter* - Réal Benoît, 1964

*Une maison... un jour* - Françoise Loranger, 1965

*Le Canada* - Peter Varley et Kildate Dobbs, 1965

---

<sup>181</sup>. ANC, RG 71 493 Québec S109.

*Mon pays* - Solange Chaput-Rolland, 1966

Conseil supérieur du livre

*Catalogue de l'édition française au Canada*, 1966-67

*Vient de paraître*, bulletin du livre au Canada français, mars et mai 1967

### **Écrits du Canada français**

*Écrits du Canada français*, volume 17, 1963

*Écrits du Canada français*, volume 22, 1966

### **Harvest House**

*History of the Jews in Canada* - Benjamin G. Sack, 1964

### **Éditions de l'Atelier**

*Le gisant* Rina Lasnier, 1963

*Claude l'orphelin* - Dollard des Ormeaux, 1964

### **Éditions Bellarmin**

*L'État et les corps intermédiaires* - Semaine sociale 1964, 1965

*Propos spirituels d'un psychiatre* - Henri Samson, 1963

*Dossier sur le pacte fédératif de 1867* - Richard Arès, 1966

*Le premier retraitant du Canada : Joseph Chiouatenhoua, Huron (1640)* - Léon Pouliot, 1958

### **Éditions du Bien-public**

*Prométhée. Dialogue des vivants et des morts* (4 tomes) - Roger Brien, 1965

*Le jour se lève - 10 œuvres poétiques* (5 volumes) - Roger Brien, 1965

### **Éditions Fidès**

*Histoire du Canada français depuis la découverte* - Lionel Groulx (2 tomes) 1962

*Le grand marquis* - Guy Frégault, 1962

*La guerre de la conquête 1754-1760* - Guy Frégault, 1967

*Jeanne Mance* - Marie-Claire Daveluy, 1962

*Les vaines tentatives 1524-1603* - Marcel Trudel, 1963

*Le comptoir 1604-1627* - Marcel Trudel, 1966

*Histoire économique et sociale du Québec* - Fernand Ouellette, 1966

*À l'ombre de l'orford* - Alfred Desrochers, 1964

*Les engagés du grand portage* - Léo-Paul Desrosiers, 1965

*Poésies complètes. Regard et jeux dans l'espace. Les solitudes* - Henri de Saint-Denys-Garneau, 1963

*Œuvres poétiques* - Paul Morin, 1961

*Poésies complètes* - Émile Nelligan, 1958

*Ashini* - Yves Thériault, 1966

*Rina Lasnier* - Eva Kushner, 1964

*Léo-Paul Desrosiers* - Julia Richer, 1966

*Menaud, maître draveur* - Félix-Antoine Savard, 1965

*Le survenant* - Geneviève Guévremont, 1966

*Au-delà des visages* - André Giroux, s.d.  
*Toutes isles* - Pierre Perrault, 1966  
*Pieds nus dans l'aube* - Félix Leclerc, 1963  
*La paroisse en concile* - Jacques Grand'Maison, 1966  
*L'action libérale nationale* - Robert Rumilly, 1963  
*Le quartier Saint-Louis* - Robert de Roquebrune, 1966

### **Éditions HMH**

*La route d'Altamont* - Gabrielle Roy, 1966  
*Une littérature qui se fait* - Gilles Marcotte, 1962  
*Convergences* - Jean Le Moyne, 1962  
*Pour la pensée chrétienne* - Fernand Dumond, 1964  
*Le torrent* - Anne Hébert, 1963  
*La ligne du risque* - Pierre Vadeboncœur, 1963  
*Dictionnaire des écrivains canadiens* - Canadian Writers - Guy Sylvestre, Conron Brandon, Carl Klinck, 1964

### **Éditions de l'Hexagone**

*Poèmes* (Les Îles de la nuit, Rivages de l'homme, Étoile pourpre) - Alain Grandbois, 1964  
*L'âge de la parole* - Roland Giguère, 1966  
*Pour les âmes* - Paul-Marie Lapointe, 1964  
*Le soleil sous la mort* - Fernand Ouellette, 1964

### **Éditions de l'homme**

*Agaguk* - Yvon Thériault, 1961  
*Des bois, des champs, des bêtes* - Jean-Charles Harvey, 1965  
*La lanterne d'Arthur Buies* - Marcel A. Gagnon, 1964

### **Éditions Ive**

*Image et verbe* - collaboration, 1966

### **Éditions jeunesse**

*Le maître du messire* - Monique Corriveau, 1964  
*Drôle d'automne* - Paule Daveluy, 1963  
*Le wapiti* - Monique Corriveau, 1964

### **Éditions du jour**

*Les remparts de Québec* - Andrée Maillet, 1965  
*Une saison dans la vie d'Emmanuel* - Marie-Claire Blais, 1965  
*Charmants voisins* - Claude Melançon, 1964  
*Le vieux Montréal* - Clayton Gray, 1954  
*Filles de joie ou filles du roi* - Gustave Lanctôt, 1964  
*Ode au Saint-Laurent* - Gatien Lapointe, 1963  
*Jérémie et Barabas* - François Hertel, s.d.  
*Légendes indiennes du Canada* - Claude Melançon, 1967  
*Le cœur sauvage* - Hélène Ouvrard, 1967  
*Naissances planifiées* - Hubert Charbonneau et Dr Serge Mongeau, 1966

*Humour* - Roger Paré, 1966  
*Le scandale est nécessaire* - Pierre Baillargeon, 1962

### **Éditions Leméac**

Montréal, 1965  
*Un marquis du grand siècle, Jacques René de Brissey de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, 1637-1710* - Thérèse Prince-Falmagne, 1965

### **Éditions du lévrier**

*Les Abénakis d'Odonal* - Thomas-M. Chartrand, 1964

### **Éditions Lidec**

*Unipax intervient* - Maurice Gagnon, 1965

### **Éditions parti-pris**

*Sonnets archaïques pour ceux qui verront l'indépendance* - Jean-Robert Rémillard, 1966  
*Papa Boss* - Jacques Ferron, 1966

### **Éditions Pedagogia**

*Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* - Gérard Dagenais, 1966

### **Éditions du Pélican**

*Neuve France* - Albert Tessier, 1957  
*Québec-Canada* - Albert Tessier, 1958  
*Images du vieux Québec* - Perrault et Carl, 1967  
*Les îles du roi Maha maha II* - Claude Aubry, 1960

### **Éditions de l'Université d'Ottawa**

*Le roman canadien français du vingtième siècle* - Réjean Robidoux et André Renaud, 1966  
*Émile Nelligan. Sources et originalité de son œuvre* - Paul Wyczynski, 1960  
*Le Canada français et le tiers-monde* - collaboration, 1963

### **Librairie Beauchemin**

*Histoire du Canada, tome 1 Des origines au régime royal* - Gustave Lanctôt, 1964  
*Histoire du Canada, tome 2 Du régime royal au Traité d'Utrecht* - Gustave Lanctôt, 1964  
*Histoire du Canada, tome 3 Du Traité d'Utrecht au Traité de Paris* - Gustave Lanctôt, 1964  
*Histoire du Canada, tome 4 Le Canada et la révolution américaine* - Gustave Lanctôt, 1964  
*Canada 20e siècle - 20th Century* - Guy Boulizon Geoffroy Adams, Pierre Gaudard, 1964  
*Rue Deschambault* - Gabrielle Roy, 1964  
*Aucune créature* - Robert Charboneau, 1961  
*Dix ans de vie littéraire au Canada français* - Pierre de Grandpré, 1966  
*Les terres sèches* - Jean-Paul Pinsonneault, 1964

### **Librairie Déom**

*Montréal ma grand'ville* - Robert Hallier, 1963

*Terre Québec* - Paul Chamberland, 1964  
*Ethel et le terroriste* - Claude Jasmin, 1964

### **Librairie Garneau**

*Femme fictive, femme réelle* - Suzanne Paradis, 1966

### **Gouvernement du Québec (Imprimeur de la reine - Québec) ministère des Affaires culturelles du Québec**

*Panorama des lettres canadiennes-françaises* - Guy Sylvestre, 1964

*Le théâtre au Canada français* - Jean Hamelin, 1964

*La peinture moderne au Canada français* - Guy Viau, 1964

*La vie musicale au Canada français* - Annette Lasalle-Leduc, 1964

*La vie des sciences au Canada français* - Cyrias Ouellet, 1964

*L'essor des sciences sociales au Canada français* - Jean-Charles Falardeau, 1964

*The Rise of Social Sciences in French Canada* - Jean-Charles Falardeau, 1964

*Literature in French Canada* - Guy Sylvestre, 1964

*Modern Painting in French Canada* - Guy Viau, 1964

*Sciences in French Canada* - Cyrias Ouellet, 1964

### **Ministère de l'Industrie et du Commerce**

*Annuaire du Québec. Recueil officiel sur l'activité économique, sociale et culturelle du Québec, ainsi que sur l'administration et la législation, 1966-67*

### **Bureau de l'aménagement de l'est du Québec. Administration ARDA Québec**

*Atlas régional du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, 1966*

### **Palm Publishers**

*Spiritual Teaching of Mary of the Incarnation* - Fernand Jetté, 1962

### **Presses de l'Université Laval**

*Dictionnaire biographique du Canada, 1966*

*La peinture au Canada des origines à nos jours* - J. Russel Harper, 1966

*Où la lumière chante* - Gilles Vigneault, 1966

*Vieilles chansons de Nouvelle-France*, Russell Scott Young, 1956

### **Presses de l'Université de Montréal**

*Flore laurentienne* - Frère Marie-Victorin, 1964

### **Société royale du Canada**

*Studia Varia*, 1966

[la liste s'arrête là]

## **Annexe 17 — Les menus du Restaurant au pavillon du Québec**

<u>REPAS CHAUD à \$ 15.00 par personne</u> (vin compris)	<u>REPAS CHAUD à \$ 12.00 par personne</u> (vin compris)
<p>Consommé aux Paillettes d'Or</p> <p>Filet de Sole au Champagne</p> <p>Timbale de Ris de Veau aux truffes</p> <p>Filet de Bœuf en Croûte</p> <p>Asperges Mousseline</p> <p>Pommes de Terre</p> <p>Laitue aux fines herbes</p> <p>Fromage d'Oka</p> <p>Le Sabayon au Grand Marnier</p> <p>Petits fours</p> <p>Café</p>	<p>Consommé au Xeres</p> <p>Palourdes Cherrystono au Gratin</p> <p>Homard de Gaspé Belle Aurore</p> <p>Faisan d'Oka en Chartreuse</p> <p>Pommes de terres Gaufrettes</p> <p>Salade d'Endives au Citron</p> <p>Les Fromages du Québec</p> <p>L'Ananas en Surprise</p> <p>Café</p>
<p><u>Vins</u> (Réserve du Pavillon) : Muscadet, Cuvée des Aigles Côte du Rhône, Thorin Chapelin Demi-Sec, blanc de blancs</p>	<p><u>Vins</u> (Réserve du Pavillon) : Blanc de Blancs Donzelle Beaujolais Thorin</p>

REPAS CHAUD à \$ 5.50 par personne	
<u>MENU A</u>	<u>MENU B</u>
Tourtière du Québec Sauce Bigarade	Terrine de Lièvre truffée
Filet de Sole à la Crème	Ris de Veau Façon du Chef
L'Aloyau de Bœuf aux Tomates sautées	Selle d'Agneau Bouquetière
Pommes de Terre Dauphine	Bouquetière de légumes du Québec
Salade assaisonnée à L'Ermitte	Pommes de Terres Noisette
Le Baba au Rhum	Salade de Saison
Café	Feuilleté aux amandes
	Café

REPAS CHAUD À \$ 3.50 par personne	BUFFET FROID à \$ 4.00 par personne
Bisque de Homard	Saumon de Gaspé décoré
Avocats Neptune	Jambon aux armes du Québec (1)
Caille Farcie Sauce Madère	Côte de Bœuf froide en gelée
Tournedos Henri IV	Rôti de Porc froid
Pommes de Terre allumettes	Langue de bœuf écarlate
Fonds d'Artichauts au beurre	Les Saucissons assortis
Salade Romaine	Les Sardines Ravigo
Salade de tomates maraîchère	La Terrine du Chef
Parfait au Grand-Marnier	Les Œufs farcis Mimosa
Café	La Salade de Crabe du Labrador
	Salade de Pommes de Terre aux fines herbes
	Salade de Tomates Maraîchères
	Salade de choux façon du Chef
	Salade Mexicaine
	Macédoine de Légumes Mayonnaise
	Pâtisseries Miniatures (2) – Pain & beurre
	Café

- (1) Le Jambon peut être décoré avec inscription ou vignette spéciale du groupe intéressé.
- (2) Les Pâtisseries Miniatures peuvent être remplacées par un Gâteau Moka avec inscription ou vignette.

## Annexe 18 — Les spectacles au pavillon du Québec

Voici le programme des spectacles présentés au restaurant du pavillon pendant l'Expo. Document *Les spectacles au pavillon du Québec*<sup>182</sup> repris *in extenso*.

À tous les soirs au restaurant du Pavillon un chansonnier du Québec présente son tour de chant. Quelques-uns de nos meilleurs chansonniers ont ainsi la chance de mettre en valeur le dynamisme qui caractérise notre nation.

Entre les deux spectacles que présentent chaque soir à 20 h 30 et à 22 h 00 les chansonniers, le quintette d'André Perry assure les frais de la musique. Il y a relâche le mardi.

1. Tex  
28 avril - 11 mai incl.
2. Louise Forestier  
12 mai - 1er juin incl.
3. Renée Claude  
2 juin - 22 juin incl.
4. Tex  
23 juin - 13 juillet incl.
5. Nicole Perrier  
14 juillet - 27 juillet incl.
6. Monique Gaube  
28 juillet - 10 août incl.
7. Les Cabestans  
11 août - 31 août incl.
8. Gaétane Létourneau  
1er septembre - 14 septembre incl.
9. Christine Charbonneau  
29 septembre - 12 octobre incl.
10. Claude Forestier  
13 octobre - 27 octobre incl.

---

<sup>182</sup>. *Les spectacles au pavillon du Québec*. ANC, RG 71 493 Québec S109.

# SOURCES

## Fonds d'archives officielles

Abréviations : ANC : Archives nationales du Canada (Ottawa)

ANQ-Qb : Archives nationales du Québec à Québec

ANQ-Mtl : Archives nationales du Québec à Montréal

CHM : Centre d'histoire de Montréal

ANC, RG 71 Vol. 493

ANC, RG 71 Vol. 493 Québec S109

ANC, RG 71 vol. 493 Paper clips

ANC, RG 71 vol. 494

ANC, RG 71 vol. 494 Coupures de presse

ANQ-Qb, E 5 1960-01-027/102

ANQ-Qb, E 5 1960-01-035/57 (rapport d'Augustin Brassard)

ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/8

ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/9

ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/111

ANQ-Qb, E 6 1976-00-066/111-Exposition de livres

ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/57

ANQ-Qb, E 16 1990-03-011/240

ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/178

ANQ-Qb, E 16 1960-01-035/178 Dossier « Visite du président de Gaulle »

ANQ-Mtl, P193 S1 1983-05-049/45

ANQ-Mtl, P193 S1 1983-05-049/45

CHM, 1997.32.3.37

CHM, non classé

## Document de bibliothèque publique

Compagnie Canadienne de L'exposition Universelle de 1967, 1969, *Rapport général sur l'Exposition universelle de 1967*. Montréal, CCEU.

## Documents officiels tirés d'archives privées

### Documents administratifs

Compagnie Canadienne de L'exposition Universelle, 1964, *Règlement général. Exposition canadienne universelle et internationale, Montréal (Québec, Canada) - 1967*. Montréal, CCEU.

—, 1964, *Modalités de participation*. Montréal, CCEU.

—, 1964, *Le thème*. Montréal, CCEU.

—, 1964, *Structure administrative et personnel de la direction*. Montréal, CCEU.

—, 1964, *Douanes, transport et manutention*. Montréal, CCEU.

### Documents de prestige

Compagnie Canadienne de L'Exposition Universelle, 1967, *Terre des hommes. Man in his World*. Montréal, CCEU.

—, s.d., *Le Canada reçoit du 28 avril au 27 octobre 1967*. Montréal, CCEU.

—, s.d., *Relations publiques, information, publicité et promotion*. Montréal, CCEU.

—, s.d., *Terre des hommes*. Plaquette de luxe illustrée d'œuvres d'art. Montréal, CCEU.

### Autres documents

Compagnie Canadienne de L'exposition Universelle, 1967, *Guide officiel*. Montréal, CCEU.

Centre de catéchèse de Montréal, 1967, *Nous irons dans l'île*. Montréal, Centre de catéchèse.

LOISELLE Jean, 1968, *Rapport sur les communications du gouvernement du Québec*. 2 vol.

## Articles et revues

BUCCI Mario, 1967, « Le Musée international à la Terre des hommes », *Vie des Arts*, 48, automne : 25-37 — Archives privées.

FOLCH-RIBAS Jacques, 1967, «Urbanisme et architecture à Expo 67 », *Vie des Arts*, 48, automne : 16-17 — Archives privées.

LAMY Laurent, 1967, «Le design, roi et maître de l'exposition universelle », *Vie des Arts*, 48, automne : 52-55 — Archives privées.

*Graphis. Revue internationale d'arts graphiques et d'arts appliqués*, vol. 23, n° 132, 1967.

*Plan. La revue du génie québécois*, 1997, «Expo 67, la belle époque », décembre.

## **Monographies**

GAULLE Charles de, 1970, *Discours et messages. Vol. 5 : Vers le terme, janvier 1966-avril 1969*. Paris, Plon.

LAURIN Camille, 1970, *Ma traversée du Québec*. Montréal, Éditions du jour.

LÉVESQUE René, 1968, *Option Québec*. Montréal, Éditions de l'Homme.

JOHNSON Daniel, 1970 [1965], *Liberté ou indépendance*. Paris, Éditions John Didier.

## **Documents audio-visuels**

*C'était le début d'un temps nouveau*, Renée Claude, Disque Transit Productions sonores, 1998.

*Le temps est bon. Les grands succès de Stéphane Venne*. Disques Citation, 1998.

*Visitez Expo 67*. Quatre vidéo-cassettes. Imavision et Société Radio-Canada, 1997.

## RÉFÉRENCES

- AGIER M., 2000, *Anthropologie du carnaval. La ville, la fête, et l'Afrique à Bahia*. Marseille, Parenthèses.
- AKOUN A. et P.ANSART, 1999, *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert et Le Seuil.
- ANDERSON B. 1983, *Imagined Communities*. Londres, Verso.
- ANSART P., 1983, *La gestion des passions politiques*. Paris, L'âge d'homme.
- ARSENAULT D., 1990, «Re-présenter le passé : le problème des expositions précolombiennes » : 79-98, dans A. Gendreau (dir.), *Muséologie et champs disciplinaires. Exposer le savoir, savoir exposer*. Québec, Musée de la civilisation.
- ARSENAULT D., 1997, «Monuments, images et pratiques rituelles. Vers une archéologie du paysage rituel » : 260-278, dans L. Turgeon, J. Létourneau et K. Fall (dir.), *Les espaces de l'identité*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- ASHDOWN P., 1990, «Seattle 1990 » : 319-321, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- AUSTIN J. L., 1970, *Quand dire c'est faire*. Paris, Seuil.
- BAGDER R. R., 1990, «Chicago 1893 » : 122-132, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- BAKHTINE M., 1970, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Âge et sous la Renaissance*. Paris, Gallimard.
- BALANDIER G., 1991 [1967], *Anthropologie politique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- BALANDIER G., 1988, *Le désordre. Éloge du mouvement*. Paris, Fayard.
- BALTHAZAR L., 1992, «L'évolution du nationalisme québécois » : 647-667, in G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les défis*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- BALTHAZAR L. et al., 1993, *Trente ans de politique extérieure du Québec*. Québec, Centre québécois de relations internationales.

- BARIL G. et M. COMEAU, 2002, «Le domaine du design : un nouvel objet », in D. Lemieux (dir.), *Traité de la culture*. Québec, IQRC.
- BARITEAU C., 1998, *Québec, 18 septembre 2001. Le monde pour horizon*. Montréal, Québec Amérique.
- BARTH F., 1995 [1969], «Les groupes ethniques et leurs frontières » : 205-249, in P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*. Paris, Presses Universitaires de France.
- BÉLANGER L., 1993, «La France » : 107-159, dans L. Balthazar *et al.*, *Trente ans de politique extérieure du Québec*. Québec, Centre québécois de relations internationales.
- BÉLANGER L., 1994, «La diplomatie culturelle des provinces canadiennes », *Études internationales*, XXV, 3 : 421-452.
- BENEDICT B., 1983, «The Anthropology of World's Fairs » : 1-66, in B. Benedict (dir.), *The Anthropology of World's fairs. San Francisco's Panama Pacific International Exposition of 1915*. Londres et Berkeley, The Lowie Museum of Anthropology.
- BENEDICT B., 1990, «San Francisco 1915 » : 219-226, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- BENSA A. et É. FASSIN, 2002, «Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38 : 5-20.
- BENSAUDE-VINCENT B., 1983, «Florilège des sociétés industrielles » : 277-286, in Collectif, 1983, *Le livre des expositions universelles 1851-1989*. Paris, Éditions des arts décoratifs-Herschel.
- BERG B.L., 1998, *Qualitative Research Methods for the Social Sciences*. Boston, Allyn and Bacon.
- BERGER P.L. et T. LUCKMANN, 1967, *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*. New York, Anchor Books.
- BERGERON G. et R. PELLETIER (dir.), 1980, *L'État du Québec en devenir*. Montréal, Boréal express.
- BERNIER L., 1996, *De Paris à Washington. La politique internationale du Québec*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- BIRNBAUM P. (dir.), 1997, *Sociologie des nationalismes*. Paris, Presses universitaires de France.

- BLOOM W., 1993, *Personal Identity, National Identity And International Relations*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BOUCHARD G., 2000, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*. Montréal, Boréal.
- BOUDON R. et F. BOURRICAUD, 1990, *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- BOUDON R., Ph. BESNARD, M. CHERKAOUI et P. LÉCUYER, 1999, *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Larousse.
- BOURDIEU P., 1980, «L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35 : 63-72.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., 1993, «Esprits d'État, Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96-97 : 49-62.
- BRAUD Ph., 1991, *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- BRAUD Ph., 1996, *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- BRAUDEL F., 1985, s.t. : 138-140, dans Collectif *L'identité française*. Paris, Tierce.
- BRAUDEL F., 1990, *L'identité de la France*. 3 vol. Paris, Flammarion.
- BREUILLY J., 1993, *Nationalism and The State*. Chicago, The University of Chicago Press.
- BROWN R. W., 1990, «Paris 1900 » : 155-164, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- CALVERT M.A., 1962, *American Technology at World Fairs 1851-1876*. Master of Arts Thesis. University of Delaware.
- CAMILLERI C. (dir.), 1990, *Stratégies identitaires*. Paris, Presses Universitaires de France.

- CAREY M.A. (dir.), 1995, *Issues and Applications of Focus Groups*. Numéro spécial de *Qualitative Health Research*, vol 5, n° 4. Newbury Park, Sage.
- CHANDLER A., 1990a, «Paris 1867 » : 33-44, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- CHANDLER A., 1990b, «Paris 1878 » : 63-71, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- CHEBEL M., 1998, *La formation de l'identité politique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Collectif, 1983, *Le livre des expositions universelles 1851-1989*. Paris, Éditions des arts décoratifs-Herscher.
- CONDON Y., 1990, «Saint-Louis 1904 » : 178-186, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- CORBEY R., 1993, «Ethnographic Showcases 1870-1930 » : 57-80, in J.N. Pieterse et B. Parekh (dir.), *The decolonization of Imagination. Culture, Knowledge and Power*. Londres, Zed Books.
- DAIGLE G. et G. ROCHER (dir.), 1992, *Le Québec en jeu. Comprendre les défis*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- DAVALLON J., 1983, «Le texte, organisateur et réducteur de l'exposition », Cahier n° 1, *Peuple et culture* : 34-35
- DAVALLON J. (dir.), 1986, *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers. La mise en exposition*. Paris, Éditions du Centre Georges Pompidou-C.C.I.
- DEUTSCH K., 1953, *Nationalism and Social Communication. An Inquiry Into the Foundations of Nationality*. New York, Wiley.
- DICKINSON J. et B. YOUNG, 1991, «Periodization in Quebec Histoty », *Quebec Studies* (12) : 1-10.
- DIECKHOFF A., 2000, *La nation dans tous ses états. Les identités nationales en mouvement*. Paris, Flammarion.
- DIETLER M. et B. HAYDEN, 2001, *Feasts. Archaeological and Ethnographic Perspectives on Food, Politics, and Power*. Washington, Smithsonian Institution Press.

- DION L., 1987, *Québec 1945-2000. Tome 1 : À la recherche du Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- DORON R. et F. PAROT, 1991, *Dictionnaire de psychologie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- DUMONT F., 1993, *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal.
- DUMONT L., 1991 [1983], *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris, Seuil.
- DUPUY J.-P., 2002, «La loterie à Babylone. Le vote, entre procédure rationnelle et rituel », *Le Débat*, 19, mars-avril : 4-19.
- DUPUY P., 1972, *Expo 67 ou la découverte de la fierté*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- EASTON D., 1959, «Political Anthropology » : 210-262, in D. Siegel, *Biennial Review of Anthropology*. Stanford, Stanford University Press.
- ELBAZ M. et D. HELLY (dir.), 1995a, *Pouvoirs de l'ethnicité. Anthropologie et Sociétés*, 19, 3.
- ELBAZ M. et D. HELLY (dir.), 1995b, «Spectres et pouvoirs de l'ethnicité », *Anthropologie et Sociétés*, 19, 3 : 5-14.
- ELBAZ M., A. FORTIN et G. LAFOREST (dir.), 1996, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Encyclopædia Americana*, 1996, Danbury, Grolier Inc.
- FALARDEAU J.-C. (dir.), 1953, *Essais sur le Québec contemporain*. Québec, Presses universitaires Laval.
- FAUCHER A. et M. LAMONTAGNE, 1953, «History of industrial development » : 23-36, dans J.-C. Falardeau, *Essais sur le Québec contemporain*. Québec, Presses universitaires Laval.
- FINDLING J. E. (dir.), 1990, *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- FOREST P.-G., 1986, «Montrer pour démontrer : le congrès des arts et des sciences de Saint Louis 1904 », *Relations internationales*, 46 : 131-152.
- FOREST P.-G. et B. SCHROEDER-GUDEHUS, 1988, «La science à tout faire; à propos des représentations scientifiques et techniques dans les expositions universelles », *Protée*, 16 : 49-56.

- FOREST P.-G. et B. SCHROEDER-GUDEHUS, 1991, «L'internationalisme et les expositions universelles dans les années trente » : in R. Robin (dir.), *Masses et culture de masse dans les années 30*. Paris, Éditions ouvrières.
- FORGAS J. P., 2000, «Introduction. The Role of Affect in Social Cognition » : 1-28, in J.P. Forgas (dir.), *Feeling and Thinking. The Role of Affect in Social Cognition*. Cambridge, Cambridge University Press.
- FORTIN A., 1995, «Les trajets de la modernité », *Anthropologie et Sociétés*, 19, 3 : 23-28.
- FOUCAULT M., 1969, *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- GALOPIN M., 1997, *Les expositions internationales au XX<sup>e</sup> siècle et le Bureau International des Expositions*. Paris, L'Harmattan.
- GEERTZ C., 1963, *Old Societies and New States*. New York, The Free Press.
- GEERTZ C., 1980, «Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais », *Le Débat, histoire, politique, société*, 7 : 86-146.
- GELLNER E., 1989, *Nations et nationalisme*. Paris, Payot.
- GERMAIN A. et D. ROSE, 2000, *Montréal, The Quest for a Metropolis*. Toronto, John Wiley and Sons.
- GIDDENS A., 1985, *The Nation State and Violence*. Berkeley, University of California Press.
- GIDDENS A., 1991, *Modernity and Self Identity*. Palo Alto, Stanford University Press.
- GLASER B. G. et A. L. STRAUSS, 1967, *The Discovery of Grounded Theory*. Chicago, Aldine.
- GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris, Éditions de Minuit.
- GRENIER R., 1965, *Regards sur l'expo 67*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- GRESLE F., M. PANOFF, M. PERRIN et P. TRIPIER, 1994, *Dictionnaire des sciences humaines. Sociologie/anthropologie*. Paris, Nathan.
- HALL Joy H., 1990, «Paris 1889 » : 108-116, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- HAMELIN J. (dir.), 1981, *Histoire du Québec*. Montréal, Québec/Amérique.

- HANDLER R., 1988, *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*. Madison, The University of Wisconsin Press.
- HÄUSSERMANN H. et W. SIEBEL, «Die Politik der Festivalisierung und die Festivalisierung der Politik. Grosse Ereignisse in der Stadtpolitik », *Leviathan*, 13 : 23-31.
- HEAMAN E. A., 1999, *The Inglorious Arts of Peace. Exhibitions in Canadian Society during the Nineteenth Century*. Toronto, Toronto University Press.
- HELLER A., 1990, «Philadelphia 1876 » : 55-62, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- HELLY D., 1997, «Les transformations de l'idée de nation » : 311-336, in G. Bouchard et Y. Lamonde (dir.), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*. Paris et Montréal, L'Harmattan.
- HELLY D., 2001, «Communauté et citoyenneté. Les années 1990 : enracinement local, responsabilité sociale », *Anthropologie et Sociétés*, 25, 3 : 11-29.
- HERMET G., 1996, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*. Paris, Seuil.
- HERMET G., B. BADIE, P. BIRNBAUM et Ph. BRAUD, 2000, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris, Armand Colin.
- HIRSCHMAN A.O., 1982, *Shifting Involvements. Private Interest and Public Action*. Princeton, Princeton University Press.
- HOBBSBAWM E., 1992, *Nations et nationalisme depuis 1780*. Paris, Gallimard.
- HOBBSBAWM E. et T. RANGER (dir.), 1983, *The Invention of Tradition*. Cambridge, Cambridge University Press.
- HOLT-GILMORE E., 1982, *The Arts of All Nations 1850-1873*. Princeton, Princeton University Press.
- HUDON R., 1980, «Les groupes et l'État » : 263-284, in G. Bergeron et R. Pelletier (dir.), *L'État du Québec en devenir*. Montréal, Boréal express.
- IHL O., 2002, «Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol. 52 n° 2-3 : 125-144.
- JASMIN Y., 1997, *La petite histoire d'Expo 67*. Montréal, Québec/Amérique.
- JODELET D. (dir.), 1989, *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France.

- JODELET D. (dir.), 1991, *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France.
- JOHNSTON A. G., 2000, *The Blackwell Dictionary of Sociology*. Oxford, Blackwell.
- JONES R. A., 2000, *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Bruxelles, De Boeck Université.
- KINGDON J., 1984, *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. Boston, Little and Brown.
- KIRSCH C. et B. BERNIER, 1988, «Le sens du discours écrit », *Culture VIII*, 1 : 35-46.
- LACHMANN R., 1991, *The Encyclopedic Dictionnaire of Sociology*. Guilford, Dushkin.
- LAMONDE Y. et G. BOUCHARD (dir.), 1997, *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*. Paris et Montréal, L'Harmattan.
- LAPOINTE A., 1993, *L'incidence des politiques culturelles sur le développement des musées nationaux Canada-Québec depuis 1950*. Thèse de doctorat d'histoire. Université Laval.
- LATOUCHE D., 1974, «La vraie nature de... la Révolution tranquille », *Revue canadienne de science politique* (VII) 3 : 525-536.
- LAWRENCE D.T., 1990, «New York 1964-65 » : 322-327, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- LE ROY LADURIE E., 1979, *Le carnaval de Romans, de la Chandeleur au mercredi des Cendres, 1579-1580*. Paris, Gallimard.
- LEFORT C., 1986, «La question de la démocratie », in *Essais sur le politique*. Paris, Seuil.
- LEMIEUX V., 1998, *Les coalitions. Liens, transactions et contrôles*. Paris, Presses Universitaires de France.
- LÉTOURNEAU J., 1991, «La nouvelle figure identitaire du Québécois : Essai sur la dimension symbolique d'un consensus social en voie d'émergence », *British Journal of Canadian Studies*, VI, 1 : 17-38.
- LÉTOURNEAU J., 1992, «Le "Québec moderne" un chapitre du grand récit collectif des Québécois », *Revue française de science politique*, 42, 5 : 765-785.
- LÉTOURNEAU J., 1995a, «La production historique courante portant sur le Québec et ses rapports avec la construction des figures identitaires d'une communauté communicationnelle », *Recherches sociographiques*, 36 : 9-45.

- LÉTOURNEAU J., 1995b, «The Current Great Narrative of Quebecois Identity », *The South Atlantic Quarterly*, 94, 4 : 1039-1053.
- LÉTOURNEAU J. (avec la participation d'A. Trépanier), 1997, «Le lieu (dit) de la nation : essai d'argumentation à partir d'exemples puisés au cas québécois », *Politique et sociétés*, 30 : 55-87.
- LÉTOURNEAU J., 2002, «Y a-t-il une “nation” québécoise? Est-il nécessaire qu'elle advienne? Une mise au point », *Argument*, 5, 1 : 99-119.
- LINTEAU P.A., R. DUROCHER et J.-C. ROBERT, 1986, *Histoire du Québec contemporain*. Montréal, Boréal.
- LINTEAU P.-A., 1986, «Conclusion », in P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert, F. Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome 2*. Montréal, Boréal.
- MAINGUENEAU D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU D. et F. COSSUTTA, 1995, «L'analyse des discours constituants », *Langages*, 117 : 112-125.
- MARSHALL G., 1998, *A Dictionary of Sociology*. New York et Oxford, Oxford University Press.
- MARTIN D.-C., 1992a, «Le choix de l'identité », *Revue française de science politique*, 42, 4 : 582-593.
- MARTIN D.-C., 1992b, «Je est un autre, Nous est un même. Culture populaire, identités et politique à propos du carnaval de Trinidad », *Revue française de science politique*, 42, 5 : 747-764.
- MARTIN D.-C. (dir.), 1994, *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique?*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- MCROBERTS K., 1996, «La thèse tradition-modernité : l'historique québécois », *Anthropologie et Sociétés*, 19, 3 : 29-45.
- MERRIAM S. B. (dir.), 2002, *Qualitative Research in Practise*. San Francisco, Jossey-Bass.
- MILES M.B. et A. M. HUBERMAN, 1984, *Qualitative Data Analysis. A Source of New Methods*. Beverly Hills, Sage.
- MORGAN D.L., 1988, *Focus Groups as Qualitative Research*. Newbury Park, Sage.

- MORIN C., 1987, *L'art de l'impossible : la diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Boréal.
- MOURAL I. et L. MILLET, 1995, *Petite encyclopédie philosophique*. Paris, Éditions universitaires.
- NAMER G., 1981, «Les imaginaires dans l'Exposition universelle de 1937 », *Cahiers internationaux de sociologie* 70 : 35-62.
- NAMER G., 1987, *Mémoire et société*. Paris. Méridiens Kincksieck.
- NORA P. (dir.), 1984-1993, *Les lieux de mémoire*. 3 tomes, 7 vol. Paris, Gallimard.
- OATLEY K. et J. M. JENKINS, 1996, *Understanding Emotions*. Cambridge, Blackwell.
- ORY P., 1984, «Le "Grand Dictionnaire" de Pierre Larousse » : 229-246, in P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*. Tome 1, vol. 1. Paris, Gallimard.
- PAINCHAUD P. (dir.), 1977, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*. Québec, Centre québécois de relations internationales.
- PEARCE S. (dir.), 1994a, *Museums and the Appropriation of Culture*. Londres, The Athlone Press.
- PEARCE S. (dir.), 1994b, *Interpreting Objects and Collections*. Londres et New York, Routledge.
- PELLETIER R., 1992, «La révolution tranquille » : 609-624, in G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les défis*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Petit Larousse*, 1996, Paris Éditions Larousse.
- PIRON F., 1991, *Le savoir des femmes au Sahel. Vers une revalorisation des compétences locales*. Centre Sahel, série Dossiers n° 23. Québec, Université Laval.
- PIRON F., 1993, «Compte-rendu du colloque "Identité et modernité au Québec" », *Bulletin d'information XV* (4), Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, Québec : 13-15.
- POIRIER R., 1958, *Des foires, des peuples, des expositions*. Paris, Plon.
- POMIAN K., 1991, «Musée, nation, musée national », *Le Débat, histoire, politique, société*, 65 : 166-175.
- POUTIGNAT P. et J. STREIFF-FENART, 1995, *Théories de l'ethnicité*. Paris, Presses Universitaires de France.

- POWELL J., 1990, «Melbourne 1880-1881 » : 74-75, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- PRADEL de GANDRY M.N., 1983, «Comment fait-on une exposition universelle » : 211-216, in Collectif, *Le livre des expositions universelles 1851-1989*. Paris, Éditions des arts décoratifs-Herscher.
- PRASH T., 1990, «London 1862 » : 23-30, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- PURCELL S. et B. MCKENNA, 1980, *Jean Drapeau*. Montréal, Stanké.
- QUÉRÉ L., 1984, *L'identité peut-elle être l'objet d'une politique? La France au pluriel*. Paris, L'Harmattan.
- RASMUSSEN A., 1992, «Les classifications d'expositions universelles » : 21-38, dans B. Schroeder-Gudehus et A. Rasmussen, 1992, *Les fastes du progrès : le guide des expositions universelles 1851-1992*. Paris, Flammarion.
- RATCLIFFE B. M., 1990, «Paris 1855 » : 16-22, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- RÉBÉRIOUX M., 1989, «Les ouvriers et les expositions universelles de Paris au XIXe siècle » : 197-208, in Collectif, *Le livre des expositions universelles 1851-1989*. Paris, Éditions des arts décoratifs-Herscher.
- RENAN E., 1991, «Qu'est-ce qu'une nation? » : 31-42, in P. Forest, *Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*. Paris, Bordas.
- RENAUT A., 1992, «Présentation » : 7-48, dans J.G. Fichte, *Discours à la nation allemande*. Paris, Imprimerie nationale Éditions.
- RIBARD F., 1999, *Le carnaval noir de Bahia. Ethnicité, identité et fête afro à Salvador*. Paris et Montréal, L'Harmattan.
- RICHAUDEAU F., 1984, *Recherches actuelles sur la lisibilité*. Paris, Retz.
- RIOUX M., 1968, «Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de sociologie* (1) : 95-124.
- ROBERTSON D., 1985, *A Dictionary of Modern Politics*. Philadelphie, Taylor & Francis.
- ROBIN R., 1984, «Le discours social et ses usages », *Cahiers de recherche sociologique* (2) : 5-17.

- ROBIN R., 1986, «L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines », *Langages, Analyse de discours, Nouveaux parcours. Hommage à Marcel Pêcheux*, 21, 81 : 121-128.
- ROBIN R., 1990, *Le roman mémoriel : de l'histoire à l'écriture du hors-lieu*. Montréal, Préambule.
- ROBIN R., 1996, «L'impossible Québec pluriel : la fascination de la souche » : 295-310, in M. Elbaz, A. Fortin et G. Laforest, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- ROCHER G., 1973, *Le Québec en mutation*. Montréal, Hurtubise.
- RYDELL R. W., 1984, *All the World's a Fair*. Chicago, University of Chicago Press.
- RYDELL R. W., 1990, «Brussels 1958 » : 311-318, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- RYDELL R. W., 1993, *World of Fairs. The Century of Progress Exhibitions*. Chicago, The University of Chicago Press.
- SCHIELE B., C. PERRATON et L. BOUCHER, 1987, *Ciel, une Expo! Approche de l'exposition scientifique*. Cahier Expo-média, 3.
- SCHNAPPER D., 1994, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris, Gallimard.
- SCHROEDER-GUDEHUS B., 1989, «Les grandes puissances devant l'Exposition universelle de 1889 », *Le mouvement social*, 149 : 15-24.
- SCHROEDER-GUDEHUS B. et A. RASMUSSEN, 1992, *Les fastes du progrès : le guide des expositions universelles 1851-1992*. Paris, Flammarion.
- SCHROEDER-GUDEHUS B. et P.-G. FOREST, 1991, «L'internationalisme et les expositions universelles dans les années trente » : 205-224, dans R. Robin (dir.), *Masses et cultures de masse dans les années trente*. Paris, Les Éditions Ouvrières.
- SCHROEDER-GUDEHUS B. et D. CLOUTIER, 1994, «Popularizing Science and Technology during the Cold War : Brussels 1958 » : 157-180, in R. W. Rydell et N. Gwinn (dir.), *Fair Representations. World's Fair and Modern World*. Amsterdam, VU University Press.
- SHINN T. et R. WHITLEY (dir.), 1985, *Expository Science : Forms and Fonctions of Popularization*. s.l., D. Reidel Publishing.

- SIRK L. G., 1990, «Vienna 1873 » : 48-54, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- SMITH A. D., 1983, *Theories of Nationalism*. Londres, Duckworth.
- SMITH A. D., 1986, *The Ethnic Origin of Nations*. Oxford, Oxford University Press.
- SMITH A. D., 1991, *National Identity*. Reno, University of Nevada Press.
- SMITH P. T., 1990, «London 1851 » : 3-9, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- STAKE R. E., 2000, «Case Studies » : 435-454, in N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, Sage.
- STRAUSS A. et J. CORBIN, 1990, *Basis of Qualitative Research : Grounded Theory Procedures and Technics*. Newbury Park, Sage Publications.
- TAYLOR C., 1991, «Comprendre la culture politique » : 193-207, in R. Hudon et R. Pelletier (dir.), *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- TAYLOR C., 1992, *Multiculturalism and "The Politics of Recognition" : An Essay*. Princeton, Princeton University Press.
- TAYLOR C., 1996, «Les sources de l'identité moderne » : 347-364, in M. Elbaz, A. Fortin et G. Laforest, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- TÉTU de LABSADE F., 1987, *Le Québec, un pays, une culture*. Montréal, Boréal.
- The New Encyclopædia Britannica*, 1995, Londres, Encyclopædia Britannica.
- THIESSE A.-M., 1999, *La création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe siècle*. Paris, Seuil.
- THOMSON D. C., 1984, *Jean Lesage and the Quiet Revolution*. Toronto, Macmillan.
- TILLY C. (dir), 1996, *Citizenship, Identity and Social History*. New York, Cambridge University Press.
- WARNER P. M., 1990, «Montreal 1967 » : 329-335, in John E. Findling (dir.), *Historical Dictionary of World's Fairs and Expositions, 1851-1988*. New York, Greenwood Press.
- WATZLAWICK P., J. HELMICK BEAVIN et D. D. JACKSON, 1979, *Une logique de la communication*. Traduction de Janine Morche. Paris, Seuil.

WATZLAWICK P. (dir.), 1996, *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*. Paris, Le Seuil.